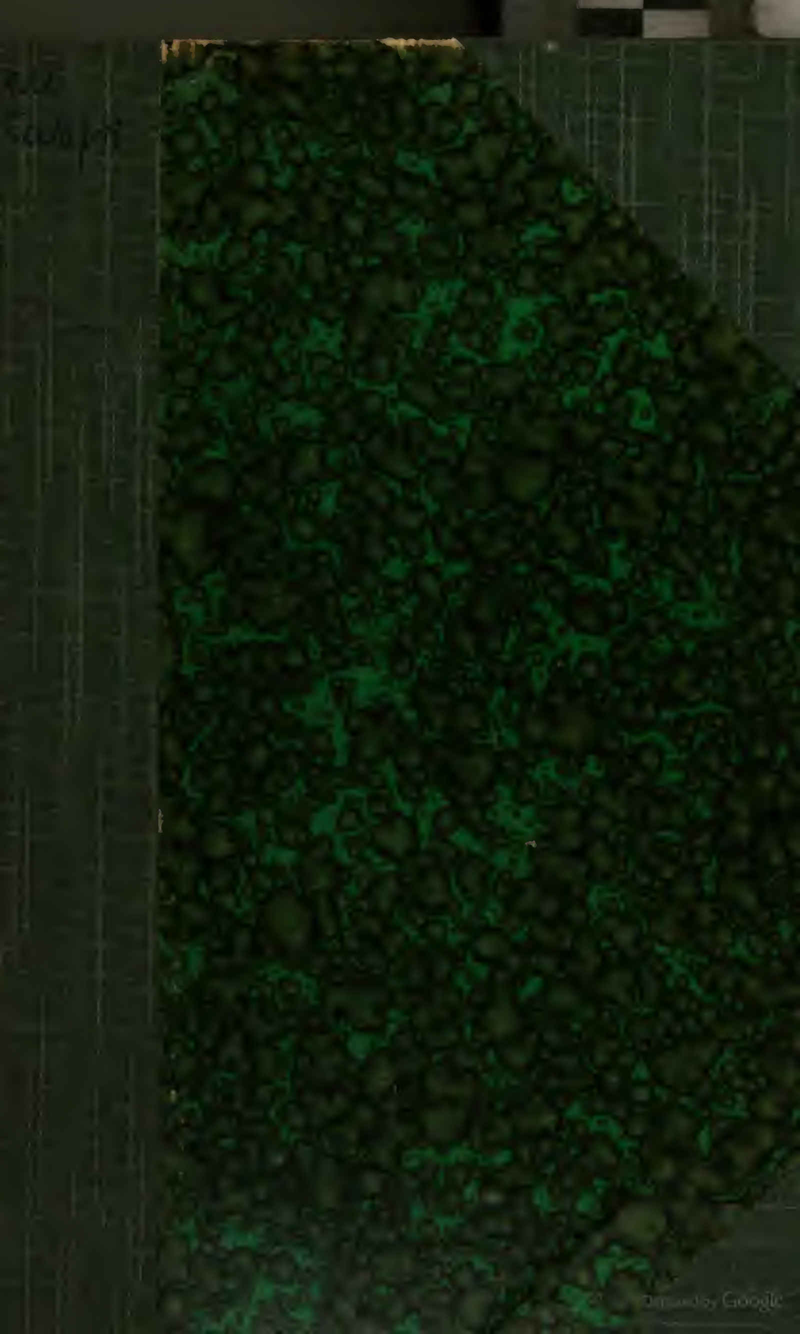




VIES DES PÈRES,

DES MARTYRS

ET DES AUTRES

PRINCIPAUX SAINTS.

TOME DIX-HUITIÈME.

VIES DES PÈRES, DES MARTYRS ET DES AUTRES PRINCIPAUX SAINTS,

TIRÉES

DES ACTES ORIGINAUX ET DES MONUMENS LES PLUS AUTHENTIQUES,

AVEC DES NOTES CRITIQUES ET HISTORIQUES.

OUVRAGE TRADUIT LIBREMENT DE L'ANGLAIS

D'ALBAN BUTLER,

PAR L'ABBÉ GODESCARD, CHANOINE DE ST. HONORÉ.

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DU TRAITÉ DES FÊTES MOBILES, DE CELUI DE LA MORT DES PERSÉCUTEURS PAR LACTANCE, DU SUPPLÉMENT DE M[r] CHARLES BUTLER, ET D'UN GRAND NOMBRE DE NOUVELLES NOTICES ET NOTES PAR MM. RÄSS, WEIS ET DE RAM.

TOME DIX-HUITIÈME.

LOUVAIN,

CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

1832.

TABLE DES NOMS DES SAINTS

DU TOME DIX-HUITIÈME.

VINGT-DEUXIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-TROISIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-QUATRIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-CINQUIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-SIXIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-HUITIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

VINGT-NEUVIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

TRENTIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

PREMIER JOUR DE DÉCEMBRE.

DEUXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

TROISIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

QUATRIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

CINQUIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

SIXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

DIXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

ONZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

FIN DE LA TABLE DES NOMS DES SAINTS.

VIES DES PÈRES,

DES MARTYRS

ET DES AUTRES

PRINCIPAUX SAINTS.

22 Novembre.

Ste CÉCILE, VIERGE ET MARTYRE.

L'AN 230.

Le nom de sainte Cécile a toujours été fort célèbre dans l'Eglise. Il fut inséré dans le Canon de la messe, dès les premiers temps du christianisme. On le lit aussi dans les Sacramentaires, et les calendriers les plus anciens. Les mêmes monumens font également mention des saints Valérien, Tiburce et Maxime, qui souffrirent le martyre avec la servante de Dieu.

Sainte Cécile était Romaine, et issue d'une famille noble. Elle fut élevée dans les principes de la religion chrétienne, et elle en remplit toujours les devoirs avec la plus parfaite fidélité. Elle fit vœu dans sa jeunesse de rester vierge toute sa vie, mais ses parens l'obligèrent à entrer dans l'état du mariage. Celui qu'on lui donna pour époux était un jeune seigneur nommé Valérien. Elle sut le gagner à Jésus-Christ, en le faisant renoncer à l'idolâtrie. Peu de temps après, elle convertit aussi Tiburce, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Valérien, Tiburce et Maxime furent arrêtés comme chrétiens, et condamnés à

mort. Cécile remporta la couronne du martyre quelques jours après.

Les actes de ces Saints, qui ont peu d'autorité, les font contemporains du Pape Urbain I, et mettent conséquemment leur martyre vers l'an 230, sous Alexandre Sévère. A la vérité, cet Empereur était favorable aux chrétiens; mais cela n'empêcha pas que les païens n'en fissent mourir un grand nombre sous son règne, soit dans des émeutes populaires, soit par la cruauté particulière des premiers magistrats (1). Ulpien, qui exerçait la fonction de premier ministre, se montra l'ennemi déclaré du christianisme et le persécuta jusqu'à sa mort. Il fut assassiné par les gardes prétoriennes qu'il commandait. D'autres mettent le martyre de sainte Cécile et de ses compagnons, sous Marc-Aurèle, entre les années 176 et 180.

Les corps de ces Saints furent enterrés dans une partie du cimetière de Calixte, laquelle prit depuis le nom de sainte Cécile.

Il y avait à Rome, dans le cinquième siècle, une église dédiée sous l'invocation de cette Sainte, et dans laquelle le Pape Symmaque tint un concile en 500. Cette église tombant en ruines, le Pape Paschal I la fit rebâtir. Il désespérait d'abord de trouver le corps de la Sainte. On pensait que les Lombards, qui avaient enlevé plusieurs corps saints des cimetières de Rome, lorsqu'en 735 ils assiégèrent cette ville, n'avaient pas épargné celui de sainte Cécile. Mais on rapporte que le Pape assistant un Dimanche à matines dans l'église de Saint-Pierre, s'endormit, et eut un songe dans lequel il apprit de sainte Cécile elle-même, que les Lombards avaient inutilement cherché son corps et qu'ils n'avaient pu le trouver. On le découvrit donc dans

---

(1) Voyez Tillemont, *Hist. des Emper. in Alex. art.* 18, et *Hist. de l'Egl.* t. III, *in S. Urban.* p. 260; Orsi, l. 6, n. 39.

le cimetière qui portait le nom de la Sainte. Il était enveloppé dans une robe d'un tissu d'or, et on trouva aux pieds des linges teints de sang. Le corps de Valérien était avec celui de sainte Cécile. Le Pape les transféra dans la nouvelle église avec ceux de saint Tiburce, de saint Maxime, et des saints Papes Urbain et Luce, qui reposaient dans le cimetière de Prétextat, attenant à celui de notre Sainte, et également situé sur la voie Appienne (2). Cette translation se fit en 821.

Le Pape Paschal fonda en l'honneur de ces Saints un monastère près de l'église de Sainte-Cécile, afin que l'office divin pût s'y célébrer nuit et jour. Il orna cette église avec beaucoup de magnificence, et y fit de riches présens. Sur un des ornemens était représenté un ange couronnant sainte Cécile, saint Valérien et saint Tiburce.

Cette église est un titre de cardinal-prêtre. Elle fut rebâtie par le cardinal Paul-Emile Sfondrate, neveu du Pape Grégoire XIV (3), et décorée avec une richesse qui étonne les spectateurs. On retira les reliques de nos Saints, de dessous le grand autel, pour les mettre dans un magnifique caveau, connu aujourd'hui sous le nom de *Confession de Sainte-Cécile.* Outre cette église appelée *in Trastevere*, ou au-delà du Tibre, il y en a encore deux autres à Rome qui sont dédiées sous l'invocation de sainte Cécile.

En 1466, Jean Geoffroi, cardinal-évêque d'Albi, obtint du Pape Paul II, pour son église, dont sainte Cécile est patronne, l'os d'un des bras, et une partie de la mâchoire de cette Sainte, avec quelques autres reliques des saints Urbin, Valérien et Tiburce. En 1767, M. le cardinal de Bernis, archevêque de la même ville, sur la demande qui

---

(2) Anastas. in Paschali I, *ap. Murat.* t. III, p. 215, 216.

(3) Il était oncle du cardinal Célestin Sfondrate, auteur du *Nodus Prædestinationis dissolutus*, si connu et si souvent cité dans les écoles.

lui en avait été faite par M. de Cérisi, évêque de Lombez, a accordé, de concert avec son chapitre, une portion de l'os du bras de la sainte martyre, à l'église paroissiale d'Acquigny, au diocèse d'Evreux, laquelle l'honore aussi comme sa patronne. Cette relique y est renfermée dans un riche reliquaire.

Nous apprenons des actes de sainte Cécile, qu'en chantant les louanges du Seigneur, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. C'est pour cela que les musiciens ont choisi cette Sainte pour patronne. Il est certain qu'on peut faire servir la musique au culte divin : les psaumes et les cantiques répandus dans les Livres saints, la pratique des Juifs, celle des chrétiens ne permettent pas d'en douter. Par-là nous pouvons nous associer aux esprits célestes, dont les chants ineffables exprimeront éternellement l'adoration, l'amour et la reconnaissance. La joie spirituelle de nos cœurs se manifeste par la musique, qui d'ailleurs peut nous exciter à la dévotion, quand nous éprouvons les sentimens exprimés par les sons ou les paroles. Si nous sommes obligés de consacrer à Dieu nos voix, nos organes, nos facultés, les créatures qui servent à nos usages, comment ne les employerions-nous pas à exalter les perfections de la Divinité? Comment ne seraient-ils pas quelquefois un moyen de faire connaître extérieurement les affections de notre âme? Saint Chrysostôme décrit, avec son élégance ordinaire, les bons effets que produit la musique sacrée, et montre qu'une psalmodie dévote est très-efficace pour allumer dans l'âme le feu de l'amour divin (4). Elle a, dit saint Augustin, la vertu d'exciter de pieuses affections, et d'échauffer le cœur par la divine charité (5). Le saint docteur rapporte qu'après sa conversion, il ne

(4) S. Chrys. *in Ps.* 41. t. V, p. 131, *ed. Ber.*
(5) S. Aug. *ep.* 55, *ol.* 118, *ad Januar.* c. 18, t. II, p. 142.

pouvait entendre chanter à l'église, que des larmes pleines de douceur ne coulassent de ses yeux en abondance (6); mais il déplore en même temps le danger qu'il y a de se livrer trop au plaisir de l'harmonie, et il avoue en gémissant qu'il lui était arrivé quelquefois d'être plus touché de la musique que de ce qui était chanté (7). Saint Charles Borromée, dans sa jeunesse, n'avait d'autre délassement que la musique; mais c'était une musique grave, et qui avait rapport à celle de l'Eglise. Il faut que ceux qui cultivent cet art pour s'amuser, prennent garde d'y donner trop de temps, et on doit éviter de l'enseigner aux enfans dès la première jeunesse. C'est que la musique enchante les sens, dissipe l'esprit, et le rend incapable d'occupations sérieuses. Quant à celle qui est molle, efféminée, on doit la fuir avec horreur. Elle est le poison de la vertu, la corruptrice des âmes.

S. PHILEMON ET Ste APPIE.

Fin du premier siècle.

Saint Philémon était un riche bourgeois de Collosses, en Phrygie. Il avait été converti, soit par saint Paul, quand cet apôtre prêcha à Ephèse, soit par Epaphras, disciple de saint Paul, lequel annonça le premier l'Evangile dans *la ville* de Colosses. Il fit en peu de temps les plus grands progrès dans la vertu; sa maison devint comme une église par la piété de ceux qui la composait, et par les exercices de religion qui s'y faisaient. Il paraît que c'était là que se tenait l'assemblée des fidèles.

(6) S. Aug. *Confes.* l. 9, c. 6; l. 10, c. 33.
(7) *Ibid.* l. 10, c. 33.

Onézime, esclave de Philémon, ne profita point des bons exemples qu'il avait sous les yeux; il en vint même jusqu'à voler son maître : après quoi il s'enfuit à Rome. Dieu permit qu'il trouvât dans cette ville saint Paul, qui y était prisonnier pour la première fois. L'Apôtre, qui se faisait tout à tous, dans la vue de gagner tous les hommes à Jésus-Christ, le reçut avec la tendresse d'un père, et fit paraître à son égard d'autant plus de compassion, que ses plaies étaient plus profondes. Il le convertit et le baptisa. Il eût bien voulu le garder avec lui parce qu'il lui aurait été utile dans la circonstance où il se trouvait; mais il ne crut pas devoir le faire sans le consentement de celui auquel il appartenait. Il aurait d'ailleurs privé Philemon du mérite d'une bonne œuvre qu'il attendait de sa part. Il renvoya donc Onésime avec une lettre pour Philemon.

Rien de plus tendre, de plus persuasif, de plus noble, de plus apostolique que cette épître. Saint Paul prend le titre de prisonnier de Jésus-Christ, pour toucher plus efficacement le cœur de Philémon, et pour le rendre plus favorable à sa prière. Il joint à lui Timothée, qui était bien connu de Philémon. Il appelle ce dernier, son bien-aimé, son coopérateur dans les travaux de l'apostolat. Quant à Appie, femme de Philémon, l'Apôtre l'appelle sa chère sœur, à cause de sa foi et de sa vertu. Il intéresse aussi au succès de sa demande toute l'église de Colosses; Achippe, qui la gouvernait pour Epaphras, alors prisonnier à Rome, et l'église domestique, ou les fidèles de la maison de Philémon. Il leur souhaite la grâce et la paix, ce qui était sa salutation ordinaire. L'éloge qu'il fait de Philémon est digne d'un Saint. Il loue sa foi, sa charité, sa libéralité pour tous les fidèles; il lui témoigne son affection, en l'assurant qu'il se souvient toujours de lui, et qu'il le recommande à Dieu dans toutes ses prières. Il lui donne le titre de frère, et lui dit qu'il a été le consolateur et le bienfaiteur de tous les Saints qui se sont trouvés dans l'affliction.

Enfin, il en vient au point qu'il se proposait. S'il parle avec autorité, c'est en même temps avec modestie. Comme apôtre, dit-il à Philémon, il pourrait lui commander au nom de Jésus-Christ : mais il se contente de le prier par ses travaux, son âge, ses chaînes. Celui pour lequel il intercède, il le porte dans son cœur; c'est son fils, il l'a engendré dans ses chaînes. Il adoucit par ses expressions l'énormité du crime d'Onésime, et fait valoir les services qu'il lui a rendus. Il offre en dédommagement du vol de l'esclave, les obligations que lui a le maître. Il conclut sa lettre par le conjurer au nom de cette fraternité qui les unissait en Jésus-Christ.

Une telle recommandation ne pouvait manquer d'avoir son effet. Philémon accorda la liberté à Onésime, lui pardonna son crime, et le renvoya à Rome pour servir saint Paul. L'Apôtre en fit un digne coopérateur dans l'Évangile.

Les Latins et les Grecs honorent en ce jour, ou le jour suivant, saint Philémon et sainte Appie. Quelques Grecs disent que saint Philemon souffrit le martyre.

╤ S. AUTBODE.

L'AN 690.

SAINT AUTBODE reçoit un culte particulier au village de Vaucourt, à deux milles environ d'Arras, où il est honoré comme patron le vingt-deuxième jour de Novembre. On rapporte qu'il était originaire d'Irlande, ou de la vieille Ecosse, qu'il annonça l'Evangile dans l'Artois, le Hainaut et la Picardie, et qu'il mourut de la mort des bienheureux à Laon, en 690.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, IV, 599.

23 Novembre.

S. CLÉMENT, PAPE, MARTYR.

Voyez Tillemont, t. II, p. 162; Ceillier, t. I, p. 598; Wake; Pagi, *ad an.* 100, n. 2; Schelestrate, *Ant. illustr. Diss.* 3, c. 2, p. 340; *Adnotatores in Anastas. Bibl.* t. II, p. 55, *edit. an.* 1723; Orsi, t. I, l. 2. Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, VII, 271. Il faut lire aussi ce qu'Edouard Herzog a écrit sur S. Clément de Rome et sur son épître aux Corinthiens, Breslau 1825.

L'AN 100.

Saint Clément, fils de Faustin, était Romain de naissance, mais Juif d'extraction : du moins il se dit lui-même de la race de Jacob (1). Il fut converti à la foi par saint Pierre et saint Paul. Son attachement à ces apôtres fut si constant, et il les assista dans leur ministère avec tant de zèle, que saint Jérôme et d'autres Pères lui donnent le titre d'*homme apostolique*. Saint Clément d'Alexandrie l'appelle *apôtre* (2). C'était, suivant Rufin (3), *presque un apôtre.*

Quelques auteurs prétendent que sa conversion ne doit être attribuée qu'à saint Pierre, qu'il trouva à Césarée avec saint Barnabé. Quoi qu'il en soit, il suivit saint Paul à Philippes, en 62, et y partagea les souffrances de cet apôtre. Nous apprenons de saint Chrysostôme (4), qu'il fut en plusieurs occasions, ainsi que saint Luc et saint Timothée, le compagnon des voyages, des travaux et des dangers de

(1) *Ep.* I, *ad Cor.*
(2) *Strom.* l. 4.
(3) *De adulter. lib. Orig.*
(4) *Prol. in. I Tim. et Hom.* 13 *in Phil.*

saint Paul. Cet apôtre (5) l'appelle son coopérateur, et le met au nombre de ceux dont les noms sont écrits dans le livre de vie; privilége bien supérieur au pouvoir de commander aux démons (6).

Saint Clément suivit saint Paul à Rome. Il y entendit aussi prêcher saint Pierre, et il fut instruit à son école, au rapport de saint Irénée (7) et du Pape Zozime. Tertullien dit (8) que saint Pierre l'ordonna évêque. Quelques-uns entendent par-là qu'il fut fait évêque des nations, pour aller prêcher l'Evangile en différentes contrées. D'autres pensent avec saint Epiphane (9), que saint Pierre le fit son vicaire à Rome, et qu'il lui conféra le caractère épiscopal, afin qu'il pût le remplacer, lorsque ses fréquentes missions l'obligeraient de s'absenter. D'autres enfin croient qu'il pût être d'abord évêque de l'église des Juifs qui étaient à Rome.

Saint Pierre et saint Paul ayant terminé leur vie par le martyre, saint Lin fut mis sur le siége de Rome, et gouverna l'Eglise pendant onze ans. Saint Clet lui succéda. On plaça saint Clément sur la chaire apostolique, en 89, ou plutôt en 91. Il siéga, suivant le calendrier de Libère, neuf ans, onze mois et vingt jours.

Il y eut de son temps, parmi les fidèles de Corinthe, une division qu'il appelle lui-même *impie et détestable*, et qui ressemblait à celle que saint Paul avait appaisée dans la même église. Il se forma un parti qui se révolta contre des prêtres saints et irréprochables, et on en vint jusqu'à les déposer. Clément leur écrivit une lettre, au nom de l'Eglise de Rome, et il paraît que ce fut en 96, peu de

---

(5) Phil. IV, 3.
(6) Luc, X, 17.
(7) L. 3, c. 3.
(8) *Præsc.* c. 32.
(9) *Hær.* 27, c. 6.

temps après la mort de Domitien (10). On faisait, dans les premiers temps du christianisme, une estime singulière de cette lettre, et Eusèbe (11) la qualifie d'ouvrage admirable. On la mettait immédiatement après les livres canoniques de l'Écriture sainte, et on la lisait dans les églises (12).

Saint Clément, au commencement de sa lettre, se sert des expressions les plus propres à lui concilier la bienveillance des Corinthiens. Il s'excuse sur ses malheurs de n'avoir pas plus tôt fixé son attention sur leur demande et leur funeste division (13); puis il leur rappelle l'édification que donnait leur conduite, lorsqu'ils étaient sans orgueil, qu'ils aimaient mieux obéir que gouverner, donner que recevoir; lorsque, contens de l'état où la Providence les avait placés,

---

(10) Voyez Patricius Junius, *Annot. in ep. Clem.*; Cotelier, p. 82; Ceillier, etc. Cependant Dodwel, *Append. ad* c. 6, *Dissert. ad Pearson*, p. 319; Cave, *Hist. Lit.* t. I, p. 28; Wake, p. 12, 13, etc. Grabe, *in Spicil.* p. 245, etc. pensent que saint Clément écrivit cette lettre pendant la vacance du siége de Rome, après le martyre de saint Pierre et de saint Paul, et que ce fut pour cela qu'il écrivit au nom de l'Église romaine. Ils ajoutent, pour appuyer leur opinion, que le Saint, au commencement de sa lettre, c. I, parle de troubles qui paraissent avoir rapport à la persécution de Néron; qu'il donne comme récent le martyre de saint Pierre et de saint Paul, c. 5; qu'il fait mention c. 41, du service lévitique dans le temple des Juifs, comme subsistant encore, et qui fut aboli en 70. Enfin, continuent-ils, il est dit dans la même lettre, c. 59, que Fortunat, qui vint apporter à Rome la nouvelle du schisme, était un ancien disciple du temps de saint Paul. I *Cor. XV*, 16.

(11 *Hist.* l. 3, c. 16. Voy. saint Irénée, *ap Euseb.* l. 5, c. 6; saint Jérôme, *in Catal.* c. 15; Photius, *col.* 126.

(12) On trouve cette lettre dans l'ancien manuscrit de la Bible, dit Alexandrin, que Cyrille Lucar envoya à Jacques I, Roi d'Angleterre. Patricius Junius, garde de la bibliothèque de ce prince, la fit imprimer à Oxford en 1633.

(13) Edouard Herzog fait remarquer à ce sujet, dans l'écrit que nous avons cité plus haut, p. 13, qu'il résulte de cela que les fidèles de Corinthe écrivirent à l'Église de Rome, le centre de toutes les Églises orthodoxes. (*Note de l'édit. allem.*)

ils écoutaient avec soin la parole de Dieu, et que brûlans de zèle pour faire le bien, les dons du Saint-Esprit se répandaient sur eux avec plénitude. Il témoigne la douleur qu'il ressent de ce qu'ils ont abandonné la crainte du Seigneur, pour se livrer à l'orgueil, à la jalousie, au schisme, et il les exhorte de la manière la plus pathétique à quitter ces vices, parce que ceux qui en sont infectés, n'appartiennent point à Jésus-Christ; ce divin Sauveur ne s'étant pas montré avec faste sur la terre, mais avec humilité. Il leur met devant les yeux la douceur et la patience du Créateur envers les êtres qu'il a tirés du néant; la docilité de ces mêmes êtres à sa volonté; la soumission avec laquelle les cieux, la terre, l'océan et les mondes qui sont au-*delà (14)*, exécutent les ordres du souverain Seigneur. Si nous considérons, dit-il, combien Dieu est proche de nous, et qu'aucune de nos pensées ne lui est cachée, nous devons éviter de faire ce qui est contraire à sa volonté, et honorer ceux qu'il a placés au-dessus de nous. Nous devons modérer notre langue, et l'assujettir par l'amour du silence. « Elevez vos enfans dans ces sentimens; ayez » soin de leur apprendre quel est le pouvoir de l'humilité et » de la charité auprès de Dieu, et quelle est l'excellence de » la crainte du Seigneur. » Ce qui lui semble montrer que quelques Corinthiens avaient de la peine à croire la résurrection. Le Saint montre qu'elle est facile à la toute-puissance divine; ce qu'il éclaircit par divers exemples tirés de la nature. *Il* cite la résurrection du phénix en Arabie, qui est reconnue depuis long-temps pour fabuleuse : mais on la croyait alors, sans en excepter même les plus beaux

---

(14) Les anciens appelaient nouveaux mondes, les Iles Britanniques, et les autres lieux séparés de leur continent par de grandes distances et de vastes mers.

génies (15). Il était donc permis de faire usage de cette opinion, pour donner plus de jour à un raisonnement. Au reste, quelle qu'ait été la façon de penser de saint Clément sur ce sujet, il n'est point assez important pour qu'on s'y arrête (16). Le Saint veut qu'on évite la paresse et la négligence, parce qu'il n'y a que celui qui travaille qui ait droit de vivre. « Nous devons donc faire avec zèle toutes » sortes de bonnes œuvres, car le Créateur et le Seigneur » de toutes choses se plaît dans ses propres ouvrages. »

La dernière partie de la lettre de saint Clément contient une exhortation pathétique à l'humilité, à la paix et à la charité. « Que chacun, dit-il, garde l'ordre et le rang où » il a été placé par le don de Dieu; que celui qui est fort » prenne soin du faible; que le faible respecte le fort; que » le riche assiste le pauvre, et que le pauvre bénisse » Dieu de ce qu'il veut bien pourvoir à ses besoins. Que » l'homme sage fasse paraître sa sagesse, non en paroles, » mais en bonnes œuvres. Que celui qui est humble, ne » parle jamais de lui-même, et ne fasse point montre de » ses actions..... Que celui qui est chaste, n'en conçoive » point d'orgueil, sachant que ce n'est pas de lui-même » qu'il a le don de continence (17). Les grands ne peuvent » subsister sans les petits, ni les petits sans les grands.... » Dans le corps humain, la tête ne peut rien sans les pieds, » ni les pieds sans la tête. Le corps ne peut se passer du » service des plus petits membres (18). » Ainsi le saint Pape enseigne que ceux qui occupent les dernières places dans l'Eglise, peuvent être les plus agréables à Dieu (19).

---

(15) V. Corneille-Tacite, *Annal.* l. 6, n. 28, etc.

(16) V. Teutzelius, *Dis. Select. de Phœnice*, p. 33; et n. 16, p. 45.

(17) *Ep. I, ad Cor.* n. 38.

(18) *Ibid.* n. 37.

(19) Epitecte, philosophe païen, fortifie la vérité de cette maxime

Il rappelle aux pasteurs et aux supérieurs qu'ils doivent être dans le tremblement et l'humilité, et ne se proposer que la gloire de Dieu. « Prions, dit-il, pour tous ceux qui » sont divisés, afin qu'obtenant la modération et l'humi- » lité, ils se soumettent, non à nous, mais à la volonté » de Dieu (20). »

Fortunat, dont parle saint Paul (21), était venu de Corinthe à Rome, pour informer le Saint-Siége de la malheureuse division des Corinthiens. Saint Clément le renvoya avec quatre autres personnes, qui étaient chargées de revenir promptement. « Hâtez-vous, mandait-il aux Corin- » thiens, de les faire repartir, afin que nous apprenions » plutôt que le schisme a cessé parmi vous; que vous jouis- » sez de cette paix que nous désirons tant, que nous de- » mandons sans cesse par nos prières, et que nous puis- » sions nous réjouir du rétablissement du bon ordre. »

Nous avons un long fragment d'une seconde épître de saint Clément aux Corinthiens. Il paraît, par le témoignage de saint Denys de Corinthe (22), que les anciens Pères ne l'estimaient pas moins que la première, et qu'on la lisait également dans plusieurs églises (23). L'auteur y exhortait les fidèles à mépriser le monde avec ses faux plaisirs, à ne point perdre de vue les biens qui accompagnent la pratique de l'Evangile, à aimer la vertu, et à rechercher cette paix que doivent suivre des délices ineffables dans

---

par un exemple tiré d'une pièce de théâtre. On n'examine point, dit-il, qui est-ce qui fait le rôle de prince ou de mendiant; on ne considère que la manière dont l'acteur joue, et on applaudit à celui qui a le mieux joué son personnage.

(20) N. 56.

(21) I Cor. XVI, 15.

(22) *Ap. Eus.* l. 4, c. 23.

(23) Ce fragment a été aussi trouvé dans le manuscrit Alexandrin de la Bible.

une autre vie. Il montre que le fondement de la vie chrétienne porte sur la mortification des passions.

Il y a deux autres épîtres de saint Clément, adressées aux eunuques spirituels, ou aux vierges, et qui ont été découvertes depuis peu (24). C'est d'elles que parle saint Jérôme (25), quand il dit de certaines lettres de notre saint Pape : « Dans les épîtres que Clément, successeur de l'apô» tre Pierre, écrivit (aux vierges), le discours presque en» tier roule sur l'excellence de la virginité (26). » Ces let-

---

(24) M. Jacques Wetstein les trouva dans un manuscrit syriaque du nouveau Testament, en 1752. Il les fit imprimer avec une version latine, la même année, et réimprimer en 1757. On en donna une traduction française, accompagnée de notes critiques laquelle parut en 1763. La version latine de M. Wetstein est jointe à cette traduction, qui a pour auteur Etienne-François Boistard de Prémagny, avocat et àncien substitut en la cour des aides de Normandie, ancien échevin de la ville de Rouen, secrétaire de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts, et juge en celle de l'Immaculée Conception de la même ville. Voyez les *Annonc. de la prov. de Norm.* an. 1766, n. 9, 35 et 36.

(25) L. I, *adv. Jovinian.* c. 7, p. 327.

(26) Ce texte de saint Jérôme a donné de l'humeur au docteur Cave. Il accuse le saint docteur de vouloir faire passer pour des lettres entières une ou deux périodes de la première épître de saint Clément, dans lesquelles se trouve l'éloge de la virginité. *Hist. Lit.* t. I, p. 29, *ed. noviss.* Cette accusation a été répétée par le docteur Grabe, *Spicil. sect.* I, p. 262; mais ces deux savans ne l'auraient pas formée, s'ils avaient connu les deux lettres découvertes depuis peu, et que saint Jérôme avait en vue dans le passage dont il s'agit.

Henri Venema, luthérien d'Allemagne, a attaqué l'authenticité de ces deux lettres; mais il a été réfuté par M. Wetstein. Voyez les actes de Leipzig, Janvier 1756.

M. Wetstein reconnaît que saint Clément n'a point pensé comme Luther sur le célibat : « mais dit ce savant protestant, on n'a point prouvé » que le Pape ait eu tort de penser ainsi. Qu'un homme en effet se » prive lui-même de ce dont il pourrait jouir légitimement, et cela pour » se livrer plus parfaitement et plus librement au soin de l'Église, on » ne voit pas pourquoi il n'aurait point à espérer une grande récom» pense dans la vie future. » Voyez les actes de Leipzig, *loc. cit.*

tres ne sont point indignes de celui dont elles portent le nom. On y trouve l'explication des conseils que donne le grand Apôtre sur le célibat et la virginité ; cet état y est fortement recommandé, sans préjudice toutefois de l'honneur dû au mariage, qui doit aussi être regardé comme un état saint. Saint Clément insiste encore sur la nécessité d'éviter toute familiarité entre les personnes de différent sexe, et toutes les occasions capables de porter à l'incontinence (27).

La persécution de Domitien donna lieu à saint Clément de faire éclater sa patience et sa sagesse. Les fidèles respirèrent sous Nerva, mais son règne fut très-court. La tempête recommença sous Trajan, qui, dès son avénement au trône *impérial*, refusa aux chrétiens la liberté de tenir des assem-

---

(27) Nous avons plusieurs ouvrages qui ont été faussement attribués à saint Clement. Tels sont, 1° les *Récognitions* qui parurent vers le milieu du second siècle, et dont Origène fait mention. On y trouve le récit d'un prétendu voyage, et de prétendues conférences de saint Pierre. Les ébionistes y insérèrent leurs erreurs.

2° Dix-neuf homélies appelées *Clémentines*, publiées par Cotelier, sous le titre de *Fausses Clémentines*. L'imposteur avait de l'esprit et de l'érudition.

3° Les *Canons apostoliques*. Ce recueil fut fait dans le troisième siècle, d'après les différens conciles qui s'étaient tenus jusqu'alors, de ceux mêmes tenus en Afrique par les rebaptisans. Voyez Bévéridge, *in can. Ecc.* Grabe, *in Spicil.* t. I, p. 290 ; Nourry, *in Appar.* t. I ; Cotelier, *Patres apostolici*, et sur-tout Fontanini, *Hist. Lit. Aquil.* l. 5, c. 10, p. 324.

4° *Les Constitutions Apostoliques*, qui sont presque du même temps que les *Canons Apostoliques*. Elles sont citées par saint Epiphane, *hær.* 45, 85 ; mais elles ont été falsifiées depuis ce temps-là. C'est un recueil de réglemens des premiers siècles, où l'auteur emprunte quelquefois le personnage des apôtres. La liturgie qui s'y trouve est une des plus anciennes que l'on connaisse. Voyez Ceillier, t. XIII, p. 643.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter au rêve de Wiston, qui a pour objet de ranger ces écrits contrefaits parmi les livres canoniques de l'Écriture.

blées. Il alluma le feu de la troisième persécution générale, l'an 100 de Jésus-Christ : ce qui fut d'autant plus affligeant pour l'Eglise, que sous plusieurs rapports, ce prince se rendit recommandable par sa modération et son amour pour la justice. On ne peut guère douter que saint Clément n'ait été du nombre de ceux qui versèrent leur sang pour la foi. Rufin (28), le Pape Zozime (29), et le concile de Bazas, tenu en 452 (30), lui donnent expressément le titre de martyr. Il est mis aussi au nombre des martyrs dans l'ancien Canon de la messe de l'Eglise romaine. Il y avait à Rome, dans le huitième siècle, une célèbre église de Saint-Clément, qui était un des titres ou paroisses de la ville. René, légat de saint Léon au faux concile d'Ephèse, était prêtre du titre de notre Saint. Il n'y avait dans ce temps-là que les martyrs qui donnaient des titres aux églises (31).

L'Empereur Louis-le-Débonnaire ayant fondé, en 872,

---

(28) *De adulterat. lib. Orig.*

(29) *Ep. 2, an 417, p. 945, ed. Coustant.*

(30) *Conc. Vasens. can.* 6, t. I, *conc. ed. Hard.* p. 1788.

(31) On lit dans Eusèbe que saint Clément sortit de cette vie la troisième année de Trajan, de Jésus-Christ, 100. Cette façon de s'exprimer a fait conclure à quelques auteurs que la mort du saint Pape avait été naturelle. Mais saint Clément, *ep. ad Cor.* n. 5, dit, en parlant de saint Paul qu'*il sortit de ce monde.* On ne doute cependant pas du martyre de l'apôtre. On objecte encore que saint Télesphore est le seul des Papes qui ont siégé avant saint Eleuthère, auquel saint Irénée, l. 3, c. 3, donne le titre de martyr. Ce doit être une omission, quoiqu'on n'en sache pas la cause, puisqu'il y a eu d'autres Papes martyrs que saint Télesphore. Saint Irénée fait mention de l'épitre de saint Clément aux Corinthiens, et ne dit rien de celles de saint Ignace, qu'il cite cependant quelquefois. Est-on en droit de conclure de là que le saint évêque d'Antioche n'a écrit aucune lettre ?

Nous avons des actes grecs du martyre de saint Clément dans la Chersonèse Taurique, lesquels existaient du temps de saint Grégoire de Tours ; mais ils sont apocryphes. Voyez Tillemont, Orsi etc.

l'abbaye de Cava, dans l'Abruzze, à quatre milles de Salerne, l'enrichit de reliques de saint Clément, Pape et martyr, que le Pape Adrien lui avait envoyées, et elles y sont encore aujourd'hui (32). L'ancienne église de Saint-Clément qui est à Rome, et dans laquelle saint Grégoire le-Grand prêcha plusieurs de ses homélies, conserve toujours une partie des reliques de ce Saint. Quoique Clément XI l'ait fait réparer, on n'a point touché à l'ancienne structure, qui est celle des premières églises des Chrétiens (33).

Il y a des reliques de saint Clément dans les églises de Saint-Marcel, de Saint-Séverin et du Val-de-Grâce, à Paris : mais il n'est pas bien certain que ces différentes reliques soient du saint Pape de ce nom. Quoi qu'il en soit, *notre Saint* est l'ancien titulaire de Saint-Marcel, et second patron de l'église paroissiale de Saint-Séverin.

Saint Clément fait consister l'esprit du christianisme dans un parfait détachement des choses créées. « Nous devons, » dit-il (34), regarder les choses de ce monde comme indi- » gnes de nous, et ne pas les désirer....... Le siècle présent » et le siècle à venir sont ennemis. Nous ne pouvons les » aimer tous les deux. Il faut donc opter, puisque nous » ne pouvons nous attacher à l'un sans renoncer à l'autre. » Soyons convaincus qu'il vaut beaucoup mieux haïr les » choses présentes, qui sont méprisables, de peu de du- » rée et corruptibles, et rechercher les biens à venir, qui » sont vrais, solides et nullement sujets à la corruption.... » Ayons du courage, sachant que nous sommes appelés

---

(32) Voyez *Chron. Casaurience, ap. Murat. inter Ital. rerum Script.* t. II, part. 2, p. 776.

(33) Elle est divisée en trois parties, qui sont le narthex, l'ambo et le sanctuaire. Voyez Ficoroni, le *Vestigia di Roma antica* (an. 1744) c. 14, p. 25.

(34) *Ep. 2, ad Cor.* n. 5, 6, 7.

» à combattre..... Courrons dans la lice, pour remporter » une couronne immortelle...... Voici ce que dit Jésus-» Christ : Conservez vos corps purs et vos âmes sans ta-» che, afin que vous puissiez parvenir à la vie éternelle. »

S. AMPHILOQUE, ÉVÊQUE D'ICÔNE, EN LYCAONIE.

Vers l'an 394.

SAINT AMPHILOQUE, qui tient un rang distingué parmi les Pères du quatrième siècle, était intime ami de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, quoiqu'il fût beaucoup plus jeune qu'eux. Il sortait d'une famille noble de Cappadoce. Dans sa jeunesse, il étudia la rhétorique et le droit ; il plaida depuis avec un grand succès, et se fit singulièrement estimer par sa probité. Lorsqu'il exerçait la fonction de juge, saint Grégoire de Nazianze lui recommanda les affaires de plusieurs de ses amis (1).

Notre Saint était jeune encore, quand, par l'avis de saint Grégoire, il quitta le monde pour aller servir Dieu dans la retraite. Il paraît que ce fut avant l'année 373 (2). Il choisit pour demeure un lieu solitaire de la Cappadoce, nommé Ozizale. Le pays était si aride, qu'il n'y venait point de blé. Saint Grégoire de Nazianze en fournissait à son ami, qui à son tour lui envoyait des fruits et des légumes du jardin qu'il cultivait. Amphiloque avait avec lui son père, qui était âgé et infirme, et il remplissait à son égard les devoirs d'un fils tendre et respectueux.

Sa liaison avec saint Basile était fort étroite, en sorte

(1) S. Greg. Naz. *ep.* 19, 106, 160.
(2) Voyez S. Bas. *ep.* 150.

que quand le saint docteur fut fait archevêque de Césarée, Amphiloque l'aurait suivi volontiers, si deux obstacles ne l'en eussent empêché. Premièrement, il ne pouvait s'éloigner d'un père auquel sa présence était nécessaire. Secondement, il appréhendait que l'archevêque ne l'engageât dans les fonctions du ministère ecclésiastique. Il l'évita donc, lorsqu'il le vit métropolitain de la province (3). Mais Dieu, qui l'appelait à la conduite des âmes ménagea tellement les circonstances, qu'il ne put prévoir ce qui devait lui arriver. Il se trouva à Icône dans le temps que l'église de cette ville n'avait point de pasteur. Icône était la capitale de la seconde Pisidie, autrement appelée Lycaonie. Lorsqu'on sut qu'Amphiloque était dans le pays, le clergé et le peuple l'élurent évêque d'une voix unanime. Amphiloque, qui ne s'attendait point à cet événement, résolut de prendre la fuite; mais il ne lui fut pas possible d'exécuter son projet. Saint Basile regarda son élection comme un effet extraordinaire de la Providence; il lui écrivit à ce sujet une lettre (4), où il l'exhortait à s'opposer fortement aux vices et aux hérésies, à corriger les abus, à ne jamais conniver au mal, à gouverner lui-même, et à ne pas se laisser gouverner par les autres. Il fallut quelque temps pour consoler Amphiloque, et pour lui rendre la tranquillité que la crainte de l'épiscopat lui avait ôtée. Son père fut extrêmement affligé de sa promotion, parce qu'il se voyait privé d'un secours sur lequel il avait compté dans sa vieillesse; il s'en plaignit à saint Grégoire de Nazianze, qu'il soupçonnait avoir concouru à l'élection de son fils.

Amphiloque ayant été sacré en 374, alla voir saint Basile à Césarée; il y prêcha devant le peuple, qui témoigna

(3) Voyez S. Basile, *ep.* 162.

(4) Saint Basile, *ep.* 161.

la plus grande satisfaction de l'avoir entendu. Dans les affaires difficiles, il consultait l'archevêque de Césarée, qui lui répondait avec modestie, et lui parlait comme un disciple aurait pu faire à son maître. Saint Basile l'invita à revenir à Césarée pour la fête de saint Eupsychius ; mais notre Saint ne put se rendre à cette invitation. Une maladie l'empêcha de se rendre aussi à une troisième invitation, en 375. Saint Basile, qui fut dangereusement malade quelque temps après, lui recommanda le soin de son église, dans le cas où la mort l'enleverait.

L'année suivante, saint Amphiloque tint un concile à Icône, contre les macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit. Il assista, en 381, au concile de Constantinople assemblé contre ces hérétiques, et à un autre concile qui fut convoqué dans la même ville, en 383. Une loi donnée par l'Empereur Théodose, en 381, le représente comme un des centres de la foi catholique en Orient.

Nous apprenons de Théodoret (5), que saint Amphiloque étant à Constantinople, pria Théodose de porter une loi qui défendit aux ariens de tenir leurs assemblées, et de blasphémer le Fils de Dieu : ce que l'Empereur n'accorda point, sous prétexte qu'un tel parti serait trop rigoureux. Il alla quelque temps après au palais. Ayant trouvé Théodose avec son fils Arcade, proclamé auguste depuis peu, il salua le père, et parut ne point faire attention au fils. Théodose témoigna sa surprise et son mécontentement. « Eh quoi ! dit Amphiloque, vous ne pouvez souffrir une » injure faite à votre fils, et vous souffrez ceux qui dés- » honorent le Fils de Dieu ! » L'Empereur, frappé de cette réponse, porta une loi que nous avons encore, et qui proscrivait les assemblées des ariens, des eunomiens, des ma-

(5) *Hist.* l. 5, c. 16.

cédoniens, des manichéens; le prince étendit depuis cette défense aux apollinaristes.

Théodoret nous apprend encore que saint Amphiloque montra beaucoup de zèle contre une autre hérésie, qui commençait à faire des progrès. C'était celle des messaliens, autrement appelés euchites ou prieurs, de deux mots, l'un grec, et l'autre syriaque, qui ont la même signification. La secte de ces fanatiques, qui causèrent de grands troubles dans l'Eglise, avait pris naissance en Mésopotamie. Ils faisaient consister toute l'essence de la religion dans la prière seule; ils rejetaient les autres pratiques de piété, et même l'usage des sacremens. Ils demeuraient à la campagne avec leurs femmes et leurs enfans, et menaient une vie oisive et vagabonde. La nuit et le matin, ils s'assemblaient dans leurs oratoires, qui étaient ouverts par le haut, pour y chanter des cantiques spirituels et réciter des prières, sur-tout l'Oraison dominicale (6). Suivant saint Epiphane, ils prenaient à la lettre les textes où l'Ecriture exhorte les fidèles à vendre tous leurs biens, et à prier sans interruption. Ils prétendaient avoir des visions, et recevoir des lumières extraordinaires, ce qui venait de leur imagination échauffée, quoique Dieu puisse permettre que les illusions du démon produisent quelquefois des effets qui paraissent tenir du prodige. Enfin, ce que nous lisons dans les anciens concernant ces fanatiques, nous prouve qu'ils avaient beaucoup de ressemblance avec ceux qu'on a vus en France et en Angleterre. Saint Amphiloque les fit condamner dans le concile de Side en Pamphilie, au-

---

(6) Voyez sur les messaliens ou massaliens, saint Epiphane, *hær.* 80; saint Jérôme, *proem. in dial. adv. Pelag.* etc. Joseph Assémani, *Bibl. Orient.* t. I, p. 128; t. IV, p. 171; *Euthymii Zigaleni, Panoplia, tit.* 26, et *Victoria et triumphus de secta Messalianorum, ap. Tollium, insigna itinerarii Italici*, p. 106; Hermenopilus, *de Sectis*, p. 570.

quel il présida, et il composa, pour les réfuter, plusieurs savans ouvrages (7).

Saint Grégoire de Nazianze appelle saint Amphiloque, un pontife irréprochable, un Ange, un héros de la vérité. Nous savons, par le témoignage du même père, que le saint évêque d'Icône procura la guérison à des malades, par ses prières, par l'invocation de la Sainte-Trinité, et par l'oblation du sacrifice. Il n'est plus fait mention de lui après l'année 394. Il paraît qu'il mourut vers ce temps-là, dans un âge fort avancé. Les Grecs et les Latins l'honorent le 23 Novembre.

Voyez D. Ceillier, t. VII, p. 307.

S. DANIEL, ÉVÊQUE AU PAYS DE GALLES.

L'AN 545.

On doit se former une haute idée de la sainteté de Daniël, d'après la vénération singulière que les églises de la Grande-Bretagne avaient pour sa mémoire. Il florissait au

---

(7) Il ne nous reste des écrits de saint Amphiloque, que de longs fragmens, cités par les conciles d'Ephèse et de Calcédoine, par Théodoret, Facundus, saint Jean Damascène, Photius, etc. Les huit sermons que lui attribue Combéfis, sont indignes de sa plume, et sont évidemment d'un auteur qui a vécu plus tard. Peut-être sont-ils d'Amphiloque de Cyzique, ami de Photius, lequel florissait en 860. La vie de saint Basile, attribuée à notre Saint, parait être l'ouvrage d'un Grec moderne, et ne mérite aucune créance. On reconnaît dans le poème à Séleucus, qui contient le catalogue des livres canoniques, le style de saint Grégoire de Nazianze, qui pourrait l'avoir écrit pour saint Amphiloque, quoique ce Père ait aussi donné un catalogue des Livres saints qui composent l'Écriture, dans son trois cent trente-huitième poème.

commencement du sixième siècle. En 516, il fonda un collége ou monastère, près du canal de la mer qui sépare l'île d'Anglesey du pays de Galles. Peu de temps après, une ville fut bâtie en cet endroit par le Roi Mailgo, qui avait fourni aux frais du tombeau de saint David. On l'appela, suivant Ussérius, Bancor ou Bangor, à cause de la beauté du chœur du monastère. Saint Daniël, premier évêque de ce lieu, fut sacré par saint Dubrice. Il assista au concile de Brévi, mourut en 545, et fut enterré dans l'île de Bersey. La cathédrale de Bangor est dédiée sous l'invocation de saint Daniël. Le Nève n'a pu découvrir les noms d'aucun évêque de cette ville, jusqu'au douzième siècle (1).

Voyez les antiquités d'Ussérius, c. 14, p. 274, et le docteur Brown Willis, sur les cathédrales.

✝ Ste WULFETRUDE, VIERGE.

L'AN 670.

Grimoald, maire du palais, fils et successeur du B. Pepin de Landen, et frère de sainte Gertrude et de sainte Beggue, posa les bases de ce pouvoir immense que les maires du palais s'attribuèrent dans la suite, ne laissant presque autre chose aux Rois qu'un titre honorifique, et l'apparence extérieure de la royauté. Il avait donné, du temps de S. Sigebert, Roi d'Austrasie, plusieurs preuves de piété; mais immédiatement après la mort de ce prince, il se laissa séduire par l'ambition, et la couronne, qui n'appartenait qu'à Dagobert (1), fils de saint Sigebert, il la plaça sur

(1) V. le Nève, *Fasti Anglic.* p. 25.

(1) Voyez sa vie sous le 23 Décembre.

la tête de son propre fils Childebert. Une injustice aussi révoltante ne demeura pas impunie : Grimoald fut livré à Clovis II, Roi de Bourgogne et de Neustrie, et mis à mort en 656 à Paris.

La haine de la famille royale contre Grimoald s'étendit à ses enfans, et particulièrement à sa fille Wulfetrude (2), religieuse au couvent de Nivelles, auprès de sa tante Gertrude. On voulut en faire sortir Wulfetrude, et confisquer les biens du couvent ; mais le Seigneur protégea si bien sa servante Gertrude et sa communauté, qu'en peu de temps l'inimitié se transforma en amitié et la persécution en protection.

Sainte Gertrude, sentant approcher sa fin, avait remis à Wulfetrude les soins du couvent. Elle se mit donc à l'administrer, trois mois avant la mort de sa tante, arrivée en 659, et devint ainsi la seconde abbesse de Nivelles, dignité dont elle demeura revêtue jusqu'en 670, où elle mourut, dans la trentième année de son âge et la onzième de son administration. Wulfetrude avait été élevée au couvent dès sa plus tendre jeunesse, et à cette époque on pouvait déjà à seize ans entrer en religion : on regardait moins à l'âge qu'à la maturité des mœurs. Du reste, on instruisait au couvent de Nivelles de jeunes filles, lors même que leur intention n'était pas d'embrasser la vie monastique.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. III, p. 13 et 589-591 ; et Daniël, *Hist. de France*, t. II, p. 44.

---

(2) Autrement *Wilfetrude* et *Wolfétrude*.

☩ S. TRON, PRÊTRE.

L'AN 693.

Il y avait encore beaucoup d'idolâtres dans la Hesbaie (1), lorsque S. Tron illustra ce pays par l'éclat de ses vertus. Il naquit, vers l'an 628, de parens distingués par leur naissance et jouissant d'une fortune considérable, mais animés aussi d'une piété remarquable. Il montra dès sa jeunesse un si ardent désir de la béatitude céleste, qu'il regardait avec mépris tous les biens de la terre, et distribuait aux pauvres tout ce qu'il pouvait. Les jeunes gens de son âge et de sa condition le sollicitaient souvent de prendre avec eux le divertissement de la chasse; mais le seul désir de notre Saint était de faire des progrès dans les sciences spirituelles. Quand la mort lui eut enlevé ses parens (2), il alla trouver S. Remacle, qui se trouvait à Zepperen, à un mille environ de Saint-Tron, et pria avec la plus profonde humilité ce prélat, de lui dire ce qu'il avait à faire pour servir Dieu.

Saint Remacle envoya Trudon à Metz, auprès de saint Clou, évêque de cette ville, en lui disant : « Offrez vos » biens temporels au martyr S. Etienne, par les mains de » l'évêque Clou, et sollicitez ce dernier de vous instruire » dans les Saintes-Ecritures. » Saint Tron suivit ce conseil et résolut de partir incontinent pour Metz. Après son dé-

---

(1) *Hasbaniensis pagus*, divisé autrefois en quatre comtés. Voyez Wastelain, *Descript. de la Gaule Belgique*, p. 192-199.

(2) Sa mère, la B. Adèle, est enterrée au village de Zeelem près de Diest, qui lui appartenait. On y garde une partie de ses reliques, et l'autre à Saint-Tron. — Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. V, p. 3, num. 3, p. 30, not. *b*, et p. 31, note *g*.

part, ceux qui se trouvaient près de l'évêque se mirent à parler de lui avec beaucoup de mépris, parce qu'il s'était présenté avec de mauvais habits, et ils s'étonnèrent que l'évêque l'eût reçu avec amitié et respect. Remacle les ayant entendus, les censura sévèrement pour n'avoir jugé de son mérite que par son extérieur. « Ce jeune homme, » dit-il, « vaut mieux aux yeux de Dieu, que nous; priez » le Seigneur pour que par les mérites de Trudon vous » obteniez le pardon de vos péchés. » Ainsi parla ce saint prélat, parce que Dieu lui avait fait connaître les grandes destinées de notre Saint.

Le saint évêque de Metz lui fit un accueil non moins amical; il le fit instruire dans les sciences cléricales, et l'éleva à la dignité de prêtre. Quelque temps après, saint Clou le renvoya dans sa patrie, disant qu'il devait aller travailler dans les terres qu'il avait offertes à S. Etienne, pour gagner encore beaucoup d'autres serviteurs au Seigneur.

De retour dans sa patrie, il commença par aller voir son père spirituel saint Remacle, qui demeurait alors à Tongres. Celui-ci le reçut avec joie; il s'aperçut aussitôt des grands progrès qu'il avait faits dans la connaissance de la loi de Dieu, et lui donna la mission d'annoncer la foi par-tout son diocèse, de célébrer le saint service dans toutes les églises, et de bâtir une église dans ses terres, conformément au vœu qu'il en avait fait dans sa jeunesse. Trudon dédia cette église au saint martyr Quentin et au saint confesseur Remi; elle fut élevée dans un endroit nommé *Sarchinium*, près de la rivière la Cisindre. Il instruisit les peuples d'alentour dans les choses du Ciel, il reprimanda les orgueilleux, enseigna la bonne voie à ceux qui étaient égarés, et aux riches le bon usage de leurs biens terrestres. Son exemple excitait chacun à la pratique des vertus qu'il recommandait. Il opéra de la sorte de nombreuses conversions; plusieurs jeunes gens de naissance vinrent le

trouver pour apprendre de lui l'art de mépriser les biens du monde, afin de suivre la bannière de Jésus-Christ. En peu de temps il se vit entouré d'un grand nombre de disciples zélés, pour lesquels il fit bâtir son couvent : celui-ci ne devait pas servir seulement de retraite pour les solitaires, mais aussi d'école où la jeunesse pouvait se former à la fois aux sciences et à la piété. Ce monastère, appartenant à l'évêché de Liége, observait la règle de saint Benoît, quoiqu'on ne sache pas avec certitude si dans le principe et du temps de S. Tron, c'était un couvent de moines ou de chanoines réguliers. C'est ce même couvent, connu sous le nom de Saint-Tron, qui donna naissance à la ville qui porte aujourd'hui ce nom. Le saint prêtre fonda un autre monastère, près de Bruges, en Flandre, qui fut converti en abbaye de filles, et qui porta aussi le nom de Saint-Tron.

Notre saint fondateur mourut en 693. Peu de temps après sa mort, son tombeau devint célèbre par de nombreux miracles, et en 880 son corps fut solennellement levé de terre par Francon, évêque de Liége.

Saint Tron est nommé dans la plupart des martyrologes. Sa vie fut écrite par Donat, diacre de l'église de Metz, au huitième siècle.

Voyez Baillet sous le 23 Novembre et les *Acta SS. Belgii selecta*, V, 1-69, et *Vita S. Trudonis Confessoris apud Hasbanos, auctore Gerardo Moringo.* Louvain 1540, in-4°.

+ S. GRÉGOIRE, ÉVÊQUE DE GERGENTI, EN SICILE.

D'après sa vie dans Métaphraste et dans Surius, p. 437. Voyez aussi Baillet sous le 23 Novembre.

Sixième siècle.

GRÉGOIRE naquit vers la fin du règne de l'Empereur Justin Ier, dans une bourgade du territoire d'Agrigente, aujourd'hui Gergenti, ville considérable de la Sicile, sur la côte méridionale. Ses parens qui étaient aussi charitables que riches et vertueux, le firent instruire avec grand soin dans les lettres et la piété chrétienne, et le laissèrent, vu les dispositions précoces de son esprit, entrer dans la cléricature dès l'âge de douze ans. A peine le germe de la vertu fut-il développé dans ce jeune homme plein d'espérances, qu'il entreprit un voyage dans la Terre-Sainte, afin que, rapproché du berceau de la chrétienté, il pût puiser dans les monastères d'Orient le véritable esprit de la science du salut et de la perfection. Après s'être exercé quelque temps à la discipline monastique dans une des maisons religieuses de Jérusalem, il fut fait diacre par le patriarche du lieu, que l'on croit être Eustache ou Macaire II. De la Palestine il se rendit à Constantinople, où il fut témoin de tout ce qui se passa au cinquième concile écuménique. On dit même que d'après le commandement des Pères de l'assemblée, il y parla, et fut généralement admiré à cause de son talent oratoire. A son retour en Sicile il se voua au service de l'église de Gergenti, où il fut ordonné prêtre. A la mort de l'évêque Théodore, sa vertu et ses capacités lui avaient acquis une célébrité si bien fondée, qu'il fut appelé par le clergé et par le peuple, à le remplacer. Ce ne fut qu'après bien des violences et une longue résistance de sa part qu'il

se laissa imposer les mains. La vigilance et la charité avec laquelle il s'acquitta de toutes ses fonctions de l'épiscopat, fit voir que c'était Dieu même qui l'avait appelé à ce haut ministère, et l'avait doué de tant de qualités distinguées, afin de remplir avec éclat, et pour le bien de l'Eglise de Dieu et de l'humanité, la charge qui lui avait été confiée. Pour que sa vie ne s'écoulât pas dans une tranquillité et sécurité trop grande, Dieu permit à quelques malintentionnés de mettre sa patience et son humilité à l'épreuve. Nous ne savons quel fut le sujet de leurs accusations : mais nous voyons que le Pape Grégoire-le-Grand s'interressa à sa cause et qu'il en voulut connaître lui-même (1). En 593 le Vicaire de Jésus-Christ écrivit à Maximien, évêque de Syracuse, pour lui demander les points d'accusations. Celui-ci cependant traîna l'affaire en longueur et augmenta par là les souffrances, mais aussi les mérites de l'évêque de Gergenti. Ce retard obligea le saint Pape de récrire à Maximien, pour le presser de lui envoyer toutes les informations de ce procès, afin de le terminer et de faire cesser le scandale qu'il causait dans la province. Si l'on peut se rapporter à ce que dit l'auteur de la vie de notre Saint, une femme de mauvaise vie aurait été instiguée par les ennemis du saint évêque, afin d'accuser celui-ci d'avoir eu des habitudes criminelles avec elle. Ses délateurs étaient Sabin et Crescentin, qui, fâchés comme le dit le biographe, de ce que Grégoire leur avait été préféré dans la nomination à l'épiscopat, le firent traduire devant le tribunal de l'exarque de l'Italie; son jugement fut renvoyé au Pape. Cependant le Saint fut gardé dans une étroite prison, poursuivi par l'outrage et la calomnie, jusqu'à ce que le Pape dans un synode de plusieurs évêques le déclarât innocent et le renvoyât absous. Ses délateurs furent condamnés au

(1) *Epist.* 12, *Lib.* 2.

bannissement, mais par l'intercession du saint évêque leur peine leur fut remise. La femme accusatrice se soumit à une pénitence exemplaire. Baillet, cependant, tient toute cette histoire pour très-suspecte. Ce qui est certain c'est que le bienheureux prélat mourut d'une sainte mort. Nous ignorons s'il survécût au saint Pape Grégoire. Le martyrologe romain marque sa fête au 23 Novembre. Lorsque l'auteur de sa vie parle des monothélites, il paraît confondre notre Saint avec un second Grégoire, qui fut aussi évêque de Gergenti, sous le Pape Agathon, et qui assista l'an 680, au concile de Rome, qui était de 150 évêques.

---

24 Novembre.

S. JEAN DE LA CROIX, PREMIER CARME DÉCHAUSSÉ.

Tiré de sa vie, qui est à la tête de ses œuvres; de la vie de sainte Thérèse par Villefore, t. I, p. 292, 318; t. II, p. 132. Voyez la vie du Saint par le P. Honoré de Sainte-Marie, et par le P. Dosithée de Saint-Alexis, tous deux religieux du même ordre. La seconde, qui est beaucoup plus étendue que la première, a été imprimée à Paris en 1727, 2 vol. in-4°. Voyez aussi la vie de saint Jean de la Croix par Collet, prêtre de la congrégation de la mission, Paris, 1769, in-12.

L'AN 1591.

SAINT JEAN, dont la famille portait le nom d'Yépez, était le plus jeune des enfans de Gonzales d'Yépez. Il naquit, en 1542, à Fontibère, près d'Avila, dans la Vieille-Castille. Sa mère lui inspira de bonne heure une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge : aussi mérita-t-il d'être délivré de plusieurs dangers, par une protection visible de celle qu'il invoquait avec tant de ferveur.

Sa mère, devenue veuve, resta sans secours, chargée

de trois enfans en bas âge; elle se retira avec eux à Médina. Jean fut envoyé au collége pour y apprendre les premiers élémens de la grammaire. Peu de temps après, l'administrateur de l'hôpital, qui avait été témoin de sa piété extraordinaire, le prit avec lui, dans la vue de l'employer au service des malades. Jean s'acquitta de cet emploi avec un zèle beaucoup au-dessus de son âge : sa charité éclatait sur-tout dans les exhortations qu'il faisait aux malades, pour leur inspirer les sentimens dont ils devaient être pénétrés. Il pratiquait en secret des austérités incroyables, et continuait en même temps ses études dans le collége des Jésuites.

Lorsqu'il eut atteint sa vingt-unième année, il prit l'habit chez les Carmes, à Médina, et ce fut sa dévotion pour la Sainte-Vierge qui le détermina de préférence pour cet ordre religieux. Jamais novice ne montra plus de soumission, d'humilité, de ferveur et d'amour de la croix. Son zèle loin de diminuer après le noviciat, ne cessa de prendre de nouveaux accroissemens. Ayant été envoyé à Salamanque pour faire sa théologie, il continua d'y pratiquer des austérités extraordinaires. Il voulut loger dans une cellule étroite et obscure qui était au fond du dortoir. Un ais creusé, qui ressemblait à un cercueil, lui servait de lit. Il portait un cilice si rude, que le moindre mouvement mettait son corps tout en sang. Ses jeûnes et ses autres mortifications avaient quelque chose d'incroyable. Tels furent les moyens qu'il employa pour mourir au monde et à lui-même. Mais en même temps l'exercice continuel de la prière, auquel il se livrait dans le silence et la retraite, faisait prendre l'essor à son âme. La maxime fondamentale de perfection, dont il faisait la règle de sa conduite, et qu'il établit depuis dans ses écrits, était que celui qui veut être parfait, doit commencer par faire toutes ses actions en union avec celles de Jésus-Christ, désirant de l'imiter et de se revêtir

de son esprit. Il doit, en second lieu, motifier ses sens en toutes choses, et leur refuser tout ce qui ne peut point être rapporté à la gloire de Dieu. Il aurait voulu n'être que frère convers : mais ses supérieurs refusèrent d'y consentir.

Son cours de théologie, qu'il avait fait avec succès, étant achevé, il fut ordonné prêtre. Il avait alors vingt-cinq ans. Il se prépara à la célébration de sa première messe, par de nouvelles mortifications, par de ferventes prières et par de longues méditations sur les souffrances de Jésus-Christ, afin d'imprimer dans son cœur les plaies précieuses du Sauveur, et d'unir au sacrifice de l'Homme-Dieu, celui de sa volonté, de ses actions et de toute sa personne. Les grâces qu'il reçut de cette première célébration des saints mystères, augmentèrent encore en lui l'amour de la solitude. Il délibéra sur la pensée qui lui était venue d'entrer dans l'ordre des Chartreux.

Sainte Thérèse, qui travaillait alors à la réforme du Carmel, eut occasion de faire un voyage à Médina-del-Campo. Ce qu'elle avait entendu dire de notre saint religieux, lui inspira le désir de le voir et de s'entretenir avec lui. Elle lui dit que Dieu l'avait appelé à se sanctifier dans l'ordre de Notre-Dame du Carmel ; qu'elle était autorisée par le général à établir deux maisons réformées pour les hommes, et qu'il devait être le premier instrument que le Ciel employerait à cet important ouvrage. Peu de temps après, elle fonda son premier monastère d'hommes dans une maison pauvre du village de Durvelle. Jean de la Croix s'y retira. Deux mois s'étaient à peine écoulés, que quelques autres religieux vinrent l'y joindre. Ils renouvelèrent tous leur profession, le premier Dimanche de l'Avent, en 1568. Telle fut l'origine des Carmes déchaussés, dont l'institut fut approuvé par Pie V, et confirmé en 1580 par Grégoire XIII. Les austérités de ces premiers Carmes réformés étaient portées si loin, que sainte Thérèse crut nécessaire de leur pres-

crire une mitigation. L'odeur de leur sainteté se répandit bientôt dans toute l'Espagne. Sainte Thérèse fut obligée de fonder trois autres monastères, le premier à Pastrane, le second à Manrèse, et le troisième à Alcala. Elle transféra celui de Durvelle à Manrèse.

L'exemple et les exhortations de Jean inspiraient aux autres religieux l'esprit de retraite, d'humilité et de mortification. Son amour pour la croix éclatait dans toutes ses actions, et il l'augmentait tous les jours, en méditant sur les souffrances de Jésus-Christ. Il travaillait sans cesse à former en lui une ressemblance parfaite avec Jésus-Christ crucifié. Pour purifier entièrement son cœur, Dieu le fit passer par les plus rigoureuses épreuves, tant intérieures qu'*extérieures*; et c'est la conduite qu'il tient ordinairement à l'égard des âmes qu'il destine à une sainteté éminente, et qu'il veut combler de grâces extraordinaires.

Le Saint, après avoir goûté les douceurs de la contemplation, se vit privé de toute dévotion sensible. Cette sécheresse spirituelle fut suivie du trouble intérieur de l'âme, de scrupules, et du dégoût des exercices de piété, que le serviteur de Dieu n'abandonna cependant jamais. En même temps, les démons l'assaillirent par les plus violentes tentations, et les hommes le persécutèrent par la calomnie : mais les scrupules et la désolation intérieure furent les plus terribles de toutes ses peines. Il semblait au Saint voir l'enfer ouvert et prêt à l'engloutir. On trouve dans son livre intitulé *la Nuit obscure*, une description admirable des angoisses que cet état fait éprouver. Elles sont connues plus ou moins des âmes contemplatives ; cette épreuve a coutume de précéder la communication des grâces spéciales que Dieu leur accorde. Ce fut par là que Jean de la Croix parvint à ce dénûment, à cette pauvreté d'esprit, à ce renoncement à toutes les affections terrestres, à cette entière conformité à la volonté de Dieu, qui est fondée sur la des-

truction de la volonté propre, à cette patience héroïque, à cette courageuse persévérance. Les rayons de la lumière divine percèrent enfin les ténèbres dont le saint religieux était environné, et il se trouva comme transporté dans un paradis de délices. Mais de nouvelles ténèbres succédèrent aux premières; les peines intérieures et les tentations qui les accompagnèrent, furent si violentes, que Dieu parut avoir abandonné son serviteur, et être devenu insensible à ses soupirs et à ses larmes. Il tomba dans une tristesse si profonde, qu'il serait mort de douleur, si la grâce ne l'eût soutenu. Le calme revint et fut suivi de consolations. Jean de la Croix sentit alors plus que jamais l'avantage des souffrances, et sur-tout des épreuves intérieures; il comprit combien elles servaient à purifier l'âme de ses imperfections; toujours recueilli, parce qu'il était toujours en la présence de Dieu, son cœur brûlait du feu de la divine charité : il était enflammé d'un ardent désir d'imiter Jésus souffrant, de porter sa croix, de partager ses humiliations, de servir le prochain pour l'amour de lui : rien ne lui paraissait devoir résister à son courage; il jouissait d'une paix inaltérable, et souvent il était élevé dans les transports d'amour à l'union divine, ce qui est le plus sublime degré de la contemplation. Quelquefois les douceurs de cet amour faisaient sur son âme une impression si vive, qu'elle était comme plongée dans un torrent de délices, sans cesser cependant d'éprouver la peine qu'il appelle la blessure de l'amour. Il explique ceci lui-même, en disant qu'il paraît à l'âme dans cet état, qu'elle est blessée par des traits de feu qui la laissent se consumer tout entière d'amour; et elle est si enflammée, qu'il lui semble qu'elle sort d'elle-même, et qu'elle commence à devenir une nouvelle créature.

La vie de Jean de la Croix offre une vicissitude continuelle de croix et de privations, de visites et de faveurs

célestes. Jamais il n'en reçut d'extraordinaire, qu'elle n'eût été précédée de quelque grande tribulation. Telle est au reste la conduite que tient la Providence à l'égard de ceux qui doivent parvenir à une éminente sainteté. Dieu, par les visites sensibles de sa grâce, excite une âme à courir dans les voies de son amour, comme il perfectionne sa vertu par les tribulations. C'est ainsi que le diamant reçoit son lustre et son éclat, du marteau et du ciseau de celui qui le travaille.

Sainte Thérèse se servit utilement de Jean de la Croix pour le succès de la réforme qu'elle établissait. Elle éprouvait de grandes difficultés de la part du couvent d'Avila, où elle avait fait sa première profession. L'évêque de cette ville crut qu'il était nécessaire qu'elle en fût prieure, du moins pour retrancher les fréquentes visites des séculiers. Il y envoya Jean de la Croix, et l'en fit directeur en 1576. Il eut bientôt engagé les religieuses à renoncer au parloir, et à corriger tous les abus que doit proscrire une vie de retraite et de pénitence. Il prêchait avec tant d'onction, qu'on venait de toutes parts l'entendre avec empressement. Plusieurs personnes du monde lui confièrent la direction de leur conscience.

Mais Dieu l'affligea par de nouvelles peines, en permettant qu'il trouvât des persécuteurs dans ses propres frères. Les anciens Carmes s'opposaient à la réforme ; et quoiqu'elle eût été entreprise par sainte Thérèse, de l'agrément et avec l'approbation du général, ils la traitaient de rebellion contre l'ordre. Aussi dans leur chapitre tenu à Placentia, condamnèrent-ils Jean de la Croix, comme un fugitif et un apostat. Des officiers de justice, venus de leur part, l'enlevèrent tumultueusement du couvent, et le traînèrent en prison. Mais connaissant la vénération dont le peuple d'Avila était pénétre pour lui, ils le firent conduire à Tolède, où il fut renfermé dans une cellule, qui ne re-

cevait le jour que par une ouverture très-étroite. Pendant les neuf mois qu'il y resta, on ne lui donna pour nourriture que du pain, de l'eau et quelques petits poissons. Il recouvra cependant la liberté par le crédit de sainte Thérèse, et par une protection visible de la Mère de Dieu. Il fut favorisé, durant sa captivité, des plus abondantes consolations du Ciel, ce qui lui faisait dire depuis : « Ne » soyez point étonné si je montre tant d'amour pour les » souffrances : Dieu m'a donné une haute idée de leur mé- » rite et de leur valeur, lorsque j'étais en prison à Tolède. »

A peine eut-il été mis en liberté, qu'il fut établi supérieur du petit couvent du Calvaire, situé dans un désert. En 1579, il fonda celui de Baéza. Deux ans après on lui confia la conduite du couvent de Grenade. On l'élut, en 1585, vicaire provincial d'Andalousie, et premier définiteur de l'ordre, en 1588. Ce fut dans le même temps qu'il fonda le couvent de Ségovie. Les divers emplois qu'il exerça ne lui firent jamais rien diminuer de ses austérités. Il ne dormait que deux ou trois heures chaque nuit, et passait le reste en prière devant le Saint-Sacrement. On ne se lassait point d'admirer son humilité, son amour pour l'abjection, sa ferveur et son zèle dans tous ses exercices, et un désir insatiable de souffrir. « Nous voyons, disait-il, » ordinairement, par l'exemple de Jésus-Christ et des mar- » tyrs, que souffrir pour Dieu est le caractère distinctif » de l'amour divin. Les persécutions sont des moyens pour » parvenir à la connaissance du mystère de la croix, une » condition nécessaire pour comprendre la sagesse de Dieu » et son amour. » Ayant un jour entendu Jésus-Christ lui demander quelle récompense il désirait de ses travaux : « Seigneur, répondit-il, je n'en veux point d'autre que de » souffrir et d'être méprisé pour votre amour. » Le nom seul de croix le fit tomber en extase, en présence de la mère Anne de Jésus. Il y avait trois choses qu'il deman-

dait souvent à Dieu : la première, de ne passer aucun jour de sa vie sans souffrir quelque chose ; la seconde, de ne point mourir supérieur; la troisième, de finir sa vie dans l'humiliation, la disgrâce et le mépris. La vue seule d'un crucifix suffisait pour lui donner des ravissemens d'amour, et le faire fondre en larmes. La passion du Sauveur était le sujet ordinaire de ses méditations, et il recommandait fortement cette pratique dans ses écrits. Sa confiance en Dieu lui fit donner plusieurs fois aux pauvres ce qui lui était nécessaire à lui-même, et il en fut récompensé par des grâces miraculeuses. Il appelait cette confiance en Dieu, le patrimoine des pauvres, et sur-tout des personnes religieuses. Le feu de l'amour divin brûlait tellement son cœur, que ses paroles en embrasaient ceux qui l'écoutaient. Tout absorbé en Dieu, il fallait qu'il se fît violence pour s'entretenir d'affaires temporelles, et quelquefois il était incapable de le faire, lorsqu'il venait de prier. Alors il s'écriait comme hors de lui-même : « Prenons l'essor, élevons » nous en haut; que faisons-nous ici, mes chers frères? » Allons à la vie éternelle. » Son amour pour Dieu se manifestait en certaines occasions par des traits de lumière qui éclataient sur son visage. Une personne de distinction en fut un jour si frappée, qu'elle prit sur-le-champ la résolution de quitter le monde pour entrer dans l'ordre de saint Dominique. Une dame qui se confessait à lui, éprouva la même impression pour la même cause, elle renonça tout à coup aux parures mondaines, et se consacra à Dieu dans la retraite, au grand étonnement de toute la ville de Ségovie. Son cœur était comme une immense fournaise d'amour qu'il ne pouvait contenir en lui-même, et qui éclatait au-dehors par des signes extérieurs dont il n'était pas le maître. On n'admirait pas moins son amour pour le prochain, sur-tout pour les pauvres, les malades et les pécheurs; il était rempli d'affection et de tendresse pour ses

ennemis, et il leur rendait toujours le bien pour le mal; il était rigide observateur de la pauvreté, afin de se préserver de tout attachement aux choses terrestres. Tout l'ameublement de sa cellule consistait en une image de papier, une croix faite de jonc, et un lit très-grossier. Il choisissait le bréviaire et l'habit les plus usés. Le profond sentiment pour la religion, dont il était pénétré, lui inspirait un respect extrême pour tout ce qui appartenait au culte divin. Par le même motif, il tâchait de sanctifier toutes ses actions. Il passait la plus grande partie du jour et de la nuit en prières, et souvent devant le Saint-Sacrement. Enfin, il pratiquait la vraie dévotion dont il a lui-même tracé le caractère, en disant qu'elle est humble et ennemie de l'éclat; qu'elle aime le silence et fuit l'activité; qu'elle se défait de tout attachement; qu'elle hait la singularité ou la présomption; qu'elle se défie d'elle-même; qu'elle suit avec ardeur les règles saintes et communes. L'expérience dans les choses spirituelles, et plus encore la lumière du Saint-Esprit, lui avaient communiqué le don de discerner les esprits, et il n'aurait pas été facile de lui en imposer sur ce qui venait ou ne venait pas de Dieu. Il découvrit plus d'une fois que de prétendues visions sur lesquelles on l'avait consulté, n'étaient que des illusions.

Dans le chapitre de l'ordre, tenu à Madrid en 1591, Jean de la Croix dit avec liberte son avis contre les abus que quelques-uns des chefs toléraient, ou voulaient introduire. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les mauvaises dispositions où l'on était à son égard. On le dépouilla de tous les emplois qu'il avait dans l'ordre. Le Saint se vit avec joie réduit à l'état de simple religieux. Il se retira dans le couvent de Pegnuela, situé dans les montagnes de Sierra-Moréna, et fort solitaire (1).

(1) Ce fut dans cette solitude que Jean de la Croix mit la dernière

Il plut à Dieu de consommer la vertu de son serviteur par une seconde épreuve qui lui vint encore de la part de

---

main aux traités mystiques qui composent le recueil de ses ouvrages, imprimés en 2 volumes in-4°.

Les deux premiers ont pour titre, *de la Nuit obscure* et *de la montée du Carmel*. Il y est traité des épreuves intérieures et des angoisses, par lesquelles une âme est purifiée des affections terrestres, et disposée à la prière surnaturelle.

Dans les autres, intitulés : l'*Exposition des Cantiques*, et *la vive flamme d'amour*, l'auteur explique les opérations du Saint-Esprit dans les impressions surnaturelles, et tous les degrés de l'union divine dans la prière. On ne peut décrire les communications secrètes d'une âme dans cet état, et il n'y a que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de s'en former une idée. C'est pour ces personnes que le Saint a écrit les ouvrages dont nous parlons. Ils leur seront sans doute utiles ; mais ils pourraient devenir nuisibles à ceux qui ne sont point dans le même cas, et qui sont facilement les dupes de leur imagination ; ils le deviendraient sur-tout aux enthousiastes, qui abusent de ce qu'ils n'entendent point pour étayer leurs illusions.

D'après les maximes des docteurs les plus expérimentés de la théologie mystique, nous apprendrons à connaître les avantages des épreuves intérieures, qui sont plus rigoureuses que les tribulations extérieures et même que les travaux et les croix d'une vie apostolique. C'est par-là que Dieu conduit au parfait crucifiement de l'amour de soi-même, les âmes qu'il veut combler de faveurs spéciales. Mais ces grâces extraordinaires ne sont point nécessaires pour la sainteté la plus parfaite ; il en résulterait même de grands dangers, si elles n'étaient jointes à l'obéissance et à l'humilité. Lorsque ces effets extraordinaires ne produisent point de progrès dans la vertu, et que ceux qui les éprouvent ne sont point parfaitement humbles, on doit les regarder comme des illusions. Il faut en juger d'après la règle que donnait saint Paul par rapport aux dons extérieurs communs dans la primitive Église. Personne ne doit désirer, ni rechercher les grâces dont nous parlons : ce serait présomption. Quand on est favorisé, il y aurait de l'orgueil à s'estimer meilleur que les autres, ou à se préférer à eux. Il ne faut point se reposer en elles, mais dans la pratique de la loi divine, dans l'obéissance et dans l'humilité. Soyons enfin persuadés qu'on ne va au ciel que par les croix et les tribulations ; mais que Dieu, par sa miséricorde et par condescendance pour notre faiblesse, en adoucit l'amertume par sa présence, et par les consolations qui en sont la suite.

ses propres frères. Jean de la Croix regardait comme un bonheur son exil à Pegnuela. Il excusait les auteurs de sa

---

On doit, en lisant les livres de piété, être en garde contre les erreurs des faux mystiques, c'est-à-dire, des quiétistes et des sémi-quiétistes.

Michel Molinos fut l'auteur de l'hérésie et du fanatisme des quiétistes. C'était un prêtre espagnol qui s'acquit à Rome la réputation d'un grand directeur. Il publia un livre intitulé *la conduite spirituelle*, où il prétendait établir un système de contemplation parfaite; sa doctrine peut se réduire à trois chefs. 1° La contemplation parfaite est un état où l'âme ne raisonne point; elle ne réfléchit ni sur Dieu, ni sur elle-même, mais elle reçoit passivement l'impression de la lumière céleste, sans exercer aucuns actes, étant dans une inattention et une inaction entières. C'est ce que Molinos appelle *quiétude*. Ce principe est visiblement faux et illusoire. Quelles que soient les impressions ou communications spirituelles, quelqu'affranchie que l'âme soit des sens, quelqu'élevée qu'on la suppose au-dessus des objets extérieurs qui agissent sur les organes, elle exerce toujours son entendement et sa volonté par des actes d'adoration, d'amour, de louanges, etc. C'est un point démontré d'après les maximes et le témoignage de sainte Thérèse et de tous les vrais contemplatifs.

2° Molinos enseigne qu'une âme, dans l'état de parfaite contemplation, ne désire rien, pas même son propre salut, et qu'elle ne craint rien, pas même l'enfer. Cette doctrine, qui entraine les conséquences les plus pernicieuses, est hérétique. Le précepte et l'obligation constante d'espérer le salut par Jésus-Christ, est un article de foi. C'est une folie et une impiété de prétendre qu'une indifférence totale est un état de perfection. La sollicitude qui tombe sur les choses de devoir, ne serait donc plus un précepte? L'homme pourrait donc être déchargé de l'obligation de cette charité qu'il doit à Dieu et à lui-même, et par laquelle il est tenu au-dessus de toutes choses de désirer son salut, le règne éternel de Dieu dans son âme, et de travailler à mériter l'un et l'autre?

3° C'est tomber également dans l'hérésie, que de dire avec Molinos, que dans l'état qu'il appelle de parfaite contemplation, l'usage des sacremens et la pratique des bonnes œuvres deviennent indifférens, et que les représentations et les impressions les plus criminelles qui arrivent dans la partie sensitive de l'ame, sont étrangères à la partie supérieure, et ne sont point des péchés; comme si la partie sensitive de l'âme ne devait point être soumise à la partie raisonnable ou supérieure; comme si l'âme devait être indifférente à ce qui se passe en elle. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abo-

disgrâce, et il empêchait ses amis d'écrire au père vicaire général, pour lui faire connaître les injustices dont il était

---

minations des gnostiques ; mais d'autres le justifient sur ce point, et soutiennent qu'il n'a pas admis cette horrible conséquence. Voyez le P. d'Avrigny, le P. Honoré de Sainte-Marie, etc.

En 1687, Innocent XI proscrivit soixante-huit propositions extraites du livre de Molinos, comme respectivement hérétiques, scandaleuses et blasphématoires. L'auteur lui-même fut condamné à Rome par l'inquisition ; il rétracta ses erreurs, et mourut en prison en 1696. Voyez d'Argentré, *Collect. Judiciorum de novis erroribus*, t. III, part. 2, p. 402, et Steyaert, *Prop. damnat.* p. 1.

Le sémi-quiétisme devint fameux par le nom de Fénélon, qui en prit quelque temps la défense. Madame Guyon publia deux ouvrages intitulés, l'un, *Moyen court et facile de faire oraison* ; l'autre, *Cantique des Cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique*. Le bruit qu'ils firent détermina Louis XIV à donner un ordre pour qu'elle fût renfermée dans un monastère. Peu de temps après on lui rendit la liberté. Ce fut alors qu'elle fit connaissance avec le célèbre Fénélon. Elle publia l'*ancien Testament avec des explications* ; *sa vie*, écrite *par elle-même*, et d'autres ouvrages qui décelaient de l'esprit et une imagination exaltée. Elle soumit sa doctrine au jugement de Bossuet, qui passait pour le théologien le plus exact de la France. L'évêque de Meaux, le cardinal de Noailles, Fénélon, nouvellement nommé archevêque de Cambrai, et Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, furent chargés d'examiner ses livres. Ils dressèrent après cet examen trente-quatre articles contenant les vraies maximes sur la vie spirituelle, et les signèrent à Issy, en 1695. Ils sont connus sous le nom d'*articles d'Issy*. Voyez d'Argentré, *Collect. Judiciorum de nov. error.* t. III ; Du Plessis, *Hist. de Meaux*, tom. I, p. 492 ; d'Avrigny, *Mem. Chr.*, tome III et IV.

Durant les conférences qui se tinrent à ce sujet, Bossuet et Fénélon eurent de fréquentes disputes pour et contre l'amour désintéressé, ou de pure bienveillance. Le second prit jusqu'à un certain point la défense de Madame Guyon. Enfin, il publia, en 1697, ses *Maximes des Saints*, où il avançait une espèce de sémi-quiétisme. Les clameurs qui s'élevèrent à cette occasion, attirèrent à l'auteur la disgrâce de Louis XIV, et le livre des *Maximes des Saints* fut condamné par Innocent XII, le 12 Mars 1699. Fénélon se soumit avec docilité, et condamna lui-même son propre ouvrage. Cette soumission le couvrit de gloire aux yeux de ceux qui connaissent la vraie grandeur d'âme, et qui savent apprécier

la victime. Il avait pour principaux ennemis deux religieux de l'ordre qui avaient un grand crédit, et qui étaient d'au-

---

les motifs qui dirigèrent alors sa conduite. Le Pape censura vingt-trois propositions extraites du livre *des Maximes des Saints*, comme respectivement téméraires, pernicieuses dans la pratique, et erronées : mais aucune ne fut qualifiée hérétique.

La principale erreur des sémi-quiétistes consiste à croire que dans l'état de parfaite contemplation, l'âme est tellement anéantie devant Dieu, et tellement résignée à sa volonté, qu'il lui est indifférent d'être damnée ou sauvée. On voit que cette erreur monstrueuse détruit le précepte de l'espérance chrétienne. Les préceptes divins ne sont point contraires les uns aux autres; ils se tiennent et se fortifient mutuellement. Ce serait un blasphème de prétendre que Dieu permettant le péché, comme proviseur universel, nous pouvons nous y complaire lorsqu'il est commis par les autres. Dieu ne damne personne que pour le péché et l'impénitence finale. Ainsi, quand nous adorons la justice et la sainteté de Dieu, nous devons rejeter le péché avec la plus vive horreur, et craindre la damnation comme le plus grand des maux, la grâce nous mettant en état d'éviter l'un et l'autre. Que devient donc cette prétendue résignation, dont la pensée seule fait frissonner la piété? On ne trouve point de pareils blasphêmes dans sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, etc. S'il y a des expressions peu exactes dans les ouvrages de quelques mystiques, comme dans ceux de Bernières, et dans la traduction italienne du livre de Boudon, intitulé, *Dieu seul,* il faut les corriger, d'après les maximes de la sainte théologie.

Pour revenir à Fénélon, il avait été trompé par une édition falsifiée des *Entretiens spirituels* de saint François de Sales, que Drobet donna à Lyon en 1628. Sainte Françoise de Chantal, et Jean-François de Sales, alors évêque de Genève et frère du Saint, portèrent leurs plaintes à Louis XIII, sur cette falsification. Le privilége accordé pour l'édition dont il s'agit, fut révoqué par des lettres patentes données la même année et datées du camp de la Rochelle. Cœursillys fit imprimer à Lyon en 1629, les vrais entretiens spirituels de saint François de Sales, par ordre de sainte Françoise de Chantal. Cela n'a pas empêché que l'édition falsifiée n'ait reparu plusieurs fois. C'est de cette édition que Fénélon se servit, ce qui donna lieu à Bossuet de l'accuser de falsifier l'ouvrage du saint évêque de Genève. Voyez le *Journal de Trév.* 1755, *Juillet*, p. 1609.

La distinction de l'amour de *chaste désir* et de *bienveillance* est fameuse dans l'école : par le premier, la créature aime Dieu, comme

tant plus redoutables, qu'ils cachaient leurs mauvaises dispositions sous l'apparence du zèle. Enflés d'orgueil à cause

---

son propre bien, c'est-à-dire, dans la vue de jouir de lui, ou parce qu'elle possédera Dieu, et trouvera en lui son parfait bonheur; ou en d'autres termes, parce que Dieu est le bien de la créature en cette vie et en l'autre. Par l'amour de *bienveillance*, la créature aime Dieu purement pour l'amour de lui-même, ou parce qu'il est infiniment bon en lui-même. Ce second amour est appelé amour pur, amour désintéressé, amour de charité. Le premier amour est d'un ordre inférieur, et il appartient, selon plusieurs théologiens, à l'espérance, et non à la charité. Il y en a qui soutiennent qu'il ne peut arriver à un tel degré de perfection, qu'il soit un amour de Dieu au-dessus de toutes choses; la raison qu'ils en apportent, c'est que celui qui aime Dieu purement parce qu'il est *son propre* bien, ou à cause de la jouissance de Dieu, ne l'aime *point pour* la bonté incréée de Dieu même, qui est le motif de la charité; il ne l'aime pas plus qu'il n'en aime la jouissance, quoiqu'il ne fasse point de semblable comparaison; il ne forme pas non plus, soit directement, soit interprétativement, d'acte par lequel il n'aime pas Dieu plus qu'il n'en aime la possession, ce qui serait criminel et extrêmement contraire à l'ordre. Ainsi cet amour est bon; il est d'obligation; il fait partie de l'espérance; il dispose l'âme à l'amour de charité.

Bossuet reconnaît la distinction des motifs de l'amour de chaste désir et de bienveillance; mais il dit qu'on ne peut former d'acte du second, qu'il ne renferme expressément un acte du premier, parce que personne ne peut aimer aucun bien, sans désirer en même temps de le posséder, ou de s'unir à lui; parce que personne ne peut aimer le bien d'un autre purement comme le bien d'un autre. Ceci est vrai dans le sens où le bien d'un autre détruirait ou exclurait l'amour de son propre bien. De là vient que *l'habitude* de l'amour de bienveillance doit renfermer *l'habitude* de l'amour de désir, mais l'acte de l'un peut être et est souvent *exercé sans* l'acte de l'autre; parce que le bien est aimable en lui-même, et pour lui-même; et c'est le sentiment commun des théologiens. Cependant l'opinion de Bossuet, qui prétend qu'un *acte* d'amour de bienveillance ou de charité est inséparable d'un *acte* d'amour de désir, n'a point été censurée. Elle a été depuis défendue par le P. Honoré de Sainte-Marie, dans sa *tradition sur la contemplation*. Noris a été plus loin encore dans sa seconde lettre sur l'amour divin, puisqu'il a soutenu que les créatures, en aimant Dieu, ne considèrent dans ses perfections que leur propre bien.

On conseilla à Fénélon de faire diversion, en attaquant à Rome les

de leur savoir et des applaudissemens qu'ils s'attiraient par leurs sermons, ils avaient sécoué le joug de la règle, et

---

sentimens et les livres de Bossuet, et en le convainquant de détruire la charité pour établir l'espérance. Mais le pieux archevêque de Cambrai ne voulut plus user de récrimination *contre un frère.* Comme on l'exhortait à se tenir en garde contre les artifices des hommes, que l'expérience lui avait si bien appris à connaître, il fit cette belle réponse : *Moriamur in simplicitate nostrâ :* mourons dans notre simplicité. M. de Glaville, auteur du *traité du vrai mérite,* observe à l'occasion de cette célèbre dispute, que le public accusa quelques-uns des adversaires de Fénélon, d'avoir manqué de charité dans la conduite qu'ils tinrent, et que si Fénélon erra dans la théorie, ce fut un excès de charité qui l'emporta trop loin.

Au reste, l'archevêque de Cambrai profita de cette dispute, pour se confirmer dans la pratique de la simplicité, de l'humilité, du détachement des choses de ce monde. On fut surpris du degré de perfection où il porta ces vertus.

Nous ne parlerons point ici de la distinction des motifs de notre amour pour Dieu dans la pratique ; ces sortes de questions ne produisent aucun fruit, et peuvent devenir dangereuses. Ce qui doit nous intéresser, c'est de mourir de plus en plus à nous-mêmes, de purifier nos cœurs, d'appliquer notre entendement à la contemplation des perfections divines et des mystères de la foi, de consacrer nos affections au saint amour, et d'en produire les différens actes. En blâmant les extravagances des faux mystiques, nous ne devons point craindre les excès dans la pratique de l'amour divin. Cet amour ne saurait aller trop loin, puisque, suivant saint Bernard, la mesure de notre amour pour Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. Les transports de *pur* amour ne nous égareront point, tant que nous serons conduits par l'obéissance et l'humilité. Dans les disputes qui s'élèvent sur ces matières, il faut prendre garde de perdre la charité, de se laisser aller à l'envie et à l'orgueil, de s'écarter des règles de la modération. Il n'est malheureusement que trop ordinaire de voir les plus beaux génies s'embarrasser dans des subtilités, aux dépens de la vertu, quelquefois du bon sens et de la raison même.

On peut voir, sur le quiétisme les ouvrages que Bossuet a composés sur cette matière, et principalement ses *mystici in tuto*, où cet auteur est plus exact sur cette matière que dans quelques-uns de ses autres écrits. Voyez aussi les *Mémoires historiques et dogmatiques du père d'Avrigny*, t. III et IV ; D. Toussaints du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. I, p. 485 ; et les différentes vies de Fénélon.

ne remplissaient plus leurs devoirs. Jean de la Croix, étant provincial d'Andalousie, les reprit souvent de ce désordre. Voyant l'inutilité de ses représentations, il usa de son autorité; il leur défendit de prêcher et de sortir de leur couvent. Mais au lieu de se soumettre avec docilité, ils conçurent une haine implacable contre leur supérieur. Ils regardèrent le traitement qu'ils subissaient à juste titre, comme l'effet de l'injustice. Ils se plaignirent hautement des entraves qu'on mettait à leur zèle, affectant que Dieu ne bénit les fonctions du saint ministère, qu'autant qu'elles sont accompagnées de la défiance de soi-même et d'une humilité profonde. Cette présomption les précipita dans d'autres excès plus criminels encore, et qu'ils tâchaient de pallier sous le nom de vertu.

Un d'entre eux, profitant de la disgrâce actuelle du Saint, publia dans toute la province qu'il avait des raisons suffisantes pour le faire chasser de l'ordre, et il peignait sa conduite sous les couleurs les plus odieuses. Jean de la Croix ne répondit autre chose aux accusations intentées contre lui, sinon qu'il souffrirait avec joie les peines qu'on lui inffligerait. On l'abandonna bientôt. Tous craignaient de paraître avoir quelque commerce avec lui, pour ne pas être enveloppés dans la même disgrâce. Il n'avait d'autre consolation que la prière, où il puisait les grâces qui lui faisaient supporter ses souffrances avec patience et même avec joie. La vérité cependant se fit jour, et l'innocence triompha. Le Saint, pendant cette épreuve, reçut du Ciel les faveurs les plus signalées : il comprit par sa propre expérience, qu'une âme qui sert Dieu est toujours dans la joie, et qu'elle ne cesse de chanter avec une nouvelle ardeur et un nouveau plaisir, de nouveaux cantiques d'amour et de jubilation (2).

---

(2) Saint Jean de la Croix, *vive flamme d'amour*, p. 523.

Il se livra tout entier dans sa retraite à la pratique des austérités et à l'exercice de la contemplation. Enfin , il tomba malade, et il ne put long-temps cacher son état. Comme il ne trouvait point de secours à Pegnuela , son provincial lui proposa de quitter cette maison, et lui laissa la liberté de se retirer soit à Baëza , soit à Ubéda. Il semblait naturel qu'il choisît le couvent de Baëza , et parce qu'il y aurait été fort commodément, et parce que le prieur était son ami intime. Il préféra cependant celui d'Ubéda qui était pauvre , et que gouvernait un des deux religieux dont nous avons parlé. Ce fut l'amour des souffrances qui détermina son choix. La fatigue du voyage augmenta considérablement l'inflammation qu'il avait à une jambe, et qui fut bientôt accompagnée d'ulcères. Il fallut en venir à des opérations douloureuses qu'il supporta sans se plaindre et même sans pousser un soupir. La fièvre d'ailleurs ne lui permettait pas de goûter un moment de repos. Au fort de ses peines , il baisait son crucifix, et le pressait sur son cœur. Le prieur, oubliant à son égard tout sentiment d'humanité, le traitait de la manière la plus indigne : il défendait aux autres religieux d'aller le voir. Il changea l'infirmier, parce qu'il le servait avec charité; il le renferma dans une petite cellule , et ne lui parlait que pour l'accabler de reproches outrageans. Il ne lui fournissait que ce qui était absolument nécessaire pour ne pas mourir , et lui refusait les adoucissemens qu'on lui envoyait du dehors. Jean de la Croix souffrit ce barbare traitement avec joie. Pour perfectionner son sacrifice, Dieu l'abandonna quelque temps à cet état de désolation intérieure qu'il avait autrefois éprouvé ; mais son amour et sa patience n'en devinrent que plus héroïques.

Le provincial étant venu au couvent d'Ubéda , apprit avec indignation ce qui se passait. Il fit ouvrir la porte de la cellule où était le serviteur de Dieu, en disant qu'un

pareil modèle de vertus ne devait pas seulement être connu de ses frères, mais du monde entier. Le prieur d'Ubéda reconnut l'indignité de sa conduite, demanda pardon au Saint, reçut avec docilité ses instructions, et ne cessa de déplorer depuis ses égaremens passés.

Quant à Jean de la Croix, nous ne pouvons mieux peindre ce qu'il éprouva dans ses derniers momens, qu'en rapportant ce qu'il dit de la mort d'un Saint (3). « Le parfait » amour de Dieu rend la mort agréable, et y fait trouver » les plus grandes douceurs. Ceux qui aiment ainsi, meu- » rent avec de brûlantes ardeurs, et quittent ce monde » avec un vol impétueux, par la véhémence du désir qu'ils » ont de se réunir à leur Bien-aimé. Les fleuves d'amour » *qui sont* dans leur cœur, sont prêts à se déborder pour » entrer dans l'océan d'amour. Ils sont si vastes et si tran- » quilles, qu'ils paraissent être alors des mers calmes. » L'âme est inondée d'un torrent de délices, à l'approche » du moment où elle va jouir de la pleine possession de » Dieu. Sur le point d'être affranchie de la prison du corps » presqu'entièrement brisé, il lui semble qu'elle contem- » ple déjà la gloire céleste, et que tout ce qui est en elle, » se transforme en amour. » Deux heures avant sa mort, notre Saint récita tout haut le psaume *Miserere* avec ses frères. Il se fit lire ensuite une partie du livre du Cantique des Cantiques; et pendant cette lecture, il ressentait les plus vifs transports de joie. A la fin il s'écria : *Gloire à Dieu!* puis pressant le crucifix sur son cœur, il dit : *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains*, et expira tranquillement, le 14 Décembre 1591, à l'âge de 49 ans, après en avoir passé vingt-huit dans la vie religieuse.

Sainte Thérèse dit, en parlant de lui dans ses lettres et dans ses autres ouvrages, qu'il était un Saint, même avant

---

(3) *Vive flamme d'amour*, p. 506.

d'avoir embrassé la réforme; que c'était une des âmes les plus pures de l'Eglise; que Dieu lui avait communiqué de grands trésors de lumières, et que son entendement fut rempli de la science des Saints.

Dieu le glorifia, après sa mort, par plusieurs miracles, dont un fut opéré en 1705, sur une religieuse de l'Annonciade, à Neuf-Château, en Lorraine. Cette fille était attaquée d'une paralysie. Elle fit à saint Jean de la Croix une neuvaine, à la fin de laquelle elle fut guérie. L'évêque de Toul constata juridiquement la vérité de ce miracle.

Le serviteur de Dieu fut canonisé par Benoît XIII, en 1726, et sa fête fut fixée au 24 de Novembre dans le bréviaire romain. Son corps se garde à Ségovie.

On trouve dans sa vie, par le père Dosithée de Saint-Alexis, l'histoire de ses révélations et de ses miracles, avec une notice exacte de ses écrits et de sa théologie mystique.

L'esprit du christianisme est l'esprit de la croix. Les chrétiens doivent vivre et mourir sur la croix, ou du moins dans l'esprit de la croix. Jésus-Christ nous a mérité toutes les grâces que nous recevons, en souffrant pour nous, et c'est en souffrant avec lui que nous nous en rendons dignes. Aussi le Sauveur a-t-il déclaré que les afflictions seraient le partage de ses plus fidèles serviteurs, en leur annonçant toutefois qu'il les en dédommagerait au centuple par ses consolations. La Sainte-Vierge, les apôtres et les plus grands Saints ont bu dans cette coupe, à proportion du degré de faveur auquel ils devaient être élevés. L'éminente sainteté est toujours précédée par de rudes épreuves. Citons des exemples plus récens. M. Henri Boudon, archidiacre d'Evreux, qui fit de si grands progrès dans la vie intérieure, comme on le voit par son *règne de Dieu dans une âme*, et par ses autres ouvrages, fut calomnié, persécuté par son propre évêque, et chassé avec une telle ignominie, que personne, pour ainsi dire, n'osait plus

lui donner l'hospitalité. Il éprouva de plus les angoisses de la désolation intérieure qu'il a décrites d'après sa propre expérience, dans ses *saintes voies de la croix*. N'oublions pas un autre contemplatif du dernier siècle, M. de Bernières-Louvigny, gentilhomme de Normandie, et trésorier de France à Caen. Il fut dans la vie spirituelle le maître de M. Boudon et de plusieurs autres ecclésiastiques, qui devinrent célèbres par une rare piété; brûlant de zèle pour la propagation de l'Evangile, il envoya des missionnaires dans les Indes orientales et occidentales, ainsi que dans d'autres régions étrangères. Il parvint, quoique laïque, à la perfection de la vie intérieure; et les moyens qu'il employa pour y parvenir, furent une humilité profonde, un entier détachement de la terre, l'exercice continuel de la prière et de la méditation. Mais cette préparation aux grâces sublimes qu'il reçut, aurait encore été imparfaite, s'il n'eût passé par le feu des tribulations, et si, par le bon usage qu'il en fit, il n'eût achevé dans son cœur le crucifiement du vieil homme. On peut dire la même chose de tous les Saints; mais ils trouvaient dans la divine charité de quoi se payer avec usure de tout ce qui leur en coûtait. L'amour est à lui-même sa propre récompense; c'est un feu qui est son propre aliment (4).

(4) Il convient de rappeler à cette occasion l'admirable sœur laie, morte, il y a quelques années, à Dülmen. Elle aussi eut à souffrir des maux inexprimables et de nombreuses persécutions, pour pouvoir se montrer digne épouse de Jésus-Christ. Toutefois, ce n'est qu'en passant que nous appelons l'attention sur cette illustre servante de Dieu; nous espérons avec confiance qu'un homme instruit (M. Clément Brentano, de Francfort) nous donnera un jour une histoire détaillée de sa vie.

(*Note de l'édit. allem.*)

S. CHRYSOGONE, MARTYR.

Quatrième siècle.

L'Église a inséré le nom de saint Chrysogone dans le canon de la messe. Ce saint martyr fut arrêté à Rome, et décapité à Aquilée, durant la persécution de Dioclétien. Il est nommé dans l'ancien calendrier de Carthage du cinquième siècle, ainsi que dans tous les martyrologes d'Occident, écrits depuis ce temps-là. Il est fait mention de l'église dont il est titulaire à Rome, dans un concile tenu par le Pape Symmaque, et dans des lettres de saint Grégoire-le-Grand. Cette église est un titre de cardinal-prêtre. On y garde le chef de saint Chrysogone, dans une belle châsse; mais le corps du Saint est à Venise.

Ste FLORE ET Ste MARIE, VIERGES ET MARTYRES EN ESPAGNE.

L'AN 851.

Sous le règne d'Abdéramène II, Roi des Sarrasins de Cordoue, en Espagne, Flore, née d'un père mahométan, mais d'une mère chrétienne, fut élevée secrètement dans la véritable religion. Son propre frère la cita devant le cadi ou juge de la ville. Ce magistrat la fit battre de verges. On lui frappa aussi la tête de tant de coups, qu'on lui découvrit le crâne en plusieurs endroits. On la mit ensuite entre les mains de son frère, afin qu'il la fît renoncer au christianisme. Elle trouva le moyen de s'échapper, et de se retirer auprès d'une sœur à Ossaria. Quelque temps après

sa retraite, elle revint à Cordoue, où elle alla prier publiquement dans l'église du saint martyr Asciscle. Elle y trouva Marie, sœur du diacre Valabonse, lequel avait reçu depuis peu la couronne du martyre. Ces deux vierges, remplies de zèle pour la foi, convinrent de se présenter elles-mêmes à la cour du cadi. Elles furent renfermées dans un cachot obscur, où l'on ne laissait entrer que des femmes impies et corrompues. Saint Euloge, qui était aussi alors en prison, leur envoya son *exhortation au martyre.* Le cadi leur fit subir un nouvel interrogatoire, et les condamna à perdre la tête; la sentence fut exécutée le 24 Novembre 851. Ces deux Saintes sont nommées dans le martyrologe romain.

Voyez saint Euloge, *Memor.*, l. 2, c. 8.

S. POURÇAIN, ABBÉ EN AUVERGNE.

Vers l'an 540.

SAINT PORTIEN, vulgairement *saint Pourçain*, passa les premières années de sa jeunesse dans l'esclavage. Ayant depuis obtenu sa liberté, il prit l'habit dans un monastère voisin de la demeure de son maître. Ses éminentes vertus lui en firent donner le gouvernement après la mort de l'abbé. Son amour pour la pénitence éclata dans les austérités extraordinaires qu'il pratiqua. Thierri, Roi d'Austrasie, porta le ravage dans l'Auvergne en 520. Saint Pourçain alla le trouver pour lui demander la liberté des prisonniers. Le prince le reçut avec respect, et acquiesça à sa demande.

Le serviteur de Dieu mourut fort âgé, vers l'an 540, et sa sainteté fut attestée par divers miracles, au rapport de saint Grégoire de Tours. Son monastère prit son nom,

et donna naissance à la ville de Saint-Pourçain, en Auvergne, au diocèse de Clermont. Ce monastère ne subsiste plus depuis long-temps. A la fin du dernier siècle il y avait encore un prieuré, soumis à l'abbaye de Tournus, en Bourgogne.

On garde une partie des reliques du saint abbé dans l'église de Saint-Martin, à Laigle, en Normandie; le reste est dans l'église qui porte le nom du Saint, en Auvergne. Notre Saint est nommé en ce jour dans le martyrologe romain (1).

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Vit. Patr.* c. 5; Baillet, etc.

† S. SARIUS, PRÊTRE.

Septième siècle.

Ce saint prêtre et confesseur ne florissait pas au sixième ni au onzième siècle, mais, selon le sentiment le plus probable, au septième. On l'honore particulièrement à Lambres (1), village près de Douay, où l'on dit qu'il naquit d'une famille riche. Il est encore aujourd'hui le patron du village,

(1) Jacques Branche, dans ses *Vies des Saints d'Auvergne*, met à ce même jour la fête de saint Protais, reclus ou religieux de Combronde, prieuré dépendant de l'abbaye de Menat, en Auvergne. Il n'est connu que par ce qu'en dit saint Grégoire de Tours, dans la vie de saint Pourçain.

Usuard met aussi en ce jour la fête de saint Romain, prêtre de Blaye, au diocèse de Bordeaux, dont parle saint Grégoire de Tours, et dont Sigebert de Gemblours dit un mot dans sa chronique. Il fut disciple de saint Martin de Tours. Sigebert place sa mort en 385. On l'invoquait au sixième siècle contre les tempêtes et les naufrages. Saint Grégoire de Tours assure qu'étant en danger sur la Garonne, il fut sauvé par l'intercession de saint Romain. Voyez Baillet, etc.

(1) *Lambrensis villa.*

et une grande partie de ses reliques y repose. On y célèbre sa fête le vingt-troisième jour de Novembre, et en d'autres endroits le 24 du même mois.

Voyez la dissertation de Ghesquière dans les *Acta SS. Belgii selecta*, . V, p. 190-197.

---

25 Novembre.

Ste CATHERINE, VIERGE ET MARTYRE.

Voyez Jos. Assémani, *in Cal. Univ. ad* 24 *Nov.* t. V, p. 375.

Quatrième siècle.

Sainte Catherine, appelée par les Grecs *Æcatherine*, glorifia Jésus-Christ en confessant généreusement la foi à Alexandrie, sous Maximin II. On ne peut guères compter sur ce que portent ses actes, parce qu'ils ont été considérablement interpolés ou corrompus. On lit dans le ménologe de l'Empereur Basile, qui les a suivis, que sainte Catherine était du sang royal; qu'elle avait de rares connaissances, qu'elle confondit une assemblée de philosophes païens, avec lesquels Maximin l'obligea de disputer; que ces philosophes se convertirent, et que, persistant dans la profession du christianisme, ils furent brûlés tous ensemble. Les actes de la Sainte ajoutent qu'elle fut attachée sur une machine composée de plusieurs roues, garnies de pointes très-aiguës, mais que quand on voulut faire agir les roues, les cordes se brisèrent miraculeusement, en sorte que la Sainte fut délivrée, et qu'on la condamna ensuite à perdre la tête.

Le savant Joseph Assémani pense que ce qu'Eusèbe rapporte d'une vierge, que toutefois il ne nomme pas, convient

à sainte Catherine. « Il y avait à Alexandrie, dit cet his-
» torien (1), une femme chrétienne distinguée par ses ri-
» chesses et son illustre naissance. Elle eut le courage de
» résister à la brutalité du tyran Maximin, qui se faisait
» un jeu de déshonorer les autres femmes de la ville. Elle
» joignait aux avantages dont elle jouissait dans le monde,
» un savoir peu commun. Mais la vertu et la chasteté lui
» parurent préférables à tout. Quoique le tyran n'eût pu
» réussir à la séduire, il ne voulut point la condamner à
» mort, il se contenta de la dépouiller de ses biens et de
» l'envoyer en exil. » Maximin fut défait par Licinius, en
313, et s'enfuit à Tarse, où il périt misérablement.

Les chrétiens qui gémissaient en Egypte sous le joug cruel des Sarrasins, découvrirent le corps de sainte Catherine, vers le huitième siècle. Il fut porté dans le monastère que sainte Hélène avait fait bâtir sur le mont Sinaï, en Arabie, et que l'Empereur Justinien avait considérablement augmenté et embelli (2). Falconius, archevêque de San-Seve-

(1) *Hist.* l. 8. c. 14.

(2) Voyez la description de l'état de ce monastère, dans les voyages de Thomson, t. II, et le *Nouveau Conservateur Belge*, tom. V, p. 57.

On lit dans un ouvrage d'Ernest-Frédéric-Charles Rosenmüller, intitulé *Das alte und neue Morgenland*, t. I, p. 258, une description du mont Sinaï et de son couvent, dont nous donnerons une traduction.
« Au milieu de la contrée vaste, sauvage et montagneuse, entourée par
» les deux bras du Golfe Arabique, s'élève, entre le 27e et 28e degré
» de latitude septentrionale, une montagne, qui se divise, à une élé-
» vation assez considérable au-dessus de sa base, en deux autres mon-
» tagnes, dont la hauteur dépasse celle de toutes les montagnes envi-
» ronnantes. La plus haute s'appelle aujourd'hui *Mont-de-Ste-Catherine*,
» mais l'autre porte le nom de *Sinaï* et d'*Horeb*. Pourquoi cette der-
» nière au pied de laquelle se trouve le célèbre couvent de Sainte-Cathe-
» rine, a-t-elle deux noms ? C'est ce qu'on apprend quand on en a par-
» couru les détails. Après avoir gravi la plus grande partie de la montagne,
» et avoir traversé successivement deux portes taillées dans le roc, on
» arrive à une plaine assez longue, mais étroite, où, parmi quelques

rino, parle ainsi de cette translation (3). « Il est dit que » le corps de la Sainte fut porté par des anges sur le mont » Sinaï ; ceci veut dire que les moines de Sinaï le portè- » rent dans leur monastère, pour l'enrichir de ce précieux » trésor...... On sait qu'on a souvent désigné l'habit mo- » nastique par un habit angélique, et qu'anciennement les » moines étaient appelés *anges*, à cause de la sainteté de » leurs fonctions toutes célestes. » Depuis ce temps-là, il est plus fréquemment parlé de la fête et des reliques de sainte Catherine. Saint Paul de Latre, anachorète, célébrait la fête de cette Sainte avec une dévotion et une solennité extraordinaires.

» autres chapelles, se trouve aussi celle d'Elie. Là, la montagne se » divise en deux pointes ; l'une au nord, du côté par lequel on monte en » partant du couvent de Sainte-Catherine ; l'autre au midi. La première, » qui est la moins élevée, s'appelle le mont Horeb ; l'autre, dont on » n'atteint le sommet qu'au bout d'une heure, en partant de la chapelle » d'Elie, s'appelle Sinaï, et par les Arabes *Dschebet Musa*, c'est-à-dire » mont de Moïse.

» Quant au couvent de Sainte-Catherine, bâti presque entièrement en » pierres de taille, et nommé aussi le couvent du mont Sinaï, il est » situé au pied du mont Horeb, vers le nord-est, dans une vallée pro- » fonde, entre deux rochers appelés S. Jean et S. Existome, et, à ce » qu'on prétend, à l'endroit où Moïse aperçut la forêt ardente. Il est » habité par des moines grecs, placés sous un archevêque, qui y a sa » résidence. Le monastère est entouré de murs épais ; la porte en est » toujours fermée, ou même murée, à cause des Arabes ; de sorte qu'on » ne l'ouvre que lorsqu'il s'agit d'intrôniser un nouvel archevêque. On » y entrait et on en sort par une fenêtre élevée d'environ trente pieds » au-dessus du sol ; on se sert à cet effet d'un panier, attaché à une » poulie. C'est aussi par cette voie que l'on descend du grain, de la » farine et du pain pour les Arabes, qui viennent en demander chaque » jour. » — Voyez les *Voyages* de Della Valle, I, 116 sqq. ; Pococke, *Beschreibung des Morgenlands*, I, 214 ; Niebuhr, *Reisebeschreibung*, I, 247 sqq. (*Note augm. d'après l'édit. allem.*)

(3) *In commentariis ad Capponianas Tabulas Ruthenas, Romæ*, 1755, pag. 36.

Dans le onzième siècle, Siméon, moine de Sinaï, vint à Rouen pour recevoir l'aumône annuelle de Richard, duc de Normandie. Il apporta avec lui une portion des reliques de sainte Catherine, qu'il laissa dans cette ville. On garde encore dans l'église du monastère du mont Sinaï, la plus grande partie de la dépouille mortelle de la sainte martyre(4).

L'érudition peu commune de sainte Catherine, l'esprit de piété par lequel elle la sanctifia, le bon usage qu'elle fit de ses connaissances, l'ont fait choisir dans les écoles pour la patronne et le modèle des philosophes chrétiens. Après la vertu, le plus beau et le plus précieux ornement de l'esprit humain, est la science qui perfectionne toutes les facultés naturelles. On voit des gens se plaindre de l'infidélité de leur mémoire; mais si on a soin d'exercer cette faculté, sur-tout dans la jeunesse, on la rendra capable de cette mesure de connaissances qui sont au moins nécessaires. Mais les instituteurs doivent s'attacher à ne mettre dans la mémoire des enfans que des choses excellentes, ou qu'il est indispensable de savoir. Comme l'entendement est la lumière de l'âme, il faut l'exercer et l'étendre par l'acquisition des sciences solides et utiles. De toutes nos facultés, le jugement est la plus estimable, celle qui gouverne et dirige les autres. Il est donc nécessaire de le former par des études bien faites, par la réflexion, par l'expérience, ce qui produira la justesse et le goût du vrai. Par ces différens moyens, l'âme contractera l'habitude de se roidir contre la paresse naturelle à l'homme, et deviendra capable d'occupations sérieuses. C'est sans doute la volonté du Créateur, que tous ses ouvrages acquièrent le degré de perfection dont ils sont susceptibles; et si cette

---

(4) Voyez la description de l'église du monastère du mont Sinaï, dans les voyages de Pocock, t. I, p. 140, in-fol.

perfection dépend de notre travail et de notre industrie, nous ne pourrions les refuser sans crime. Est-il quelque chose qui nous intéresse davantage que notre âme, qui fait la dignité de notre être, et qui est le chef-d'œuvre de ce monde créé? Si l'on veut bien connaître les effets et la nécessité de la culture, qu'on compare les sauvages avec les nations policées. Qu'on laisse un champ en friche, il ne produit que des ronces et des épines; mais qu'on le cultive, il se couvre de fruits. Il en est de même de notre âme. La culture qu'on lui donne, doit être cependant appropriée aux conditions, aux états, aux circonstances. Il y a des études qui ne sont que pour certaines personnes; la *théologie*, par exemple, ne convient en général qu'à ceux qui sont chargés de l'enseignement. Observons toutefois que les femmes étant destinées à former les premières années des enfans, elles doivent bien savoir la religion et en connaître toutes les vérités pratiques. Elles peuvent joindre à cette connaissance celle de l'histoire et des ouvrages de littérature, pourvu qu'elles les rapportent à la religion, et qu'elles donnent toujours la première place aux livres et aux exercices de piété (5).

---

(5) Le génie n'est point le partage exclusif des hommes; bien des femmes ne le leur cèdent point sous ce rapport : elles seraient donc capables des sciences les plus sublimes. Nous citerons entre autres exemples, *la célèbre* Hélène-Lucrèce Cornaro, Vénitienne, qui réunissait presque tous les genres de connaissances, et qui reçut le grade de docteur en théologie à Padoue, en 1678; mais si elle fut le prodige de son siècle par son savoir, elle ne le fut pas moins par l'austérité de sa vie et son extraordinaire piété. Du reste, l'Histoire ecclésiastique nous fait connaître une foule de femmes versées dans les sciences et saintes en même temps. Ce serait sans doute une louable entreprise, si un homme instruit en faisait une galerie, dans un ouvrage particulier.

(*Note augm. d'après l'édit. allem.*)

+ S. MOYSE ET S. MAXIME, PRÊTRES, MARTYRS ET PLUSIEURS AUTRES CONFESSEURS A ROME, SOUS DÈCE.

Vers l'an 251.

Moyse et Maxime, prêtres de l'Eglise romaine, sous le pontificat de saint Fabien, furent arrêtés pour la foi avec plusieurs autres chrétiens, dont les principaux étaient Nicostrate et Rufin, diacres, Célérin, Urbain, Sidoine, Macaire, surnommé aussi Célérin, Calphurne et Augende. Ils restèrent long-temps en prison, et quelques-uns d'entre eux confessèrent généreusement Jésus-Christ. On voit par leurs lettres à saint Cyprien, et par celles que S. Cyprien leur écrivit alors, qu'ils avaient une union intime avec cet illustre évêque. Dans une lettre qu'il adresse à S. Moyse, à S. Maxime et aux autres confesseurs à Rome, il les félicite de leur captivité, il s'étend sur la gloire du martyre, et les loue de la fermeté qu'ils montrent à observer la discipline. « C'est » confesser le Seigneur, » dit-il, « c'est mériter le titre » de martyr de Jésus-Christ, que de demeurer dans toutes » les circonstances inviolablement fidèle à ses promesses. » Car vouloir témoigner contre le Seigneur et travailler à » détruire les préceptes du Seigneur; vouloir se servir de » la grâce que l'on a reçue comme d'une arme contre » celui qui l'a donnée, et se révolter en quelque sorte contre » lui, c'est confesser Jésus-Christ et renier l'Evangile (1). »

Les confesseurs de Carthage sollicitant avec trop de vivacité la réconciliation des chrétiens qui étaient tombés dans la persécution, ceux de Rome leur représentèrent

(1) *Epist.* XXV.

que leur charité n'était pas assez éclairée, et qu'elle portait une atteinte préjudiciable à la discipline de l'Eglise. S. Cyprien les remercia de leur zèle.

Ce Père de l'Eglise reçut des chrétiens tombés une lettre dans laquelle ils ne rougissaient pas de déclarer au nom de l'Eglise, qu'ils insistaient sur leur réconciliation. Le saint évêque leur fit une réponse pleine de dignité. « Notre » Seigneur, » dit-il, « dont nous devons suivre les pré- » ceptes et les avis, en déterminant la dignité de l'évêque » et la constitution de son Eglise, s'exprime en ces termes : » *Et moi aussi je vous dis que vous êtes Pierre, et que* » *sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et les portes de* » *l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je vous don-* » *nerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que* » *vous lierez sur la terre sera aussi lié dans les cieux;* » *et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi dé-* » *lié dans les cieux* (2). Depuis cette époque, l'Eglise a » toujours reposé sur ses évêques et a été dirigée par eux. » Et cela étant fondé sur la parole divine, je suis surpris » de l'audace de quelques-uns d'entre vous (savoir les » chrétiens tombés), qui m'écrivent au nom de l'Eglise, » tandis que l'Eglise se compose de l'évêque, du clergé et » des fidèles. Que la miséricorde et la toute-puissance de » Dieu ne permettent pas, qu'un petit nombre de chrétiens » tombés soit appelé l'Eglise, tandis qu'il est écrit : *Dieu* » *n'est pas un Dieu des morts, mais des vivans* (3). Nous » souhaitons que tous redeviennent vivans, et nous appe- » lons leur réhabilitation de nos prières et de nos soupirs. » Mais si quelques hommes tombés prétendent être l'Eglise, » si l'Eglise est chez eux et en eux, que nous reste-t-il à

(2) *Matth.* XVI, 18, 19.

(3) *Matth.* XXII, 32.

» faire que de les implorer de daigner nous recevoir dans » leur communion ? » Il les exhorte ensuite à l'humilité, à la paix et à la modestie, et, en mémoire de leurs transgressions, à ne plus écrire au nom de l'Eglise, convaincus que c'est à l'Eglise qu'ils écrivent. Il leur raconte que quelques autres chrétiens tombés lui avaient écrit récemment, mais avec humilité, avec douceur et dans la crainte du Seigneur; que ces hommes avaient auparavant accompli de grandes choses dans l'Eglise, et qu'ils ne s'en étaient jamais vantés devant Dieu, parce qu'ils s'étaient rappelés ces paroles qu'il avait prononcées : *Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, vous direz : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire* (4); que ces mêmes chrétiens, quoique munis de billets des martyrs, lui avaient cependant écrit, qu'ils reconnaissaient profondément leur transgression, qu'ils en éprouvaient un repentir véritable, qu'ils accompliraient leur pénitence, qu'ils n'insisteraient pas avec audace et impatience sur la réconciliation, mais qu'ils attendraient son retour. « Dieu m'est témoin, ajoute- » t-il, combien ces sentimens me font éprouver de joie, » Dieu qui daigne montrer dans l'humilité de ces hommes » ce que de semblables serviteurs peuvent obtenir de sa » grâce. Je fais des vœux, mes très-chers frères, pour que » votre santé soit toujours bonne, et qu'après cette cor- » rection que vous inflige le Seigneur, vous viviez en paix » et en repos. Adieu (5). »

Cependant il reçut une lettre des prêtres Moyse et Maxime, des diacres Nicostrate et Rufin et des autres martyrs de Rome, qui languissaient avec eux dans les cachots. Ils y

---

(4) *Luc.* XVII, 10.
(5) *Epist.* XXVII. Stolberg, *Geschichte der rel. Jesu.* IX, 87 et 88.

protestent avec chaleur de leur admiration, de leur estime et de leur amour, tant à cause de toute sa conduite en général, que par l'inébranlable fermeté avec laquelle il avait arrêté les impatientes sollicitations des chrétiens tombés, et s'était opposé à la présomption de quelques prêtres, qui de leur autorité privée les avaient reçus dans la communion de l'Eglise (6).

Saint Cyprien reçut aussi, peu de temps après, du clergé romain deux lettres pleines de douceur fraternelle et de dignité apostolique. Dans une lettre subséquente adressée au saint prélat, on lit entre autres : « Qu'il soit loin de l'E-
» glise romaine de perdre ses droits par une lâche indul-
» gence, et de détruire la dignité de la foi en brisant les
» liens de la sévérité. » Après avoir justifié par la force des circonstances la rigueur dont il usait dans ce moment, il ajoute : « Ranimons-nous, veillons sur nous, armons-nous
» réciproquement par la prière ! Prions pour ceux qui
» sont tombés, afin qu'ils se relèvent ; pour ceux qui sont
» debout, afin qu'ils ne se laissent pas entraîner à tomber !
» Prions pour que les tombés, apercevant l'énormité de
» leur transgression, acquièrent la conviction qu'il ne leur
» convient pas de solliciter un remède précipité. Qu'ils
» frappent à la porte, mais qu'ils ne la forcent pas ! Heu-
» reux s'ils savent donner de la modestie à leur prière,
» de la pudeur à leurs sollicitations ; s'ils savent pratiquer
» une humilité nécessaire et une patience active ! Si le
» Seigneur est miséricordieux, en revanche il est sévère.
» Il est écrit : *Je vous ai remis tout ce que vous me de-*
» *viez, parce que vous m'en avez prié* (7) ; mais il est
» écrit aussi : *Quiconque me renoncera devant les hom-*

(6) *Epist.* XXVI.
(7) *Matth.* XVIII, 32.

» *mes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père,*
» *qui est dans les cieux et devant ses saints anges* (8).
» Dieu a fait le ciel, mais il a fait aussi l'enfer (9). »

Enfin la liberté fut rendue à nos saints confesseurs. Mais quelques-uns eurent le malheur de se laisser séduire par les discours artificieux de Novat, le principal auteur du schisme formé par Novatien contre le saint Pape Corneille. Maxime, Nicostrate, Urbain, Sidoine et Macaire devinrent schismatiques. Moyse, qui resta constamment attaché à l'unité, fut arrêté de nouveau, et souffrit le martyre vers l'an 251. Il est nommé le 25 Novembre, dans le martyrologe romain.

Les confesseurs tombés dans le schisme ouvrirent enfin les yeux, d'après les lettres qu'ils reçurent de S. Denys d'Alexandrie et de saint Cyprien : le dernier leur adressa son livre de *l'Unité de l'Eglise*, pour achever de les éclairer. Ils reconnurent leur faute, et obtinrent le pardon qu'ils sollicitaient, avec l'abolition de tout le passé. Le Pape Corneille convoqua son clergé, ainsi que cinq évêques présens à Rome, et l'on délibéra dans un concile sur leur demande en réadmission. On introduisit ensuite les confesseurs, qui étaient le prêtre Maxime, Urbain, Sidoine et Macaire, avec plusieurs autres qui s'étaient joints à eux; ils abjurèrent solennellement leur erreur, et demandèrent humblement leur pardon et l'oubli du passé.

Corneille fit part au peuple du retour des confesseurs, et aussitôt on vit accourir un grand nombre de frères, en présence desquels les premiers s'exprimèrent en ces termes : « Nous savons que Corneille a été élu par Dieu et
» par Jésus-Christ évêque de la sainte Eglise catholique.

---

(8) *Matth.* X, 33; *Marc.* VIII, 38, et IX. *Luc.* 26.
(9) *Epist.* XXXI; Stolberg, *loc. cit.* 90 et 91.

» Nous confessons notre erreur. On nous a trompés. Nous » avons été égarés par des paroles captieuses et perfides. » Quoique nous parussions être en communion avec un » homme séparé de l'Eglise et répandant l'erreur, notre » cœur ne cessa jamais d'appartenir sincèrement à l'Eglise. » Car nous ne l'ignorons pas : il n'y a qu'un Dieu, qu'un » Rédempteur, que nous avons confessé, et qu'un Esprit-» Saint, et qu'il ne peut y avoir qu'un évêque dans l'E-» glise catholique. »

Tous les assistans furent touchés jusqu'aux larmes, ils rendirent grâces à Dieu et embrassèrent les confesseurs, comme s'ils n'eussent fait que sortir de leur prison dans ce moment là. Maxime reprit par ordre du Pape sa place parmi les prêtres, et la réception de tous les autres fut accompagnée des cris d'allégresse de tous les chrétiens (10).

Le Pape S. Corneille rapporte lui-même tout ceci dans une lettre qu'il chargea l'acolyte Nicéphore de porter à Carthage à saint Cyprien et à l'Eglise d'Afrique, pour leur apprendre cet heureux événement (11).

Les quatre confesseurs que nous avons nommés plus haut annoncèrent de leur côté à S. Cyprien, qu'ils étaient rentrés dans la communion de Corneille et de tout le clergé romain (12).

Le saint prélat exprime la joie que lui fit éprouver cette nouvelle dans une lettre adressée au Pape Corneille, et dans une autre lettre très-affectueuse aux confesseurs. On y lit entre autres : « Lors même qu'il semble y avoir de l'ivraie » dans l'Eglise, il ne faut pas que notre foi ni notre cha-» rité en soient affectées au point de s'ébranler. Faisons

---

(10) Stolberg, *loc. cit.* 115 et 116.

(11) *Epist.* Cornelii ad Cyprian. XLVI.

(12) *Epist.* L.

» nos efforts pour devenir du froment pur. L'Apôtre dit :
» Dans une grande maison il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et d'argile ; les uns servent à un usage honorable, les autres à une fin honteuse. Appliquons tous nos soins, mes très-chers frères, à devenir des vases d'or ou d'argent ! Il n'appartient de casser les vases de terre qu'au maître qui a reçu une verge de fer. Que nul n'ose ce qui ne fut donné qu'au Fils par le Père, ni ne s'imagine pouvoir s'emparer du van dans l'aire pour purifier le grain, ou séparer selon les lumières de son intelligence humaine l'ivraie du froment. Cet orgueilleux entêtement et cette criminelle audace n'appartiennent qu'à un zèle insensé. C'est pourquoi, portant nos regards sur les voies du Seigneur, et considérant la clémence et la miséricorde de Dieu, nous aussi, après avoir tout mûrement pesé, nous avons observé entre nous la mesure qui convient (13). » Leur conversion fut un grand sujet de joie pour S. Cyprien et le saint Pape Corneille. On croit que Maxime remporta la couronne du martyre, et que c'est de lui que parle le martyrologe romain sous le 19 Novembre. Quant à Urbain, Sidoine et Macaire, on ne sait ce qu'ils devinrent après leur réunion à l'Eglise.

Voyez leurs lettres, avec celles de S. Cyprien et de S. Corneille, *in Op. S. Cypr.*, et Tillemont, t. III et IV de ses mémoires pour l'histoire ecclésiastique ; Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesus* IX, 86 sqq.

---

(13) Stolberg, *loc. cit.* 117 et 118.

+ S. FINTAN, RELIGIEUX DE L'ORDRE DE S. BENOÎT, ET HERMITE.

L'AN 878.

Ce Saint, de même que les deux autres du même nom dont nous avons déjà parlé, était Irlandais de naissance, de la province de Leinster. Né d'une famille noble en 800 (1), il passa ses premières années dans l'innocence, sous les yeux de ses pieux parens. Quand il eut atteint l'âge de l'adolescence, et qu'il se fut fortifié dans la foi et préparé à supporter les maux de la vie, des malheurs de divers genres ne tardèrent pas à l'atteindre. Il avait une sœur du même âge et aussi pieuse que lui; elle tomba dans la captivité des Normands, qui ravagèrent si souvent l'Angleterre et l'Irlande. Les parens affligés excitèrent par leurs larmes le généreux jeune homme à entreprendre quelque action héroïque : Fintan partit accompagné d'un interprète, pénétra, avec une rançon considérable, dans les hordes sauvages des ennemis, qui l'arrêtèrent et le transportèrent chargé de fers dans le vaisseau le plus proche, où il passa misérablement un jour et une nuit, sans recevoir aucune nourriture. Dieu cependant toucha le cœur de ses ennemis, qui renvoyèrent le jeune homme avec sa sœur.

Peu de temps après, les Normands firent de nouvelles incursions en Irlande, et notre Saint n'échappa à la mort

(1) L'exactitude de cette date résulte d'anciennes inscriptions, d'après lesquelles ce fut à l'âge de 51 ans que le Saint prit l'habit au monastère de Rheinau, en Suisse. Nous avons déjà parlé des deux autres Fintan, sous le 17 Février et le 21 Octobre.

que par une faveur particulière de la Providence. La main de Dieu le sauva pareillement dans un combat qui se livra entre deux princes irlandais, et où Fintan fut obligé de prendre les armes pour son souverain. Ce fut grâces aux sentimens pacifiques dont il était animé et à sa prudence, que les deux partis ennemis se reconcilièrent et que la tranquillité fut rétablie. Mais comme il avait joué dans cette circonstance un rôle si important et si décisif, les ennemis lui gardèrent une rancune implacable, et dressèrent des plans pour se débarrasser de lui. Il fallut recourir, pour accomplir une action aussi noire, à la méchanceté la plus astucieuse. Ils simulèrent l'amitié et l'affection, et sous prétexte de resserrer encore les liens de la concorde, ils l'invitèrent à un festin, et gagnèrent en même temps les pirates normands qui croisaient dans le voisinage, pour qu'ils servissent d'instrument à leur perfidie. Au jour fixé pour la réunion et au signal donné, les brigands se précipitèrent soudain dans la salle du repas, se saisirent de leur innocente victime et l'entraînèrent chargée de chaînes vers le rivage de la mer. Le noble jeune homme fut exposé en vente sur le marché public, et en peu d'heures il passa par les mains de quatre maîtres, jusqu'à ce qu'il demeurât dans la possession d'un barbare, qui le garda parce qu'il était sur le point de mettre à la voile. En route il s'éleva entre deux bâtimens une dispute, dans laquelle Fintan sauva son maître, lequel, pour le récompenser, l'affranchit de ses fers, et lui fit espérer un meilleur avenir.

Un jour ces marins jetèrent l'ancre près d'une île, et Fintan obtint la permission d'aller l'examiner. Soupirant ardemment après sa liberté, il se cacha dans une caverne, où il se crut à l'abri de toutes les recherches que l'on pourrait faire. Il erra pendant trois jours de tout côté pour chercher une issue: mais se voyant enfermé par les flots de la mer de toutes parts, on dit qu'il les traversa à la nage

et qu'il atteignit les côtes de l'Ecosse. Il chercha un asyle pendant plusieurs jours ; le troisième il aperçut quelques hommes, qui le conduisirent dans la ville voisine, auprès de l'évêque, qui avait autrefois fait ses études en Irlande (2). Il demeura deux ans dans ce pays, et y fit plusieurs voyages et pélerinages.

Dans la petite île où il avait abordé, Fintan avait fait le vœu de visiter les tombeaux des Apôtres. Avec les sentimens d'une reconnaissance filiale il prit congé de son bienfaiteur et s'embarqua dans un vaisseau qui faisait voile pour les Gaules. Débarqué dans ce pays, il se rendit à Tours, au tombeau de saint Martin, et de là il traversa une partie de la France et de l'Allemagne, la Lombardie et l'Italie, et arriva enfin, après bien des fatigues, au terme de ses désirs.

Ses dévotions finies, il revint par les Alpes rhétiennes, et arriva au couvent de Pfeffers en Suisse, où il s'arrêta pendant quelque temps. De là la Providence le conduisit au château du comte de Wolfen, que l'on regarde comme le troisième fondateur de l'abbaye de Bénédictins de Rheinau, près de Schaffhouse. Mais on ne peut pas dire où il tenait alors sa résidence. Wolfen, touché des vertus du pélerin, le garda quatre ans auprès de sa personne, après quoi il le fit entrer en 851, qui était la cinquante-unième année de l'âge du Saint, dans le couvent de Rheinau.

Chaque jour voyait s'accroître la réputation de S. Fintan. Il passa les cinq premières années au milieu de ses frères, et il offrit à toute la communauté un modèle d'obéissance, d'humilité et de pureté. La discipline était alors quelque peu affaiblie à Rheinau, mais la présence du Saint suffit pour tout ranimer. Ses frères s'efforcèrent de marcher sur

(2) Le nom de ce prélat et celui de la ville dont il s'agit sont également inconnus.

ses pas et de le suivre au moins de loin. Sévère à l'excès envers lui-même, Fintan était compâtissant et charitable envers son prochain. La première année, avec la permission de son abbé, il donna le quart de son pain aux malheureux ; la seconde année la moitié et la troisième les trois quarts, de sorte qu'après cela il ne gardait plus que le quart pour lui-même. Il se mortifiait encore par d'autres actes de pénitence. Quand les frères allaient coucher, il ne restait au lit que jusqu'à ce qu'ils fussent tous endormis; alors il se rendait à l'église et passait le reste de la nuit devant l'autel. Il avait une dévotion particulière pour la Sainte-Vierge, qui était la patronne de l'abbaye de Rheinau; c'est pourquoi tous les titres, tous les actes et toutes les donations appartenant au chapitre portaient cette devise : *Au Dieu tout-puissant, en l'honneur de la sainte Vierge Marie*, et que la maison elle-même se nommait *le couvent de la sainte Vierge Marie de Rheinau.*

La biographie de S. Fintan rapporte qu'une nuit, tandis qu'il se livrait à ses prières accoutumées, l'ennemi des hommes lui apparut sous une forme épouvantable, menaçant de dévorer le serviteur de Dieu, mais que celui-ci le mit en fuite en faisant le signe de la croix, et passa ensuite toute la nuit, les bras étendus, en oraison et en actions de grâces (3). Les veilles et la prière étaient en général les traits saillans de la conduite de notre Saint. Ces vertus lui valurent aussi des faveurs extraordinaires, particulièrement des apparitions célestes et des ravissemens extatiques.

En 853 et 854, Wolfen alla visiter ses terres dans la Lombardie, et fit de là un voyage à Rome, pour placer

(3) Accidit ut quadam nocte, consuetudinariis incumbens orationibus, dæmonem in similitudinem hominis cujusdam miræ magnitudinis, ore aperto, linguaque emissa, manibus expansis, oculis minacibus videret, et cum in eum impetum facere vellet, facto signo crucis evanuit.

sous la protection du Saint-Siége et des Apôtres le monastère nouvellement rétabli de Rheinau. Le Pape Léon IV lui donna beaucoup de reliques, entre autres la tête et l'os du bras du saint martyr Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie. Chargé de ce trésor, il revint en Suisse en 855, pour en enrichir Rheinau. La nuit qui précéda l'arrivée de ces reliques, Fintan était plongé à l'église dans une fervente prière. Alors, à ce qui est écrit, le saint évêque lui apparut dans une vision, et l'âme du serviteur de Dieu fut inondée d'un ravissement céleste. Après cet événement, il plaça beaucoup de confiance dans la protection de ce Saint, et reçut par son intercession plusieurs grâces du Seigneur.

Ses progrès dans la vie spirituelle étaient déjà si grands, qu'il ne tenait plus à la terre que par le corps, et que son plus ardent désir était de s'unir entièrement à Dieu. C'est ce qui lui inspira l'idée de s'enfermer dans une cellule, et il en demanda la permission à son abbé. Celui-ci se rendit à ses désirs et lui fit bâtir une cellule, sur la gauche du couvent, vers le nord (4). Fintan entra dans cette nouvelle habitation vers la fin d'Août de l'année 856, pour y terminer sa carrière terrestre dans la plus sévère pénitence. Sa cellule avait deux fenêtres, donnant l'une du côté de l'église et l'autre au nord sur le Rhin. C'est par cette dernière qu'il recevait sa nourriture et la distribuait aux pauvres. Il pratiquait en même temps les œuvres spirituelles de la miséricorde; sa cellule était le réfuge de tous les affligés; il versait de cordiales exhortations, des consola-

(4) Cette cellule, situé en dehors de l'église, y était cependant adossée de manière qu'il pouvait entendre et comprendre tout le service divin. Aujourd'hui on voit presque à la même place l'autel de S. Fintan, dans l'intérieur de la nouvelle église; car elle fut agrandie de moitié lorsqu'on la renouvela, pour pouvoir y renfermer la cellule du saint hermite.

tions paternelles dans tous les cœurs, et le baume vraiment céleste de ses paroles guérissait toutes les blessures.

Il passa de la sorte encore vingt-deux ans, partagé entre le jeûne, la veille, la prière et la bienfaisance. Le Seigneur permit néanmoins, que même dans sa cellule solitaire il fût visité par de cruelles épreuves, afin que, purifié par le feu des tribulations, il pût un jour se présenter d'autant plus digne aux yeux de Celui devant lequel les anges eux-mêmes sont imparfaits.

Lorsque la cellule appelée *An-der-Alb*, située dans la Forêt-Noire, eût été donnée et incorporée à l'abbaye de Rheinau par un noble chevalier appelé Siegmar, l'abbé de Rheinau y envoya de temps en temps quelques-uns de ses religieux, pour y faire le service divin et répandre dans les environs l'esprit de piété (5). Quelque temps après, il s'agit d'y transférer les reliques de saint Blaise, et ce fut notre hermite que l'on chargea de cette translation. Cette cellule fut le berceau de la célèbre abbaye princière de Saint-Blaise de la Forêt-Noire, qui a formé, sur-tout dans ces derniers temps, un grand nombre de savans (6).

---

(5) Les cellules semblables à celle *An-der-Alb* portaient le nom de *Congregatio minor*, selon l'expression de S. Benoît, dans la règle de son ordre; ou celui de prieuré, comme on les appela plus tard; elles renfermaient au moins six religieux, vivant en communauté et observant la règle.

(6) Nous devons une mention honorable sous ce rapport à l'abbé Gerbert, aussi distingué par sa piété que généralement estimé pour ses connaissances étendues. Nous saisirons cette occasion pour donner une notice de ses ouvrages.

Martin Gerbert, né à Horb dans la Forêt-Noire en 1720, entra dans l'ordre de S. Bénoît, où il se distingua par son vaste savoir et ses vertus. Devenu prince-abbé du célèbre monastère de Saint-Blaise, il ne relâcha rien de son application à l'étude, en même temps qu'il consacra une vie laborieuse et édifiante au bien de sa maison et de ses sujets. Ses nombreux ouvrages prouvent des connaissances rares et variées. Nous allons

Après s'être acquitté de sa mission, saint Fintan se renferma de nouveau dans sa cellule, pour se préparer à

---

en donner la nomenclature, selon l'ordre dans lequel ils furent composés (celle de Feller, *Dict. hist.* art. GERBERT, est fort incomplète), en y ajoutant quelques remarques bibliographiques :

1° *Apparatus ad eruditionem theologicam*, Fribourg 1754. La seconde édition, revue et augmentée, parut en 1764, in-8°, sortant des presses établies au monastère de Saint-Blaise. L'auteur y expose en quinze chapitres quelles sont les sciences que le théologien doit posséder, s'il veut répondre à sa vocation. En parlant de l'étude des antiquités ecclésiastiques, études si négligées dans beaucoup de pays, il dit entre autres, chap. VIII : « Si a me (quemadmodum a maximo illo rhetore Demos- » thene quæsitum legimus) repetitis vicibus quis sciscitetur, quid præ- » stantissimum summeque necessarium (theologo) existimem, quod ille » de actione in oratoria, ego de historiæ et antiquitatis ecclesiasticæ in » theologia usu sim in responsis daturus. Quæso, qua delectatione ac » voluptate perfundi oportet animum, dum cognoscit ac perquirit ec- » clesiæ christianæ natales et incunabula, progressus et incrementa, fi- » dei propagationes, ecclesiarum fundationes, episcopalium sedium, » metropoleon institutiones, jura et successiones harumce hierarchiarum; » regimen denique ac ordinem ecclesiasticum, certamina et palmas » confessorum, pietatem et sanctimoniam reliquorum christianorum, » rigorem pœnitentium, fervorem et evangelicarum virtutum studium » omnium, præsertim pastorum curam, labores et sollicitudinem in repu- » blica ecclesiastica adornanda, causis ac negotiis tractandis, apud re- » ligiosum cleri conventum aut synodales patrum concessus; ubi fides » constituta, mores christiani formati, ritus, disciplina ac divina of- » ficia ordinata conspiciuntur. Quis non demiretur divinæ circà eccle- » siam suam providentiæ opera? Dum ea enascens et e tot difficultatum » fluctibus eluctans conspicitur, totum mundum occupare, suoque splen- » dore collustrare, hinc emicante fidelium pietate, illinc corruscantibus » in doctoribus pastoribusque morum, doctrinæ, eruditionis radiis, qui- » bus ecclesiam illuminârunt : fulgore in æternis relictis ingenii monu- » mentis, etiamnum oculos perstringente. Undenam theologus nisi his » ex fontibus doctrinam suam haurire debet? »

A propos de l'étude des Pères, il dit : « Voilà les sources avec les- » quelles le théologien doit arroser ses prairies, où il doit aller puiser » l'esprit des saintes Ecritures, les preuves et les explications des dog- » mes, les trésors religieux, le savoir varié et la véritable science chré- » tienne, dont leur esprit doit s'armer et se récréer. Puisque la foi

l'éternité. Epuisé par les nombreuses mortifications auxquelles il se livrait, et déjà dégagé en quelque sorte des

---

» chrétienne n'est fondée ni sur des inventions nouvelles ni sur les con-
» ceptions qu'enfante l'esprit humain, mais nous a été transmise depuis
» Jésus-Christ et les apôtres par le canal non interrompu de la tradi-
» tion, ce n'est aussi que par ce canal que nous pouvons nous assurer
» de la pureté constante de ces dogmes; car ce sont les Pères, qui,
» appliqués nuit et jour à l'investigation des saintes Écritures et de la
» loi de Dieu, nous ont conservé et légué les vrais fondemens de la pa-
» role de Dieu. »

2° Martini Gerberti et Remigii Kleesati *XXIV offertoria solemnia in festis Domini, B. Virginis et Sanctorum.* Opus I. Augsb. 1747, in-fol.

3° *Theologia vetus et nova, circà realem præsentiam Christi in Eucharistia*, Fribourg 1753. Cette doctrine y est prouvée historiquement avec beaucoup d'érudition.

4° *Principia theologiæ exegeticæ; præmittuntur prolegomena theologiæ universæ.* Saint-Blaise 1757. On y trouve un guide sûr pour l'interprétation des saintes Écritures, et l'auteur nous avertit d'être en garde contre la profane exégèse moderne.

5° *Praxis regulæ S. P. Benedicti, ex gallico in latinum versa.* Saint Blaise 1757, 2e édition, Augsb. 1772, in-8°.

6° *Principia theologiæ dogmaticæ juxta seriem temporum et traditionis ecclesiasticæ digesta*, Augsbourg et Fribourg 1758.

7° *Principia theologiæ symblicæ*, Augsbourg et Fribourg 1758, in8°. C'est un récit et une interprétation théologico-historique du symbole des apôtres.

8° *Principia theologiæ mysticæ ad renovationem interiorem et sanctificationem christiani hominis.* Augsbourg et Fribourg 1758. Cet ouvrage traite de sujets fort importants. On lit surtout avec beaucoup de plaisir la troisième et dernière section, où il est question des différentes conditions de la société chrétienne.

9° *Principia theologiæ moralis juxta principia et legem evangelicam.* Ibid. même année.

10° *Principia theologiæ canonicæ quoad exteriorem ecclesiæ formam et gubernationem.* Saint-Blaise 1758 in-8°. Les purs principes du droit canon sont développés dans cet ouvrage; aussi tout jeune theologien pourra-t-il s'en servir avec fruit.

11° *Principia theologiæ sacramentalis*, in-8°, Augsbourg et Fribourg 1759.

12° *Principia theologiæ liturgicæ quoad divinum officium, Dei cultum et sanctorum.* Augsbourg et Fribourg 1759.

liens du corps, il attendit avec calme l'heure où il devait paraître devant le tribunal de Dieu. Il mourut à l'âge de

---

13° *Dissert. de recto et perverso usu theologiæ scholasticæ*, 1759.

14° *Dissertatio de ratione exercitiorum scholasticorum, præcipue disputationum, cum inter catholicos, tum inter hæreticos, in rebus fidei*, 1759.

15° *Demonstratio veræ religionis veræque ecclesiæ*, 1760.

16° *De legitima ecclesiæ potestate circa sacra et profana*, 1761.

17° *De communione potestatis ecclesiæ inter summos ecclesiæ principes pontificem et episcopos*, Saint-Blaise 1761.

18° *De radiis divinitatis in operibus naturæ, providentiæ et gratiæ*, Saint-Blaise, 1762, 3 vol. in-8°.

19° *De eo quod est juris ecclesiastici et divini in sacramentis, præsertim confirmationis.* On peut considérer comme supplément de cet ouvrage : *De selectu theologico circà effectus sacramentorum*, Saint-Blaise 1761.

20° *Iter alemannicum ; accedit italicum et gallicum*, 1765.

21° *De festorum dierum numero minuendo, celebritate amplianda*, Saint-Blaise 1765.

22° *De peccato in Spiritum sanctum in hac et altera vita irremissibili* 1766. C'est une explication ex professo du texte connu de S. Matthieu, XII, 31 etc. L'auteur y a ajouté une paraphrase de l'épître de S. Paul aux Hébreux.

23° *Codex epistolaris Rudolphi I, Rom. regis, locupletior ex M. S. biblioth. Cæsar. Vindobon. editus ac illustratus. Præmittuntur fasti Rudolphini etc.* Saint-Blaise 1772, in-fol, superbe édition.

24° *De veteri liturgia alemannica*, 2 vol. in-4°, Saint-Blaise 1776.

25° *De cantu et musica sacra a prima ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus*, 2 vol. in-4°, Saint-Blaise 1776. Ce livre passe pour un chef-d'œuvre aux yeux de tous les connaisseurs.

26° *Dæmonurgia*, Saint-Blaise et Ulm 1776, in-4°.

27° *Monumenta veteris liturgiæ Alemannicæ, ex antiquis M. S. codicibus etc.*, Saint-Blaise et Ulm 1777 et 1779.

28° *Feierliche Übersetzung der Kaizerlichen, Königlichen auch herzochlich österreichischen höchsten Leichen, aus ihren Grabstätten Basel und Königsfelden in der Schweiz, nach dem fürstlichen Stifte S. Blasien auf dem Schwarzwalde, den 14 Wintermonat* 1770. Saint-Blaise 1771, in-fol. — Le même ouvrage en latin, Lindau 1772, in-4°. — Nouvelle édition sous le titre de *Crypta San-Blasiana nova principum Austriacorum etc.* Saint-Blaise 1758, in-4°.

29° *Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum ex variis Italiæ, Galliæ et Germaniæ codicibus manuscriptis collecti et nunc primum pu-*

soixante-dix-huit ans, le 15 Novembre 878. Avant comme après sa mort il se fit beaucoup de miracles par son in-

---

blica luce donati, 3 vol. in-4°, Saint-Blaise 1784. Feller a omis cet important ouvrage.

30° *De Rudolpho Suevico, Comite de Rhinfelden, duce, rege, deque ejus illustri familia etc.* Saint-Blaise 1785, in-4°.

31° *Solitudo sacra, seu exercitia spiritualia octo vel decem dierum ex doctrina etc.* Augsbourg 1787, in-8°.

32° *Jansenisticarum controversiarum ex doctrina S. Augustini retractatio*, Saint-Blaise 1791, in-8°.

33° *Nabuchodonosor somnians regna et regnorum ruinas a theocratia exorbitantium. Prodromus ecclesiæ militantis*, Saint-Blaise 1791, in-8°.

34° *Ecclesia militans regnum Christi in terris in suis fatis repræsentata*, 2 vol. in-8°, Saint-Blaise 1789. L'auteur en fit un extrait italien, qu'il traduisit en allemand sous le titre de *Abwechselndes Glück und Unglück der Kirche Jesu durch alle Jahrhunderte etc.* Augsb. 1792, in-4°.

35° *Observationes in sæculum christianum III et IV*, Saint-Blaise 1793, in-8°.

36° *De pereclitante hodiernæ ecclesiæ statu, præsertim in Gallia* 1793, in-8°.

37° *Historia Nigræ sylvæ*, 3 vol. in-4°, très-estimée.

Ouvrages posthumes.

1° *De Sublimi in evangelio Christi juxta divinam verbi incarnati œconomiam*, 3 vol. Saint-Blaise 1793.

2° Troisième édition, corrigée, de la *Numotheca principum, quæ est pars 1ª et 2ª tom. II Monumentorum Domus Austriæ*, du P. Marcq. Herrgott; *ibid.* 1791, in-fol.

3° *Observationes in Bertholdi seu Bernoldi, Constantiensis Presbyteri, opuscula, ex ejus scriptis collectæ et illustratæ;* ante Ussermanni Monumentorum res alemannicas illustrantium tomum II (Saint-Blaise 1792 in-4°), p. 1 — 51.

« Tous ces ouvrages respirent une érudition vaste et variée, sagement dirigée et employée, une logique exacte, la plus pure orthodoxie, une grande piété, un zèle brûlant, » dit Feller. Son administration, ses voyages, sa conversation douce, intéressante, instructive l'ont fait connaître et estimer autant que ses profondes études. La piété et l'humilité s'étaient admirablement unies chez lui avec la science et le plus rare

tercession. Son corps fut enterré dans l'église abbatiale de Rheinau, où ses reliques se conservent encore aujourd'hui avec vénération (7).

Immédiatement après sa mort, Fintan fut honoré comme

---

mérite. Il a retracé dans un degré éminent les utiles travaux et les vertus qui distinguaient l'ordre célèbre dont il faisait partie.

Rien ne peut exprimer la douleur qu'il ressentit à la vue des maux qui vinrent fondre sur l'Allemagne ; et il déplora plus d'une fois, soit dans la chaire, soit dans ses écrits, ce libertinage de la pensée qui commença à dominer dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et qui déchira le sein même de l'Eglise catholique. Le savant et pieux abbé en parle de la manière la plus touchante dans son livre *De legitima ecclesiæ potestate circà sacra ;* mais il espère en même temps que l'Église, qui a triomphé de tant de persécuteurs, triomphera également de ses derniers, plus dangereux peut-être que ceux des premiers siècles, qui l'avaient attaquée avec le glaive. *Quod de persecutionibus ethnicorum professa est antiquitas, id de insultibus hæreticorum etiam verum fit, ecclesiam inde novam florem, decorem et amplitudinem nancisci. Id quod etiam speramus, dum jam dolentes cernimus ipsos ecclesiæ filios ad concutiendam ecclesiasticam auctoritatem proruentes, imbibitis protestantium latenter principiis* (loc. cit. lib. II, cap. 3).

Voyez Zapf, *Literarische Reisen, Trauerrede auf Gerbert*, par J. B. Weiss, capitulaire de Saint-Blaise, *ibid.* 1793, in-4°. — *Sechste Beilage der Freiburger Zeitung*, par le prévôt Mader de Crötzingen ; Schlichtegrol, *Necrolog auf das Jahr* 1793, t. II, p. 1-23 ; Koppe, *Juristischer Almanach auf das Jahr* 1794, p. 413-418, *Nicolai's Reisen*, t. XII, p. 64-68 ; *Meusel's Lexicon* etc.

(7) Le couvent de Bénédictins de Rheinau, situé dans une île du Rhin près de Schaffhouse, et encore très-florissant de nos jours, fut fondé en 778 par Wolfhart ou Guelfe-le-Grand, le premier des Guelfes, si célèbres dans l'histoire. Lorsque les fils de Louis-le-Débonnaire se révoltèrent contre leur père, à propos de Charles-le-Chauve, leur demi-frère et fils de Judith, qui était fille de Guelfe-le-Grand, l'abbaye de Rheinau, comme institution guelfienne, éprouva de grands désastres. Wolfenus, le petit-fils du fondateur, la rétablit en 843, après le traité de Verdun. Guelfe-le-Grand ayant fondé Rheinau, et son fils Ethiko l'ayant agrandi et achevé, Wolfen en est regardé comme le troisième fondateur et restaurateur.

Saint. Lorsqu'en 925 le monastère fut réduit en cendres, par suite des ravages des Hongrois, ce culte fut interrompu pendant quelque temps, jusqu'à ce que S. Conrad, évêque de Constance, le rétablît vers l'an 934. Cette abbaye acquit beaucoup d'éclat au onzième siècle, et saint Fintan fut canonisé par le Saint-Siége, avec Meinrad, Othmar (8), Weibrath (Wiborada) et d'autres. Vers le même temps on composa un office particulier en son honneur, que l'on récite encore aujourd'hui, et depuis sa fête fut solennellement célébrée tant à Rheinau que dans les abbayes de Schaffhouse, Zwiefalten, Reichenau, Zurzach et Saint-Gall. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes.

On croit que la vie de saint Fintan fut écrite par un auteur contemporain. (V. Mabillon, Goldast. Le Cointe etc.) Après lui, plusieurs savans ont célébré sa mémoire, entre autres l'abbé Roman Effinger, et le père Déodat Müller, tous deux Bénédictins de Rheinau. La dernière biographie du Saint a pareillement pour auteur un religieux de cette maison; elle est intitulée : *Der heilige Fintan, ein Muster der christlichen Vollkommenheit etc.* 1793. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de soin, mais le style en est diffus et affecté. Nous l'avons généralement suivi pour notre esquisse.

---

(8) Nous n'avons pas cependant de preuve authentique de la canonisation de S. Othmar par le Saint-Siége.

✝ S. MERCURE, MARTYR DE CÉSARÉE EN CAPPADOCE.

Vers l'an 259.

Le nom de ce Saint est célèbre dans les annales de l'Eglise de Cappadoce. Il était fils d'un officier d'armée, qui était de la Scythie, province de l'empire romain. A l'exemple de son père, il suivit la profession des armes, s'éleva, par sa valeur, jusqu'au commandement des troupes; et y acquit de la réputation. Accusé de christianisme devant l'Empereur Dèce, il reçut à Césarée, en Cappadoce, une couronne bien plus glorieuse que celle qu'il aurait pu remporter par les exploits les plus éclatans. Quelques-uns mettent sa mort à l'an 250 ou 251, du vivant de Dèce; mais Baillet (1) doute s'il n'aurait pas plutôt souffert sous l'Empereur Valérien, vers l'an 259.

Les Grecs honorent sa mémoire le 25 Novembre, quoiqu'on voie son nom au 24 dans quelques-uns de leurs ménologes. Sa fête était chez eux fort célèbre, avant qu'on n'y eût connaissance de sainte Catherine; et on lui avait destiné le principal office du jour; mais il n'y tient plus que le second rang, depuis le neuvième ou le dixième siècle.

Les Grecs rapportent des choses fort extraordinaires de ce martyr : nous nous contenterons d'en rapporter une seule, parce qu'elle a beaucoup contribué à l'éclat de son culte dans tout l'Orient. C'est une vision que l'on attribue à saint Basile-le-Grand, lorsqu'il n'était encore que prêtre. Si l'on en croit Jean Malela d'Antioche, qui vivait à la fin

(1) *Vies des Saints*, sous le 25 Novembre.

du sixième siècle, et la chronique pascale (2), qui est l'ouvrage de plusieurs auteurs anciens, S. Basile vit en songe les cieux ouverts, la nuit même que mourut l'Empereur Julien l'Apostat. Jésus-Christ lui parut assis sur un trône, et saint Mercure debout auprès de lui, vêtu d'une cuirasse. Il lui sembla entendre Jésus-Christ qui commandait à saint Mercure d'aller tuer Julien, l'ennemi des chrétiens. A cet ordre, Mercure disparut de devant ses yeux ; et peu de temps après il le vit paraître de nouveau, s'écriant que Julien était tué selon les ordres qu'il en avait reçus (3). Ce fait, quoique accompagné de deux circonstances fausses, qui sont que Basile aurait été évêque alors et que Julien aurait été tué la nuit, est déjà très-suspect par le silence de S. Basile lui-même et celui de S. Grégoire de Nazianze.

Les Russes honorent aussi un S. Mercure, à qui ils attribuent une défaite des Tartares (4).

L'Église latine a connu et honoré pendant long-temps des martyrs du nom de Mercure ; mais nous ne savons pas si celui de Cappadoce a été de ce nombre ; il ne fut introduit dans le martyrologe romain que plus tard, quoiqu'il ne laissât pas d'être connu en Occident long-temps auparavant. L'église de Mayence célèbre sa mémoire le 25 Novembre, et il se trouve dans son *proprium* une leçon particulière pour lui, dans laquelle, on ne sait pour quel motif il est ajouté foi à la tradition de la vision de S. Basile.

Voyez Baillet, sous le 25 Novembre. L'histoire de S. Mercure, telle que la racontent les Grecs, est entremêlée de beaucoup de fables.

---

(2) Voyez Pagi, *ad ann.* 363, § 4, *et Chronicon pascale*, an. 363, édition de Ducange.

(3) Voyez Hermant, *Vie de S. Basile*, II, 224 ; Baronius, *ad an.* 363, § 56 ; Tillemont, *Hist. des Empereurs*, IV, 549-700 ; le Bollandiste Baertius, t. II *Junii*, p. 914.

(4) Bolland. *die* 14 *Junii*, p. 914.

26 Novembre.

S. PIERRE, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE, MARTYR.

Tiré d'Eusèbe, de Théodoret, etc. Voyez Tillemont, t. V; Ceillier, t. IV, p. 17; Orsi, t. IV, l. 10.

L'AN 311.

Eusèbe (1) appelle saint Pierre d'Alexandrie l'excellent docteur de la religion chrétienne, le principal et le divin ornement des évêques; il nous apprend qu'il se rendit admirable par sa vertu, par l'étendue de son savoir, et par une profonde connaissance des saintes Ecritures.

Pierre fut placé sur le siége d'Alexandrie, après la mort de Théonas, arrivée en 300; il gouverna son église avec une éminente sainteté, et montra autant de courage que de prudence pendant la violente persécution de Dioclétien et de ses successeurs. Plus le danger était grand, plus il faisait paraître de ferveur et de zèle pour les saintes rigueurs de la pénitence. Ainsi la persécution qui effraya plusieurs évêques et plusieurs ministres inférieurs de l'Eglise, ne diminua rien de son attention à veiller sur son troupeau; elle ne fit que rendre sa charité plus active et plus généreuse. Il priait sans cesse et pour lui et pour les âmes *confiées* à ses soins. Il exhortait les fidèles à mourir tous les jours à leurs passions, afin de se disposer à mourir pour Jésus-Christ. Par ses paroles et ses exemples, il consolait et fortifiait les confesseurs; il fut le père de plusieurs martyrs, qui scellèrent leur foi par l'effusion de leur sang. Sa sollicitude embrassait toutes les églises de l'Egypte,

(1) *Hist.* l. 9, c. 10.

de la Thébaïde (2) et de la Lybie, qui étaient sous sa juridiction.

Mais malgré le zèle et les soins du saint évêque d'Alexandrie, il se trouva des chrétiens dans lesquels l'amour du monde prévalut, et qui trahirent lâchement leur religion, pour échapper aux tourmens et à la mort. Quelques-uns combattirent d'abord avec courage, et souffrirent de cruelles tortures; mais ils cédèrent à la fin. D'autres, qui avaient enduré les rigueurs de la prison, se laissèrent effrayer à la vue des supplices, et reculèrent honteusement. Ceux-ci se présentèrent eux-mêmes à l'ennemi, et cédèrent ensuite la victoire. Ceux-là, pour pallier leur apostasie, envoyèrent des païens sacrifier en leur nom, ou prirent des billets des magistrats, portant qu'ils avaient sacrifié, quoiqu'ils ne l'eussent pas fait. La plupart de ceux qui étaient tombés, rentrèrent depuis en eux-mêmes; le saint évêque, dans son épître canonique (3), distingua les différentes espèces d'apostasie, et imposa une pénitence pour chacune.

Mais de tous les apostats, aucun ne scandalisa plus l'Eglise, que Mélèce de Lycopolis, dans la Thébaïde. Quoiqu'il se fût déjà rendu coupable de divers crimes, on ne pensa pour lors qu'à son apostasie. Saint Pierre crut devoir assembler un concile. Mélèce y ayant été convaincu d'avoir apostasié et d'avoir commis d'autres crimes, fut déposé. Le coupable, loin de se soumettre avec humilité, et de chercher à rentrer en grâce par un repentir sincère, se mit à la tête d'un parti de mécontens, propres à seconder ses vues. Pour justifier sa révolte, et pour en imposer au public, il affecta un grand zèle pour la discipline; il publia diverses calomnies contre l'évêque d'Alexandrie

---

(2) Ou Haute-Égypte.

(3) *Ap. Beverigde inter canones ecclesiæ Græcæ. Item Labbe, Conc. t. I.*

et contre son concile; il en vint jusqu'à dire qu'il avait quitté la communion de Pierre, parce qu'il était trop indulgent envers ceux qui étaient tombés, en les réunissant à l'Eglise avec trop de promptitude et de facilité. Toutes ces manœuvres donnèrent naissance à un schisme qui prit le nom de son auteur; et qui dura cent cinquante ans. Mélèce tâcha, par ses artifices, de surprendre notre Saint; et s'il ne réussit pas, il mit au moins le trouble dans toute l'Eglise d'Egypte. Il méconnut l'autorité de son métropolitain, il ordonna des évêques contre la disposition des canons, et en plaça un dans le diocèse d'Alexandrie. Il ne fut point inquiété pendant un certain temps par rapport à ses usurpations, parce que saint Pierre avait été obligé de se cacher, pour se soustraire à la fureur de la persécution.

Arius, alors membre du clergé d'Alexandrie, donna des preuves de son orgueil et de son caractère turbulent, en épousant le parti de Mélèce; mais il le quitta quelque temps après, et saint Pierre l'ordonna diacre. Il se déclara de nouveau en faveur des méléciens, et blâma hautement la conduite de saint Pierre, qui avait excommunié ces schismatiques. Le saint évêque connaissait trop la nature du cœur humain et la trempe du caractère d'Arius, pour compter que ce diacre se convertirait sincèrement, tant qu'il serait dominé par l'orgueil. Il le retrancha donc de la communion de l'Eglise, et ne voulut jamais révoquer sa sentence.

Pierre composa divers ouvrages que nous n'avons plus. Les conciles d'Ephèse et de Calcédoine offrent quelques passages de son livre *de la Divinité* (4). Il nous est resté aussi quelques fragmens de son traité de la Pâque (5).

---

(4) *Conc. Ephes. act.* 1, pag. 508; *act.* 7, pag. 836 (*Conc.* t. III); *Conc. Chalced. act.* 1, pag. 28.

(5) Voyez du Cange, *præf. in Chron. Pasch.* n. 7, p. 4 et 5.

Nous apprenons de saint Epiphane (6), que S. Pierre fut emprisonné pour la foi, sous le règne de Dioclétien, ou plutôt de Galère-Maximien; mais il recouvra sa liberté quelque temps après. Maximin Daïa, césar en Orient, renouvela, en 311, la persécution, qui fut cependant beaucoup diminuée, d'après une lettre que Galère écrivit la même année en faveur des chrétiens. Cela n'empêcha pas que Maximin, étant venu à Alexandrie, ne fit arrêter le saint évêque de cette ville, et ne le condamnât à mort, sans observer aucune formalité. Les prêtres Fauste, Dion et Ammonius, furent décapités avec leur pasteur. On peut juger d'après ce que dit Eusèbe, que Fauste dont il s'agit ici, est le même que celui qui était diacre de saint Denys, et qui fut le compagnon de son exil (7).

Les canons de l'Eglise, parmi lesquels on a inséré la lettre canonique de saint Pierre d'Alexandrie, sont un recueil de réglemens respectables, formés par les pasteurs les plus expérimentés et les plus saints pour la conduite des fidèles; ils sont fondés sur la loi naturelle et sur les maximes de la religion, qui souvent y sont éclaircies et développées. La connaissance en est sur-tout nécessaire aux ecclésiastiques. « Rien n'excuse d'une faute que l'on com-» met, parce que l'on ignore les choses qu'on doit savoir » par état (8). » Ainsi un ecclésiastique auquel les décrets

(6) *Hær.* 68.

(7) Combefis a donné deux sortes d'actes du martyre de saint Pierre, les uns publiés par Surius, et les autres par Métaphraste; mais ils ne méritent aucune créance; ils se contredisent et ne s'accordent ni avec Eusèbe, ni avec Théodoret.

(8) Le droit canonique est fondé (*pour certaines matières*) sur le droit civil, et il en suppose les décisions dans certains cas. On prendra une connaissance suffisante du second en lisant l'*extrait* de Corvinus; Vinnius sur les *institutes;* quelques parties du *Syntagma juris universi per Petr. Gregorium,* et sur-tout les *lois civiles de Domat.*

Quant au droit canonique, on doit en commencer l'étude par l'*in-*

de l'Eglise universelle, et à plus forte raison les statuts de son propre diocèse sont inconnus, sur-tout dans ce qui concerne les devoirs propres au clergé, est coupable de

---

stitution de Fleury (*). On lira ensuite les *Décrets des conciles généraux* et de quelques conciles particuliers, sur-tout de ceux de son pays; l'abrégé des conciles de Cabassut, deuxième édition in-fol., l'*Epitome juris pontificii* d'Antoine Augustin, et son livre *De emendatione Gratiani*, dont Baluze a donné une bonne édition. Il faudra lire, après cela, quelques bons commentateurs sur les *décrétales*, comme Fagnan, Gonzalès, etc. On s'instruira des *nouvelles lois ecclésiastiques*, en étudiant les décrets du concile de Trente, des conciles de Milan, et de quelques autres conciles tenus dans ces derniers temps. On lira encore avec fruit les Bullaires de Clément XII et de Benoît XIV, avec les *Collectanea Bullarii* de Barbosa. Van Espen développe supérieurement l'origine de chaque point de discipline : mais il n'est point toujours exact (**). On estime le *droit ecclésiastique français* de Louis d'Héricourt; il peut servir de plan général aux ecclésiastiques qui veulent donner tous les jours quelque temps à cette étude, et qui n'ont point de maître pour les diriger (***). Ceux qui manquent de temps ou de livres peuvent se contenter de quelque bon abrégé. Le livre de Cabassut, intitulé *Theoria ex praxis juris canonici*, est exact. Celui de Pichler sur la même matière est solide, clair et plus agréable à lire : mais il est trop relâché par rapport à l'usure; et le P. Concina, Dominicain, l'a réfuté par ordre de Benoît XIV. Il n'y a personne qui, en suivant la méthode que nous traçons, ne puisse acquérir avec facilité, même sans maître, la

(*) Dans les *Nouveaux Opuscules de l'abbé Fleury* (publiés en 1807 par l'abbé Emery), on voit à quel point il était revenu de ces anciennes idées parlementaires qui dominent dans son *Institution au droit canonique*.

Note de la prés. édit.

(**) Voir *Acta Z. B. Van Espen, etc., auctore Backhusio. Mechl.* 1827; et *P. Govaerts opuscula adversus Espenii doctrinam de placeto regio, etc.,* Lov. 1830.

Note de la prés. édit.

(***) Voir *Code ecclésiastique français, d'après les lois ecclésiastiques de d'Hericourt, par Henrion.* Paris 1829, 2 vol. in-8°; et les écrits de MM. Affre et Carré sur l'administration temporelle des paroisses.

Note de la prés. édit.

négligence, et d'une ignorance affectée; et les fautes qui en sont la suite, en deviennent plus griéves, suivant une maxime de morale bien connue. Après avoir étudié l'Ecriture-Sainte et les vérités dogmatiques et morales de la religion, il faut qu'il acquière une connaissance suffisante du droit canonique, relativement à ce qui regarde la conduite des mœurs. Cette obligation est indispensable pour quiconque est chargé du gouvernement des âmes, et elle a plus ou moins d'étendue selon le degré que l'on occupe dans la hiérarchie.

---

connaissance du droit canonique, celle du moins qui lui est nécessaire dans les circonstances où il se trouve (*).

Ce serait un vrai scandale que de voir des ministres de la religion, attentifs à s'instruire des droits de leur place pour les maintenir dans l'occasion, négliger d'apprendre ce qui concerne leur ministère pour en remplir saintement les fonctions. Les lois qu'ils ignorent ont été cependant rédigées pour réprimer le vice, pour mettre un frein aux passions, pour prémunir le clergé contre l'esprit du monde, et pour empêcher le relâchement qui conduit toujours à la corruption des mœurs, et à la perte de la religion parmi les laïques (**). C'est d'après ces considérations que nous avons cru devoir insérer ici cette note, dont l'objet est si intéressant. Nous espérons qu'en faveur du motif qui nous a déterminés, le lecteur ne la trouvera point déplacée.

(*) Pour l'enseignement et l'étude du droit canonique on se sert aujourd'hui généralement des *Institutions* de Devoti. Voir *Le Nouv. Conserv. Belge*, tom. V, p. 276.

Note de la prés. édit.

(**) Sur l'extrême importance qu'il y a aujourd'hui pour les catholiques d'avoir du droit ecclésiastique des notions justes et exactes, voyez l'*Echo des Vrais Principes*, tom. VII, pag. 102.

Note de la prés. édit.

S. BASLE, HERMITE EN CHAMPAGNE.

L'AN 620.

Saint Basole, vulgairement appelé *saint Basle*, sortait d'une famille riche et noble, établie dans le Limousin. Le désir de vivre uniquement pour Dieu, lui fit abandonner sa patrie. Il vint à Reims, sous prétexte de visiter le tombeau de saint Remi, auquel il avait beaucoup de dévotion. Il connaissait d'ailleurs Gilles, évêque de cette ville, qui avait autrefois logé chez ses parens. Ce prélat, touché des dispositions où il voyait le serviteur de Dieu, lui promit de l'assister en tout, et lui laissa la liberté de choisir une retraite dans son diocèse. Basle prit l'habit dans le monastère de Verzy, bâti depuis peu, à trois lieues de Reims, et où il n'y avait encore que douze religieux. Il s'y distingua par sa ferveur, ainsi que par son amour pour la mortification et la pauvreté. Un zèle extraordinaire pour la perfection le conduisit dans le désert. Il se fixa sur une montagne voisine et s'y construisit une chapelle, avec une cellule dans laquelle il vécut quarante ans. Il eut de violens assauts à y soutenir contre le démon, mais il en triompha par la prière et le jeûne. Il mourut le 26 Novembre, vers l'an 620, et fut enterré dans la chapelle de son hermitage. Divers miracles, opérés par son intercession, rendirent son nom célèbre. Balsème, son neveu, qui s'était retiré auprès de lui, fut l'héritier de sa cellule et de sa pénitence. On l'a confondu quelquefois avec saint Balsème ou Baussenge, patron de Rameru, en Champagne, mort vers l'an 407, et honoré le 26 Août. Le monastère de Verzy fut transféré à l'hermitage de saint Basle, au milieu du septième siècle. Les reliques du saint hermite s'y sont toujours conservées avec vénération.

Voyez sa vie par un anonyme, *Ap. Mabil. Act. SS. Ord. S. B. sec.* 2. it. *sec.* 4, part. 2, p. 137; Bulteau, *Abrégé de l'Histoire de l'ordre de S. Benoît*, t. I. pag. 288; Baillet, etc.

S. CONRAD, ÉVÊQUE DE CONSTANCE.

L'AN 976.

CONRAD devint par sa sainteté le plus bel ornement de l'illustre maison des Guelfes d'Allemagne, qui a produit tant de princes célèbres par leurs exploits militaires. Quelques auteurs donnent à cette maison l'origine la plus ancienne. Elle prit le nom de Guelfes (1), sous le règne de

(1) Quelques auteurs le font venir du nom romain *Catulus* dont les Allemands ont fait *Catiline*. D'autres disent que Charlemagne, félicitant le comte d'Altorff sur la naissance de son fils, il l'appela son jeune Guelfe, ce qui détermina le père à donner ce nom à son fils. Voyez sur ces étymologies et sur quelques autres, la collection de Leibnitz.

La maison des Guelfes fut entée sur celle d'Este, par le mariage d'Azon d'Este avec l'héritière des Guelfes.

Les *Actii*, famille romaine du temps de la république, se retirèrent à Este ou Ateste. C'est de là qu'on fait descendre la maison d'Este, appelée en latin *Atestina domus*.

Henri d'Este fut créé par Charlemagne, prince de Tréviso, et margrave ou marquis d'Este. Ses descendans furent souvent vicaires de l'empire en Italie, et augmentèrent considérablement leurs possessions. Boniface, un d'entre eux, devint margrave de Toscane, et posséda les territoires de Ferrare, de Plaisance, de Mantoue, de Modène, de Reggio, de Parme, de Lucques, d'Ancône et de Spolette. Mathilde, sa fille et son héritière, épousa Godefroi, duc de Lorraine; et après la mort de celui-ci, Guelfe VI, duc de Bavière. Elle légua une grande partie de ses états au Saint-Siége. Voyez *Vita Mathildis comitissæ, à Denizone scripta, ap. Murat. Script. Ital.* t. V, p. 244; *ejusdem chartula donationis bonorum suorum factæ ecclesiæ romanæ*, pag. 384.

C'est d'Azon d'Este, quatrième du nom, qui vivait au milieu du onzième siècle, que descend la maison actuelle de Modène. Ottoberto, issu de cette maison d'Este, passa en Allemagne avec l'Empereur Othon I,

Charlemagne. Conrad, abbé d'Ursperg, qui en a donné la généalogie, loue la piété des princes et des princesses qui en sortirent, ainsi que leur attachement religieux au Saint-Siége (2). Guelfe I[er], fils d'Isenbart, comte d'Altorff, épousa Irmentrude, belle-sœur de Charlemagne, et fondatrice de l'abbaye des Bénédictins d'Altorff (3). Judith,

---

en 963. Dans le siècle suivant, Azon, un de ses descendans, épousa la fille unique de Guelfe II, et sœur de Guelfe III. Ce dernier étant mort, il hérita des domaines que cette famille possédait dans la Souabe, et les laissa à son fils Guelfe IV, comte d'Altorff, que l'Empereur Henri IV fit depuis duc de Bavière. Toute sa postérité prit le nom de Guelfe.

Henri, surnommé *le Lion*, de cette maison, fut duc de Bavière et de la Haute et Basse-Saxe. Il réunit à ses domaines les états héréditaires de cinq maisons. Ayant remporté plusieurs victoires sur ses ennemis, il fut proscrit par l'Empereur Henri I[er] dans la diète de Wurtzbourg, en 1180. Il recouvra dans la suite les duchés de Brunswick et de Lunebourg, avec d'autres domaines entre l'Elbe et le Wéser, que ses descendans ont toujours possédés depuis. La Bavière passa à Othon, comte de Wittelesbach, duquel descendent les maisons aujourd'hui régnantes de Bavière et du Palatinat. Voyez le recueil des historiens de Brunswick, par Leibnitz, qui visita pour son travail les monastères et les bibliothèques d'Allemagne; et les *Origines Guelphicæ*, par Schaldius, historiographe de la maison de Brunswick-Lunebourg, lesquelles ont été imprimées à Hanovre en 1750, 2 vol. in-fol.

(2) Abbas Usperg. *in Chron. ad an.* 1126; Brushchius, *monaster. Germ. Chronol.* fol. 158.

(3) Guelfe III, comte d'Altorff, ayant été créé duc de Carinthie, transféra le monastère d'Altorff dans son propre palais, situé sur une montagne voisine, appelée Weingarten ou des Vignes. L'abbaye de Weingarten, *monasterium Vinearum*, est à une petite lieue de Ravensberg, à quatre et demie du lac de Constance, et à une demi-lieue d'Altorff en Souabe, et non près de Nuremberg ou d'Altorff en Franconie, comme le disent Audifret et la Martinière. On ne doit pas non plus confondre cet Altorff avec la ville d'Altorff, capitale du canton de Uri en Suisse. Weingarten, la seconde abbaye de Souabe, est dans le diocèse de Constance, et sous la domination de la maison d'Autriche. Les revenus de cette abbaye furent considérablement augmentés par Guelfe IV, duc de Bavière, et par sa femme Judith, fille naturelle du Roi d'Angleterre. Guelfe V, qui mourut sans postérité, y fut enterré dans la chapelle de

fille de Guelfe I[er], fut mariée à Louis-le-Débonnaire, et elle est fameuse dans l'histoire des troubles qui arrivèrent alors. Deux de ses frères devinrent ducs de Bavière. Conrad-Rudolfe, et Henri, son fils, furent successivement comtes d'Altorff. Ce dernier fonda le monastère d'Altonmunster. Il laissa deux fils, Conrad, dont nous donnons la vie, et Rudolfe, qui fut le quatrième comte d'Altorff (4).

Conrad annonça dès son enfance qu'il serait un Saint. On l'envoya à la célèbre école qui florissait alors à Constance, sous la conduite de l'évêque de cette ville (5). Plein de mépris pour les choses du monde, il se livra au service de Dieu avec une ferveur extraordinaire. Son sérieux décelait la profonde impression que la pensée de l'éternité faisait sur son âme; il n'était cependant ni triste ni mélancolique. Sa gaieté était la suite de cette paix intérieure que les événemens de la vie ne troublent jamais. La simplicité chrétienne relevait toutes ses actions; son humilité et sa piété donnaient à toute sa conduite un certain air de dignité qui n'appartient qu'à la vertu, et qui est bien supérieur à celui que donnent les grandeurs humaines. Ceux

---

saint Oswald, avec son père, sa mère et son grand-père. Henri, son frère et son successeur dans le duché de Bavière, étant devenu veuf en 1224, remit le gouvernement de ses états à son fils Guelfe VI, et se fit religieux à Weingarten. Voyez Brushchius, *Histor. Cænobii Vinearum;* Manlius, *ejusdem Cænobii Descriptio*, et Buccelinus. Ce dernier, p. 92, dit que le monastère, dont nous parlons, fut d'abord fondé par saint Alton, Ecossais, d'où lui vint le nom d'Altorff, mais qu'il fut fondé de nouveau par les Guelfes.

(4) Rimius l'appelle Henri II, contre l'autorité de l'abbé d'Ursperg, qui connaissait particulièrement cette illustre maison, et qui puisa ce qu'il en dit dans les monumens originaux.

(5) La ville de Vendonissa ou Vendich, près de Baden, ayant été détruite par Childebert II, Roi de France, en 594, le siége épiscopal, qui y avait été fondé par saint Bert, vers l'an 490, fut transféré à Constance, ville ainsi appelée de l'Empereur Constant.

qui approchaient de lui, se sentaient pénétrés d'un respect mêlé de confiance et d'affection, tant son affabilité et sa charité avaient de charmes.

Peu de temps après qu'il eut été ordonné prêtre, il fut pourvu de la prévôté de la cathédrale de Constance, qui était la première dignité de cette église. L'évêque, nommé Noting, étant mort en 934, on l'élut d'une voix unanime pour le remplacer; mais il fallut un temps considérable pour le déterminer à acquiescer à son élection. Saint Ulric, évêque d'Augsbourg, qui avait contribué principalement à le faire élever à l'épiscopat, le visitait souvent pour s'entretenir avec lui. L'amitié qui les unissait tous deux était si tendre et si sainte, qu'ils semblaient n'avoir qu'une âme.

Conrad, qui ne voulait plus posséder que Dieu dans le monde, échangea ses biens avec son frère, contre des terres situées dans le voisinage de Constance, et qu'il donna à sa cathédrale et aux pauvres. Il avait fait bâtir auparavant dans la ville trois églises, sous l'invocation de saint Maurice, de saint Paul et de saint Jean l'Evangéliste.

Les croisades ayant rendu fréquens dans ce siècle les voyages de Jérusalem, l'évêque de Constance visita trois fois les Lieux saints : et ces voyages devinrent pour lui de vrais pélerinages, par les sentimens de pénitence et de piété qui les lui firent entreprendre.

Il évitait le commerce du monde, autant qu'il lui était possible; il le regardait comme une perte de temps, et comme l'ennemi de cet esprit de recueillement et de componction qui doit caractériser un homme destiné à exercer tous les jours les plus augustes fonctions. On ne pourrait exprimer jusqu'où il portait le respect pour l'adorable Sacrement de l'autel. Les pauvres trouvaient en lui un père et un consolateur. Son zèle pour l'instruction de son troupeau était infatigable, il n'y avait aucune partie de son devoir qu'il ne remplit avec la plus parfaite exactitude.

Il mourut en 976, après 42 ans d'épiscopat, et fut enterré dans l'église de Saint-Maurice. Il s'opéra à son tombeau plusieurs miraclès, dont on trouve l'histoire dans la chronique de Constance. Le Pape Calixte II le canonisa vers l'an 1120. Saint Conrad est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie publiée par Leibnitz, *Script. Brunswicens*, tome III, page 1; l'Histoire de l'illustre maison des Guelfes, *ibid.* t. II, p. 783, et Raderus, *Batavia sancta*, t. I, p. 101.

S. NICON, SURNOMMÉ MÉTANOÏTE.

L'AN 998.

Nicon, né dans le Pont, d'une famille noble, s'enfuit secrètement dans sa jeunesse, et alla se renfermer dans le monastère dit de Pierre-d'Or. Il y mena douze ans une vie très-austère, et y apprit à mourir parfaitement à lui-même. L'amour dont il brûlait pour Dieu, et l'esprit de componction dont il était pénétré, donnaient une telle onction à ses discours, que ceux qui l'entendaient parler des choses du ciel, se sentaient vivement touchés. Ses supérieurs, témoins du fruit extraordinaire que produisaient ses instructions publiques et particulières, le destinèrent à prêcher la parole de Dieu au peuple. Ils l'envoyèrent en qualité de missionnaire dans l'Arménie, d'où il passa dans l'île de Crète, qui était alors soumise aux Sarrasins. La pénitence était le sujet ordinaire de ses discours, et, à l'exemple de saint Jean-Baptiste, il avait coutume de les commencer par ces mots, *faites pénitence*, ce qui le fit surnommer *Métanoïte* (1). Il eut la satisfaction de voir un grand nombre

---

(1) D'un mot grec qui signifie *faites pénitence*.

de pécheurs revenir sincèrement à Dieu, et de renouveler la face du christianisme par-tout où il exerçait son zèle. Pour rendre les conversions solides, il exhortait les pénitens à éviter toutes les occasions du péché, à s'affermir dans la pratique des bonnes œuvres, et à faire fructifier les semences de piété que la grâce avait fait germer dans leurs âmes. L'onction avecla quelle il expliquait les maximes les plus austères de l'Evangile les faisait paraître aimables, même aux Mahométans. Il prêcha près de vingt ans dans la Crète, et rétablit l'ordre dans toutes les églises de cette île. Il passa ensuite en Europe, et annonça l'Evangile dans le Péloponèse, l'Achaïe, l'Epire et les autres contrées de la Grèce. Il mourut dans un monastère du Péloponèse, en 998. Son nom se trouve en ce jour dans les calendriers grecs et latins.

Voyez sa vie authentique, que Baronius a donnée en abrégé dans ses Annales, tome X; D. Martène l'a publiée en entier, *Ampliss. Collect. Scrip.*, t. VI, p. 838.

S. SILVESTRE GOZZOLINI, ABBÉ D'OSIMO, INSTITUTEUR DES SILVESTRINS.

L'AN 1267.

Saint Silvestre naquit en 1177 à Osimo ou Osmo, environ à quatorze milles de Lorette. Il étudia le droit et la théologie à Bologne et à Padoue. Devenu chanoine d'Osimo, il ne connut plus d'autre occupation que la prière, les lectures pieuses, et l'instruction du prochain. Le zèle avec lequel il s'élevait contre le vice, lui suscita des ennemis. Son propre évêque, qu'il avait averti de quelques négligences, devint son persécuteur : ces épreuves ne servirent qu'à purifier son cœur, et le disposèrent à recevoir

de nouvelles grâces. La vue du cadavre d'un homme qu'on avait admiré pour sa beauté, acheva de le détacher du monde. Il partit secrètement d'Osimo, et se retira dans un désert situé à trente milles de cette ville. Il avait alors quarante ans. Quelques personnes pieuses s'étant retirées auprès de lui, il bâtit, en 1231, le monastère de Monte-Fano, à deux milles de Fabriano, dans la Marche d'Ancône. Il prescrivit à ses disciples la règle de saint Benoît dans toute sa pureté. Ce ne fut qu'en 1248, que le Pape Innocent IV approuva le nouvel institut. L'ordre des Silvestrins se propagea en peu de temps, et il avait vingt-cinq maisons en Italie, lorsqu'il perdit son bienheureux père. Saint Silvestre mourut le 26 Novembre 1267, à l'âge de 90 ans. Ses enfans furent les héritiers de son amour pour la pénitence et la prière. Il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau. On lit son nom en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie par Fabrini, quatrième général de l'ordre des Sylvestrins, dans le *Breve Chron. della congr. de monachi Silvestrini*, et Hélyot, *Hist. des ordres relig.* t. VI, pag. 170.

✠ S. OTHMAR, ABBÉ DE SAINT-GALL, EN SUISSE.

L'AN 759.

Après la mort de saint Gall, ses disciples demeurèrent réunis dans la cellule qu'il avait bâtie, continuèrent comme auparavant le service divin, formèrent à la vertu les pieux pélerins qui venaient visiter le tombeau du saint abbé, et suivirent en tout la règle de saint Colomban, réunissant la prière avec le travail des mains et la lecture avec l'enseignement. L'un d'entre eux était préposé à toute la com-

munauté et portait le nom de *sacristain* ou de *curé* (*pastor*); leur habitation fut appelée du nom de leur bienheureux maître, *cellule de Saint-Gall.* Saint Magnus fut le premier successeur de saint Gall ; mais il n'y resta pas long-temps, et partit pour aller prêcher l'Evangile aux Souabes : il eut pour successeur le diacre Etienne et le prêtre Magulfe (1), sous lesquels le bruit des miracles de saint Gall se répandit dans presque toute l'Allemagne. Les dons y affluaient de toutes parts, du Brisgau (2), de la Souabe (3) et même ceux de Godefroi (4), duc des Allemans. Malgré ces abondantes ressources l'institution ne put s'accroître considérablement, parce que la Thurgovie était trop souvent affligée du fléau de la guerre.

Lorsqu'après le meurtre du Roi Dagobert II, la Thurgovie et l'Austrasie refusèrent de reconnaître le maire du palais, Ebroïn, comme régent, celui-ci, au rapport de Walafride Strabon, entra en 680 avec une armée dans ce pays, ravagea tout sur son passage, massacra les hommes et emmena les femmes et les enfans en servitude. Un grand nombre, pour échapper à la fureur d'Ebroïn, pénétrèrent dans la solitude; les ennemis les y suivirent et arrivèrent jusqu'à la cellule de Saint-Gall, où ils dépouillèrent les religieux; ils découvrirent une fosse où les Ar-

---

(1) Ce dernier est mentionné dans plusieurs actes sous le nom de *Magulfus, presbyter et pastor S. Galluni.*

(2) En 670, Ebon donna à cette communauté beaucoup de terres, des vignobles et même des serfs à Bötzingen, Laufen, Bottingen et une partie de l'église de Röteln. Voir Ildefonse d'Arx, *Geschichte von saint Gallen,* I, 21.

(3) Aloin donna en 680 à la cellule de Saint-Gall plusieurs terres situées à Otterschwang (*Aihorinswanc*) et à Greisbeuren sur la Schuss (*Gundlihespuria*). *Ibid.*

(4) Goldast, *Rerum Allem. script.* tome I.

boniens avaient réfugié ce qu'ils avaient de précieux, ils ouvrirent le tombeau du saint abbé et en jetèrent le corps.

Boso, successeur de Jean sur le siége épiscopal de Constance, informé de ces tristes événemens, se rendit en hâte à la cellule, enterra de nouveau le corps du Saint et fournit aux religieux délaissés quelques objets d'habillemens.

En 709, année où Pépin d'Héristall était en guerre avec les fils de Godefroi d'Allemanie, les Francs visitèrent de nouveau la cellule de Saint-Gall et en emmenèrent tous les habitans comme esclaves.

Victor, comte de Rhétie, se disposait à y faire une troisième incursion; poussé par une piété mal entendue, il voulait enlever le corps de saint Gall, afin d'attirer par là les pélerins dans son pays; mais des mesures convenables, prises à temps, firent échouer son projet.

Notre Saint, qui était un des disciples de saint Gall, commença vers cette époque, à se faire connaître davantage.

S. Othmar ou Audomar était du pays des Allemans, que l'on a depuis appelé la Souabe. Il avait un frère aîné, qui le mena dès son enfance à Coire, ville principale d'une partie de la Rhétie, et le mit au service du comte Victor (5). Comme il avait beaucoup de dispositions pour les sciences, le comte lui permit de s'appliquer à les étudier. Ce fut peut-être à cette époque qu'il s'attacha à S. Gall, à moins qu'on ne l'ait appelé son disciple, parce que dans la suite il lui succéda comme supérieur de sa communauté. Ayant les mœurs fort réglées et toutes les inclinations portées à la vertu, il fit des progrès étonnans dans la voie de la perfection, et fut bientôt jugé digne du sacerdoce.

---

(5) D'Arx présume que celui-ci n'est pas le même que le comte Victor qui voulait enlever les reliques de S. Gall.

Le comte Victor, qui tenait fort à cœur de posséder un homme si précieux et si vertueux, lui fit donner en 720 la cure de Saint-Florin à Ramunsch ou Remosch, au pays des Grisons; il y édifia son église autant par son instruction que par son exemple, et on y vit mûrir en peu de temps des fruits magnifiques de vertu, et d'autant plus durables, qu'ils avaient été cultivés avec pureté, désintéressement et charité.

Le mérite d'un pasteur aussi éclairé ne pouvait rester long-temps ignoré. Un gentilhomme du voisinage, nommé Waltram (6), ou Gaudran, qui avait hérité la grande solitude située entre les diocèses de Coire et de Constance, que l'on appelait Thurgovie et où se trouvait l'hermitage de Saint-Gall, entendit parler avec beaucoup d'éloge du serviteur de Dieu. Dans le dessein, maintenant que les incursions avaient cessé, de faire un meilleur usage des quêtes et aumônes des fidèles, qui se faisaient au tombeau de saint Gall, et de fonder au lieu de cet hermitage un monastère plus régulier, il eut la pensée d'attirer le prêtre Othmar, persuadé qu'il serait très-propre à faire réussir son entreprise. Le comte Victor y donna les mains, et Othmar y consentit également, dans la vue de parvenir à une plus grande perfection.

Waltram, pour mieux affermir l'ouvrage de piété qu'il entreprenait, alla trouver Charles-Martel, et lui céda la propriété de l'Hermitage, en le priant d'en donner l'administration au prêtre Othmar. Charles agréa cette propo-

---

(6) Waltram porte dans les actes le titre de *tribunus* (juge criminel). La contrée de Hefenhofen porta encore long-temps après lui le nom de *Waltramshuntar, Centena Waltrami*. Voyez Ildefonse d'Arx, *loc. cit.* p. 23. Rotmonten doit avoir appartenu à ce comte, puisqu'il a échangé son nom contre celui de *Waltramsberg*. En 779, sa fille Waldrade fit don à Saint-Gall de quelques terres de Romïshorn.

sition, et envoya à Othmar une somme considérable, pour le mettre à même de construire un édifice régulier pour le monastère. Notre Saint y assembla incontinent les religieux que la guerre avait dispersés, et sa communauté se trouva formée et soumise à la plus sévère discipline, avant même que les bâtimens ne fussent achevés. La protection de Charles-Martel fit prospérer ce monastère tant pour le spirituel que pour le temporel. Les pauvres et les malades étaient reçus dans un hôpital établi à côté du couvent, et Othmar lui-même les servait avec une patience et une charité angélique.

Après la mort de Charles-Martel, les habitans de Saint-Gall ne furent pas moins favorisés de son fils Pépin. Celui-ci, à la recommandation de son frère Carloman, qui avait visité ce monastère en passant, pour aller en Italie se faire religieux, lui accorda des priviléges et des lettres de protection, et lui assigna des revenus assurés pour son entretien. Pépin mit lui-même, dit-on, entre les mains de saint Othmar, la règle de saint Benoît, pour être substituée à celle de saint Colomban, et lui recommanda de faire en sorte, que ceux qui avaient l'honneur de garder les reliques de saint Gall, donnassent aux autres religieux l'exemple d'une exacte régularité. C'est à quoi notre Saint travailla de tous ses efforts, remplissant tous les devoirs d'un véritable pasteur, et se rendant lui-même un modèle de perfection pour ses disciples. Il ne leur commandait jamais rien qu'il n'eût commencé par faire lui-même. Il pratiquait une rigoureuse abstinence, en mortifiant ses sens et en crucifiant sa chair. Dans le temps où le jeûne est plus particulièrement recommandé, il passait deux jours sans manger; son humilité paraissait dans toute sa conduite; sa modestie lui faisait fuir la louange qui vient des hommes, et lorsqu'il était obligé de faire des voyages, il n'avait qu'un âne pour toute monture. Comme la pauvreté

était le patrimoine de son choix, il aimait tendrement les pauvres comme ses frères. Souvent on le voyait rentrer dans le cloître sans tunique, parce qu'il s'en était dépouillé pour en revêtir quelque misérable. Un jour étant retourné à la cour de Pépin, qui avait été fait Roi de France après l'abdication du dernier des Mérovingiens, il en reçut une somme fort considérable (soixante livres d'argent) pour subvenir aux besoins de sa communauté; mais il en distribua la meilleure partie à des pauvres qu'il rencontra au sortir du palais.

A cette occasion, Pépin assigna à saint Othmar vingt et un hommes libres dans le Brisgau, pour qu'ils eussent à payer à l'abbaye de Saint-Gall les contributions qu'ils versaient annuellement dans le trésor royal. Il garantit en même temps au couvent le droit d'élire librement son abbé, et interdit à ses fonctionnaires toute espèce d'influence sur cette élection.

D'autres donations encore furent faites pendant cette période. En Alsace, Podal céda au monastère ses terres de Habsheim, Kembs et Randolsweiler (7), qui étaient si considérables, qu'un village alsacien (Othmarsheim) qui y était compris porta le nom de notre Saint (8). Dans le Brisgau, Othmar reçut de Gotzbert les terres de Wąrmbach, Herten, Markhof, Minselen et Wiler, et de Strackfried les terres d'Egringen, Aninkhofen et Mühlheim. Dudar, près de Baselaugst, fit don de ses biens héréditaires de Lollingen, Augen et Corberio (9). L'abbaye reçut des donations

---

(7) D'après l'acte : *Habuchinesheim*, *Campiduna Chambiz*, *Rodulfviare*. Ild. d'Arx, I, 25.

(8) Schœpflin, *Alsatia illustr.* I, 74.

(9) Ces trois endroits, dit l'histoire de Saint-Gall, ont depuis changé de nom. De *Lollingen* on paraît avoir fait *Nollingen*, de *Corberio Horburg* et d'*Angoma Angin* ou *Auggen*. (p. 26.)

semblables en Souabe, savoir à Bettenweiler, de la part de Rinolf; en Thuringe, à Achhausen et à Altstädten près de Mörsburg, de la part de Mothar; à Bechingen et à Wilzingen sur le Danube, près de Riedlingen, de la part de Lutger, et à Busenheim dans le Baar, de la part de Walchar. Dans la Thurgovie elle reçut de Petto des terres situées à Duttenberg; de Rothbald les terres de Rickenbach, Wila, Ziberwangen, Wangen, Tussnang, Schlatt, Bussenberg et Weziken; du prêtre Lazare celle de Diezikofen, et de Hettini celle de Helfenschwyl. Dachalinde vendit à Othmar, pour le prix de trente escalins d'or, ses possessions de Grebatschwyl en Gossau. Mais les plus riches donations furent celles de Beata et de son fils Landbert, près du lac de Zurich. Ce dernier céda publiquement, devant le tribunal d'Illnau et de Kraftsthal, à l'abbaye de Saint-Gall, toutes ses possessions d'Illnau, Efertiken, Mesiken, Brunggen, Mädeschweil, Missnang, Tegerschwangen, Hünwil, Dürnten, Bäreschweil, Lözelsee, Utznache et Lützelau. Sa mère vendit à Othmar le couvent de Lützelau, sur le lac de Zurich, avec tous ses revenus, pour soixante-dix escalins d'or et cinq chevaux harnachés, sous la réserve toutefois d'un certain usufruit, quand elle serait de retour de Rome, où elle se rendait en pélerinage. Le Saint n'accepta toutes ces fondations que dans la vue d'augmenter le patrimoine des pauvres.

Jusqu'à cette époque, le bienheureux abbé avait coulé des jours assez calmes; il semblait qu'il ne manquât plus à sa vertu que les épreuves de la persécution, pour la perfectionner et la consommer par les souffrances. Dieu ne permit pas que son serviteur fût privé d'un bienfait, que le monde regarde comme une calamité.

Warin, juge provincial de la Thurgovie et Rudhart, qui avait la même qualité dans le pays de Baar, s'emparèrent de la plus grande partie des biens de l'Eglise, et

principalement de celle de Saint-Gall. Othmar en adressa des plaintes à Pépin, qui leur ordonna aussitôt de restituer les biens qu'ils avaient enlevés. Mais comme ils étaient loin de la cour, ils crurent pouvoir impunément se dispenser d'exécuter l'ordre du Roi. Le Saint se disposa alors à porter lui-même au pied du trône l'expression de ses justes griefs. Ses ennemis l'épièrent, le firent arrêter par quelques soldats, et pour couvrir de quelque couleur de justice l'outrage qu'ils lui faisaient, ils recoururent à la plus noire calomnie. Ils gagnèrent un misérable moine, nommé Lambert, qui devait, dans un synode accuser notre Saint d'avoir abusé d'une femme. Othmar, que son grand âge et plus encore une intégrité de mœurs reconnue de tout le monde semblaient assez justifier, avoua qu'il était grand pécheur devant Dieu; mais soutint qu'il n'avait pas commis le crime qu'on lui imputait. Mais Sidoine, évêque de Constance, que Warin et Rudhart avaient gagné, le démit de ses fonctions et le condamna à la réclusion. Le Saint se soumit patiemment à cette sentence, parce qu'il regardait comme inutile de faire des représentations ou de vouloir prouver son innocence.

Il fut enfermé d'abord dans le château de Bodman (10), où on lui fit passer quelques jours sans lui donner aucune nourriture, et il y serait mort de faim, sans l'industrieuse charité d'un religieux, qui trouva moyen de lui porter secrètement à manger. Un gentilhomme du pays, nommé *Gotzbert*, obtint de ses ennemis de pouvoir le transférer dans l'île de Stein ou Rheinstein (11) sur le Rhin, qui

(10) Bodman (*Potamo*) était anciennement un château qui était souvent la résidence des Rois; c'est de lui que le lac de Constance porte en allemand le nom de *Bodensee*.

(11) On l'appelle aussi *Werd*, mot qui dans l'ancienne langue germanique signifie *île*.

était près d'une terre où il demeurait. Dans cette solitude, Othmar se consacra à tous les exercices de mortification, jusqu'à ce qu'il passât à la gloire et à la félicité éternelles, pour y recevoir la couronne de justice, réservée à tous ceux qui ont été injustement persécutés. Sa mort arriva le 16 Novembre 759, après avoir gouverné pendant trente-neuf ans l'abbaye de Saint-Gall. Il était âgé de soixante-huit ans.

Dix ans après sa mort, ses disciples allèrent, du vivant encore des assassins de l'innocent abbé, dans l'île de Rheinstein (12), où il avait été enterré comme un criminel; ils ouvrirent son tombeau, et ayant trouvé son corps entier sans corruption, ils l'apportèrent processionnellement à Saint-Gall, où de brillans miracles attestèrent la sainteté du serviteur de Dieu. Il se fit une autre translation de ses reliques en 830, lorsqu'on les plaça derrière le grand autel de la nouvelle église, que l'on bâtit dans l'abbaye sous le nom de S. Pierre. Ce ne fut néanmoins que vers l'an 864, que son culte fut publiquement établi, lorsque Salomon, évêque de Constance, leva de terre ses reliques avec solennité, pour les exposer à la vénération du peuple. Le martyrologe romain moderne fait mention de notre Saint au jour de sa mort. D'autres citent son nom sous le 26 Octobre, qui est un des jours auxquels ses reliques furent levées de terre. Eckehard-le-Jeune dit (13) qu'Othmar fut canonisé par le Pape.

Le saint abbé vivait encore lorsque ses ennemis partagèrent entre eux les biens de l'abbaye de Saint-Gall. Warin garda les fermes de Thuringe, de Marchhof et d'Engen;

---

(12) La prison de cette île fut convertie en chapelle, appartenant à la paroisse d'Escherts. V. Jacob de Voragine, *in vita S. Othmari.*

(13) *In cas. S. Galli.*

Rudhart prit Andelfingen et Utznach. Le couvent de Lützelau fut également enlevé. Milon, l'avoué de l'abbaye, reçut Heimbach, près de Dornhan dans le Wurtemberg, pour prix de son silence. L'évêque Sidoine s'empara du reste; il incorpora l'abbaye à son diocèse et lui donna pour supérieur un moine de Reichenau, nommé Jean. Les religieux de Saint-Gall durent se soumettre à toutes ces spoliations, quoique plusieurs d'entre eux fussent issus de maisons considérables de la Rhétie. On raconte que l'évêque Sidoine, étant venu à Saint-Gall pour punir les moines mécontens de ces vexations, mourut d'une dyssenterie, et que le faux témoin Lambert fut frappé dans le même temps d'une paralysie générale, qui le força de ramper par terre (14).

Après la mort de Warin, le juge provincial Isambert, son fils, commença à dédommager le couvent de Saint-Gall des torts que lui avait faits son père. Il lui fit don en 798 de plusieurs terres situées à Affeltrangen (15), à Wisendangen, à Rossrüti, à Wilen, à Zugwil et à Ganterschwil; et les religieux n'en étant pas encore satisfaits, parce que les biens donnés en restitution étaient loin d'égaler ce qu'on leur avait pris, il leur donna encore, pour mettre fin à leurs plaintes (16), toutes les autres propriétés qu'il avait à Ganterschwil-Toggenburg, à Oetwil, à Seehen près de Winterthur, à Kirchheim en Souabe sur l'Eitrach, à Buch près de Schaffhouse et à Libtingen près de Stokach. Les terres d'Undelfingen et de Heimbach furent aussi rendues dans la suite, en vertu d'un diplôme de Louis-le-

---

(14) Walafride Strabon et Eckehard.

(15) Aujourd'hui Sainte-Marguerite en Thurgovie.

(16) *Ut querelas quas contra me habetis per singula loca in Durgaug, contra me non repetatis*, est-il dit dans l'acte relatif à cette donation.

Débonnaire de 817. Les successeurs de Rudhart, savoir le Roi Conrad Ier et le comte Rodolphe firent, à Saint-Gall, solennellement amende à saint Othmar pour le crime de leurs ancêtres, et enrichirent l'abbaye de nombreuses donations.

Elle eut toutefois à soutenir les luttes les plus opiniâtres contre quelques-uns des évêques de Constance qui succédèrent à Sidoine, avant qu'elle ne parvînt à récupérer tous ses priviléges (17). Ce fut à la bienveillance de l'Em-

---

(17) Saint-Gall était regardé à cette époque, à cause de ses nombreux revers, comme le plus pauvre et le moins considérable de tous les couvens de l'empire : « Ad cellam S. Galli, quæ cunctis locis imperii latissimi pauperior visa est et angustior. » (*Monachus sangallensis, de gestis Caroli Magni, ap. Canisium, ed. Basn.*) L'Empereur Charlemagne n'en put trouver de plus mauvais pour servir de prison à son fils, le nain bossu Pépin, qui avait tenté en 792 d'assassiner son père et son frère. Il fut cependant transféré plus tard à Prüm, où il mourut en 811. Voyez *de gestis Caroli Magni*, Sigebert de Gemblours, Hepidanus, Marianus Scotus, etc.

Toutefois, la Providence protégeait visiblement le monastère de Saint-Gall, qui continua à s'illustrer par tant de saints et savans hommes, qu'un auteur, parlant de cette maison il y a déjà plus de neuf siècles, s'écriait : « *Continet hoc sanctum sanctorum millia templum*, ut totus obstupescas, » si Gallos, Magnoaldos, Theodoros, Othmaros, Notgeros, Eusebios, » Isones, Ratpertos, Tutilones, Gerardos, Walafridos, Hermannos tanta » in una cœli, imo terræ portione exsplendescere videas sidera, quæ toti » terrarum orbi suffecissent. » Voyez Gabriël Bucelin, Bénédictin de Weingarten, *Germania, topo-chrono-stemmato-graphica sacra et profana*, August. Vindel. an. MDCLV, in-fol., p. 37, *Germaniæ sacræ.* Voyez aussi ce que nous avons déjà dit dans la vie de S. Gall sous le 16 Octobre. Saint-Gall a fourni un grand nombre d'évêques, qui illustrèrent différens siéges d'Allemagne et d'Italie, entre autres ceux de Constance, de Coire, de Spire, de Worms, etc. Les nombreux savans qui en sortirent forment également une série très-honorable. Aussi on ne peut trop regretter que par suite des dernières révolutions, qui ont détruit tout ce qu'il y avait de grand et d'utile, cette célèbre abbaye ait été entraînée dans la ruine générale. Ces événemens sont trop connus pour

pereur Louis-le-Débonnaire, qu'elle fut, sous ce rapport, le plus redevable durant cette période.

Voyez Walafride Strabon, dans Mabillon, *Act. sanct. ord. S. Bened.*, Baillet, au mois de Novembre, mais particulièrement *die Geschichte von S. Gallen*, tome I, 1re section, par Ildefonse d'Arx, que nous avons beaucoup consulté.

+ S. ALYPE, DIT LE CIONITE, AUTREMENT LE STYLITE, SOLITAIRE EN PAPHLAGONIE.

Septième siècle.

Alype, qui fut surnommé Cionite ou Stylite, pour avoir demeuré plus de cinquante ans sur une colonne comme saint Siméon et les autres Stylites, était d'une petite ville de la province de Paphlagonie, nommée Adrianople, qu'il ne faut pas confondre avec Andrinople, ville célèbre de la Thrace. Il fut mis dès son enfance par sa mère sous la discipline de Théodore, évêque du lieu, qui l'éleva dans le sanctuaire comme un autre Samuël. Il fit de grands progrès dans la piété par les exercices qui lui furent prescrits ; c'est ce qui le fit élever au diaconat par un des successeurs de Théodore, qui le fit aussi économe de son église.

---

qu'il soit besoin de les rappeler ici. Nous nous croyons obligés néanmoins de payer à cette occasion le juste tribut d'éloges au zèle honorable et à la noble et mâle fermeté du dernier prince-abbé de Saint-Gall, homme aussi pieux qu'éclairé et instruit, qui a choisi aujourd'hui sa demeure dans la célèbre maison de Muri, au canton de Thurgovie, parmi des religieux de son ordre, et de témoigner publiquement notre vénération à un mérite universellement reconnu.

Le désir de s'avancer dans la perfection évangélique, lui fit distribuer tout son patrimoine aux pauvres et embrasser la vie solitaire. Dégagé de tous les liens de la terre, il se retira dans une montagne aux environs de la ville, où il bâtit une petite église en l'honneur de sainte Euphémie de Chalcédoine. Il y demeura deux ans renfermé dans une cellule étroite, jusqu'à ce que se trouvant trop importuné des visites qu'il était contraint de recevoir, il prit le parti de monter sur une colonne, au haut de laquelle il se fit une espèce de loge. Il était âgé pour lors de trente-deux ans.

Sa loge, dans le principe, était recouverte d'un toît, qu'il y avait mis pour se garantir des injures de l'air; mais après s'y être accoutumé, il ôta ce toît et soutint ainsi toutes les rigueurs des saisons. Quelque désagréable que ce fût pour lui, il ne put empêcher que le peuple ne s'assemblât autour de sa colonne, pour le consulter sur les affaires du salut et entendre ses instructions. Ce misérable séjour fut considéré dans toute la contrée comme le siége de la sagesse, où l'on allait demander conseil dans toutes les difficultés, et comme celui de la paix, où toutes les inimitiés se réconciliaient. Mais ses actions persuadaient encore plus que ses paroles.

Les exhortations du serviteur de Dieu engagèrent un grand nombre de personnes à renoncer au siècle, pour pratiquer à son exemple les conseils évangéliques. Ceux que leur vocation retenait dans la carrière des affaires publiques, il les fortifia dans la vertu et les mit à même de se sanctifier au milieu des dangers. Ceux qui voulaient se vouer sans partage au Seigneur, se mirent entièrement sous sa direction, et Alype se vit obligé de former trois communautés, dont la première se composait de reclus, qui vivaient au pied de sa colonne, et qui chantaient l'office divin avec lui; l'autre était de moines, renfermés dans un cloître à

quelque distance de là ; la troisième était une communauté de religieuses, qui gardaient un silence et une clôture exacte, sans jamais se laisser voir à aucun homme. La discipline qu'il fit observer dans ces communautés fit l'admiration de tout le monde, et son école était si estimée, qu'on venait lui enlever ses disciples de toutes parts pour les faire évêques.

Alype vécut cinquante-trois ans sur sa colonne, et fut malade pendant treize ou quatorze ans, forcé de demeurer toujours couché sur le côté. Jamais une seule plainte n'échappa de son cœur, et quand on lui témoignait de la compassion, il se contentait de dire : *Dieu est juste et il châtie avec justice.* Son nom devint principalement célèbre sous l'Empereur Héraclius, qui commença à régner en 610. On ne sait point l'année de sa mort. Les Grecs et les Moscovites font sa fête le 26 Novembre ; ces derniers, dans quelques-uns de leurs calendriers, l'appellent Olympe au lieu d'Alype. Il est appelé dans le martyrologe romain saint Stylien.

Voyez Surius, p. 546 ; Bulteau, *Hist. des monast. d'Orient,* p. 773, et Baillet sous le 26 Novembre.

27 Novembre.

SAINT MAXIME, ÉVÊQUE DE RIEZ.

Tiré de sa vie, par Dynamius, Patrice, gouverneur de Provence, puis receveur des revenus du Saint-Siége dans les Gaules, comme nous l'apprenons de saint Grégoire, l. 3, ep. 33. Cet ouvrage est dédié à Umbricius, successeur de Fauste sur le siége de Riez, lequel mourut hermite en 601. Voyez Fauste dans son *Elogium*, que dom d'Attichi, évêque de Riez, publia en latin et en français en 1644, Tillemont, t. XV; Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis*, l. 5, vol. II, p. 209; D. Rivet, *Hist. Litt. de la France*, t. II, p. 357.

L'AN 460.

Saint Maxime naquit à Decomer, en Provence, appelé présentement Chateau-Redon, près de Digne. Ses parens, recommandables par leur piété, l'élevèrent dans la pratique de la vertu et dans l'horreur du vice. Il apprit dès son enfance à mortifier ses passions, et se rendit maître de tous ses penchans. Sa vertu se perfectionnait à mesure qu'il avançait en âge. Un extérieur intéressant, une douceur inaltérable de caractère, une âme généreuse, une extrême affabilité, le firent estimer de tous ceux qui le connaissaient; mais il veillait en même temps sur lui-même, pour se prémunir contre les dangers qu'entraîne le commerce du monde. Il menait une vie retirée dans la maison de son père; il consacrait la plus grande partie de son temps à la prière, à des lectures et à des études sérieuses. Le désir des choses célestes fit sur son esprit et sur son cœur une impression si vive, qu'il foula aux pieds tous les avantages que lui promettait sa naissance, et prit la résolution de vivre dans une continence perpétuelle. Il passa de la sorte quelques années dans le monde, sans se laisser conduire pas ses maximes. A la fin il rom-

pit les chaînes qui l'y retenaient ; et, après avoir distribué ses biens aux pauvres, il se retira dans le monastère de Lérins, gouverné par saint Honorat. Ce saint abbé ayant été élu archevêque d'Arles, en 426, Maxime fut chargé de la conduite du monastère. Nous apprenons de saint Sidoine(1), que cette maison parut acquérir un nouveau lustre sous son second abbé, et que les religieux s'apercevaient à peine de la sévérité de la règle, tant ils obéissaient avec zèle et avec joie. Le don des miracles dont Maxime fut favorisé, et la réputation que sa sainteté lui avait faite, attirèrent à Lérins une foule prodigieuse de peuple. L'abbé quitta le monastère, et alla passer quelque temps dans une forêt de l'île, malgré la rigueur de la saison où l'on était alors. Il paraît que la principale raison de sa retraite fut la connaissance qu'il eut qu'on voulait le faire évêque de Fréjus. Croyant n'avoir plus rien à craindre, il reparut à Lérins.

Mais Dieu le destinait au gouvernement de son Église. Il y avait environ sept ans qu'il était abbé de Lérins, lorsqu'on l'élut pour remplir le siége de Riez en Provence. A peine eut-il été informé de son élection, qu'il prit la fuite. On trouva le moyen de le découvrir, et on le força d'accepter l'épiscopat. Les habitans de Riez, d'où sa famille était originaire, le regardèrent comme un citoyen de leur ville. Ils le reçurent en même temps comme un ange envoyé du ciel, à cause de son éminente sainteté (2).

---

(1) *Carm.* 16, v. 113.

(2) Saint Maxime eut pour successeur à Lérins, puis à Riez, Fauste, Breton de naissance. Mais était-il de l'Armorique qu'on a depuis appelée Bretagne, ou de l'île de la Grande-Bretagne ? C'est ce que nous ne savons pas. Il prit l'habit à Lérins, vers l'an 420, et on lui en confia le gouvernement en 433 ou 434. Il fut le troisième abbé de ce monastère. On l'éleva sur le siége de Riez après la mort de saint Maxime, entre les années 454 et 462. Il eut beaucoup de part à ce qui se fit par rapport à Lucide, prêtre de Provence, qui tomba dans le prédestina-

Maxime continua de porter le cilice, et d'observer la règle monastique, autant que les fonctions épiscopales

---

tianisme, en niant la coopération du libre arbitre avec la grâce. Il tâcha de le détromper dans les lettres qu'il lui écrivit, et dans les conférences qu'il eut avec lui. Mais, voyant l'inutilité de ses efforts, il le dénonça au concile d'Arles, que Léonce, évêque de cette ville, assembla entre les années 461 et 484. Lucide y rétracta solennellement ses erreurs en présence de trente évêques qui composaient l'assemblée, et parmi lesquels on comptait saint Euphrone d'Autun, saint Patient de Lyon, saint Mamert de Vienne, et Fauste de Riez. Il renouvela cette rétractation, et y fit même des additions dans un concile qui se tint à Lyon sous saint Patient, quelque temps après. Elle a été publiée par Canisius, *Lec. Ant.* t. I, p. 352, et dans la collection des conciles de Labbe, t. IV, p. 1041, 1044. On la met communément vers l'an 474. Il ne parait pas qu'on puisse révoquer en doute l'existence des deux conciles dont nous venons de parler, quoiqu'ils ne soient connus que par les lettres de Fauste. Ces lettres furent publiques dans le temps, et Fauste ne se serait pas exposé à un démenti général. Il parle sur-tout du concile d'Arles dans une lettre à l'évêque Léonce qui y présida. *Bibl. Patr.* t. VIII, p. 524.

Nous avons de Fauste des lettres, des sermons et des traités polémiques contre les ariens et les prédestinatiens. Il est aussi auteur de plusieurs homélies qui ont été imprimées sous le nom d'Eusèbe d'Emèse. Voyez Martène, *Anecd.* t. V, p. 57, 60, et t. VII, p. 118; *Bibl. Patr.* t. VI, p. 629; Stilting, §. 16, p. 711.

Fauste, dans sa lettre au diacre Gratus, le reprend de plusieurs erreurs dans lesquelles il était tombé, sur-tout par rapport à l'incarnation et à la maternité divine de la Sainte-Vierge. Il loue, sur les points qu'il défendait, les écrits de saint Augustin : mais il dit en même temps que plusieurs savans (ce qu'il entend des semi-pélagiens) les blâmaient en plusieurs autres choses.

La lettre à Lucide contre le prédestinatianisme, contient elle-même des erreurs, et le semi-pélagianisme y est enseigné; il l'est plus clairement et plus fréquemment dans les deux livres *sur la grâce et sur le libre arbitre.* Tillemont, Ceillier, etc., disent même que ces deux livres ont pour objet spécial d'établir cette hérésie contre saint Augustin. On pourrait assurer cependant que Fauste s'y proposait principalement d'y réfuter Lucide. Voyez les passages extraits par Noris et par les théologiens qui ont écrit l'histoire des semi-pélagiens, ou qui ont réfuté leurs

pouvaient le lui permettre. Il conserva le même amour de la pauvreté, le même esprit de pénitence, la même

---

erreurs. Voyez aussi Ceillier, t. XV, p. 171, et Rivet, *Hist. Lit. de la Fr.* t. II, p. 585, *ad* p. 619, et l'avertissement qui est à la tête du tome III.

Les ouvrages de Fauste furent censurés avec ceux de Cassien par le Pape Gélase, t. IV, *Conc.* p. 1265, et rejetés par le Pape Hormisdas sur les matières de la Grâce, *ep.* 70, *ad possessorem*, p. 1532. Les évêques africains bannis en Sardaigne, les condamnèrent ouvertement comme favorables au semi-pélagianisme, *ep. synodica Africanorum ad Scythas, inter opera S. Fulgentii*, p. 286. Ils ont également été condamnés par saint Fulgence, qui écrivit pour les réfuter; par saint Isidore de Séville, *de Script. Eccles.* c. 14; par saint Adon de Vienne, *Chron. ad an.* 492; par saint Césaire d'Arles, par saint Avit, et par les églises tant de l'Orient que de l'Occident, comme l'observe Baronius, *Annal.* t. VI, *ad an.* 490.

Fauste écrivit un livre *du Saint-Esprit* contre les macédoniens. On l'a souvent imprimé sous le nom de Paschase, qui fut diacre de l'Église romaine sous les Papes Anastase et Symmaque, t. VIII, *Bibl. Patr.* pag. 807. Fauste écrivit aussi des lettres contre les ariens. Son zèle à combattre ces hérétiques le fit exiler par Euric, Roi des Goths, en 481. Il fut rappelé trois ans après. On met sa mort vers l'an 493.

Quelques maîtres du sacré palais, et les inquisiteurs de Rome ont ordonné d'effacer l'épithète de *Saint* que Fauste avait dans quelques livres. Mais cela n'a pas empêché qu'on n'ait continué de l'honorer en cette qualité à Lérins et dans les diocèses de Riez et de Cavaillon, où son culte est établi de temps immémorial. Baronius, informé de cette circonstance, rétracta, *in addendis*, t. X, *Annal.* p. 961, ce qu'il avait dit de la mauvaise foi de Fauste, t. VI, *ad an.* 490; mais il persista dans la censure qu'il avait faite de sa doctrine. Quelques auteurs ont essayé de justifier Fauste de l'accusation de semi-pélagianisme. Voyez Simon Bartel, dans l'apologie de Fauste, à la fin de l'Histoire chronologique des évêques de Riez, et surtout le P. Stilting, § 9, p. 677. Le savant Bollandiste soutient que Fauste ne tomba jamais dans les erreurs des semi-pélagiens, et qu'au contraire, il soutint toujours la nécessité de la grâce, proprement dite, pour le commencement de la foi. Cette opinion paraîtra sans doute une nouveauté et surprendra les lecteurs. On ne peut en effet disconvenir que Fauste ne soit tombé dans l'erreur des semi-pélagiens; et l'unique moyen de le justifier, est de dire que

humilité; mais sa patience et sa charité eurent plus d'exercice que dans le cloître, parce qu'il était chargé d'un peuple nombreux qu'il fallait conduire au ciel.

Il nous reste encore quelques-uns de ses sermons. Trois ou quatre de ceux qui ont été publiés sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, lui appartiennent (3). Le premier, qui se trouve parmi ceux de Fauste de Riez, passe également pour être de lui (4).

Saint Maxime assista au concile de Riez, en 439, au premier d'Orange, en 441, et à celui d'Arles, en 454. Il mourut le 27 Novembre, quelque temps avant l'année 462. Son corps se garde dans la cathédrale de Riez, dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de saint Maxime (5).

---

le point dont il s'agit, n'avait point encore été expressément défini par l'Eglise, comme il le fut dans le second concile d'Orange en 529.

On peut voir sur Fauste de Riez, Ceillier, t. XV, p. 157; Rivet, *Hist. Lit. de la Fr.* t. II, p. 585, 591, et *Avert.* sur le t. III; Bollandus, sous le 16 Janvier, et le P. Stilting, qui a donné une longue histoire de la vie de Fauste, avec des dissertations apologétiques et littéraires, sous le 28 de Septembre, t. VII de ce mois, qui est le XLVII des *Acta Sanctorum*.

(3) Cave, *Hist. Lit.* t. I, p. 422.

(4) D. Rivet. *Hist. Lit. de la Fr.*, t. II, p. 360.

(5) On a quelquefois confondu saint Maxime de Riez, avec S. Maxime de Vime en Artois, qu'on appelle saint Mans à Abbeville, et S. Masse à Boulogne-sur-Mer, où il est honoré comme patron, avec octave. Il y a dans l'église de Saint-Wulfran d'Abbeville, une belle châsse qui renferme une portion considérable de ses reliques. On garde son chef, et quelques-uns de ses ossemens à Ypres; l'église d'Antoing, près de Tournai, possède aussi une portion de sa dépouille mortelle. Du Saussay et Baillet se sont trompés, en avançant qu'il y avait une portion de ses reliques à Vernon en Normandie; ils auront sans doute pris S. Maxime de Vime pour saint Maxime ou saint Mauxe d'Acquigny. On découvrit les reliques du premier à Vime, près de Saint-Omer, le 13 Décembre 953. Elles furent visitées, en 1165, par Milon II, évêque de Térouenne, et par les évêques d'Amiens et de Noyon. Il est honoré comme évêque

Apprendre l'art de bien vivre, et de se revêtir de Jésus-Christ, voilà quelle fut l'étude des Saints. Ils en firent leur occupation dans la retraite et dans le monde. C'est en effet la fin de l'homme, et l'unique voie qui puisse le conduire au bonheur dans cette vie et dans l'autre. Il n'y a, suivant le langage de l'Ecriture, d'autre science que celle-là ; toute autre science est appelée vanité, folie. Ce n'est pas que les connaissances humaines n'aient leur utilité ; mais elles ne sont rien en comparaison de la science du salut. Il y a plus ; c'est que si elles ne sont dirigées par celles-ci, et qu'elles ne s'y rapportent pas, elles précipiteront dans des erreurs aussi grossières que dangereuses. On apprend la science du salut en se rendant docile aux *instructions* de l'Eglise, en faisant des lectures pieuses, en méditant la loi du Seigneur, en ouvrant à la doctrine céleste son cœur comme son esprit. La pratique des vertus l'imprimera profondément dans nos âmes. Les disciples d'Emmaüs écoutèrent attentivement le Sauveur, mais ils n'eurent l'intelligence de ses discours que par l'exercice de la charité. *Jésus-Christ apprit l'obéissance par les choses qu'il souffrit.* Ainsi les vertus se perfectionnent par les actes qu'on en produit, sur-tout dans les temps d'épreuves.

---

et confesseur, et sa fête se célèbre le 27 de Novembre. Ce jour, marqué dans le martyrologe d'Usuard pour la fête de saint Maxime de Riez, l'aura probablement fait choisir pour celle de saint Maxime de Vime. On transféra à Térouenne, le 4 de Décembre, une portion des reliques du second de ces Saints. Voyez Chastelain. *Mart. Univ.* p. 817.

S. JACQUES L'INTERCIS, MARTYR EN PERSE.

L'AN 421.

S. Jacques était de la ville de Beth-Lapéta en Perse. Sa naissance, ses richesses, ses rares qualités, les places qu'il occupait, les grâces qu'il tenait du Roi, avaient rendu son nom célèbre. Tous ces avantages devinrent pour lui une tentation dangereuse, et il y succomba. En effet, le prince ayant déclaré la guerre au christianisme, il eut la lâcheté de sacrifier à la faveur de son maître, la vraie religion qu'il avait jusqu'alors professée (1).

---

(1) La mort de Sapor II, arrivée en 380, mit fin à la grande persécution de Perse, qui durait depuis quarante ans. L'église fut assez tranquille sous les règnes d'Artaxerxès II, de Sapor III, de Varanes ou Vararanes IV, d'Isdegerde I. Le premier de ces quatre princes régna quatre ans, le second cinq ans, le troisième onze ans, et le quatrième vingt-un ans.

Isdegerde fut celui qui parut le plus favorable aux chrétiens. Il suivait même quelquefois, dans le gouvernement de son empire, les conseils de saint Maruthas de Mésopotamie, et d'Abdas, évêque de la ville royale, comme l'appellent Théodoret et Théophane. Mais le zèle indiscret d'Abdas, qu'on ne peut justifier, fit changer ce prince sur la fin de son règne. L'évêque mit le feu à un temple de païens : Isdegerde lui ordonna de le rebâtir aux frais des chrétiens ; Abdas refusa d'obéir, et on sent qu'il n'aurait pu rebâtir le temple, sans concourir positivement à l'idolâtrie. Le Roi, irrité de son refus, le condamna à mort, et alluma encore le feu d'une cruelle persécution, qui continua depuis l'an 421, jusqu'à l'an 427, que Vararanes V, son fils et son successeur, fut défait par les troupes de l'Empereur Théodose le jeune, et obligé de rendre la paix à l'église de Perse. C'est ce que nous apprenons de Bar-Ebræus, communément appelé Abulfarage, et des autres écrivains syriens ; et leur récit s'accorde avec ceux de Théodoret, de Cyrille, auteur de la vie de saint Euthyme, et des historiens grecs qui étaient contemporains, ou qui vivaient dans le voisinage de la Perse.

M. Etienne Assémani dit avoir vu en Orient les actes sincères de plu-

Sa mère et sa femme ressentirent une vive douleur de sa chute ; elles sollicitèrent sa conversion avec ferveur ; et lui écrivirent la doctrine suivante, après la mort du Roi Isdegerte, sous lequel il avait apostasié : « Nous savons de- » puis long-temps que vous avez renoncé à l'amour du » Dieu immortel, pour conserver la faveur du prince, » avec les biens et les honneurs de ce monde. Mais qu'est » devenu celui à la faveur duquel vous avez attaché un » si grand prix? Le malheureux, il a subi la destinée » commune, il n'est plus que poussière. Vous n'avez plus » de secours à espérer de sa part ; il ne pourra vous dé- » livrer des supplices éternels. Sachez que si vous persé- » vérez dans votre crime, la justice divine vous condam- » nera à ces supplices, comme elle y a déjà condamné » le Roi votre ami. Quant à nous, nous ne voulons plus » avoir aucun commerce avec vous. »

La lecture de cette lettre fit sur Jacques la plus forte impression ; il réfléchit sur l'énormité de sa faute, et fut effrayé sur la pensée du jugement auquel il devait s'attendre de la part du souverain Juge. Il ne parut plus à la cour, s'éloigna de tous ceux qui auraient pu le séduire, et renonça pour toujours aux avantages qui avaient occasionné sa perte. Le Roi, informé de son changement, le fit venir. Jacques confessa glorieusement qu'il était chrétien. Vararanes furieux, lui rappela toutes les grâces dont son père l'avait comblé, et lui reprocha son ingratitude. Au nom du père du Roi, le confesseur dit tranquillement : « Où est maintenant ce prince? qu'est-il devenu? » Ces paroles augmentèrent la fureur du Roi, qui menaça le Saint de le condamner à une mort cruelle et prolongée :

---

sieurs martyrs qui souffrirent durant la persécution de Vararanes V ; mais il n'a pu se procurer que ceux de saint Maharsapor, et de saint Jacques l'Intercis.

« JACQUES. Toute espèce de mort n'est qu'un sommeil.
» *Puissé-je mourir de la mort des justes* (2) ! VARARANES.
» La mort n'est point un sommeil ; elle est un objet de
» terreur pour les grands et pour les Rois. JACQUES. Oui,
» sans doute, elle effraie les Rois et tous ceux qui mé-
» prisent la Divinité, parce que *l'espérance des méchans*
» *périra* (3). VARARANES, prenant ces paroles pour lui :
» Quoi, misérable, vous nous appelez méchans, vous qui
» n'adorez ni le soleil, ni la lune, ni le feu, ni l'eau,
» ces illustres productions de la Divinité ? JACQUES. Je ne
» prétends point vous outrager, en vous accusant ; mais
» je dis que vous donnez aux créatures le nom incommu-
» nicable de Dieu. »

Le Roi, ne se possédant plus de colère, fit appeler ses ministres et les juges de l'empire, pour délibérer sur le nouveau genre de mort qu'on ferait souffrir à un homme qui offensait de la sorte les divinités du pays. Il fut arrêté que, si le prétendu criminel n'abjurait le christianisme, on l'attacherait au chevalet, et qu'on lui couperait les membres les uns après les autres. La sentence n'eut pas plus tôt été publiée, que toute la ville accourut pour voir une exécution si extraordinaire. Les chrétiens offrirent à Dieu de ferventes prières, pour qu'il daignât donner à son serviteur la grâce de la persévérance.

Lorsque Jacques fut arrivé au lieu du supplice, il demanda quelques instans qui lui furent accordés. Se tournant alors vers l'Orient, il se mit à genoux, et pria avec beaucoup de ferveur, les yeux élevés au Ciel. Les bourreaux s'approchèrent ensuite de lui, et déployèrent devant ses yeux les instrumens qui devaient servir au supplice.

---

(2) Num. XXIII, 10.

(3) Prov. X. 28.

Ils lui saisirent la main, et lui étendirent le bras avec violence. Mais avant de le frapper, ils l'exhortèrent à obéir au Roi, pour se délivrer des tourmens cruels qu'il était sur le point de souffrir. Les spectateurs fondaient en larmes, en considérant sa naissance, les places qu'il avait occupées, sa jeunesse, la noblesse et la majesté de son extérieur. On le pressait de la manière la plus touchante de dissimuler pour le moment sa religion, qu'il pourrait ensuite professer. « Cette mort, répondit le soldat de Jésus-» Christ, cette mort qui se présente à vous sous un appa-» reil si terrible, est bien peu de chose, quand il s'agit » de se procurer une vie éternelle. Puis, s'adressant aux » bourreaux, il leur dit : Pourquoi restez vous dans l'in-» action? Que ne commencez-vous à exécuter l'ordre que » vous avez reçu ? » Ceux-ci lui ayant coupé le pouce droit, il fit cette prière : « Sauveur des chrétiens, re-» cevez cette branche de l'arbre. Il est vrai que cet arbre » pourrira ; mais il reprendra sa verdure, et je suis assuré » qu'il sera couronné de gloire. » Le juge désigné par le Roi pour assister à l'exécution, ne put retenir ses larmes. Il se mit à crier au martyr avec les autres spectateurs : « Vous en avez assez fait pour votre religion ; ne laissez » pas mettre en pièces un corps délicat comme le vôtre. » Vous avez des richesses : donnez-en une partie aux pau-» vres pour le salut de votre âme ; mais ne mourrez pas » de cette manière. La vigne, répondit le Saint, est dans » un état de mort pendant l'hiver, mais elle revit au prin-» temps. Comment le corps de l'homme, quoique mis en » pièces, ne revivrait-il pas? » Lorsque les bourreaux lui eurent coupé l'index, il s'écria : « *Mon cœur s'est réjoui » dans le Seigneur, et mon âme a été transportée dans le » salut qu'il m'a procuré* (4). Recevez, Seigneur, cette » autre branche. »

(4) Ps. XV. 9.

On s'aperçut alors de la joie dont son âme était inondée, et qui se manifestait jusques sur son visage. A chaque doigt qu'on lui coupait, il rendait grâces à Dieu. Les bourreaux passèrent de la main droite à la gauche. Cependant les juges le conjuraient d'avoir pitié de lui-même et de sauver sa vie. « Vous ne savez donc pas, leur répondit » le Saint avec douceur, que celui-là n'est pas digne de » Dieu, qui, après avoir mis la main à la charrue, re- » garde en arrière ? » Les bourreaux lui coupèrent successivement les doigts des deux pieds. Il louait le Seigneur à chaque amputation, et faisait paraître une nouvelle joie. Voyant qu'il n'avait plus de doigts ni aux mains ni aux pieds, il dit tranquillement aux bourreaux : « Maintenant » que les branches sont tombées, abattez le tronc. Ne vous » laissez point toucher de compassion pour moi; car mon » cœur s'est réjoui dans le Seigneur, et mon âme s'est » élevée vers Celui qui aime les petits et les humbles. » On lui coupa ensuite les pieds, les mains, les bras, les jambes et les cuisses. Son tronc, privé de tous ses membres, vivait encore, et continuait à bénir le Seigneur. Enfin, un des gardes lui abattit la tête, et finit par-là son martyre. Le genre de supplice qu'il souffrit, lui a fait donner le surnom d'*Intercis*.

Saint Jacques fut martyrisé le 27 Novembre, l'an de Jésus-Christ 421, le 2e du règne de Vararanes. Les chrétiens offrirent une somme considérable pour avoir la liberté d'enlever ses reliques, mais on les leur refusa. Ils profitèrent depuis d'une occasion qui se présenta de les enlever secrètement. Ils ramassèrent ses membres épars, et les renfermèrent avec le tronc dans un coffre ou une urne. « Nous » implorâmes tous la protection du bienheureux Jacques, » dit l'auteur de ses actes, qui fut témoin oculaire de ce qui se passa. Les fidèles enterrèrent le saint martyr dans un lieu que ne connurent point les païens. Son nom est cé-

lèbre chez les Perses, les Syriens, les Cophtes, les Grecs et les Latins.

Voyez ses actes sincères, écrits en chaldaïque, et publiés avec une version latine et des notes par M. Etienne Evode Assémani, *Act. Mart. Orient.* t. I, p. 237; la traduction grecque de ses actes, copiées par Métaphraste, etc., a été interpolée; voyez aussi M. Joseph Assémani, *Bibl. Orient.* p. 181 et 402 *it. in Calend. Univ.*, t. V, p. 387; et Orsi, l. 27, nº 6, t. XII, p. 19.

S. MAHARSAPOR, MARTYR EN PERSE.

L'AN 421.

Maharsapor était un prince de Perse, que ses vertus et son zèle pour la foi rendaient encore plus recommandable que son illustre naissance. Il fut arrêté avec Narsès et Sabutaca, dès le commencement de la persécution excitée par le Roi Isdegerde. Ces deux derniers remportèrent la couronne du martyre, après avoir enduré diverses tortures. Ils furent condamnés par Horsmisdavarus, qui de l'esclavage était parvenu à la dignité de juge, et qui avait des mœurs dignes de la bassesse de son extraction.

Maharsapor subit plusieurs interrogatoires, et fut appliqué à la question. On le laissa languir trois ans dans une prison infecte où il souffrit toutes les rigueurs de la faim. Ce terme expiré, on le conduisit de nouveau devant le juge, qui le trouvant inébranlable dans la confession de Jésus-Christ, ordonna de le jeter dans une fosse obscure, et d'en fermer l'ouverture. Quelques jours après, des soldats ouvrirent cette fosse; ils trouvèrent le corps du martyr sans vie, mais environné de lumière et à genoux, comme si le Saint eût été en prières. C'était dans cette posture que Maharsapor avait consommé son sacrifice, l'an de Jésus-Christ 421, et le 2me du règne de Vararanes.

Voyez M. Etienne-Evode Assémani, *Act. Mart. Orient.*, t. I, p. 234.

S. EUSICE, HERMITE, PUIS ABBÉ DE CELLE EN BERRY.

Vers l'an 542.

Eusice était originaire de Périgueux. Ses parens, qui étaient extrêmement pauvres, le vendirent à l'abbé de Percy, monastère du diocèse de Bourges (1). Après avoir servi quelque temps la communauté, il fut reçu lui-même au nombre des moines. Devenu prêtre, il obtint la permission de se retirer dans quelque lieu solitaire. Il fixa sa demeure dans le Berry. Il prédit au Roi Childebert Ier, qui marchait contre Amalaric, Roi des Visigoths, qu'il reviendrait victorieux, et cette prédiction eut son accomplissement. Le saint hermite fit depuis bâtir à l'endroit où était son hermitage, un monastère qui prit le nom de *Celle*, et il y reçut un grand nombre de disciples. On met sa mort vers l'an 542. Childebert fit bâtir une église sur son tombeau. La fête de saint Eusice est marquée en ce jour. On l'honore sous le nom de saint Ysis, dans l'église de Saint-Marcel à Saint-Denys en France.

Voyez son ancienne vie par un anonyme; *ap. Labbe, Bibl. nov. Mss.* t. II; Du Chesne, *Script. Franc.* t. I; saint Grégoire de Tours, *de Gloria Conf.* t. I; Baillet, sous le 27 Novembre; Longueval, *Hist. de l'église Gallic.*, t. II, p. 376, 377, 378.

(1) Valois croit que c'est aujourd'hui le prieuré de Percy ou Parcy, au diocèse d'Autun, dépendant de l'abbaye de Fleury.

S. ACAIRE, ÉVÊQUE DE NOYON.

Acaire ou Achaire, prit l'habit dans le monastère de Luxeu, alors gouverné par saint Eustase, successeur de saint Colomban. On l'en tira pour le placer sur le siége de Noyon, vers l'an 621, après la mort de S. Evroul (1), évêque de cette ville. Il fut en même temps chargé du diocèse de Tournai, qui, depuis saint Médard, était uni à celui de Noyon. Il trouva de grands secours dans le zèle de saint Amand, qui n'était encore qu'évêque régionnaire. Il lui obtint la protection du Roi Dagobert, afin de lui donner plus d'autorité sur le peuple de Gand et des pays voisins. Il mourut en 639, et eut saint Eloi pour successeur. On l'enterra dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, hors les murs de la ville. On célèbre sa fête le 27 Novembre, que l'on regarde comme le jour de sa mort.

Voyez la vie de saint Eustase de Luxeu, par Jonas, moine de Bobio, et celle de saint Amand de Maestricht, par Baudemond; le Vasseur, *Annales de l'Eglise de Noyon*, p. 420; Baillet, sous le 17 Novembre, et le *Gallia Christ. nova*, t. IX, p. 983 (2).

---

(1) On ne connaît pas au juste le prédécesseur immédiat de S. Acaire. Les catalogues des évêques de Noyon et Tournay contiennent les noms de trois prélats, dont on ne peut pas déterminer l'ordre de succession. Ce sont Gondulphe, dont on ne connaît que le nom; Evroul, qui n'est aussi connu que de nom, et à qui Butler donne néanmoins le titre de Saint, et Crasmare, qui siégeait déjà en 574, et qui reçut de grandes marques de faveur de Pépin, Roi de Paris, pour les services qu'il lui avait rendus dans sa fuite. On trouve dans les *Diplomata Belgica* (t. I, p. 6), l'acte de donation de Chilpéric; cette même pièce se retrouve plus complète dans le t. II, p. 1310. Papebrochius le regarde comme apocryphe. (*Propylæum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis. Act. SS* Aprilis, t. II, p. XXVIII, num. 122.)
(*Note de la prés. édit.*)

(2) Le savant Ghesquière a donné aussi, dans ses *Acta SS. Belgii se-*

† LE B. LÉONARD DE PORT-MAURICE, FRÈRE MINEUR DE L'OBSERVANCE.

Tiré du *Décret de sa béatification*, des *Leçons de son office*, et du livre italien qui a pour titre : *Actions, Vertus et Dons du B. Léonard de Port-Maurice*, par le P. Joseph-Marie de Masserano, 1 vol. in-4°, Rome, 1796.

L'AN 1751.

« PERSONNE ne saurait, sans hérésie, mettre en doute » la sainteté non interrompue de l'Eglise, que Jésus-Christ » a tant aimée, qu'il s'est livré lui-même pour sa sancti- » fication. Ce n'est pas seulement dans ses premiers âges » qu'elle a brillé de l'éclat de la vertu et qu'elle a ainsi » attiré et converti les nations; nous la voyons encore dans » ces derniers temps glorifiée par la sainteté de ses enfans, » entre lesquels nous avons connu nous-même dans notre » jeunesse Léonard de Port-Maurice, dont le souvenir » nous remplit de consolation et de joie. » Ainsi s'exprime le Pape Pie VI au commencement de son décret pour la béatification du vénérable Léonard.

Paul Jérôme de Casa-Nuova, né le 20 Décembre 1676, de parens honnêtes et pieux, à Port-Maurice, dans le diocèse d'Albenga, sur la côte de Gênes, montra dès son enfance une inclination pour la piété qui semblait annoncer sa sainteté future, et qui devint toujours plus remarquable, à mesure qu'il avançait en âge. Appelé à Rome dès l'âge de dix ans, par un de ses oncles qui y demeurait, il fut élevé par les Jésuites au collége romain, où

---

lecta, une dissertation sur le culte rendu à saint Acaire; il fait ressortir en même temps quelques erreurs qui se trouvent dans le *Proprium Trevirense* et dans le bréviaire de Noyon (t. II, p. 331-335).

(*Note de la prés. édit.*)

n'étant inférieur à aucun de ses condisciples en talent, il les surpassa tous, par la pureté de ses mœurs, par son austérité, son mépris de lui-même et son amour des choses saintes. Il paraissait faire revivre S. Louis de Gonzague. Sa vertu lui procura l'avantage d'être admis dans la petite congrégation formée dans l'oratoire du P. Caavita, et composée de douze jeunes gens, choisis parmi les plus fervens et les plus zélés, dont la pratique était de faire le catéchisme dans les églises et d'aller les jours de fête chercher dans la ville les gens oisifs pour les conduire aux prédications. Ses études étant finies, il se sentit de la vocation pour l'état religieux. En 1697, après de mûres réflexions, il entra au couvent de Saint-Bonaventure, des Mineurs Observantins réformés, et prononça ses vœux sous le nom de Léonard de Port-Maurice, sous lequel il est plus connu.

Ce n'était pas sans de grandes difficultés que Léonard avait pu exécuter son pieux dessein. Son oncle, qui était médecin, se montra tellement opposé à son désir, qu'il entra en colère quand il eut connaissance de ce projet, et qu'il le chassa de sa maison après l'avoir accablé d'injures. Les pieux amis de Léonard, qu'il édifiait par sa ferveur, avaient de leur côté fait tous les efforts pour le retenir parmi eux. Aussi, lorsqu'il se vit enfin parvenu, après tant d'obstacles, au but qu'il souhaitait si vivement atteindre, il sentit tout son bonheur et chercha à répondre par sa fidélité, à la grâce qu'il avait reçue. Lui-même, dans un âge plus avancé, appelait l'année sainte celle de son noviciat, et cet aveu fait assez connaître avec quelle perfection il passa ce temps d'épreuves. Il employa celui qui suivit immédiatement sa profession à l'étude approfondie des obligations de son état, à la lecture des livres spirituels et à l'exercice de l'oraison. Sa régularité faisait l'admiration de ses frères. Il disait quelquefois : « Si pen-
» dant que nous sommes jeunes nous faisons peu de cas

» des petites choses, lorsque nous serons avancés en âge
» et que nous aurons plus de liberté, nous nous permet-
» trons de manquer aux points les plus importans. » Sa conduite servait d'exemple, et par ses discours il animait les autres religieux à la pratique de la vertu. « Nous pou-
» vons avec le secours de la grâce, leur disait-il, non-
» seulement être bons, mais même devenir des Saints. »

Léonard, ayant été ordonné prêtre, se dévoua au bien spirituel du prochain; ses sermons produisaient des effets très-salutaires, preuve plus solide de leur mérite que les applaudissemens qu'il en recevait. Ils étaient soutenus par ses autres travaux apostoliques. Mais ses forces corporelles ne répondant pas à l'ardeur de son zéle, il tomba dangereusement malade et fut obligé pendant cinq ans de borner ses soins à la sanctification de son âme. C'est à cette époque qu'étant allé dans son pays natal, il fit connaître dans cette contrée le pieux exercice du chemin de la croix, dévotion aujourd'hui si répandue et que les Souverains-Pontifes ont favorisée, en y attachant de grandes indulgences. Le saint religieux s'étant rétabli, par l'assistance spéciale de la Vierge, travailla de nouveau à la sanctification des âmes, mais avec tant de zèle, que l'on s'étonnait qu'il pût supporter de telles fatigues, lui qui semblait devoir être exténué par les jeûnes, les veilles et les austérités auxquelles il se livrait. Les missions nombreuses qu'il donna l'obligèrent à parcourir une grande partie de l'Italie; il travailla d'abord long-temps en Toscane, puis il fut appelé à Rome et dans les campagnes environnantes, envoyé ensuite à Gênes et en Corse, et enfin il revint encore dans les états de l'Eglise.

Partout il ramenait les pécheurs à Dieu; il affermissait les bons dans la piété et excitait les Saints à une nouvelle ferveur. A Rome, les personnes du plus haut rang couraient entendre ses sermons, entre autres l'illustre Lamber-

tini, qui fut depuis élevé sur la chaire de saint Pierre sous le nom de Benoît XIV, et qui ne parlait de Léonard de Port-Maurice qu'avec la plus grande estime.

Mais en prêchant aux autres, le zélé missionnaire ne négligeait pas son propre salut; il se renfermait souvent dans une solitude, où il vivait pour Dieu seul. Il avait une haute estime pour le livre des Exercices de S. Ignace; et afin d'en étendre l'usage, il obtint de Cosme III, grand-duc de Toscane et admirateur de ses vertus, une maison dans les environs de Florence, où il assemblait souvent les fidèles qui désiraient s'occuper plus particulièrement dans le recueillement et le silence de leurs intérêts spirituels. Ils y suivaient, sous sa direction, les exercices de la retraite selon la méthode prescrite par ce grand Saint.

Plusieurs confréries durent leur établissement à Léonard de Port-Maurice; il en institua une dans l'église de Saint-Théodore à Rome, en l'honneur du sacré Cœur de Jésus. Les noms de Jésus et de Marie étaient souvent dans sa bouche : afin d'y rappeler l'attention, il voulait qu'on les inscrivît dans des endroits exposés aux yeux du public. Il recommandait fortement la pratique de la méditation sur la passion du Sauveur, et, pour la propager, il fit élever à Rome, dans l'amphithéâtre de Vespasien, connu sous le nom de Colysée, de petites chapelles dans lesquelles sont représentées toutes les souffrances du Sauveur, depuis sa prière au jardin des Olives jusqu'à sa mort sur le Calvaire. En plusieurs villes il institua aussi l'adoration perpétuelle de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement.

Enfin, après avoir pendant quarante-quatre ans continué ces utiles travaux, accablé de fatigues, il retourna pour la dernière fois à Rome, dans son couvent de Saint-Bonaventure, et s'y prépara saintement à la mort, qui le mit en possession des récompenses éternelles le 26 Novembre 1751. Lorsque Benoît XIV, qui gouvernait alors l'Eglise,

apprit son trépas, il dit : « Nous avons beaucoup perdu, » mais nous avons gagné un protecteur dans le Ciel. » De nombreux miracles ont été opérés par l'intercession de ce saint religieux, dont la mémoire est en vénération à Rome. Pie VI, qui l'avait personnellement connu, et qui le révérait, promulgua, le 14 Juin 1796, le décret de sa béatification. Il nous reste plusieurs ouvrages de ce saint missionnaire, entre autres, le *Manuel sacré* et les *Avertissemens utiles aux confesseurs*. Une collection de ses œuvres a été publiée en 2 vol., à Venise, en 1742.

Puissions-nous imiter la sainteté de Léonard, et nous trouver ainsi au nombre des justes dont les impies eux-mêmes célèbreront les louanges au dernier jour, en disant : « Ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes » dignes de toutes sortes d'opprobres. Insensés que nous » étions, leur vie nous paraissait une folie et leur mort » honteuse; cependant les voilà élevés au rang des enfans » de Dieu et leur partage est d'être avec les Saints (1). »

✝ SAINTE ODE, VIERGE.

Vers l'an 726.

SAINTE-ODENRODE est un des plus anciens villages de l'évêché de Bois-le-Duc ; sainte Ode de qui il tire son nom, y mourut vers l'année 726. Elle était fille d'un prince écossais, et était venue par dévotion, vers l'année 710, visiter le tombeau de saint Lambert à Liége, où, d'après d'anciens témoignages, elle recouvra la vue d'une manière miraculeuse. Elle passa le reste de sa vie à Rode dans

(1) *Sagesse*, chap. 5, v. 3, 4 et 5.

la plus grande sainteté. Son tombeau fut aussi renommé par des miracles. On y bâtit d'abord une chapelle de bois en son honneur, puis une belle église collégiale qui fut détruite en 1583 par les protestans hollandais pendant les troubles du seizième siècle (1). Les restes de sainte Ode furent levés de terre en 1099 et exposés à la vénération des fidèles par Otbert, évêque de Liége. Dans l'évêché de Bois-le-Duc on célèbre sa fête le 27 Novembre.

On trouve dans les *Acta SS. Belgii selecta*, t. VI, p. 587-633, une bonne dissertation d'Isfride Thys ; voyez aussi *Oudheden en gestichten van s'Hertogenbosch*, p. 377 ; *Katholyk meyerysch memorie boek*, p. 447 ; et *Hist. Episcopat. Sylvæduc.* p. 179.

+ Ste BILHILT, FONDATRICE DU COUVENT D'ALTMÜNSTER, A MAYENCE.

Septième siècle.

Sous le règne de Clovis II il y avait à Hochheim (1) sur le Mein, deux époux chrétiens et pieux, de haute naissance ; ils se nommaient Ibère et Méchilde (2), et jouissaient dans tout le pays d'une haute considération, à cause de

---

(1) On lit au sujet de ce chapitre et de ceux d'Oirschot et de Boxtel, qu'ils firent une protestation contre quelques décisions du deuxième synode provincial de Malines, tenu à Louvain en 1574, laquelle fut rejetée et censurée par l'assemblée des évêques. Voyez *Synodicon Belgicum* in-4°, t. I, p. 215-216.

(1) Nous examinerons plus bas s'il s'agit ici de l'endroit appelé communément *Veits-Höchheim* de son patron saint Vit, et situé non loin de Würtzbourg, ou de Hochheim *près de Mayence*, si célèbre par son vin.

(2) Quelques auteurs écrivent *Mechtilde*, d'autres *Mathilde*, *Mechtride*, etc.

leurs richesses et de leur origine. Au milieu des horreurs que le paganisme encore très-répandu dans ces contrées entretenait et commettait, l'œil de Dieu plein de miséricorde était ouvert sur cette pieuse famille; il la bénit de trois filles, dont l'aînée s'appelait Bilhilt (3), la seconde Hildegarde et la plus jeune Renilde. Les deux dernières se vouèrent au célibat et brillèrent par leur zèle et leur piété. Faute de renseignemens suffisans, nous ignorons si elles terminèrent leurs jours dans la maison paternelle ou ailleurs.

Bilhilt, dont on peut placer la naissance en 625 ou 626 (4), fut conduite, dans son enfance, à Wurtzbourg, chez une cousine, où elle fut mise au nombre des catéchumènes, mais ne put, à ce qu'on raconte, sans toutefois en dire la raison, parvenir à recevoir le baptême (5). Ce fut dans cette ville, où elle fut obligée de passer quelques années, les incursions des Huns l'empêchant de retourner chez ses parens (6), qu'elle posa les premiers fondemens de la conduite vertueuse qu'elle tint dans la suite.

---

(3) Ou *Bilehilt*, en latin *Bilhildis*.

On lit dans une vie latine de la Sainte que dans sa jeunesse elle porta le nom de sa mère, et qu'elle ne prit celui de Bilhilt que vers la fin de sa vie. Ignace Gropp réfute cette opinion avec des argumens assez plausibles, *Collectio novissima scriptor. et rerum Wirceburg.* I, 768, not. *k*.

(4) Gropp, *loc. cit.*, p. 769, not. *p*.

(5) *Catechumena ibidem facta, qua præpediente causa ignoratur, Baptismi donum non attigit*, dit le plus ancien biographe.

(6) Ibi ex repentino incursu Hunnorum, qui copioso exercitu manuque valida regionem illam invaserunt, morari ad tempus coacta est.

Au témoignage de saint Grégoire de Tours, les Huns sortirent fréquemment de la Pannonie et inondèrent l'Allemagne. Ils commandaient aux Vandales et aux Slaves en Carinthie et en Bohème, ainsi qu'aux peuples voisins jusqu'à la Saale en Thuringe. En 623 les Vandales se ren-

Rendue à la maison paternelle elle se consacra avec beaucoup d'ardeur à la piété, et ses qualités du corps comme celles de l'âme la firent demander en mariage par un duc nommé Hettan. Mais celui-ci étant encore adonné à l'idolâtrie, et Bilhilt préférant d'ailleurs pouvoir servir le Seigneur dans l'état de virginité, cette demande la contraria extrêmement (7). Son père cependant, qui espérait que

---

dirent indépendans et choisirent Samo pour Roi ; cependant quelques écrivains leur donnent encore le nom de Huns après cette époque.

Le Roi Dagobert fit en 630 la guerre aux Carinthiens, mais il fut repoussé, après avoir éprouvé une perte considérable. Les Slaves, connus aussi sous le nom de Huns, se montrèrent, après cette victoire, souvent en Thuringe. C'est ce qui força Dagobert d'y établir Radulphe, avec le titre de duc, pour avoir constamment l'œil sur ces peuples vagabonds et les repousser. En 631 et 632, les Vandales ravagèrent deux fois la Thuringe, mais en 633 Radulphe les défit, ce qui délivra la Thuringe, qui comprenait alors aussi la Franconie actuelle et quelques autres contrées voisines, des agressions des Huns ou des Slaves jadis soumis aux Huns. Voyez George von Eckhart, *Comment. de rebus Franciæ orient.* t. I, 187, sqq.

(7) Erat in ejusdem regionis confinio dux quidam gentilis Hettan, miræ industriæ vir, bellicis præclarus factis, opum et rerum temporalium possessor copiosus.

Dans l'ancienne biographie latine, Hettan porte le titre de duc de Thuringe, et tout fait croire qu'il était fils de Radulphe, dont nous avons parlé dans la note précédente. Herbelo dit qu'il résidait à Babenberg ou Bamberg. Mais la chose n'est pas croyable, d'abord parce que cette contrée était au pouvoir des Vandales et des Slaves, et ensuite parce que l'origine de Bamberg ne remonte pas au-delà de l'année 804, comme l'a prouvé André Goldmeyer, dans Ludwig, *script. Bambergens.* Ignace Gropp pense que Hettan, pour ne pas perdre de vue l'ennemi, résidait aussi quelquefois à Wurtzbourg, dans la Thuringe actuelle. Voyez *Collectio novissima script. et rerum Wirceburg,* I, 778 sq. George Von Eckhart partage à peu près la même opinion. Jean-Pierre Schunk au contraire croit que ce Babenberg se trouvait ou dans la Wetteravie, ou dans l'Odenwald, ou dans quelque autre contrée de la Franconie d'alors, et non en Thuringe, attendu qu'il est plus probable, d'après les récits, que la guerre qui éclata à cette époque se fit entre les Rois de Neustrie

par ses qualités aimables elle convertirait le duc au christianisme, la pressa de consentir à cette union. Dans ces entrefaites Ibère mourut, et les sollicitations du duc Hettan devenant toujours plus vives, l'union conjugale fut enfin conclue. Bilhilt pouvait être âgée de 16 à 17 ans quand son époux l'emmena dans ses domaines.

Peu de temps après son mariage, le duc fut obligé d'entrer en campagne, soit à l'occasion des différends qui s'étaient élevés entre les maires du palais en Bourgogne, soit pour prendre part aux démêlés des Rois de Neustrie et d'Austrasie (8). Avant son départ, il permit à sa femme de passer le temps de son absence chez ses parens. Accompagnée d'une suite brillante, elle arriva chez sa mère, à Hochheim (9); mais la nuit du jour suivant elle s'embar-

---

et d'Austrasie, et que Hettan dut prendre part à la campagne comme vassal de ce dernier. Voyez *Beiträge zur Mainzer Geschichte*, I, 144. Quand on adopterait cet avis comme plus fondé que l'autre, toujours est-il que Schunk donne des limites trop étroites à la Thuringe de ce temps-là, ainsi qu'il résulte de la note précédente.

(8) Gropp se prononce pour la première hypothèse, et ses raisons ont du poids (*loc. cit.* p. 779); Eckhart et Schunk adoptent l'autre, dans laquelle le duc aurait pris les armes pour Sigebert, Roi d'Austrasie; car il est dit dans la biographie : *Regio jussu in expeditionem iturus*.

(9) Les biographes, tant anciens que plus récens, ne conçurent jamais le moindre doute sur la situation de ce Hochheim, où Ibère doit avoir possédé un château et de grands biens; tous le prirent pour le village actuel de Veitshöchheim ou Veitshechen près de Wurtzbourg, en Franconie. Le D. Jean-Pierre Schunk, ci-devant vicaire de l'abbaye noble de Saint-Alban à Mayence, puis chanoine de la cathédrale de la même ville, mort le 6 Août 1814, est le premier, à ce que nous savons, qui souleva cette question, dans ses *Beiträge zu Mainzer Geschichte* (1788), tom. I, c. 137, et se prononça pour Hochheim, situé à une petite mille au-dessus de Mayence. Nous rapporterons aussi brièvement que possible les argumens qu'il fait valoir en faveur de son opinion, et dont plusieurs ne sont pas sans poids, et nous les accompagnerons de quelques observations.

1° On peut démontrer, l'histoire en main, qu'au septième siècle

que sur le Mein et arrive le lendemain matin à Mayence. Ici elle donna le jour à un fils, qu'elle eut la douleur de

---

Wurtzbourg et ses environs n'appartenaient pas à la Franconie mais à la Thuringe. Ce ne fut qu'en 740 que l'on commença à donner à la Franconie d'aujourd'hui le nom de *nova Francia*, et plus tard encore qu'on la désigna au nom de *Franconie orientale* (*Francia orientalis*). « *Hodierna nostra Franconia in temporibus Thuringia audiebat*, regni » austrasiani celebris pars. Post annum 740 *Francia nova* dicta est; ac » demum *Francia orientalis* et *Franconia.* » Nous citons Gropp lui-même, *loc. cit.* p. 768, not. *c.* Il n'est pas moins avéré que du temps de sainte Bilhilt et même quelques siècles plus tard, le pays de Mayence faisait partie de la Franconie, et que ce pays s'étendait sur la rive gauche du Rhin jusqu'au Hundsrück et aux Vosges. Au milieu du douzième siècle encore Mayence portait le titre de *capitale des Francs*, *Moguntia, Francorum metropolis.* (Trithême, *Chron. Hirsaug. ad an.* 1162.) Or Veitshöchheim, à l'époque où florissait sainte Bilhilt, n'ayant pas appartenu à la Franconie mais à la Thuringe, tandis que Hochheim près de Mayence en faisait et continua à en faire partie pendant près de six siècles encore, celui-ci nous semble devoir être regardé comme le lieu de naissance de la Sainte plutôt que l'autre.

2° Toutes les biographies de sainte Bilhilt rapportent, que dans un petit bateau elle se rendit, en *une seule* nuit, sur le Mein, de Hochheim à Mayence. Ceci pouvait se faire en quelques heures, en partant de Hochheim près de Mayence, où jadis le Mein, ou du moins un bras de ce fleuve, baignait le pied de la montagne; mais qu'elle ait fait en une seule nuit les vingt-quatre milles (d'Allemagne) qui séparent Veitshöchheim de Mayence, cela est incroyable. Gropp en reconnait lui-même l'impossibilité, c'est pourquoi il a recours au miracle : « Navigatio » Hochhemio Moguntiam una nocte confecta, *SS. Angelorum ministerio* » *tribuendum* » (*loc. cit.* p. 771, not. *cc* —). Schunk ajoute à ce sujet : « *Il n'était* pas même besoin de miracle pour sauver sainte Bilhilt; car » en prolongeant sa course de trois ou quatre jours elle était sûre d'arriver à sa destination. Et s'il faut absolument un miracle, pourquoi » les anges ne l'ont-ils pas immédiatement transportée de chez elle à » Mayence? etc. » Mais cette observation est mal placée, puisque nous ne pouvons sonder les desseins de Dieu. Schunk dit encore : « L'ancien » biographe latin ne parle pas de miracle; il dit seulement que Bilhilt » s'embarqua sur le Mein, que la même nuit elle arriva, avec un bon » vent, à Mayence. Il abandonne le reste au lecteur, sans doute parce » qu'il ne voit rien de merveilleux à ce qu'une personne ait fait la nuit

voir mourir peu de temps après. Bilhilt se soumit avec ré-

» deux milles sur le Mein. » Cette remarque est inexacte pour autant qu'elle pose en fait que l'ancien biographe se soit prononcé pour Hochheim près de Mayence plutôt que pour Veitshöchheim, lui qui place son Hochheim dans la Franconie orientale (*in Francia orientali*), tandis que le pays de Mayence ne portait pas ce nom, ni du temps de sainte Bilhilt, ni de celui de l'auteur latin, mais seulement celui de *Francia*. Au surplus, il est presque aussi incroyable, dans l'hypothèse de Hochheim près de Mayence, que la Sainte ait eu besoin d'une nuit tout entière pour faire deux lieues, avec un vent favorable (*ventorum flatu secundo*) et en descendant le courant, et qu'elle ne soit arrivée qu'au lever de l'aurore (*sequentis diei aurora rutilante*), à moins qu'on ne suppose un miracle en sens contraire.

3° Sainte Bilhilt possédait aux environs de Mayence des biens considérables, notamment les paturages appelés *Sur-le-Bruch*, qu'elle donna à la ville de Mayence, et d'autres terres qu'elle légua au couvent d'Altmünster. On ne lit nulle part qu'elle en ait possédé près de Wurtzbourg. Dans ce cas elle en aurait certainement fait don à son propre couvent; or il n'existe aucun acte constatant qu'Altmünster ait eu autrefois des propriétés près de Wurtzbourg.

4° Hochheim près de Mayence est très-favorablement situé pour un château comme on les construisait dans ce temps-là, et l'on trouve en effet des traces d'une espèce de château fort, du côté du nord, aux environs de *Ziehbrunnen* (puits).

5° L'argument le plus important contre Veitshöchheim est peut-être celui-ci. Bilhilt encore enfant, si on en croit les biographies, fut conduite chez sa cousine à Wurtzbourg, et fut obligée, à cause de l'invasion des Huns, d'y demeurer plusieurs années, parce qu'on ne pouvait la ramener à ses parens. Ceci montre sans doute qu'elle en était plus éloignée que d'une lieue ou d'une lieue et demie environ, autrement ils auraient certainement pu la voir dans l'intervalle, et la ramener sans danger à la maison. Mais en admettant Hochheim près de Mayence, la chose s'explique facilement.

Schunk allègue encore quelques autres argumens, de moindre ou de nulle importance.

Quoiqu'il en soit, nous ne pensons pas que ces raisons suffisent pour contre-balancer l'antique tradition, qui se prononce pour Veitshöchheim. Il est peu sûr, en général, de tirer des argumens de circonstances accessoires, consignées dans une biographie écrite plus de 500 ans après la mort de la Sainte.

signation à la volonté de Dieu, et le remercia de l'avoir jugée digne d'une si grande épreuve.

La pieuse femme n'eut dès-lors rien plus à cœur, que d'avancer dans la voie de la perfection, selon les lumières de la grâce divine qui lui seraient accordées. Le jeûne, la prière et les veilles furent pour elle des boucliers puissans contre les attaques de la sensualité. En peu d'années elle s'éleva, dans son obscure solitude, au plus haut degré des vertus chrétiennes (10). Cependant elle reçut la nouvelle de la mort de son époux; elle supporta ce nouveau coup du sort avec une courageuse résignation et adora la main du Tout-Puissant, sans lequel aucun événement ne saurait s'accomplir.

Bilhilt résolut maintenant de se consacrer entièrement au service du Seigneur et de passer les plus belles années de sa vie dans une continence virginale. Elle fonda dans cette vue, du consentement de son oncle l'évêque, le couvent d'Altmünster (11) à Mayence, où elle finit ses jours en odeur de sainteté. Il est impossible de déterminer d'une manière certaine l'année de sa mort. Sa fête se célèbre dans le diocèse de Mayence le 27 Novembre. On possède encore un testament de sainte Bilhilt, mais il porte beaucoup de traces de falsification. On rapporte aussi qu'une Reine, peut-être Imnechilde, épouse de Sigebert, lui fit présent d'un suaire. Les religieuses d'Altmünster prétendaient être en possession de la moitié, qui passa, après la suppression de ce couvent, à l'église de Saint-Emméran à Mayence,

(10) Son ancienne biographie allemande dit que la Sainte avait dans sa maison une chapelle dédiée à sainte Walburge; grossière bévue historique, attendu que sainte Walburge ne vécut que long-temps après, sous saint Boniface.

(11) *Altum monasterium gloriosæ Virginis Mariæ.* Le dernier électeur, Charles-Frédéric d'Erthal, supprima ce couvent.

où on la montre encore. L'autre moitié s'est gardée jusqu'à la révolution française dans la cathédrale de Mayence, mais nous ignorons ce qu'elle est devenue depuis.

Les plus anciennes biographies de sainte Bilhilt sont écrites en latin ; l'une est en vers, l'autre en prose. La dernière, qui est incomplète, a pour auteur Herbelo. Elles se trouvent toutes les deux dans Gropp. Jean-George d'Eckhart pense qu'elles furent composées au douzième siècle, ou bien au commencement du treizième. Il en existe en outre cinq ou six en langue allemande, dont l'une est de Gropp. Toutefois, on ne sait pas grande chose de certain sur cette Sainte, attendu que nous n'avons pas de sources contemporaines.

Voyez Eckhart, *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, I, 221-226 ; Ignace Gropp, *Noviss. collect script. Wirceb.* I, 763 sqq. ; Christian Joannis, *Rerum Mogunt. script.* t. I, *vita S. Bilehildis.*

+ S. VIRGILE, ÉVÊQUE DE SALTZBOURG.

L'AN 780.

S. VIRGILE, né en Irlande, s'y fit universellement respecter par ses vertus et son savoir. Ayant passé en France, sous le règne de Pépin (1), ce prince lui donna de grandes marques de vénération, et le retint deux ans auprès de sa personne. Il ne consentit à son départ, que quand il l'eut fait placer sur le siége de *Juvare*, appelé depuis Saltzbourg, vers l'an 745 ou 746, et selon d'autres en 766 (2);

(1) Pépin n'était alors que majordome de Neustrie ; mais les maires du palais ayant alors tout le pouvoir royal entre les mains, Carloman et Pépin sont nommés Rois avant de porter la couronne royale.

(2) Nous avons dit dans la vie de saint Boniface, sous le 5 Juin,

et il écrivit en sa faveur à Odilon ou Utilon, duc de Bavière, son ami et son beau-frère.

On croit que Virgile fit vers cette époque un voyage à Rome, et qu'à son retour s'éleva entre lui et saint Boniface la contestation que l'on connaît (3). Quelques sa-

vers la fin de la note 10, qu'il était plus probable que l'élévation sur le siége épiscopal eut lieu en 766. Hansiz se prononce pour l'année 745 et fait valoir quelques argumens contre l'autre chronologie. (*Germania sacra*, II, 78.)

(3) Ce débat fut occasionné par la rebaptisation, attendu que quelques prêtres qui ne connaissaient pas la langue latine ne prononçaient pas bien la formule usitée en cette circonstance, disant par exemple : *Baptizo te in nomine Patria et Filia et Spiritu sancta*. Le Pape Etienne, dans un bref adressé à l'apôtre d'Allemagne, déclare ce baptême valide, pourvu que l'erreur ne soit que dans la prononciation. Nous transcrirons textuellement la réponse du Saint-Père : « Virgilius et Sidonius religiosi viri, apud Bajoariorum provinciam degentes, suis nos literis visitarunt. Per quas intimaverunt, quod tua Reverenda Fraternitas eis injungeret christianos denuo baptizare. Quod audientes nimis sumus conturbati et in admirationem quandam incidimus, si habet ut dictum est. Retulerunt quippe, quod fuerit in eadem provincia sacerdos, qui *latinam* linguam penitus ignorabat, et dum baptizaret, nesciens *latini* eloquii infringens linguam diceret : *Baptizo te in nomine Patria et Filia et Spiritu sancta*, ac per hoc tua Reverenda Fraternitas consideravit rebaptizare. Sed, sanctissime Frater, si ille qui baptizaret, non errorem aut hæresin introducens, sed pro sola ignorantia, *romanæ* locutionis infringendo linguam, ut supra fati sumus, baptizans dixisset, non possumus consentire ut denuò baptizentur. Quia, quod tua bene compertum habet sancta Fraternitas, quicunque baptizatus fuerit ab hæreticis *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, nullo modo rebaptizari debeat, sed per solam manus impositionem purgari debeat. » *Epistolar. S. Bonifacii, epist. LXII, edit. Würdtweinii.*

L'éditeur de la lettre ajoute (*ibid.* not. *a*) : « Sæpe hoc e gentium variarum pronuntiatione, imo ex ejusdem etiam gentis vario dialecto fit, ut eadem verba aliter et aliter pronuntientur. Nam ut explicandi causa exemplorum aliquid sit, sonare videtur Anglus e vulgo aliquis : *in nomine petris*; Westphalus : *in nomine patris*, etc.; Trevirensis, *in nomine patris et filieii*, et hodie Suevorum quidam ad vocabula plerumque addunt *a*, ut pro *nein neina*, pro *Swibeln Swibela* et similia,

vans ont prétendu que le Virgile qui eut ce démêlé avec l'apôtre d'Allemagne ne fut pas le même que l'évêque de Saltzbourg dont nous célébrons la mémoire ; mais le savant Hansiz prouve d'une manière irréfragable que c'est la même personne (4).

Virgile, effrayé de l'étendue de ses devoirs, chargea l'évêque Dabda (5), qu'il avait emmené d'Irlande avec lui, de faire les fonctions épiscopales pendant deux ans, ne se réservant que le ministère de la prédication. Il consentit enfin cependant à se laisser sacrer. Il fit reconstruire avec magnificence l'église du monastère de Saint-Pierre de Saltzbourg, dont il avait été quelque temps abbé, et y transféra le corps de saint Rupert, fondateur de son siége. Cette église devint depuis cathédrale. Il dédia aussi l'église d'Altöttingen.

---

uti *Constantienses*, *Uberlingensesque* norunt. Licet igitur ex recta et germana *latinæ* linguæ pronuntiatione dicendum non sit *in nomine Patria*, etc., tamen ex ignoratione, simplicique aut dialecti aut illiterate loquentis usi, illud idem tunc et ibi valebit, ac si diceret *in nomine Patris*, etc. ; et forte si nos priscorum latinorum aliquos latine loquentes hodie audiret, vix intelligeret, ut ostendit libro *de pronunt.* Lipsius. »

Plus tard Virgile eut encore un débat avec saint Boniface au sujet des antipodes, dont les détails se trouvent dans Hansiz, *loc. cit.*, p. 82, sq.

(4) Voyez *Germania sacra*, II, 79, sqq.

(5) Ce Dabda ou Dobda est appelé par quelques-uns *Dabda græcus* (Freher, *Script. rer. Bohem.*) ; en d'autres endroits ces deux mots se trouvent réunis en *Dabdagræcus*, ou *Dabdagreus*. Aventin et Hund le nomment *prêtre grec*. Selon toute apparence, il n'était autre, comme le croit Hansiz, que le *Dabda*, *Dabdanus* ou *Dadanus* qui assista au concile tenu en Avril 742 par saint Boniface. Pagi donne à ce Dadan le titre d'évêque régionnaire. Le Cointe en fait le successeur de saint Willibrord sur le siége d'Utrecht. Hund et Velser disent que S. Virgile lui donna l'île de Chiemsee, où il fonda une école savante. Il est possible que sa connaissance de la langue grecque lui ait valu le nom de *græcus*, mais ce ne fut pas le fait d'être Grec de naissance, attendu qu'il était indubitablement Irlandais d'origine.

Voyez Hansiz, *loc. cit.* p. 80.

Virgile baptisa à Saltzbourg Chétimar et Vétune, qui furent successivement ducs de Carinthie, et il envoya dans ce pays des missionnaires qui, sous la conduite de l'évêque Modeste, y plantèrent la foi. Lorsqu'il eut mis ordre aux affaires de sa propre église, il fit la visite de la Carinthie et pénétra jusqu'aux frontières des Huns, ou jusqu'au confluent de la Drave et du Danube. Peu de temps après son retour dans son diocèse, il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il mourut le 27 Novembre 780. Il s'était préparé avec beaucoup de ferveur au passage de l'éternité. De tous les saints évêques de Saltzbourg, dont Canisius a donné les vies, il n'y en a point qui ait plus enrichi l'église de cette ville que S. Virgile. Grégoire IX le mit au nombre des Saints en 1332.

Voyez sa vie, publiée par Canisius, *Ant. lect.*, et par Mabillon, *Act. Ben.* IV, 320. Voyez aussi Hansiz, *Germania sacra*, tom. II, *in vita S. Virgilii*, pp. 77 à 97.

---

28 Novembre.

S. ÉTIENNE LE JEUNE, MARTYR.

Tiré de ses actes sincères, recueillis avec soin quarante-deux ans après sa mort, par Etienne de Constantinople; de Cédrenus et de Théophane. Voyez Ceillier, t. XVIII, p. 321, et M. Joseph Assémani, *in Calend. Univ.* t. V, p. 389.

L'AN 764.

SAINT ÉTIENNE, surnommé *le Jeune* ou *du Mont-Saint-Auxence*, est un des plus célèbres martyrs qui versèrent leur sang pour la foi, durant la persécution des iconoclastes. Il naquit à Constantinople en 714, et fut consacré à Dieu pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère.

Ses parens étaient riches, et sur-tout recommandables par leur vertu. Ils choisirent pour leur fils les maîtres les plus habiles, et lui inspirèrent dès l'enfance de grands sentimens de piété. On lui donna une connaissance parfaite de la foi catholique : ce qui, joint à l'amour des devoirs de la religion qu'on lui faisait pratiquer, le préserva dans la suite du poison des nouveautés profanes.

Léon l'Isaurien avait par un horrible sacrilége pillé plusieurs églises. Il joignait à ce crime et à beaucoup d'autres, celui de l'hérésie, en attaquant le respect dû aux saintes images. Pour établir son erreur, il excita contre les catholiques une cruelle persécution. Les parens d'Etienne prirent la fuite, à l'exemple de plusieurs autres, afin de ne pas s'exposer au danger d'offenser Dieu en restant dans le pays. Mais ils voulurent avant leur départ mettre en sûreté la foi de leur fils, qui avait alors quinze ans; ils le placèrent dans le monastère du mont Saint-Auxence, qui était peu éloigné de Calcédoine. L'abbé lui donna l'habit, et l'année suivante, il l'admit à la profession monastique, Etienne montra une ferveur incroyable dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Il fut d'abord chargé de fournir chaque jour au monastère les provisions nécessaires pour la communauté.

Son père étant mort quelque temps après, il fut obligé de faire un voyage à Constantinople. Il vendit ses biens et en distribua le prix aux pauvres. Il avait deux sœurs, dont une était religieuse à Constantinople; il emmena l'autre en Bythinie avec sa mère, et les mit toutes deux dans un monastère. Rentré dans la solitude, il fit sa principale occupation de la méditation de l'Écriture-Sainte, et des commentaires de saint Chrysostôme sur ce livre divin.

Après la mort de Jean, abbé du monastère, Etienne fut unanimement choisi pour lui succéder, quoiqu'il n'eût que trente ans. Ce monastère n'était autre chose qu'un

amas de petites cellules éparses çà et là sur la montagne, une des plus hautes de la province. Etienne, comme son prédécesseur, habita dans une cellule fort étroite, située sur le sommet de la montagne. Il y sanctifiait par la prière le travail des mains, qui consistait à copier des livres et à faire des filets. Par ce travail, il gagnait de quoi subsister. Il fournissait encore à quelques besoins du monastère et des pauvres. Une peau de brebis faisait tout son vêtement, et il portait continuellement une ceinture de fer. Le nombre de ses disciples devint bientôt très-considérable. Une veuve de qualité, qui changea le nom qu'elle portait dans le monde, en celui d'Anne, se mit aussi sous sa conduite, et il lui fit prendre le voile dans un monastère de filles qui était au bas de la montagne. Quelques années après, Etienne se fit substituer Marin dans le gouvernement de la communauté, afin de mener une vie encore plus solitaire et plus pénitente. Il se retira dans une autre cellule écartée et beaucoup plus étroite que celle qu'il avait habitée jusque-là. Il pouvait à peine s'y tenir debout ou couché. Ce fut à l'âge de quarante-deux ans qu'il s'enferma dans cette espèce de tombeau.

L'Empereur Constantin Copronyme, trop fidèle imitateur de son père Léon, continua d'attaquer le culte des saintes images. En 734, il fit assembler à Constantinople un prétendu concile qui fut tout composé d'évêques iconoclastes. On y condamna l'usage des saintes images, comme un reste d'idolâtrie (1); et on employa la persécution dans toutes les parties de l'empire, pour forcer les catholiques à souscrire à ce décret impie. L'Empereur traita les moines avec plus de rigueur encore, parce qu'il craignait d'éprouver de leur part plus de résistance à ses volontés. Il

---

(1) *Conc.* t. VII, p. 401.

était sur-tout jaloux d'obtenir la souscription d'Etienne, que sa sainteté avait rendu célèbre, et dont l'exemple devait avoir tant d'influence sur les autres. Le patrice Calliste fut chargé de l'aller voir, et d'employer tous les moyens possibles pour le gagner. Ses efforts furent inutiles, et il s'en retourna d'autant plus confus, qu'il s'était flatté de réussir. Constantin, outré des réponses d'Etienne, qui lui furent rapportées, renvoya Calliste au monastère avec une troupe de soldats, qui avaient ordre d'arracher le Saint de sa cellule. Ils le trouvèrent si affaibli par le jeûne, qu'il n'avait pas la force de se soutenir sur ses jambes. Ils furent donc obligés de le porter au pied de la montagne, où ils le firent garder. On suborna des témoins pour l'accuser d'avoir eu des habitudes criminelles avec la veuve Anne dont nous avons parlé. Cette femme protesta qu'elle était innocente, et ne cessa de répéter qu'Etienne était un Saint. Sur le refus qu'elle fit de se prêter aux vues du prince, on la condamna à une cruelle flagellation; on la renferma ensuite dans un monastère de Constantinople, où elle mourut peu de temps après de ses souffrances.

Mais l'Empereur voulait absolument trouver une occasion pour se défaire d'Etienne. Il engagea un de ses courtisans, nommé George Synclet, de lui tendre un piége. Il avait défendu de recevoir des novices dans les monastères : cette défense lui fournit un prétexte. George étant allé au mont Saint-Auxence, se jeta aux pieds d'Etienne, et le conjura de lui donner l'habit. Le Saint connut qu'il vivait à la cour parce qu'il était rasé, l'Empereur ayant défendu de porter la barbe à ceux qui étaient attachés au service de sa personne; il refusa donc de l'admettre, et allégua la défense faite aux monastères par le prince. L'imposteur ne se rebuta point; il renouvela ses instances, se donnant pour un homme persécuté, et dont le salut était en grand danger; enfin, ce qu'il demandait lui fut ac-

cordé : mais peu de temps après son admission, il s'enfuit à la cour avec son habit monastique. L'Empereur le fit paraître ainsi vêtu dans l'amphithéâtre où l'on avait assemblé le peuple à dessein. Le prince ameute lui-même la populace par des invectives contre Etienne et contre l'ordre monastique; elle dépouille George de son habit, qu'elle met en pièces et foule aux pieds. Une troupe de soldats ont ordre d'aller au mont Saint-Auxence, d'en chasser les moines, de brûler le monastère, et de raser l'église. Etienne est enlevé de sa prison, et conduit sur le bord de la mer, où l'on ajoute mille outrages au traitement le plus barbare. Les soldats le firent ensuite embarquer dans le port de Calcédoine, et le conduisirent dans un monastère de la petite ville de Chrysopolis, près de Constantinople. Calliste et plusieurs évêques iconoclastes y vinrent avec un secrétaire d'état et un autre officier, pour lui faire subir un interrogatoire. Les sentimens de bonté qu'ils affectèrent d'abord, se changèrent bientôt en fureur. Le Saint ne perdit rien de sa fermeté. Il osa demander à ceux qui étaient venus l'interroger, comment ils osaient qualifier leur conciliabule, de concile général, tandis que tout s'y était fait sans la participation de l'évêque de Rome, et contre la disposition des saints canons. Il leur représenta encore que leur prétendu concile n'avait point eu l'approbation des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Enfin, il démontra la légitimité du culte que l'Église rend aux saintes images. Les ennemis de la vérité furent tellement confondus, que Calliste, de retour à Constantinople, dit à l'Empereur : « Nous somme vaincus, seigneur; on ne peut » résister au savoir ni aux raisonnemens de cet homme : » d'ailleurs il méprise la mort. » Constantin, qui ne savait comment assouvir sa fureur, bannit le Saint, et désigna pour le lieu de son exil, l'île de Proconèse, dans la Propontide. Etienne y fut joint par plusieurs de ses moines,

et les miracles qu'il opéra, en augmentant la réputation de sa sainteté, multiplièrent le nombre des défenseurs des saintes images.

Cette circonstance mortifia sensiblement l'Empereur; aussi ordonna-t-il au bout de deux ans de charger de fers le saint abbé, et de le renfermer dans une prison à Constantinople. Quelques jours après son arrivée, il fut conduit devant Constantin. Il prit en sa présence une pièce d'argent, et demanda quel traitement mériterait celui qui foulerait aux pieds l'image de l'Empereur qui y était empreinte. L'assemblée s'écria qu'il faudrait le punir rigoureusement. « Et quoi! dit le Saint, c'est un crime énorme d'outra» ger l'image d'un Empereur mortel, et on pourra jeter » innocemment au feu celle du Roi du ciel? » Le prince le condamna quelques jours après à être décapité : mais il suspendit l'exécution de la sentence pour faire souffrir au martyr un genre de mort plus cruel. Ayant délibéré quelque temps, il ordonna de le remettre en prison, et de l'y battre de verges jusqu'à ce qu'il mourût. Ceux qui furent chargés de cette barbare exécution, n'eurent point le courage de l'achever. L'Empereur, apprenant qu'Etienne vivait encore, s'écria : « Personne ne me délivrera donc » de ce moine? » Aussitôt une troupe de scélérats, excités par quelques courtisans, courent à la prison, se saisissent du saint abbé, lui attachent les pieds à des cordes, et le traînent dans les rues de la ville; plusieurs lui jettent des pierres ou le frappent avec des bâtons. Un de ces furieux lui décharge sur la tête un coup si violent, qu'il lui fait sauter la cervelle. On continua d'insulter son cadavre, jusqu'à ce que ses membres fussent mis en pièces, et que ses entrailles avec toute sa cervelle fussent répandues par terre.

Théophane met le martyre de saint Etienne en 757; mais Cédrenus, qui paraît avoir été mieux instruit, le place en 764.

Les martyrs, livrés à la rage des tyrans et aux horreurs d'une mort cruelle, paraissent au monde les plus malheureux de tous les hommes : mais aux yeux de la foi, rien n'est plus glorieux ni plus digne d'envie que leur sort. Qu'y a-t-il en effet de plus grand, de plus noble pour un chrétien, que d'aimer ceux qui le haïssent et le persécutent injustement ; que de prier pour leur bonheur éternel et temporel ; que de sacrifier tous les avantages du monde ; que de souffrir tout plutôt que de violer les commandemens du Seigneur ? Mais ce courage, cet amour de Dieu, ce zèle pour sa gloire, les faisons-nous paraître dans notre conduite ? Les remarque-t-on du moins dans ces épreuves journalières dont notre vie ne peut être exempte ? Examinons-nous de bonne foi, et voyons de quel esprit nous sommes animés. Si ce n'est pas de l'esprit de la foi, travaillons sans délai à le mériter, pour qu'à l'avenir nos affections, nos désirs, nos actions puissent en porter l'empreinte.

S. JACQUES DE LA MARCHE, RELIGIEUX DE S. FRANÇOIS.

L'AN 1479.

Ce Saint eut pour patrie la petite ville de Montbrandon, dans la Marche d'Ancône (1), province de l'État ecclésiastique en Italie. Ses parens étaient d'une condition médiocre, mais fort vertueux ; ils l'élevèrent dans de grands sentimens de religion. Un prêtre du voisinage lui enseigna les élémens de la langue latine, et il était encore très-jeune lorsqu'on l'envoya à l'université de Pérouse. Il y fit de si rapides progrès dans les lettres, qu'un gentilhomme de Flo-

(1) L'ancien *Picenum*.

rence crut devoir lui confier l'éducation de son fils. Ce gentilhomme s'applaudissait tous les jours du choix qu'il avait fait. Frappé de la vertu et de la prudence de notre Saint, il lui proposa de l'accompagner à Florence, et il lui procura un poste considérable dans cette république.

Jacques de la Marche, pour se préserver des dangers qu'on court dans le monde, vivait dans le recueillement et la prière. Il trouvait tant de charmes dans cette sainte pratique, qu'il résolut d'embrasser un genre de vie plus parfait. Ayant eu occasion de passer près d'Assise, il alla faire sa prière dans l'église de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule. La ferveur des religieux de saint François qu'il y vit, l'édifia tellement et fit sur son âme une impression si vive, qu'il leur demanda l'habit. Les frères acquiescèrent à sa demande, et l'envoyèrent faire son noviciat dans le couvent dit des Prisons, près d'Assise. Il y jeta les fondemens de cette éminente sainteté à laquelle il parvint dans la suite, et qui ne se démentit jamais. Son noviciat achevé, il revint au couvent de la Portioncule. Il ne laissa, pendant quarante ans, passer aucun jour sans prendre la discipline. Toujours il portait ou un rude cilice, ou une ceinture de fer armée de pointes. Il ne dormait que trois heures chaque nuit, et il employait le reste à la prière et à la méditation. Il s'interdit l'usage de la viande, et il mangeait si peu, qu'on ne concevait pas comment il pouvait vivre. Tous les jours il disait la messe, et il le faisait avec une dévotion admirable. Son amour pour la pauvreté allait si loin, que c'était pour lui un sujet de joie que de manquer du nécessaire. Les habits les plus grossiers et les plus usés étaient ceux qu'il portait de préférence. Il sut durant toute sa vie conserver une inviolable pureté; il ne conversait avec aucune femme, que quand la nécessité ou la charité l'exigeait. Son obéissance n'était pas moins digne d'admiration; elle était prompte et en-

tière dans les moindres choses. Son zèle pour le salut des âmes paraissait n'avoir point de bornes ; tous les jours il instruisait le peuple ou les religieux de son ordre. Ses discours étaient simples, mais pleins de force et d'onction. Un sermon qu'il prêcha à Milan, fit entrer dans la carrière laborieuse de la pénitence trente-six femmes débauchées. Ayant été élu archevêque de cette ville, il prit la fuite. On l'eut bientôt rejoint : mais il obtint à force de prières qu'on le laisserait exercer les fonctions de simple missionnaire. Il accompagna saint Jean Capistran dans quelques-unes de ses missions en Allemagne, en Bohême et en Hongrie; et il fut envoyé trois fois dans ce dernier royaume par les Papes Eugène IV, Nicolas V, et Calixte III. Le don des miracles ajouta un nouveau lustre à sa sainteté ; il en opéra plusieurs à Venise et en d'autres lieux. Il rendit la santé au duc de Calabre et au Roi de Naples, attaqués de maladies dangereuses.

Il s'éleva alors une grande dispute entre les Franciscains et les Dominicains. Il s'agissait de savoir si le sang de Jésus-Christ, qui fut séparé de son corps durant sa passion, était toujours resté hypostatiquement uni au Verbe. Le Saint fut déféré à l'inquisition, comme ayant soutenu la négative; mais il sortit de cette affaire avec honneur. Il mourut dans le couvent de la Trinité, près de Naples, le 28 Novembre 1479, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Son corps se garde à Naples, dans l'église de Notre-Dame de la Neuve, et la châsse qui le renferme est dans une chapelle de son nom. Il fut béatifié par Urbain VIII, et canonisé en 1726, par Benoît XIII, qui avait été témoin oculaire d'un miracle opéré par son intercession.

Voyez la vie du Saint par Marc de Lisbonne, évêque de Porto, et par Sanazar, qui l'a écrite en vers. Voyez aussi sa vie française, par le père François Lachère, religieux du même ordre, Paris, 1728, in-12, et celle de Benoit XIII, par Touron, t. VI.

✝ S. GRÉGOIRE III, PAPE.

Tiré du bibliothécaire Anastase, *Vita Gregorii* III. Voyez Fleury, Bérault-Bercastel, Natalis Alexander, et Baillet, sous le 29 Novembre.

L'AN 741.

Après la mort du Pape saint Grégoire II, arrivée en Janvier 731, le clergé et le peuple romain choisirent le prêtre Grégoire pour lui succéder. Celui-ci avait déjà travaillé avec succès dans la vigne du Seigneur, et s'était distingué par sa douceur, son humilité, sa charité et sa science. Véritable père des pauvres, il soulageait tous les malheureux, et se privait souvent de son nécessaire, pour les secourir. Les veuves trouvèrent en lui un consolateur, les orphelins un père et les captifs un libérateur. Il s'était rendu le directeur de tous ceux qui voulaient sérieusement se donner à Dieu, et qui parvinrent par son exemple et ses préceptes à un haut degré de vertu. Il fut sacré le jour de la Chaire de saint Pierre, et dès ce moment il travailla aux moyens de pourvoir aux besoins de toute l'Eglise.

Il commença par faire des efforts pour protéger la foi en Orient, attaquée dans sa pureté par l'iconoclaste Léon l'Isaurien. Ses lettres étaient fortes et pleines d'une énergie extraordinaire ; mais le légat n'osa pas les remettre à l'Empereur, c'est pourquoi cette légation n'eut point d'effet. Aussi le légat, à son retour, fut puni de sa lâcheté comme il l'avait mérité.

A peine Grégoire fut-il monté sur le siége pontifical, que Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, reçut les réponses qu'il avait demandées sur les consultations adressées au Saint-Siége, et fut mis en état de répandre de plus en plus la foi et de l'affermir. La seconde année de son pontificat,

le Pape envoya le prêtre Grégoire à Constantinople, avec les mêmes lettres et d'autres encore du concile de Rome, qu'il avait assemblé contre les Iconoclastes. L'Empereur Léon, exaspéré par ces énergiques réclamations, fit emprisonner le légat, et renouvela avec plus de violence qu'auparavant la guerre qu'il faisait aux défenseurs des saintes images. Il envoya même une armée en Sicile, pour faire saisir tous les biens que l'Eglise romaine y possédait, et pour se venger de diverses manières du Pape, de Rome et de l'Italie.

Cependant Grégoire, sans se laisser effrayer, faisait embellir d'images de Saints les églises et les chapelles qu'il élevait ou qu'il réparait. Il assembla un nouveau concile dans l'église de Saint-Pierre au Vatican, où se trouvèrent beaucoup de prélats distingués et tout le clergé romain, avec la noblesse et le peuple de la ville. On y excommunia tous ceux qui détruisaient les saintes images, ou en rejetaient le culte. On en dressa une constitution à part, et le Pape l'envoya à l'Empereur d'Orient, afin de le porter à rétablir les saintes images par tout l'empire. Mais le légat n'arriva pas jusqu'à Constantinople; il fut arrêté en Sicile, et resserré dans une étroite prison, qu'on lui fit garder pendant l'espace de près d'un an.

Ces violences ne purent toutefois rebuter le Pape, ni l'empêcher de remplir fidèlement les devoirs qui lui incombaient en sa qualité de pasteur de l'Eglise et de gardien de sa doctrine. Il opposa une fermeté tout apostolique aux funestes efforts de l'Empereur, et lui envoya l'année suivante un nouveau légat, qui ne fut pas plus heureux que le précédent. En même temps le Pape, voulant témoigner le respect qu'il portait aux reliques des Saints, fit bâtir une grande chapelle dans la basilique de Saint-Pierre, pour les y conserver et les vénérer. Il y établit par le même motif une fête générale en l'honneur du Sauveur, de la Sainte-

Vierge, des Apôtres, des Martyrs et de tous les serviteurs de Dieu, et y fit célébrer un service solennel.

Tandis que sa sollicitude se portait de la sorte vers l'Orient, il ne perdait pas de vue les besoins de l'Allemagne, mais il érigea plusieurs siéges épiscopaux, et seconda de sa puissance apostolique S. Boniface dans son grand œuvre de la conversion des peuples.

Cependant le Pape et le peuple romain se virent réduits à de fâcheuses extrémités, lorsque Luitprand, Roi des Lombards, poursuivant Trasamond, duc de Spolette, qui s'était réfugié à Rome, assiégea cette ville et pilla l'église de Saint-Pierre au Vatican. Il ne voyait point, dans toute la terre, d'autre prince de qui il pût attendre du secours que Charles-Martel, maire du palais et alors régent du royaume de France. Après de longues instances, le secours qu'il sollicitait lui fut enfin promis, et il voyait déjà avec joie le jour où Rome serait délivrée des maux que les Lombards faisaient peser sur elle, quand Charles-Martel mourut. Cinq semaines après, lui-même le suivit au tombeau, le 28 Novembre 741.

Il avait gouverné l'Eglise pendant dix ans et à peu près neuf mois, avec fermeté, avec une grande sainteté et au milieu de diverses tribulations. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Pierre au Vatican. On attribue à ce Saint, outre ses sept épîtres, un recueil de canons pénitentiaux, que plusieurs auteurs toutefois regardent comme un ouvrage plus récent que le pontificat de Grégoire III. Son nom ne se trouve pas dans l'ancien martyrologe romain; le moderne en fait mention sous le 28 Novembre.

+ S. SOSTHÈNE, DISCIPLE DE S. PAUL.

Premier siècle.

L'Église catholique honore en ce jour celui des disciples de l'apôtre saint Paul, dont le nom se trouve à la tête de la première épître aux Corinthiens, comme d'un associé de la mission évangélique de ce saint apôtre. On y lit : « *Paul, apôtre de Jésus-Christ, par la vocation et la volonté* » *de Dieu, et Sosthène son frère, à l'Eglise de Dieu qui est* » *à Corinthe, aux fidèles que Jésus-Christ a sanctifiés, et* » *que sa vocation a rendus Saints, et à tous ceux qui, en* » *quelque lieu que ce soit, invoquent le nom de Notre Sei-* » *gneur Jésus-Christ, qui est leur Seigneur comme le nô-* » *tre* (1). » Mais en quelques endroits, il est pris pour Sosthène, qui avait été auparavant disciple de Jésus-Christ, l'un des septante-deux, selon ce qu'on en croyait du temps de l'historien Eusèbe (2) ; en d'autres on le fait passer pour Sosthène, qui avait été chef de la synagogue des Juifs, dans la ville de Corinthe, en Achaïe. Celui-ci avait succédé probablement à Crispe, que saint Paul avait converti avec toute sa maison. Les Juifs de la ville, irrités des progrès que l'Evangile faisait parmi les circoncis, se saisirent de l'Apôtre et le traînèrent au tribunal de Junius Gallion, proconsul d'Achaïe, devant lequel ils l'accusèrent de corrompre ou d'empêcher le culte de Dieu prescrit par la loi qu'ils suivaient (3). « *Et Paul,* » disent ensuite les *Actes,* « *étant près de parler pour sa défense, Gallion dit aux Juifs :*

(1) I Corinth. 1 et 2.
(2) *Hist. eccles.* lib. II, cap. 12.
(3) *Actes des Apôtres*, XII, 12.

O Juifs, s'il s'agissait de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirais obligé de vous entendre avec patience; mais s'il ne s'agit que de contestations de doctrine, de mots et de votre loi, démêlez vos différends comme vous l'entendrez, car je ne veux point m'en rendre juge. Il les fit retirer ainsi de son tribunal. Et tous ayant saisi Sosthène, chef d'une synagogue, le battaient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mit en peine. »

La première épître aux Corinthiens ne fut écrite que trois ans après cet événement, c'est-à-dire en l'année 56; c'est ce qui a fait croire à quelques auteurs, que le compagnon de saint Paul était plutôt le chef de la synagogue dont il est parlé au commencement de cette épître, que le disciple de Jésus-Christ, dont nous n'avons, au surplus, point d'autre connaissance que celle qu'Eusèbe nous en donne.

Les Grecs font sa fête le 8 Décembre et lui donnent le titre d'Apôtre. Ils le qualifiaient aussi premier évêque de Colophon, en Asie. Les Latins honorent sa mémoire depuis le neuvième siècle, comme il résulte des martyrologes d'Adon et d'Usuard. Le premier a marqué sa fête au 28 Novembre, où il le qualifie disciple des apôtres, et au 11 Juin, où il l'appelle disciple de saint Paul. Le martyrologe romain met aussi sa fête au 28 Novembre, en faisant remarquer, qu'il s'agit de celui qui avait été chef de la synagogue de Corinthe.

Voyez Tillemont, t. I, et Baillet en ce jour.

29 Novembre.

S. SATURNIN, ÉVÊQUE DE TOULOUSE, MARTYR.

Tiré de ses actes sincères, publiés par Surius et par Ruinart, et cités par saint Grégoire de Tours. Voyez Tillemont, t. III, p. 297; Calmet, *Hist. de Lorraine*, l. 3, p. 130; Rivet, *Hist. Litt. de la Fr.*, t. I, p. 306; Raynal, *Hist. de Toulouse*, 1759, *in*-4°, p. 16, et l'*Histoire de Languedoc*, par les PP. de Vic et Vaisset, t. I.

L'AN 250.

Saint Saturnin, vulgairement appelé *saint Sernin*, vint de Rome prêcher la foi dans les Gaules. Il y fut envoyé par le Pape saint Fabien, vers l'an 245, quelque temps après l'arrivée de saint Trophime, premier évêque d'Arles. Ce fut en 250, sous le consulat de Dèce et de Gratus, qu'il fixa son siége épiscopal à Toulouse, capitale des Tectosages, dont Jules-César avait fait une colonie romaine.

Nous apprenons de Fortunat (1) que saint Saturnin convertit un grand nombre de païens par ses prédications et ses miracles. C'est tout ce que nous savons de lui, jusqu'au temps de son martyre.

L'auteur de ses actes, qui écrivit environ cinquante ans après sa mort, rapporte qu'il assemblait son troupeau dans une petite église, et que le capitole, le principal temple des idoles, était sur le chemin qui conduisait de sa demeure à son église. C'était dans ce temple que se rendaient les oracles; mais la présence du Saint, qui passait par-là, rendit les démons muets. Les prêtres, persuadés que le silence de leurs dieux n'avait point d'autre cause, épiè-

(1) L. 2, c. 9.

rent le moment où Saturnin passait, se saisirent de sa personne, et le conduisirent dans le temple, en lui déclarant qu'il fallait, ou qu'il sacrifiât pour réparer son impiété prétendue, ou qu'il l'expiât dans son sang. « Que » me proposez-vous, répondit le Saint avec une généreuse » liberté ? J'adore un seul Dieu, et je suis prêt à lui of» frir un sacrifice de louange. Vos dieux ne sont que des » démons : ils sont bien plus jaloux du sacrifice de vos » âmes, que de celui de vos victimes. Pourrais-je les crain» dre, eux que je fais trembler devant un chrétien ? » Cette réponse excita la fureur des idolâtres. Ils firent souffrir au Saint toutes les indignités qu'un zèle aveugle peut inspirer. Enfin, ils l'attachèrent par les pieds à un taureau qu'on avait amené pour le sacrifice. L'animal qu'on avait irrité, traîna le martyr avec tant de violence, qu'on vit bientôt la cervelle sauter de la tête, et les entrailles sortir du corps. Mais son âme affranchie de ses liens, s'envola dans le royaume de paix et de gloire. Le taureau continuant de le traîner, ses membres se détachèrent, et les rues furent teintes de son sang. La corde s'étant rompue, le tronc du Saint resta dans la plaine, qui était hors des portes de la ville. Deux femmes chrétiennes ramassèrent ce qu'elles purent retrouver de son corps; puis, l'ayant renfermé dans une bière, elles le mirent dans une fosse profonde, pour le dérober plus sûrement aux insultes des païens. Les reliques de saint Saturnin restèrent en cet état jusqu'au règne de Constantin-le-Grand.

Hilaire, alors évêque de Toulouse, fit bâtir une petite chapelle sur le corps de son saint prédécesseur. Sylvius, évêque de la même ville, vers la fin du quatrième siècle, jeta les fondemens d'une église magnifique en l'honneur du saint martyr; Exupère, son successeur, l'acheva, en fit la dédicace, et y transféra les reliques du saint apôtre de Toulouse. Ce précieux trésor s'y garde encore avec vénération.

Quelques-uns diffèrent le martyre de saint Saturnin jusqu'à la persécution de Valérien, en 257; et ils s'appuient sur ce qu'il est dit qu'il fonda une église nombreuse, et qu'il bâtit un temple au vrai Dieu. Mais nous répondons que tout cela put se faire dans l'espace de cinq ans. Nous ne pensons donc pas qu'on doive rejeter l'ancienne tradition de l'église de Toulouse, laquelle place le martyre de saint Saturnin sous le règne de Dèce, en 250 : tradition d'ailleurs confirmée par plusieurs écrivains estimables (2).

Le martyrologe romain fait mention d'un autre S. Saturnin en ce jour. Celui-ci fut décapité à Rome pour la foi, avec saint Sisinius, sous le règne de Dioclétien, en 304, et fut enterré à deux milles de la ville, sur la voie Nomentane.

L'esprit dont furent animés les premiers apôtres des différentes nations, nous donne l'idée d'un vrai disciple de Jésus-Christ. Qu'était-ce qu'un chrétien dans ces heureux temps? C'était un homme vivement pénétré du sentiment de son néant, courageux cependant et magnanime dans son humilité; un homme que son détachement des choses créées élevait au-dessus du monde; qui maîtrisait ses sens par la mortification, et qui était mort à lui-même; qui n'avait d'autre intérêt que celui de la gloire de Jésus-Christ; qui était doux et affable, patient, rempli de tendresse et de charité pour le prochain, brûlant de zèle pour la religion, toujours prêt à voler dans les régions les plus éloignées, pour porter la lumière de la foi aux infidèles, et à verser son sang pour la défense de la vérité du christianisme. De telles dispositions, constamment soutenues par une vie qui y était conforme, sont quelque chose de plus grand et de plus étonnant encore que les signes extérieurs et les miracles. Quelle merveille, si les hommes que nous

---

(2) Voyez l'Histoire de Languedoc, par D. Devic et D. Vaisset, note 30, p. 621.

venons de dépeindre, ont converti un monde idolâtre, ont soumis au joug de l'Evangile des cœurs attachés à la terre, et plongés dans toutes sortes de vices, ont enfin fait aimer et pratiquer une religion qu'ils prêchoient encore plus efficacement par leurs actions que par leurs discours !

S. BRANDON, ABBÉ EN IRLANDE.

SAINT BRANDON ou BRENDAN, fondateur du monastère de Birre, dans le comté de King, ne doit point être confondu avec saint Brendan, fils de Findloga, qu'on honore le 16 Mai. La confusion serait d'autant plus facile, qu'ils furent l'un et l'autre disciples de saint Finian de Cluainiraird.

Saint Brendan de Birre était lié d'une étroite amitié avec saint Colomkille. On dit que ce fut par le conseil du premier, que le second choisit pour sa retraite l'île de Hy.

Saint Adamnan rapporte, dans la vie de saint Colomkille (1), que cet abbé, étant en prières dans son monastère de Hy, fut instruit par une vision du moment où saint Brendan mourait en Irlande, et qu'il ordonna à Dormit, son disciple, de tout préparer, afin qu'on célébrât la messe pour la *nativité* de l'abbé Brendan. Il entendait par le mot de *nativité* le passage de notre Saint à la vie éternelle. « La nuit dernière, ajouta-t-il, j'ai vu les cieux s'ou-
» vrir tout à coup, et les chœurs des anges venir au-devant
» de son âme avec une lumière si éclatante, que toute la
» terre en était remplie. »

Saint Brendan est patron titulaire de la cathédrale d'Ardfert (2), dans le comté de Kerry. Il était né dans ce pays,

(1) L. 3, c. 15.

(2) Ert, évêque de Kerri, siégait probablement à Ardfert. C'était le principal siége de ce pays, quoiqu'il ait été tenu en *commende* avec

et avait reçu sa première éducation sous l'évêque Ert. Il continua ses études sous saint Finian, et les acheva dans la Connacie, où il eut pour maître saint Jarlath, évêque de Tuam. Ware avait en sa possession une longue prière attribuée à saint Brendan, qui commençait par cette invocation de la Sainte-Trinité : *Dieu tout-puissant*, *Père*, *Fils et Saint-Esprit.*

Voyez Jacques Ware, Ussérius, et l'Histoire naturelle et civile de Kerry, p. 198.

S. RADBOD, ÉVÊQUE D'UTRECHT.

L'AN 918.

Radbod, l'un des plus savans hommes et l'écrivain le plus poli de son temps, naquit quelques années après le milieu du neuvième siècle. Ses parens du côté paternel étaient Francs, et aussi respectables par leur piété qu'illustres par leur naissance. Il eut pour mère une arrière petite fille de Radbod, duc des Frisons (1), dont elle lui fit donner le nom au baptême. Il passa sa première jeunesse à Cologne, sous la discipline de l'archevêque Gonthier, son oncle maternel; mais les fâcheuses affaires que s'attira ce prélat par la trop grande part qu'il prit au divorce du Roi Lothaire, obligèrent le jeune Radbod à quitter cette ville. Sur l'avis de ses parens et de quelques amis,

celui de Limerick, même après le rétablissement de Charles II. Les évêques d'Ardfert ont été appelés évêques, quelquefois de Kerri, quelquefois de Jarmuan. Ardfert, en irlandais, signifie *lieu merveilleux sur une éminence*, ou *montagne des miracles*. Voy. Smith, dans son Histoire naturelle et civile de Kerry, p. 198.

(1) Mort en 719. Voir ci-dessus, t. XVII, p. 110-111.

il alla à la cour du Roi Charles-le-Chauve, non par un motif d'ambition, comme presque tous les autres jeunes seigneurs qui recherchaient les honneurs et les dignités du siècle ; mais à dessein de s'instruire dans les sciences qu'on enseignait avec grand soin à l'école du palais. Le philosophe Mannon on Nannon, était alors à la tête de cette école (2), et avait plusieurs élèves de mérite, entre autres Etienne et Mancion qui furent depuis élevés à l'épiscopat (3). Il ré-

---

(2) Mannon possédait tous les arts libéraux et passait pour un des premiers philosophes de son temps. Quelques auteurs altérant un peu son nom, ont cru le devoir nommer Nannon. Valère André (*in Bibl. Belgica*, t. II, p. 898) le fait naitre à Staveren en Frise ; d'autres au contraire présument qu'il est né en France, ou en Bourgogne, parce que ce sont les seuls théâtres où Mannon a brillé. Dès l'année 870 il se trouvait prévôt de l'abbaye de Condat, nommée depuis saint Claude au mont Jura : selon toute apparence il y avait reçu son éducation et embrassé l'état monastique. Il assista la même année au concile qui se tint à Vienne en Dauphiné, sous saint Ad n, et en impétra la confirmation d'un privilége en faveur de son monastère. Après avoir dirigé l'école du palais pendant les dernières années du règne de Charles-le-Chauve et sous Louis-le-Bègue, sur ses vieux jours il retourna à son monastère de Condat, où il continua à partager son temps entre les exercices de piété et l'enseignement des lettres. Il y mourut saintement. On ignore l'année de sa mort ; mais on ne peut guère la placer plus tard que vers l'an 892. Il parait que Mannon laissa plusieurs manuscrits : Valère André avance qu'il avait commenté les livres du ciel et du monde avec l'éthique d'Aristote, ainsi que les Lois et la République de Platon ; il ajoute que ces commentaires se trouvaient autrefois en manuscrits dans les bibliothèques de Hollande et de Frise. V. Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 657.

(3) Mancion devint évêque de Châlons-sur-Marne, vers l'an 893. Il assista au sacre d'Hervéus, archevêque de Reims, l'an 900, et mourut l'an 908. Il avait eu pour compétiteur Berthaire, prêtre que le clergé et le peuple avaient élu du consentement du Roi Eudes, mais il ne fut point sacré. — Vers la même époque, en 886, le siége de Châlons-sur-Saône était occupé par Etienne, qui abdiqua en 889, et que l'on ne doit pas confondre avec Etienne, évêque de Liége, que l'on croit avoir été le disciple de Mannon. Ce prélat traitait avec aisance les sciences

gnait une noble émulation parmi ses condisciples ; mais Radbod, quoique plus jeune que les autres, ne leur cédait en rien pour le travail et l'assuidité à l'étude. Il y fit de grands progrès dans les sciences, et n'en fit pas de moindres dans la vertu. L'on admirait dans toute sa conduite la prudence et la gravité d'un vieillard, et sur-tout une grande modestie. Tant d'excellentes qualités lui attirèrent la bienveillance du prince et la vénération de tout le monde.

Après la mort de Charles-le-Chauve, Radbod suivit la cour de Louis-le-Bègue, son successeur, où il continua ses études sous Mannon. Il fit ensuite un voyage dans son pays, et puis s'attacha à l'abbé Hugues, fils de Conrad et l'un des plus grands seigneurs de son temps, qui mourut à Orléans en 887. De tous les gens de lettres qui étaient à la suite de ce seigneur, personne ne passait pour avoir plus de savoir que Radbod.

Son mérite était si connu à Utrecht qu'on le choisit, vers la fin de l'année 899, pour évêque de cette ville (4).

---

divines et humaines ; il était éloquent dans ses discours, édifiant dans ses mœurs ; il possédait la musique et le chant ecclésiastique. Sous un tel maitre l'école de Liége devint plus florissante que jamais, et ce qu'il fit en sa faveur, contribua puisamment à y conserver, pendant le dixième et onzième siècle, l'amour des lettres et une suite de savans distingués. Parmi les disciples, formés par l'évêque Etienne, on remarque Hilduin, archevêque de Milan, et Rathère qui parvint à l'évêché de Liége en 954. Voyez ci-dessus t. XIV, p. 396, not. 3, et t. XV, p. 239, not. 13 ; it. Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liége*, tom. II, p. 203.

(4) Cette élection eut lieu après la mort d'Egilbolde, arrivée le 25 Novembre 899. Ce prélat, dont l'administration parait avoir été bien courte, n'est pas mentionné par plusieurs écrivains parmi les évêques d'Utrecht, et même on le confond quelquefois avec Odibalde ou Odilbolde, son prédécesseur. En effet, lorsqu'on lit avec attention la vie d'Egilbolde et celle d'Odibalde, l'on est tenté de croire avec Miræus et Mabillon que ces deux noms doivent se rapporter à une seule et même personne.

On eut beaucoup de peine à vaincre la résistance que son humilité et la crainte des dangers attachés à l'épiscopat lui inspirèrent. Pour remplir avec plus de dignité et de zèle les fonctions épiscopales, il se proposa pour modèle de sa conduite, celle de ses saints prédécesseurs, et à leur exemple il embrassa la vie monastique. Ses jeûnes et ses autres austérités, sa charité envers les indigens, son détachement des choses terrestres et son amour pour les biens futurs sont au-dessus de tout éloge.

L'application qu'il donna à sa propre sanctification ne lui fit pas négliger celle des peuples confiés à ses soins. Attentif à leurs besoins spirituels, il se fit un devoir capital de visiter souvent ses ouailles, et de leur faire de fréquentes instructions. Après avoir gouverné son église pendant environ dix-neuf ans, il mourut à *Othmarsen*, le 15 Novembre 918 (5). Son corps fut inhumé solennellement dans l'église de saint Lebwin à Deventer, où il avait momentanément transféré son siége après la dévastation d'Utrecht (6).

---

(5) On est partagé sur l'année précise de sa mort. Les uns la placent en 916, d'autres la renvoyent à l'une des trois années suivantes. Mabillon préfère l'époque de 918. L'on nous a conservé l'épigramme suivante que Radbod fit en recevant le Saint-Viatique, apparemment dans sa dernière maladie; on pourra y remarquer sa foi vive sur le mystère de l'Eucharistie et des traits de son talent pour la versification :

Esuries te, Christe Deus, sitis atque videndi
Jam modo carnales me vetat esse (*edere*) dapes.
Da mihi te vesci, te potum haurire salutis;
Unicus ignotæ tu cibus esto viæ.
Et quem longa fames errantem ambesit in orbe,
Hunc satia vultu, Patris imago, tuo.

(6) On lui attribue le don de prophétie et plusieurs miracles. Dans les *Officia SS. Archiep. Ultrajectensis et Episcopatuum suffraganeorum*,

Sa vie a été écrite par un auteur presque contemporain, qui vécut dans le dixième siècle, et qui appartenait au clergé de l'église d'Utrecht. Voyez Surius, *ad* 29 Nov., p. 615; Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Ben.* t. VII, p. 25; Id. *Annal. Ben.*, tom. III, lib. 40, §. 26; Van Heussen, *Batav. sacra*, p. 119; Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 158 et 208, dont la présente notice est extraite en grande partie, et Paquot, *Mémoires litt.*, t. II, p. 425. — Ce qui nous reste des écrits de saint Radbod se réduit à certain nombre de petites pièces en prose et en vers, parmi lesquelles on remarque, 1° un fragment ou extrait de chronique qui suppose un ouvrage plus étendu : ce fragment sur l'an 900, imprimé dans l'histoire des évêques d'Utrecht par Heda, p. 71, et dans les Actes des SS. Bénédictins du P. Mabillon, t. VII, p. 26, confirme l'époque de trois événemens publics arrivés vers la même année, l'ordination de Radbod, la mort de Foulques archevêque de Reims, et celle du Roi Zwentebold; — 2° *Sermo de S. Suitberto*; — 3° *Carmen allegoricum de S. Suitberto*; — 4° *Homilia de S. Lebuïno*; — 5° *Ecloga ecclesiastica*, à la louange du même Saint; — 6° *Tomellus*, *seu sermo de vita et meritis paradoxæ virginis Christi Amalbergæ*; — 7° *Laudes S. Martini liber unus* (on croit que c'est l'office dont l'église d'Utrecht s'est toujours servie depuis); — 8° quelques épigrammes et hymnes. Une notice détaillée de tous ces écrits se trouve dans Rivet et Paquot.

---

pag. 100, sous le 29 Novembre, on rapporte le trait suivant : « Cùm » verò Dani Ultrajectum vastassent, Daventriæ ad tempus resedit » (*S. Radbodus*). In Frisiam ad creditum sibi gregem visitandum et eru- » diendum se conferens, Danos in via ei occurrentes, ad fidem et me- » liorem frugem convertere conatus est. Qui cùm mala pro bonis red- » derent, et mortem inferre minarentur, anathemate ab ipso notati, » delapso cœlitùs igne, aliisque cladibus, ad unum omnes absumpti » sunt. » On assure que saint Radbod fit plusieurs prédictions à Baudri ou Baldric, fils du comte Rixfried, qui devint son successeur immédiat, et qui remit dans son ancien état l'église d'Utrecht, ruinée par les Danois. Il avait été le premier maître de saint Bruno, archevêque de Cologne. Voyez ci-dessus, t. XV, p. 224, not. 4.

+ S. SATURNIN ET LE DIACRE S. SISINNE, MARTYR.

Quatrième siècle.

S. Saturnin fut martyrisé à Rome pendant la persécution de Dioclétien. Sa mémoire est très-célèbre, quoique l'histoire de sa vie et de son martyre soit aussi incertaine que peu connue. On nous le représente comme un vénérable vieillard, condamné pour la foi de Jésus-Christ à tirer du sable et à l'apporter à Rome; et on dit qu'il était assisté dans ce rude travail par saint Sisinne, diacre de l'Eglise de Rome. Ce lent supplice ne termina pas leurs jours aussi promptement que le désirait leur juge. C'est pourquoi il donna un nouvel ordre de jeter en prison les serviteurs du vrai Dieu, et leur fit trancher la tête quelque temps après. Un chrétien retira secrètement les corps des saints martyrs, et les enterra dans un champ qu'il possédait sur la voie salarienne.

Le culte de saint Saturnin paraît avoir commencé incontinent après sa mort. Le calendrier romain, qui fut dressé vers le milieu du quatrième siècle, fait mention de saint Saturnin, mais place son tombeau sur le cimetière de Thrason, qui faisait partie de celui de Priscille, et qui fut appelé du nom de saint Saturnin. Dans des martyrologes plus récents, Sisinne figure à côté de Saturnin; dans d'autres ce dernier se trouve seul, sans son compagnon de martyre.

Il y avait anciennement à Rome une église de Saint-Saturnin; mais détruite par un incendie, elle ne fut plus relevée. Les restes des Saints furent transférés en partie dans celle de Saint-Pierre-aux-Liens. Les ossemens de saint Sisinne furent déposés dans l'église de Saint-Martin-des-Monts

à Rome. Les Minimes de Paris prétendaient posséder les reliques de saint Saturnin, et les Carmélites du diocèse de Soissons une partie de celles de saint Sisinne; mais cela n'a jamais été prouvé d'une manière suffisante.

Voyez Baillet, sous le 29 Novembre.

---

30 Novembre.

S. ANDRÉ, APÔTRE.

Les actes du martyre de saint André sont regardés comme apocryphes par Tillemont, etc.; mais le P. Alexandre, *Hist. Eccl.* t. I, soutient qu'ils sont authentiques. M. Woog, professeur d'histoire et d'antiquités à Leipzig, a adopté cette opinion dans les savantes dissertations qu'il a publiées en 1748 et 1751. Comme l'autorité de ces actes est contestée, nous nous bornerons à recueillir ce que les auteurs sacrés et les Pères ont dit du saint Apôtre.

L'AN 69.

Saint André était de Bethsaïde, petite ville de Galilée, sur le bord du lac de Génésareth. Son père, pêcheur de profession, se nommait Jonas ou Jean. Il était frère de Simon Pierre, sans qu'on sache lequel des deux était l'aîné. Ils eurent depuis leur maison à Capharnaüm, et Jésus logeait chez eux lorsqu'il prêchait dans cette ville.

Ce qui doit donner une grande idée de la vertu de saint André, c'est que quand saint Jean-Baptiste commença sa mission dans le désert, il ne se contenta pas d'aller l'entendre comme les autres; il devint son disciple, et se pénétra de ses instructions, pour les mettre plus parfaitement en pratique. Cela ne l'empêchait pas d'exercer la profession de son père qu'il avait embrassée.

Il était présent lorsque saint Jean-Baptiste, voyant pas-

ser Jésus, qu'il avait baptisé la veille, s'écria : *Voici l'agneau de Dieu* (1). L'ardeur et la pureté de ses désirs, et sa fidélité à l'accomplissement de la loi, lui méritèrent l'intelligence de ces paroles mystérieuses. Il quitta Jean-Baptiste sans délai, avec un autre disciple du saint précurseur, pour suivre Jésus, qui les attirait l'un et l'autre par les liens invisibles de sa grâce. Le Sauveur ayant vu en se retournant qu'ils le suivaient, leur demanda *ce qu'ils cherchaient*. Ils répondirent qu'ils désiraient savoir où il demeurait. Jésus leur répliqua qu'ils pouvaient *venir et voir*. Il ne restait plus que deux heures de jour, qu'ils passèrent avec lui; plusieurs Pères disent qu'ils y passèrent aussi la nuit suivante. « O qu'ils passèrent un heu- » reux jour, une heureuse nuit, s'écrie saint Augustin (2)! « Qui pourrait raconter ce qu'ils apprirent de la bouche » du Sauveur? Préparons-lui une demeure dans nos cœurs, » afin qu'il puisse y venir et converser avec nous. » Il n'y a point de langage propre à exprimer la joie et la consolation qu'éprouva saint André dans cette circonstance, et il n'y a que les âmes auxquelles Dieu se communique dans la contemplation, qui puissent s'en former quelque idée. Le saint apôtre comprit que Jésus était le Messie, le Sauveur du monde : aussi prit-il la résolution de s'attacher à lui pour toujours; il fut le premier de ses disciples, ce qui l'a fait surnommer par les Grece *protoclet*, ou *premier appelé*.

André, qui aimait tendrement Simon, son frère, s'empressa de partager avec lui le trésor précieux qu'il avait découvert. Il l'amena à Jésus, afin qu'il pût aussi le connaître. Le Sauveur l'admit également au nombre de ses

(1) Joan. I, 36.

(2) T. VII, in Joan. n. 9; t. III. p. 345.

disciples, et lui donna le nom de Pierre. Les deux frères restèrent un jour avec Jésus pour entendre sa divine doctrine, après quoi ils retournèrent chez eux. Depuis ce temps-là, ils s'attachèrent à Jésus : mais ils ne le suivaient pas continuellement, comme ils firent dans la suite. Lorsqu'ils l'avaient entendu, ce qui arrivait fréquemment, ils alloient exercer leur profession et vaquer à leurs affaires domestiques.

Jésus, voulant prouver par ses œuvres la divinité de sa doctrine, fit son premier miracle aux noces de Cana, en Galilée. Pierre et André étaient présens avec la Sainte-Vierge. Jésus, allant célébrer la Pâque à Jérusalem, s'arrêta quelques jours dans la Judée, et baptisa dans le Jourdain. Pierre et André baptisèrent aussi par son autorité et en son nom.

Jésus revint en automne dans la Basse-Galilée. Ayant vu Pierre et André qui pêchoient dans le lac, il les appela pour toujours au ministère évangélique, et leur dit qu'il les ferait *pêcheurs d'hommes*. Les deux frères abandonnèrent aussitôt leurs filets pour le suivre, et ne se séparèrent plus de lui. L'année suivante, le Fils de Dieu forma le collége des apôtres. Les évangélistes mettent Pierre et André à la tête des autres.

Peu de temps après, Jésus se rendit à Capharnaüm, et logea dans la maison de Pierre et d'André. A leur prière, il guérit de la fièvre la belle-mère de Pierre, en la prenant par la main et en ordonnant à la fièvre de la quitter.

Jésus, touché de compassion pour cinq mille personnes qui l'avaient suivi dans le désert, ne voulait point les renvoyer qu'il n'eût rassasié leur faim. Philippe lui représenta que deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour tant de monde : mais André, dont la foi paraît avoir été plus vive, dit qu'il se trouvait là un jeune homme qui avait cinq pains d'orge et deux petits poissons, en ajoutant toutefois que c'était peu pour une si grande multitude. Mais il

ne doutait pas que Jésus, s'il le jugeait à propos, ne pût faire éclater sa puissance en cette occasion. Il savait qu'il était bien supérieur à Elisée, qui avait nourri cent hommes avec vingt pains (3).

Lorsque Jésus était à Béthanie dans la maison de Lazare, des Grecs, que la fête de Pâque avait attiré à Jérusalem, s'adressèrent à Philippe pour avoir le bonheur de le voir. Philippe ne voulut rien faire seul. Il parla à André, et tous deux prévinrent leur divin Maître, qui accorda à ces étrangers la grâce qu'ils demandaient. Ceci est une preuve du crédit que notre Saint avait auprès du Sauveur. Aussi le vénérable Bède lui donne-t-il le titre d'*introducteur auprès de Jésus-Christ ;* il mérita, dit-il, cet honneur, parce qu'il avait amené Pierre au Fils de Dieu.

Jésus ayant prédit la destruction du temple de Jérusalem, Pierre, Jean, Jacques et André lui demandèrent en particulier dans quel temps s'accomplirait cette prédiction, afin de pouvoir avertir leurs frères d'échapper au danger.

Après l'Ascension de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit, saint André, suivant Origène (4), prêcha l'évangile dans la Scythie. Sophrone, qui écrivait peu de temps après saint Jérôme, et qui a traduit en grec le catalogue des hommes illustres, et quelques autres ouvrages de ce Père, le fait aussi apôtre de la Sogdiane et de la Colchide. Théodoret dit (5) qu'il passa dans la Grèce. On lit dans saint Grégoire de Nazianze (6), qu'il prêcha particulièrement en Epire; dans saint Jérôme (7), qu'il porta le flambeau de la foi en Achaïe ; dans saint Paulin (8), que prê-

---

(3) 2 Reg. IV, 4.
(4) *Ap. Euseb.*
(5) *In Ps. CXVI.*
(6) *Or.* 35.
(7) *Ep.* 148.
(8) *Car.* 24.

chant à Argos, il réduisit les philosophes en silence; dans saint Philastre (9), qu'il vint du Pont dans la Grèce, et que de son temps la ville de Sinope se glorifiait d'avoir son vrai portrait, et la chaire dans laquelle il avait annoncé la parole de Dieu.

Les Moscovites sont persuadés que saint André a porté l'évangile dans leur pays, jusqu'à l'embouchure du Boristhène, jusqu'aux montagnes où est aujourd'hui la ville de Kiow, et jusqu'aux frontières de la Pologne (10). Si les anciens, en faisant la Scythie le théâtre des travaux du saint apôtre, ont voulu parler de la Scythie européenne, leur témoignage serait favorable aux prétentions des Moscovites. Suivant les Grecs (11), il s'agit de la Scythie au-delà de Sébastopolis, dans la Colchide; il pourrait aussi être question de la Scythie européenne, puisqu'au rapport de ces mêmes Grecs, saint André planta la foi dans la Thrace, et particulièrement à Bizance, aujourd'hui Constantinople. Mais il n'y a rien dans l'antiquité qui puisse donner des lumières sur ce point.

Plusieurs calendriers parlent de la fête de la chaire de saint André à Patras en Achaïe. On convient que ce fut dans cette ville que le saint apôtre donna sa vie pour Jésus-Christ. Nous lisons dans saint Paulin (12), qu'après avoir pris beaucoup de peuples dans les filets du Sauveur, il confirma la foi qu'il avait prêchée, par l'effusion de son sang dans la même ville. Il fut crucifié, suivant saint Sophrone, saint Gaudence et saint Augustin. Saint Pierre Chrysologue dit (13) que ce fut sur un arbre; le faux Hip-

(9) *C.* 88.
(10) V. Sigism. Herbersteinius et Culcinius, ad 30 *Nov.*
(11) *In Synaxærio et Menæis.*
(12) *Carm.* 24, 25.
(13) *Serm.* 133.

polyte ajoute que cet arbre était un olivier. Dans l'hymne de saint Damase, il est dit simplement que saint André fut crucifié, et la manière dont il le fut n'est point exprimée.

On rapporte que le Saint, voyant sa croix de loin, s'écria (14) : « Je vous salue, croix précieuse, qui avez » été consacrée par le corps de mon Dieu, et ornée par » ses membres, comme avec de riches pierreries..... Je » m'approche de vous dans de vifs transports de joie : » recevez-moi dans vos bras. O croix salutaire, qui avez » été embellie par les membres du Seigneur ! je vous ai » ardemment aimée ; il y a long-temps que je vous désire » et que je vous cherche. Enfin mes vœux sont accom- » plis, recevez-moi dans vos bras, en me tirant du mi- » lieu des hommes, et présentez-moi à mon maître. Que » celui qui s'est servi de vous pour me racheter, puisse » me recevoir par vous. » Saint Bernard, à l'occasion du désir ardent de saint André pour la croix, s'exprime de la manière suivante (15) : « Quand il vit de loin la croix » qu'on avait préparée pour lui, il ne changea point de » visage ; son sang ne se glaça point dans ses veines ; ses » cheveux ne se dressèrent point ; il ne perdit point la » voix ; on n'aperçut ni tremblement dans son corps, ni » trouble dans son âme ; en un mot, il n'éprouva aucune » des faiblesses ordinaires en pareille circonstance. Le feu » de la charité qui brûlait dans son cœur, se manifestait » par sa bouche. »

En 357, on transféra de Patras à Constantinople, le corps de saint André avec ceux de saint Luc et de saint Thimothée, et on les déposa dans l'église des Apôtres que Constantin avait fait bâtir quelque temps auparavant. Saint Paulin et saint Jérôme parlent des miracles qui furent opé-

---

(14) Voyez ses actes, saint Pierre-Damien, saint Bernard, etc.

(15) *Serm.* 2, *de S. Andræâ*, n. 3.

rés en cette occasion. Nous apprenons de saint Ambroise, de saint Gaudence, etc. que les églises de Milan, de Nole, de Bresce, etc., reçurent dans le même temps quelques portions de ces reliques. Après la prise de Constantinople par les Français, le cardinal Pierre de Capoue porta les reliques de saint André en Italie, et les déposa dans la cathédrale d'Amalfie, où elles sont restées depuis (16).

L'opinion la plus commune est que la croix de saint André était formée de deux pièces de bois qui se croisaient obliquement par le milieu, et qu'elle représentait la figure de la lettre X. Il est certain qu'on a quelquefois fait usage de ces sortes de croix (17); mais il ne l'est pas que celle de saint André ait eu la forme dont il s'agit.

Suivant les archives du duché de Bourgogne, la croix de saint André qu'on apporta d'Achaïe, fut placée dans le monastère de Waume, près de Marseille. On l'en retira pour la transporter à l'abbaye de Saint-Victor de la même ville avant l'année 1250, et on l'y voit encore. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, en obtint une partie qu'il renferma dans un reliquaire de vermeil, lequel fut porté à Bruxelles. Ce prince institua, en l'honneur du saint Apôtre, l'ordre des chevaliers de la toison d'or, qui ont pour marque distinctive la croix dite de Saint-André ou de Bourgogne (18).

Les Ecossais honorent saint André comme le principal patron de leur pays. Les historiens de cette nation racontent qu'un certain abbé, nommé Régulus, apporta de Pa-

---

(16) Voyez Ughelli, *Ital. Sacra*, t. VII.

(17) Gaspard Sagittarius, c. 8, p. 45, et Grester, *de Cruce*, l. 1, c. 2, *Oper.* t. I.

(18) Voyez le P. Honoré de Sainte-Marie, et sur-tout le savant M. Woog, qui a joint à son édition des actes de saint André, une bonne notice des ordres et sociétés ou confréries instituées en l'honneur de S. André.

tras, en 369, ou plutôt de Constantinople, quelques années après, des reliques du saint Apôtre, et qu'il fit bâtir pour les recevoir une église avec un monastère connu sous le nom d'*Abbernety*, à l'endroit où est présentement la ville de Saint-André (19). Ussérius prouve qu'on venait des pays étrangers en pélerinage à cette église, et que les moines qui la desservaient, furent les premiers qu'on appela Culdées (20). Peu de temps après l'année 800, Hungus, Roi des Pictes, donna des biens considérables à la même église, en action de grâces de la victoire qu'il avait remportée sur les Northumbres. Kenneth II, Roi des Scots, ayant défait les Pictes, et entièrement détruit leur puissance dans le nord de la Bretagne, en 845, répara et dota richement l'église de Saint-Régulus ou Reuil, dans laquelle on prétendait avoir un bras de saint André (21).

---

(19) Combefis, not. ad *Hippolyt.*, p. 32, t. I, *ed. Fabricii.*

(20) Voy. Usérius, *Antiq.* c. 15, p. 345, et Fordun, *Scot. Chr.* l. 2, c. 26.

(21) L'abbaye, dont nous venons de parler, a donné naissance à la ville de Saint-André dans le comté de Fife. Elle était dans un état très-florissant, lorsque l'évêque Henri Wardlow y établit une université en 1412, établissement qui fut confirmé par le Pape. Cette université acquit un nouvel éclat sous Jacques Kennedy, successeur de Wardlow, qui fut régent du royaume durant la minorité de Jacques III. Le patrice Graham, qui remplaça Kennedy, fit décider à Rome que l'archevêque d'Yorck n'avait point de juridiction sur le siége de saint André. Il fit encore ériger ce dernier siége en archevêché. Voyez Jacques Balfour, et le catalogue de plusieurs évêques d'Ecosse, par Robert Keit, lequel a été imprimé à Edimbourg, en 1755.

Les chanoines réguliers succédèrent aux Culdées dans le monastère de Saint-André, qui devint une filiation de l'abbaye de Scône. L'abbé de cette maison avait au parlement la préséance sur tous les abbés d'Ecosse. Voyez l'*Histoire des maisons religieuses d'Ecosse*, par Robert Keith, p. 237.

Il y avait cependant en Ecosse deux abbayes plus célèbres que celle de Saint-André : l'abbaye de Scône sur le Tay, à un mille au-dessus de Perth, où les Rois étaient couronnés, et où l'on gardait la chaise

Notre saint Apôtre, en conversant avec Jésus-Christ, détacha son cœur de toutes les affections terrestres, et y alluma le feu de l'amour divin. Nous nous disons souvent à nous-mêmes que nous voulons mériter cet amour, qui est le plus précieux des trésors, et qui fait notre gloire et notre bonheur. Mais ces désirs sont illusoires, si nous ne prenons pas les moyens de parvenir à ce qui en est l'objet. Pensons-nous qu'il faut commencer par nous établir dans la pratique du renoncement et de l'humilité? que nous devons tout quitter, à l'exemple des Apôtres, c'est-à-dire, abandonner en esprit ce monde au milieu duquel nous vivons, et mourir à nous-mêmes, avant que le Sauveur daigne converser familièrement avec nous, qu'il nous honore de ses saintes caresses, et qu'il nous communique ses grâces les plus précieuses? Non-seulement cette disposition de l'âme est nécessaire; mais nous devons encore nous appliquer à la perfectionner tous les jours. Moins nous tiendrons au monde, plus nous avancerons dans le

---

royale de marbre qui est présentement à Westminster, et l'abbaye appelée Holy-Rood-House, dédiée sous l'invocation de la sainte Croix. Ces deux maisons suivaient l'institut des chanoines réguliers. Ces religieux, dont l'ordre devint très-florissant, furent substitués aux Culdées dans presque tous les monastères d'Ecosse.

Dumfermling et Coldingham étaient les principaux monastères que les *Bénédictins* avaient en Ecosse. Le premier, situé dans le comté de Perth, avait été commencé par Malcolm III, surnommé Canmore. Plusieurs Rois y furent enterrés. On y gardait la châsse de sainte Marguerite. Le monastère de Coldingham était dans le comté de Berwick. Il fut rebâti par le Roi Edgar, qui mit des moines à la place des religieuses qui l'avaient habité primitivement. Voy. Keith, *ibid.*

L'ordre des Chevaliers de Saint-André est attribué par les Ecossais au Roi Achaïus, qui florissait dans le huitième siècle. Il était presque tombé dans l'oubli lorsque le Roi Jacques VII résolut de le faire revivre. Le collier de cet ordre est formé de fleurs de chardons entrelacées de feuilles de rue; à ce collier pend une croix de saint André, avec cette devise : *Nemo me impunè lacessit.*

divin amour. Cette vertu, qui est la reine de toutes les autres, qui en est l'âme et la forme, il faut l'entretenir par la prière, le recueillement et la méditation de la loi du Seigneur; il faut encore l'exercer par des actes extérieurs, sur-tout par ceux de la charité fraternelle et par la pratique des œuvres de miséricorde.

S. NARSÈS, ÉVÊQUE, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

Quatrième siècle.

La quatrième année de la grande persécution excitée par Sapor II, Narsès, évêque de Sciaharcadat, capitale de la province de Beth-Germa, en Perse, fut arrêté avec Joseph, son disciple, lorsque le Roi était dans cette ville. On les conduisit l'un et l'autre devant le prince. Sapor adressant la parole à Narcès, lui dit : « Je suis touché de » votre air vénérable et de vos cheveux blancs, ainsi que » de la bonne mine de votre jeune pupille. Vous êtes les » maîtres de conserver votre vie. Adorez le soleil, et je » vous comblerai de biens et d'honneurs; car, je vous le » répète, vous m'inspirez un vif intérêt. Vos caresses, ré- » pondit le bienheureux Narsès, ne peuvent que nous affli- » ger, elles sont un piége; elles ont pour objet de nous at- » tacher à un monde perfide. Vous même, qui jouissez » de tous les avantages de ce monde, et qui les promet- » tez aux autres, qu'en pensez-vous? sont-ils autre chose » qu'un songe qui s'évanouit? Ne ressemblent-ils pas à la » rosée du matin, qui est séchée en un instant? Quant à » moi, qui suis plus qu'octogénaire, et qui sert le vrai » Dieu depuis mon enfance, je conjure ce même Dieu » de ne pas permettre que je lui devienne infidèle en ado- » rant le soleil, qui est l'ouvrage de ses mains. Si vous ne

» m'obéissez pas sur-le-champ, dit le Roi avec colère, je » vais vous livrer aux bourreaux. Eussiez-vous, répliqua » Narsès, le pouvoir de nous faire souffrir plusieurs morts, » nous ne pouvons vous obéir. » Alors le Roi prononça la sentence, et les deux martyrs furent remis entre les mains des bourreaux. Une multitude innombrable de peuple les suivit au lieu du supplice. Narsès, ayant jeté les yeux autour de lui, Joseph lui dit : « Voyez comme ce peuple vous » regarde ; il attend que, suivant la coutume, vous lui don- » niez la permission de s'en aller, et que vous vous retiriez » dans votre maison. » L'évêque répond à son disciple en l'embrassant : « Que vous êtes heureux, mon cher Jo- » seph, d'avoir évité les piéges du monde, et d'être entré » avec joie par la porte étroite qui conduit au royaume » céleste. » Joseph et son bienheureux maître furent décapités le 10 de la lune de Novembre en 343.

Plusieurs autres chrétiens souffrirent vers le même temps. Jean, évêque de Beth-Séleucie, fut mis à mort dans le château de Beth-Hascita, par l'ordre d'Ardascirus, prince de Perse, et qui était peut-être fils de Sapor. Isaac, prêtre de Hulsar, fut lapidé hors des murs de Beth-Séleucie, par l'ordre du président d'Adatgusnasaph. Le prince Ardascirus, étant vice-roi d'Adiabène, fit mettre à mort Papa, prêtre d'Helmine, dans le château de Gabal. Le même prince ordonna à des femmes de Beth-Séleucie, qui avaient *apostasié*, de lapider un jeune ecclésiastique, nommé Uhanam. Guhsciatazades, eunuque du palais d'Ardascirus, ayant refusé de sacrifier au soleil, Vartranes, prêtre apostat, eut ordre de le massacrer de sa propre main. Mais celui-ci se sentit tellement saisi de frayeur à la vue du martyr, qu'il fut un temps considérable sans oser le frapper. Le Saint lui dit : « Comment, vous qui êtes prêtre, venez- » vous pour m'ôter la vie ? Mais je me trompe, en vous don- » nant la qualité de prêtre. Remplissez votre commission ;

» mais pensez à votre apostasie, et à la fin tragique de Ju-
» das. » Vartranes, d'une main tremblante, lui porta enfin un coup mortel. Les martyrs, dont nous allons rapporter les noms, étaient laïques. Sazanes, Marès, Timée et Zaron versèrent leur sang pour la foi dans la province des Huzites. Bahuta, qui était une femme de qualité de Beth-Séleucie, fut mise à mort par l'ordre du président : Tècle et Danacha, vierges de la même ville, souffrirent le martyre peu de temps après. Tatona, Mama, Mazachia et Anne, aussi vierges de Beth-Séleucie, furent exécutées hors des murs de Burchata. Sapor fit massacrer trois autres vierges de la province de Beth-Germa, savoir, Abiata, Hatès et Mamlacha.

Voyez les actes sincères de ces martyrs, *ap. Steph. Assemani*, *Act. Martyr. Orient.* t. I, p. 97.

S. SAPOR, ÉVÊQUE DE BETH-NICTOR ; S. ISAAC, ÉVÊQUE DE CARCHA ; SS. MAHANÈS, ABRAHAM ET SINÉOM, MARTYRS.

L'AN 339.

La trentième année du Roi Sapor II, les mages accusèrent les chrétiens auprès de ce prince. « Bientôt, lui di-
» rent-ils, on n'adorera plus le soleil, ni l'air, ni l'eau,
» ni la terre, car les chrétiens les méprisent et les insul-
» tent. » Sapor irrité renonça à un voyage qu'il avait dessein de faire à Aspharèse, et publia un édit par lequel il était ordonné de mettre en prison tous les chrétiens dont on pourrait se saisir. Mahanès, Abraham et Siméon furent les premiers qu'on arrêta. Le lendemain les mages dirent au Roi : « Sapor, évêque de Beth-Nictor, et Isaac, évêque
» de Beth-Séleucie, bâtissent des églises et séduisent beau-

» coup de monde (1). J'ordonne, répondit le Roi transporté de colère, qu'on fasse une recherche des coupables dans tous mes états, et qu'on les interroge sous trois jours. » On fit partir des cavaliers qui coururent nuit et jour, et emmenèrent ceux sur-tout que les mages avaient accusés. On les renferma dans la même prison que les confesseurs qu'on avait déjà arrêtés. Le lendemain de l'arrivée de ces nouveaux chrétiens, Sapor, Isaac, Mahanès, Abraham et Siméon furent conduits devant le Roi, qui leur dit : « Ne » savez-vous pas que je suis issu du sang des dieux ? Je » sacrifie cependant au soleil, et je rends au feu les hon» neurs divins. Vous autres, qui êtes-vous pour désobéir » à mes lois, pour mépriser le soleil et le feu ? Nous ne » connaissons qu'un seul Dieu, et nous n'adorons que lui, » répondirent les martyrs tout d'une voix. Est-il, répliqua » le Roi, un dieu meilleur que Horsmidate, et plus fort » qu'Aramane irrité ? Et qui d'ailleurs ignore qu'on doit » adorer le soleil (2) ? Nous ne connaissons qu'un seul Dieu

---

(1) Le mot *beth*, qui est chaldaïque, signifie *montagne*. Les deux villes dont il s'agit étaient bâties sur des montagnes situées en Assyrie.

(2) Les actes de nos saints martyrs, et ceux de quelques autres martyrs de Perse, prouvent qu'indépendamment du bon et du mauvais principe, les anciens Perses de la secte des Mages, adoraient comme des divinités inférieures les quatre élémens, et surtout le feu. Ils doivent servir à rectifier les inexactitudes et même les faussetés qui se trouvent dans l'histoire de la religion de ce peuple, donnée par Prideaux, Samuel Clarck et Ramsay.

Le docteur Hyde a donné un ouvrage rempli d'érudition *sur la Religion des anciens Perses*. On y voit de quelle manière Zoroastre la purgea de ce qu'elle avait de grossier. C'est la plus ancienne idolâtrie qu'on connaisse. On y admettait l'unité et l'immensité d'une divinité suprême. Le feu, qu'on avait adoré grossièrement jusqu'à Zoroastre, n'était regardé que comme un ministre et un instrument de la divinité. Zoroastre retint un culte du feu, mais plus raffiné. Il voulait qu'on adorât Mythras ou Myhir, le feu céleste du soleil : il laissa aussi subsister le feu

» qui a créé toutes choses, reprit le saint évêque Sapor : » nous adorons aussi Jésus-Christ son Fils. » Le Roi ordonna de le frapper sur la bouche : ce qui fut exécuté avec tant de cruauté, qu'on lui fit sauter toutes les dents; en-

---

perpétuel; mais il abolit plusieurs des rites qu'on avait observés jusqu'alors dans le culte de cet élément.

On convient que les Guèbres de Perse, qui forment un peuple pauvre et méprisé, descendent des mages. On donne aussi la même origine aux Parsis ou anciens Perses qui, pour se soustraire à la fureur des Mahométans, s'enfuirent dans l'Inde. Ils prétendent avoir encore leur ancienne religion, quoiqu'ils vivent au milieu des Indiens idolâtres. Ils se sont dispersés jusqu'au voisinage de Surate et de Bombay. On appelle Dustoors leurs principaux moghs ou mages, qui sont préposés aux cérémonies religieuses.

M. Grose, dans son *Voyage aux Indes orientales,* imprimé à Londres en 1757, nous apprend que la religion ou réforme de Zoroastre, ne satisfit ni la grossièreté du peuple, ni la cupidité des Dustoors, et qu'elle s'éloigna dans la suite de sa pureté originelle. Suivant le même auteur, qui parle d'après les Parsis, tous les livres de Zoroastre sont perdus, sans qu'on sache comment ils ont disparu. Ce peuple n'a plus que le Zend ou Zendavastaw, écrit en ancien persique, et qu'on prétend avoir été compilé de mémoire par Erda-Viraph, un des principaux mages. Il y en a un extrait ou une traduction en persique moderne, dont l'auteur est le fils de Melik-Shadi, qui vivait il y a environ 250 ans, et qui est intitulé *Saud-dir,* ou les *cent Portes.* M. Grose assure qu'Erda-Viraph fit des changemens et additions considérables à la doctrine primitive de Zoroastre. On doit conclure des observations qu'il fait à ce sujet, que Hyde et Beausobre s'appuient trop sur les coutumes et les dogmes des descendans des mages. Si le sentiment de M. Grose est vrai, on espère en vain découvrir parmi les Guèbres des Indes, le Zend original écrit par Zoroastre lui-même.

Suivant le docteur Hyde, le Zend existe dans les Indes. Il est en langue persique et en caractères anciens Le Pé-Zend ou commentaire sur le Zend, est dans une langue moins ancienne, et écrit avec des caractères qui sont aussi moins anciens. Suivant M. Grose, le Zend qui existe est un ouvrage moderne, et ne représente point la véritable doctrine de Zoroastre. Il n'est pas possible de décider lequel des deux a raison. Le point n'est pas encore suffisamment éclairci; il faut de nouvelles lumières, et on ne peut les attendre que du temps.

suite on lui meurtrit le corps, et on lui brisa les os à coups de bâtons; après quoi, il fut chargé de chaînes. Isaac ayant comparu, le Roi lui reprocha la hardiesse qu'il avait eue de bâtir des églises; mais rien ne put ébranler sa constance. Il donna ordre à plusieurs des principaux de la ville, que la crainte avait fait apostasier, de l'emporter et de le lapider. Le bienheureux Sapor triompha de joie, à la nouvelle de sa mort. Deux jours après il mourut en prison de ses plaies. Le prince barbare, pour s'assurer de sa mort, lui fit couper la tête, et ordonna qu'elle lui fût apportée. On amena les trois autres prisonniers. Leur persévérance à confesser Jésus-Christ, transporta le Roi de rage. Mahanès fut écorché depuis le haut de la tête jusqu'au *nombril*, et expira dans ce supplice. Abraham eut les yeux percés avec un fer rouge, et mourut deux jours après. Siméon fut enterré jusqu'à la poitrine et tué à coups de flèches. Les chrétiens enterrèrent secrètement ces saints martyrs, qui souffrirent en 339.

Voyez M. Etienne-Evode Assémani, *Act. Mart.*, *Orient.* t. I, p. 229, et M. Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I, p. 184, et t. III, part. 2, p. 748.

Saint Jean, évêque de Beth-Séluc ou Beth-Séleucie, mourut aussi pour Jésus-Christ, mais avant les martyrs dont nous venons de parler. Il souffrit sous Ardascirus, gouverneur d'Adiabène, frère du Roi Sapor II, la septième année de la persécution excitée par ce prince.

Voyez Sozomène, l. 2, c. 13; et Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I, p. 189.

S. TUGDUAL, VULGAIREMENT S. TUGAL, ÉVÊQUE DE TRÉGUIER, EN BRETAGNE.

Vers l'an 553.

SAINT TUGDUAL eut pour patrie l'île de la Grande-Bretagne. Ayant passé dans l'Armorique, il fonda dans le comté de Léon un monastère connu sous le nom de Lan-Pabu. Il fonda ensuite celui de Trécor. Quelque temps après, ce second monastère fut érigé en évêché, qui prit dans la suite le nom de Tréguier. On élut de concert avec Childebert, Roi de Paris, saint Tugdual pour le gouverner, vers l'an 332. Le saint évêque s'attira par son zèle la persécution des méchans. Il mourut le 30 Novembre vers l'an 553. Il y a en France plusieurs églises dédiées sous son invocation. On l'honore principalement en Bretagne, à Laval et à Chartres. Les Bretons l'appellent vulgairement saint Pabut (1). La chapelle de l'ancien collége fondé à Paris pour le diocèse de Tréguier, était dédiée sous son nom.

Voyez Lobineau, *Vies des SS. de Bretagne*, p. 56; Baillet, etc.

---

(1) Pabut signifie la même chose que *papa*. Ce titre n'était point réservé au pape du temps de notre Saint. Les Bretons le donnèrent à saint Tugdual, afin d'exprimer la vénération qu'ils avaient pour sa vertu.

S. TROJAN, ÉVÊQUE DE SAINTES.

L'AN 532.

SAINT TROJAN, ou *saint Troyen*, fut élevé vers l'an 511 sur le siége épiscopal de Saintes, ville de la seconde Aquitaine. Nous apprenons de saint Grégoire de Tours, qu'il fut célèbre par ses vertus et ses miracles; et que même dès son vivant, on conservait les franges de ses habits aussi précieusement que des reliques. Ses lumières lui avaient aussi acquis une grande réputation. Eumérius, évêque de Nantes, ayant trouvé dans son diocèse un enfant qui ne se souvenaient pas d'avoir été baptisé, mais seulement d'avoir eu la tête enveloppée d'un linge, le consulta sur ce qu'il devait faire. Le Saint, après lui avoir fait observer que le linge dont cet enfant avait eu la tête enveloppée, était un signe équivoque, lui donna cette décision: « Il est ordonné que quiconque ne se souvient point d'avoir été baptisé, si personne ne peut prouver qu'il l'ait été, doit recevoir au plutôt le baptême, de peur qu'on ne nous demande compte de cette âme, si elle demeure privée de ce sacrement (1). » Il mourut au plus tard en 532, puisqu'Eusèbe, son successeur, assista au second concile d'Orléans, tenu en 533. Il fut enterré auprès de Bibien ou Vivien, un des premiers évêques de Saintes, au tombeau duquel il s'opérait fréquemment des miracles. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain, et dans ceux d'Adon et d'Usuard.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloriâ Confessor.* c. 59; Baillet, sous le 30 Novembre, et le P. Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallicane*, t. II, p. 468.

---

(1) Le linge dont on enveloppait la tête des nouveaux baptisés est re-

╤ S. ACCA, CONFESSEUR.

L'AN 740.

S. Acca était lié d'une étroite amitié avec le vénérable Bède, qui en parle en plusieurs endroits de son histoire, mais ne dit nulle part qu'il soit venu d'Angleterre en Frise avec saint Willibrord, dont il s'occupe cependant assez souvent.

Il est avéré toutefois que saint Acca est venu en Frise et qu'il y demeura pendant quelque temps avec saint Willibrord. Mais il semble résulter du récit de Bède (1), que ce fut à l'époque où saint Acca accompagna son maître Wilfride dans son dernier voyage à Rome.

Saint Acca mourut évêque de Hagulstad, en 740.

Voyez *Batavia sacra*, p. 47.

+ Ste HUNNE.

Septième siècle.

S. Déodat, évêque de Nevers, pendant son séjour en Alsace (1), fit connaissance avec un riche seigneur du pays, nommé Hunon, qui demeurait à Hunaweyer, grand village entre Ribeauviller et Reichenweyer, dans la Haute-

marquable : c'est sans doute à cause de l'onction du saint Chrême, comme on fait encore aujourd'hui à la confirmation, en plusieurs endroits. Voyez le P. Longueval, *Hist. de l'Egl. Gall.*, t. II, p. 468.

(1) *Hist. gent. Anglor.* l. V, c. 21.

(1) Voyez sa vie dans les Bollandistes tome III de Juin, et ci-dessus, t. IX, p. 15.

Alsace (2). Hunne, son épouse, était alliée au duc Adalric ou Atticus, si on en croit Gebwiller, dans la vie de sainte Odilie (3). Sa piété et sa charité la rendirent recommandable aux yeux de Déodat; sa tendresse pour les pauvres, en qui elle honorait notre Sauveur lui-même, allait si loin, qu'elle leur rendait les plus humbles offices, et passait souvent des jours entiers à laver leurs linges, ce qui lui fit donner le nom de sainte *Lavandière* (4).

Elle eut un fils, que le saint évêque de Nevers baptisa et auquel il donna le nom de Déodat. Ses parens le vouèrent au Seigneur, et on dit qu'il mourut en odeur de sainteté religieux de l'abbaye d'Ebersmünster (5).

Hunne ne borna pas ses bontés au lieu de sa résidence; elle étendit sa libéralité à des contrées plus éloignées. Comme elle ne considérait ses richesses que comme un bien que Dieu lui avait confié, elle partagea en deux parties les biens qu'elle avait à Singolsheim et à Mittelweyer, et en donna une moitié au monastère d'Ebersmünster, et l'autre, avec ses biens d'Ungersheim, à celui de Jointure (6). Hunne fut canonisée en 1520, à la sollicitation d'Ulric, duc de Wurtemberg, par le Pape Léon X (7), et son

(2) Richerius, *in chronico Senoniensi*, lib. I, pag. 6.

(3) Page 102.

(4) Voyez De Ruyr, *Antiquités de la Vosge*, 2[e] partie, livre II, pag. 113 et 114.

(5) Voyez De Ruyr, *ibid.* lib. I, p. 94, et lib. II, p. 115; Herculanus, cap. 8 *apud Hugo, Monument. sacræ antiq.*, tom. I, pag. 181. Voyez aussi Albrecht, *History von Hohenburg*, p. 98.

(6) *Chronicon. Novientense*, §. 10.

(7) Voyez De Ruyr, *Antiquités de la Vosge*, 2[e] part. l. II, p. 116 et 117; Jean Herculanus, *De antiquit. vallis galileæ*, cap. 6, *apud* Hugo, *in Monument. sacræ antiq.* tome I, page 180; Le Cointe, *Annal. eccl. Franc.*, t. IV, p. 113.

corps fut exposé à la vénération publique le 15 Avril de la même année. Ses reliques furent profanées et dispersées dans la guerre des Rustaux, en 1549, par les habitans de Hunaweyer, lorsque ceux-ci abandonnèrent la foi catholique.

Dans les catalogues de Ferrarius et d'Arthur du Monstier, qui placent sa fête au 15 Avril, notre Sainte est nommée incorrectement Huva, et les Bollandistes (8) en font, plus mal à propos encore, une compagne de sainte Ursule.

Voyez Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, t. I, p. 371 sq.

1er Décembre.

S. ÉLOI, ÉVÊQUE DE NOYON.

Tiré de sa vie, écrite treize ans après sa mort par saint Ouen, son intime ami. On la trouve dans le recueil de Surius; mais on doit préférer l'édition qu'en a donnée D. d'Achéry, *Spicil.* tome V, p. 157. Levesque l'a traduite en français, avec les homélies du Saint, et cette traduction fut imprimée à Paris, en 1693, in-8o. Voyez Fleury, t. VIII et IX; D. Rivet, *Hist. Litt. de la France,* t. III, p. 595, et Ceillier, t. XVII, p. 682. Voyez aussi la Dissertation et les notes de Ghesquière sur la vie de S. Éloi, dans les *Acta SS. Belgii selecta,* III, 194—331.

L'AN 659.

Saint Eloi était fils d'Eucher et de Terrigie, et naquit à Chatelac (1), à deux lieues de Limoges, vers l'an 588. Son nom et celui de ses parens montrent qu'il sortait d'une famille romaine établie dans les Gaules. Ceux dont il reçut le jour étaient riches et vertueux. Il fut élevé dès son enfance

---

(8) *Act. Sanct.,* t. II d'Avril, p. 370.

(1) Le lieu de naissance de S. Éloi est appelé Cadaillac, par Longueval, dans son *Hist. de l'Église gall.,* III, 595.
(*Note de la présente édit.*)

dans la crainte de Dieu. Comme il marquait beaucoup d'adresse pour différens ouvrages, on le mit chez un orfèvre, nommé Abbon. C'était le maître de la monnaie de Limoges; il jouissait d'une grande réputation pour son industrie, sa probité et son amour pour la religion. L'ardeur avec laquelle Eloi cultiva ses talens naturels, le fit bientôt exceller dans sa profession. Les qualités de son esprit, ses vertus, sa piété le rendirent encore plus recommandable, et le firent aimer de toutes les personnes qui avait le bonheur de le connaître. On ne se lassait point d'admirer sa franchise, sa prudence, sa douceur, son penchant à obliger. Il parlait avec facilité et d'une manière agréable; mais toujours avec modestie. Il édifiait sur-tout par son exactitude à remplir tous les devoirs du christianisme. Il assistait régulièrement aux offices de l'église et aux instructions qui s'y faisaient. Il avait soin de graver dans sa mémoire les oracles de l'Ecriture sainte; il les méditait ensuite profondément, afin d'en pénétrer son âme, et d'en faire la règle de sa conduite.

Quelques affaires l'ayant appelé en France, c'est-à-dire, en-deçà de la Loire, il fit connaissance avec Bobon, trésorier de Clotaire II à Paris. Le prince, auquel le trésorier vanta son habilité, le chargea de faire un siége ou trône qui annonçât une magnificence royale, et qui fût orné d'or et de pierres précieuses. Eloi fit deux trônes au lieu d'un, de la matière qu'on lui avait fournie. Le Roi fut aussi satisfait de la délicatesse du travail, que frappé de la probité de l'ouvrier. Il le fit maître de la monnaie, et on voit encore son nom sur plusieurs monnaies d'or qui furent frappées à Paris, sous les règnes de Dagobert I et de Clovis II, son fils (2). Il voulut qu'il demeurât dans

(2) Voyez l'*Hist. des monnaies par Le Blanc*, p. 50, 54, et Fleury, l. 37, n. 28.

son palais; en comme il reconnaissait en lui une capacité extraordinaire, il lui donna beaucoup de part dans sa confiance. Le crédit qu'il avait à la cour ne l'empêcha pas d'exercer sa profession; il se plaisait sur-tout à faire de belles châsses pour les reliques des Saints. Il orna avec magnificence les tombeaux de saint Martin de Tours, et de saint Denys, évêque de Paris (3). Ce fut lui qui fit les châsses de saint Quentin, des saints Crespin et Crespinien de Soissons, de saint Lucien, de saint Piat, de saint Germain de Paris, de saint Sévérin, de sainte Geneviève, de sainte Colombe, etc.

Ses travaux ne prenaient rien sur ses exercices de piété. En travaillant, il avait toujours un livre ouvert devant lui; il y jetait fréquemment les yeux, pour s'instruire de la loi de Dieu, et s'entretenir dans la ferveur. Sa chambre était remplie de livres pieux, parmi lesquels l'Ecriture sainte occupait le premier rang; il passait un temps considérable à la lire, après la prière et la psalmodie. La corruption qui règne ordinairement dans les cours, n'infecta point son innocence. Il n'y avait pas long-temps qu'il était auprès du Roi, lorsqu'il forma la résolution de mener une vie encore plus austère et plus fervente. Il fit à un prêtre une confession générale de toute sa vie, et s'imposa une rigoureuse pénitence (4). D'abord, quand il paraissait à la cour, il portait des habits précieux, et quelquefois même de la soie, qui était alors fort rare : on le voyait avec des vestes brodéer en or, des ceintures et des bourses ornées d'or et de pierres précieuses. Mais il avait un rude cilice sous ces riches vêtemens. Lorsqu'il se fut donné plus parfaitement à Dieu, il distribua aux-pauvres tout ce qu'il avait de précieux, et il porta depuis des habits si simples et si gros-

(3) *Vit. S. Eligii*, c. 32; du Chesne, *Franc. Scrip.* t. I, p. 578, n. 20.
(4) *Vit. S. Elig.* c. 7.

siers, qu'il avait souvent une corde pour ceinture. Le Roi lui donna quelquefois ses propres vêtemens : mais tout ce qu'il recevait était converti en aumône. Sa charité pour les indigens ne connaissait point de bornes. Si quelqu'étranger demandait sa maison, on lui répondait : « Allez dans » une telle rue, et à l'endroit où vous verrez une troupe » de pauvres. » Il y en avait toujours un grand nombre qui le suivaient. Il leur distribuait ou leur faisait distribuer par ses domestiques de la nourriture et de l'argent. Tous les jours il en nourrissait plusieurs dans sa propre maison ; il les servait lui-même et mangeait leurs restes. Il leur présentait du vin et de la viande, quoi qu'il s'en fût interdit l'usage. Souvent il jeûnait deux ou trois jours de suite. Quelquefois, l'heure étant venue et la table mise, il n'avait rien à donner aux pauvres, parce qu'il avait distribué auparavant tout ce qu'il possédait. Il mettait en Dieu sa confiance, et il trouvait des ressources dans les libéralités du Roi ou de quelques personnes pieuses. Il faisait enterrer les malfaiteurs, et montrait beaucoup de zèle pour le rachat des captifs. Quand il savait qu'on devait vendre des esclaves en quelque lieu, il s'y rendait, et souvent il en achetait jusqu'à cent à la fois : il achetait sur-tout des esclaves saxons qu'on vendait par grandes troupes. Il les mettait en liberté, et leur laissait le choix de retourner dans leur pays, ou de rester avec lui, ou de se retirer dans des monastères. Il prenait un soin particulier de ces derniers. Un des esclaves saxons qu'il avait formé à la piété, parvint à une vertu si éminente, qu'il est honoré parmi les Saints sous le nom de saint Théau, le 7 Janvier (5).

Plusieurs de ses domestiques chantaient avec lui l'office canonial, le jour et la nuit. On nomme entre eux Bauderic, son affranchi ; Tituen, son valet de chambre, qui

---

(5) Voyez ci-dessus, tome I, p. 155.

était de la nation des Suèves, et qui remporta la couronne du martyre; Buchin, qui avait été païen, et qui fut depuis abbé de Ferrières; André, Martin et Jean, qui par ses soins devinrent clercs. Plusieurs reliques de Saints étaient suspendues au haut de sa chambre. Il priait sous ces reliques, prosterné sur un cilice; il lisait ensuite, mais il interrompait fréquemment sa lecture, en levant les yeux au ciel, en soupirant, et en versant une grande abondance de larmes. S'il arrivait que le Roi le mandât, et qu'il lui envoyât même message sur message, il ne venait point qu'il n'eût achevé ses exercices de piété. Jamais il ne sortait de sa maison sans prier et sans faire le signe de la croix. La première chose qu'il faisait en rentrant, était de prier. Il était de grande taille : il avait la tête belle, le teint rouge, les cheveux frisés naturellement. La simplicité et la prudence éclataient dans ses regards. Par l'innocence et la régularité de sa conduite, il faisait bien plus sûrement sa cour au Roi, que les autres par les manéges et les bassesses de l'adulation.

Clotaire étant mort en 628, Dagobert, son fils et son successeur, eut la même estime pour saint Eloi. Il avait une si haute idée de sa sagesse et de sa vertu, qu'il le consultait préférablement à son conseil, sur les plus importantes affaires de l'état. Il lui demandait aussi des conseils pour sa conduite particulière. Eloi saisissait toutes les occasions d'inspirer au prince des sentimens de justice, de clémence et de religion. La liberté avec laquelle il s'expliquait, ne déplaisait point au Roi; elle le rendait même plus cher et plus respectable à son souverain. Le crédit dont il jouissait, excita la jalousie des courtisans, et particulièrement de la partie de la noblesse, dont les vices déshonoraient la religion : ils employèrent la calomnie pour noircir sa réputation; mais elle ne leur réussit point, et elle ne servit qu'à donner un nouveau lustre à la vertu

du serviteur de Dieu. Dagobert n'en eut que plus de vénération pour lui, et il le combla de biens. Eloi n'en devint pas plus riche. Les libéralités du Roi étaient employées au soulagement des pauvres, ou à de pieux établissemens. Le premier de ces établissemens fut la fondation de l'abbaye de Solignac, à deux lieues de Limoges. Elle fut bâtie sur un terrain donné par le Roi. Le Saint, après l'avoir dotée, y fit venir des moines de Luxeuil, qu'il laissa sous l'inspection de l'abbé de ce monastère. La nouvelle communauté devint fort nombreuse en peu de temps. On y compta jusqu'à cent cinquante religieux qui travaillaient à différens métiers, et qui vivaient dans une ferveur admirable.

Dagobert donna aussi à Eloi une belle maison dans la ville de Paris. Le Saint en fit un monastère de religieuses, qu'il mit sous la conduite de sainte Aure, honorée le 4 Octobre. On y vit jusqu'à trois cents filles. Le monastère ne subsiste plus depuis long-temps. Le revenu en a été uni à la mense archiépiscopale de Paris, et une partie de la maison a été donnée aux Barnabytes (6). Lorsque le Saint eut achevé les bâtimens de son monastère, il s'aperçut qu'on avait pris un pied de terrain plus que le Roi n'en avait accordé. Pénétré de douleur et de remords, il vint se prosterner devant le prince, et il lui demanda pardon avec beaucoup de larmes, comme s'il eût été coupable d'un grand crime. Dagobert, surpris et édifié, récompensa sa vertu en doublant sa première donation. Après qu'Eloi se fut retiré, il dit à ses courtisans : « Voyez combien sont » exacts et fidèles ceux qui suivent Jésus-Christ. Mes offi» ciers et mes gouverneurs m'enlèvent sans scrupule des » terres entières, tandis qu'Eloi tremble d'avoir un pouce » de terrain qui m'appartienne. » Comme il était alors

---

(6) Voyez M. Jaillot, *Recherches crit. hist. et topographiques sur Paris*, t. I, quart. I, p. 18.

défendu d'enterrer les morts dans les villes, le Saint plaça le cimetière de ses religieuses hors des murs de Paris. Il y fit bâtir une église sous l'invocation de saint Paul ; et c'est aujourd'hui une paroisse considérable.

Le Roi était irrité contre les Bretons qui troubloient la paix par leurs fréquentes incursions. Il leur envoya Eloi, dans l'espérance que personne n'était plus propre que lui à faire quitter les armes aux mécontens, et à faire cesser des dévastations dont le peuple était la malheureuse victime. Eloi s'acquitta de cette commission avec un succès qui justifia la confiance du souverain. Il détermina même Judicaël, prince des Bretons, à venir à Paris pour appaiser plus efficacement la colère du Roi (7).

Dagobert, voulant employer le Saint dans les affaires les plus importantes, exigea qu'il lui prêtât serment de fidélité, comme il se pratiquait en pareil cas. Eloi, par délicatesse de conscience, ne crut pas devoir se rendre à la proposition du Roi : il ne pensait pas avoir une raison suffisante pour faire un serment. Il s'excusa quelque temps pour ne pas déplaire à son souverain. Dagobert l'ayant pressé de nouveau, il continua de s'excuser avec beaucoup de larmes. A la fin, le prince connut le motif de ses délais, ou plutôt de son refus ; il loua sa délicatesse, et la regarda comme un gage plus sûr de sa fidélité que tous les sermens.

La piété d'Eloi, et la crainte d'offenser Dieu qu'il montrait dans toute sa conduite, firent la plus vive impression sur saint Ouen (8). C'était un jeune seigneur qui vivait à la

(7) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris,* t. II, observe, d'après la vie de saint Eloi, que le palais du roi était alors à Gentilly, un des plus beaux lieux des environs de Paris. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village marécageux et désagréable.

(8) Voyez sa vie, tome XII, p. 233.

cour, et qui n'avait encore que douze ans. Il résolut de suivre les exemples qu'il avait sous les yeux. Il se lia donc étroitement avec saint Eloi, et leur amitié devint plus intime et plus tendre de jour en jour. Quoiqu'ils fussent laïques l'un et l'autre, ils faisaient l'édification de la cour. Ils travaillaient aussi avec zèle à maintenir la pureté de la foi et l'unité de l'Église. Eloi procura la convocation d'un concile à Orléans, contre certains hérétiques. Il fit chasser de Paris une troupe d'impies qui dogmatisaient dans cette ville. De concert avec saint Ouen, il attaqua la simonie qui était fort commune en France, depuis le malheureux règne de Brunehaut. Ces deux serviteurs de Dieu comptaient parmi leurs amis saint Didier et saint Sulpice, qui vivaient aussi à la cour, et dont l'un fut depuis évêque de Cahors, et l'autre archevêque de Bourges. Tous ces grands hommes s'animaient à la vertu par leurs exemples mutuels, et pratiquaient le christianisme dans toute sa perfection. Les évêques zélés pour la gloire de l'Église, les crurent appelés à la conduite des âmes. Ils résolurent donc de les faire élever à l'épiscopat.

La mort de saint Achaire (9), arrivée en 639, faisait vaquer les siéges de Noyon et de Tournai, qui avaient été unis, en 512, sous l'épiscopat de saint Médard. Ils comprenaient la Haute-Picardie, et toutes les provinces situées entre ce pays et l'embouchure du Rhin. On demanda saint Eloi pour les gouverner. Peu de temps après, saint Ouen fut élu évêque de Rouen. Clovis II, successeur de Dagobert, son père, aurait bien voulu les retenir auprès de sa personne, à cause des services qu'ils étaient en état de lui rendre; mais il les céda pour le bien spirituel des diocèses dont la conduite leur était confiée. Saint Eloi, tremblant à la vue de l'épiscopat, demanda quelque temps pour

---

(9) Voyez sa vie plus haut, page 119.

se disposer à recevoir les ordres, et pour s'instruire des devoirs qu'il avait à remplir. Saint Ouen fit la même demande, et se retira dans ce dessein au-delà de la Loire. Ils furent sacrés l'un et l'autre à Rouen, le dimanche avant la semaine des Rogations, en 640. De Rouen, saint Eloi se rendit à la cour prendre congé du Roi, et pour partir pour Noyon. La principale raison qui l'avait fait élire évêque, était l'état déplorable où se trouvaient les districts de Gand et de Courtrai, qui faisaient partie de ce diocèse. Les habitans en étaient encore païens, et si barbares, qu'ils ne voulaient pas même qu'on leur prêchât l'Evangile.

Eloi ne crut pas que sa nouvelle dignité dût rien changer à son premier genre de vie, il augmenta, au contraire, ses austérités et ses veilles. Il montra la même humilité, le même esprit de pauvreté, le même amour pour la prière, la même charité pour les pauvres et les malades, qu'il continua de servir de ses propres mains. Il avait régulièrement douze pauvres à sa table, certains jours de la semaine. Il aimait à se trouver confondu avec eux, et à leur rendre les services les plus humilians. Il n'était pas moins admirable par son zèle pour le salut des âmes. La première année de son épiscopat fut employée à la réforme du clergé et à l'établissement d'une exacte discipline. Il s'occupoit ensuite des moyens de procurer la conversion des infidèles qui habitaient aux environs d'Anvers, des Saxons et des Suèves, et sur-tout des habitans des districts de Gand et de Courtrai (10).

---

(10) Le savant Henschenius pense qu'Ouen est le premier auteur qui ait nommé les Flamands et les Anversois. La Flandre, à ce qu'il semble, n'était pas plus grande alors que la contrée de Bruges, car Ouen place Courtrai et Gand hors de la Flandre. Les Suèves, dont parle Ouen, habitaient entre Courtrai et Bruges, et c'est d'eux que Sweveghem et Swevesael, deux villages situés entre ces deux villes, tirent

Saint Amand, sacré évêque régionnaire en 626, avait planté la foi dans le voisinage de Gand, sous la conduite de saint Acaire, évêque de Noyon. Dix ans après, saint Omer fut fait évêque des Morins. Mais la plus grande partie de la Flandre fut principalement redevable à saint Eloi d'avoir été éclairée des lumières de la foi. Il prêcha dans les territoires d'Anvers, de Gand et de Courtrai. Les habitans, qui avaient la férocité des bêtes sauvages, étaient à chaque instant prêts à le mettre en pièces. Il continuait toujours de les instruire, et il eût désiré remporter la couronne du martyre. Il témoignait une tendresse particulière à ceux qui avaient refusé long-temps de l'écouter : il avait soin de leurs malades ; il les consolait dans leurs afflictions ; il les assistait dans leurs besoins ; enfin il employait tous les moyens qu'une charité ingénieuse peut suggérer pour vaincre leur opiniâtreté. Ces barbares prirent peu à peu des sentimens plus humains ; ils furent touchés du désintéressement, de la bonté, de la douceur, de la vie mortifiée du saint évêque ; ils commencèrent à l'admirer, et bientôt ils voulurent être ses imitateurs. Ceux qui s'étaient convertis, engageaient les autres à écouter leur pasteur ; on les voyait, après l'avoir entendu, courir à leurs idoles pour les renverser, et à leurs temples pour les détruire. Ils revenaient ensuite et demandaient le baptême. Eloi les éprouvait ordinairement une année, avant de leur administrer ce sacrement. En élevant leurs esprits aux choses célestes, il adoucissait la férocité de leur caractère ; il leur apprenait à mépriser les plaisirs et les biens créés, à rec-

---

leur nom. Les Frisons, que S. Éloi prêcha, habitaient la contrée où l'on voit aujourd'hui Hulst, Axel, Biervliet, etc., etc. — Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, III, 236 et 237, *in not.*

(*Note de la présente édit.*)

tifier leurs penchans, à se dépouiller de leurs vices, à renoncer aux inimitiés, à la haine, à la vengeance, et à s'aimer les uns les autres. Toujours il joignait les prières et les larmes, aux reproches et aux menaces. Sa douceur était sans foiblesse, et son zèle sans aigreur et sans dureté. Il baptisait à Pâques les catéchumènes qu'il avait instruits et disposés pendant l'année, sans aucune distinction d'âge; il n'avait pas moins de soin des pécheurs qui étaient tombés après le baptême; mais il s'armait de fermeté contre ceux qui ne voulaient point quitter leurs habitudes criminelles. Semblable à un médecin charitable et à un père tendre, il n'abandonnait point les pécheurs opiniâtres; il les traitait comme des frénétiques, contre lesquels on ne doit point s'irriter, et qu'il faut guérir malgré eux. Cette conduite, pleine de prudence, ne l'empêchait pas de maintenir les règles de la pénitence et les lois de la discipline ecclésiastique. Il recevait avec bonté ceux qui venaient confesser leurs péchés, et ne négligeait rien pour rendre leur conversion solide. Il exhortait tous les fidèles en général à fréquenter les églises, à donner l'aumône, à mettre les esclaves en liberté, et à pratiquer les autres bonnes œuvres prescrites par le christianisme. Il engageait plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe à embrasser la vie monastique.

Les dangers n'étaient point capables d'arrêter l'activité de son zèle. Il prêcha le jour de saint Pierre près de Noyon, et il s'éleva fortement contre les danses, qui étaient pour le peuple l'occasion de plusieurs désordres. Son discours excita un mécontentement presque général : on murmura, et des murmures on en vint aux menaces. L'année suivante, il prêcha à pareil jour sur le même sujet, avec encore plus de force qu'il n'avait fait la première fois. Les pécheurs incorrigibles déclarèrent ouvertement qu'il devait prendre garde à sa vie. Les officiers du seigneur du lieu,

abusant de leur autorité, soulevèrent tout le pays contre lui. Le saint évêque eut recours aux derniers remèdes; il retrancha les coupables de la communion des fidèles, et les livra à Satan. Cinquante d'entre eux furent frappés de Dieu, et offrirent le spectacle visible de ses jugemens. Mais étant depuis entrés dans des sentimens de pénitence, Eloi leur procura une entière guérison. Il guérit encore, au rapport de saint Ouen, d'autres personnes attaquées de diverses maladies. Il fut aussi favorisé du don de prophétie. Il prédit que la monarchie française serait divisée entre les trois fils de Clovis II, et réunie ensuite sous Thierri, le plus jeune des trois. Cette particularité est rapportée par saint Ouen, qui écrivait avant l'entier accomplissement de la prédiction (11).

Le même auteur nous apprend que saint Eloi assemblait le peuple tous les jours, et qu'il l'instruisait avec un zèle infatigable (12). Il nous a donné des fragmens de plusieurs de ses sermons, réunis en un seul discours. Le style en est clair, simple, et peu chargé d'ornemens, mais touchant et pathétique. Le saint évêque empruntait souvent des passages entiers de saint Césaire, suivant ce qui se pratiquait en France dans ce temps-là. Il insiste souvent sur les promesses du baptême, et sur l'obligation de vivre d'une manière conforme à ce que l'on croit. Il recommande l'aumône, l'invocation des Saints, la fuite des superstitions qui étaient alors en usage; et parmi ces superstitions, il compte la distinction des jours heureux et malheureux, ainsi que la coutume de célébrer le premier jour de l'an par des festins et des divertissemens profanes. Il exhorte les fidèles à prier, à participer au corps et au sang de Jé-

(11) *Vit. S. Elig.* l. 2, c. 31; Fleury, l. 40, n. 9.

(12) *Vit. S. Elig.* l. 2, c. 14.

sus-Christ, à recevoir l'Extrême-Onction en maladie, à se munir toujours du signe de la croix, dont il montre l'efficacité. Les dix-sept homélies qui ont été imprimées sous son nom dans la Bibliothèque des Pères (13), ne sont point de lui; elles sont d'un moine qui fut depuis évêque (14). Nous avons encore la charte de la fondation de l'abbaye de Solignac par saint Eloi (15).

Ce saint évêque gouvernait son église depuis dix-neuf ans et demi, lorsque Dieu lui fit connaître que sa dernière heure approchait; il prédit sa mort à ses disciples quelque temps avant de tomber dans la maladie qui le conduisit au tombeau. Voyant qu'ils fondaient en larmes, il leur dit : « Ne vous attristez point, mes enfans, vous » devez plutôt me féliciter. Il y a long-temps que je sou- » pire après la fin de cette vie, et que je désire être dé- » livré des misères de ce monde, dont le poids m'ac- » cable. » La fièvre dont il fut pris, n'interrompit point sa prière. Le sixième jour de sa maladie, il envoya chercher ses disciples, et leur fit une exhortation pathétique à la vertu. Lorsqu'il les vit baignés de larmes, il ne put retenir les siennes. Il pria Dieu de ne pas les abandonner, et de leur procurer un saint pasteur. Il expira tranquillement en récitant le cantique *Nunc dimittis*, etc., le premier Décembre 659, à l'âge de soixante-dix ans et quelques mois.

A la nouvelle de sa maladie, la Reine Bathilde partit de Paris avec les princes ses enfans, les seigneurs de sa cour et une suite nombreuse : mais elle le trouva mort en arrivant. Elle baigna son corps de larmes, et fit tout préparer pour qu'on le portât dans son monastère de Chelles.

---

(13) T. XII, p. 300.
(14) Ceillier, p. 686; D. Rivet, p. 598.
(15) V. Mabillon, *Act. Ben.* t. II, p. 1091, 1092.

D'autres voulaient le faire porter à Paris ; mais le peuple de Noyon ne permit point qu'on lui enlevât la dépouille mortelle de son pasteur ; en sorte que cette ville possède encore aujourd'hui la plus grande partie des reliques du saint évêque. Sa mort fut suivie de plusieurs miracles que saint Ouen rapporte. On lit dans le même auteur, que saint Eloi, dans une vision, avertit de sa dernière heure l'abbesse sainte Aure, que la peste emporta avec cent soixante de ses religieuses, en 666.

La Reine Bathilde ayant, peu de temps après, vendu tous ses ornemens pour les donner aux pauvres, en excepta ses bracelets d'or dont elle fit faire une croix qui fut mise à la tête du tombeau de saint Eloi. Elle fit faire aussi, pour couvrir le même tombeau, un dais d'or et d'argent qu'on nommait *repa*. Les grands, à son exemple, y offrirent une grande quantité d'or et de pierreries. Comme ces ornemens avaient beaucoup d'éclat, on les couvrait en carême d'un linge brodé de soie. On s'apercut qu'il degouttait de ce linge une certaine liqueur; on le pressa dans un vase, et cette liqueur servit à guérir plusieurs maladies (16). On voit ici la coutume de couvrir pendant les jours de pénitence, ce qu'il y avait de plus brillant dans l'église (17).

Saint Eloi devint un Saint, en vivant au milieu du monde et à la cour. C'est qu'il ne fut point du monde, et qu'il se préserva de ses piéges par une fidélité constante aux exercices de la religion. Il faisait quelquefois attendre le prince pour achever ses exercices, et il n'aurait pas voulu lui être attaché à d'autres conditions. Quand on est dans le monde, il faut converser avec les hommes ; c'est un devoir que prescrivent l'honnêteté, l'amitié, la charité. Mais comment rendre la conversation chrétienne? Premièrement, elle doit

---

(16) S. Audoen. *Vit. S. Elig.* c. 40 ; du Cange, *in Glossar.* V. *Repa.*
(17) Voyez Fleury, l. 39, n. 26.

porter l'empreinte de la sincérité, et ne pas consister en de pures formules. Les hommes pleins de l'amour d'eux-mêmes ne connaissent pas la vraie charité; cette vertu n'est point faite pour des cœurs que les passions tyrannisent. Aussi leurs protestations d'amitié ne sont-elles souvent qu'hypocrisie, qu'un manége opposé à la simplicité évangélique. Secondement, on ne doit pas donner un temps trop considérable à la conversation; on doit également craindre qu'elle ne soit une source d'amusemens vains et frivoles. S'il est nécessaire de recevoir des visites inutiles, on doit chercher du moins à les abréger, pour éviter la perte du temps. Les discours des gens du monde ne tendent pour l'ordinaire qu'à entretenir les passions, et l'on peut dire des hommes en général, que le langage de la vérité ne leur est guères connu. Ayons donc soin de nous entretenir avec nous-mêmes par la lecture et la méditation de la loi du Seigneur. Plus nous sommes exposés à entendre le langage perfide du monde, plus nous devons nous rendre attentifs à la voix de la vérité. Il n'y a que l'orgueil et la vanité du monde qui l'empêchent de se faire entendre, et qui ont établi un langage qui n'est pas *le sien*. Pensons enfin que saint Eloi et plusieurs autres Saints ont trouvé le moyen, même à la cour, de converser avec le ciel et avec eux-mêmes. Aurions-nous encore quelque excuse à alléguer ?

S. LÉONCE, ÉVÊQUE DE FRÉJUS, EN PROVENCE.

Vers l'an 432.

Saint Léonce, né à Nisme en Languedoc, était frère de saint Castor, évêque d'Apt, que l'Église honore le 21 Septembre. Ayant été élevé sur le siége de Fréjus, il édi-

fia par le spectacle des plus éminentes vertus. Il engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et il lui désigna l'île de Lérins. Honorat y bâtit un monastère qui devint depuis très-célèbre, et qu'il gouverna jusqu'au temps où il fut élu archevêque d'Arles.

Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia ses dix premières conférences à Léonce de Fréjus, vers l'an 423. Quelques auteurs ont cru que les conférences de Cassien furent dédiées à un autre évêque, nommé aussi Léonce, mais différent de notre Saint. Ce sentiment ne paraît point appuyé sur des preuves solides (1).

On compte saint Léonce de Fréjus parmi les evêques des Gaules, auxquels les Papes Boniface et Célestin I écrivirent pour des affaires importantes. La lettre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au Saint-Siége. Il s'agissait dans celle de Célestin d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augustin sur la grâce,

Léonce mourut vers l'an 432; ainsi le Pape saint Léon ne peut avoir eu dessein de lui conférer la primatie dont il voulait dépouiller Hilaire d'Arles. La lettre d'ailleurs qu'il écrivit à ce sujet aux évêques de la province de Vienne, est de l'an 445 (2). Notre Saint est honoré en ce jour dans les diocèses de Fréjus et d'Apt. On lui a donné quelquefois le titre de martyr, mais sans aucun fondement (3). On

(1) Voyez M. Girardin, *Hist. de la ville et de l'église de Fréjus*, t. II, p. 63.

(2) Voyez Antelmi, *de initiis ecclesiæ Forojuliensis*. Il paraît prouver solidement que saint Léonce de Fréjus mourut vers l'an 432 ou 433.

(3) Le P. Louis Dufoer, Jésuite, a donné un livre intitulé : *S. Leontius, episcopus et martyr, suis Forojuliensibus restitutus*, lequel fut imprimé

l'a aussi confondu avec Léonce d'Arles, et avec d'autres évêques du même nom.

Voyez Tillemont, t. XII, p. 468; Baillet, sous le 1 Décembre; le *Gallia. Christ. nova*, t. I, p. 420; M. Girardin, *Hist. de la ville et de l'église de Fréjus*, t. II, p. 40 et suiv.

S. CONSTANTIEN, SOLITAIRE DANS LE MAINE.

Vers l'an 562.

Saint Constantien, né en Auvergne, vécut dans une grande ferveur dès sa jeunesse. Ayant quitté son pays, il se retira dans le monastère de Micy, près d'Orléans. Il y trouva saint Frambourg, son compatriote, qui avait passé quelque temps dans la solitude d'Ivry, près de Paris (1). Le désir d'une plus grande perfection leur inspira depuis à l'un et à l'autre la résolution de chercher quelque désert écarté, où ils fussent inconnus au monde. Ils s'arrêtèrent dans la forêt de Javron, au pays du Maine. Saint Innocent, évêque du Mans, obligea depuis Constantien à recevoir les saints ordres, afin qu'il pût être utile aux habitans des villages voisins. Son zèle, sa douceur, ses exemples et ses prières opérèrent un grand nombre de conversions. Il continua ses missions sous saint Domnole, successeur de saint Innocent.

La réputation de sainteté dont il jouissait le fit connaître par toute la France. Clotaire I alla le visiter, et se re-

à Avignon en 1636. Le titre seul annonce quel est le sentiment de l'auteur; il est cependant porté à croire qu'il y a eu deux évêques de Fréjus du nom de Léonce; d'autres savans ont pensé de même. Voyez M. Girardin, *loc. cit.* p. 45.

(1) Voyez sa vie sous le 15 Août.

commanda à ses prières, lorsqu'il passa par le Maine, en 560. Ce prince portait la guerre en Bretagne, où l'on appuyait la révolte de Chramme, son fils. Le saint lui prédit qu'il remporterait la victoire. Il employa les présens que lui fit le Roi, à fonder un monastère qui a subsisté long-temps, et qui est aujourd'hui un prieuré simple, dépendant de l'abbaye de Saint-Julien de Tours.

Il ne paraît pas que saint Constantien ait survécu long-temps à Clotaire, qui mourut en 562. On l'enterra dans l'église de Javron, et son corps y resta jusqu'aux incursions des Normands. On garde une partie de ses reliques dans l'abbaye de Breteuil, au diocèse de Beauvais. On l'honore dans le Maine le premier Décembre, qu'on croit être le jour de sa mort; mais sa fête ne se célèbre que le 2 du même mois dans le diocèse de Beauvais.

Voyez sa vie par un auteur presque contemporain, et écrite d'après la relation des disciples du Saint. Le père Le Cointe a publié cette pièce dans ses Annales. Voyez aussi Baillet, etc.

S. DOMNOLE, ÉVÊQUE DU MANS.

L'AN 581.

DOMNOLE (1), dont on ignore la patrie, était frère de saint Audouin, qui fut évêque d'Angers avant saint Lézin. *On dit* qu'il fut abbé de Saint-Laurent près de Paris (2). On lui a reproché de s'être attaché à Clotaire Roi de Soissons, du vivant même de Childebert, Roi de Paris et de Neustrie. Clotaire, pour le récompenser des services qu'il

---

(1) On ne sait pourquoi le vulgaire l'appelle *saint Tannoley* et *saint Ariolet*.

(2) C'est aujourd'hui une des plus considérables paroisses de cette ville.

13*

lui avait rendus, le fit proposer pour l'évêché d'Avignon; mais Domnole refusa de l'accepter. Quelque temps après, il fut élu pour succéder à saint Innocent, sur le siége du Mans. Il était alors à Rome. Pendant son absence, Siffroi, qui avait été chorévêque sous saint Innocent, s'empara du siége vacant; mais cet intrus fut chassé dès que Domnole parut. Les vertus qu'il fit paraître lui méritèrent la réputation d'un des plus grands évêques de son temps; et s'il avait donné de mauvaises impressions contre lui par son attachement à Clotaire, qui n'était point son souverain, sa vie édifiante les effaça bientôt. Il eut pour amis saint Germain de Paris, et plusieurs autres prélats recommandables par leur sainteté. Sa charité pour les pauvres était immense. Tous les momens que n'emportait point l'exercice des fonctions épiscopales, il les employait à l'étude ou à la prière. Il se faisait lire des livres de piété pendant ses repas. Il consacrait à l'oraison une partie des nuits, et macérait son corps par des jeûnes rigoureux; il avait une dévotion si tendre, sur-tout à l'autel, qu'il n'offrait point le saint Sacrifice sans répandre des larmes.

Il fonda l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, où il mit des moines fervens, et il acheva celle de Saint-George, commencée par son prédécesseur. Il fonda encore un monastère et un hôpital entre Beaugé et la Sarthe, et il en donna la conduite à saint Pavin, qui était prieur de l'abbaye de Saint-Vincent. De temps en temps il faisait des retraites dans quelques-uns de ces monastères, principalement dans ceux de Saint-Vincent et d'Anille ou de Saint-Calais. En 566, il assista au second concile de Tours, célèbre par les beaux réglemens qu'on y fit. Deux ans après, il se trouva à la dédicace de l'église de Nantes.

Accablé d'infirmités, il choisit l'abbé Théodulphe pour le remplacer; mais ce choix ne put avoir lieu. On lui donna malgré lui Baldégisile, maire du palais du Roi Chilpéric.

Il mourut quarante jours après, le 1 de Décembre 581, environ la trente-sixième année de son épiscopat. Il fut enterré, comme il l'avait demandé, dans l'abbaye de Saint-Vincent, et on y conservait ses reliques. On garde son chef dans l'église de Chaume, en Brie, et on y honore le saint évêque sous le nom de saint Dôme. On fait sa fête dans le Maine, le premier de Décembre et le 16 de Mai.

Voyez sa vie écrite par un auteur contemporain, et publiée avec des remarques par Papebroch, t. III, *Maii;* les actes des évêques du Mans donnés par Mabillon, *Analect.* t. III; le Corvaisier de Courteilles, *Hist. des évêques du Mans;* Baillet, etc.

S. AGIRIC, VULGAIREMENT S. AIRI OU S. AGRI, ÉVÊQUE DE VERDUN.

L'AN 588.

Saint Agiric naquit dans le diocèse de Verdun, vers l'an 517. Il vécut dans le monde jusqu'à l'âge de trente ans : mais il y suivit avec fidélité les maximes de l'Évangile. Résolu de se donner entièrement à Dieu, il reçut la tonsure cléricale des mains de Désiré, successeur de saint Vanne, sur le siége de Verdun. Ayant été ordonné prêtre, il servit cette église avec autant de zèle que de fruit. Devenu évêque de Verdun après la mort de Désiré, il fit éclater toutes les vertus qui caractérisent un saint pasteur. Fortunat de Poitiers et saint Grégoire de Tours lui donnent les plus grands éloges. Il se rendit sur-tout recommandable par sa charité envers les pauvres, par la connaissance qu'il avait de l'Ecriture sainte, par son assiduité à instruire son peuple, par son zèle pour la décence du culte divin.

On lit dans saint Grégoire de Tours, qu'il découvrit l'opération du démon dans une femme qui séduisait le peuple

par de prétendus oracles, et qu'il la fit chasser non-seulement de son diocèse, mais de toutes les terres du royaume d'Autrasie.

Saint Agiric était parrain du Roi Childebert; aussi eut-il beaucoup de crédit sur l'esprit de ce prince. Il avait d'abord obtenu de lui la grâce du général Gontran-Boson, qui avait manqué de respect à Childebert, et à la Reine Brunehault ; mais il ne put l'arracher depuis aux coups de la justice. Il vit aussi assassiner dans sa propre chapelle Bertefroi, qui s'était révolté; ce qui le toucha sur-tout dans ce dernier événement, fut la profanation du lieu saint. Il mourut le premier de Décembre 588, après trente-huit ans d'épiscopat, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Martin, qu'il avait fait bâtir. On joignit depuis à cette chapelle un monastère qui prit le nom de saint Agri.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist. Franc. passim;* Fortunat de Poitiers, l. 3, *Carm.* 29, 30, *al.* 27, 28; Baillet, etc.

+ S. MARIN, OU MAURIN, ÉVÊQUE, ET S. THÉCLAN OU DÉCLAN, DIACRE.

Parmi les Ecossais ou Irlandais qui accompagnèrent en Bavière saint Virgile, évêque de Saltzbourg, se trouvèrent aussi Marin ou Macerin, évêque (peut-être évêque régionnaire), et son diacre (1) Théclan ou Déclan. Lorsque quelques-uns des compagnons de S. Virgile partirent pour la Carinthie et la Styrie afin d'y planter la foi, Marin et Théclan, habillés en pélerins, selon l'usage du temps quand on voyageait en pays étrangers, se rendirent dans la con-

(1) Hund le nomme *prêtre*.

trée de Freysing, et prouvèrent aux habitans qu'ils étaient de véritables missionnaires, en les guidant par leurs paroles et leur exemple dans la voie de la foi et de la vertu. Voilà tout ce que nous savons touchant leur vie : on ignore même l'année de leur mort. Le ci-devant monastère de Neustift, près de Freysing (2) était autrefois en possession de leurs ossemens, et célébrait leur mémoire le premier Décembre.

Voyez Hundius, *Metropolis Salisburgensis*, II, 364; Rader, *Bavaria sancta*, II, 114; Brusch, *De Germaniæ monaster.*, p. 183; Canisius, IV, 474.

✝ S. LUL, PREMIER ABBÉ D'ILMUNSTER, EN BAVIÈRE.

Le prêtre Lul était aussi, comme les deux Saints précédens, au nombre des compagnons de saint Virgile; il fonda sur l'Ilm un monastère pour des religieux qui voudraient se consacrer dans la retraite au service du Seigneur. Il en fut lui-même le premier abbé.

C'est Thaddée, abbé des Ecossés, près de Saint-Jacques à Ratisbonne, qui rapporte ce que nous venons de dire (1); il ne paraît pas avoir su quelque chose de plus positif touchant ce Saint. La mémoire de S. Lul est très-vénérée dans la vallée de l'Ilm. Ce Lul serait-il le même que le saint archevêque de Mayence de ce nom, dont on célèbre la fête le 16 Octobre? Dans cette hypothèse, on ne pourrait déterminer l'époque où il fut abbé d'Ilmünster; car ce monastère

---

(2) Henri, duc de Bavière et d'Autriche, et son frère Othon, évêque de Freysing, fondèrent ce couvent en 1141, en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Leur frère Conrad, archevêque de Saltzbourg, y a également contribué.

(1) Canisius, IV, 474.

fut fondé en 745, par les trois frères, les comtes Othon, Albert et Oggar. Or l'archevêque de Mayence ne fut ordonné prêtre qu'en 751 ; il alla ensuite à Rome, et dès son retour il fut choisi par l'apôtre d'Allemagne pour lui succéder. Il faudrait supposer, ce qui n'est pas probable, qu'il gouverna ce couvent n'étant encore que diacre. Il est donc plus exact d'admettre deux Saints qui ont porté le nom de Lul.

Voyez Rader, *Bavaria sancta*, II, 114 ; Hund, *Metropolis Salisburgens.*, II, 288, et *Legenden der Heiligen in Baiern*, p. 135.

---

2 Décembre.

Ste BIBIANE, VIERGE ET MARTYRE.

Tiré de ses actes qu'on a malheureusement défigurés par des interpolations. Voyez Anastase, *in Simplicio;* Baronius, *Annot. in Mart. Rom.* Bosius et Aringhi, *Roma subter* l. 3, c. 37.

L'AN 363.

Nous apprenons d'Ammien Marcellin, historien païen du quatrième siècle, et attaché au service de Julien l'Apostat, que cet Empereur établit Apronien gouverneur de Rome, en 363, et qu'Apronien étant en route pour venir dans cette ville, eut le malheur de perdre un œil. Il attribua cet accident au pouvoir de la magie ; et dans cette folle persuasion, il résolut d'exterminer les magiciens, pour satisfaire tout à la fois sa vengeance et sa superstition. Sous le nom de magiciens, on comprenait les chrétiens, à cause des miracles qu'ils opéraient dans les premiers siècles de l'Église. On compte sainte Bibiane parmi les martyrs qui souffrirent alors.

C'était une vierge, native de Rome, qui vivait dans une

grande sainteté. Flavien, son père, chevalier romain, et Dafrose, sa mère, étaient des chrétiens fort zélés. Flavien fut arrêté et dépouillé d'un emploi considérable qu'il avait dans la ville. On lui brûla le visage avec un fer rouge, et on le bannit à Aqua-Pendente, qu'on appelait alors *Aquæ Taurinæ*. Il y mourut peu de jours après des suites de ses tourmens. Dafrose fut renfermée quelque temps dans sa propre maison. Enfin on l'en tira par l'ordre d'Apronien, et on la conduisit hors de la ville pour lui couper la tête.

Bibiane et Démétrie sa sœur, ayant perdu ceux dont elles avaient reçu le jour, se virent privées de tout ce qu'elles possédaient dans le monde. Elles éprouvèrent pendant cinq mois toutes les rigueurs de la pauvreté : mais elles firent un saint usage de cette épreuve. Apronien s'était flatté de vaincre leur constance par la misère : il se trompa; il les fit donc comparaître devant lui. Dieu permit que Démétrie, après avoir généreusement confessé sa foi, tombât morte aux pieds du juge. Apronien fit remettre Bibiane entre les mains d'une méchante femme, nommée Rufine. Celle-ci, voyant l'inutilité des artifices qu'elle avait employés pour séduire la Sainte, eut recours aux plus indignes traitemens. Ils n'eurent pas plus de succès que les caresses. Apronien, confus et furieux d'être vaincu par une jeune vierge, la condamna à mort. La sentence portait que Bibiane serait attachée à un pilier, et battue avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'elle expirât. Elle souffrit ce supplice avec joie, et mourut sous les coups des bourreaux. On laissa son corps exposé, pour que les bêtes la dévorassent. Mais un saint prêtre, nommé Jean, l'enleva secrètement au bout de deux jours, et l'enterra pendant la nuit près du palais de Licinius. Les chrétiens érigèrent une chapelle sur son tombeau, lorsqu'ils eurent la liberté de professer leur religion. En 465, le Pape Simplice y fit construire une belle église, laquelle fut appelée *Olympina*, du nom

d'une dame pieuse qui avait payé les frais de la construction. Honorius III la fit depuis réparer. Comme elle tombait en ruines, dans la suite des temps, on l'unit à Sainte-Marie-Majeure. Urbain VIII la fit rebâtir en 1628, et il y plaça les reliques des saintes Bibiane, Démétrie et Dafrose. Elles avaient été découvertes dans le lieu qu'on a quelquefois appelé cimetière de Sainte-Bibiane.

La seule affaire qu'ait un chrétien dans le monde, et qui puisse le rendre parfaitement heureux, c'est de chercher Dieu, de soupirer après la possession de sa grâce et de son amour, et de se soumettre en tout à sa sainte volonté. Avec cette disposition, le chrétien s'élève au-dessus de toutes les choses créées, et s'unit à l'objet éternel et immuable de sa félicité. Il reçoit avec reconnaissance les biens de ce monde, et il les quitte sans regret, lorsque Dieu en exige le sacrifice. La crainte même de les perdre le touche moins que la crainte d'y attacher son cœur. Pour se préserver de cette attache qui n'accompagne que trop souvent l'abondance, il se fait une pieuse habitude de prier, de méditer la loi du Seigneur, et de pratiquer les autres bonnes œuvres que prescrit l'Evangile. Mais le détachement du monde, quelque sincère qu'il soit, ne peut se conserver sans les plus grandes précautions; il faut l'entretenir et le perfectionner par la disposition actuelle de sacrifier tout ce que nous possédons, dans le cas où Dieu le demanderait; et cette disposition doit être accompagnée de vifs sentimens de foi et de charité. Elle sera récompensée dans cette vie de consolations et de grâces abondantes, et d'un poids immense de gloire dans le siècle à venir.

S. EUSÈBE, PRÊTRE ; S. MARCEL, DIACRE ; S. HYPPOLYTE, ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS, A ROME.

L'AN 256.

Hippolyte était un chrétien de Rome, qui vivait retiré dans une grotte auprès de cette ville. Ses lumières l'avaient rendu célèbre. Ses instructions engageaient plusieurs païens à embrasser la foi. Il les présentait ensuite au Pape saint Etienne, qui les baptisait. L'Empereur Valérien en fut instruit. Saint Etienne l'ayant appris d'Hyppolyte lui-même, vit bien qu'il fallait se préparer à la persécution, et que le prince n'était plus aussi favorablement disposé pour le christianisme, qu'il l'avait été au commencement de son règne. Il exhorta les fidèles à s'armer de courage, pour soutenir les épreuves auxquelles ils seraient bientôt exposées ; à s'occuper de la conversion de leurs parens et de leurs amis qui étaient encore idolâtres, et à les lui amener pour recevoir le baptême.

Hyppolyte avait une sœur nommée Pauline. Elle avait épousé Adrias, dont elle avait eu un garçon et une fille, Néon et Marie. Quoiqu'Hyppolyte eût élevé et instruit son neveu et sa nièce, ils n'étaient point encore baptisés. Il les retint auprès de lui, afin de faire venir le père et la mère. Ils y vinrent en effet : mais la crainte les empêcha de se faire chrétiens. Le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel leur parlèrent avec beaucoup de force, sans pouvoir dissiper leurs préjugés. La nuit suivante, Eusèbe baptisa un enfant paralytique, qui fut guéri en recevant le baptême. Ce miracle convertit Adrias et Pauline. Saint Etienne, après s'être assuré de la sincérité de leur conversion, les baptisa avec leurs enfans au nom de la Trinité, et leur administra les sacremens de la Confirmation et de l'Eucharistie. Ils se retirèrent

ensuite dans la solitude de saint Hyppolyte, qui était une sablonnière voisine de Rome. Eusèbe et Marcel s'y tinrent cachés avec eux. Adrias ne sortait que pour aller distribuer son bien aux pauvres.

L'Empereur ayant ordonné d'arrêter tous ces chrétiens, le greffier Maxime se chargea de la commission. Mais il en fut sévèrement puni par la possession du démon. Il eut recours à ceux qu'il avait voulu livrer aux persécuteurs. Les Saints se mirent en prières, et il fut guéri. Il demanda le baptême par reconnaissance, et on le conduisit à saint Etienne, qui l'instruisit et le baptisa. Il resta encore quelques jours auprès du saint Pape.

Valérien apprit de Maxime même sa conversion, et la liberté avec laquelle il l'entendit parler contre les idoles, le transporta de colère. Il le fit jeter du haut du pont dans le Tibre. Eusèbe trouva le corps du martyr, et l'enterra le 20 Janvier dans le cimetière de Caliste. Son tombeau se voyait encore dans les Catacombes du temps de Baronius ; mais son corps n'y était plus. On l'honore le 2 Décembre avec les autres saints martyrs dont nous parlons ici.

Adrias, Pauline et leurs enfans furent arrêtés avec Eusèbe, Hyppolyte et Marcel. On les renferma tous dans la prison de Mamertin. On les en tira trois jours après pour les effrayer par la vue des tourmens. Ils les méprisèrent et restèrent inébranlables. Pauline expira entre les mains des bourreaux, Eusèbe et Marcel furent décapités le 20 Octobre. Hyppolyte, diacre de l'Église romaine, et différent de notre Saint, enleva leurs corps, ainsi que celui de sainte Pauline, et les enterra dans le lieu qui leur avait servi de retraite à un mille de Rome, sur la voie Appienne.

Adrias et ses enfans furent appliqués à la question avec Hyppolyte. Pendant qu'on tourmentait Néon et Marie, leur père les encourageait à souffrir. On ne les entendait pro-

noncer que ces paroles : *Jésus-Christ*, *assistez-nous*. Adrias et Hippolyte subirent entre autres supplices, celui des torches ardentes. Néon et Marie furent décapités en présence de leur père. On les enterra le 27 Octobre, auprès de saint Eusèbe et de saint Marcel. Adrias et Hippolyte furent battus avec des fouets garnis de plomb jusqu'à ce qu'ils expirassent. Le diacre Hippolyte les enleva la nuit, et les enterra auprès des autres, le 9 Décembre. On assure que les corps de saint Hippolyte, de saint Adrias, de sa femme et de ses enfans sont présentement à Rome, dans l'église de Sainte-Agathe.

Sainte Martane ou Marthe, et sainte Aurélie, sa fille, que le martyrologe romain joint à nos saints martyrs, étaient parentes de saint Adrias. Elles vinrent de Grèce à Rome, neuf mois après, et apprirent avec joie qu'il avait donné sa vie pour la foi. Elles veillèrent et prièrent nuit et jour à son tombeau pendant treize ans, et y furent enterrées le 10 Décembre.

Voyez Tillemont, qui a donné l'extrait des actes des saints martyrs, t. IV, p. 29 et suiv. Quoiqu'il ne les juge pas entièrement authentiques, il les croit cependant anciens et estimables à bien des égards.

---

† LE B. JEAN DE RUYSBROECK, PRIEUR DE GROENENDAEL.

L'AN 1381.

JEAN DE RUYSBROECK, ainsi nommé parce qu'il était de Ruysbroeck (1), naquit l'an 1294. Etant, dès son en-

(1) Ce village qu'on appelait anciennement *Ruschebroeck* et *Ruselbroeck*, est situé sur la Senne entre Halle et Bruxelles, à une lieue et demie de cette dernière ville. C'était une seigneurie qui appartenait au-

fance, d'un caractère doux et complaisant mais peu attaché à tout ce qui l'environnait, à l'âge de quatorze ans (2), il quitta sa mère qu'il ne revit plus depuis, quoiqu'elle vécût encore plusieurs années, et il se rendit à Bruxelles chez Jean Hinckaert, son parent, chanoine de premier rang de l'église de Sainte-Gudule (3). Ce fut par ses soins que le jeune Ruysbroeck commença ses études dans l'école de cette ville; mais au bout de quatre ans, ayant à peine bien appris les fondemens de la grammaire latine, il renonça à l'étude des lettres pour se livrer entièrement à celle de la sagesse divine, et à la pratique de la vertu. Entre-temps il s'était préparé pour recevoir les ordres. A

---

trefois à la famille de Taye, ensuite à celle de Witthem, plus tard à celle de Mérode, et en dernier lieu au comte d'Yves, baron d'Ostiche etc. L'église paroissiale est dédiée à la Sainte-Vierge, et le patronat en appartenait autrefois à l'abbé du Saint-Sépulcre de Cambrai. — Van Gestel, *Hist Archiep. Mechl.* tom. II, pag. 136.

(2) Selon d'autres, à onze ans.

(3) Lambert, nommé aussi Baudri, comte de Louvain et de Brabant, fit consacrer le 16 Novembre de l'année 1047, par Gérard, évêque de Cambrai, une nouvelle église construite sur le Molenberg à *Bruxelles*. Elle fut dédiée sous l'invocation de saint Michel, et on y transféra le corps de sainte Gudule. C'est à cette occasion qu'elle prit le nom de Saint-Michel et Sainte-Gudule. Lambert y fonda un chapitre de douze chanoines, et se réserva, à lui et à ses successeurs, la collation de ces prébendes ainsi que celle du doyenné. L'acte de cette fondation se trouve dans Miræus, *Diplom. Belg.* tom. I, p. 57. En 1226, le duc Henri I fonda dans la même église un second chapitre de dix chanoines, auxquels il donna les dîmes de la Hulpe et de Dieghem. Dans l'acte de cette fondation (*ap. Miræum in Diplom. Belg.* tom. I, cap. 80), le duc parle de cette église de la manière suivante : *quæ ad voluntatem nostram et admonitionem, de novo reædificari incæpit etc.* On commença donc en ce temps à rebâtir l'église de Sainte-Gudule, telle que nous la voyons présentement; mais elle ne fut achevée qu'après l'an 1273. C'est à cause de ces deux fondations, que les chanoines de l'ancien chapitre de Sainte-Gudule étaient divisés en deux classes, ceux de la première fondation ou du premier rang, et ceux de la seconde fondation ou du deuxième rang.

l'âge de vingt-quatre ans il fut ordonné prêtre , et dès-lors il s'adonna avec une nouvelle ardeur à la vie contemplative. Parlant peu et négligeant presqu'entièrement son extérieur , il s'attira souvent le mépris des gens du monde qui ne savaient pas apprécier une vie si extraordinaire.

Reçu , depuis quelque temps , parmi le clergé de Sainte-Gudule , il devint bientôt vicaire ou chapelain de la même église (4). Vers cette époque , une femme nommée Blommardine, répandait dans Bruxelles les erreurs des béguards; elle avait composé en faveur de cette secte infâme plusieurs écrits , où elle traitait de *l'esprit de liberté* et de l'amour impur , qu'elle honorait du nom *d'amour séraphique*. Beaucoup de gens tombèrent dans ses piéges , et la croyaient si sainte qu'ils disaient qu'elle marchait entre deux séraphins , lorsqu'elle allait à la communion. Ruysbroeck s'opposa de bouche et par écrit aux doctrines pernicieuses que cette femme impudente répandait dans le public , et il parvint à l'empêcher de porter la séduction plus loin (5).

---

(4) Ses biographes disent , qu'il fut *premièrement prêtre et vicaire de l'église de Sainte-Gudule ;* et Bayle , dans son *Dict. hist. et crit.* , en voudrait déduire qu'il fut succcessivement *vicaire* et *curé* de cette église. Mais on ne trouve nulle part que Ruysbroeck ait été chargé de gouverner comme curé la paroisse de Sainte-Gudule ; il était simplement vicaire ou chapelain , nom que l'on appliquait spécialement aux prêtres habitués et desservans dans les chapitres. Les chapelains des chapitres étaient les vicaires , portionnaires , demi-chanoines , semi-prébendés , mensionnaires , habitués , bénéficiers et autres , que les chanoines titulaires avaient eu soin d'établir dans leurs églises pour être soulagés dans le chant et le service divin. Dans beaucoup d'églises , les chapelains avaient une autre origine ; mais dans toutes , ils avaient été placés pour être les substituts et les coadjuteurs des chanoines. D'après les dispositions des conciles , ils devaient être prêtres ou dans les ordres sacrés. Voyez Du Cange , *in Gloss. verbo* Capellani ; Durand de Maillanc , *Dict. du droit can.* , et Binterim , *Die vorzüglichsten Denkwurdigkeiten der Christ. Katholischen Kirche,* t. V , p. 373.

(5) La secte de Blommardine fut appelée la secte des esprits-libres

Jusqu'ici Ruysbroeck avait vécu en commun avec son parent Jean Hinckaert et Franco de Couwenberg, chanoine de Sainte-Gudule du second rang, personnages illustres par la sainteté de leur vie et l'intégrité de leurs mœurs. Mais en 1343, ils quittèrent la ville et leurs bénéfices dans le dessein de se livrer d'une manière plus particulière encore au service du Seigneur, et ils allèrent trouver l'hermite Lambert, à Groenendael dans la forêt de Soignes (6). Cette paisible solitude eut tant d'attrait pour

---

(*liberorum-spirituum*). Tirant son origine d'un gnosticisme grossier, elle s'adonnait à toute espèce d'immoralité, et s'accordait à peu-près avec celle des fratricelles, des béguards et autres sectes impures condamnées au concile général de Vienne en Dauphiné, en 1311. Ruysbroeck s'était opposé avec beaucoup de succès au progrès de cette secte contagieuse, et avait converti un grand nombre de ceux qui en étaient devenus les victimes. Cependant il paraît qu'elle prolongea, sous un autre nom, son existence au-delà de cette époque, attendu qu'en 1410 on envoya à Bruxelles des prêtres du couvent de Groenendael, pour la combattre par leurs sermons, et qu'en 1411 Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, procéda juridiquement contre les partisans d'une secte détestable qui s'était repandue dans Bruxelles sous le nom d'*hommes d'intelligence*. Elle avait deux chefs, le frère Guillaume de Hildernissem ou Hildernisse, Carme, né à Malines vers l'an 1358, et un laïc sans lettres, âgé d'environ 60 ans, nommé Gilles le Chantre. Ces *hommes d'intelligence* étaient gnostiques de nom et d'effet; ils avaient beaucoup de rapport avec les turlupins, les adamites et les béguards, et même il semble qu'on pourrait les confondre avec les picards, d'autant plus parce que Gilles le Chantre était originaire de la Picardie. Voyez dans le tom. II, p. 277 des *Miscellanea* de Baluze, *Errores sectæ hominum intelligentiæ*, *et processus factus contra fratrem Wilhelmum de Hildernissem, ordinis B. Mariæ de Monte Carmeli, per Petrum de Alliaco, episcopum cameracensem, anno Christi M. CCCC. XI*; et les *Mémoires* de Paquot, t. VIII, p. 94.

(6) Groenendael (*Val-Vert* ou *Vauvert*) est situé à deux lieues de Bruxelles, sous la paroisse de Hoolaert, ancien patrimoine des ducs de Brabant. Jean de Busco, issu de la famille de nos ducs, y avait établi un hermitage dans une vallée; le duc Jean II lui en donna le domaine en 1304, comme il conste par l'acte de donation qui se trouve dans Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechl.* t. II, p. 78, et dans Sanderus,

eux, que Lambert leur céda sa place, après qu'Hinckaert lui eut bâti un autre hermitage à Boetendael (7), et qu'ils résolurent d'y ériger un monastère. Ils y bâtirent une chapelle qui fut consacrée le 17 Mars de l'année 1344, par Mathias, évêque de Trébizonde et suffragant de Cambrai (8). Ils continuèrent d'y vivre en commun avec quelques nouveaux compagnons qui étaient venus s'associer à leurs exercices de piété, et d'y porter leurs habits cléricaux. Enfin à l'exhortation de Pierre de Salicibus, abbé de Saint-Victor de Paris, ils embrassèrent le 10 Mars de l'année 1349 la règle des chanoines réguliers de saint Augustin, en présence de Pierre André, évêque de Cambrai (9). Le lendemain de la cérémonie, ce prélat nomma Franco prévôt (10),

---

Brabantia illustr., tom. II, p. 16. Busco y vécut dans une profonde solitude, et y finit saintement ses jours. Il eut pour successeur Arnoul de Diest, et ensuite le susdit Lambert.

(7) Cette cession fut approuvée par Gui de Vantadour, évêque de Cambrai, et Jean III, duc de Brabant, dont le diplome se trouve dans Sanderus, *op. cit.* tom. II, pag. 17. Lambert se retira dans son nouvel hermitage de Boetendael (*Val-des-pénitens*), situé sous la paroisse d'Uccle. Après sa mort, les Frères-Mineurs et quelques hermites, y demeurèrent alternativement, jusqu'à ce qu'enfin cet endroit fût assigné en 1467 aux Frères-Mineurs de l'étroite observance. Voyez Van Gestel, *op. cit.* tom. II, pag. 104.

(8) Il appartenait à l'ordre des Carmes, et était chanoine de l'église de Sainte-Gudule de Bruxelles, où il mourut en 1359. Dans le nécrologe du monastère des Carmes de cette ville on lit le passage suivant : *Diem clausit Bruxellis, et ad summam aram conditur Rev. ac Ex. D. P.* MATHIAS DE COLONIA, *Episcopus, S. Theol. doctor. Sorbonicus, de hoc conventu meritissimus : disponente numine, ut ubi dum vixit, meritorum palestram ibidem emensi laboris ac vitæ consequeretur bravium.*

(9) Transféré de l'évêché de Clermont à celui de Cambrai, qui était venu à vaquer en 1348, il fit, le 1er Juin en 1348 ou 1349, entre les mains de l'archevêque de Reims, le serment de fidélité à son église. La dernière date, si elle est juste, nous ferait croire que la cérémonie en question aurait aussi été faite par l'évêque de Trébizonde.

(10) Il mourut en 1386.

et Ruysbroeck prieur de la nouvelle communauté. Quant à Hinckaert, comme il était fort âgé et valétudinaire, il continua à vivre parmi eux en portant son habit de clerc et sans se faire chanoine régulier. On le considère comme le quatrième hermite de Groenendael.

Ruysbroeck redoubla de ferveur pour remplir dignement la charge qui lui avait été confiée; il fit fleurir dans son monastère une sainteté exemplaire (11), et porta même une réforme salutaire dans plusieurs autres congrégations de chanoines réguliers : celle de Windesheim et le monastère de Chauteau-Landon lui eurent sous ce rapport les plus grandes obligations (12). Malgré les occupations multipliées qui lui venaient du dedans et du dehors, il tâchait néanmoins de s'appliquer continuellement à la prière. Il disait tous les jours la messe, et continua de le faire jusque dans son extrême vieillesse, hors le cas de maladie ou d'autre empêchement grave. Pour exciter ses confrères au travail des mains, il ne dédaigna point de se livrer quelquefois

---

(11) Ceux qui s'y distinguèrent par la sainteté de leur vie furent Jean Curegemius, mort en 1358 (Voir Sanderus, *op. cit.* tom. II, *pag. 36.*), et Jean de Leeuwis surnommé *le bon cuisinier*, natif d'Affighem; il était d'une humilité parfaite, mais riche et élevé dans la sagesse céleste. La notice de ses vertus et de ses écrits se trouve dans Sanderus, *op. cit.* tom. II, pag. 35 et 37; Raissius, *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, pag. 9, et Wichmans, *Brabantia Mariana*, pag. 804.

(12) On conservait à Chateau-Landon, un vol. MS. de lettres de Ruysbroeck. Voyez la vie de S. Séverin. tom. II, pag. 468 not. *b.* — En 1409 il se forma, avec le consentement de Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, une congrégation sous le nom de Groenendael, comprenant les monastères de Val-Rouge ou *Roo-Clooster*, de Corsendonck dans la Campine, de Bethléem près de Louvain de Grobbendonck autrement le *Trône de S. Marie*, près de Herenthals, et de Sainte-Barbe de Tirlemont; mais vers l'an 1417 ils s'unirent à la congrégation de Windesheim qui venait d'être approuvée par le Pape. Voyez Van Heussen, *Hist. episc. Daventriensis*, p. 126, et *Miræi Diplom. Belg.*, t. III, p. 444.

lui-même aux travaux les plus difficiles et les plus bas de la maison. Par une union intérieure avec Dieu, il sanctifiait non-seulement ses prières et ses travaux, mais encore les actions mêmes animales, comme le boire, le manger, le dormir, et celles qui paraissaient les plus indifférentes. Rapportant tout à l'amour de Dieu, il s'étudiait à se tenir dans le recueillement, dans le calme, dans une certaine solitude intérieure, et dans une extrême attention, pour ne rien perdre des instructions et des avertissemens que Dieu lui donnait. Il semblait avoir acquis l'habitude d'agir en tout par l'esprit de la grâce. L'union divine était le motif de toutes ses actions et le centre de tous ses désirs.

Quoiqu'il fût peu lettré, et qu'il eût acquis simplement, par la voie de l'expérience, la connaissance la plus élevée de la théologie mystique, on le regardait d'autant plus comme un homme inspiré et particulièrement favorisé du Ciel, qu'il paraissait moins instruit. Au rapport de Henri Pomerius son confrère, il avait coutume de noter sur ses tablettes, dans la solitude des bois, les pensées qui lui étaient suggérées, et il les dictait à sa rentrée au monastère (13). Sa réputation attira auprès de lui beaucoup de

(13) Ruysbroeck n'a écrit qu'en flamand, parce que le latin lui était peu familier. On gardait à Groenendael ses œuvres MSS., en trois volumes, sur velin. Les deux premiers volumes contenaient tous ses écrits en flamand; le troisième quelques traités traduits en latin, sans doute par Jean Thierri de Schoonhoven, religieux du même monastère, mort en 1431. M. Willems, qui, par ses travaux importans, est depuis longtemps signalé comme l'un des écrivains qui ont particulièrement étudié notre littérature ancienne et moderne, vient de trouver dans la bibliothèque de Gand un MS. contenant quelques traités de Ruysbroeck; il avoue que le flamand de ce saint personnage est très-pur et très-clair.

Aucun de ses écrits ne fut imprimé avant l'année 1538; on vit paraître alors à Bologne le livre suivant : *Joannis Ruisbroici Libelli duo; primus de septem gradibus scalæ divini amoris, seu vitæ sanctæ; secundus de perfectione filiorum Dei, primùm editi operâ Nicolai Bargi-*

personnes nobles et puissantes de l'un et de l'autre sexe qui venaient le consulter pour les affaires de leur salut ; plu-

---

lezii, in-8°. Depuis Laurent Surius recueillit tous ses écrits, les traduisit en latin et les publia sous le titre suivant : *D. Joannis Rusbrochii sanctissimi divinissimique contemplatoris opera omnia : a R. P. Laurentio Surio carthusiano ex Belgico idiomate in latinum conversa. Coloniæ* 1549 in-fol. ; *ibid.* 1552 in-fol. ; *it. ibid.* 1609, in-fol., édition qui est préférée aux deux premières, et à celle qui a encore été publiée à Cologne en 1692, in-fol. Paquot donne la description suivante de l'édition de 1609 :

Après une dédicace de Gérard Van Hamont, prieur de la Chartreuse de Cologne, à Jean Valon, prieur de la Grande-Chartreuse, une préface de Surius, et un recueil de témoignages, en faveur de Ruysbroeck, suivi de sa vie, rédigée par Surius d'après celle qui avait été écrite par un religieux de Groenendael ; on y trouve les écrits suivans :

P. 15. I. *Totius vitæ spiritualis summa.*

P. 18. II. *Speculum æternæ salutis.*

P. 65. III *Commentaria.... in tabernaculum fœderis, et cuncta ad id pertinentia.* Ruysbroeck y traite aussi de l'agneau pascal, des animaux purs et impurs etc. Dans le MS. flamand, trouvé par M. Willems, à la fin de cet ouvrage il se trouve un article assez étendu par rapport aux mœurs, dans le 14e siècle.

P. 303. IV. *De præcipuis quibusdam virtutibus libellus.*

P. 346. V. *De fide et judicio tractulus insignis.*

P. 356. VI. *De quatuor subtilibus tentationibus, per quas bona pars hominum ad vitia pertrahuntur, etc.*

P. 364. VII. *De septem custodiis libellus.* C'est un réglement de vie pour des personnes religieuses, composé en 1356, et adressé à une Clarisse de Bruxelles.

P. 389. VIII. *De septem gradibus amoris libellus.*

P. 416. IX. *De ornatu spiritualium nuptiarum.* Cet ouvrage en trois livres, que l'on considère comme le chef-d'œuvre de Ruysbroeck, a paru en flamand sous le titre suivant : *T' Cieraet der geestelycke Bruyloft.* Bruxelles 1624 in-12. Le celèbre Gerson (*Epist. ad F. Bartholomæum Carthusiensem super tertiâ parte libri Joannis Ruysbroech de ornatu spiritualium nuptiarum, op.* tom. I, col. 56.) a reproché à Ruysbroeck d'avoir avancé dans cet écrit, « Que l'âme contemplative voit Dieu par » une clarté qui est la divine essence ; que l'âme même est cette clarté di- » vine ; que l'âme cesse d'être dans l'existence qu'elle a eue en son genre » propre ; qu'elle est changée, transformée, absorbée dans l'être di- » vin, et s'écoule dans l'être idéal qu'elle avait de toute éternité dans l'es-

sieurs docteurs lui rendaient visite dans le même but, et il en venait de Strasbourg, de Bâle et d'autres villes du

---

» sence divine; qu'elle est tellement perdue dans cet abîme qu'aucune » créature ne la peut retrouver. » Gerson ajoute que la bonne intention de l'auteur n'empêche pas que ces expressions ne soient dignes de censure et propres à favoriser la doctrine de certains hérétiques. Jean Thierri de Schoonhoven prit la défense de son maître, et combattit la censure de Gerson par un écrit qui se trouve dans les œuvres du docte Chancelier (tom. I, col. 63) : *Libellus fratris Joannis de Schoenavia, qui nititur defendere quædam dicta fratris Joannis Ruysbroeck, contra magistrum Joannem de Gerson cancellarium parisiensem.* La défense fut suivie d'une réfutation intitulée : *Epistola magistri Joannis de Gerson ad fratrem Bartholomæum contra prædictam defensionem* (*Op.* tom. I, col. 78). Surius prétend que Gerson n'a vu qu'une traduction infidèle du traité en question, sur laquelle il a fondé ses reproches : *In lascivam quamdam unius tantùm operis ejus versionem incidit, ubi multa admiscentur, quæ auctor ipse nec somniârit* (Præf. in op.). En effet les passages cités par Gerson se trouvent d'une manière bien différente dans la traduction de Surius, p. 506 et 507 de l'édition de 1609. Cependant Bossuet, dans sa dispute sur le quétisme, approuve la censure de Gerson, répète ses reproches, et ajoute que Ruysbroeck et ses semblables sont sujets à beaucoup d'exagération. (V. *OEuvres de Bossuet,* tom. XXVII, pag. 51, 54 et 55; et tom. XXIX, p. 256, *édit. de Versailles.*) Il avance aussi (tom. XXVII, p. 56) que Ruysbroeck s'est jeté dans de vaines spéculations sur les planètes et leurs enfans, tirés des astrologues; mais Bossuet n'avait pas grand sujet de le censurer de ce côté-là, puisque tout ce que Ruysbroeck dit sur les planètes se borne à des rapports allégoriques entre les influences salutaires ou nuisibles et les hommes vertueux ou corrompus. D'ailleurs il enseigne formellement que l'esprit de l'homme n'est nullement soumis aux planètes : *Dominantur autem et agunt* (planetæ) *in nostra corpora; sed nihil habent juris in spiritum* (de contempl. c. 38). Au reste le cardinal Bellarmin remarque en général que les théologiens mystiques sont ordinairement blâmés par les uns et loués par les autres, suivant les différens sens que l'on donne à leurs écrits. C'est ce qui est arrivé à Ruysbroeck; il a eu ses critiques, mais aussi les défenseurs ne lui ont pas manqué : sa doctrine a été préconisée par le vénérable Denis le Chartreux, louée par Sixte de Siennes, Thomas de Jésus, Lessius, Aubert Le Mire etc., et declarée hors de toute atteinte par le cardinal Bellarmin (*de script. eccl. ad an.* 1380.)

Rhin. Jean Thaulère, docteur en théologie de l'ordre de saint Dominique, célèbre par son savoir et par sa vertu, fut de ce nombre. Il avait une prédilection spéciale pour Ruysbroeck, lui rendait de fréquentes visites, et avait coutume de dire qu'il avait beaucoup avancé auprès de lui dans la science de la vie contemplative. Gérard-le-Grand (14), savant théologien et fondateur des Clercs de la vie commune, vint aussi le voir, accompagné de Jean Seele, recteur de l'école de Zwolle; ils furent extrêmement édifiés des entretiens qu'ils eurent pendant quelques jours avec notre pieux cénobite.

Entouré de vénération et comblé d'années, Ruysbroeck, qualifié de contemplatif par excellence, d'illuminé et de divin (15), s'éteignit le 2 Décembre 1381, à l'âge de qua-

---

P. 511. — X. *Regnum Deum amantium.* C'est une méthode abrégée de la vie spirituelle.

P. 590. — XI. *De verâ comtemplatione opus.*

P. 717. — XII. *Epistolæ septem.*

P. 738. — XIII. *Cautiones duæ piissimæ.*

P. 739. — XIV. *Samuel, sive de altâ contemplatione apologia, de unione dilecti cum dilecto.*

Pour ce qui regarde en général la lecture des ouvrages de Ruysbroeck, et d'autres de ce genre, Feller dit avec raison que si l'on joint à cette lecture le traité de Bossuet, *mystici in tuto*, on ne sera point exposé à s'abandouner à une spiritualité trop subtile peut-être ou trop extraordinaire pour que Dieu y appelle beaucoup d'âmes; que cependant l'on peut croire que si d'un côté le langage des mystiques a quelquefois besoin d'une explication favorable; de l'autre le savant prélat veut le réduire à une exactitude qui semble exclure les voies particulières par lesquelles Dieu conduit quelquefois les hommes, en dérogeant aux règles ordinaires. Gerson disait lui-même qu'il ne fallait pas toujours exiger dans ces sortes d'ouvrages la précision rigoureuse du langage, ni même des notions communes de la morale. Il assure que *ceux qui n'ont pas l'expérience de la vie mystique, n'en peuvent non plus juger qu'un aveugle des couleurs.*

(14) V. *Biogr. Univ.* tom. XVII, p. 175.

(15) Surius et Arnoldus (*Hist. theol. mysticæ*, p. 307), ont recueilli

tre-vingt-sept ans. Le vénérable Thomas a Kempis raconte que Gérard-le-Grand apprit par une révélation céleste le moment de sa mort, et son entrée au ciel, après avoir passé une heure au purgatoire. Son corps fut enterré dans l'enceinte de la chapelle du monastère ; mais en 1386, Jean Serclaes, évêque de Cambrai, le transféra dans le chœur de la nouvelle église. Jean Thierri de Schoonhoven écrit que lorsqu'on le déterra, on trouva son corps tout entier, qu'il fut exposé à la vue de tout le monde pendant plusieurs jours, et qu'il en sortit une odeur suave, ainsi que le rapportèrent plusieurs religieux et laïcs dignes de foi, qui en avaient été témoins. Enfin le 8 Novembre de l'année 1622, Jacques Boonen, archevêque de Malines, déterra solennellement le corps du vénérable Ruysbroeck, le mit dans une châsse de bois, et le plaça devant le maître-autel dans un mausolé magnifique, que l'infante Isabelle fit orner à ses frais, après avoir été le 17 Novembre de la même année à Groenendael pour visiter ces vénérables reliques (16). Elles y furent conservées jusqu'à la fin du dernier siècle. On assure qu'après la suppression du monastère (1784), elles furent déposées dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles.

En 1624, sur les instances du père général de la congrégation de Windesheim, du prieur et des religieux de Groenendael, l'archevêque de Malines, Jacques Boonen,

---

les témoignages les plus honorables donnés à Ruysbroeck. Même il a été loué par des écrivains protestans.

(16) Par après on y mit l'inscription suivante :

HIC JACET TUMULATUS DEVOTUS PATER
JOANNES DE RUYSBROECK
I PRIOR HUJUS MONASTERII
QUI OBIIT ANNO DOMINI MCCCLXXXI
II DECEMBRIS.

donna à Aubert Le Mire une commission spéciale pour commencer le procès informatif sur la vie et les miracles de Jean de Ruysbroeck. La congrégation des Rits, après avoir examiné ce procès préparatoire, décréta que par les preuves y contenues on avait pleinement satisfait à l'inquisition générale requise par les saints canons, et qu'on pouvait procéder à faire des recherches ultérieures. Elle donna aussi, le 10 Mai 1626, des lettres remissoriales et compulsoriales, en vertu desquelles une nouvelle enquête fut faite par les juges et commissaires que la congrégation des Rits avait nommés pour poursuivre cette cause. C'étaient Jacques Boonen, archevêque de Malines; Aubert Le Mire; César Clemens, docteur en théologie et doyen de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles; et Henri Calenus qui, pour lors, était curé de Saint-Jean de Molenbeék et archiprêtre du district de Bruxelles. Toutes les pièces de ce procès informatif se conservent encore aux archives de l'archevêché de Malines, et forment deux volumes in-folio.

La vie de Ruysbroeck a été écrite par Henri Pomerius, prieur de Groenendael, mort en 1469, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Voyez *le Nécrologe de Groenendael*, p. 28-32 et 85-140, par Marc Mastelin, religieux du même monastère qui devint prieur de Sept-Fontaines et mourut en 1651; *Raissii Auctarium ad Nat. SS. Belgii*, p. 355; *Voyage Litt. de deux religieux Bénédictins*, tom. I, p. 68; *Sanderi Brabantia illustrata*, tom. II, p. 29; Le Roy, *Théâtre sacré et profane du Brabant*, tom. I, p. 319, et Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. etc.*, tom. I, p. 203. Bayle, dans son *Dictionnaire hist. et crit.*, a aussi donné une notice de Ruysbroeck qui n'est rien moins qu'une satyre superficielle. Dans le recueil original, mentionné ci-dessus, on trouve une supplique adressée au Pape Grégoire XV, conjointement avec une vie de Ruysbroeck, sans doute celle qui avait été rédigée par Thomas de Jésus, Carme espagnol. Quoique cette pièce ait déjà été imprimée dans Sanderus, nous croyons devoir la reproduire ici parce qu'elle caractérise les vertus du vénérable religieux dont la mémoire était devenue l'objet d'une vénération universelle : — « BEATISSIME PATER. — Procurator Generalis » Canonicorum Regularium Congregationis Windesemensis, cum omni » humilitate et reverentiâ Vestræ Beatitudini exponit, quod in Brabantiâ,

» Inferioris Germaniæ provinciâ, in monasterio Viridis-Vallis, Congre-
» gationis Canonicorum Regularium.... circa annum Domini 1350, ab
» illo sæculo usque ad nostra tempora, sanctitate, doctrinâ et mira-
» culis floruit Joannes Ruysbrochius, ejusdem monasterii primus Prior,
» et auctor totius reformationis Windesemensis, in quo hodièque (*vers*
» *l'an* 1626) tringinta ampliùs Canonicorum Regularium florent monas-
» teria, præter quinquaginta, vi per hæreticos occupata.

» Quare quùm hic vir Dei plenus gratiâ, aliisque Spiritus S. Charis-
» matibus ornatus, ac heroïcis præditus virtutibus, non sine sanctitatis
» opinione et famâ, usque ad nostra tempora miraculis etiam clarus
» obierit, ac in eo omnia merita sive requisita, quæ Ecclesia Sancta pro
» Sanctorum canonizatione juxta ritum suum pristinum desiderat, in-
» veniatur; dicta Congregatio Windesemensis ex una parte, et ex alia
» Serenissima Domina Isabella Clara Eugenia, Hispaniarum Infans....,
» Archiepiscopus Mechliniensis, Brabantiæ Status, insignis Studiorum
» Universitas Lovaniensis, Magistratus Urbis Bruxellensis, aliæque ve-
» nerabiles personæ, pedibus Vestræ Beatitudinis inclinatæ, suppliciter
» a Vestræ Beatitudinis clementia exposcunt, ut dignetur pro totius Belgii
» consolatione, juxta Romanæ Ecclesiæ morem, virum hanc, vitæ sanc-
» titate et doctrinâ clarum, in Sanctorum numerum referre.

» Sed quum juxta antiquum Ecclesiæ Romanæ ritum, Sanctorum
» canonizatio sine præviâ informatione, eâque juridicè factâ, ac pluri-
» morum testimoniis confirmatâ et illustratâ, ejusdem quoque sedis
» remissorialibus præcedentibus, numquam fieri soleat; atque in præ-
» senti casu impossibile sit similia recentia inveniri testimonia, quum
» hic servus Dei ferè a 300 annis obierit : horum testimoniorum sive
» informationis loco, alia non minoris ponderis, virorum inquam gra-
» vissimorum, quorum auctoritas et olim et nunc plurimum apud omnes
» valuit et valet, in... vitæ relatione, seu potius informatione offerimus.

» Nititur enim... vitæ et sanctitatis Joannis Ruysbrochii relatio tes-
» timonio illustrium Scriptorum et Chronographorum, tam antiquorum
» quàm præsentis temporis, præclaris testimoniis cùm multorum, qui
» servi Dei ex professo vitam scripsêrunt, tùm etiam aliorum, qui in
» suis libris aliqua de eo obiter attigerûnt. Nam quum venerabilis Joannes
» Ruysbrochius sanctitate et doctrinâ fuerit clarissimus, ejusdem vitam
» et miracula statim post ejus mortem scripsêrunt *Joannes Schoonhovius*
» ejusdem Ruysbrochii discipulus, *Henricus Pomerius* circa annum 1440,
» *Joannes Jonchœrus* an. 1480, *Petrus Impens* in suis chronicis monas-
» terii Bethleemitici propè Lovanium, auctor Chronicorum Brabantiæ
» cap. 37, quæ sunt impressa anno 1518, et *Joannes Gillemannus* in
» Novali Sanctorum. Demùm religiosissimus totique Ecclesiæ ab doctri-
» nam et pietatem notissimus *Thomas a Kempis*, in vitâ Gerardi Magni

» et in Chronico sui monasterii Montis S. Agnetis, non pauca de sancti-
» tate, formâ ac doctrinâ ejusdem Ruysbrochii commemorat. Nostro
» etiam sæculo *Laurentius Surius*, insignis Vitæ Sanctorum scriptor,
» non solùm opera et scripta Joannis Ruysbrochii ex teutonicâ linguâ in
» latinam eruditè commutavit, sed etiam ejus vitam, brevi compendio
» scriptam, ejusdem Ruysbrochii libris præfixit. *Aubertus* etiam *Miræus*...
» in fastis Sanctorum Belgii et in Auctario ad Sigeberti Gemblacencis
» Chronicon multa de ejusdem Ruysbrochii vita et gestis commemo-
» rat.... Omitto quam plurima alia testimonia gravissimorum virorum,
» qui in suis operibus de sanctitate vitæ hujus Servi Dei præclara multa
» tradidêrunt. Inter quos eminet *Joannes Molanus*, Doctor Theologus
» Lovaniensis celeberrimus, qui non solum in suo Martyrologio, sed
» etiam in Natalibus Sanctorum Belgii, eum inter viros doctrinâ et sanc-
» titate claros collocat. Quæ quum omnia virorum præstantissimorum auc-
» toritate fulta testimonia, quum alia quærere aut invenire impossibile
» videatur, multùm apud Sanctissimam Apostolicam Sedem valêre de-
» bent, ut Beatitudinis Vestræ clementia, sine aliis adminiculis aut novis
» informationibus, hunc virum, aliàs Sanctissimum, honorare et toti
» Ecclesiæ, saltem ùt Beatum, more solito proponere dignetur. »

3 Décembre.

S. FRANÇOIS XAVIER, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, APÔTRE DES INDES ET DU JAPON.

Le P. Turselin a écrit sa vie en latin; elle est divisée en six livres, et fut imprimée pour la première fois à Rome, en 1594. Deux ans après, le même auteur donna une traduction latine des lettres du Saint. Le P. Poussines a traduit aussi en latin un nouveau recueil de lettres de saint François Xavier lequel parut à Rome en 1667, in-8°. On trouve aussi la vie de notre Saint dans l'Histoire de la compagnie de Jésus, par Orlandin. Elle a encore été écrite en italien par les PP. Bartoli et Maffei; en portugais, par Lucena; en espagnol, par Garcia, et en français, par le P. Bouhours. Cette dernière vie, qui est composée avec autant de goût que d'élégance, a été traduite en anglais par Dryden. Outre ces ouvrages, on peut consulter les hommes illustres de Niéremberg, les historiens modernes de l'Inde, et sur-tout Jaric; l'Histoire ecclésiastique du Japon, par Solier; l'Histoire des missions des Indes orientales, de la Chine et du Japon, en espagnol, par Louis de Gusman; les Voyages de Ferdinand Mendez Pinto, en portugais; l'Histoire des Indes, par Maffei, l. 15; l'Histoire du Japon, par Charlevoix; Lafiteau, *Découvertes et Conquêtes des Indes orientales par les Portugais, etc.*

L'AN 1552.

Jésus-Christ chargea ses apôtres d'aller prêcher l'Evangile à toutes les nations. Les pasteurs de l'Eglise ont toujours rempli fidèlement cette importante fonction; et la Providence a suscité dans chaque siècle des prédicateurs animés de l'Esprit-Saint, qui, tenant leur mission des successeurs des apôtres, ont porté le flambeau de la foi dans de nouvelles contrées, pour étendre le royaume de Jésus-Christ, et remplir le nombre des élus. Mais ce zèle pour la conversion des peuples est une prérogative qui appartient à l'Eglise catholique, et qu'aucune secte ne saurait

lui disputer. Parmi ceux qui, dans le seizième siècle, travaillèrent avec le plus de succès à ce grand ouvrage, on doit donner la première place à saint François Xavier, ce Thaumaturge des derniers temps, que le Pape Urbain VIII appelle, à juste titre, l'*Apôtre des Indes*.

Il naquit le 7 Avril 1506, au château de Xavier, dans la Navarre, à huit lieues de Pampelune. D. Jean de Jasso, son père, était un des principaux conseillers d'état de Jean d'Albert, troisième du nom, Roi de Navarre. Sa mère était héritière des illustres maisons d'Azpilcueta et de Xavier. Ils eurent plusieurs enfans, dont les aînés portèrent le surnom d'Azpilcueta. On donna à François, le plus jeune de tous, celui de Xavier.

Il apprit les premiers élémens de la langue latine dans la maison paternelle, et il puisa au sein d'une famille vertueuse, de grands sentimens de piété : il était, dès son enfance, d'un caractère doux, gai, complaisant, ce qui le faisait aimer de tout le monde. On découvrait en lui un génie rare et une pénétration singulière. Avide d'apprendre, il s'appliquait à l'étude avec ardeur, et il ne voulut point embrasser la profession des armes comme ses frères. Lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, ses parens l'envoyèrent à l'université de Paris, qui était regardée comme la première école du monde.

Il entra au collége de Sainte-Barbe, et commença son cours de philosophie. Son amour pour l'étude lui fit dévorer les difficultés qu'offraient les questions les plus subtiles et les plus rebutantes. Ses talens naturels se développèrent de plus en plus; son jugement se forma, et sa pénétration acquit plus d'étendue et de vivacité. Les applaudissemens qu'il recevait de toutes parts, flattaient agréablement sa vanité; car il ne trouvait rien de criminel dans cette passion; il la regardait même comme une émulation louable et nécessaire pour faire fortune dans le monde.

Son cours de philosophie achevé, il fut reçu maître-ès-arts, et il enseigna lui-même cette science au collége de Beauvais ; mais il continua de demeurer dans celui de Sainte-Barbe.

Saint Ignace étant venu à Paris, en 1528, pour finir ses études, se mit en pension dans le même collége. Il méditait alors le projet de former une société savante qui se dévouât tout entière au salut du prochain. Vivant avec Pierre Lefèvre, Savoyard, et avec François Xavier, il les jugea propres à remplir ses vues. Il ne lui fut pas difficile de gagner le premier, qui n'avait point d'attachement pour le monde. Mais François, dont la tête était remplie de pensées ambitieuses, rejeta avec dédain la proposition d'Ignace ; il le raillait même en toute occasion ; il tournait en ridicule la pauvreté dans laquelle il vivait, et la traitait de bassesse d'âme. Ses mépris n'affectaient point Ignace ; il les supportait avec douceur et avec un air gai, se contentant de répéter de temps en temps cette maxime de l'Evangile : *Que sert à un homme de gagner tout l'univers, et de perdre son âme?* Tout cela ne fit point d'impression sur Xavier. Ebloui par la vaine gloire, il se faisait de faux principes pour concilier l'amour du monde avec le christianisme. Ignace le prit par son faible ; il se mit à louer son savoir et ses talens ; il applaudissait à ses leçons, et cherchait l'occasion de lui procurer des écoliers. Ayant appris qu'il se trouvait dans le besoin, il lui offrit de l'argent qui fut accepté.

Xavier avait l'âme généreuse ; il fut très-touché de ce procédé. Considérant ensuite la naissance d'Ignace, il ne put douter qu'il n'agît par un motif supérieur dans le genre de vie qu'il avait embrassé. Il vit donc Ignace avec d'autres yeux, et il l'écouta avec attention. Les luthériens avaient alors des émissaires à Paris, pour répandre secrètement leurs erreurs parmi les étudians de l'université. Ces

émissaires présentèrent leurs dogmes d'une manière si plausible, que Xavier, naturellement curieux, prenait plaisir à les écouter. Ignace vint à son secours, et empêcha l'effet de la séduction. Trouvant un jour Xavier plus attentif qu'à l'ordinaire, il lui répéta avec encore plus de force que par le passé, ces paroles de Jésus-Christ, *que sert à un homme de gagner tout l'univers, et de perdre son âme?* Il lui représenta ensuite qu'une âme aussi noble ne devait point se borner aux vains honneurs du monde; qu'il fallait que la gloire céleste fût l'unique objet de son ambition; et qu'il était contraire à la raison de préférer à ce qui est éternel, ce qui passe comme un songe. Xavier comprit alors le néant des grandeurs humaines, et sentit naître en lui l'amour des choses célestes. Ce ne fut cependant qu'après de violens combats qu'il se rendit aux impressions de la grâce, et qu'il résolut enfin de conformer sa vie aux maximes austères de l'Evangile. Il se mit sous la conduite d'Ignace, qui le fit avancer à grands pas dans les voies de la perfection; il apprit d'abord à vaincre sa passion dominante, et à se défaire de la vaine gloire, son plus dangereux ennemi. Il ne chercha plus que les occasions de s'humilier, afin de délivrer entièrement son cœur de l'enflure de l'orgueil; et comme il n'est pas possible de remporter une victoire complète sur ses passions, sans réprimer ses sens et sans mortifier sa chair, il couvrit son corps d'un cilice, et l'affaiblit par le jeûne et par d'autres austérités.

Lorsque les vacances furent arrivées, il fit les exercices spirituels, suivant la méthode de saint Ignace. Sa ferveur était si grande, qu'il passa quatre jours sans prendre aucune nourriture. La contemplation des choses célestes l'occupa le jour et la nuit; il parut changé en un autre homme. Ce n'étaient plus les mêmes désirs, les mêmes vues, les mêmes affections, il ne se reconnaissait plus lui-même;

l'humilité de la croix lui paraissait préférable à toute la gloire du monde. Pénétré des plus vifs sentimens de componction, il voulut faire une confession de toute sa vie; il forma le dessein de glorifier le Seigneur par tous les moyens possibles, et de consacrer le reste de sa vie au salut des âmes. Après avoir enseigné la philosophie trois ans et demi, comme il se pratiquait dans ce temps-là, il se mit à l'étude de la théologie par le conseil de son directeur.

Le jour de l'Assomption de l'anné 1534, Ignace, avec ses six compagnons, du nombre desquels était Xavier, se rendit à Montmartre. Ils y firent tous vœu de visiter la Terre-Sainte, et de travailler à la conversion des infidèles, ou si cette entreprise ne pouvait avoir lieu, d'aller se jeter aux pieds du Pape, et de lui offrir leurs services pour s'employer aux bonnes œuvres qu'il jugerait à propos de leur désigner. Trois nouveaux compagnons se joignirent bientôt à eux. Tous finirent leur théologie l'année suivante. Le 15 Novembre 1536, ils partirent de Paris, au nombre de neuf, pour aller à Venise. Saint Ignace, qui s'était rendu d'Espagne en cette ville, les y attendait. Ils traversèrent toute l'Allemagne à pied, malgré les rigueurs de l'hiver qui était extrêmement froid cette année. Xavier, pour se punir de la complaisance que lui avait inspirée autrefois son agilité à la course et à de semblables exercices du corps, s'était lié les bras et les cuisses avec de petites cordes. Le mouvement lui enfla les cuisses, et les cordes entrèrent si avant dans la chair, qu'on ne les voyait presque plus. La douleur qu'il en ressentit fut très-sensible; il la supporta d'abord avec patience : mais il se vit bientôt dans l'impossibilité de marcher, et il ne put cacher plus long-temps la cause de l'état où il se trouvait. Ses compagnons appelèrent un chirurgien, qui déclara qu'il y avait du danger à faire des incisions, et qu'au reste le mal était incurable. Lefèvre, Laynez et les autres passèrent la nuit en prières, et

le lendemain matin Xavier trouva que les cordes étaient tombées. Ils rendirent tous grâces au Seigneur, et continuèrent leur route. Xavier servait ses compagnons en toutes rencontres, et les prévenait toujours par des devoirs de charité.

Ils arrivèrent à Venise le 8 Janvier 1537, et eurent beaucoup de consolation en revoyant saint Ignace. Ils se distribuèrent dans les deux hôpitaux de la ville, afin d'y servir les pauvres, jusqu'au moment où ils s'embarqueroient pour la Palestine. Xavier était à l'hôpital des incurables. Après avoir employé le jour à rendre aux malades les services les plus humilians, il passait la nuit en prières. Il s'attachait de préférence à ceux qui avaient des maladies contagieuses, ou qui étaient couverts d'ulcères dégoûtans. Un de ces malades avait un ulcère horrible à voir, et dont la puanteur était insupportable. Personne n'osait en approcher, et Xavier sentait beaucoup de répugnance à le servir. Mais se rappelant que l'occasion de faire un grand sacrifice était trop précieuse pour la laisser échapper, il embrassa le malade; puis approchant sa bouche de l'ulcère, il en suça le pus : au même instant sa répugnance cessa, et cette victoire remportée sur lui-même, lui mérita la grâce de ne plus trouver de peine à rien; tant il est important de ne pas écouter les révoltes de la nature, et de vaincre une bonne fois.

Deux mois se passèrent dans ces exercices de charité. Saint Ignace, qui crut devoir rester seul à Venise, envoya ses compagnons à Rome, pour demander la bénédiction du Pape Paul III, avant leur départ pour la Terre-Sainte. Le Souverain-Pontife accorda à ceux de la compagnie qui n'étaient point dans les ordres sacrés, la permission de les recevoir de tout évêque catholique. De retour à Venise, Xavier fut ordonné prêtre, le jour de S. Jean-Baptiste 1537, et tous firent vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance

entre les mains du nonce. Xavier se retira dans un village éloigné d'environ quatre milles de Padoue, pour se préparer à célébrer sa première messe. Il y passa quarante jours dans une pauvre chaumière abandonnée, exposé à toutes les injures de l'air, couchant sur la terre, et ne vivant que de ce qu'il mendiait de porte en porte. Cependant Ignace fit partir tous ses compagnons pour Vicence. Xavier s'y rendit après sa retraite, et il y dit sa première messe, mais avec une telle abondance de larmes, qu'il fit pleurer tous ceux qui y assistèrent. Il se livra aux exercices de la charité et aux fonctions du saint ministère à Bologne, et il serait difficile d'exprimer toutes les bonnes œuvres qu'il fit dans cette ville. La maison où il demeurait fut depuis donnée aux Jésuites, et convertie en un oratoire qu'on fréquentait avec beaucoup de dévotion.

Ignace fit venir Xavier à Rome, dans le carême de l'année suivante. Tous les Pères de la compagnie naissante s'y étaient rassemblés pour délibérer sur la fondation de leur ordre. Leurs délibérations furent accompagnées de prières, de larmes, de veilles, de pénitences austères. Tout leur désir était de plaire à Dieu, de chercher sa plus grande gloire et la sanctification des âmes. Comme il s'était écoulé un an sans qu'ils trouvassent l'occasion de passer en Palestine, et que l'exécution de leur projet était devenue impraticable, à cause de la guerre qui venait de s'allumer entre les Vénitiens et les Turcs, ils offrirent leurs services au Pape, en le priant de les employer de la manière qu'il jugerait la plus utile au salut du prochain. Leurs offres furent acceptées; ils eurent ordre de prêcher dans Rome, jusqu'à ce que Sa Sainteté en eût autrement décidé. Xavier exerça son ministère dans l'église de Saint-Laurent *in Damaso*. On y admira tout à la fois son zèle et sa charité.

Goéva, Portugais, qui avait été principal du collége de Sainte-Barbe, à Paris, se trouvait alors à Rome: Jean III,

Roi de Portugal, l'y avait envoyé pour quelques affaires fort importantes. Il avait connu à Paris Ignace, Xavier et Lefèvre, et il se ressouvenait des grands exemples de vertu qu'ils avaient donnés. Frappé du bien qu'ils faisaient à Rome, il écrivit au Roi son maître, que des hommes si éclairés, si humbles, si charitables, si zélés, si infatigables, si avides de croix, et qui ne se proposaient que la gloire de Dieu, étaient propres à aller planter la foi dans les Indes orientales. Cette lettre fit grand plaisir au prince. Il chargea D. Pedro Mascaregnas, son ambassadeur à Rome, de lui obtenir six de ces hommes apostoliques pour la mission dont lui avait parlé Govéa. Saint Ignace n'en put accorder que deux; il désigna Simon Rodriguez, Portugais, et Nicolas Bobadilla, Espagnol. Le premier partit sans délai pour Lisbonne. Bobadilla, qui ne devait partir qu'avec l'ambassadeur, tomba malade. Cet événement, ménagé par la Providence, lui fit substituer Xavier, la veille du départ de Mascaregnas. Notre Saint ressentit une grande joie du choix qu'on faisait de lui. Il alla demander la bénédiction du Pape Paul III, qui présagea dès-lors les fruits admirables qu'on avait droit d'attendre d'un tel missionnaire.

Xavier quitta Rome avec l'ambassadeur de Portugal, le 15 Mars 1540. Il saisit sur la route toutes les occasions qui se présentèrent de pratiquer la mortification et l'humilité, de faire éclater son zèle et sa ferveur, de rendre à ceux qui voyageaient avec lui les services les plus révoltans pour l'amour-propre, et de se comporter à leur égard, comme s'il eût été le serviteur de tous. Le voyage se fit par terre à travers les Alpes et les Pyrénées, et dura plus de trois mois. L'ambassadeur étant à Pampelune, proposa au Saint d'aller au château de Xavier, qui était peu éloigné, afin de dire adieu à sa mère qui vivait encore, et à ses amis qu'il ne verrait peut-être jamais en ce monde. Le Saint ne voulut point se détourner de sa route; il dit qu'il différait

à voir ses parens dans le ciel ; que l'entrevue qu'on lui proposait, serait accompagnée de tristesse, comme il arrive dans les derniers adieux ; au lieu que dans le ciel, il serait réuni pour toujours aux personnes qui lui étaient chères, et que sa joie ne serait mêlée d'aucune affliction. Mascaregnas fut très-édifié d'un pareil détachement du monde ; touché des exemples et des instructions de Xavier, il résolut de se donner à Dieu sans réserve.

Ils arrivèrent à Lisbonne sur la fin de Juin. Xavier alla joindre Rodriguez, qui logeait dans un hôpital pour instruire et servir les malades. Quoiqu'ils fissent dans ce lieu leur demeure ordinaire, cela ne les empêchait pas de faire le catéchisme et des instructions dans les différens quartiers de la ville. Les Dimanches et les fêtes, ils entendaient les confessions à la cour ; car le Roi et plusieurs personnes de la cour, qu'ils avaient engagés à tendre à la perfection, se confessaient et communiaient tous les huit jours. Rodriguez et Xavier montraient tant de zèle pour le salut des âmes, et y travaillaient avec tant de succès, que le Roi voulait les retenir dans son royaume. Il fut décidé que le premier resterait, et que le second irait aux Indes. Xavier passa huit mois à Lisbonne, parce que la flotte ne devait partir qu'au printemps prochain. Il reçut plusieurs lettres de Martin d'Azpicueta, plus connu sous le nom de *docteur de Navarre*, qui le pressait de se rendre auprès de lui. Le docteur était son oncle maternel, et professait la théologie à Coïmbre. Xavier refusa constamment d'aller dans cette ville. Le docteur lui ayant témoigné de l'inquiétude sur son genre de vie, il lui répondit qu'il ne devait point s'arrêter à ce qu'on disait du nouvel institut : qu'il importait peu d'être jugé par les hommes, par ceux sur-tout qui jugent sans connaissance de cause (1). Avant de quitter Rome,

(1) *Lib.* 1, *ep.* 5, *Nov.*

il avait remis entre les mains du père Laynez, un acte par lequel il déclarait qu'il approuvait la règle et les constitutions que dresserait Ignace, et qu'il se consacrait à Dieu par des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance dans la compagnie de Jésus, lorsqu'elle aurait été érigée en ordre religieux par le Saint-Siége.

Quand le temps du départ fut arrivé, le Roi remit quatre brefs du Pape au saint missionnaire. Dans les deux premiers, le Souverain-Pontife établissait Xavier nonce apostolique, et lui donnait d'amples pouvoirs; dans le troisième, il le recommandait à David, Roi d'Ethiopie, et dans le quatrième aux autres princes d'Orient. Il fut impossible de lui faire accepter aucunes provisions. Il ne prit que quelques livres de piété, destinés à l'usage des nouveaux convertis. Sur la proposition qu'on lui fit d'emmener un domestique, il répondit qu'il était en état de se servir lui-même. Il ajouta à ceux qui lui représentaient qu'il serait contre la décence qu'un nonce du Saint-Siége préparât soi-même sa nourriture et lavât son linge sur le tillac, qu'il ne devait pas craindre de scandaliser tant qu'il ne ferait point le mal. Il s'embarqua pour les Indes avec le père Paul de Camerino, Italien, et le père François Mansilla, Portugais. Le second n'était point encore prêtre. Le père Simon Rodriguez les accompagna jusqu'à la flotte. Ce fut là qu'au milieu des plus tendres embrassemens, Xavier lui dit : « Je » veux pour votre consolation vous découvrir un secret que » je vous ai caché jusqu'à présent. Il vous souvient que » lorsque nous étions dans un hôpital de Rome, vous » m'entendîtes crier une nuit, *encore plus, Seigneur,* » *encore plus.* Vous m'avez demandé souvent ce que cela » voulait dire, et je vous ai toujours répondu que vous ne » deviez pas vous en mettre en peine. Sachez maintenant » que je vis, endormi ou éveillé, Dieu le sait, tout ce que » je devais souffrir pour la gloire de Jésus-Christ : Notre-

» Seigneur me donna tant de goût pour les souffrances, » que ne pouvant me rassasier de celles qui s'offraient à » moi, j'en désirai davantage; et c'est le sens de ces mots » que je prononçais avec tant d'ardeur, *encore plus, en-* » *core plus*. J'espère que la divine bonté m'accordera dans » les Indes ce qu'elle m'a montré en Italie, et que ces » désirs qu'elle m'a inspirés seront bientôt satisfaits (2). » Xavier s'embarqua le 7 Avril 1541, le jour de sa naissance, dans sa trente-deuxième année. La flotte fit voile sous la conduite de D. Martin Alphonse de Sousa, nommé vice-roi des Indes, lequel voulut avoir le Saint sur son bord.

Il y avait bien mille personnes dans le vaisseau du vice-roi. François Xavier les regarda comme un troupeau confié à ses soins. Il catéchisait les matelots et prêchait tous les Dimanches au pied du grand mât. Il avait un soin extraordinaire des malades, et les portait dans sa chambre, dont il faisait une espèce d'infirmerie. Il couchait sur le tillac, et ne vécut que d'aumônes pendant tout le voyage. Inutilement le vice-roi le pressa de manger à sa table, ou d'accepter au moins ce qu'il lui envoyait pour sa nourriture. Xavier répondit toujours qu'il était un pauvre religieux, et qu'ayant fait vœu de pauvreté, il était de son devoir de l'accomplir. S'il fut forcé quelquefois de recevoir les plats que le vice-roi lui envoyait de sa table, il les partageait entre ceux qu'il savait en avoir le plus de besoin. Attentif à réprimer et même à prévenir toute espèce de désordres, il faisait cesser les murmures, apaisait les querelles et les disputes, et empêchait, autant qu'il lui était possible, les juremens, les blasphèmes et la passion du jeu. S'il était

---

(2) Voyez Bouhours, dont nous adoptons et adopterons quelquefois les propres expressions. Nous ne pouvons rien faire de mieux que de laisser parler de temps en temps cet élégant et judicieux écrivain.

témoin de quelques mauvaises actions, il reprenait les coupables avec une telle autorité, que personne ne lui résistait; et son zèle était si bien tempéré par la douceur, qu'on ne pouvait s'en offenser. Les froids insupportables du Cap-Vert, les chaleurs excessives de la Guinée, la putréfaction de l'eau douce et des viandes sous la ligne, ayant produit des maladies fâcheuses, il donna les plus grandes preuves de charité pour les besoins spirituels et corporels de l'équipage.

Après cinq mois de navigation, la flotte doubla le Cap de Bonne-Espérance, et aborda sur la fin d'Août à Mozambique, sur la côte orientale d'Afrique. Elle fut obligée d'y passer l'hiver. Les habitans de Mozambique, mahométans pour la plupart, trafiquoient avec les Arabes et les Ethiopiens : mais les Portugais avaient quelques établissemens chez ce peuple. L'air du pays est malsain, et Xavier y tomba malade. Sa santé étant rétablie, il se rembarqua avec le vice-roi, qui mit à la voile le 13 Mars 1542. Après trois jours de navigation, on arriva à Mélinde, ville d'Afrique, habitée par les Sarrasins. Xavier pensait à parler de religion, pour faire sentir les absurdités du mahométisme, lorsqu'un des principaux de la ville le prévint, et lui demanda s'il n'y avait pas plus de piété en Europe qu'à Mélinde. Il ajouta que de dix-sept mosquées qu'ils avaient, quatorze étaient entièrement abandonnées, et qu'on ne fréquentait presque plus les trois autres. Cette conversation n'eut point d'autre suite, et le Saint partit en gémissant sur l'aveuglement de ce peuple. La flotte continua de cotoyer l'Afrique, et alla mouiller au bout de quelques jours à l'île de Socotora, vis-à-vis le détroit de la Mecque. Xavier y trouva quelque trace du christianisme, mais défiguré; et ce ne fut pas sans verser des larmes qu'il abandonna un peuple disposé à recevoir ses instructions. Les Socotorins l'accompagnèrent jusque sur le bord de la

mer, en le priant de revenir chez eux. On s'embarqua, et la navigation fut de peu de jours. La flotte, après avoir traversé la mer d'Arabie et une partie de celle de l'Inde, arriva au port de Goa, le 6 Mai 1542, le treizième mois depuis sa sortie du port de Lisbonne (3).

---

(3) Les Portugais, sous la conduite du prince Henri, fils aîné de Jean I, Roi de Portugal, découvrirent, en 1418, Madère, ainsi que plusieurs autres îles situées sur la côte occidentale de l'Afrique, et formèrent quelques petits établissemens dans la Guinée. Emmanuël-le-Grand, qui succéda sur le trône de Portugal à Jean II, son père, et qui mourut en 1521, chargea l'amiral Vasco de Gama de trouver un passage par mer aux Indes orientales, avec lesquelles on n'avait de commerce que par l'Egypte ou la Perse. La navigation ayant été encouragée, Améric Vespuce découvrit, en 1497, le Brésil en Amérique. Cinq ans auparavant, Christophe Colomb avait abordé à Guanahani, une des îles Lucayes dans cette même partie du monde.

Gama ayant doublé le Cap de Bonne-Espérance en 1498, découvrit la côte de Mozambique, et la ville de Mélinde sur la côte de Zanguebar en Afrique, d'où il alla par mer à Calicut, dans les Indes orientales. Il fit alliance avec le Roi de Calicut, qui embrassa depuis le christianisme. De nouvelles découvertes le mirent en état d'étendre considérablement la domination des Portugais. En 1507, Almeyda fut le premier vice-roi de ces contrées. Alphonse d'Albuquerque, que sa prudence et ses succès avaient rendu célèbre, lui succéda dans la vice-royauté, et posséda le gouvernement des Indes jusqu'à sa mort, arrivée en 1517. Après avoir agrandi et fortifié Goa, qu'il prit en 1510, il en fit la capitale des Portugais dans les Indes.

Jean III, surnommé le Pieux, monta sur le trône de Portugal en 1521. Il hérita des vertus d'Emmanuël son père, et sur-tout de son zèle pour la religion. Il ignora les injustices que commirent dans les Indes plusieurs de ses généraux et de ses gouverneurs.

Les premiers missionnaires ou chapelains, qui suivirent les Portugais dans les Indes, étaient des religieux de l'ordre de Saint-François. Ils avaient à leur tête un évêque revêtu du caractère de vicaire apostolique. Le vice-roi Alphonse d'Albuquerque fit ériger à Goa un siége épiscopal, qui fut rempli par Jean d'Albuquerque, Franciscain. On établit depuis un archevêque à Goa, lorsqu'on eut érigé d'autres évêchés, tels que ceux de Cochin et de Malaca, en 1592, de Méliapor, en 1607, etc. Un officier de l'armée, plein de zèle, et qui se nommait Antoine Calvan,

Xavier n'eut pas plustôt pris terre, qu'il se rendit à l'hôpital, où il choisit son logement; mais il ne voulut exer-

---

fonda un séminaire dans les îles Moluques, lequel servit de modèle à celui qu'on établit à Goa, en 1540.

Les anciens chrétiens de Saint-Thomas ou de Malabar, qui vivaient dans ces contrées, étaient presque tous nestoriens. Ils obéissaient au patriarche de Babylone, et célébraient leur liturgie en syriaque. Les villages qu'ils habitaient étaient au nombre de cent quarante. Ils avaient cent vingt-sept églises. On comptait environ vingt-deux mille de ces chrétiens. Vincent Gouvéa, Franciscain, qui alla aux Indes avec Jean d'Albuquerque, premier évêque de Goa, eut plusieurs conférences avec eux, et en fit rentrer quelques-uns dans la communion de l'Église catholique; les autres restèrent opiniâtrément attachés à leurs erreurs : ils vivent sous la protection des Hollandais, qui se sont rendus maîtres de Cochin. Voyez Gouvéa, *Jornada de Arcibispo de Goa*, etc., p. 6; Raulinus, *Hist. Malabar.* Jos. Assémani, *Diss. de Syris Nestorianis*; les *Lettres édifiantes*, *rec.* 12, p. 383.

Quelques-uns étaient d'avis qu'on pouvait tolérer les rites malabares, par condescendance pour certains Gentils de la côte de Malabar. Ces rites consistaient à omettre quelques cérémonies du baptême, à différer l'administration de ce sacrement aux enfans; à laisser aux femmes une image qui représentait une idole; à refuser certains secours spirituels qui n'étaient pas très-essentiels, aux *Parei,* dont la caste était la plus méprisée chez ce peuple; à permettre aux musiciens chrétiens d'exercer leur art dans les temples des idoles, ou le jour de leurs fêtes; défendre aux femmes de recevoir les sacremens lorsqu'elles éprouvaient certaines infirmités, etc. Cette connivence ou tolérance a été condamnée par le cardinal de Tournon, sous Clément XI, par Benoît XIII, en 1727; par Clément XII, en 1739, et par Benoît XIV, en 1744. Ce dernier Pape a néanmoins permis de destiner des prêtres aux *Parei* seuls, et d'autres à la noblesse.

Du temps de saint François Xavier, les infidèles de la côte de Malabar étaient mahométans, ou des sectes indiennes, ou de la religion des Parsis.

Les Patans Arabes, qui étaient mahométans, se rendirent maîtres de l'Indostan; mais ils furent vaincus, vers l'an 1200, par le Tartare Gengiskan. Ce prince professait la religion que suivaient les grands et les savans de la Chine, et qui consistait à adorer *Tien* comme l'Être suprême. Mais sa postérité embrassa le mahométisme établi dans le pays. Un de ses descendans fit de grandes conquêtes dans la Perse, prit Bag-

cer aucune fonction sans avoir vu l'évêque de Goa. C'était Jean d'Albuquerque, religieux de Saint-François, que ses

---

dad, et tua Motazin, dernier calife sarrasin, ou vicaire de Mahomet, et cette dignité religieuse fut par-là éteinte.

Tamerlan, Tartare mahométan, étendit ses conquêtes du côté de l'Inde en 1402, et un de ses fils, à la tête d'une armée de Tartares Mogols, s'empara de l'Indostan en 1420. C'est de là qu'est venu au pays le nom de Mogol. Ces Tartares adoptèrent la religion mahométane. Un de ces Mogols descendans de Tamerlan, nommé Aureng-zeb, lequel mourut en 1707, se rendit maitre de Décan, de Visapour, de Golconde, et d'une grande partie de la presqu'île en deçà du Gange. Voyez l'*Histoire d'Aureng-zeb*, par Bernier, et l'*Histoire du Mogol*, par Catrou.

L'empire du Mogol a été presqu'entièrement ruiné par Thamas-Kouli-Kan, Roi de Perse. Les anciens Indiens, ou Indiens naturels, ont à cette occasion secoué le joug du grand Mogol.

Ces Indiens naturels sont appelés Marates, de *Mar-Rajah*, titre qu'on donne au Roi de la plus puissante de leurs tribus. Les Rois des petites tribus ont le titre de *Rajahs*. Les restes des Patans Arabes, qui professent le mahométisme, vivent tranquilles au milieu de ce peuple. Ils habitent pour la plupart sur les montagnes et dans les forts où ils se retirèrent, pour se soustraire à la fureur des conquérans du pays. On doit dire la même chose des Parsis ou Perses, qui abandonnèrent leur patrie à l'arrivée des Arabes. Quelques-uns d'entre eux conservent dans l'Inde la religion des mages, quoique considérablement altérée.

Les Marates sont tous de la religion appelée *Gentoo*. C'est le nom qu'on donne en portugais aux gentils ou idolâtres. La plupart de ces Indiens idolâtres croient la transmigration des âmes, doctrine qu'on prétend que Pythagore emprunta d'eux. Ils ont différentes espèces d'idoles. On regarde leurs bramines comme les successeurs des bracmanes. On leur donne le nom de Butts, qui est celui de leurs idôles. Ils ne mangent de la chair d'aucun animal, et jouissent d'une bonne santé, quoiqu'ils ne soient pas d'une forte complexion. Ils ont le goût et les autres sens beaucoup plus exquis que les hommes qui mangent beaucoup de viandes. Il y a plusieurs tribus d'Indiens qui ne se nourrissent que de riz et de végétaux. Les bramines sont renommés pour leur sagesse, et pour la connaissance qu'ils ont de certains remèdes propres à guérir diverses maladies. Ils débitent de beaux préceptes de morale; mais ils admettent plusieurs absurdités monstrueuses, telles que la multiplicité des transformations du dieu Wistnow, les guerres du dieu Ram, les vertus de la vache Camdoga, etc.

vertus rendaient singulièrement recommandable. Le saint missionnaire lui présenta les brefs de Paul III, et lui déclara qu'il ne prétendait point en faire usage sans son ap-

---

On a mal-à-propos confondu les bramines avec les gymnosophistes des anciens : ce sont les gioghi qui prient presque tout nus, qui se mettent à la torture par vanité ou par superstition, et qui errent dans les forêts, sous prétexte de vaquer continuellement à la contemplation. V. les *voyages* de Grose.

Quelques-uns des gentoux ou gentils de l'Inde adorent les vaches, et attachent de la sainteté à tout ce qui vient de cet animal. Ils se purifient avec son urine ; ils brûlent ses excrémens jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre, ils répandent cette poudre sur leurs fronts, sur leurs poitrines ; ils barbouillent leurs maisons de bouse de vache. Enfin ils consentiraient plutôt à tuer leurs proches parens que cet animal.

Les Baniens nourrissaient des oiseaux, des insectes, des serpens et d'autres animaux, avec autant de soin et de tendresse que de superstition.

Cette variété de religions plus bizarres les unes que les autres, montre dans quels égaremens tombe l'esprit humain, quand il n'est point éclairé des lumières de la foi. Nous ne voyons pas qu'aucune guérisse les passions ; toutes au contraire les entretiennent, et même les irritent. Mais nous voyons en même temps qu'il est si naturel aux hommes d'avoir une religion, qu'ils aiment mieux en avoir une fausse et absurde, que de n'en point avoir du tout.

Voyez Lafiteau, *Hist. des conquêtes des Portugais dans les Indes.* On peut consulter aussi les histoires des Indes par l'évêque Jérôme Osorio, et par le P. Maffei, Jésuite. L'une et l'autre sont écrites en beau latin, mais elles ne présentent guères qu'un extrait d'une bonne histoire du même pays, écrite en portugais par Jean de Barros. On trouvera dans l'histoire universelle, par une société de gens de lettres, des détails curieux sur les anciens gymnosophistes et sur les bramines.

Parmi les ouvrages modernes sur les Indes, il faut lire : *Voyage aux Indes orientales etc. avec les observations de M. Anquetil du Perron, J. R. Forster, Sylvestre de Sacy* et autres, tome III, Paris 1808, in-8°. Ce voyage parut d'abord en italien, sous ce titre : *Fra Paolino de S. Bartholomeo Viaggio alle Indie orientale*, Rome 1796. En 1798 on en publia un extrait en allemand, à Berlin.

(*Note augm. d'après l'éd. allem.*)

probation. Il se jeta ensuite à ses pieds pour lui demander sa bénédiction. Le prélat, frappé de la modestie de Xavier, et de certain air de sainteté que respirait son extérieur, s'empressa de le relever. Puis, après avoir baisé respectueusement les brefs du Souverain-Pontife, il lui promit de l'aider de son autorité épiscopale : promesse qu'il tint depuis fidèlement. Xavier, pour attirer sur ses travaux la bénédiction du ciel, passa la plus grande partie de la nuit en prières.

L'état où il vit la religion dans le pays où il était envoyé, fit couler ses larmes et l'enflamma de zèle. Les Portugais, livrés aux passions les plus injustes et les plus honteuses, ne se faisaient aucun scrupule de l'ambition, de la vengeance, de l'usure, du libertinage. Il semblait que tout sentiment de religion fût éteint dans la plupart d'entre eux. Les sacremens étaient universellement négligés. Il n'y avait pas quatre prédicateurs dans toutes les Indes, ni guère plus de prêtres hors de Goa. En vain l'évêque tâchait de faire rentrer les coupables en eux-mêmes ; ils méprisaient ses exhortations, ses prières et ses menaces. Il n'y avait point de digue qu'on pût opposer à ce torrent d'iniquités. Les infidèles ressemblaient moins à des hommes qu'à des bêtes ; si quelques-uns avaient cru autrefois à l'Evangile, ils étaient retombés dans leurs premières superstitions et dans leurs anciens désordres, parce qu'ils avaient manqué d'instructions pour se soutenir, et qu'ils n'avaient eu que de mauvais exemples sous les yeux.

La vie scandaleuse des chrétiens étant un grand obstacle à la conversion des gentils, Xavier commenca sa mission par les premiers. Il leur rappela les principes du christianisme, et il s'appliqua sur-tout à former la jeunesse à la vertu. Sa coutume était de passer la matinée à servir les malades des hôpitaux et à visiter les prisonniers. Il parcourait ensuite les rues de Goa, une sonnette à la main,

pour avertir les parens et les maîtres d'envoyer leurs enfans et leurs esclaves au catéchisme : il le leur demandait pour l'amour de Dieu. Les petits enfans s'assemblaient autour de lui , et il les menait à l'église pour leur apprendre le symbole des apôtres , les commandemens de Dieu, et les pratiques de la religion chrétienne. Il vint à bout de leur inspirer de vifs sentimens de piété. La modestie et la dévotion de ces enfans étonnèrent toute la ville, et la firent bientôt changer de face. Les pécheurs les plus abandonnés commencèrent à rougir de leurs désordres. Quelque temps après, il prêcha en public, et se mit à faire des visites dans les maisons particulières. Sa douceur et sa charité furent des armes auxquelles personne ne résista. Les pécheurs, pénétrés d'horreur pour leurs crimes, vinrent se jeter à ses pieds pour se confesser, et les fruits de pénitence qui accompagnèrent leurs larmes, fournirent des preuves certaines de la sincérité de leur conversion. On renonça aux contrats usuraires ; on restitua les gains illicites ; on mit en liberté les esclaves qu'on avait acquis injustement ; ceux qui avaient des concubines les renvoyèrent lorsqu'ils ne voulurent point les épouser ; enfin l'ordre et la décence furent rétablis dans les familles. La réformation de la ville de Goa fit connaître ce qu'on devait attendre du serviteur de Dieu.

Il apprit qu'à l'Orient de la presqu'île, il y avait sur la côte de la Pêcherie (4), qui s'étend depuis le Cap Comorin jusqu'à l'île de Manar, un peuple connu sous le nom de *Paravas* ou de pêcheurs ; que ces peuples, par reconnaissance pour les Portugais qui les avaient secourus contre les Maures, s'étaient fait baptiser ; mais que, faute d'instruction, ils conservaient toujours leurs superstitions et leurs

(4) Ainsi appelée à cause de la pêche des perles. Voyez sur la pêche, les nouv. Mémoires du P. Le Comte sur la Chine, t. II, p. 518 et suiv.

vices. Xavier se chargea d'autant plus volontiers de cette mission, qu'il avait quelque connaissance de la langue malabare, qui était en usage à la côte de la Pêcherie. Il se fit accompagner par deux jeunes ecclésiastiques de Goa, qui entendaient passablement la même langue, et s'embarqua au mois d'Octobre de l'année 1542. Il prit terre au Cap Comorin, qui est en face de l'île de Ceylan, et environ à six cents milles de Goa. Il commença l'exercice de son ministère dans un village rempli d'idolâtres; il leur prêcha Jésus-Christ : mais ils lui dirent qu'ils ne pouvaient changer de religion, sans la permission du seigneur du pays. Leur opiniâtreté cependant ne put tenir contre la force des miracles que Dieu opéra par son serviteur. Une femme était en travail d'enfant depuis trois jours, et souffrait des peines horribles, sans recevoir aucun soulagement, ni des prières des bracmanes, ni des remèdes naturels. Xavier l'instruisit, et la baptisa lorsqu'elle eut déclaré qu'elle croyait en Jésus-Christ. Elle fut aussitôt délivrée et parfaitement guérie, comme nous l'apprenons d'une lettre de Xavier lui-même à saint Ignace (5). Ce miracle convertit non-seulement la famille de cette femme, mais les principaux habitans du village, et le prince ayant permis l'exercice du christianisme, tous se firent instruire et baptiser.

Encouragé par ce premier succès, il gagna la côte de la Pêcherie. Il s'attacha d'abord à ceux qui avaient reçu le baptême, et leur enseigna la doctrine chrétienne. Mais pour se mettre en état de faire plus de fruit, il voulut bien savoir la langue malabare, et il se donna des peines infinies pour y réussir. A force de travail, il traduisit en cette langue les paroles du signe de la croix, le symbole des apôtres, les commandemens de Dieu, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le *confiteor*, le *salve re-*

(5) L. 1, ep. 4.

gina, enfin tout le catéchisme. Il apprit par cœur ce qu'il put de sa traduction, et se mit à parcourir les villages. Il allait, la clochette à la main, comme il le manda lui-même (6) à ses frères en Europe, pour rassembler tout ce qu'il rencontrait d'enfans et d'hommes ; il recommandait aux enfans de répéter ce qu'ils avaient retenu, à leurs pères et à leurs mères, à leurs domestiques et à leurs voisins. Les Dimanches, il faisait des instructions dans la chapelle, et enseignait aux néophytes les prières usitées parmi les chrétiens. Il leur faisait réciter à différentes reprises le symbole, dont il expliquait chaque article ; il expliquait également les commandemens de Dieu, et développait les principaux points de la morale de Jésus-Christ. Pour mieux fixer l'attention, sur-tout des enfans, il leur faisait réciter avec lui une courte prière, après la réponse à chaque question du catéchisme. Ordinairement il commençait chaque instruction par l'oraison dominicale, et la terminait par la salutation angélique. Il forma des catéchistes qui lui furent d'un grand secours pour achever les conversions que ses discours avaient commencées. La ferveur de cette chrétienté naissante était admirable. La multitude de ceux qui recevaient le baptême était si grande, que Xavier, à force de baptiser, ne pouvait presque plus lever les bras. C'est ce qu'il mandait lui-même aux Jésuites de l'Europe.

Les maladies devinrent alors si fréquentes à la côte de la Pêcherie, qu'on n'y en avait jamais tant vu. Dieu le permit sans doute pour vaincre l'opiniâtreté de ceux qui refusaient encore d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile. Tous couraient à Xavier, ou pour être guéris, ou pour obtenir la guérison de leurs parens et de leurs amis. La santé était rendue aux malades qui se faisaient baptiser et qui invoquaient avec foi le nom de Jésus-Christ. Souvent

---

(6) L. 1, ep. 5.

le Saint envoyait de jeunes néophytes avec son crucifix, son chapelet ou son reliquaire ; ils les faisaient toucher aux malades, avec lesquels ils récitaient l'oraison dominicale, le symbole et le décalogue ; et ceux-ci n'avaient pas plus tôt protesté qu'ils croyaient et voulaient être baptisés, qu'ils recouvraient la santé sur-le-champ. Le zèle et la sainteté du missionnaire le rendirent vénérable aux bracmanes mêmes, qui étaient les philosophes, les théologiens et les prêtres des idolâtres : ils s'opposèrent cependant aux progrès de l'Evangile par des motifs d'intérêt. Les conférences qu'ils eurent avec le Saint, ne les convertirent point ; ils réfusèrent également de croire sur les miracles éclatans que Xavier opéra sous leurs yeux. On lit dans le procès de la canonisation du serviteur de Dieu, qu'il ressuscita quatre morts dans ce temps-là. Le premier était un catéchiste qui avait été piqué par un de ces serpens dont les piqûres sont toujours mortelles ; le second était un enfant qui s'était noyé dans un puits ; le troisième et le quatrième étaient un jeune garçon et une jeune fille qu'une maladie contagieuse avait enlevés.

Le Saint joignait aux travaux apostoliques les plus grandes austérités de la pénitence. Sa nourriture était celle des plus pauvres ; il ne mangeait que du riz et ne buvait que de l'eau. Il dormait tout au plus trois heures la nuit, et couchait sur la terre dans une cabane de pêcheurs. Loin de faire usage des matelas et des couvertures que le gouverneur lui avait envoyés de Goa, il s'en servit pour assister ceux qui étaient dans le besoin. Le reste de la nuit qu'il ne donnait point au sommeil, il le consacrait à la prière ou à l'utilité du prochain. Quelles que fussent ses occupations extérieures, il ne cessait de s'entretenir avec le Seigneur, et les délices qu'il goûtait dans cet exercice, étaient quelquefois si extraordinaires, qu'il conjurait la bonté divine d'en modérer l'excès. Il parlait de lui-même,

quoiqu'en troisième personne, lorsqu'il disait en termes généraux à saint Ignace et à ses frères de Rome (7) : « Il » m'arrive plusieurs fois d'entendre un homme dire à Dieu : » Seigneur, ne me donnez pas tant de consolation en cette » vie ; ou, si vous voulez m'en combler par un excès de » miséricorde, tirez-moi à vous, et faites-moi jouir de » votre gloire ; car c'est un trop grand supplice que de » vivre sans vous voir. »

Il y avait plus d'un an que Xavier travaillait à la conversion des Paravas. La moisson était si abondante, qu'il crut devoir partir pour Goa, sur la fin de 1543, afin de se procurer des coopérateurs. On lui confia le soin du séminaire, dit de Sainte-Foi, lequel avait été fondé pour l'éducation des jeunes Indiens. Son zèle l'appelant ailleurs, il remit le gouvernement de cette maison entre les mains des membres de la compagnie de Jésus, qu'on avait envoyés aux Indes, il agrandit le séminaire, et dressa les réglemens qu'on devait y suivre pour former les jeunes gens aux lettres et à la piété. Ce séminaire prit alors le nom de Saint-Paul, de son église qui était dédiée sous l'invocation de cet apôtre. Par la même raison, les *Jésuites* furent appelés Pères de S. Paul, ou Paulistes.

L'année suivante, Xavier retourna chez les Paravas, avec quelques ouvriers évangéliques, tant Indiens qu'Européens, qu'il distribua dans différens villages. Il en mena quelques-uns avec lui dans le royaume de Travancor, où, comme il le dit dans une de ses lettres, il baptisa de ses propres mains jusqu'à dix mille idolâtres dans l'espace d'un mois. On vit quelquefois un village entier recevoir le baptême en un jour. Le Saint s'avança dans les terres ; mais comme il ne savait point la langue du pays, il se contentait de

---

(7) Ep. 5, *Societ. Roman.*

baptiser les enfans, et de servir les malades qui faisaient suffisamment connaître leur état par signes.

Pendant qu'il exerçait son zèle dans le royaume de Travancor, Dieu lui communiqua le don des langues, suivant la relation d'un jeune Portugais de Coïmbre, nommé Vaz, qui l'accompagna dans plusieurs de ses courses apostoliques. Il parlait la langue des Barbares, sans l'avoir jamais apprise, et il se faisait entendre sans avoir besoin de trucheman. Il prêchait souvent dans la plaine à cinq ou six mille personnes assemblées. Ses succès animèrent les bracmanes contre lui; ils lui tendirent des piéges, et employèrent divers moyens pour lui ôter la vie; mais Dieu rendit leurs efforts inutiles, et conserva celui dont il faisait l'instrument de ses miséricordes. Il était dans le royaume de Travancor, lorsque les Badages, peuple sauvage qui vivait de rapines, y firent une incursion. Il se mit à la tête d'une petite troupe de chrétiens fervens, et tenant en main un crucifix, il s'avança vers ces barbares, auxquels il ordonna, de la part du Dieu vivant, de ne point passer outre et de s'en retourner. Le ton d'autorité avec lequel il leur parla, remplit les chefs de terreur : ils restèrent confondus et sans mouvement, ainsi que les autres brigands qu'ils commandaient. Ils se retirèrent en désordre et abandonnèrent le pays. Cet événement procura au Saint la protection du Roi de Travancor, et ce prince lui donna le surnom de *Grand-Père*.

Xavier, prêchant à Coulan, village de Travancor, près le Cap Comorin, s'aperçut que la plupart des idolâtres étaient peu touchés de ses discours. Il pria Dieu d'amollir la dureté de leurs cœurs, et de ne pas permettre que le sang de Jésus-Christ eût été répandu inutilement pour eux. Il fit ensuite ouvrir un tombeau où l'on avait enterré un mort le jour précédent. Les assistans avouèrent que non-seulement le corps était privé de vie, mais encore qu'il

commençait à sentir mauvais. Le Saint se mit alors à genoux, et après une courte prière, il commanda au mort, par le nom du Dieu vivant, de revenir à la vie. Aussitôt le mort ressuscite, et se lève plein de force et de santé. Tous ceux qui étaient présens furent si frappés de ce prodige, qu'ils se jetèrent aux pieds du Saint, et lui demandèrent le baptême. Xavier ressuscita sur la même côte un jeune chrétien qu'on portait en terre. Les parens de ce jeune homme, pour conserver la mémoire du miracle, firent planter une grande croix à l'endroit où il avait été opéré. Ces prodiges touchèrent tellement le peuple, que le royaume de Travancor fut chrétien en peu de mois. Il n'y eut que le Roi et les personnes de la cour qui restèrent dans les ténèbres et les superstitions du paganisme.

La réputation du saint missionnaire se répandit dans toutes les Indes; les idolâtres le faisaient prier de toutes parts de venir les instruire et les baptiser. Il écrivit à saint Ignace en Italie, et au P. Simon Rodriguez en Portugal, pour leur demander des ouvriers évangéliques. Dans les transports du zèle qui l'enflammait, il aurait voulu changer les docteurs des universités de l'Europe, en autant de prédicateurs de l'Evangile.

Il lui vint des députés des Manarois, qui demandaient le baptême avec de vives instances. Comme il ne pouvait encore quitter le royaume de Travancor, parce qu'il fallait affermir la chrétienté qu'il y avait établie, il leur envoya un missionnaire dont il connaissait le zèle. Il y en eut un très-grand nombre qui se convertirent et reçurent le baptême. L'île de Manar, située vers la pointe la plus septentrionale de Ceylan, était alors sous la domination du Roi de Jafanapatan : c'est le nom qu'on donne à la partie septentrionale de Ceylan. Ce prince, qui haïssait la religion chrétienne, n'eut pas plus tôt été instruit du progrès qu'elle faisait parmi les Manarois, qu'il les attaqua

les armes à la main. Il massacra six à sept cents chrétiens qui confessèrent généreusement Jésus-Christ, et qui aimèrent mieux faire le sacrifice de leur vie, que de la conserver en retournant à leurs anciennes superstitions. Le Roi de Jafanapatan, qui avait usurpé la couronne sur son frère aîné, fut tué depuis par les Portugais, lorsqu'ils s'emparèrent de Ceylan. Des princes et princesses de sa famille embrassèrent aussi le christianisme, et eurent le courage de quitter le pays et les espérances qu'ils pouvaient y avoir, pour ne pas perdre le précieux dépôt de la foi.

Xavier fit un voyage à Cochin, pour conférer avec le vicaire-général des Indes, sur les moyens de remédier aux désordres des Portugais, qui étaient un grand obstacle à la conversion des idolâtres. Il l'engagea même à repasser en Portugal pour instruire le Roi de ce qui se passait; et il lui remit une lettre pour ce prince, dans laquelle il le conjurait par les motifs les plus pressans, de faire servir sa puissance à procurer la gloire de Dieu, et d'employer des moyens propres à réprimer les scandâles.

Il voulut visiter l'île de Manar, qui, comme nous l'avons dit, avait été arrosée du sang des chrétiens. Par ses prières, il délivra le pays des ravages d'une peste cruelle : ce qui contribua beaucoup à augmenter le nombre des fidèles, et à confirmer dans la foi ceux qui avaient déjà reçu le baptême. Ayant fait un voyage à Méliapor, pour vénérer les reliques de saint Thomas, et pour implorer les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de cet apôtre, il y convertit plusieurs pécheurs qui vivaient dans des habitudes invétérées. Il résolut alors d'exécuter le projet qu'il méditait d'aller prêcher l'Evangile dans l'île de Macassar. Il s'embarqua pour Malaca, ville fameuse de la presqu'île au-delà du Gange. Le commerce y attirait, outre les Indiens, les Arabes, les Perses, les Chinois et les Japonais. Les Sarrasins l'enlevèrent au Roi de Siam, et y établirent

le mahométisme. Mais d'Albuquerque s'en empara en 1511, et elle appartenait aux Portugais dans le temps dont nous parlons. Le Saint y arriva le 25 Septembre 1545. Par ses instructions, auxquelles divers miracles donnèrent une nouvelle force, il retira du vice les mauvais chrétiens, et convertit un grand nombre d'idolâtres et de mahométans. Il attendit inutilement une occasion pour aller à Macassar; ce qui lui fit juger que le moment marqué par la Providence n'était point encore arrivé. Ayant pris terre à l'île d'Amboine, il y exerça son zèle avec beaucoup de succès, et y opéra un grand nombre de conversions. Il alla prêcher encore dans d'autres îles, et il fit un séjour assez considérable aux Moluques. L'endurcissement des habitans ne le rebuta point; sa patience et ses discours en touchèrent enfin plusieurs, et il forma une église assez nombreuse de tous ceux qu'il baptisa.

Après avoir annoncé l'Evangile aux Moluques et à Ternate, il passa dans l'île du More, malgré toutes les représentations qu'on lui fit pour l'en détourner. S'il en convertit les habitans, ce fut avec des peines incroyables; et il serait difficile d'exprimer tout ce qu'il eut à souffrir dans cette mission; mais il en fut bien dédommagé par les consolations intérieures qu'il reçut. Voici ce qu'il mandait à saint Ignace, après lui avoir fait une peinture du pays : « Les périls auxquels je suis exposé, et les travaux que » j'entreprends pour les intérêts de Dieu seul, sont des » sources inépuisables de joie spirituelle; en sorte que ces » îles, où tout manque, sont toutes propres à faire perdre » la vue, par l'abondance des larmes qui coulent sans » cesse des yeux. Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir » jamais goûté tant de délices intérieures; et ces consolations de l'âme sont si pures, si exquises et si continuelles, qu'elles ôtent le sentiment des peines du corps. » Le Saint fut obligé de faire un voyage à Goa pour se pro-

curer des missionnaires, et pour régler quelques affaires qui concernaient la compagnie. Il visita sur la route plusieurs des îles où il avait déjà prêché. Il arriva à Malaca au mois de Juillet de l'année 1547. Au commencement de l'année suivante, il s'embarqua pour l'île de Ceylan, où il gagna à Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles, et entre autres deux Rois.

Pendant le séjour que fit Xavier à Malaca, on lui présenta un Japonais, nommé Anger. Il avait tué un homme dans son pays, suivant Kæmpfer, et il n'avait pu conserver sa vie, qu'en s'enfuyant sur un navire portugais. Tous les auteurs s'accordent à dire que c'était un homme riche, d'une extraction noble, et âgé d'environ trente-cinq ans. Cruellement déchiré par les remords de sa conscience, il ne pouvait goûter aucun repos. Quelques chrétiens, instruits de son état, lui conseillèrent de voir François Xavier, l'assurant qu'il trouverait en lui la consolation qui lui était nécessaire. Le Saint le reçut avec bonté, et lui promit la tranquillité de l'âme qu'il cherchait; mais il ajouta qu'on ne pouvait goûter cette tranquillité que dans la véritable religion. Le Japonais fut charmé de ce discours; et comme il savait un peu de portugais, Xavier l'instruisit des mystères de la foi, et lui proposa de s'embarquer avec ses domestiques pour Goa, où il devait aller bientôt lui-même.

Le vaisseau que monta le saint missionnaire allait droit à Cochin. Il fut assailli dans le détroit de Ceylan de la plus violente tempête; de sorte qu'on fut obligé de jeter toutes les marchandises dans la mer. Le pilote, ne pouvant plus gouverner, abandonna le vaisseau à la merci des vagues. On eut l'image de la mort devant les yeux pendant trois jours et trois nuits. Xavier, après avoir entendu les confessions de l'équipage, se prosterna aux pieds d'un crucifix, et pria avec tant de ferveur, qu'il était comme absorbé en Dieu. Le vaisseau, emporté par un courant, donnait

déjà contre les bancs de Ceylan, et les matelots se croyaient perdus sans ressource. Le Saint sort alors de sa chambre où il s'était renfermé. Il demande au pilote la corde et le plomb qui servaient à sonder la mer : il les laissa aller jusqu'au fond, en prononçant ces paroles : *Grand Dieu, Père, Fils, et le Saint-Esprit, ayez pitié de nous :* au même moment le vaisseau s'arrête, et le vent s'apaise. Ils continuent ensuite leur voyage, et arrivent heureusement à Cochin, le 21 Janvier 1548.

De Cochin, Xavier écrivit aux Pères de la Compagnie, qui étaient à Rome, et leur raconta le danger qu'il avait couru dans le détroit de Ceylan. « Au fort de la tempête, » disait-il (8), je pris pour intercesseurs auprès de Dieu, » les personnes vivantes de notre compagnie, et ensuite » tous les chrétiens..... Je parcourus les ordres des Anges » et des Saints, et je les invoquai tous...... Je réclamai » sur-tout la protection de la très-sainte Mère de Dieu, la » Reine du ciel. Enfin, ayant mis toute mon espérance » aux mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant » protégé de la sorte, je ressentis une joie plus grande » au milieu de cette furieuse tourmente, que quand je fus » tout-à-fait hors de danger. A la vérité, étant comme je » suis le plus méchant des hommes, j'ai honte d'avoir » versé tant de larmes par un excès de plaisir céleste, » lorsque j'étais sur le point de périr. Aussi priais-je humblement Notre-Seigneur de ne point me délivrer du naufrage dont nous étions menacés, à moins qu'il ne me » réservât à de plus grands périls pour sa gloire et pour » son service. Dieu, au reste, m'a fait connaître souvent » de combien de dangers et de peines j'ai été tiré par les » prières et les sacrifices de ceux de la compagnie.... Si

(8) L. 2, ep. 6.

» jamais je t'oublie, ô compagnie de Jésus, que ma main » droite me soit inutile, et que j'en oublie moi-même » l'usage! »

Le Saint ayant quitté Cochin, alla visiter les villages de la côte de la Pêcherie. Il fut singulièrement édifié de la ferveur de la chrétienté qu'il y avait établie. Il demeura quelque temps à Manapar, près du Cap Comorin, et retourna dans l'île de Ceylan, où il convertit le Roi de Candy. Enfin, il partit pour Goa, et y arriva le 20 Mars 1548. Etant dans cette ville, il acheva d'instruire Anger et ses deux domestiques. Ils furent baptisés solennellement par l'évêque de Goa. Anger voulut prendre le nom de Paul de Sainte-Foi; un de ses domestiques prit le nom de Jean, et l'autre celui d'Antoine. Ce fut alors que le Saint forma le projet d'aller prêcher l'Evangile au Japon.

En attendant que la navigation devînt libre, il s'appliqua particulièrement aux exercices de la vie spirituelle, comme pour reprendre de nouvelles forces après ses travaux passés; c'est la coutume des hommes apostoliques, qui, dans le commerce qu'ils ont avec Dieu, se délassent des fatigues qu'ils prennent pour le prochain. C'était alors que dans le jardin du collége de Saint-Paul, tantôt se promenant, tantôt retiré dans un petit hermitage qu'on y avait bâti, il s'écriait : *C'est assez, Seigneur, c'est assez.* Quelquefois il ouvrait sa soutane devant l'estomac, parce qu'il ne pouvait soutenir l'abondance des consolations célestes; il faisait entendre tout à la fois, qu'il aimait mieux souffrir beaucoup de tourmens pour le service de Dieu, que de goûter tant de douceurs : il priait le Seigneur de lui réserver les plaisirs pour l'autre vie, et de ne lui épargner aucune peine en celle-ci. Mais ces occupations intérieures ne l'empêchaient point de travailler au salut des âmes, ni de soulager les malheureux dans les hôpitaux et dans les prisons; au contraire, plus l'amour de Dieu était vif et

ardent en lui, plus il désirait de l'allumer dans les autres. La charité le faisait souvent renoncer au repos de la solitude et aux délices de l'oraison.

Dans le même temps, le père Gaspard Barzée et quatre autres Jésuites arrivèrent de l'Europe. Xavier leur désigna leur emploi, et leur donna les instructions dont ils avaient besoin pour le remplir fidèlement. Il partit ensuite pour Malaca, dans la vue de passer de là au Japon. Il surmonta toutes les difficultés qu'on lui opposa pour empêcher ce voyage. Après avoir passé quelque temps à Malaca, il s'embarqua sur un vaisseau chinois, avec Paul de Sainte-Foi et ses deux domestiques qui avaient été baptisés à Goa. Ils arrivèrent le 15 Août 1549 à Cangoxima, dans le royaume de Sanxuma, au Japon (9).

---

(9) L'Empire du Japon, situé dans la partie la plus orientale de l'Asie, est composé d'un amas d'îles, dont la principale est appelée Niphon dans le pays. Ce mot en japonais signifie Orient ou origine du soleil. Du nom chinois Gepuanque, qui veut dire royaume du soleil levant, les Européens ont formé le mot Japon. Il y a deux autres îles considérables, appelées, l'une Saikokf ou Bungo, et l'autre Takoesy ou Sikokf.

La ville de Méaco, située dans l'île de Niphon, est l'ancienne capitale de l'empire. Le dairi y a un palais magnifique où il fait sa résidence. Cette ville est célèbre par ses manufactures de toiles peintes, par ses vernis, ses peintures, ses ouvrages en or, en cuivre, en acier, etc. On y comptait en 1691, au rapport de Kæmpfer, 3893 tira ou temples de divinités étrangères; 2117 mia ou temples d'anciennes divinités du Japon; 137 palais, 87 ponts; 13,879 maisons; 52,169 bonzes ou religieux, et 477,557 laïques, sans parler des officiers du dairi, et d'un grand nombre d'étrangers qui ne sont jamais compris dans l'artama ou registre annuel.

Jeddo, située dans la même île, est présentement la plus grande ville de l'empire; mais elle est bâtie d'une manière fort irrégulière. C'est là que le cubo ou Empereur séculier fait sa résidence.

La ville d'Ozacca dans l'île de Niphon, et celle de Nagasaki dans l'île de Bungo, sont les principales places de commerce.

L'Empire du Japon ne le cède guères à celui de la Chine en riches-

La langue japonaise paraît être une langue primitive et originale : du moins n'a-t-elle point d'affinité avec celle

---

ses. Il est fertile en plusieurs endroits ; on y voit de beaux édifices ; on y cultive les arts et les sciences. Les Japonais cependant semblent attribuer quelque supériorité aux Chinois. Suivant le P. Charlevoix, les premiers sont plus sincères ; ils ont plus de vivacité dans l'esprit, et plus de délicatesse et de goût.

Le Japon fut découvert d'un côté par Pinto, marchand portugais, et de l'autre en même temps par trois Portugais qu'une tempête jeta, en 1542, sur la côte de Bungo. Leur nation commença dès-lors à y faire un commerce qui devint florissant. Elle se forma un établissement à Nagasaki, dans la principauté d'Omura. Durant près d'un siècle, les Portugais emportèrent du Japon d'immenses trésors ; mais ils s'en firent chasser en 1639. Les ambassadeurs qu'ils envoyèrent au cubo l'année suivante, eurent la tête tranchée par son ordre.

Les Hollandais commencèrent, en 1609, à faire le commerce au Japon. En 1611, ils établirent un comptoir à Firando. Ce comptoir fut transféré à Nagasaki, en 1641. On l'établit peu de temps après à Desima, petite île qui est jointe à la ville par un pont. Les Hollandais font un présent tous les ans au cubo, et le directeur du comptoir le lui porte à Jeddo.

Les Japonais sont extrêmement fiers et superstitieux ; ils se livrent sans honte à toutes sortes d'impuretés, quoique leurs femmes soient très-fidèles, et strictement gardées ; ils s'asseyent par terre les jambes croisées, et tiennent beaucoup au cérémonial ; le riz fait leur principale nourriture ; ils boivent du thé, et font usage d'une liqueur forte, qu'ils tirent du riz fermenté.

Les Empereurs du Japon se divisent en trois dynasties. Les deux premières sont fabuleuses ; ce sont celles des camis ou dieux d'extraction céleste, et des demi-dieux. La troisième commence à Synmu, que le père Charlevoix met 600 ans avant Jésus-Christ. Cet Empereur était appelé dairi. Konjei, le 66e dairi, florissait en 1142. Voyant l'empire troublé par des guerres civiles, il créa Joritomo, général de toutes ses armées. Celui-ci s'empara de l'autorité souveraine dans le civil ; s'il reconnut une dépendance, ce n'était qu'une dépendance de nom. Ses successeurs firent la même chose pendant l'espace de quatre cents ans. Avant ce temps-là, les jacatas ou gouverneurs des provinces s'étaient emparés d'une souveraineté subordonnée dans leurs districts respectifs,

de l'Orient ; elle a seulement emprunté quelques termes du chinois. Xavier en avait appris les premiers élémens de

---

et leurs successeurs devinrent comme autant de petits rois. Tel était l'état du Japon, lorsque saint François Xavier y prêcha l'Évangile.

En 1585, Fridejos, le vingt-neuvième seogon ou général, se révolta contre Ookimatz, le 107e dairi. Il ne voulut plus dépendre de lui dans les affaires civiles. Il prit le titre de taikosama ou grand seigneur, et força le dairi à lui conférer celui de quambuku ou quambacundono, qui signifient régent ; mais le titre ordinaire de Taikosama et de ses successeurs, est cubo ou cubosama, cubo étant l'ancien titre du général des armées. Taikosama abolit tous les jacatas ou petits rois. Depuis ce temps-là, les cubos sont monarques absolus de tout le Japon. Le titre même des jacatas n'existe plus. Les gouverneurs héréditaires des provinces s'appellent présentement daimio ou seigneurs ; on appelle siomio ceux des petits districts. Ce sont là les deux premiers rangs de la noblesse japonaise. Les tonosama sont gouverneurs des villes impériales.

Depuis la révolution opérée par Taikosama, le dairi ou Mikaddo, qui descend d'Ookimatz, n'est plus qu'Empereur ecclésiastique ; il a une autorité souveraine dans toutes les matières qui appartiennent à la religion ; il est traité avec le plus grand honneur, même par le cubo ; on le sert avec une espèce d'adoration ; on le porte pour qu'il ne touche point la terre, de peur qu'elle ne le souille. On lui a assigné pour sa dépense et pour ses plaisirs, les revenus de Méaco et du territoire de cette ville ; il a une cour fort nombreuse, toute composée d'ecclésiastiques ; mais il y règne, dit Kæmpfer, une splendide indigence.

Il y a au Japon douze sectes d'idolâtres. Les deux principales sont celles des sintoïstes ou camis, et des budsdos. La secte des camis est la religion dominante. Ceux qui la professent adorent sept dieux appelés camis, et cinq demi-dieux. On prétend que les uns et les autres ont régné au Japon plusieurs millions d'années, et c'est ce qui forme la première et la seconde dynastie de l'empire. Les temples de ces dieux et demi-dieux sont riches, remplis d'ornemens en or, en argent, en cuivre, et ornés de magnifiques piliers de cèdre. Tensio Dai-Dsin est le principal camis, le père et le fondateur de la nation. Son temple d'Ixo ou d'Isje, dans la province de ce nom, est fameux par des pélerinages dont personne n'est exempt, excepté le dairi.

Les jammabus sont des religieux qui mènent une vie austère, mais qui s'abandonnent à des impuretés contre nature. Ils sont aussi soldats dans la cause de leurs dieux.

Kæmpfer a avancé que c'était Confucius qui avait établi au Japon la

Paul de Sainte-Foi, durant son voyage. Il continua cette étude pendant les quarante jours qu'il passa à Cangoxima.

---

religion dont il s'agit ici, et qui est appelée Koosi. Mais cela ne peut être, puisque Confucius, comme Kæmpfer lui-même l'avoue, ne quitta jamais la Chine.

Les sintoïstes admettent beaucoup d'autres dieux. Ils enseignent qu'il y a un état de bonheur après la mort, dans une région au-dessus des cieux; mais ils pensent peu à l'autre vie. Comme les renards font beaucoup de dégâts au Japon, ils croient que les âmes qu'ils leur donnent sont des démons.

La seconde religion des Japonais est celle de Budsdo. Elle est ainsi appelée de Buhda, un des noms que les bramines donnent à Xaca. On l'appelle encore la religion des fotoques, du mot fotoque, par lequel on désigne un dieu en général. Elle est suivie par ceux qui adorent Xaca, ancien législateur des Indes. Amida est le principal dieu de cette secte, comme il l'est des Indiens, qui le prennent pour Wistnow, lorsque dans sa neuvième transformation, il se montra sous une forme humaine. Ainsi cette secte vient originairement des Indes.

Les budsdoïstes adorent Xaca ou Siako, qui le premier établit dans les Indes le culte d'Amida et de plusieurs autres dieux. Ils croient la transmigration des âmes, qu'ils font passer des corps des bêtes dans ceux des hommes, ainsi qu'une éternité de bonheur ou de malheur après la mort pour celles qui auront pratiqué la vertu, ou qui se seront abandonnées au vice; ils ne tuent aucun animal, et ne mangent rien de ce qui a eu vie. Ils ont des idoles, des temples, des pélerinages, différentes espèces de religieux ou anachorètes qui allient la corruption des mœurs avec une vie austère, suivant le P. Charlevoix. Les budsdoïstes se tuent souvent en l'honneur de leur dieu Amida, espérant qu'il recevra leurs âmes; quelques-uns se précipitent dans la mer; d'autres se renferment dans des cavernes qu'ils font murer, et où ils se laissent mourir de faim. Il y en a qui se jettent dans des volcans embrasés. Il arrive souvent qu'on défère les honneurs divins à ces malheureux.

La secte des suitistes était autrefois fort nombreuse au Japon. On n'y reconnaissait d'autres divinités que Tien ou le ciel, qu'on prétendait avoir été créé de la terre par In et Io. Les suitistes vantent le suicide comme l'acte de vertu le plus héroïque; ils pratiquent certaines cérémonies religieuses; mais ils n'ont ni temples, ni idoles. Leur religion vient de celle des savans de la Chine; elle est prodigieusement déchue depuis la persécution du christianisme au Japon. Les suitistes ont placé

Il logeait dans la maison de Paul de Sainte-Foi, dont il convertit et baptisa toute la famille. Il n'y avait qu'une langue au Japon, mais qu'on modifiait par les accens et la prononciation, suivant la qualité des personnes auxquelles on parlait. Le Saint y fit de tels progrès, qu'il fut en état de traduire en japonais le symbole des apôtres, avec l'explication qu'il en avait faite autrefois. Il apprit ensuite cette traduction par cœur, et commença à prêcher Jésus-Christ.

Il était déjà connu du Roi de Saxuma, qui faisait sa résidence à six lieues de Cangoxima. Paul de Sainte-Foi avait parlé à la cour de son zèle, de ses vertus et de ses miracles. Il crut que l'utilité de la religion demandait qu'il vît le Roi, et il se chargea de lui procurer une audience. Le prince fit à Xavier un accueil aussi gracieux qu'honorable, et il lui permit d'annoncer la foi à ses sujets. Le saint missionnaire fit un grand nombre de conversions. Sa joie aurait été complète, s'il avait pu gagner les bonzes; il employa, pour réussir, tous les moyens que la charité put lui suggérer : mais ses efforts furent inutiles. Il éprouva

---

l'image de quelques dieux du pays dans leurs maisons, pour n'être pas confondus avec les chrétiens.

Certaines sectes du Japon adorent le soleil, la lune, les singes et d'autres bêtes, des hommes déifiés, et des idoles bizarres. D'autres, comme à la Chine, suivent la religion des lamas du Tibet dans la grande Tartarie, lesquels adorent le grand lama, homme vivant, qu'ils s'imaginent être immortel, et auquel ils en substituent un autre qui lui ressemble, quand il vient à mourir.

On ne sait point l'origine du nom de *bonze,* donné par les Portugais aux prêtres et aux religieux des différentes sectes d'idolâtres qui sont à la Chine et au Japon, et quelquefois aux talopoins de Siam: Voyez le P. Charlevoix, *Hist. du Japon;* l'histoire du même empire par Kæmpfer, qui a résidé dans le pays, comme médecin du comptoir hollandais, et publiée en allemand, de 1777 à 1779, à Lemgo, par Dohm, en 4 vol., et l'histoire moderne pour servir de suite à l'histoire ancienne de Rollin, t. II.

même divers obstacles de la part de ces prêtres idolâtres. La connaissance qu'il avait de la langue japonaise, contribua beaucoup à étendre le christianisme (10). Il distribua aux nouveaux convertis des copies de sa traduction du symbole, et de l'explication des articles qui le composent (11). De nouveaux miracles confirmèrent la doctrine

---

(10) Kæmpfer prétend que saint François Xavier ne parla jamais parfaitement la langue japonaise; mais le P. Charlevoix prouve par les auteurs originaux de la vie du Saint, qu'il parlait bien cette langue, et même avec élégance.

(11) Les Japonais, comme les Chinois, écrivent ou impriment de haut en bas, et de droite à gauche. Les anciennes lettres japonaises étaient si mal faites, qu'on y a renoncé pour adopter l'alphabet chinois : mais les lettres s'accentuent et se prononcent d'une manière fort différente au Japon.

Quelques auteurs ont prétendu que l'imprimerie est connue à la Chine, au Japon et dans la Tartarie orientale depuis plusieurs siècles, et qu'il y a des livres d'une haute antiquité, qui sont imprimés avec des mots gravés sur des planches qui contenaient des pages entières; mais ce n'est pas là ce que l'on appelle proprement l'art de l'imprimerie. On gravait les mots sur ces sortes de planches, du temps même d'Homère, et on a continué de le faire dans les siècles suivans. Ce sont les caractères mobiles qui constituent la partie essentielle de l'imprimerie. Conséquemment cet art n'a point été connu à la Chine ni au Japon plus tôt qu'en Europe.

On ne doit pas même mettre dans la classe des imprimeurs, Jean Coster de Harlem, dont le vrai nom était Laurent Jansson. Il ne se servait que des planches dont nous avons parlé plus haut. Les Hollandais, qui réclament en sa faveur l'invention de l'imprimerie, ne prouvent point leurs prétentions, ou plutôt ils ne citent en preuve que des livres sans date et imprimés par page avec des planches sur lesquelles les mots étaient gravés. Outre la mobilité des caractères, Fournier exige encore pour l'imprimerie que ces caractères soient jetés en fonte. Saint Jérôme parle bien de caractères mobiles; mais ils étaient faits de buis ou d'ivoire. Fournier conclut de là que l'invention de l'imprimerie doit être attribuée, non à Jean Guttemberg de Mayence, mais à Pierre Schoëffer.

On lit dans la chronique de Trithème, que Jean Guttemberg était de Mayence, mais qu'il s'établit à Strasbourg; qu'il fit de grandes dépenses

qu'il enseignait. En bénissant un enfant dont une enflure avait rendu le corps très-difforme, il le rendit à sa mère si sain et si beau, qu'elle en fut tout hors d'elle-même. Par ses prières, il guérit un lépreux, et ressuscita une jeune fille de qualité qui était morte depuis vingt-quatre heures.

Xavier, après un an de séjour à Cangoxima, en partit pour aller à Firando, capitale d'un autre petit royaume. Il ne pouvait plus exercer son ministère parmi les Cangoximains : le Roi de Saxuma, irrité de ce que les Portugais abandonnaient ses états pour transporter leur commerce à Firando, lui avait retiré la permission d'instruire ses sujets; il commença même à persécuter les chrétiens.

---

pour la découverte de l'art typographique, et que ses efforts furent inutiles, jusqu'au temps où il s'associa Jean Fust ou Faust. Celui-ci s'associa depuis, c'est-à-dire vers l'an 1457, avec Pierre Schoëffer, et lui donna sa fille en mariage. Le premier livre imprimé qui soit sorti de leurs presses, est le *Durandi Rationale Divinorum Officiorum*. Il est de 1459. Trois ans après, l'art typographique se propagea en France, en Italie, en Angleterre, etc. Les lettres dont se servirent les premiers imprimeurs étaient très-belles, et représentaient parfaitement celles qu'on employait dans l'écriture. Voyez Lambécius, *Bibl. Vindob.* l. 1, p. 989; Chevillier, *Orig. de l'imprimerie;* De la Caille, *Hist. de l'imprimerie;* les *Dissertations de Schoëpflin; Mém. de l'Ac. des Inscriptions*, t. XVII, et Fournier, *Diss. sur l'art de graver en bois*, Paris, 1758.

L'imprimerie et la plupart des autres arts sont encore dans un état très-imparfait à la Chine. Il s'en faut de beaucoup que les Chinois méritent les éloges que quelques modernes leur ont données. Quoique plus cultivés que leurs voisins, on ne peut les comparer aux nations polies de notre continent. Ils connaissent les arts de l'Europe depuis 200 ans; mais le peu de progrès qu'ils y ont fait, montre leur incapacité ou du moins leur paresse. S'ils ont de l'esprit, ils n'ont point le génie qui crée, ou du moins qui perfectionne. On admire la beauté de leur porcelaine; mais on n'y trouve ni proportion, ni élégance dans le dessin. Ils s'en tiennent servilement à leurs anciennes découvertes, sans chercher à en faire de nouvelles.

Voyez de Montucla, *Hist. des mathématiques*, part. 2, l. 2, t. I, page 382.

Mais ceux-ci restèrent fidèles à la grâce qu'ils avaient reçue, et déclarèrent qu'ils souffriraient plutôt l'exil et la mort que de renoncer à la foi. Le Saint, non content de les avoir recommandés à Paul de Sainte-Foi, leur laissa une ample explication du symbole, avec une vie de Jésus-Christ qu'il avait tirée des évangélistes, et qu'il avait fait imprimer en langue et caractères japonais. Il emmena avec lui les deux Jésuites qui l'avaient accompagné, et partit en portant sur son dos, selon sa coutume, tout ce qui était nécessaire pour la célébration du saint Sacrifice de la messe.

En allant à Firando, il prêcha dans la forteresse d'un prince, nommé Ekandono, et vassal du Roi de Saxuma. Plusieurs idolâtres crurent en Jésus-Christ. De ce nombre furent l'intendant du prince. C'était un homme âgé, qui joignait une grande prudence au zèle pour la religion qu'il avait embrassée. Xavier en partant lui recommanda d'avoir soin des autres chrétiens; il les assemblait tous les jours dans sa maison, pour réciter avec eux différentes prières. Il leur lisait, les Dimanches, l'explication de la doctrine chrétienne. La conduite de ces fidèles était si édifiante, qu'elle convertit plusieurs autres idolâtres. Le Roi de Saxuma lui-même redevint favorable au christianisme, et s'en déclara le protecteur.

Enfin le saint missionnaire arriva à Firando. Il fut bien reçu du prince, qui lui permit d'annoncer la loi de Jésus-Christ dans ses états. Le fruit de ses prédications fut extraordinaire; il baptisa plus d'idolâtres à Firando en vingt jours, qu'il n'avait fait à Cangoxima en une année entière. Il laissa cette chrétienté sous la conduite de l'un des deux Jésuites qui l'accompagnaient, et il partit pour Méaco avec l'autre et deux chrétiens japonais. Ils allèrent par mer à Facata, où ils s'embarquèrent pour Amanguchi, capitale du royaume de Naugato, renommé pour les plus abon-

dantes mines d'argent du Japon. Il régnait dans cette ville une effroyable corruption de mœurs. Le Saint y prêcha en public, devant le Roi et sa cour; mais ses prédications y produisirent peu de fruit, ou plutôt il n'en retira guères que des insultes et des affronts. Après un mois de séjour à Amanguchi, il continua sa route vers Méaco, avec ses trois compagnons. On était alors à la fin de Décembre. Les pluies avaient rendu les chemins impraticables; la terre était couverte de neige et le froid très-piquant. On rencontrait de toutes parts des torrens impétueux, des rochers escarpés ou des forêts immenses. Cependant les serviteurs de Dieu voulurent faire la route nu-pieds. S'ils passaient par des bourgs et des villages, Xavier y prêchait et lisait au peuple quelque chose de son catéchisme. Comme la langue japonaise n'avait point de mot propre à exprimer la souveraine divinité, il craignait que les idolâtres ne confondissent le vrai Dieu avec leurs idoles. Il leur dit donc que n'ayant jamais connu ce Dieu, il n'était pas surprenant qu'ils ne pussent exprimer son nom, mais que les Portugais l'appelaient *Deos*. Il répétait souvent ce mot, et il le prononçait avec une action et un ton de voix qui inspiraient aux païens même de la vénération pour le saint Nom de Dieu. Il parla dans deux bourgs avec tant de force contre les prétendues divinités du pays, que le peuple s'attroupa pour le lapider, et il eut beaucoup de peine à s'échapper du danger qui le menaçait. Enfin il arriva à Méaco avec ses compagnons, au mois de Février de l'année 1551.

Le dairi, le cubosama et le saço ou grand-prêtre, y tenaient alors leur cour. Le Saint leur fit inutilement demander audience; on ne le flatta même de voir le saço, qu'autant qu'il payerait cent mille caixes, qui font six cents écus de France : somme qu'il n'était point en état de donner. Les troubles occasionnés par des guerres civiles,

empêchèrent qu'on ne l'écoutât ; et il vit que les esprits n'étaient pas encore disposés à ouvrir les yeux à la vérité. Il sortit donc de Méaco au bout de quinze jours pour retourner à Amanguchi. La pauvreté de son extérieur l'empêchant d'être reçu à la cour, il crut devoir s'accommoder aux préjugés du pays. Il se présenta donc avec un appareil et un cortége capable d'en imposer, et il fit quelques présens au Roi. Il lui donna entre autres choses une petite horloge sonnante. Par-là, il obtint la protection du prince, avec la permission de prêcher l'Evangile. Il baptisa trois mille païens dans la ville d'Amanguchi. Ce succès le remplit de la plus grande consolation, et il écrivit depuis aux Jésuites de l'Europe. « Je n'ai, dit-il, jamais » goûté tant de consolations qu'à Amanguchi ; on venait » m'entendre de toutes parts avec la permission du Roi. » Je voyais l'orgueil des bonzes abattu, et les plus fiers » ennemis du nom chrétien soumis à l'humilité de l'Evan- » gile. Je voyais les transports de joie où étaient ces nou- » veaux chrétiens, quand après avoir surmonté les bonzes » dans la dispute, ils retournaient tout triomphans. Je » n'étais pas moins ravi de voir la peine qu'ils se donnaient » à l'envi l'un de l'autre pour convaincre les gentils, et » le plaisir qu'ils avaient à raconter leurs conquêtes. Tout » cela me causait une telle joie, que j'en perdais le sen- » timent de mes propres maux. »

Lorsque le Saint était à Amanguchi, Dieu le favorisa de nouveau du don des langues. Il se faisait entendre des Chinois que le commerce attirait dans cette ville, quoiqu'ils ne sussent que leur langue et qu'il ne l'eût jamais apprise; mais sa sainteté, sa douceur et son humilité touchèrent souvent plus que ses miracles. Les païens les plus opiniâtres ne pouvaient y résister. Un trait arrivé à Fernandez, un de ses compagnons, contribua aussi beaucoup à faire respecter la religion chrétienne. Un jour qu'il prêchait dans

la ville, un homme de la lie du peuple s'approcha comme pour lui parler, et lui cracha au visage. Le Père, sans dire un seul mot, ni sans faire paraître aucune émotion, prit son mouchoir pour s'essuyer, et continua tranquillement son discours. Chacun fut surpris d'une modération aussi héroïque. Ceux qu'une telle insulte avait d'abord fait rire, furent saisis d'admiration. Un des plus savans docteurs de la ville, qui était présent, se dit à lui-même qu'une loi qui inspirait un tel courage, une telle grandeur d'âme, et qui faisait remporter sur soi-même une victoire si complète, ne pouvait venir que du Ciel. Le sermon achevé, il confessa que la vertu du prédicateur l'avait touché. Il demanda le baptême après, et fut baptisé solennellement. Cette illustre conversion fut suivie d'un grand nombre d'autres.

Xavier, après avoir recommandé les nouveaux chrétiens aux deux Jésuites qu'il laissait à Amanguchi, partit de cette ville vers la mi-Septembre de l'année 1551. Suivi de deux chrétiens japonais qui avaient sacrifié tous leurs biens pour embrasser l'Evangile, il se rendit à pied à Fucheo; c'était là que le Roi de Bungo faisait sa résidence. Il avait entendu parler du P. François Xavier, et il désirait ardemment le voir. Aussi le reçut-il de la manière la plus honorable. Le Saint, dans des conférences publiques, confondit les bonzes qui, par des motifs d'intérêt, cherchaient partout à le traverser. Il en convertit cependant quelques-uns. Ses prédications et ses entretiens particuliers touchèrent le peuple, et on venait en foule lui demander le baptême. Le Roi lui-même fut convaincu de la vérité du christianisme, et renonça à des impuretés contre nature auxquelles il s'abandonnait : mais un attachement criminel à quelques plaisirs sensuels, l'empêcha de se convertir. Il se rappela depuis les instructions que le Saint lui avait données : il quitta ses désordres et reçut le baptême (12). Xavier, ayant

(12) La semence de l'Évangile, jetée dans le Japon par saint François

pris congé du Roi, s'embarqua pour retourner dans l'Inde, le 20 Novembre 1551. Il était resté au Japon deux ans et

---

Xavier, fructifia au point que quand la persécution s'y alluma, on comptait dans cet empire 400,000 chrétiens. Paul de Sainte-Foi, les prémices, ou plutôt le père de cette église, mourut dans de grands sentimens de piété en 1557. Le prince d'Omura reçut le baptême en 1562. Ce prince et les rois de Bungo et d'Arima, qui avaient également été baptisés, envoyèrent au Pape Grégoire XIII, en 1582, des ambassadeurs qui étaient leurs proches parens. Ce fut le P. Valegnani, Jésuite, qui les conduisit dans ce voyage. On les reçut d'une manière fort honorable dans les principales villes de Portugal, d'Espagne et d'Italie, par lesquelles ils passèrent, et sur tout à Rome. La foi devenait de jour en jour plus florissante au Japon. Il y avait en 1596 deux cent cinquante églises, trois séminaires, un noviciat de Jésuites, et plusieurs religieux de saint François. Le cubo ou Empereur Nabunanga, du moins par haine contre les bonzes, était très-favorable aux missionnaires, et Vatadono, son premier ministre, vice-roi de Méaco, se déclarait ouvertement le protecteur de la religion chrétienne. On se flattait enfin de l'espérance de convertir tout le Japon; mais les choses changèrent bientôt de face.

Nabunanga ayant péri de mort violente, Fide-Jos, vingt-neuvième cubosama ou général des troupes, qui résidait à Jeddo, se fit donner par le dairi le titre de cambacu et celui de taikosama. Il s'empara de la régence sous le fils de Nabunanga, puis de l'empire, après avoir fait mettre à mort l'héritier de la couronne impériale. Il soumit tout le Japon, partie par politique, partie par la force des armes. Il supprima les jacatas ou petits rois. Il fut quelque temps favorable aux chrétiens : mais on les lui rendit depuis suspects, à cause de leur nombre, et des progrès que faisait leur religion. En 1586, il publia un édit pour défendre à tous les Japonais d'embrasser la foi. Peu de temps après, il fit crucifier plusieurs chrétiens. Vingt mille moururent pour Jésus-Christ en 1590. Vingt-six martyrs souffrirent en 1597; et trente ans après, Urbain VIII les déclara tels. Voyez sur ces martyrs le P. Charlevoix, l. 10, c. 4, p. 330, et notre ouvrage, sous le 5 Février.

Taikosama mourut en 1598, et laissa à Ijédas la régence et le soin de Fide-jori, son fils, qui aimait les chrétiens. Le régent massacra le jeune prince, et usurpa l'autorité souveraine. Il continua la persécution en 1615; il bannit tous les missionnaires, et leur défendit, sous peine de mort, de reparaître jamais dans ses états.

L'année suivante, Fide-Tadda, son fils, lui succéda sur le trône. Le

quatre mois. Comme il fallait veiller à la conservation de cette chrétienté naissante, il y envoya trois Jésuites que d'autres suivirent bientôt après.

---

nouvel Empereur fit souffrir une mort barbare à un grand nombre de chrétiens.

Jemitz, fils de Fide-Tadda, qui avait obtenu du dairi le titre de xogun ou toxogunsama, et auquel son père avait résigné ou du moins donné la régence en 1622, se porta à des cruautés inouies contre les chrétiens, et il en fit périr un très-grand nombre.

En 1636, les Hollandais accusèrent auprès de l'Empereur, Moro et d'autres chrétiens Japonais, d'avoir conspiré contre l'État avec les Portugais. Kæmpfer prétend, l. 4, c. 5, que la conspiration était réelle: mais le P. Charlevoix soutient, t. II, p. 406, que c'était une calomnie. Cette accusation rendit les idolâtres furieux; une multitude innombrable de chrétiens souffrirent le martyre avec la constance la plus héroïque: mais plusieurs de ceux qui restèrent dans le royaume d'Arima, par une conduite condamnable et tout-à-fait opposée à celle des premiers chrétiens, se révoltèrent, formèrent une armée de quarante mille hommes, et s'emparèrent de quelques places fortes. Obligés d'en venir aux mains, ils se battirent comme des désespérés, et moururent tous en 1638. Toxogun-Sama continua la persécution avec une telle fureur, qu'à sa mort, arrivée en 1650, il ne restait plus qu'un fort petit nombre de chrétiens.

Jielznako, son successeur, l'imita; il paraît qu'il découvrit ce qu'il restait de chrétiens, et qu'il les mit à mort. Les recherches ont été si rigoureuses, qu'on a quelquefois forcé les habitans de quelques provinces, de fouler aux pieds un crucifix, pour s'assurer qu'il n'y avait point de chrétiens parmi eux.

Il n'y a que les Hollandais qui puissent commercer au Japon. Ils n'ont qu'un comptoir dans l'île de Désima. L'Empereur a défendu, par un édit, à toutes les autres nations, d'entrer dans ses états, et a ordonné en même temps à tous ceux qui ne sont point Japonais d'origine, de retourner dans leur pays.

Quelques missionnaires ont tenté depuis de rentrer au Japon; mais il ne paraît pas qu'ils aient réussi. Le dernier que l'on connaisse est M. Sidotti, prêtre sicilien, qui trouva le moyen d'aborder dans cet empire en 1709. On n'a jamais su en Europe ce qu'il était devenu.

Voyez les Histoires du Japon par Kæmpfer et Charlevoix, l'*Histoire moderne*, t. II, *des Japonais; Hist. Provinc. Philippin. Dominicanor.* Jac. Lafon. *Annal. Dominicanor.* Le P. Sardino, Jésuite, *Catalogus Regularium et sæcularium qui in Japonia et sub quatuor Tyrannis sublati*

On lui avait souvent objecté que les sages et les savans de la Chine n'avaient point embrassé la foi. Il conçut le projet de faire connaître Jésus-Christ dans ce vaste empire, et il s'occupait des moyens de l'exécuter, en quittant le Japon. Les accidens qui lui arrivèrent pendant son voyage, ne ralentirent point son zèle. Le vaisseau qu'il montait fut assailli de la plus violente tempête : mais il le sauva par ses prières. On lui fut aussi redevable de la conservation de la chaloupe, qu'un coup de vent avait séparée du vaisseau, et où étaient quinze personnes. Lorsqu'il fut arrivé à Malaca, les habitans de cette ville le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie. Il pensait toujours à la mission de la Chine ; mais il ne savait comment passer dans cet empire. Indépendamment de la difficulté de l'entreprise, les Chinois n'aimaient pas les Portugais, et il était défendu aux étrangers d'entrer dans le pays, sous peine de mort ou de prison perpétuelle. Quelques marchands portugais y avaient passé secrètement pour trafiquer ; on les découvrit, et quelques-uns d'entre eux perdirent la tête ; ceux qu'on épargna furent chargés de fers, et destinés à mourir en prison. Xavier s'entretint sur ces objets avec dom Pedro de Sylva, l'ancien gouverneur de Malaca, et avec dom Alvarès d'Atayda, qui l'avait remplacé. Il fut arrêté qu'on pourrait envoyer à la Chine une ambassade au nom du Roi de Portugal, pour demander la permission de faire le commerce dans cet empire, parce que si on l'obtenait, les prédicateurs évangéliques n'éprouveraient

---

sunt; l'Histoire des martyrs qui ont souffert au Japon pour la religion catholique, en hollandais, par Rier Cuysberts, qui était à Nagasaki en 1622, et qui avait été témoin oculaire de plusieurs faits qu'il raconte. Cet ouvrage a été imprimé à la fin de la description du Japon par Caron. On peut voir encore les relations des persécutions dont il s'agit, pas divers auteurs Jésuites, Dominicains, Franciscains.

plus les mêmes difficultés. Les choses en restèrent là pour le moment. Cependant le Saint s'embarqua pour aller à Goa. Il arriva à Cochin le 24 Janvier 1552. Il y trouva le Roi des Maldives, que ses sujets révoltés avaient forcé de prendre la fuite, et de se réfugier auprès des Portugais. Il baptisa ce prince que le P. Hérédia avait instruit. Le Roi des Maldives, désespérant de recouvrer jamais ses états, épousa une Portugaise, et mena une vie privée jusqu'à sa mort; heureux toutefois en ce que la perte de sa couronne lui valut le don de la foi et la grâce du baptême.

Xavier arriva à Goa au commencement de Février. Après avoir visité les hôpitaux, il se rendit au collége de Saint-Paul, où il guérit un malade agonisant. Il y trouva la plupart des missionnaires qu'il avait envoyés dans les Indes avant son départ pour le Japon, et qui avaient porté le flambeau de la foi chez différens peuples. Le P. Gaspard Barzée avait converti l'île et la ville d'Ormuz. Le christianisme était très-florissant sur la côte de la Pêcherie, et il avait fait de grands progrès à Cochin, à Coulan, à Bazaïn, à Méliapor, aux Moluques, dans les îles du More, etc. (13).

---

(13) Sous les règnes de Philippe III et Philippe IV, Rois d'Espagne, et de Jean IV, Roi de Portugal (le duc de Bragance), les Hollandais enlevèrent aux Portugais Malaca et la plupart des établissemens qu'ils avaient à Java et dans les autres îles de la Sonde, aux Moluques, à Cochin, à Méliapor, etc., et, depuis ce temps-là, le christianisme est considérablement déchu dans ces contrées. Cerri, Salmon, etc. s'en plaignent à juste titre.

Les Anglais ont établi une société pour la propagation de l'Évangile. Mais que pourrait-elle faire, tant qu'elle ne sera pas composée d'hommes qui comptent pour rien les peines qu'il en coûte pour apprendre des langues barbares, et pour se conformer à des usages si contraires aux mœurs des Européens? Il faudrait de plus que ces hommes s'accoutumassent à mener la vie la plus dure, qu'ils fussent disposés à tout souffrir, qu'ils ne craignissent ni les dangers, ni la mort même. Salmon, dans son histoire moderne, t. III, p. 58 et 196, se plaint de l'extrême négligence des

Le Roi de Tanor, dont les états sont sur la côte de Malabar, avait reçu le baptême, ainsi que le Roi de Trichenamalo, un des souverains de Ceylan.

Anglais, des Danois, et sur-tout des Hollandais à cet égard. Gordon avait fait les mêmes plaintes avant lui. Salmon, en traçant les caractères des missionnaires qui vont dans les pays infidèles, aurait dû dire d'abord qu'ils doivent s'être exercés à mourir à eux-mêmes, par la pratique du renoncement et de la patience; qu'ils doivent être désintéressés, aimer la prière, et converser toujours dans le ciel. Tels furent les saints apôtres de toutes les nations qui ne connaissaient pas Jésus-Christ. Aussi le Ciel versa-t-il d'abondantes bénédictions sur leurs travaux.

Les Danois, dans leurs lettres qui font partie de *l'Histoire de la propagation de l'Evangile en Orient*, part. 2 et 3, ont donné de pompeuses relations de leurs travaux et de leurs succès à Tranquebar et en d'autres lieux. Mais les auteurs de la Bibliothèque anglaise observent que des prédicateurs qui voyagent commodément, et qui se font porter en litière, ne suivent point l'exemple de ceux qui les premiers plantèrent la foi dans les mêmes contrées. Il peut arriver que quelques infidèles se fassent chrétiens dans les établissemens des Européens : mais il est à craindre qu'ils n'agissent par des vues d'intérêt, et que l'influence de l'autorité civile ne soit le principe de leur conversion. En considérant ces prétendus convertis, qui manquent d'instruction et qui mènent une vie si peu chrétienne, n'a-t-on pas lieu de redouter pour eux l'anathème prononcé par Jésus-Christ contre quelques prosélytes des pharisiens?

Nous consentons cependant qu'on taxe d'exagération l'auteur protestant de la troisième lettre écrite de l'Amérique septentrionale en 1758, lorsqu'il s'exprime ainsi : « On demandait à un prosélyte indien qu'on » avait admis à la participation des mystères chrétiens, ce qu'il pensait » de cette cérémonie sacrée? Il répondit qu'il aurait mieux aimé qu'on » lui eût donné du rhum. Je dois dire et je dis avec douleur, que j'ai » remarqué moi-même que la passion pour les liquers spiritueuses était » le principal motif qui déterminait un indien à se faire protestant. L'initiation à notre premier sacrement est pour lui une affaire de plaisir, etc. » Cette remarque n'a point pour objet de faire des reproches à quelqu'un, mais de recommander la précaution à tous.

On doit avouer que les gouverneurs espagnols et portugais ont quelquefois commis de grandes injustices dans les Indes : que plusieurs n'y ont passé que par des motifs d'avarice et d'ambition, et que la préférence qu'ils donnaient à certaines contrées, annonçait leur amour pour l'or et les épiceries. On a vu aussi régner une grande corruption de

Mais si Xavier eut à se réjouir des progrès que faisait l'Evangile, il fut affligé de la conduite que tenait le père Antoine Gomez, recteur du collége de Goa. C'était un homme fort instruit et un habile prédicateur; mais il avait un attachement singulier à ses propres idées. Il gouvernait arbitrairement, et il avait introduit de telles innovations, que le Saint fut obligé de le renvoyer de la société. Il lui donna pour successeur le P. Gaspard Barzée, qu'il fit aussi vice-provincial. Il envoya en même temps de nouveaux prédicateurs dans toutes les missions de la presqu'île en-deça du Gange, et il obtint du vice-roi D. Alphonse de Norogna, une commission qui nommait Jacques Pereyra pour l'ambassade de la Chine. Lorsqu'il eut mis ordre à tout, il fit les adieux les plus tendres à ses frères, et leur donna les instructions qu'il jugea leur être les plus nécessaires. Il partit de Goa le 15 Avril 1552; et quand il eut abordé à Malaca, il trouva une ample matière à sa charité. Il régnait dans cette ville une maladie contagieuse qui emportait beaucoup de monde, et qu'il avait prédite avant son arrivée.

---

mœurs dans leurs établissemens; et il s'est trouvé des prédicateurs qui se sont laissé entraîner eux-mêmes par l'esprit du monde. C'est sans doute un malheur que ceux qui professent le christianisme en deviennent le scandale; mais leurs désordres ne doivent point retomber sur notre sainte Religion qui les condamne. Il y a toujours eu de saints ministres qui ont été animés de l'esprit des apôtres. Tels furent ceux qui plantèrent la foi chez les nations nouvellement découvertes. Plusieurs ne se contentèrent pas de prêcher dans les établissemens des Espagnols, des Portugais, etc. et dans le voisinage; ils annoncèrent encore l'Évangile dans des pays barbares très-éloignés, au Tonquin, dans la Cochinchine, dans les états du Mogol, à Dehli même. Voyez l'*Histoire de l'Empire du Mogol*, par le P. Catrou.

Si tous ceux qui ont reçu la foi n'en ont pas toujours suivi les maximes, on a vu des exemples de la plus éminente sainteté dans plusieurs nouveaux convertis, comme dans les missionnaires. On peut lire un grand nombre de vies de ceux-ci, par des auteurs dignes de foi.

Dès qu'il eut mis pied à terre, il alla chercher les malades. Il courait avec ses compagnons de rue en rue pour ramasser les pauvres qui languissaient sur le pavé sans aucun secours : il les portait aux hôpitaux et au collége de la Compagnie. Il fit construire le long de la mer des cabanes pour servir de logement au reste de ces malheureux ; il leur procura ensuite les remèdes et les alimens dont ils avaient besoin. Ce fut dans le même temps qu'il ressuscita un jeune homme, nommé François Ciavos, qui depuis prit l'habit de la Compagnie. La contagion ayant presque entièrement cessé, il traita de l'ambassade de la Chine (14) avec le gouverneur de Malaca, auquel dom Alphonse de Norogna s'en rapportait sur cette affaire.

---

(14) Il y a trois principales sectes religieuses à la Chine. La première est celle de Confucius, appelée en chinois Cum-fu-cu ou Cong-fou-tsé. C'est celle que suivent l'Empereur, les princes et les lettrés. Chaque ville a un oratoire, où les mandarins offrent, en certains jours de fêtes, du vin, des fruits, des fleurs et du riz sur une table éclairée par diverses lumières ; ils accompagnent cette offrande de profondes révérences en l'honneur de Confucius, et chantent des vers à sa louange. Ils enfouissent le sang et les poils d'un pourceau, tué la veille, et brûlent une partie de son foie. L'Empereur fait la même offrande dans un grand temple. Les Chinois de cette secte célèbrent tous les ans deux fêtes en l'honneur de *Tien* ou du ciel qu'ils adorent. Ceux qu'on appelle Jukiau, sont accusés d'athéisme. Quelques missionnaires ont prétendu que le *Tien* des Chinois était le maître des cieux et non le ciel matériel ; mais ce sentiment a été condamné par Benoit XIV. La relation apologétique de quelques rites chinois, insérée dans le troisième tome de la description de la Chine, par le P. du Halde, a été également condamnée par l'ordre de Clément XII.

La secte de Lao-Kiun est aussi fort ancienne. Lao-Kiun était un philosophe qu'on dit avoir vécu six cents ans avant Jésus-Christ. Son fameux livre, appelé *Tau-tsé*, est encore en grande vénération. Ses sectateurs croient aux augures, et sont extrêmement adonnés aux cérémonies superstitieuses. Leurs prêtres s'appliquent à trouver l'art de rendre les hommes immortels ; et quelques-uns vantent beaucoup les découvertes qu'ils prétendent avoir faites. Lao-Kiun enseignait que l'âme périt avec le corps ; que Dieu est matériel, et qu'il y a plusieurs dieux subalternes

Dom Alvarez d'Atayda Gama avait alors le gouvernement de cette ville. Il avait succédé à dom Pedro de Sylva

---

qu'il faut aussi adorer. Ses sectateurs l'adorent lui-même, ainsi que d'autres hommes qu'ils ont déifiés, et dont ils gardent les idoles dans des temples. Les princes et les héros déifiés, s'appellent Chang-ti On ne voit pas sur quel fondement le P. du Halde s'est imaginé que ce mot signifie le Créateur, le maître absolu de l'univers, ou qu'il présente une idée qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle du vrai Dieu.

La troisième secte de la Chine est celle de Foé. Elle a pour auteur un philosophe de ce nom, qui vivait dans les Indes long-temps avant Pythagore, et qui enseignait la transmigration des âmes. Les cinq préceptes qu'il laissa, sont 1° de ne jamais tuer de créature vivante; 2° de ne jamais prendre le bien d'autrui; 3° de s'abstenir de l'impureté; 4° de ne jamais mentir; 5° de ne point boire de vin. L'idole de Foé est d'une grandeur extraordinaire. On la représente souvent dans le même temple sous trois formes horribles, dont la principale a la ressemblance d'un homme qui a un ventre monstrueux, et qui est assis les jambes croisées, suivant la coutume des Orientaux. On l'appelle l'idole de l'immortalité. La seconde est l'idole des plaisirs, et a vingt pieds de haut. La troisième, haute de trente pieds, a une couronne, et s'appelle le grand Roi Kang. Il y a une multitude d'autres petites idoles dans les pagodes, les grands chemins et les places publiques. On donne le nom de Jos à celle qui sont dans chaque maison. Les bonzes de cette secte sont fort intéressés et universellement méprisés. Ils prétendent expier les péchés des autres par des austérités aussi ridicules que rigoureuses. Les uns traînent de grosses chaînes, longues de vingt à trente pieds; les autres se frappent la tête ou la poitrine avec une pierre, etc. Ils font accroire au peuple qu'il rachète ses péchés, et qu'il se délivre des peines de l'autre vie, en faisant l'aumône à leurs communautés; ils vendent aux mourans des passe-ports pour l'autre vie.

On trouve aussi à la Chine des adorateurs du grand Lama, qui réside à Barantola dans le Tibet, et qui est appelé Père éternel. Voyez du Halde.

Plusieurs auteurs assurent que la religion chrétienne était anciennement florissante à la Chine. Quelques-uns prétendent que la foi y fut plantée par l'apôtre saint Thomas. Il est certain que les nestoriens portèrent le christianisme dans la Géorgie et dans d'autres lieux près de la mer Caspienne, peu de temps après l'année 778. Voyez Assémani, *Bibl. Orient.* t. IV, p. 478, 481, 482. Mais il y avait depuis long-temps des chrétiens dans la grande Tartarie, près de la Chine, et ils ne fu-

Gama. Cet officier, mécontent de Pereyra, traversa le projet de l'ambassade. Xavier allégua inutilement l'autorité du

---

rent infectés du nestorianisme que dans le moyen âge. Voyez Abulfarage ; Assémani, *Bibl. Orient.* t. III, part. 2, c. 9. ; Molsheim, *Hist. Eccl. Tart.* c. 3, § 4, p. 129 ; Herbelot, *Bibl. Orient.* passim, et *not. in vet. Itiner. in Indiam*, n. 319.

Quelques-unes des contrées dont nous parlons, ayant été soumises aux Moscovites, ont reçu la foi de nouveau, et on y a érigé des évêchés. Voyez *Nunc Litter. Florent. ad an.* 1748.

On lit dans quelques auteurs, que la foi passa de la Tartarie dans la Chine. Elle y passa des Indes, suivant Kircher, *China illust.* part. 2, c. 7, p. 92. Du moins Arnobe, l. 2, *adv. Gentes*, p. 50, dit que le christianisme fut établi dans l'Inde et parmi les *Seres*, les Mèdes et les Perses. Si l'on en croit Ebedjeju, les Chinois chrétiens reçurent la foi des métropolitains, du patriarche des Chaldéens. Voyez Assémani, *Bibl. Orient.* t. III, part. 2, c. 9, p. 521, et part. 1, p. 346.

Quand au monument chrétien trouvé à Singan-fu, appelé communément Canton, Kircher, Muller, Assémani et Renaudot le regardent comme certain ; mais Horn, La Croze et d'autres savans le rejettent.

Renaudot publia, en 1718, le Voyage de deux Mahométans à la Chine, dans le neuvième siècle. Il y est dit que les Chrétiens, les Juifs et les Mahométans furent mis à mort par les Chinois, en 877. Mais ce fait est regardé comme fabuleux, par La Croze et par Jablonski, *Inst. Hist.* p. 242, etc. La fausseté en a été fort bien prouvée par le P. de Prémare, Jésuite. *Lett. Edif.*, t. XIX, p. 420, et par le P. Parennin, aussi Jésuite, *ibid.* t. I, p. 158.

Quoiqu'il en soit des anciens temps, il est certain que quand les Portugais entrèrent à la Chine, en 1517, ils n'y trouvèrent aucune trace de christianisme. Quelques religieux Dominicains y prêchèrent l'Évangile en 1556, mais les uns furent bannis, et les autres firent peu de fruit. (Voyez *an. Dominic.* p. 158 ; Souza, part. 4, *Hist. S. Dominic.* l. 3, c. 1 ; Le Quien, *Or. Christ.* t. III, p. 1453.) Ces religieux ne firent point d'établissement à la Chine avant l'année 1630. Voyez Navarette, Advart et Gonzalès, *Hist. Prov. Philipp. Dominic.*

Les PP. Roger et Ricci, Jésuites, entrèrent dans la Chine en 1580, et trois ans après ils obtinrent la permission d'y demeurer. Voyez le Père Schall, *Narratio de initio Missionis Soc. Jesu, et de ortu fidei in regno Chin.*

La religion chrétienne fit tant de progrès à la Chine, qu'il y avait, en 1715, plus de trois cents églises et trois cent mille chrétiens. Mais

Roi, et l'ordre du vice-roi. Alvarez entra en fureur et le traita de la manière la plus outrageante. Le Saint continua

---

l'Empereur Kang-hi, qui les avait favorisés long-temps, conçut alors de la jalousie contre eux. Il défendit aux missionnaires en 1716, de bâtir des églises et de faire des prosélytes. Ce prince mourut en 1722. Yong-tching, son successeur, sur les plaintes du gouverneur de Fokien, publia des édits barbares dont l'objet était d'exterminer le christianisme de ses états. Un prince du sang impérial, âgé de quatre-vingts ans, fut chargé de fers, et banni dans la Tartarie avec toute sa famille, qui était fort nombreuse, pour avoir réfusé de renoncer à la foi. Ils avaient tous été condamnés à mort, et leur exil ne servit qu'à prolonger leurs souffrances. La plupart périrent de misère en prison. Les autres furent dispersés dans différentes provinces, et périrent de la même manière. En 1731, tous les missionnaires furent bannis à Macao, petite île de la province de Canton, où l'on permit aux Portugais de s'établir. Yong-tching mourut en 1736. Les missionnaires conçurent alors des espérances qui n'ont point été réalisées. Depuis 1733, les chrétiens de la Chine, sans églises comme sans pasteurs, sont exposés à de cruelles persécutions. Les prédicateurs de l'Évangile qu'on a découverts, ont été mis à mort.

Il y a encore quelques Jésuites à la cour : mais ils n'ont point la permission d'exercer les fonctions de missionnaires. Ils sont comme mandarins, chargés de présider aux sciences et aux arts ; ils ne gardent ces places que dans l'espérance de profiter des occasions qui se présenteront de faire connaître Jésus-Christ. Ils viennent souvent au secours des chrétiens qui sont dans la capitale, et diminuent la rigueur de la persécution dans les provinces. Depuis 1753, les Jésuites de la Chine ont la permission d'assister les chrétiens qui sont dans cet empire. Voyez l'*Hist. moderne*, t. I, part. 5, c. 2, p. 534, les *Lettres édifiantes*, t. XXVII et XXVIII, et notre ouvrage, sous le 5 de Février. On peut voir aussi les Voyages du P. Charles Horati, religieux Observantin, qui a été missionnaire à la Chine depuis 1698 jusqu'en 1733. Cet ouvrage, écrit en italien, a été imprimé en 1759. Le même auteur a donné une grammaire et un dictionnaire de la langue chinoise, avec une relation des coutumes et des cérémonies de la Chine. On lui est aussi redevable d'une explication latine de la philosophie et des livres sacrés des Chinois, laquelle a été imprimée à Rome en 1759.

M. Desguignes a fait une dissertation pour montrer que les Chinois étaient une colonie égyptienne. Ce sentiment, contre lequel quelques savans se sont élevés, a été défendu par M. Needham, d'après une inscription égyptienne trouvée à Turin, et d'après un lexicon chinois,

ses sollicitations pendant un mois, sans pouvoir rien obtenir. Enfin il menaça le gouverneur de l'excommunication, s'il persistait de s'opposer à la propagation de l'Evangile. Il produisit les brefs de Paul III, qui l'établissaient nonce apostolique, et dont il n'avait rien dit par humilité, depuis son arrivée dans les Indes. Le gouverneur se moqua de ces menaces, en sorte que le grand-vicaire de l'évêque lança contre lui une sentence d'excommunication. Xavier, voyant que le projet de l'ambassade ne pouvait avoir lieu, résolut de s'embarquer sur un vaisseau portugais qui partait pour l'île de Sancian, près de Macao, sur la côte de la Chine. Le gouverneur fut depuis déposé, pour ses extorsions et pour d'autres crimes, et conduit chargé de fers à Gao, par l'ordre du Roi.

Xavier, durant son voyage, opéra plusieurs miracles, et convertit quelques passagers mahométans. Le vaisseau arriva à Sancian, le vingt-troisième jour après son départ de Malaca. Les Portugais avaient la permission d'aborder à cette île, pour s'y pourvoir des choses qui leur étaient nécessaires.

Le projet de l'ambassade à la Chine ayant échoué, le Saint avait envoyé au Japon les trois Jésuites qu'il avait pris pour l'accompagner. Il n'avait retenu qu'un jeune Indien, et un frère de la Société qui était Chinois, et qui avait pris l'habit à Goa. Il espérait trouver le moyen de passer secrètement avec eux à la Chine. Les marchands portugais de Sancian tâchèrent de le détourner de ce dessein. Ils lui représentèrent la rigueur des lois de l'empire

---

imprimé à Pékin, sous le règne de Kan-hi, en vingt-six petits tomes qui sont dans la Bibliothèque du Vatican. M. Needham confirme le même sentiment par les inscriptions égyptiennes des plus célèbres obélisques de Rome, et par d'autres autorités. Voyez sa lettre, *de Inscriptione quâdam Ægyptiacâ Taurini inventâ, Romæ*, 1761.

chinois, la vigilance des officiers qui gardaient les ports, et qu'il était impossible de gagner ; ils ajoutèrent qu'il devait s'attendre à être battu au moins cruellement, et à être condamné à une prison perpétuelle. Rien ne put ébranler sa résolution. Il répondit à toutes les objections qu'on lui fit, et déclara que les plus grandes difficultés ne l'empêcheraient point d'entreprendre l'œuvre de Dieu, et que la crainte seule de ces difficultés lui paraissait plus insupportable que tous les maux dont on le menaçait. Il prit donc des mesures pour le voyage de la Chine, et commença par se procurer un bon interprète. Le Chinois, qu'il avait amené avec lui de Goa, n'entendait point la langue de la cour. Il avait même oublié en partie celle que parlait le peuple. Un marchand chinois s'offrit de conduire le Saint pendant la nuit à un endroit de la côte, éloigné des habitations maritimes, et il demanda pour récompense deux cents pardos (15). Il exigea de plus que dans le cas où Xavier serait arrêté, il lui promît de ne jamais découvrir le nom ni la maison de celui qui l'aurait débarqué.

Cependant les Portugais de Sancian, qui craignaient de devenir eux-mêmes les victimes des Chinois, mirent tout en œuvre pour empêcher le voyage que le Saint méditait. Pendant ces délais, le serviteur de Dieu tomba malade. Tous les vaisseaux portugais étant partis, à l'exception d'un seul, il manquait des choses les plus nécessaires à la vie. D'un autre côté, l'interprète chinois rétracta la parole qu'il avait donnée. Xavier ne perdit point courage, et guérit de sa maladie. Ayant appris que le Roi de Siam se préparait à envoyer une ambassade magnifique à l'Empereur de la Chine, il résolut de faire tous ses efforts pour obte-

(15) Suivant Tavernier, le pardo vaut vingt-sept sous, monnaie de France.

nir la permission d'accompagner l'ambassadeur siamois; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, et voulut l'appeler à lui.

La fièvre le reprit le 20 Novembre, et il eut en même temps une claire connaissance du jour et de l'heure de sa mort, comme il le déclara à un ami qui l'attesta depuis avec un serment solennel. Dès ce moment, il sentit un dégoût étrange pour toutes les choses de la terre, et ne pensa plus qu'à la céleste patrie où Dieu l'appelait. Etant fort abattu de la fièvre, il se retira dans le vaisseau qui était l'hôpital commun des malades, afin de pouvoir mourir dans la pauvreté. Mais comme l'agitation du vaisseau lui causait de grands maux de tête, et l'empêchait d'être aussi appliqué à Dieu qu'il le désirait, il demanda le jour suivant à être remis à terre : ce qui lui fut accordé. On le laissa sur le rivage, exposé aux injures de l'air, et surtout à un vent du nord très-piquant qui soufflait alors. George Alvarez, touché de compassion pour son état, le fit porter dans sa cabane, qui ne valait guères mieux que le rivage, parce qu'elle était ouverte de toutes parts. La maladie, accompagnée d'une douleur de côté fort aiguë, et d'une grande oppression, faisait de jour en jour de nouveaux progrès. On saigna deux fois Xavier; mais le chirurgien, peu expérimenté dans son art, lui ayant piqué le tendon, il tomba en faiblesse et en convulsion. Il lui survint un dégoût horrible, en sorte qu'il ne pouvait rien prendre. Son visage était toujours serein, et son esprit calme. Tantôt il levait les yeux au ciel, tantôt il les fixait sur son crucifix. Sans cesse il s'entretenait avec Dieu en répandant beaucoup de larmes. Enfin le 2 Décembre, qui était un vendredi, ayant les yeux baignés de pleurs et tendrement attachés sur son crucifix, il prononça ces paroles : *Seigneur, j'ai mis en vous mon espérance, je ne serai jamais confondu*, et en même temps, transporté d'une

joie céleste qui parut sur son visage, il rendit doucemeut l'esprit, en 1552. Il avait quarante-six ans, et il en avait passé dix et demi dans les Indes. Ses travaux continuels le firent blanchir de bonne heure, et il était presque tout blanc la dernière année de sa vie.

On l'enterra le Dimanche suivant. Son corps fut mis dans une caisse assez grande, à la manière des Chinois, et cette caisse fut remplie de chaux vive, afin que les chairs étant plus tôt consumées, on pût emporter les os à Goa. Le 17 Février 1553, on ouvrit le cercueil pour voir si les chairs étaient consumées : mais lorsqu'on eut ôté la chaux de dessus le visage, on le trouva frais et vermeil, comme celui d'un homme qui dort doucement. Le corps était aussi très-entier, et sans aucune marque de corruption. On coupa, pour s'en assurer davantage, un peu de chair près du genou, et il coula du sang. La chaux n'avait point non plus endommagé les habits sacerdotaux avec lesquels on l'avait enterré. Le saint corps exhalait une odeur plus douce et plus agréable que celle des parfums les plus exquis. Il fut mis sur le vaisseau, et porté à Malaca, où on aborda le 22 Mars. Les habitans de cette ville le reçurent avec le plus grand respect. La peste qui y faisait sentir ses ravages depuis quelques semaines, cessa tout à coup. Le corps du saint missionnaire fut enterré dans le cimetière commun. Ayant été trouvé frais et entier, le mois d'Août suivant, on le transporta à Goa, et on le déposa dans l'église du collége de Saint-Paul, le 15 Mars 1554. Il s'opéra en cette occasion plusieurs guérisons miraculeuses.

On dressa, par ordre de Jean III, Roi de Portugal, des procès-verbaux de la vie et des miracles du serviteur de Dieu, non-seulement à Goa, mais dans d'autres contrées des Indes; et ces procès-verbaux furent dressés par des personnes éclairées, habiles et d'une probité reconnue. Les prodiges opérés aux Indes et en Europe par l'intercession

de Xavier, furent si frappans, que plusieurs protestans ne purent en contester la vérité (16). Tavernier, en parlant du Saint, le compare à saint Paul, et lui donne le titre de véritable apôtre des Indes.

Saint François Xavier fut béatifié par Paul V, en 1619, et canonisé par Grégoire XV, en 1621.

En 1744, l'archevêque de Goa, accompagné du marquis de Castel-Nuovo, vice-roi des Indes, fit, par ordre de Jean V, Roi de Portugal, la visite des reliques de saint François Xavier. Il trouva son corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, et paraissant même environné d'une splendeur extraordinaire. Le visage, les mains, la poitrine et les pieds n'offrirent pas la moindre marque de corruption. En 1747, le même prince obtint de Benoît XIV un bref portant que le serviteur de Dieu serait honoré comme patron et protecteur de toutes les contrées des Indes Orientales (17).

Le zèle formait comme le caractère distinctif de saint François Xavier. Il brûlait, si l'on peut parler de la sorte,

---

(16) On a objecté qu'Acosta, qui publia, en 1589, son livre *de procurandâ Indorum salute*, reconnaît, l. 2, c. 8, que le pouvoir de faire des miracles ne subsistait point parmi les missionnaires : mais il ne parle que des missionnaires en général, et comparés aux apôtres qui opéraient tous des prodiges en tous lieux. En effet, Acosta, lui-même, *ibid.* c. 10, rend un témoignage formel en faveur des miracles de saint François Xavier, qui étonnaient par leur évidence et par leur grand nombre. Il parle aussi de quelques autres prédicateurs que Dieu avait favorisés du même don. Saint François Xavier en fut favorisé, et durant sa vie, et après sa mort. On peut voir sur ce sujet Turselin, *Vit. S. Franc. Xav.* l. 6, c. 1, et la lettre de Jean III, Roi de Portugal, à Barreto, vice-roi des Indes, en 1556. On la trouve dans Acosta, *Lib. rerum in Oriente gestarum*, imprimé à Dillingen, en 1571. Voyez aussi F. M...n. *Review of the important controversy concerning Miracles*, dans l'appendice ajouté par F. M...y, p. 448.

(17) *Lett. Edif.* 27, *præf.* p. 36.

d'une soif ardente du salut des âmes et de la propagation du royaume de Jésus-Christ sur la terre. Sans cesse il priait avec larmes le Père céleste, de ne pas laisser périr des créatures qu'il avait créées à son image, qu'il avait rendues capables de le connaître et de l'aimer, et qu'il avait rachetées par le sang adorable de son Fils. Comme un autre Paul, il se faisait tout à tous; il regardait comme un gain les fatigues, les souffrances, les dangers. Dans les transports de son zèle, il invitait, il pressait les autres de travailler à la conversion des pécheurs et des infidèles. Voici comment il s'exprimait dans une lettre qu'il écrivait en Europe (18) : « Il me vient souvent en pensée de parcourir » les académies de l'Europe, principalement celle de Paris, » et de crier de toutes mes forces à ceux qui ont plus de » savoir que de charité : Ah! combien d'âmes perdent le » ciel, et tombent dans les enfers par votre faute!....... » Plusieurs, sans doute, touchés de cette pensée, feraient » une retraite spirituelle, et vaqueraient à la méditation » des choses célestes pour entendre la voix du Seigneur. » Ils renonceraient à leurs passions, et foulant aux pieds » les vanités de la terre, ils se mettraient en état de suivre les mouvemens de la volonté divine. Ils diraient » même de toute leur âme : me voici, Seigneur, envoyez-moi où il vous plaira. Mon Dieu, que ces savans vivraient beaucoup plus contens qu'ils ne vivent! Avec » combien plus d'assurance verraient-ils arriver le moment » de la mort!.... Des millions d'idolâtres se convertiraient » sans peine, s'il y avait plus de personnes qui cherchassent, non leurs intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. »

Mais le Saint exigeait des missionnaires qu'ils fussent prudens, charitables, remplis de douceur, parfaitement

---

(18) *L.* 1, *ep.* 6, *an* 1544.

désintéressés et d'une grande pureté de mœurs, que leur vertu ne pût être ébranlée par aucune occasion de péché (19). « En vain, dit-il (20), confierait-on cet important emploi » à un homme habile et doué de grandes qualités, s'il » n'est pas laborieux, patient et mortifié ; s'il n'est pas » dans la disposition de souffrir volontairement, et même » avec joie, la faim, la soif et les plus cruelles persécu» tions. » On voyait en lui l'assemblage des vertus qu'il exigeait des autres. Il était tellement maître de ses passions, qu'il n'éprouvait jamais la plus légère émotion de colère ou d'impatience, et que dans tous les événemens, il était parfaitement résigné à la volonté de Dieu : de là cette égalité d'âme, cette gaieté continuelle, cette tranquillité d'esprit qui ne se démentait jamais. Il se réjouissait dans les afflictions et les souffrances, et il disait que quand on avait goûté combien il est doux de souffrir pour Jésus-Christ, on aimerait mieux mourir que de vivre sans croix (21). Son humilité n'était pas moins admirable : il écoutait avec docilité les avis des autres, et il attribuait ses succès à leurs prières, dont il implorait toujours le suffrage. Il parlait de lui comme du dernier des hommes, et on voyait à la simplicité avec laquelle il s'exprimait, qu'il en était persuadé. L'union constante de son âme avec Dieu, l'élevait au-dessus du monde. Son oraison était si sublime, qu'on le trouva quelquefois suspendu en l'air, et le visage rayonnant de gloire, comme l'attestèrent plusieurs témoins oculaires (22).

---

(19) *L.* 2, *ep.* 9.
(20) *L.* 4, *ep.* 9.
(21) *L.* 1, *ep.* 1.
(22) Voyez sa vie par le P. Bouhours.

S. LUCIUS, ROI DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

Fin du second siècle.

Nous apprenons de Bède (1), que, sous les règnes de Marc-Antonin Verus et d'Aurèle Commode, un Roi breton, nommé Lucius, écrivit au Pape Eleuthère, pour le prier de lui procurer les moyens de s'instruire de la religion chrétienne. Ceci doit être arrivé vers l'an 182. Le nom de Lucius indique que ce prince régnait dans quelque partie de la Bretagne soumise aux Romains (2). Bède ajoute que le Pape Eleuthère accueillit sa demande, et que les Bretons pratiquèrent tranquillement le christianisme, jusqu'à l'Empereur Dioclétien. Lucius fut donc le premier Roi chrétien de l'Europe.

Les archives de l'abbaye de Glastenbury, citées par Guillaume de Malmesbury, et d'autres monumens cités par Ussérius (3), nous apprennent qu'Eleuthère envoya dans

---

(1) *Hist.* l. 1, c. 4.

(2) Il est certain qu'il y avait alors des Rois chrétiens dans la Bretagne. Tacite parle, *Annal.* l. 14, c. 31, de Prasutagus, Roi des *Iceni* dans les comtés de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge et de Huntington. Ce prince en mourant institua Néron son héritier, dans l'espérance d'en procurer par-là une protection à son peuple ; mais le contraire arriva : car le pays fut pillé par les centurions et les esclaves. Le même historien rapporte, *Vit. Agric.* c. 14, qu'on donna certaines villes à Cogidunus, suivant l'ancienne coutume des Romains, qui se servaient de l'autorité royale pour asservir les nations.

Quant à Lucius, il est prouvé par deux médailles dont Ussérius fait mention, *Antiq. Brit.* c. 3, p. 22, et par une autre que cite Bouteroue, qu'il y a eu dans la Bretagne un Roi chrétien de ce nom : mais on ignore dans quelle partie de cette île il a régné.

(3) *Antiq. Brit.* c. 3, p. 29; *Harpsfield,* l. 1, c. 3.

la Bretagne saint Fugace et saint Damien, autrement appelé Dumien ou Duvien, lesquels baptisèrent le Roi Lucius avec un grand nombre de ses sujets, et furent enterrés à Glastenbury. Il y a dans le doyenné de Dunster, au comté de Somerset, une église paroissiale qui porte le nom de saint Déruvien. Les Gallois, au rapport d'Ussérius, appellent ce Saint, Duvien ou Dwywan.

Au reste, la lumière de la foi pénétra jusques dans la Bretagne, du temps des apôtres. Le Pape saint Clément assure que saint Paul prêcha l'Evangile aux extrémités de l'Occident. On lit dans Gildas (4), que le premier rayon de cette divine lumière parut dans la Bretagne vers la huitième année de Néron. Théodoret parle des Bretons, comme d'une nation parmi laquelle saint Paul avait jeté la semence de la foi, et il dit dans un autre endroit, que cet apôtre porta le salut aux îles qui sont dans l'Océan. Enfin on prouve par l'autorité de saint Justin (5), de saint Irénée (6), de Tertullien (7), d'Eusèbe (8), de saint Jean Chrysostôme (9) et de Théodoret (10), que la Bretagne connut le christianisme, peu de temps après la résurrection de son divin Auteur. Trois évêques bretons assistèrent au concile d'Arles, en 314, savoir, Eborius d'York, Restitut de Londres, et Adelfius, évêque d'un siége qui n'est pas

(4) Gildas, §. 6, t. I, *Scrip. Hist. Brit. ed. Gale,* p. 3.

(5) *Dial.* p. 445.

(6) L. 1, c. 2.

(7) *L. cont. Judæos,* c. 7.

(8) *Hist.* l. 2, c. 3.

(9) *Hom.* 1, *de Laud. Pauli,* t. II, p. 477, *ed. Montfauc. et Or. quod Christus sit Deus,* t. I, p. 575.

(10) *De curand. Græcor. affect.* l. 9, t. IV, p. 610. Vid. Origen. *Hom.* 6, *in Luc.*

bien connu (11). Quelques évêques de la même île souscrivirent le concile de Nicée contre les ariens.

Il n'est donc pas étonnant qu'un prince breton ait embrassé la foi dans le second siècle, et l'on ne doit avoir aucun égard aux objections qu'on forme sur ce point d'histoire. Un savant moderne (12) a trouvé les paroles suivantes dans une ancienne histoire manuscrite des Rois d'Angleterre (13) : « Lucius envoya au Pape Eleuthère une » lettre, où il le priait de lui procurer la connaissance » de la religion chrétienne, et il obtint ce qu'il demandait. Eleuthère, dit le même auteur, d'après un ancien » catalogue des Papes, écrit du temps de l'Empereur Justinien et trouvé dans la bibliothèque de Christine, Reine » de Suède, reçut une lettre de Lucius, Roi de la Bretagne, qui demandait à se faire chrétien sous son autorité (14). »

---

(11) *De Civitate Coloniæ Londinensium.* Ussérius pense qu'il s'agit de Colchester : mais il est plus probable qu'on doit entendre Lincoln, ville anciennement appelée *Lindum Colonia.*

(12) Schelstrate, préfet de la bibliothèque du Vatican. Voyez sa dissertation sur l'autorité patriarcale.

(13) Cette histoire manuscrite est dans la bibliothèque du Vatican.

(14) Quelques modernes pensent que Lucius est un prénom, et que le Roi breton ne le prit qu'après avoir reçu *la lumière de la foi.* Les Gallois l'appellent Lever Maur, c'est-à-dire, grande lumière. Ils appellent Cunnaïd, c'est-à-dire *clarté,* saint Elien, qui, vers l'an 450, fonda dans l'île d'Anglesey l'église de Llam-Eliam. Voyez la *Mona antiqua* de Rowlend, p. 143, 156.

Suivant quelques auteurs, Lucius descendait de Cogidunus, que Claude fit Roi des *Dobuni,* qui habitaient le comté de Glocester, etc. On donne à ce Cogidunus une fille appelée Claude, que Pudens, sénateur romain, épousa quand il était dans la Bretagne. Le mari et la femme embrassèrent le christianisme à Rome en 66. *Tim.* IV, 21. Claude s'appelait *Claudia Rufina,* et Martial l'a célébrée, l. 4, *epigr.* 13, et l. 11, *epigr.* 54. Elle put engager Lucius, son parent, à se faire chrétien. C'est une chose remarquable que les plus célèbres chrétiennes de Rome,

Plusieurs historiens de Bavière et d'Allemagne prétendent que Lucius ayant abdiqué la couronne, prêcha la foi dans la Norique, dans la Vindélicie, et principalement à Augsbourg; qu'ayant été chassé de là, il annonça l'Evangile dans la Rhétie, et sur-tout à Coire. Mais l'opinion la plus probable, est qu'on ne sait quel est le Lucius qui prêcha dans les pays dont il s'agit ici, et qui fonda l'église de Coire, laquelle l'a toujours honoré parmi ses premiers apôtres. Tandis qu'il exerçait les fonctions de missionnaire chez les Grisons, ces infidèles l'obligèrent à prendre la fuite. Le lieu qu'il choisit pour retraite s'appelle encore aujourd'hui *Sanct Lucis Steig*, ou Montagne de Saint-Lucius. Il se retira depuis dans une caverne qui en était éloignée d'un mille, et qui a conservé le nom de *Sanct Lucis Lochlin*. On dit qu'à la fin il tomba entre les mains des

---

du temps des apôtres, Claudia, Pomponia, et Græcina, femme d'Aulus Plautinus, aient été Bretonnes.

Si l'on veut en croire Carte, Lucius régnait au-delà de la muraille des Pictes; il était contemporain de Constance Chlore, et le même que Cénau, fils de Coil, qu'il suppose avoir été père de sainte Hélène et Roi des Cumbres, dont le pays s'étendait depuis le Lancashire jusqu'à Dunbritton, au nord de la Cluid en Écosse. Dans ce sysètme, Lucius aurait été beau-frère de Constance, et oncle du grand Constantin; il aurait pu bâtir des églises, créer des siéges pour des évêques, etc. Les écrivains bretons et écossais, disent les partisans de ce système, sont Lucius fils de Coil; Coila, qu'on appelle Kyle en Ecosse, tire son nom d'un prince breton. Deux médailles de Lucius portent le mot *luc*, avec la figure d'une croix qu'on ne voit sur aucune médaille avant la victoire remportée par Constantin en 312. Voyez Frédéric Spanheim, tom. III, *Miscel. Append. de traditis conversionibus Lucii regis, Juliæ Mammæ et Philippi Imperat. Disquisitio tripartita*, p. 390, t. II; *Op.* Samuël Basnage; *Annal. ad an.* 181, n. 3, et l'*Hist. d'Angl.* de Carte, vol. 1, pag. 133 et 137.

Mais le système dont il s'agit contredit formellement l'autorité de Bède et des anciens auteurs; il n'offre d'ailleurs qu'un amas de conjectures, qui sont substituées à des faits historiques.

persécuteurs, et qu'il fut décapité dans la forteresse de Martiola, vers la fin du second siècle. Il y a près de Coire un ancien monastère qui porte le nom de Saint-Lucius. Sa fête se célèbre dans ce diocèse avec beaucoup de solennité. On garde une partie de ses reliques à Augsbourg, dans l'église de Saint-François, et dans celle qui appartenait aux Jésuites.

Voyez sur Lucius, Roi dans la Bretagne, Ussérius, *Ant. Brit.*, c. 3; Stillingflet, *Orig.* c. 11; Selden, *Analect. Anglo. Brit.* c. 6, tom. II, p. 895; Alfort, *Annal. Britann. ad an.* 182; Baronius, sous l'année 183; Cellier, *Hist. Eccles.* t. I; Tillemont, t. III, p. 62 et 615; *Annotationes in Edit. Roman. Anastas. Bibliot.* t. I, p. 15, t. III, p. 139; Guthrie, *Hist. d'Angleterre*, t. I.

Voyez sur saint Lucius, honoré comme premier apôtre de la Norique, de la Vindélicie et de la Rhétie, c'est-à-dire de la Bavière, du pays des Grisons et d'une partie de l'Autriche, Sprecher, *Palladis Rheticæ*, l. 2; Raderus, *Bavaria Sancta*, t. I, p. 14; le Bréviaire de Coire; Bruschius, *Monasteriorum Germanorum Chronologia*, *fol.* 119 (15).

S. BIRIN, PREMIER ÉVÊQUE DE DORCHESTER.

Vers l'an 650.

Birin, prêtre de Rome, s'adressa au Pape Honorius, pour lui demander la permission d'aller prêcher l'Evangile aux idolâtres de la Grande-Bretagne. Honorius loua son zèle et le fit sacrer évêque. Birin, ayant débarqué dans le royaume de Westsex, ou des Saxons occidentaux, y con-

(15) Bruschius montre que le monastère de Saint-Lucius à Coire, dut sa naissance à une chapelle bâtie à l'endroit où le saint apôtre du pays avait été mis à mort, ou du moins enterré. C'était un des plus anciens monastères de l'ordre de Saint-Benoit en Allemagne. On y mit des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré en 1100. C'est présentement un hôpital. Voyez Bruschius, fol. 100.

vertit un grand nombre de païens, entre autres le Roi Cynegils, qui régna depuis 611 jusqu'en 642. C'était le cinquième successeur de Cerdic, qui avait fondé ce royaume en 519. Le saint apôtre fixa son siége à Dercis, aujourd'hui Dorchester, sur la Tamise, dans le comté d'Oxford, vers les frontières de celui de Berk (1). Il fit des conversions innombrables et bâtit beaucoup d'églises. Il mourut vers l'an 650, et fut enterré dans sa ville épiscopale. Ses reliques furent transférées à Winchester par l'évêque Hedda, qui les déposa dans l'église de St.-Pierre et de St.-Paul.

Voyez Bède, *Hist.* l. 3, c. 7, et Le Nève, *Fasti Anglic.* p. 137, 283.

---

(1) Le siége de Dorchester, dont on forma ceux de Salisbury, d'Exeter, de Wells, de Litchfield, Worcester et Hereford, fut bientôt transféré à Winchester. Saint Birin fut remplacé par un Français nommé Agilbert, qui retourna dans sa patrie en 660, parce qu'il n'entendait pas assez bien la langue du pays. Wina ayant été fait évêque des Saxons occidentaux, résida à Winchester. Eleuther et Hedda, qui remplirent successivement ce siége, firent leur résidence dans la même ville. En 650, le Roi Oswy nomma Dwina, évêque de Litchfield, pour le milieu de l'Angleterre. On érigea un autre évêché dans le même pays en 676, lorsque Eadhead fut fait évêque de Sidnacester. En 872, on transféra ce siége à Legecester, aujourd'hui Leicester, et peu de temps après à Dorchester. Il y eut des évêques pour la Mercie occidentale jusqu'en 1072. L'évêque Remi transféra alors le siége à Lincoln. Voyez Godwin, *de Præsulibus Angliæ, edit. nov.*, et Le Nève, *Fasti Anglic.* p. 138.

† SAINT ÉLOQUE, PRÊTRE.

Septième siècle.

L'on croit assez généralement que ce Saint est venu d'Irlande avec saint Fursy et ses compagnons (1); qu'il vécut pendant quelque temps sous lui dans son couvent de Lagny, et que celui-ci lui en abandonna la direction. Mais lorsqu'il eut remarqué que les religieux étaient peu disposés en sa faveur, il quitta la communauté pour aller vivre solitairement avec quelques-uns de ses compagnons à Grimac, près de l'Oise.

La réputation de sainteté qu'il s'était acquise parvint à la connaissance de saint Eloi, qui l'ordonna prêtre et lui permit de répandre la foi chrétienne dans toute l'étendue de son évêché. Il remplit sa mission en consolidant la foi, tant par l'exemple de ses vertus que par des miracles, jusqu'à ce qu'il fût rappelé dans le sein du Seigneur, pour y recevoir la récompense de son saint dévouement. Son corps resta pendant quelque temps sous terre; et c'est par les soins du comte Eilbert, qu'il fut transféré de la France dans le couvent de Waulsort, vers l'année 970 ou 974 (2).

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 266. — Les Bollandistes s'étaient proposés de donner sous le 3 Décembre les actes de la translation du corps de S. Eloque à Waulsort, d'après un ancien manuscrit de l'an 1080.

---

(1) V. ci-dessus, tom. I, pag. 315.

(2) V. ci-dessus la vie de S. Forannan, sous le 30 Avril.

† S. WALFROI ET S. RADFROI, MARTYRS.

Neuvième siècle.

Ce fut à Bedderwalde, plus tard *Bedum* (1), aux environs de Groningue, que demeurait S. Walfroi.

Cet homme, devenu célèbre par la sainteté de sa vie, épousa une femme qui lui ressemblait en piété, et par laquelle Dieu lui donna un fils, nommé Radfroi. Les Normands avaient pris la ville de Groningue, et réduit en cendres l'église de Saint-Martin, que Walfroi avait l'habitude de fréquenter chaque jour. Ces barbares le trouvèrent à Bedum, dans son habitation, épanchant ses prières devant le Seigneur, et l'assassinèrent avec son fils Radfroi. Comme il s'opéra beaucoup de miracles par l'intercession de ces deux martyrs, on bâtit en cet endroit une église, d'abord en bois, ensuite en pierres, dans laquelle on transféra leurs reliques, et qui fut dédiée en l'honneur de la très-sainte Vierge, de l'apôtre S. Paul, et de S. Walfroi.

Molanus, dans ses notes sur le martyrologe d'Usuard, place leur fête au 3 Décembre et leur translation au 22 Juin.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 267, et Heussenii *Hist. Epist. Groen.*

(1) Par contraction *Beem*.

+ Ste ATTALA, PREMIÈRE ABBESSE DE SAINT-ÉTIENNE, A STRASBOURG.

L'AN 741.

L'ABBAYE de Saint-Etienne fut fondée vers l'an 717, pour trente religieuses, sous le règne de Chilpéric II, Roi d'Austrasie, par Adelbert, duc d'Alsace, frère de sainte Odile, dont on célèbre la mémoire le 13 Décembre. Dès qu'Adelbert y eut mis la dernière main, il choisit pour la gouverner Attala sa fille, qu'il avait eue de Gerlinde, sa première femme (1). Attala, ainsi que ses deux sœurs Eugénie et Gundelinde avaient été formées par leur tante sainte Odile dans les exercices de la piété et de la régularité, au couvent de Hohenbourg. A son exemple Attala introduisit dans son abbaye la règle de S. Augustin et non celle de saint Bénoît, comme quelques auteurs l'ont prétendu (2). Attala profita si bien des exemples de vertu que lui avait donnés sa tante, qu'elle devint elle-même l'exemple des chanoinesses de Saint-Etienne.

Cette maison devint en peu de temps une source de bénédictions pour Strasbourg, et la vertu modeste, qui aspirait aux choses du Ciel avec un zèle infatigable, lui assura pour des siècles des fondemens inébranlables. Attala exerçait la plus grande sévérité envers elle-même, mais

---

(1) Voyez Pantaléon d'Ysenheim, chapelain de Battenheim, dans son *Breviarium*; Grandidier, *Hist. de l'église* de Strasbourg, tom. I, *pièces justificatives*, n° 29.

(2) Ce qui se prouve encore par les lettres de l'Empereur Lothaire, qui y nomme pour directeurs des chanoines et non des religieux Bénédictins. Nous discuterons ce point avec détail, dans la vie de la sainte fondatrice de Hohenbourg.

elle était une mère tendre pour ses sœurs, que sa piété attachait à ses pas dans les voies de la perfection. Il serait superflu de dire qu'elle possédait à un degré éminent le don de la contemplation ; mais elle y joignait cette charité active, qui embrasse tous les besoins du pauvre, et qui présente une main généreuse à l'étranger délaissé.

Après avoir gouverné son abbaye pendant vingt ans, elle mourut le 3 Décembre 741, n'ayant vécu que cinquante-quatre ans. Ses dépouilles mortelles furent exposées pendant cinq semaines à la vénération publique, avant qu'on ne les enterrât. Son culte était déjà autorisé à la fin du huitième siècle. Son nom se trouve dans l'ancien martyrologe du diocèse de Strasbourg et dans le vieux calendrier de l'abbaye de Munster ; Lothaire, dans un diplome de 845, la nomme *Attalam sacratissimam virginem Abbatissam*.

On raconte que Merentrude, abbesse de Hohenbourg, amie particulière de sainte Attala, voulut avoir de ses reliques, et chargea un certain Werner de lui en procurer : il pénétra secrètement dans l'église et coupa une main de la Sainte. Ces pieux larcins n'étaient pas rares au moyen âge (3). Ce bras se conservait encore dans l'église de Saint-Etienne à Strasbourg lorsque la révolution française éclata, ainsi qu'un manteau noir de laine, qu'on prétend avoir appartenu à sainte Attala, et que chaque abbesse à son avénement était obligée de mettre sur ses épaules (4). On

---

(3) Voyez Muratori, *Antiquit. italicar. medii ævi*, tom. V., *diss.* 58, pag. 11 sqq.

(4) Voyez Albrecht, *Historie von Hohenburg*, p. 351 sq.; Huber, *Bericht von dem uralten adelingen Stift zu St. Stephan*, p. 127 et 129. On ne connait pas les abbesses qui succédèrent à Ste. Attala, jusqu'à Basille, tante de l'Impératrice Irmengarde, qui vivait en 845. Cette célèbre abbaye se soutint pendant plusieurs siècles dans la régularité et la pureté de son origine. Le relâchement s'y introduisit dès le com-

célèbre, dans le diocèse de Strasbourg, la fête de sainte Attala le 3 Novembre.

Voyez Köningshover, *Elsässische Chronik;* Huber, *Bericht von dem uralten adeligen Stift zu St. Stephan;* Schœpflin, *Alsatia illustrata*, I, 766; Grandidier, *Hist de l'église de Strasbourg*, I, 392—397.

---

mencement du quatorzième siècle; les désordres allèrent en augmentant, et le 12 Juillet 1545, Marguerite de Landsberg y établit même le luthéranisme. Les abbesses qui prirent la place de Marguerite persévérèrent à la vérité dans l'erreur, mais gardèrent toujours le célibat, et elles étaient obligées de demander la confirmation de l'évêque, à qui chaque abbesse payait cent florins. La dernière abbesse fut Ève Salomé de Fürdenheim, qui mourut le 2 Octobre 1694. Le roi Louis XIV devenu souverain de Strasbourg, permit que Cathérine de Vitzdum, qui avait été élue coadjutrice d'Ève Salomé en 1688, lui succédât, sous la condition qu'elle cesserait de prendre la qualité d'abbesse, et se contenterait du titre d'administratrice. Mais ayant commis quelque temps après une faute, qui l'obligea de se marier pour sauver son honneur, elle résigna le 16 Décembre 1698. Le Roi, profitant de cette conjoncture, accorda l'abbaye de Saint-Etienne aux religieuses de la Visitation, établies depuis quelque temps à Strasbourg. On y érigea, il y a quelques années, un petit séminaire.

4 Décembre.

S. PIERRE CHRYSOLOGUE, ARCHEVÊQUE DE RAVENNE.

Tiré de ses écrits ; de l'histoire de Ravenne, par Rubeus, l. 2 ; d'Ughelli, *Ital. Sacra*, t. II, et de la *Descriptio Patenæ ejus, etc., à Joanne Pastritio*, Romæ, 1706, in-4°. Voyez le pontifical ou les vies des évêques de Ravenne par Agnellus, qui écrivait dans le neuvième siècle : Muratori les a publiées, *Ital. rer. Script.* t. II, p. 53, avec des notes, où il relève les fautes échappées à Rubeus et à Agnellus. Voyez aussi Muratori, *Spicil. Ravennatis Hist.* t. I, p. 529, et Ceillier, t. XIV, p. 11.

L'AN 450.

S. Pierre, surnommé *Chrysologue*, était de la ville d'Imola (1), dans l'état ecclésiastique. Il fut instruit dans les saintes lettres, et ordonné diacre par Corneille, évêque de cette ville. Il parle de ce prélat avec vénération et avec de vifs sentimens de reconnaissance (2) ; il l'appelle son père ; il dit que toutes les vertus brillaient dans sa conduite, et qu'il s'était fait connaître du monde entier par l'éclat de ses grandes actions. Ce fut sous la conduite d'un tel maître que notre Saint apprit dès sa jeunesse à maîtriser ses passions, à tendre à la perfection par les exercices de la vie intérieure, et à se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ. Il embrassa depuis l'état monastique, et il ne sortit de la solitude que quand on le chargea du gouvernement de l'église de Ravenne (3).

---

(1) Anciennement appelée *Forum Cornelii*.

(2) *Serm.* 107 et 165.

(3) On lit dans quelques modernes que saint Adérite, successeur de saint Apollinaire, les onze évêques qui vinrent ensuite, et saint Pierre Chrysologue furent désignés miraculeusement par une colombe qui parut

Jean, archevêque de cette ville, étant mort en 430, le clergé et le peuple lui choisirent un successeur, et prièrent Corneille, évêque d'Imola, de se joindre à leurs députés, qui allaient à Rome demander la confirmation de l'élection qu'ils avaient faite. Xiste III occupait alors la chaire de saint Pierre. Corneille prit avec lui Pierre, qui n'était encore que diacre. Le Pape refusa de ratifier l'élection déjà faite. L'historien de Ravenne prétend que ce fut en conséquence d'une vision qu'il avait eue la nuit précédente. Quoi qu'il en soit, il proposa le diacre Pierre, comme celui que le Ciel destinait à gouverner le siége vacant. Les députés de Ravenne firent d'abord quelques difficultés, mais ils se rendirent enfin.

Lorsque Pierre eut été sacré évêque, on le conduisit à Ravenne. Il y fut reçu avec des démonstrations extraordinaires de joie. L'Empereur Valentinien III faisait sa résidence dans cette ville avec sa mère Galla Placidia. Le nouvel évêque eut recours au jeûne et à la prière pour fléchir la colère de Dieu en faveur de son peuple, qu'il instruisait d'ailleurs encore plus par ses exemples que par ses discours. Il travailla de toutes ses forces à réformer plusieurs abus qui s'étaient introduits, et à extirper les restes des superstitions païennes. Il fonda le monastère de Classe, petite ville située sur la côte, à trois milles de Ravenne.

Son zèle pour l'instruction de son peuple est consigné dans ses discours que nous avons encore. Félix, archevêque de Ravenne, en recueillit cent soixante-seize, en 708. Ils sont fort courts, ce qui vient de la crainte qu'avait le Saint

---

sur leur tête. Il pourrait arriver, suivant Muratori, qu'on eût imaginé cette histoire d'après les tableaux où le Saint-Esprit est représenté sous la forme d'une colombe, et qu'elle ne signifie autre chose, sinon que l'esprit de Dieu avait dirigé l'élection de ces saints évêques.

de fatiguer l'attention de ses auditeurs (4). L'élégance s'y trouve jointe à la brièveté. Le style n'a rien de forcé, et quoique les phrases soient comme autant de sentences, elles ont entre elles beaucoup de liaisons. Les expressions sont propres, simples, naturelles ; les descriptions n'ont rien d'obscur ni de recherché. Ces discours cependant sont plus instructifs que touchans ; l'esprit est éclairé, mais le cœur est rarement ému. On ne doit donc pas les regarder comme des modèles de la véritable éloquence, quoiqu'ils aient fait donner au saint archevêque le surnom de Chrysologue, qui signifie que ses paroles étaient d'or ou excellentes (5).

Il recommande fortement la communion fréquente, et désire que l'Eucharistie, qu'il appelle ordinairement le corps de Jésus-Christ, et dans laquelle nous mangeons, dit-il, Jésus-Christ lui-même, puisse devenir la nourriture journalière de nos âmes (6). Non content d'insister sur l'excellence de l'aumône, de la priere et du jeûne, il en inculque partout la nécessité. En parlant du jeûne du carême, il dit qu'il ne vient point des hommes, mais qu'il est d'institution divine (7). Il exhorte ceux que la faiblesse de leur santé empêche de jeûner les quarante jours du carême, de suppléer par d'abondantes aumônes, à ce qu'ils ne sont point en état de faire par le jeûne (8). Il invective avec force contre certaines superstitions qui venaient originairement du paganisme, et sur-tout contre la manière

---

(4) S. Petr. Chrys. *Serm.* 36, 86, 120, 122.

(5) Voyez *S. Petri Chrysologi Sermones aurei cum Notis Varior. Augustæ*, 1758, in-fol.

(6) *Serm.* 65, 67, 68.

(7) *Serm.* 156.

(8) *Serm.* 12.

toute profane de célébrer le premier jour de l'an. « Ceux, » dit-il, qui veulent se divertir avec le démon ne peuvent » régner avec Jésus-Christ (9).... » Il paraît qu'il prêchait souvent devant l'Empereur et devant l'Impératrice Placidie, mère de trois enfans, Valentinien III, Placidie et Eudocie (10).

Nous apprenons du Saint que le siége épiscopal de Ravenne avait été depuis peu élevé à la dignité de métropole par le Pape et par la faveur d'un prince chrétien ou de l'Empereur (11). Il y avait long-temps à la vérité que Ravenne était métropole de la province Flaminienne ou du vicariat d'Italie : mais l'évêque de cette ville continua d'être suffragant de l'archevêque de Milan, et il ne fut tiré de sa dépendance que vers le temps de l'épiscopat de saint Pierre Chrysologue.

L'hérésiarque Eutychès ayant été condamné par saint Flavien, entreprit de faire son apologie, et il adressa pour ce sujet une lettre circulaire aux évêques les plus distingués dans l'Eglise. Il vit, par la réponse de saint Pierre Chrysologue, qu'il n'était pas facile d'en imposer à ce saint évêque. « C'est avec douleur, lui disait notre Saint, que » j'ai lu votre lettre; car si la paix de l'Eglise cause de la » joie dans le ciel, quelle peine ne doit-on pas ressentir » des divisions qui la déchirent. » Il l'exhorte à se soumettre, à ne pas disputer, et à se rappeler qu'Origène, Nestorius et d'autres s'étaient perdus pour n'avoir pas suivi ce qu'il lui recommandait.

Saint Germain d'Auxerre étant venu à Ravenne en 448, saint Pierre Chrysologue le reçut de la manière la plus honorable. Il lui rendit aussi après sa mort de grands hon-

---

(9) *Serm. in Calendas.*

(10) *Serm.* 130.

(11) *Serm.* 175.

neurs, et il regarda comme un bonheur d'hériter de son capuchon et de son cilice. Il ne lui survécut pas longtemps, puisque quand Attila s'approcha de Ravenne, en 452, Jean, successeur du Saint, occupait le siége épiscopal de cette ville, et qu'il en sortit pour aller trouver le prince. Saint Pierre Chrysologue sentant qu'il n'était pas éloigné de sa dernière heure, voulut retourner à Imola, sa patrie. Il y fit présent à l'église de Saint-Cassien, d'une couronne de vermeil, ornée de pierreries, d'une coupe d'or et d'une patène d'argent, qui s'y sont gardées jusqu'à ce jour avec beaucoup de vénération, et auxquelles on attribue des miracles. Il mourut à Imola, et l'opinion la plus probable est que ce fut le 2 Décembre 450. Il fut enterré dans l'église de Saint-Cassien, où est encore la plus grande partie de ses reliques. On a détaché de son corps un de ses bras, qui se garde à Ravenne dans une belle châsse.

La raison, l'autorité et l'exemple des Saints se réunissent pour prouver l'utilité de la science. C'est, après la vertu, l'avantage le plus précieux dont les hommes puissent jouir. Il ne tient même qu'à eux de s'en servir, pour se confirmer dans l'amour de la religion et dans la piété. Les hommes destinés aux grandes places, deviennent par la science capables de se conduire et de conduire les autres; elle les préserve des suites funestes de l'oisiveté, elle remplit d'une manière aussi utile qu'agréable leurs momens de loisir; elle leur donne du goût pour ce plaisir pur que produisent les connaissances acquises dans une créature raisonnable, et qui ne le cède qu'à celui qui vient de la pratique et de la vertu; elle perfectionne toutes les facultés de l'âme. Mais c'est sur-tout à un ministre de Jésus-Christ qu'elle est nécessaire : il doit savoir en même temps qu'il faut que la religion fasse le principal objet de ses études; qu'il juge du degré de science qu'il doit avoir par

l'étendue et l'importance de ses obligations. Combien ne seraient pas coupables ceux qui, au lieu d'acquérir les connaissances propres à leur état, vivraient dans l'oisiveté, ou donneraient leur temps à des études frivoles, quelquefois même dangereuses?

Ste BARBE, VIERGE ET MARTYRE.

SAINTE BARBE est honorée avec une dévotion particulière chez les Grecs, les Latins, les Moscovites et les Syriens; mais on n'a rien de certain sur sa vie, et ses différens actes qu'on a publiés, n'ont fait qu'obscurcir son histoire. On doit, suivant Baronius, donner la préférence à ceux qui la font disciple d'Origène, et qui mettent son martyre à Nicomédie, sous le règne de Maximin Ier, lequel excita la sixième persécution générale, en 235. M. Joseph Assémani regarde comme plus exacts et plus sincères, ceux qui se trouvent dans Métaphraste et Montbritius. On y lit que sainte Barbe souffrit à Héliopolis, en Egypte, sous le règne de Galère, vers l'an 306. Ce récit s'accorde avec le ménologue de l'Empereur Basile, avec le synaxaire des Grecs. Il y avait un ancien monastère près d'Edesse, qui portait le nom de Sainte-Barbe (1).

Voyez Joseph Assémani, *in Calend. Univ.* t. V, p. 408.

(1) Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I, p. 63.

S. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

Titus-Flavius Clemens, que quelques auteurs font Athénien de naissance, commença ses études dans la Grèce; il les continua dans l'Italie, l'Asie mineure, l'Assyrie et la Palestine, et les acheva en Egypte. Un désir incroyable d'apprendre, lui fit ainsi parcourir les différentes parties du monde. Il eut entre autres cinq maîtres célèbres; un dans la Grèce, qui était de la secte ionique (1), deux dans la Calabre, et deux en Orient. Quoiqu'il fût très-versé dans la philosophie de Platon, il donnait la préférence aux principes des stoïciens; mais il ne voulait tenir à aucune secte particulière; il choisissait ce qu'il y avait de meilleur partout où il se trouvait. Un des maîtres qu'il eut en Palestine était Juif d'extraction; il paraît même qu'il était chrétien. Le dernier qu'il écouta, et qu'il met lui-même au-dessus de tous les autres, fut le célèbre Pantène, qui était à la tête de l'école des catéchèses d'Alexandrie.

Clément, dont les études avaient pour objet la recherche de la vérité, découvrit les erreurs de l'idolâtrie, et vit briller à ses yeux la lumière de la foi. Quelque versé qu'il fût dans les différentes branches de la littérature profane, il vit qu'il lui manquait la plus essentielle des connaissances, celle de laquelle dépend le bonheur de l'homme, et qui ne peut se trouver que dans la vraie religion. Il se mit donc à étudier la théologie, science qui, selon lui, *n'a d'autre but qu'une vie perfectionnée par toutes les vertus.*

---

(1) La secte ionique, fondée par Thalès, finit dans la personne d'Archélaüs, maître de Socrate; mais ceci ne doit s'entendre que de l'enseignement public. Il y eut encore long-temps après des particuliers qui suivirent la doctrine de cette secte.

Il nous apprend que quelques-uns des successeurs immédiats des apôtres, qui avaient conservé la vraie tradition de la bienheureuse doctrine enseignée par saint Pierre, saint Jacques, saint Jean et saint Paul, vivaient encore de son temps. « Ils sèment, disait-il, dans nos cœurs la » divine semence qu'ils ont reçue des apôtres, leurs pré» décesseurs (2). »

Pantène, ayant été envoyé dans les Indes par l'évêque Démétrius, en 189, Clément lui succéda dans la place de catéchiste d'Alexandrie, qu'il remplit avec un grand succès. On compte parmi ses principaux disciples, Origène et saint Alexandre, depuis évêque de Jérusalem et martyr. Sa méthode était d'instruire d'abord ceux qui venaient l'écouter, de ce qu'il y avait de bon dans la philosophie païenne, afin de les conduire par degrés à la connaissance du christianisme. Pour le leur faire aimer et leur inspirer le désir de l'embrasser, il insistait sur certains points de morale, qui découvrent les lumières naturelles, et qui se trouvent semés dans les écrits des philosophes (3). Il fut ordonné prêtre vers le commencement du règne de Sévère; car Eusèbe lui donne ce titre en 195.

La persécution qu'excita cet Empereur en 202, l'obligea d'abandonner son école. Il se retira dans la Cappadoce. Nous le voyons à Jérusalem peu de temps après, et nous apprenons par une lettre de saint Alexandre, évêque de cette ville, qu'il y prêcha avec beaucoup de zèle et de succès (4). De Jérusalem, il se rendit à Antioche. Dans tous les lieux par lesquels il passait, il encourageait les disciples de Jésus-Christ, et tâchait d'en augmenter le nombre. D'Antioche, il revint à Alexandrie.

(2) *Strom.* l. 1, p. 274, *et ap. Euseb.* l. 5, c. 11.
(3) *Strom.* l. 1, p. 278.
(4) Eusèbe, l. 6, c. 3.

Les anciens ont donné de grands éloges à sa vertu et à son savoir, et ses éloges se trouvent bien justifiés par ce qui nous reste de ses écrits. Nous les ferons connaître en peu de mots.

Son *Exhortation aux gentils* a pour objet de faire sentir l'absurdité de l'idolâtrie ; et cette absurdité devient singulièrement frappante par le précis historique que donne l'auteur de la mythologie païenne. Saint Clément a inséré dans cet ouvrage plusieurs découvertes curieuses qu'il avait faites dans ses voyages, dont il se sert pour fortifier ses raisonnemens, et qui attachent agréablement le lecteur.

Il composa ensuite ses *Stromates* ou tapisseries, qui ne sont qu'un recueil de mélanges, divisé en huit livres, où il y a peu d'ordre. On ne peut, dit l'auteur lui-même, comparer cet ouvrage à un jardin où les arbres et les plantes sont rangés avec symétrie ; il ressemble plutôt à un amas d'arbres sauvages, venus d'eux-mêmes, et qui sont épars çà et là. Il ajoute qu'il l'avait fait pour lui servir de répertoire dans sa vieillesse, lorsque la mémoire viendrait à lui manquer. On l'a accusé d'avoir trop suivi les dogmes des anciens philosophes, et de ne s'être pas toujours exprimé avec assez d'exactitude. Mais on peut en général expliquer d'une manière favorable les endroits qui paraissent répréhensibles. Si le style de cet ouvrage est un peu dur, on en est dédommagé par l'érudition qui y règne, et par l'abondance et la variété des matériaux qu'il renferme. S. Clément y traite avec solidité diverses questions qui ont pour objet la morale, la métaphysique, les hérésies qui avaient paru jusqu'alors, le paganisme et la théologie. Dans le sixième livre, il trace le caractère du véritable chrétien, auquel il donne le nom de *gnostique*. Il veut qu'il commande à ses passions, qu'il garde exactement les règles de la tempérance, et qu'il n'accorde à son corps que ce qu'il lui est nécessaire pour le soutenir.

Le véritable gnostique, ajoute-t-il, doit aimer Dieu par-dessus toutes choses, et les créatures pour Dieu ; rien ne doit être capable de le séparer de l'amour de Dieu. Il supporte avec patience tous les accidens de cette vie, et ne s'occupe que des moyens de s'unir au souverain bien : jamais il ne se laisse emporter par la colère ; il prie continuellement pour obtenir la rémission de ses péchés, avec la grâce de ne plus pécher à l'avenir et de pratiquer la vertu. Dans le septième livre, saint Clément parle de la vertu de son gnostique. « Il s'applique, dit-il, de toutes » ses forces à honorer Dieu et à l'aimer ; à écouter, à imiter » son Verbe qui s'est fait homme pour notre salut ; il est » doux, honnête, affable, patient, charitable, sincère, » fidèle, tempérant ; il méprise les biens de ce monde, » et est dans la disposition de tout souffrir pour Jésus-» Christ ; il ne fait rien par ostentation, et ses actions n'ont » d'autre motif que l'amour de la justice et de la bonté » de Dieu. Enfin, c'est un homme entièrement saint et » tout divin. Le gnostique prie en tous lieux, mais prin-» cipalement en secret et dans le fond de son cœur ; il » prie sans cesse, le matin en se levant, à midi, en voyage, » lorsqu'il se repose, cherchant en tout à glorifier Dieu, » à l'exemple des Séraphins dont il est parlé dans Isaïe. » Il distingue les véritables gnostiques, d'avec les hérétiques connus sous ce nom, et qui troublaient alors l'Eglise par leur abominable doctrine sur une perfection imaginaire. Pour prémunir les fidèles contre les erreurs et les extravagances des faux mystiques, il explique la nature et l'étendue de chaque vertu théologale, et montre sur-tout en quoi consiste l'amour pur. Il apprend à ne pas confondre la résignation avec l'indifférence ; il traite de l'activité, de la transformation et de l'union : mais de manière qu'il évite les extrêmes, et qu'il fixe les bornes qui séparent la mysticité des illusions du fanatisme.

Le traité intitulé, *quel riche sera sauvé?* est une explication des paroles que Jésus-Christ adressa à un jeune homme riche dont parle l'Evangile (5). L'auteur y montre qu'il n'est point nécessaire, pour être sauvé, de renoncer aux richesses, pourvu qu'on en fasse un bon usage. Il y traite aussi de l'amour de Dieu et du prochain, ainsi que de la pénitence, dont il prouve l'efficacité par l'histoire de ce jeune voleur que saint Jean convertit.

Le *Pédagogue* de saint Clément, divisé en trois livres, est un excellent abrégé de morale, où l'on voit de quelle manière les bons chrétiens vivaient dans ces premiers temps. L'auteur fait voir dans le premier livre, que Jésus-Christ est le maître, le conducteur, le pasteur des hommes, qui tous ont besoin d'être instruits; et que la vie d'un chrétien doit être une suite non interrompue d'actions vertueuses. On trouve dans le second livre des règles de conduite par rapport à certains devoirs particuliers, comme l'abstinence, la mortification, l'humilité, la prière, l'aumône, la chasteté, tant dans l'état du mariage que dans celui de la virginité. Suivant la doctrine de S. Clément, il faut préférer une nourriture simple, ne fût-ce que par raison de santé; un seul repas par jour doit suffire, deux tout au plus; c'est-à-dire, outre le souper, un déjeûner de pain sec, sans boire. Le Saint prouve, contre les encratites, que l'usage modéré du vin est permis, mais il le défend aux jeunes gens. Il s'élève avec force contre le luxe dans les meubles et la vaisselle. Il veut qu'on dorme peu, et jamais le jour; qu'on commence la nuit par la prière, et qu'on ne soit plus au lit lorsque le jour paraît. Il prouve contre les païens, que toutes les actions impures sont des crimes aux yeux même de la raison. Dans le troisième li-

(5) Marc. X.

vre, il traite de la modestie et de plusieurs autres vertus. Il le conclut par exhorter ses lecteurs à écouter les divines leçons de Jésus-Christ, qu'il remercie de ce qu'il l'a fait membre de son Eglise. La prière qu'il lui adresse est également adressée au Père et au Saint-Esprit. Cet ouvrage renferme d'excellentes maximes pour arriver à la perfection chrétienne; mais on ne pourrait le traduire qu'en adoucissant certaines expressions, par égard pour les mœurs actuelles (6).

Photius observe que le style de saint Clément est fleuri, élégant et sublime dans le *Pédagogue* et dans l'*Exhortation aux gentils*, quoique sa diction ne soit point parfaitement pure. Nous avons observé que le style des *Stromates* avait quelque chose de plus dur que celui des autres ouvrages du saint docteur. Mais on admire dans tous une vaste érudition. Saint Jérôme appelle saint Clément le plus savant des écrivains ecclésiastiques (7). Théodoret (8) dit qu'il surpassait tous les autres par l'étendue de ses connaissances. Saint Alexandre de Jérusalem et les anciens auteurs font de grands éloges de la sainteté de sa vie.

Saint Clément mourut à Alexandrie, avant la fin du règne de Caracalla, qui fut assassiné en 217. On ne trouve

---

(6) Photius, *cod.* 109, donne un extrait de plusieurs erreurs qui se trouvent dans un livre de saint Clément, intitulé *Hypotyposes.* Nous n'avons plus qu'un fragment de cet ouvrage, sous le titre d'*Extrait de la doctrine orientale de Théodote* (de Palestine). L'écrit dont il s'agit avait été corrompu par les hérétiques, suivant Photius. Saint Clément copiait aussi quelquefois les sentimens des philosophes et de quelques autres auteurs, sans cependant les adopter ou les approuver. Ceci a diminué le poids de son autorité dans les points de doctrine : mais il est certain qu'il a vécu et qu'il est mort dans la communion de l'Eglise, et qu'il condamnait toutes les hérésies qu'elle avait proscrites.

(7) *Cat. et ep. ad Magn.*

(8) *Hæret. Fab.* l. 1, c. 8.

point son nom dans le martyrologe romain ; mais il est dans celui d'Usuard, qui a été long-temps en usage dans la plupart des églises de France. Benoît XIV a fait une savante dissertation (9), pour prouver qu'il n'y a point de raison suffisante d'insérer son nom dans le martyrologe romain ; mais l'autorité de plusieurs calendriers, et l'exemple des hagiographes, nous ont déterminés à donner ici sa vie. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe de l'église de Paris, qui est le même que celui d'Usuard, mais avec des additions (10).

Voyez Tillemont, t. III ; Ceillier, t. II ; Jean Potter, évêque d'Oxford, puis archevêque de Cantorbéry, dans sa belle édition des œuvres de saint Clément d'Alexandrie, avec des notes, imprimée à Oxford en 1715, t. I, p. 1 ; t. II, p. 10, 40 et seq. Voyez aussi les œuvres du Saint, réimprimées à Venise en 1758, sous ce titre, *Clementis Alexandrini Opera recognita per Joan. Potterum Episc. Oxon. adjectis quæ Fabricius ediderat ad Calcem Operum S. Hippolyti fragmentis, et præfixâ Clementis vitâ ex Baillet latinè versâ per doctorem Maso.*

---

(9) Elle est à la tête du martyrologe romain qu'il donna en 1749, et il l'adressa en forme de bref au Roi de Portugal.

(10) Le P. Sollier, un des continuateurs de Bollandus, observe, dans son édition du martyrologe d'Usuard, *not.* 16, p. 720, que les noms de Clément d'Alexandrie et de Mélèce ne se trouvent dans aucun calendrier antérieur à Usuard ; mais il marque en même temps sa surprise de ce que les éditeurs du martyrologe romain se sont fait un scrupule de nommer le premier. Voyez aussi Henschénius, t. VI, *Maii,* p. 777. Dans quelques-unes des dernières éditions d'Usuard, la fête de saint Clément est marquée au 19 Décembre. (Voyez Sollier, *ibid.* p. 753.) Il est loué pour l'universalité de ses connaissances dans celle de D. Bouillart. Le docte Bénédictin a donné le vrai martyrologe d'Usuard, d'après un ancien manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, monastère où l'auteur écrivait en 863. Ce manuscrit, qu'on regarde comme la copie originale d'Usuard, est chargé de corrections faites de la même main (*).

(*) Voir ci-dessus t. XV, p. 213.

S. MARUTHAS, ÉVÊQUE EN MÉSOPOTAMIE.

Vers l'an 449.

S. Maruthas, un des plus illustres docteurs de l'église syrienne, fut élevé sur le siége épiscopal de Tagrite ou Martyropolis, en Mésopotamie, province alors soumise à l'empire d'Occident, quoique située sur les frontières de la Perse. Il composa les actes des martyrs qui souffrirent dans la persécution de Sapor, laquelle dura depuis l'an 340 jusqu'à l'an 380. M. Etienne Assémani a retrouvé une partie de cet ouvrage, qu'il a publié en 1748. Le saint évêque composa aussi des hymnes en l'honneur des martyrs, et sur plusieurs autres sujets. Elles ont été insérées avec celles de saint Ephrem dans l'office chaldaïque que récitent les maronites, les jacobites et les nestoriens. Il recueillit les reliques de plusieurs martyrs de Perse, et les distribua dans l'empire romain, afin d'attirer sur ceux qui en étaient possesseurs, les bénédictions du Ciel.

Il fit un voyage à Constantinople en 411, afin d'engager l'Empereur Arcade à recommander les chrétiens à Isdegerde, qui était monté sur le trône de Perse dix ans auparavant. Mais les divisions qui régnaient à la cour, et qu'occasionnait l'injuste persécution suscitée contre S. Chrysostôme, rendirent ses démarches inutiles. Il crut donc devoir retourner en Mésopotamie. L'année suivante, il fit un second voyage à Constantinople. Saint Chrysostôme le recommanda à la veuve Olympiade, et la pria de l'assister en tout ce qui dépendrait d'elle, désirant qu'il obtînt ce qu'il sollicitait en faveur de l'église de Perse, pour laquelle il témoignait un grand zèle (1).

(1) S. Chrysost. ep. 14.

Théodose-le-Jeune, successeur d'Arcade, honora saint Maruthas de sa confiance. Il l'envoya deux fois en ambassade en Perse, pour établir une paix solide entre les deux empires. Isdegerde conçut beaucoup d'estime pour lui, sur-tout après qu'il eut été guéri par ses prières d'une maladie dont les mages n'avaient pu le délivrer. Socrate, qui rapporte ce fait (2), ajoute que le Roi appelait ordinairement Maruthas, *l'ami de Dieu*. Les mages, craignant qu'Isdegerde ne se fît chrétien, eurent recours à l'imposture pour le retenir dans leur religion. Ils firent cacher un homme sous terre dans le temple; et quand le prince y fut entré pour adorer le feu perpétuel, cet homme cria : « Chassez le Roi de ce saint lieu, parce qu'il a l'impiété » de croire un prêtre des chrétiens. » Isdegerde prit le parti de renvoyer l'évêque; mais Maruthas lui persuada de retourner dans le temple, l'assurant que s'il faisait creuser la terre, il découvrirait l'imposture. Le Roi suivit ce conseil. La fraude ayant été découverte, il fit décimer les mages, et autorisa publiquement Maruthas à fonder des églises partout où il le jugerait à propos. Le Saint, dans sa seconde ambassade, fit un assez long séjour en Perse. Il y tint deux synodes à Ctésiphon; l'arianisme fut condamné dans le second qui se tint en 414; on y fit aussi de sages réglemens concernant la discipline.

Saint Maruthas, étant fort âgé, retourna en Mésopotamie. Il emporta avec lui beaucoup de reliques de martyrs; et il en mit une si grande quantité dans son église, que la ville prit le nom de Martyropolis.

Le principal ouvrage de ce Père est une liturgie syro-chaldaïque; les maronites, qui célèbrent l'office divin en cette langue, s'en servent encore à certains jours. Saint

---

(2) *Hist.* l. 7, c. 8.

Maruthas composa aussi un commentaire sur l'évangile de saint Matthieu. On en a le manuscrit en syriaque dans la bibliothèque du Vatican. M. Assémani en a extrait divers passages, qui établissent invinciblement la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (3). Ebedjésu fait mention d'une histoire du concile de Nicée, dont les canons avaient été traduits en syriaque par saint Maruthas; il est bien à désirer qu'on puisse retrouver un ouvrage aussi précieux.

Le saint évêque mourut avant le milieu du cinquième siècle, et fut enterré dans son église. On porta son corps en Egypte, durant les incursions des Perses et des Arabes. Il est encore dans le monastère de Notre-Dame, situé dans le désert de Scété, et habité par des moines syriens. M. Assémani a vu dans ce monastère un manuscrit chaldaïque contenant une longue vie de S. Maruthas et plusieurs écrits de ce Père; mais il ne lui a pas été possible de s'en procurer une copie. Les Cophtes d'Egypte honorent le Saint le 19 Février; les Syriens et les Melchites, le 6 du même mois : mais il est honoré le 4 Décembre par les Grecs et les Latins.

Voyez M. Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* et M. Etienne Assémani, *in acta martyr. Orient. præf.*, p. LIX; Socrate, Sozomène, Photius, Ceillier, t. X, p. 466, et Le Quien, *Or. Chr.* t. II, p. 327 et 999.

---

(3) V. Ceillier, t. X, p. 467.

S. CIRAN, ABBÉ DE LONREY, EN BERRY.

Vers l'an 657.

S. CIRAN OU SIGIRAN, issu d'une famille illustre, naquit dans le Berry, et reçut à Tours une éducation convenable à sa naissance. Il parut à la cour, s'y fit estimer, et y exerça la charge d'échanson, sous le Roi Clotaire II. Sigelaïc, son père, qui était devenu évêque de Tours, voulut le marier à la fille d'un seigneur de ses amis, nommé Adoald. Mais Ciran, qui voulait vivre dans la continence, et qui pratiquait les vertus d'un solitaire au milieu des grandeurs, refusa ce parti. Bientôt après il rompit tout commerce avec le monde.

Le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut d'aller visiter le tombeau de saint Martin à Tours. Il reçut la tonsure des mains de l'évêque Modégisile, qui avait succédé à son père, et fut élevé par degrés aux saints ordres. La dignité d'archidiacre lui fournit l'occasion de rendre de grands services au diocèse de Tours. Il corrigea les abus, et rétablit partout la discipline. Son immense charité pour les pauvres augmenta encore la vénération que le peuple avait pour lui.

Mais Dieu, qui voulait l'éprouver, permit qu'il fût persécuté par le gouverneur de la ville. On en vint jusqu'à le mettre en prison, sous prétexte de folie. Le Ciel confondit enfin ses ennemis, et son principal persécuteur périt misérablement. Il se démit ensuite de son archidiaconé, et distribua le reste de son bien aux pauvres. Un saint évêque irlandais, nommé Fulvius, ayant passé par Tours, il le suivit, et fit avec lui le voyage de Rome.

Lorsqu'il fut de retour, il alla trouver Flaocate, son

ancien protecteur, qui était devenu maire du palais pour le royaume de Bourgogne, en 641, et qui lui donna deux terres dans le diocèse de Bourges, sur les confins du Berry et de la Touraine. Le Saint y bâtit deux monastères, celui de Meaubec et celui de Lonrey, qui prit depuis le nom de Saint-Ciran. L'abbaye de Meaubec a été unie à l'évêché de Québec, et celle de Saint-Ciran à l'évêché de Nevers.

Flaocate, fondateur de ces deux monastères, ne persévéra point dans les dispositions qu'il avait montrées pour la vertu ; il se laissa éblouir par l'éclat des honneurs; il oublia Dieu, et finit misérablement sa vie.

Saint Ciran mourut vers l'an 657, et fut enterré dans le monastère de Lonrey, qu'il avait gouverné plusieurs années. Son corps y est encore, à l'exception de quelques ossemens qui se gardent dans l'abbaye de Saint-Taurin à Evreux.

Voyez sa vie anonyme, mais ancienne, que Mabillon a publiée avec des remarques, *Act. SS. Ord. S. Ben.* Arnauld, *Recueil des Vies de quelques Saints*, p. 285 ; Baillet, sous le 4 Décembre, et le Père de Longueval, *Hist. de l'Eglise Gal.* t. III, p. 549.

S. OSMOND, ÉVÊQUE DE SALISBURY.

L'AN 1099.

Osmond (1), comte de Séez en Normandie, suivit Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, et ce prince le créa comte de Dorset. Il sut allier une vie sainte aux devoirs de courtisan, de soldat et de magistrat. Nous apprenons de Brompton, qu'il fut quelque temps grand chancelier d'An-

(1) Appelée aussi *Osimond, Edimond et Edmond.*

gleterre. Mais les dignités, jointes à la faveur du prince, n'eurent aucun charme pour un cœur qui n'aimait que les biens célestes. Il quitta même le monde pour embrasser l'état ecclésiastique. Ses vertus et ses rares talens ne permirent pas qu'on le laissât dans l'obscurité comme il le désirait. On le tira de sa solitude en 1078, pour le placer sur le siége de Salisbury (2). Il fit bâtir sa cathédrale sous l'invocation de la Sainte-Vierge, en 1087 : mais la dédicace ne s'en fit qu'en 1092. Il y mit trente-six chanoines. Cette église ayant été brûlée par le feu du ciel, il la re-

(2) Le siége de cet évêché fut d'abord établi à Shireburne. On en dut l'érection à Ina, Roi des Saxons occidentaux. Ce prince fit deux évêchés de celui de Winchester. Les comtés de Dorset, de Somerset, de Wilt, de Dévon et de Cornowaille, furent destinés à composer l'évêché de Shireburne, vers l'an 705. On le divisa de nouveau en 905, et on soumit au nouvel évêché, qui fut érigé à Wilton, les comtés de Wilt et de Somerset. Les siéges de Shireburne et de Wilton furent unis en 1050, et l'évêque Herman, peu de temps avant sa mort, arrivée en 1077, transféra sa résidence de Wilton à Salisbury, qui en est à deux milles. Depuis ce temps-là, Wilton est devenu si peu de chose, que de douze églises qu'il y avait, il n'en reste plus qu'une seule. L'ancienne Salisbury, bâtie sur une montagne à un mille de l'Avon, était une place forte et célèbre depuis les Romains. Il ne reste plus qu'une chapelle de la cathédrale bâtie par saint Osmond, successeur d'Herman. Comme il n'y avait point d'eau dans cette ville, et que le comte de Salisbury, qui avait toujours une garnison dans le château, excitait des troubles et des divisions, les évêques allèrent demeurer à Harpham, village éloigné d'un mille et situé sur l'Avon. Les habitans de la ville les y suivirent. On abandonna l'ancienne Salisbury, et on bâtit la nouvelle dans ce lieu qui est fort agréable. On peut dater sa fondation de l'année 1219. Ce fut alors que l'évêque Richard Poure commença la cathédrale, qui fut dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge. On y travailla sous les règnes de Richard I, de Jean et de Henri III. On en fit la dédicace en 1258. C'est l'édifice gothique le plus régulier de l'Angleterre. La flèche, qui est d'un beau travail, a 410 pieds de haut. Voyez Léland, *Itinerary*, t. III, p. 76, 81 ; le docteur Brown-Willis, *des abbayes mitrées*, t. II, et Le Nève, *Fasti Anglicani*, p. 256.

bâtit en 1099. Il administrait lui-même le sacrement de Pénitence, et on remarque qu'il était fort sévère, surtout à l'égard de ceux qui tombaient dans l'impureté. Au reste, il avait beaucoup de charité, et on le vit souvent assister à la mort les criminels condamnés au dernier supplice.

L'assemblée de Rockingham, tenue au mois de Mars de l'année 1095, montra que les Saints ne sont point à l'abri des surprises. Osmond entra dans le parti de ceux qui par complaisance s'étaient déclarés contre saint Anselme (3); mais bientôt après il ouvrit les yeux, et pénétré d'un sincère repentir, il voulut recevoir l'absolution de saint Anselme lui-même. Il lui fut toujours depuis constamment attaché.

Son zèle pour la gloire de Dieu le porta à embellir plusieurs églises, et à faire diverses fondations. Il forma une riche bibliothèque pour l'usage des chanoines de sa cathédrale. Il ne mettait à la tête des paroisses que des pasteurs éclairés et vertueux, et il avait toujours auprès de sa personne des ecclésiastiques et des moines recommandables par leurs lumières et leur sainteté.

Guillaume-le-Conquérant avait conféré à des Normands les premières dignités de l'église d'Angleterre. Ceux-ci introduisirent leurs rites dans l'office divin, ce qui occasionna de la confusion en plusieurs endroits. Pour obvier à cet inconvénient, le saint évêque composa pour son église un missel, un bréviaire et un rituel. Il fixa les cérémonies où il y avait eu jusqu'alors beaucoup de variété, les copistes des livres qui les contenaient s'étant permis d'y faire des changemens à leur volonté. Par-là l'uniformité fut établie dans la célébration de l'office divin. Au reste, toutes les églises s'accordaient dans l'essentiel, et à l'exemple des pre-

---

(3) Eadmer, *Hist. Novor.* l. 1, p. 4, et l. 2, p. 45; *Concil.* t. X, p. 494.

miers apôtres du pays, on faisait l'office en latin, ce qui s'observa jusqu'au règne d'Edouard VI (4). D'autres évêques anglais firent aussi des livres liturgiques, qui différaient en quelque chose de ceux de *Sarum* ou de Salisbury : mais les premiers eurent une telle approbation, que la plupart des diocèses d'Angleterre les adoptèrent (5) et les suivirent jusqu'au règne de la Reine Marie. Plusieurs ecclésiastiques obtinrent alors du cardinal Polus des permissions particulières pour dire le bréviaire romain, qui fut enfin reçu universellement (6). Saint Osmond composa encore une vie de saint Aldhelm. Il avait un tel amour pour les lettres, qu'il ne dédaignait pas, quoiqu'évêque, de copier et de relier des livres.

En travaillant au salut des âmes, il n'oubliait point sa propre sanctification. Mort au monde, il en fuyait tous les

---

(4) V. Johnson, *Præf. sur les canons anglais*, p. 17.

(5) Ceci se prouve par l'article 2 des Constitutions publiées en 1416, par Henri Chichley, archevêque de Cantorbéry. On lit aussi dans Hydgen, *ad an.* 1077, « que saint Osmond rédigea un *ordinal*, qui fut pres» que universellement reçu en Angleterre, en Irlande et dans le pays » de Galles. Cet ordinal, dit Johnson, t. II, *ad an.* 1416, était un » livre qui réduisait à une forme certaine toutes les différences, et qui » fixait ce qui avait été douteux jusqu'alors. » Le même auteur observe que c'est improprement qu'on a quelquefois appelé ce livre une nouvelle liturgie, l'introduction d'une nouvelle liturgie étant au-dessus du pouvoir d'un évêque. Saint Osmond fixa les rites qui étaient incertains, et suppléa à ce qui manquait aux rubriques propres à diriger dans la célébration de l'office divin. Il ajouta aussi dans son ordinal quelques prières particulières telles que celles qu'un évêque pouvait prescrire pour son diocèse. Ce droit fut depuis réservé au Pape pour conserver une plus grande uniformité.

Il y a dans la bibliothèque de l'abbaye de Jumièges en Normandie, un missel manuscrit de l'église des Anglo-Saxons. On voit, en examinant ce missel, qu'il a été pris de l'ancien romain.

(6) *Légation. Card. Poli in Angliâ Ms. in Bibl. Colleg. Angl. Duacens.* 5 vol. in-fol.

vices, et pratiquait la mortification des sens. Il mourut, après une longue maladie dont il fit un saint usage, le 4 Décembre 1099. On l'enterra dans son église. On transféra depuis son corps dans la nouvelle cathédrale ; et en 1457, on l'y déposa dans la chapelle de Notre-Dame. La belle châsse où il était renfermé fut pillée sous le règne de Henri VIII. On laissa ses ossemens dans la même chapelle, et ils y sont encore. Ils sont couverts d'une pierre de marbre, dont l'inscription ne marque que l'année de la mort du saint évêque. Il fut canonisé par Calixte III, en 1458.

Voyez Guillaume de Malmesbury, *de Pont Angl.* l. 2, fol 142; Godwin, *de Præsulibus Angliæ cum annot. per D. Richardum*, t. I, p. 337; Brompton, *Chron.* p. 976; Knygthon, l. 2, p. 1351; *Wavercienses Annales inter Hist. Angl.* 5, *Oxoniæ*, *an.* 1099; Pierre de Blois, *ep.* 133, not. p. 737; Siméon de Durham, saint Anselme, l. 3, *ep.* 30; Tanner *Bibl. Brit.* p. 515, *Chron S. Crucis Edinburg. ap. Wharton in Angliâ Sacrâ*, t. I, p. 156; Alford, *Annal. an.* 1091; *l'Hist. Lit. de la France*, t. VIII, p. 573.

✠ S. ANNON, ARCHEVÊQUE DE COLOGNE.

L'AN 1075.

ANNON ou HANNO, issu d'une famille noble, avait embrassé, dans sa jeunesse, la carrière des armes. Mais son oncle, pieux chanoine de Bamberg, lui ayant fait sentir la vanité des biens et des honneurs de la terre, il renonça à son premier état, et prit la résolution de ne plus se vouer qu'aux choses du ciel, et d'embrasser la vie monastique.

L'Empereur Henri III, qui avait entendu parler des vertus et des connaissances de Annon le fit venir à sa cour, et le nomma quelque temps après prévôt de Goslar. Plus tard, le siége archiépiscopal de Cologne étant devenu va-

cant, il lui conféra cette dignité, en 1056. Dans son humilité et sa piété, Annon n'ignorait pas quel grand fardeau il s'imposait, et il ne put s'empêcher de verser d'abondantes larmes, pendant la cérémonie de son sacre. Il chercha constamment au pied des autels cette assistance divine et cette consolation qui furent sa force et son soutien dans les temps difficiles où il vécut. Il secourait les pauvres par de fréquentes aumônes. Par ses jeûnes réitérés et austères, par les ferventes prières auxquelles il se livrait nuit et jour, il donna à tous l'exemple d'une conduite chrétienne. Il n'était pas rare de le voir obéir sévèrement à un abbé de couvent, et exécuter ce qui lui avait été commandé. Voulant rétablir la discipline déchue, il fonda plusieurs couvens, tels que celui de Siegberg, sur la Sieg, celui de Saalfeld, sur la Saale, et celui de Grafschaft, en Westphalie, où il fit régner le véritable esprit de ces saintes institutions. Il érigea aussi à Cologne deux magnifiques abbayes, celles de Saint-George et de Saint-Adgrade. Des admonitions et des instructions fréquentes et pleines de chaleur étaient destinées à faire de ses fidèles de véritables disciples de Jésus-Christ.

Outre ces soins nombreux, plus d'une charge importante réclamait encore son attention. Pendant quelque temps l'éducation du jeune Empereur Henri IV, ainsi qu'une grande partie de l'administration de l'empire lui furent confiés (1). Mais ce fut avec un profond chagrin qu'il remar-

---

(1) On connaît l'événement qui se passa près de l'île de Saint-Suitbert, aujourd'hui Kaiserswerth, où le jeune Roi Henri IV fut enlevé à sa mère, tandis qu'elle se rendait à Nimègue. L'archevêque avait fait descendre jusqu'à cette île un bâteau remarquable pour son travail et ses ornemens. On excita la curiosité de Henri à voir ce beau bâteau, qui était amarré sur le rivage. Mais à peine y fut-il entré que les bateliers firent force de rames pour s'éloigner. Les auteurs attribuent cette action de

qua que la barrière qu'il avait opposée, par ses exhortations et ses menaces, aux entreprises du Roi, était renversée, d'une main criminelle, par d'autres; que les désordres les plus révoltans se répandaient de plus en plus dans l'empire, et que le droit humain comme le droit divin étaient foulés aux pieds. C'était en général une époque orageuse. L'Eglise était partagée entre deux Papes; la division régnait dans les campagnes et dans les villes; la corruption s'était glissée même parmi les serviteurs du sanctuaire. Annon fit un voyage en Italie, pour y porter remède au mal; il fit tous ses efforts en Allemagne, pour prévenir la décadence de l'ordre et de la discipline, et se chargea de nouveau, quoiqu'à regret, et pour céder aux prières des princes, avec d'autres personnes de bonne volonté, de l'administration de l'empire, qu'on leur avait arrachée. Dès lors il fut mis un frein à la licence, et le droit et la justice régnèrent de nouveau. S'il s'élevait une dispute, le pacifique archevêque apparaissait toujours comme médiateur et réconciliateur; et quand il ne parvenait pas à empêcher des dissensions ou de sanglans démêlés, du moins il s'abstenait toujours d'y prendre part. Enfin, accablé par le chagrin que lui faisaient éprouver l'ordre et le droit foulés aux

---

Annon à divers motifs. Les uns disent que lui et les princes la commirent par ambition; les autres soutiennent qu'on voulait arracher par là le gouvernement des mains de l'Impératrice Agnès, soigner avec énergie les intérêts négligés de l'Allemagne, et donner au jeune prince une éducation sévère. Il est probable que ce but aurait été atteint, si Adelbert, archevêque de Brême, homme excessivement ambitieux, ne se fût emparé du gouvernement. Car presque tous les auteurs contemporains s'accordent à dire qu'Annon, qui était un homme d'un caractère austère, ne travaillait qu'à modérer les passions de Henri et à accroître la prospérité de l'empire. Voyez Lambertus Aschaff.; les lettres du B. Pierre Damien; Baronius, *Annal.*, an. 1062. Sur Adelbert de Brême lisez Adam de Brême, *lib.* 3, Aventinus, *Annal.*

pieds, comme aussi par l'âge, il pria le Roi de le délivrer du poids de l'administration, et celui-ci lui accorda volontiers cette faveur ; car la fermeté et les principes irréprochables du vieillard étaient depuis long-temps une digue que les passions étaient impatientes de briser.

La profonde douleur que ressentait le saint archevêque, au sujet du désordre général, s'accrut encore par la dissolution visible de tous les liens sociaux qui s'opérait particulièrement dans certains pays et certaines villes. Il devait lui-même en voir un exemple déplorable dans sa ville archiépiscopale. La conduite injuste de ses serviteurs donna naissance à une querelle, qui se changea bientôt en un soulèvement si général, que l'archevêque, outragé et menacé jusques dans sa demeure, se réfugia dans l'église de Saint-Pierre, et sortit nuitamment de la ville. Mais à peine cet acte fut-il connu dans le pays, que l'attachement que l'on portait à ce prélat généralement vénéré fit prendre les armes à tout le monde, et la ville eut chèrement expié son crime, si Annon, par ses instances, n'eut engagé le peuple des campagnes à se retirer. Ceux qui ne se repentirent pas furent punis comme ils le méritaient. Quant à notre Saint, il ne garda pas de rancune, mais pardonna l'offense commise envers lui, et avant sa mort, il reçut de nouveau dans la communion de l'Eglise ceux qu'il avait excommuniés à cause des atrocités qu'ils avaient commises à l'occasion de la révolte.

C'est ainsi qu'Annon, au milieu de temps très-difficiles, travaillait à l'accroissement de la religion et à la prospérité de l'Etat. Et comme il voulait le bien sérieusement et sincèrement, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été méconnu et même outragé par plusieurs. Mais tous les hommes bien pensans pleurèrent sa mort, et son biographe le nomme la fleur et la nouvelle lumière de l'Allemagne ; car il avait rendu des services également importans à l'Eglise et à l'E-

tat (2). Il mourut le 4 Décembre 1075. Son nom se trouve dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie dans Lambert d'Aschaffenbourg, Surius et Fleury, l. 60. Nous avons particulièrement suivi *Hildebrand als Pabst Gregorius der Siebente und sein Zeitalter, aus den Quellen dargestellt von Johannes Voigt*, Wien 1819.

---

5 Décembre.

S. SABAS, ABBÉ EN PALESTINE.

Tiré de sa vie, écrite avec beaucoup d'exactitude, par Cyrille, moine de Palestine, lequel est aussi auteur des vies de saint Euthyme et de saint Jean le Silenciaire. Elle a été publiée par Bollandus, sous le 20 Janvier, et par Cotelier, *Monum. Gr.* t. III, p. 220, 574. La vie du même Saint, donnée par Métaphraste, a été corrompue par des fourrures. Voyez Assémani, *in Cal.* t. V, p. 410, et le P. Marin, *Vies des Pères des Déserts d'Orient*, t. VI, p. 71.

L'AN 532.

S. SABAS, un des plus célèbres patriarches de l'ordre monastique en Palestine, naquit en 439 à Mutalasque, près de Césarée, en Cappadoce. Son père se nommait Jean, et sa mère Sophie. Ils étaient l'un et l'autre recommandables par leur naissance et leur piété. Jean suivait la profession des armes. Ayant été obligé d'aller à Alexandrie,

---

(2) Nous possédons un hymne remarquable sur S. Annon, écrit en ancienne langue germanique. Il fut publié pour la première fois par Martin Opitz, en 1639, puis par Schilter, dans son *Thesaurus antiq. Teuton.*, t. I, et par Hegewisch, dans son *Deutsches Magazin*, 1791, Juillet, p. 10—75, avec une traduction et un commentaire en allemand moderne, et enfin par Goldmann, avec introduction, traduction et notes. Leipzig et Altenburg 1816.

en Egypte, il mena sa femme avec lui. Il recommanda son fils Sabas à Hermias, son beau-frère, auquel il laissa en même temps le soin de ses biens.

La femme d'Hermias traita le jeune Sabas avec tant de dureté, qu'il se retira au bout de trois ans. Il alla demeurer chez Grégoire, son oncle paternel, dans l'espérance d'y vivre plus heureux. Grégoire étant chargé de l'éducation de son neveu, voulut avoir aussi l'administration de ses biens. Les deux oncles se brouillèrent à cette occasion, il y eut même entre eux de grands procès. Sabas, qui était d'un caractère pacifique, fut affligé de cette division, dont un vil-intérêt était l'objet; et la grâce de Dieu agissant sur son cœur, il résolut de renoncer à des biens qui causaient de si grands maux parmi les hommes. Il se retira dans un monastère appelé Flavinia, à une lieue de Mutalasque. L'abbé le reçut à bras ouverts, il l'instruisit dans la science des Saints et dans la pratique des observances monastiques.

Les oncles de Sabas, que la haine et l'avarice aveuglaient, s'inquiétèrent peu de ce qu'était devenu leur neveu. A la fin cependant ils rougirent de leur conduite à son égard; ils lui proposèrent de quitter le monastère, de lui rendre ses biens, et de l'établir avantageusement dans le monde. Sabas rejeta leurs propositions; il ne trouvait que de la douceur à porter le joug de Jésus-Christ, et il goûtait des délices ineffables dans son union avec Dieu; il persista donc dans la résolution qu'il avait prise de ne plus penser qu'aux biens éternels. Sa ferveur était au-dessus de son âge; il joignait à l'exercice de la prière la pratique de l'humilité et de la mortification, qu'il regardait avec raison comme des moyens propres à lui faire acquérir les autres vertus.

Le trait suivant prouve combien il était attentif à se mortifier. Travaillant un jour au jardin, il vit un arbre chargé de belles pommes; il en cueillit une dans l'intention de la

manger, quoique ce fût avant l'heure du repas. Mais venant à réfléchir que c'était une tentation, il jette la pomme par terre et l'écrase sous ses pieds. Pour se punir et se vaincre plus parfaitement, il fit vœu de ne point manger de pommes le reste de sa vie. Cette victoire remportée sur lui-même, lui fit faire de grands progrès dans toutes les autres vertus. Il travaillait le jour en priant, et veillait une partie de la nuit. Il n'interrompait son travail que pour lever les mains au ciel, et ne prenait de repos que pour empêcher la nature de succomber. Il évitait avec soin l'oisiveté, qui, sur-tout dans la jeunesse, est la source de tous les maux. Quoiqu'il fût le plus jeune des frères, il les surpassait tous en ferveur. On admirait surtout sa charité pour le prochain. Le boulanger du monastère avait mis ses habits dans le four pour les sécher; il oublia de les retirer lorsqu'on le fit chauffer le lendemain, et il ne s'en souvint que quand le feu fut allumé. Sabas, qui était présent, entra dans le four, emporta les habits, et passa à travers les flammes sans être endommagé. Ceci fut regardé comme une marque visible de la protection divine.

Sabas était âgé de dix-huit ans lorsqu'il obtint de son abbé la permission d'aller à Jérusalem. Son dessein était de visiter les saints lieux, et de s'édifier par l'exemple des solitaires du pays. Il passa l'hiver dans le monastère de Passarion, alors gouverné par le saint abbé Elpidius. Tous les frères, charmés de sa vertu, voulurent le retenir parmi eux : mais son amour pour le silence et la retraite, lui fit préférer le genre de vie qu'on suivait sous saint Euthyme. Il alla se jeter aux pieds de ce saint abbé, et le conjura avec beaucoup de larmes de l'admettre au nombre de ses disciples. Euthyme jugea qu'il était trop jeune pour vivre dans sa laure, une entière solitude ne pouvant convenir qu'aux parfaits. On appelle laure un amas de cellules ou d'hermitages séparés dans le désert. Euthyme le fit entrer

dans un monastère situé au bas de la montagne, et gouverné par Théoctiste. C'était comme le noviciat de ceux qui aspiraient à vivre dans la laure, éloignée d'environ une lieue, et à quatre à cinq lieues de Jérusalem.

Le Saint redoubla de ferveur dans le monastère de Théoctiste. Comme il était fort et robuste, il aidait tous les frères dans leurs offices, et portait le bois et l'eau dans la maison. Il servait les malades avec autant de soin que d'affection. Il était toujours arrivé le premier aux différens exercices, et il en sortait le dernier. Dieu permit que sa vertu fût éprouvée par une tentation délicate.

Son abbé lui ordonna d'accompagner un des frères qui allait à Alexandrie pour quelques affaires. Ses parens, qui étaient dans cette ville, le reconnurent et mirent tout en œuvre pour lui persuader d'abandonner l'état qu'il avait embrassé. Ils lui promirent un établissement dans le monde avec un emploi dans les armes. Sabas leur fit entendre qu'il ne pourrait se rendre à leurs désirs, sans devenir coupable d'apostasie envers Dieu. Ils le pressèrent d'accepter au moins une somme considérable d'argent pour ses besoins. Mais il ne voulut prendre que trois pièces d'or, qu'il remit à son abbé lorsqu'il fut de retour.

A l'âge de trente ans, il demanda la permission de passer cinq jours de la semaine dans une caverne écartée; elle lui fut accordée de l'avis de saint Euthyme. Il y pratiquait un jeûne rigoureux, et partageait tout son temps entre la prière et le travail des mains. Il quittait le monastère le Dimanche au soir, et emportait avec lui une certaine quantité de branches de palmier. Il revenait le Samedi matin avec cinquante corbeilles qu'il avait faites. Sa coutume était d'en faire dix par jour. Cinq ans se passèrent de la sorte.

Enfin, saint Euthyme le choisit pour l'accompagner dans la retraite qu'il allait faire tous les ans avec un de ses disciples nommé Domitien. C'était dans la solitude de Ruban,

où l'on dit que demeura Jésus-Christ pendant son jeûne de quarante jours. Ils entraient dans cette solitude le quatorze Janvier, et y restaient jusqu'au Dimanche des Rameaux. Dans une de ces retraites, Sabas, épuisé par une soif dévorante, fut pris d'une faiblesse si grande, qu'il était près d'expirer. Euthyme se mit en prières, puis frappant la terre avec son bâton, il en sortit de l'eau. Sabas ayant bu, recouvra ses forces, et se sentit parfaitement guéri.

Après la mort de saint Euthyme, le relâchement s'introduisit dans le monastère de Théoctite. Sabas se retira vers l'Orient, dans un désert où vivait saint Gérasime. Le démon essaya de l'effrayer, en lui apparaissant sous la forme de différentes bêtes féroces; mais il le mit en fuite par la prière. Lorsqu'il eut passé quatre ans dans ce désert, il fixa sa demeure, en conséquence d'un avertissement du Ciel, dans une caverne située sur une haute montagne, au bas de laquelle coule le torrent de Cédron. Comme l'eau de ce torrent n'était point bonne à boire, il allait en chercher fort loin, et on ne saurait imaginer ce qu'il lui en coûtait de peines pour la porter dans sa demeure. Il fut obligé d'attacher à la porte de sa caverne une corde qui descendait jusqu'au bas de la montagne. Il s'en servait pour se soutenir en montant, et sans cette précaution, il eût été en danger de tomber dans le torrent. Les herbes sauvages qui croissaient sur la montagne, faisaient toute sa nourriture. Enfin, sa corde l'ayant fait découvrir, des paysans pénétrèrent jusqu'à sa caverne. Ils lui portèrent depuis, à certains jours, du pain, du fromage, des dattes et d'autres petites provisions.

Il y avait cinq ans qu'il vivait de la sorte, lorsque plusieurs serviteurs de Dieu vinrent le trouver pour être ses disciples. Il refusa d'abord de les recevoir; mais à la fin sa charité lui fit vaincre sa résistance. Il fonda donc une nouvelle laure, qui fut d'abord habitée par soixante-dix

solitaires, tous extrêmement zélés pour la perfection de leur état. Il désigna le lieu où chacun devait se construire une cellule. Comme il manquait d'eau, il fit creuser au pied de la montagne, après avoir invoqué le Seigneur, et on y trouva une source. Il bâtit aussi une petite chapelle avec un autel. Le nombre de ses disciples s'accrut en peu de temps jusqu'au nombre de cent cinquante, et il fut obligé d'agrandir sa laure de l'autre côté du torrent. Il veillait sur tous, et il avait le plus grand soin de pourvoir à leurs différens besoins. Il leur apprenait à vaincre leurs passions, à découvrir les artifices du démon, à triompher de ses assauts, à prier avec ferveur et persévérance. Pour leur ôter tout prétexte de quitter leur solitude, il leur procurait, par le moyen de quelques personnes charitables, tout ce qui leur était nécessaire.

Sa laure, cependant, n'avait point de prêtre, et il pensait qu'un religieux ne pouvait aspirer à l'honneur du sacerdoce; d'un autre côté, il était fâché de dépendre, pour la célébration des divins mystères, des occasions qui lui fournissaient quelques prêtres étrangers. Il eut bientôt la douleur de voir quelques-uns de ses disciples se révolter contre lui : ils portèrent même des plaintes à Salluste, qui était depuis peu évêque de Jérusalem. Le prélat ne les trouva point fondées; il jugea seulement que le défaut de prêtres était sujet à trop d'inconvéniens pour n'y pas remédier. Il fit venir Sabas, et l'éleva au sacerdoce. Les mécontentemens cessèrent par-là, et la paix fut rétablie. Sabas avait alors cinquante-trois ans.

L'éclat de sa sainteté augmentant de jour en jour, il lui venait des disciples de contrées fort éloignées. Comme il avait parmi eux des Arméniens, il leur donna une chapelle particulière où ils récitaient l'office divin en leur langue; mais ils se rendaient à l'église avec les autres frères pour le sacrifice et la communion.

Le père de Sabas étant mort, sa mère vint le trouver, et voulut servir Dieu sous la conduite de son fils. Il employa l'argent qu'elle avait apporté à bâtir deux hôpitaux, l'un pour les étrangers, et l'autre pour les malades. Il bâtit encore un troisième hôpital à Jéricho, avec un monastère sur une montagne voisine, nommée Castel. Enfin, il fonda à peu de distance de là un second monastère, mais plus petit, pour y recevoir les jeunes gens auxquels on faisait apprendre le psautier, et qu'on formait aux exercices de la vie religieuse. De là ils passaient dans le monastère de Castel, et les plus parfaits venaient ensuite dans la laure du Saint. Salluste, patriarche de Jérusalem, pénétré de respect pour Sabas, l'établit exarque ou supérieur de tous les anachorètes de la Palestine, comme il établit S. Théodoret exarque de tous les cénobites du même pays.

Sabas, à l'exemple de saint Euthyme, faisait tous les ans une retraite, après l'octave de l'Epiphanie. Il ne prenait, pendant tout le carême, d'autre nourriture que la sainte Communion qu'il recevait le Samedi et le Dimanche. Lorsqu'il menait avec lui quelques-uns de ses disciples, il les obligeait d'emporter des provisions pour leur subsistance. Dans une de ces retraites, il trouva un saint anachorète qui vivait seul depuis trente-huit ans, sans autre nourriture que les herbes sauvages qui croissaient autour de sa cellule. Ils s'entretinrent ensemble des choses de Dieu. Sabas, étant venu pour le voir l'année suivante, le trouva mort : il l'enterra, après avoir récité les prières de l'Eglise.

Le patriarche Salluste mourut en 493, et eut Elie pour successeur. Les moines qui auparavant s'étaient soulevés contre leur supérieur, se révoltèrent de nouveau ; ils s'adressèrent à Elie, dans l'espérance qu'il les écouterait plus favorablement que son prédécesseur. Sabas, instruit de ce qui se passait, se retira secrètement, en disant qu'on pouvait résister aux démons, mais qu'il fallait céder aux hom-

mes par amour de la paix. Il alla vers le désert de Scytopolis, et entra dans une caverne où un lion faisait sa demeure. L'animal vint à minuit, et trouvant le Saint endormi, il le prit doucement avec ses dents par le bord de sa robe, pour le traîner dehors. Sabas se réveilla, et ne fut point effrayé à la vue du lion. Il se mit même à réciter tout haut l'office de la nuit. Le lion sortit alors de la caverne. Il y rentra lorsque le serviteur de Dieu eut fini sa prière, et le prit de nouveau par le bord de sa robe, pour le traîner dehors. Sabas lui adressa la parole, et lui dit que la caverne était assez grande pour les loger tous deux. A ces mots, l'animal s'en alla et ne revint plus.

Des voleurs, qui trouvèrent le Saint dans sa caverne, furent si touchés de ses discours, qu'ils embrassèrent une vie pénitente. Il vint aussi plusieurs personnes qui lui demandèrent à servir Dieu sous sa conduite. Mais les fréquentes visites qu'il recevait, et les distractions que lui causait la direction de ses nouveaux disciples, lui firent abandonner ce lieu, où il se forma un monastère.

Après avoir goûté quelque temps les douceurs de la solitude, il ne put résister aux mouvemens de compassion et de charité qu'excitait en lui la révolte des religieux de sa laure. Il résolut donc d'aller les visiter. Mais loin de les trouver mieux disposés, il vit que le nombre des rebelles s'était augmenté. Il ressentit une vive douleur de l'aveuglement qui les faisait courir à leur perte. Il employa inutilement tous les moyens propres à les toucher; il ne put rien gagner sur leurs cœurs endurcis. Il les quitta une seconde fois, en les recommandant au Père des miséricordes.

Il se retira près de Nicopolis, et vécut quelque temps sous un arbre, n'ayant point d'autre couvert que les feuilles, ni d'autre nourriture que les fruits qu'il portait. Le maître du champ où était l'arbre lui bâtit une cellule et pourvut à sa subsistance. Bientôt après il se forma un nou-

veau monastère en ce lieu. Le patriarche Elie lui ordonna d'y mettre un supérieur, et de retourner à sa laure. Il écrivit en même temps à ceux qui l'habitaient, pour leur enjoindre de le recevoir.

Les moines rebelles devinrent furieux; ils abattirent la tour et causèrent d'autres dégâts; après quoi ils se retirèrent dans les ruines d'un monastère détruit près le torrent de Thécué. Leur départ fit renaître la paix. Sabas en profita pour rétablir la régularité et l'esprit de la ferveur primitive. Mais il se sentait toujours ému de compassion pour ses disciples apostats, et il ne cessait de verser des larmes sur leur sort. Il leur envoya des secours d'argent, pour qu'ils pussent subsister et se bâtir une église. Une telle charité les fit rentrer en eux-mêmes; ils confessèrent leur crime, et se soumirent à leur abbé. Sabas leur donna un supérieur pour les gouverner, et ils menèrent depuis une vie édifiante. Il fonda encore d'autres communautés sur le même plan.

Les affaires des églises d'Orient étaient alors dans une grande confusion. L'empereur Anastase favorisait l'eutychianisme, et avait exilé plusieurs évêques catholiques. Le patriarche Elie lui envoya une députation composée de plusieurs abbés célèbres, au nombre desquels était Sabas, pour arrêter, s'il était possible, la fureur de la persécution. Sabas était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il fit ce voyage à Constantinople. La pauvreté de son extérieur choqua tellement les officiers qui étaient à la porte du palais, qu'ils ne voulurent point le laisser entrer avec les autres députés. Sabas, sans rien dire, se retira dans un coin pour prier. L'Empereur ayant lu la lettre du patriarche, qui contenait un grand éloge de notre saint abbé, demanda où il était. On alla le chercher, et on le trouva dans un coin récitant des psaumes. Le prince dit aux abbés de lui demander les grâces qu'ils désiraient pour eux-mêmes :

tous présentèrent leur supplique, excepté Sabas. Comme l'Empereur le pressait de s'expliquer, il se contenta de le prier de rendre la paix à l'Eglise, et de ne plus persécuter ses ministres. Anastase lui donna mille pièces d'or, pour être employées à des œuvres de charité. Sabas passa l'hiver à Constantinople, et se présenta souvent devant l'Empereur pour solliciter ce qui faisait le principal objet de la députation. Anastase avait fait tenir à Sidon un conciliabule où l'on avait condamné le concile général de Calcédoine, et les évêques qui refusèrent de souscrire à cette condamnation furent bannis. Il épargna cependant le patriarche de Jérusalem, d'après les représentations réitérées de Sabas. Il renvoya le saint abbé après lui avoir donné des marques de son estime et de son respect. Sabas retourna dans sa solitude.

Justin, successeur d'Anastase, favorisa les catholiques, et rendit la paix à l'Eglise. Sabas profita de cette occasion pour aller à Césarée, à Scytopolis et en d'autres lieux. Il instruisait les moines et les fidèles qui s'étaient laissés séduire, et il en porta un grand nombre à abjurer l'hérésie.

Une sécheresse, qui affligea la Palestine pendant cinq ans, fut suivie d'une famine générale dans le pays. Sabas eut recours à la prière, et il eut de quoi pourvoir aux besoins de ses monastères. A la fin il obtint du Ciel une pluie abondante, qui répandit une joie universelle dans la Palestine.

Il avait quatre-vingt-onze ans, lorsqu'à la prière de Pierre, patriarche de Jérusalem, il entreprit un second voyage à Constantinople. L'objet de ce voyage était de justifier les chrétiens de la Palestine qu'on avait calomniés à la cour. Justinien, qui occupait alors le trône impérial, le reçut honorablement, et lui accorda tout ce qu'il demandait. Il lui offrit même des revenus annuels pour la subsistance de ses monastères. Le saint abbé le remercia,

en lui répondant que ses religieux n'auraient point besoin de ces revenus, tant qu'ils serviraient Dieu. Mais il le pria d'exempter d'impôt, pour un certain temps, le peuple de la Palestine, ruiné par les ravages des Samaritains ; de bâtir un hôpital à Jérusalem pour les pélerins, et une forteresse pour mettre les anachorètes et les moines à l'abri des incursions des Barbares ; de donner quelques ornemens à l'église qui venait d'être fondée sous l'invocation de la Sainte-Vierge ; d'accorder enfin sa protection aux catholiques. L'Empereur ne lui refusa rien de ce qu'il avait demandé.

Un jour que Justinien traitait, en la présence du Saint, quelques affaires qui le regardaient, Sabas le quitta à l'heure de tierce pour aller prier. Jérémie, son compagnon, lui représenta que ce qu'il faisait ne convenait pas au respect dû à la majesté impériale. « Mon fils, lui dit-il, l'Empe- » reur fait son devoir, et nous devons faire le nôtre. » Cette réponse prouve jusqu'à quel point il était fidèle à l'accomplissement de ses devoirs.

Sabas revint en Palestine avec les ordres de l'Empereur, qui furent remis aux magistrats de Jérusalem, de Scytopolis et de Césarée, et partout exécutés avec exactitude. Peu de temps après son retour dans sa laure, il tomba malade. Le patriarche lui persuada de se faire porter à une église voisine, où il le servit de ses propres mains. Le Saint souffrait avec une patience et une résignation admirable les douleurs les plus aiguës. Sentant approcher sa dernière heure, il se fit rapporter dans sa laure, il désigna pour son successeur Mélitas de Béryte, auquel il donna d'excellentes instructions. Il vécut encore quatre jours, pendant lesquels il ne vit personne, et ne s'entretint qu'avec Dieu. Il mourut le 5 Décembre 532 (1), à l'âge de quatre-

(1) Non en 531, comme M. Jos. Assémani l'a démontré contre Baronius et d'autres auteurs.

vingt-quatorze ans. Il est nommé en ce jour dans les calendriers grecs et latins.

Les moines de Sabas devinrent ses persécuteurs ; sa vertu leur était importune ; ils traitaient son exactitude de scrupule et de rigorisme ; ils furent long-temps insensibles à ses remontrances pleines de douceur et de charité ; ils ne profitèrent pas davantage des instructions qu'il leur donnait, et qu'il soutenait par l'exemple d'une admirable sainteté. Il n'est pas rare de voir encore des hommes qui se laissent aveugler par leurs passions, qui se dissimulent leurs vices, et qui s'endorment dans une fausse sécurité. Que la conversion de cette sorte de pécheurs est difficile ! Il y a moins à désespérer d'un pécheur qui se reconnaît pour tel, que de celui qui s'appuie sur une fausse justice. L'un sent sa misère, au lieu que l'autre se couronne de ses propres mains ; on l'entend même, comme l'orgueilleux Pharisien de l'Evangile, faire son éloge ou du moins son apologie. Rien cependant de plus commun que cet aveuglement ; on cherche tous les jours à pallier ses crimes ; on se fait une fausse conscience ; on imagine des prétextes pour justifier ce qu'il y a de plus condamnable. Souvent, dit saint Augustin, nous appelons saint ce qui flatte nos passions. Si nous voulons éviter la perte éternelle de notre âme, nous devons mourir à nous-mêmes, mortifier nos inclinations, et ne jamais les prendre pour guides. Défions-nous de nous-mêmes, examinons, sondons notre propre cœur, et ne craignons rien tant que d'en être la dupe. Les autres hommes nous trompent souvent ; mais nous nous trompons bien souvent nous-mêmes.

Ste CRISPINE, MARTYRE EN AFRIQUE.

L'AN 304.

Sainte Crispine, suivant saint Augustin (1), sortait d'une famille illustre; elle était riche; elle s'engagea dans l'état du mariage, et eut plusieurs enfans. Quoiqu'elle fût d'une complexion délicate, elle montra un courage invincible, et préféra Dieu au monde. Elle méprisa les larmes de ses enfans lorsqu'il fallut confesser Jésus-Christ, et mériter un bonheur éternel par le sacrifice de sa vie.

Ses actes que nous avons ne sont point entiers. Ils ne contiennent que le récit de ce qui se passa dans son dernier interrogatoire. On y lit que Crispine, née à Thagare, dans l'Afrique proconsulaire, fut arrêtée comme chrétienne, et conduite à Thébaste, devant Anulin, proconsul d'Afrique. Ce magistrat la pressant de sacrifier aux dieux, conformément aux édits des Empereurs, elle lui répondit : « Je n'ai jamais sacrifié, et je ne sacrifierai jamais à d'au» tre qu'au seul Dieu véritable et à notre Seigneur Jésus» Christ, son fils, qui est né et qui a souffert pour nous. » Comme Anulin la menaçait de la traiter suivant la rigueur de la loi, elle lui dit qu'elle ne connaissait et n'adorait qu'un seul Dieu, et qu'elle gardait les commandemens de Jésus-Christ son Seigneur. Le proconsul insista pour qu'elle donnât quelque marque de piété envers les dieux de l'empire. « Il ne peut y avoir de vraie piété, dit la Sainte, » lorsqu'on emploie la contrainte. » Anulin réitérant les menaces, elle ajouta que les tourmens ne l'effrayaient point; mais que si elle méprisait le Dieu du ciel, elle se rendrait

(1) *In Ps.* 120 *et* 137, p. 1382, 1826.

coupable de sacrilége, et qu'elle serait punie de ce crime au dernier jour. Le proconsul ordonna qu'elle fût rasée ; après quoi il la fit exposer en public, pour servir d'objet de dérision à la populace. Crispine s'écria, que si les dieux étaient offensés de ce qu'elle avait dit, ils n'avaient qu'à parler eux-mêmes. Anulin, transporté de colère, lui annonça qu'elle serait traitée comme l'avaient été Maxime, Donatille et Seconde, ses compagnes. « Mon Dieu est avec » moi, répondit la Sainte, et il me préservera du malheur » de consentir au sacrilége que vous exigez de moi. » Le proconsul fit lire à voix haute le procès-verbal de l'interrogatoire, et condamna ensuite Crispine à perdre la tête : ce qui fut exécuté le 5 Décembre 304. Cette Sainte est nommée dans le martyrologe romain.

Voyez ses actes sincères, publiés par Mabillon, *Analect*, t. III, et par Ruinart.

S. NICET, VULGAIREMENT S. NICIÈCE, ÉVÊQUE DE TRÈVES.

Vers l'an 566.

SAINT NICET, étant encore enfant, fut mis dans un monastère pour y être élevé. Il y fit de grands progrès dans les sciences et la vertu, et son mérite lui acquit une telle réputation, qu'il fut bientôt connu à la cour. Le Roi Thierri l'honora d'une estime particulière, et l'obligea d'accepter l'évêché de Trèves en 527. Théodebert, fils et successeur de ce prince, eut pour Nicet les mêmes sentimens. Mais Clotaire Ier, oncle de Théodebert, ayant dans la suite réuni toute la monarchie française, tint une conduite différente à l'égard du saint évêque. Il ne put souffrir le zèle qu'il faisait paraître pour le rétablissement de la discipline, et

il le bannit injustement ; mais cet exil ne fut pas long : car Sigebert, qui succéda à Clotaire, son père, dans cette partie de ses domaines, ne voulut prendre possession de son royaume que quand Nicet eut été rendu à son église.

Les fruits extraordinaires que produisirent ses prédications, la sainteté de sa vie, à laquelle le don des miracles ajoutait un nouvel éclat, son assiduité à la pratique de toutes les bonnes œuvres, le faisaient universellement admirer et respecter (1). Il assista, en 535, au second concile de Clermont, au cinquième d'Orléans en 549, et au second de Paris, en 551. Quatre ans après, il assembla lui-même un concile à Toul. Mais, quoique protégé par le Roi Sigebert, il éprouva des contradictions. Il n'en diminua rien de son zèle à soutenir la cause de Dieu et à procurer le salut des âmes. L'abolition des mariages incestueux lui coûta des peines infinies, qui furent à la fin couronnées du succès. Il défendit aussi la doctrine de l'Eglise contre les erreurs des ariens et des eutychiens. Nous avons encore deux lettres qu'il écrivit sur ce sujet.

La première, écrite vers l'an 561, est adressée à Clodosinde, princesse catholique. Elle était fille de Clotaire Ier,

---

(1) Saint Nicet ne s'intéressait pas moins pour le bien-être temporel de son troupeau. Voulant le préserver des attaques des Barbares, il fit bâtir sur un rocher, près de la Moselle, à quatre lieues au-dessus de Coblence, un château très-fort, qui fut appelé dans la suite *Bischofstein*, et que Fortunatus décrit en ces termes :

Mons in præcipiti suspensa mole tumescit,
Et levat excelsum saxea ripa caput.....
Hæc vir apostolicus Nicetus arva peragrans,
Condidit optatum pastor ovile gregi.
Turibus incinxit ter denis undique collem,
Præbuit hic fabricam, quod nemus ante fuit.

(*Note de la prés. édit.*)

et avait épousé Alboin, Roi des Lombards, qui professait l'arianisme. Le Saint l'exhorte à travailler à la conversion de son mari, et lui prouve la vérité de la doctrine catholique par la forme du baptême, et par les miracles qu'opéraient dans l'Eglise les reliques des Saints, que les ariens vénéraient eux-mêmes. « Que le Roi Alboin, disait-il, en-
» voie à l'église de Saint-Martin de Tours : si ses députés
» veulent y entrer, ils y verront les aveugles éclairés, les
» sourds entendre, les muets parler, des lépreux et d'au-
» tres malades guéris..... Que dirai-je des saints évêques
» Germain, Hilaire et Loup, qui opèrent tant de mira-
» cles, que nous ne pouvons les raconter tous? Les dé-
» moniaques sont contraints de reconnaître le pouvoir de
» ces serviteurs de Dieu. Voit-on rien de semblable dans
» les églises des ariens? Non : le démon n'exorcise pas
» le démon. Que n'avez-vous pas vu aux tombeaux des
» saints évêques Médard et Remi ? Vous avez entendu
» raconter à votre aïeule Clotilde, ce qu'elle fit pour con-
» vertir le Roi Clovis (2). »

La seconde lettre du saint évêque est adressée à l'Empereur Justinien, qui était tombé dans l'erreur des incorrupticoles. Ces hérétiques soutenaient que le corps de Jésus-Christ dans sa vie mortelle avait été impassible. Nicet, animé d'un zèle vraiment épiscopal, ne craignit pas de dire à Justinien, que son nom était anathématisé en Italie, en Afrique, en Espagne et dans les Gaules, depuis la publication de l'édit où il ordonnait aux évêques de souscrire à son erreur (3).

On découvrit, il y a quelques années, deux autres ouvrages de notre Saint (4). Le premier est un traité *de la*

---

(2) *Conc.* t. V, p. 834; Du Chesne, *Hist. Franc. Script. coetanei*, t. I, p. 853; Freher, *Corpus Franc. Hist.* t. I.

(3) *Conc.* t. V, p. 832; Du Chesne et Freher, *ibid.*

(4) *Spicil.* t. III.

veille dans la prière. L'auteur en fait l'éloge d'après Isaïe, les psaumes, l'exemple de Jésus-Christ, ceux de S. Pierre et de saint Paul ; etc. Il y fait sentir aussi la nécessité et les avantages de la prière fervente. Le second ouvrage est intitulé, *du bien ou de l'utilité de la psalmodie.* Il y est traité des avantages de la prière publique qui se fait en commun.

Saint Nicet mourut vers l'an 566. Tous les grands hommes qui ont vécu dans le même temps, rendent le témoignage le plus glorieux à l'innocence de ses mœurs, à son éminente sainteté et à l'éclat de ses miracles (5).

Voyez saint Grégoire de Tours, *Vit. Patr.* c. 17 ; Fortunat, l. 3, c. 9 ; d'Achéry, *Spicil.* t. XII, p. 209 ; Rivet, *Hist. Litt. de la France,* t. III, p. 291.

---

† LA BIENHEUREUSE ELISABETH LA BONNE, VIERGE.

Tiré des leçons de son Office.

L'AN 1420.

Le surnom de Bonne donné à Elisabeth, nous fait assez connaître la haute idée qu'eurent ses contemporains de la perfection de sa vertu. Cette sainte fille naquit en 1366, à Waldsech, bourg du diocèse de Constance. Ses parens mirent tous leurs soins à lui donner une éducation chrétienne ; Elisabeth, docile à leurs instructions, passa dans une grande simplicité et dans une égale innocence de mœurs le temps de sa jeunesse. Conrad Kugelin, son confesseur, homme expérimenté dans les voies spirituelles lui, conseilla d'embrasser le tiers-ordre de saint François ; elle suivit ce

(5) Du Chesne, *ibid.* p. 851, 852, 863.

conseil, et quelque temps après le monastère de Leuthe ayant été établi, elle s'y consacra à Dieu, après avoir eu à vaincre mille difficultés. Entièrement séparée du monde, cette fervente épouse de Jésus-Christ observa si strictement la clôture, que jamais elle ne mit le pied hors du couvent; ce qui fut cause qu'on l'appelait la Recluse. Son père étant mort, sa mère vint partager sa retraite et continua jusqu'à la fin de ses jours à suivre les exemples de sainteté que lui donnait sa pieuse fille.

Elisabeth avait été un modèle de vertu au milieu du siècle; mais sa perfection prit de nouveaux accroissemens depuis qu'elle fut entrée dans son monastère. Elle avait tant d'horreur du péché, que son confesseur ne pouvait, en l'écoutant au sacré tribunal, trouver dans sa conduite de fautes qui eussent besoin d'être effacées par l'absolution sacramentelle. Sa charité pour le prochain, sa pauvreté, son obéissance, sa mortification, sa chasteté et son abstinence étaient si parfaites, qu'elles excitaient l'admiration. Tourmentée pendant long-temps et de diverses manières, par des religieuses de sa maison, elle les supporta avec une grande égalité d'esprit, et les traita constamment avec une douceur inaltérable. Son plaisir était d'être chargée des plus bas emplois du monastère : elle s'en occupait avec un cœur embrasé de l'amour de Jésus-Christ. Cet amour rendait sans cesse présent à l'esprit d'Elisabeth les tourmens et la mort de son bon Maître sur la croix. Elle était tellement remplie du souvenir de ces mystères, que jusqu'à la fin de ses jours, elle se reprocha de n'y avoir pas pensé assez fréquemment dans son enfance.

Le Seigneur récompensa sa fidèle servante, en lui accordant plusieurs faveurs extraordinaires, et entre autres le don de prophétie; ainsi elle prédit l'extinction du grand schisme d'Occident, qui finit par l'élection du Pape Martin V. Lorsqu'elle fut près de mourir, son confesseur lui

témoigna le désir qu'elle fit connaître publiquement les grâces particulières que Dieu lui avait prodiguées ; mais l'humble Elisabeth le pria de permettre qu'elle gardât sur ce point le silence, assurant qu'elle n'était qu'une pécheresse : elle ajouta que la vie de Jésus-Christ, celle de la Sainte-Vierge et des Saints étaient des exemples suffisans pour engager les hommes à la pratique de la vertu. Ayant reçu les sacremens de l'Eglise, elle demanda au Seigneur d'être pénétrée de son amour, comme il en avait rempli l'apôtre saint Jean ; puis s'étant fait lire la Passion, lorsqu'on en fut à ces paroles : *Et il rendit l'esprit*, elle expira paisiblement, à l'âge de trente-quatre ans, le 5 Décembre 1420. Cette sainte vierge fut, peu de temps après sa mort, honorée d'un culte public, qui a été approuvé par le Pape Clément XIII.

Elisabeth était d'une douceur inaltérable, parce qu'elle était véritablement humble. « Ceux qui possèdent l'humi-
» lité, dit un célèbre écrivain (1), sont doux et paisibles,
» ont le cœur contrit et humilié, porté à la miséricorde
» et à la compassion. Ils sont tranquilles, gais, obéissans,
» vigilans, pleins de ferveur et incapables de contradic-
» tions. Ils se mettent toujours au dernier rang, se réjouis-
» sent quand on les méprise, regardent tous les autres
» au-dessus d'eux. Ils sont indulgens aux faiblesses d'au-
» trui à la vue des leurs, et très-éloignés de se préférer à
» personne. C'est par l'épreuve des humiliations et des
» mépris que nous pouvons connaître si nous avançons
» dans l'humilité. »

(1) Fénélon. *OEuvres spirituelles : De l'humilité.*

LES BB. WERRIC ET GAUTIER.

L'AN 1217.

L'ABBAYE d'Alne, située dans l'ancien évêché de Liége, à une mille environ de la ville de Thuin, fut commencée vers l'an 656 par saint Landelin. Elle fut habitée dans la suite par des chanoines, qui prirent en 1144 la règle de saint Augustin. Peu de temps après saint Bernard prêcha à Liége, et y fit beaucoup de miracles. L'évêque Henri II en fut si touché, qu'il lui donna ladite abbaye pour la placer sous la règle de Cîteaux.

Werric était chanoine de l'église de S. Lambert à Liége, et Gautier était revêtu de la même dignité, lorsqu'ils vinrent tous deux se mettre sous la direction de S. Bernard et embrassèrent la vie monastique. Il les envoya à Alne, pour y introduire la règle de Cîteaux. Ils y remplirent les fonctions de prieurs et y moururent l'un et l'autre en odeur de sainteté. La mort de Werric arriva en 1217; l'époque de la mort de Gautier nous est inconnue.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, pp. 360 et 361, et Barth. Fisen, *Flores eccl. Leod.* pp. 511-513.

6 Décembre.

S. NICOLAS, ÉVÊQUE DE MIRE, EN LYCIE.

Lipoman, Surius, etc. ont traduit en latin les actes de saint Nicolas, donnés par Métaphraste vers l'an 912. Méthode, patriarche de Constantinople, avait donné aussi, vers l'an 840, des actes de saint Nicolas moins longs que les précédens. Montbricius, Falconius, etc. les ont publiés. Nous avons une troisième vie du même Saint, écrite en 860, par Jean, diacre de Naples, d'après Méthode et d'autres auteurs. (V. Muratori, *Ital. Scrip.* t. I, part. 1, p. 2, 287, et Jos. Assémani, *in Cal.* t. V, p. 417.) Il est fait mention dans le second concile de Nicée, d'une vision de saint Nicolas. Le même fait est rapporté par Suidas, dont le témoignage est discuté par Putignani, *Diatr.* 1, p. 66; Falconius, archevêque de San-Severino, fit imprimer à Naples, en 1751, plusieurs actes de la vie de saint Nicolas de Myre, avec ceux de la vie de saint Nicolas de Pinare, et de ces deux Saints, il n'en fait qu'un. Putignani, chanoine de Bari, l'a réfuté dans ses *Vindiciæ Vitæ S. Nicolaï,* qui parurent aussi à Naples en 1753. On trouve une réfutation encore plus solide de son opinion, dans Jos. Assémani, *in Cal. Univ.* l. V, *ad* 6 *Decemb.* p. 415, t. VI, *ad* 4 *April.* p. 226, *et ad* 9 *Maii*, p. 822. Au reste, les différentes vies dont nous venons de parler, ont peu d'autorité, et ne nous apprennent rien de certain sur les actions du saint évêque de Myre. Nous portons le même jugement d'une vie de ce Saint, traduite en français de l'italien de Butti, et imprimée à Fribourg en 1711, 2 vol. in-12. Voyez Tillemont, t. VI, Fleury, t. XIII, p. 446, et Le Quien, *Or. Chr.* t. I, p. 967.

L'AN 342.

La grande vénération qu'on a pour saint Nicolas depuis tant de siècles chez les Grecs et les Latins, et cette multitude de temples bâtis sous son invocation, sont des preuves de son éminente sainteté, ainsi que de la gloire dont il jouit dans le ciel. L'Empereur Justinien fit élever une église en son honneur à Constantinople, dans le quartier

appelé Blaquernes, vers l'an 430 (1). Ce Saint fut titulaire de quatre églises dans la même ville (2). Nous ne rapporterons de sa vie, que les faits sur lesquels les différens auteurs de ses actes paraissent d'accord. Ils le font natif de Patare, en Lycie. Ils disent que dès son enfance, il observait le jeûne du Mercredi et du Vendredi, qui était alors ordonné par une loi de l'Eglise (3); que sa vertu acquit un nouvel éclat quand il eut embrassé la vie religieuse dans un monastère près de Myre, en Lycie; qu'il se distingua principalement par sa charité envers les malheureux. On rapporte que trois jeunes filles se trouvant en danger de perdre leur innocence, il pourvut à leurs besoins, et les mit en état de s'établir honnêtement.

La Lycie était une ancienne province de l'Asie, où saint Paul avait fait connaître Jésus-Christ par ses prédications. La ville de Myre, située à peu de distance de la mer, en était la capitale. Il y avait un archevêché qui, dans les siècles suivans, compta jusqu'à trente-six suffragans. Ce siége étant devenu vacant, on élut pour le remplir Nicolas, alors abbé du monastère où il s'était retiré. Le don des miracles que Dieu lui accorda dans un degré éminent, une piété extraordinaire, un zèle ardent et infatigable, rendirent partout son nom célèbre. Les historiens grecs de sa vie s'accordent à dire qu'il fut emprisonné pour la foi;

---

(1) Procop. *de Ædific. Justiniani*, l. 1, c. 6, p. 31; Putignani, *Diatr.* 1, c. 5, p. 37, 52.

(2) Du Cange, *Constantinop. Christiana*, l. 4, c. 6, n. 67; Codinus, *Origin. Constantinop.*, p. 66.

(3) Voyez Clément d'Alexandrie, *Strom.* l. 7, t. II, p. 877, n. 10 et 15, *edit. Oxon. an.* 1715, et *Constit. Apost.* l. 5, c. 19, et l. 7, c. 14. La même chose est rapportée par saint Epiphane, etc. Voyez Benoît XIV, *in Lit. Apostolicis ad Joan. V, Portug. Reg. nov. edit. martyrol. Rom. præfixis, à n.* 19 *ad n.* 36.

qu'il confessa généreusement Jésus-Christ sur la fin de la persécution de Dioclétien ; qu'il assista au concile général de Nicée, où fut condamné l'arianisme (4). Il mourut à Myre, et fut enterré dans sa cathédrale (5). L'histoire de la translation de ses reliques met sa mort en 352.

---

(4) Il est prouvé par un témoignage que cite Eustrate, prêtre de Constantinople, lequel écrivait dans le sixième siècle, qu'il passait pour certain dans l'église de Myre, au siècle précédent, que saint Nicolas fut un des pères du concile de Nicée où l'on condamna les blasphèmes d'Arius. A la vérité, il n'est pas nommé dans la liste latine des évêques qui assistèrent à ce concile, parce que cette liste et quelques autres sont imparfaites : mais il est nommé le 305[e] dans un catalogue arabe, qui est beaucoup plus complet, et que Selden a donné, *Comment. in Eutychis Origines*.

On trouve une bonne dissertation sur saint Nicolas dans les mémoires de littérature et d'histoire du P. Desmolets, t. I, p. 106. Il y est prouvé, contre Tillemont et Baillet, que le saint évêque de Myre vivait sous Constantin-le-Grand, et qu'il assista au premier concile général de Nicée. L'auteur de cette dissertation s'appuie principalement sur deux anciens catalogues des évêques de cette vénérable assemblée, par Eustrate, prêtre de Constantinople, au milieu du sixième siècle, lesquels ont été publiés par Léon Allatius à la fin de son livre, *de utriasque ecclesiæ occidentalis et orientalis perpetuâ in dogmate de purgatorio consensione.*

(5) Le ménologe des Grecs fait mention, sous le 4 de Novembre, de saint Nicandre, premier évêque de Myre et martyr, lequel fut ordonné par saint Tite.

Falconius publia en 1715, d'après un Ms. du dixième siècle, qui se garde dans la bibliothèque du Vatican, la vie de saint Nicolas de Pinare, qu'il prétend être le même que saint Nicolas de Myre. Cependant il est parlé dans la vie du premier d'une église, ou *martyrium*, dédiée sous l'invocation de saint Nicolas de Myre. Celui-ci était donc mort avant que l'autre fut né. L'identité de ces deux Saints ne paraît donc pas soutenable. Voy. Jos. Assémani, *in Cal. Univ. ad.* 6. *Décemb.*, p. 424, et Putignani, *Diatr.* 1.

Saint Nicolas de Pinare naquit à Pharrao, près de Myre. Ayant embrassé la vie monastique, il fut fait abbé du monastère de Saint-Sion. On le plaça depuis sur le siége de Pinare, qu'il gouverna cinq ans. Il

On érigea un grand nombre d'églises sous son invocation, même en Occident, long-temps avant que l'on transférât ses reliques à Bari. Selon le martyrologe d'Usuard, qui écrivait près de trois siècles auparavant, les Latins avaient la plus grande vénération pour saint Nicolas. Nous apprenons de l'histoire de la translation de son corps en Italie, qu'il n'y avait point de Saint qui fût plus universellement honoré chez tous les peuples chrétiens. Les Moscovites, qui ont emprunté des Grecs ce qu'ils disent du saint évêque de Myre, ont plus de vénération pour sa mémoire, que pour tous les autres Saints qui ont vécu depuis les temps apostoliques.

Voici de quelle manière se fit la translation de ses reliques en Italie. Des marchands de Bari, port du royaume de Naples, situé sur le golfe de la mer Adriatique, s'embarquèrent sur trois vaisseaux pour la côte de Lycie. A leur arrivée, ils pensèrent aux moyens d'exécuter le dessein qu'ils avaient d'enlever le corps du saint évêque de Myre. Ils saisirent le moment où les mahométans étaient éloignés. Ils se rendirent alors à l'église où l'on conservait le trésor qui était l'objet de leur voyage. Cette église était dans un lieu désert, environ à une lieue de la mer, et n'avait qu'une petite communauté de moines pour la garder. Les marchands italiens brisèrent le tombeau de marbre où repo-

---

mourut dans cette ville. On gardait ses reliques avec beaucoup de respect dans son monastère. L'abbé de Saint-Sion souscrivit le second concile de Nicée en 787.

Falconius suppose que saint Nicolas de Pinare naquit en 480 ; qu'il fut sacré évêque en 547 ; qu'il assista en 550 au concile tenu à Myre pour l'affaire des trois chapitres, et qu'il mourut en 551. Les autres époques de l'histoire de sa vie sont déterminées par l'année de sa mort. Mais Jos. Assémani, *in Cal. Univ.* t. VI, *ad* 4 *April.*, p. 230, prouve que le Saint dont nous parlons florissait dans le septième siècle, et qu'il mourut en 699, après avoir gouverné l'église de Pinare depuis l'année 694.

saient les ossemens du Saint, et les emportèrent sur leurs vaisseaux. Les habitans du lieu, auxquels on donna l'alarme, coururent après eux en poussant de grands cris : mais ils ne purent les atteindre, et lorsqu'ils arrivèrent sur le rivage, les Européens s'étaient rembarqués et n'avaient plus rien à craindre. Ceux-ci abordèrent à Bari le 9 Mai 1087, et l'archevêque ayant reçu les saintes reliques, les déposa dans l'église de Saint-Etienne. Le premier jour, trente personnes furent guéries de différentes maladies en invoquant saint Nicolas, et son tombeau depuis ce temps est devenu célèbre par le concours des fidèles qui vont en pélerinage à Bari.

Nous avons l'histoire authentique de cette translation, par Jean, qui était alors archidiacre de Bari, et qui écrivait par l'ordre de son évêque ; elle a été publiée par Surius. Le récit de l'archidiacre Jean est confirmé par une autre histoire de cette translation, que Nicéphore de Bari composa vers le même temps, par ordre des magistrats de la ville. Baronius l'a citée comme n'étant point encore imprimée : mais Falconius l'a donnée depuis au public (6). Il paraît par ce dernier ouvrage que les Vénitiens avaient d'abord formé le projet d'enlever les reliques de S. Nicolas, et qu'ils furent prévenus par les marchands de Bari (7).

---

(6) *Acta primigenia S. Nicolai*, p. 131.

(7) On peut voir sur cette translation, Dandulus, *in Chronico Veneto*, l. 7, p. 157, 256, *ap Murat. Ital. Rer. Scriptores*, t. XII. Ce Dandulus vivait en 1350. Mais on ne peut admettre le sentiment des Vénitiens modernes qui prétendent que les reliques de saint Nicolas furent portées à Vénise. Cette translation se fit certainement à Bari, comme nous l'apprenons de Jean de Nicéphore, qui étaient contemporains et sur les lieux. Les Vénitiens portèrent seulement chez eux en 1097, ce que leur laissèrent les citoyens de Bari, c'est-à-dire, les corps de deux autres évêques, l'un appelé Théodore, et l'autre Nicolas, mais différent de notre Saint, avec un peu de l'huile sacrée qu'on avait trouvée dans

Quoi qu'il en soit, cet enlèvement ne peut être justifié que par les lois d'une guerre juste, jointe à la crainte de l'impiété sacrilége des mahométans. On assure qu'il sort une huile sacrée et d'une agréable odeur des reliques de saint Nicolas, à Bari, et qu'on trouve une grande quantité de cette huile dans son tombeau près de Myre, en Lycie.

Saint Nicolas est regardé comme le patron des enfans, parce qu'il fut dès ses premières années un modèle d'innocence et de vertus. On dit d'ailleurs qu'il avait un plaisir extrême à former ce premier âge à la piété. Cette fonction est aussi importante que délicate. Les instructions que l'on donne doivent être simples et claires; il faut souvent, pour se faire entendre, employer les similitudes et les exemples. Il est sur-tout nécessaire que la vie des instituteurs s'accorde avec leurs instructions. Les enfans ont coutume de les copier en tout. S'ils les voient livrés aux plaisirs des sens, sujets à l'orgueil, à l'impatience, à la colère, ils se laisseront maîtriser par les mêmes passions, et on leur recommandera inutilement la pratique des vertus contraires. Il en sera de même des autres vices. Les personnes chargées de l'éducation des enfans, doivent donc se persuader que le succès de leurs soins dépend principalement de leurs exemples. Leurs élèves croiront toujours que ce qu'ils leur voient faire est permis, et les plus belles maximes

---

le tombeau de saint Nicolas de Myre. Une des églises des vingt-trois monastères des Grecs sur le mont Athos, est dédiée sous l'invocation de ce Saint. Voyez Montfaucon, *Palæogr. Græca*, l. 7, p. 493.

Vers le temps de la translation du corps de saint Nicolas en Italie, quelques Lorrains qui s'étaient trouvés avec les marchands de Bari, portèrent dans leur pays une petite portion des reliques du même Saint. On la déposa dans une chapelle qui fut fondée pour ce sujet en 1098. On y érigea depuis un prieuré de l'ordre de saint Benoît, connu sous le nom de Saint-Nicolas de Port. C'est un célèbre pélerinage. Voyez D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, l. 20, n. 132, 133, p. 1212.

ne produiront aucun effet, si elles se trouvent en opposition avec leur conduite.

S. THÉOPHILE, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE.

Vers l'an 190.

On a toujours respecté dans l'Eglise la mémoire de ce saint évêque, qui est aussi compté parmi les plus savans Pères du second siècle. Eusèbe et saint Jérôme donnent de grands éloges à ses écrits : ils les louent sur-tout pour l'élégance du style, la variété de l'érudition et l'esprit de piété, qui est tout à la fois plein de chaleur et de sagesse.

Théophile, né de parens idolâtres, fut élevé dans le paganisme; mais on eut grand soin de former son esprit par l'étude des lettres et des sciences. Il devint, étant encore fort jeune, très-habile dans la connaissance des dogmes de l'ancienne philosophie. La solidité de son jugement et la pénétration de son esprit le firent tellement estimer, qu'on le mettait dans la classe des savans de *son siècle*. L'impartialité avec laquelle il examinait la nature des choses, lui fit découvrir le faible de la religion qu'il professait; il la trouva aussi absurde que ridicule; et comme il avait un cœur droit, il jugea qu'il était indigne de lui de suivre un culte faux et impie, parce qu'il était à la mode. Les créatures visibles, où la Providence éclate d'une manière si sensible, le conduisirent à la connaissance du vrai Dieu et de ses perfections. Il lut les prophètes et les évangélistes. Les vérités sublimes qu'ils enseignent, le remplirent d'admiration; il fut extrêmement frappé des prédictions qui ont été vérifiées par l'événement. La doctrine de la résurrection l'embarrassa quelque temps. C'est effectivement de tous les articles de la foi, celui qui a éprouvé le

plus d'opposition de la part des philosophes païens. Entêtés de leurs idées sur la privation de la forme, dont ils jugeaient le rétablissement impossible, ils s'en tenaient au cours ordinaire de la nature, sans penser qu'il fallait distinguer un ordre surnaturel des choses, et qu'il est également facile à la toute-puissance divine de tirer un corps du néant, ou d'en ramasser les parties éparses pour leur redonner le même arrangement. Enfin Théophile se convainquit de la vérité de ce dogme, en relisant nos saints livres, et en réfléchissant sur les différentes espèces de résurrections qu'offre le spectacle de la nature. Nous venons de rapporter sa conversion, d'après ce qu'il en dit lui-même à son ami Autolyque, auquel il conseillait la même méthode (1).

Théophile se félicitait depuis d'avoir mérité de porter le nom de chrétien ; « nom, disait-il, que Dieu chérit, » quoique les hommes vicieux et ignorans le méprisent. » Mais comme il ne suffit pas d'avoir le nom de chrétien, il voulut vivre conformément aux maximes du christianisme. Il mérita même, par la sainteté de sa vie, d'être élevé sur le siége d'Antioche après Eros, qui mourut l'an de Jésus-Christ 168, le huitième du règne de Marc-Aurèle. Il fut le sixième évêque de cette ville, suivant Eusèbe et saint Jérôme, qui comptent depuis Evode; ceux qui l'ont mis le septième comptent depuis saint Pierre. Il montra beaucoup de zèle pour l'extirpation du vice et pour la défense de la foi : sans cesse il travaillait à ramener dans la voie du salut ceux qui s'en étaient écartés en suivant de fausses doctrines, ou à y conduire ceux qui marchaient dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il comparait le schisme et les hérésies à des rochers dangereux, contre lesquels on ne pourrait échouer sans courir les risques de perdre son âme.

---

(1) L. 2, *ad Autolyc.* p. 78, etc.

» De même, dit-il (2), que les pirates qui tombent sur » les rochers, mettent en pièces leurs vaisseaux chargés » de butin; ainsi ceux qui sont sortis de la voie de la » vérité, périront misérablement dans l'abîme de l'erreur. » Sa vigilance à défendre le dépôt de la foi, et la vigueur avec laquelle il s'opposa à la naissance des hérésies, seront un monument éternel de son zèle. Il réfuta par des écrits solides les dogmes impies de Marcion et d'Hermogène, et publia des discours catéchétiques. Il ne nous reste plus que quelques passages de ces ouvrages, qui ont péri par l'injure des temps.

Nous avons encore en entier les trois livres à Autolyque, qui contiennent une apologie de la religion chrétienne. On y trouve des observations curieuses sur des passages des anciens poètes et des anciens philosophes, relativement aux divers systèmes d'idolâtrie. On y admire la noblesse, la douceur et l'élégance du style, la vivacité et l'agrément dans le tour des pensées, le naturel et la beauté dans les allégories et les similitudes. Comme l'auteur se proposait de convaincre un païen et de prévenir les calomnies et les reproches des ennemis du christianisme, il faut s'attendre à trouver des discussions minutieuses, mais que les circonstances semblaient rendre nécessaires. Il s'agissait moins d'expliquer la doctrine de l'Evangile, que d'employer les raisonnemens propres à frapper un idolâtre. On voit cependant par plusieurs passages, que Théophile connaissait bien les mystères les plus cachés de la foi. C'est sans fondement qu'on l'a taxé de favoriser l'arianisme (3). Il en-

(2) L. 2, *ad Autolyc.* p. 183.

(3) Peteau et Scultet ont prétendu découvrir dans saint Théophile des expressions favorables à l'arianisme, mais ils ont été solidement réfutés par Bullus, *Defens. Fidei Nic. sect.* 2., c. 4, p. 122; par D. Le Nourry, *in Appar. ad Bibliot. Patr.* t. II, *Dissert.* 4, c. 3, p. 491; par D. Maran, etc.

seigne formellement que Dieu le Fils ou le Verbe divin est aussi ancien que le Père, et que sa génération est éternelle (4). Ce qu'il dit de la seconde génération du Verbe, quand il se manifesta dans la création du monde (5), et de la troisième, lorsqu'il se fit homme, ne peut porter atteinte au dogme de sa divinité, ou de sa consubstantialité avec le Père. Il est le premier des Pères qui ait employé le nom de Trinité, pour exprimer les trois personnes divines subsistantes en une seule et même nature (6). Il attribue à la désobéissance d'Adam, les misères auxquelles nous sommes sujets; mais en même temps il enseigne que Dieu prit occasion de la chute de notre premier père, pour nous accorder le plus grand des bienfaits, et que le péché ayant été expié, les portes de la vie éternelle nous ont été ouvertes (7). Il donne comme une chose certaine qu'Adam est sauvé (8) : ce que l'hérésiarque Tatien (9) nia vers le même temps (10).

---

(4) L. 2, p, 88.
(5) *Ibid.* p. 100.
(6) *Ibid.* p. 94.
(7) L. 2, p. 102, 103.
(8) Lib. 2, et p. 104.
(9) Tatien, Assyrien de naissance, était un orateur de grande réputation. Etant allé à Rome, il devint disciple de saint Justin. Après la mort de ce saint martyr, il se laissa aveugler par l'orgueil; il perdit la foi, et fut l'auteur de l'hérésie des encratites ou continens, ainsi appelés, parce qu'ils condamnaient le mariage, ainsi que l'usage du vin et de certains alimens, et qu'ils menaient en apparence une vie sobre et austère. Il adopta la distinction des deux dieux de Marcion, dont le second était le Créateur. Il attribuait aussi à ce second dieu l'ancien Testament; le nouveau était, selon lui, l'ouvrage de l'autre dieu. Il prétendait avec les docètes que Jésus-Christ n'avait souffert qu'en apparence. Voyez saint Clément d'Alexandrie, saint Epiphane, saint Jérôme, etc.

Tatien écrivit son *Discours contre les Gentils* avant sa chute, puis-

(10) S. Epiph. *Hær.* 46.

Autolyque, auquel sont adressés les trois livres de saint Théophile dont nous venons de parler, était un homme célèbre par son savoir et son éloquence. Son amour pour l'étude allait jusqu'à la passion; il y donnait les nuits entières. Mais il était extrêmement zélé pour l'idolâtrie, et prévenu contre la religion chrétienne, qu'il traitait de folie; il n'en jugeait d'ailleurs que d'après les calomnies publiées par les païens avec autant d'esprit que de malice. Il avouait à Théophile, son ami, qu'il ne concevait pas comment il pouvait soutenir une si mauvaise cause. Le saint évêque entreprit de le détromper, et de le convaincre de ses erreurs. Il lui parla avec l'honnêteté d'un philosophe, mais avec la franchise d'un ami. Il ne lui déguisa rien, et tâcha d'abord d'attaquer le mal dans sa racine. « Inutilement, lui dit-il, chercheriez-vous la vérité, si » vous ne réformez votre cœur, et si vos vues ne sont » parfaitement pures. Les passions élèvent des nuages qui

---

qu'il y approuve le mariage. Cet ouvrage manque de méthode; mais il y a beaucoup d'érudition profane. Quoique le style en soit diffus, il est en général assez élégant. L'auteur y prouve que les Grecs n'étaient point les inventeurs des sciences; qu'ils avaient tiré beaucoup de lumières des Hébreux, et qu'ils en avaient abusé. Il l'a parsemé de réflexions satiriques sur la théologie ridicule des païens, et sur la corruption des dieux et des philosophes. La meilleure édition du discours contre les Gentils, est celle qu'on trouve à la fin des OEuvres de saint Justin, publiées à Oxford en 1700, par Worth, archidiacre de Worcester, et depuis par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Tatien avait aussi composé une concorde des évangiles qu'on estimait, même parmi les catholiques, mais qui était cependant dangereuse, parce que l'auteur avait supprimé à dessein les passages qui prouvent que Jésus-Christ descend de David selon la chair. (Voyez Théodoret, *Hæret. fabul.* l. 1, c. 20.) Nous n'avons plus cet ouvrage, qui était intitulé, *Diatesseron* ou *quatre en un*.

Voyez sur Tatien, Stolberg, *Geschichte der Religion Jesu, VIII*, 161-165, etc.

» aveuglent la raison. Tous les hommes ont des yeux, et » quelques-uns ne voient pas le soleil. Cet astre ne cesse » de darder ses rayons, mais les aveugles ne profitent » pas de sa lumière : il est certain qu'on ne peut s'en » prendre au soleil. Vous êtes, mon ami, dans le cas de » ces aveugles. Le péché empêche votre esprit de voir ; » il couvre de ténèbres l'œil de votre entendement. Sem» blable à un miroir qui ne représente point l'image des » objets quand il est sali, l'esprit ne reçoit point l'impres» sion de Dieu, lorsqu'il est plongé dans le péché. C'est » une humeur qui cause l'obscurcissement de la vue, et » qui dérobe la clarté du soleil. De même, mon ami, » l'impiété répand un nuage épais sur les facultés de votre » âme, et vous rend incapable de recevoir les rayons de » la lumière éternelle. » C'est ainsi que le saint évêque exhorte Autolyque à se mettre dans les dispositions propres à lui faire découvrir la vérité d'où dépend son vrai bonheur. Il emploie son premier livre à lui prouver que Dieu est infini, et incompréhensible dans ses perfections. Il est aussi élégant que solide dans l'explication qu'il donne de sa sagesse, de sa puissance, de sa bonté et de ses autres attributs, qui éclatent dans la création de l'univers. Il peint, avec les couleurs les plus fortes, les extravagances et les impiétés des païens, qui rendaient un culte divin à des hommes morts, à des statues inanimées, aux bêtes, aux oiseaux, aux oignons, etc. Il s'exprime sur la superstition des Egyptiens presque dans les mêmes termes que le satyrique romain (11). Il finit ce premier livre par

---

(11) *Illic cæruleos, hic pisces fluminis : illic*
Oppida tota canem venerantur......
Porrum et cepe ne fas violare ac frangere morsu.
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis.
Numina! etc. JUVENAL. Satyr. XV, v. 7 et seq.

expliquer le dogme de la résurrection (12), et il éclaircit ce qu'il avance par des exemples tirés de la nature.

Autolyque fut satisfait de ce premier livre ; ce qui engagea Théophile à réfuter dans un second la doctrine des païens sur leurs dieux. Après avoir montré les contradictions qu'il y avait entre les poètes et les philosophes sur ce sujet, il explique la création et l'histoire du monde d'après Moïse. Il remarque que toutes les nations avaient distingué le septième jour, mais que les Juifs *seuls* l'observaient d'une manière religieuse, et en donnaient une raison satisfaisante. Le spectacle de l'univers le ravissant d'admiration, il s'exprime ainsi : « La grandeur et la bonté » de Dieu paraissent si étonnantes dans la création, qu'il » est impossible de décrire l'ordre et la sagesse qui y » éclatent, l'homme eût-il mille langues, sa vie pût-elle » être de mille ans. » Le monde, dit-il, est comme inondé d'une mer de vices et d'impiétés ; mais la loi et les prophètes, semblables à une fontaine salutaire, l'ont rafraî-

---

(12) Il parut dans le même siècle un traité *de la Résurrection des Morts*, par Athénagore, philosophe chrétien d'Athènes. Le même auteur composa une apologie de la religion chrétienne, sous le titre de *Légation*, et la présenta à Marc-Aurèle et à son fils Commode, vers l'an 177. Eusèbe et saint Jérôme n'ont point connu ces deux ouvrages ; mais le second est cité par saint Méthode, évêque d'Olympe, qui souffrit le martyre dans la persécution de Dioclétien, *Ap. S. Epiph. hær.* 64, n. 21, et par Photius, *cod.* 224. On estime ces deux pièces, et sur-tout *la Légation*, pour la méthode, la solidité et l'élégance. On trouve seulement que le style en est trop diffus. Hamphreys en donna une traduction anglaise à Londres, en 1714, avec deux dissertations, l'une sur Athénagore, et l'autre sur la résurrection des morts.

On a aussi *Comment. de Athenag. vita et scriptis et ejus doctrina de Relig. christ.*, Lugd. Bat. 1819, par Th. Andr. Clarisse, et *Dissert. de inscript. et vera ætate πρεσβείας Athenag.* Ling. 1752, par J. D. d'Houen, etc. Voyez Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, *VIII*, 153-156.

(*Note augmentée d'après l'édit allem.*)

chie par les eaux bienfaisantes de la justice et de la miséricorde, et par les sacrés commandemens du Seigneur. « Comme on trouve, dit-il, dans la mer des îles fertiles » et qui offrent de bons ports où les mariniers vont se met- » tre à l'abri des tempêtes : de même Dieu a donné au » monde de saintes Églises, où se réfugient ceux qui ai- » ment la vérité, et qui désirent être sauvés et échapper » à la colère de Dieu. Comme on rencontre dans la mer » d'autres îles qui manquent d'eau, qui sont remplies de » rochers arides et inhabitables, et qui causent la perte » des mariniers qui ont le malheur d'y aborder : de même » il y a des doctrines erronées, des hérésies qui font périr » ceux qui, s'étant laissé séduire, les embrassent. »

Théophile, dans son troisième livre, prouve que les écrits des plus sages d'entre les païens, sont remplis de maximes contraires à l'humanité, à la raison et à la saine morale. Il passe ensuite à la sainteté de la doctrine et de la vie des chrétiens. Il insiste principalement sur leur douceur et sur l'amour qu'ils portent à leurs ennemis. On les voit, lors même qu'ils sont victimes de la cruauté de leurs persécuteurs, prier pour ceux qui les tourmentent. Nous ignorons quelle fut l'issue de cette conférence : mais si la force des raisons et l'éloquence doivent l'emporter, il est présumable qu'Autolyque quitta ses erreurs ; et cette présomption paraît d'autant mieux fondée, qu'après la première, Autolyque demanda de nouvelles instructions (13).

Saint Théophile composa, pour l'édification de l'Eglise, quelques autres ouvrages que nous n'avons plus. Le petit commentaire sur les Evangiles, qui porte son nom, n'est point de lui (14). Cet ouvrage est d'un auteur latin qui

---

(13) Cette observation est du docteur Cave.

(14) Il a été imprimé dans le second tome de la Bibliothèque des Pères. Les meilleures éditions des livres à Autolyque, sont celles de Fell,

écrivait plus tard, puisqu'il cite saint Jérôme, saint Ambroise, etc., et qu'il parle des moines.

Notre saint évêque mourut vers l'an 190, le dixième de l'Empereur Commode. Il est nommé dans le martyrologe romain, sous le 13 Octobre.

Voyez les témoignages de Lactance, d'Eusèbe, de saint Jérôme, etc. en faveur de saint Théophile, dans la préface que Fell a mise à la tête de son édition des OEuvres du saint évêque d'Antioche; Grabe, *Spicil. Patr. Sec.* 2, p. 118; Cave, Tillemont, t. III, p. 88; Ceillier t. II, p. 103.

Ste DENYSE, Ste DATIVE, Ste LÉONCE, S. TERTIUS, S. EMILIEN, S. BONIFACE, S. MAJORIC, ETC., MARTYRS SOUS LES VANDALES, EN AFRIQUE.

Cinquième siècle.

Hunéric, Roi des Vandales, en Afrique, bannit les évêques catholiques en 484. Peu de temps après, il ordonna de tourmenter et de mettre à mort tous ceux qui refuseraient d'obéir aux édits qu'il publia. Denyse, femme d'une rare beauté, mais sur-tout recommandable par son zèle et sa piété, fut une des principales victimes de la fureur des ariens. Elle souffrit dans la place publique une flagellation si longue et si cruelle, que son corps ensanglanté n'était qu'une plaie. S'étant aperçue que Majoric, son fils unique, tremblait à la vue de ses tourmens, elle lui dit : « Souvenez-vous, mon fils, que nous avons été baptisés au » nom de la Sainte-Trinité dans l'Eglise catholique notre » Mère. Conservons la robe du salut, de peur que le maî-

---

Oxford, 1684; de Jean-Christophe Wolf, Hambourg, 1724, et des Bénédictins avec les OEuvres de saint Justin.

» tre du festin, nous trouvant sans cette robe nuptiale, » n'ordonne à ses serviteurs de nous jeter dans les téné» bres extérieures. » Majoric, fortifié par ces paroles, souffrit avec constance les tortures les plus barbares. Lorsqu'il fut expiré, sa généreuse mère embrassa son corps, et remercia Dieu à haute voix. Elle voulut l'enterrer dans sa propre maison, afin d'aller souvent prier sur son tombeau.

Dative, sœur de Denyse; Emilien, médecin de profession, leur cousin; Léonce, Tertius et Boniface souffrirent aussi d'horribles tourmens pour la foi, sans que les bourreaux pussent lasser leur patience.

Un jeune homme, nommé Servus, fut tourmenté avec encore plus de cruauté que les autres. On le traîna sur des cailloux, en sorte que tout son corps fut mis en lambeaux, et qu'on lui voyait les côtes.

Il y eut aussi à Cucuse un nombre considérable de martyrs et de confesseurs. On distingua entre autres une femme nommée Victoire. On la suspendit en l'air, et on alluma du feu au-dessous de son corps. Pendant ce temps-là, son mari, qui avait apostasié, lui parlait de la manière la plus capable de la séduire. Il la conjurait d'avoir pitié de lui, de ses enfans, et de sauver sa vie en obéissant au Roi. Cette généreuse chrétienne ferma ses oreilles pour ne point entendre son mari, et n'arrêta point ses yeux sur ses enfans, afin de tenir son cœur plus parfaitement élevé au Ciel. Les bourreaux, voyant que ses épaules étaient disloquées, qu'elle avait la plupart des os brisés, et qu'elle ne respirait plus, crurent qu'elle était morte, et la descendirent. Mais elle revint à elle-même, et elle raconta depuis qu'une vierge lui était apparue, et l'avait guérie en touchant les différentes parties de son corps.

Voyez saint Victor de Vite, *de Persecutione Vandal.* l. 5; Baronius, sous l'an 404, et le martyrologe romain, *ad diem* 6 *Decembris.*

S. PIERRE PASCHAL, RELIGIEUX DE LA MERCY, PUIS ÉVÊQUE DE JAEN, ET MARTYR.

L'AN 1300.

S. PIERRE PASCHAL eut pour patrie la ville de Valence, en Espagne. Il descendait de l'ancienne famille des Paschal, qui avaient eu la gloire de donner cinq martyrs à l'Eglise de Jésus-Christ. Ses parens étaient distingués par leur vertu, et sur-tout par leur charité. C'était chez eux que logeait saint Pierre Nolasque dans ses voyages. Pierre Paschal fut regardé comme le fruit de ses prières, et il reçut de lui les premiers principes de la piété.

Il fit ses premières études dans la maison paternelle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat de Valence, ville que le Roi d'Arragon avait prise depuis peu sur les Maures. On lui donna pour précepteur un prêtre de Narbonne, docteur de la *faculté de* théologie de Paris. Les parens du jeune Pierre Paschal avaient depuis peu racheté ce prêtre, que les infidèles avaient fait captif. Notre Saint le suivit à Paris; il y étudia en théologie, et prit le bonnet de docteur. Il prêcha ensuite, et enseigna avec beaucoup de réputation.

De retour à Valence, il employa une année à examiner ce que Dieu demandait de lui. Il entra dans l'ordre de la Mercy, dont il prit l'habit en 1251. Il eut pour directeur à Barcelone saint Pierre Nolasque, et fit, sous un maître aussi expérimenté, de grands progrès dans les voies intérieures de la perfection.

Jacques Ier, Roi d'Aragon, instruit du mérite et de la vertu de Pierre Paschal, le choisit pour précepteur de son fils dom Sanche, qui voulait se consacrer à Dieu dans la

cléricature. Il entra depuis dans l'ordre de la Mercy, qu'il fut obligé de quitter en 1262, pour remplir le siége archiépiscopal de Tolède. Ce prince qui n'avait point encore l'âge requis par les canons, fit sacrer notre saint évêque de Grenade, ville alors soumise aux mahométans, afin de lui confier le gouvernement de son diocèse.

L'Infant mourut en 1275, des blessures qu'il avait reçues en volant au secours de son troupeau, devenu victime de la fureur des Maures. Pierre Paschal revint dans son couvent, où il sut allier les fonctions du saint ministère avec les exercices de la vie religieuse. Il fonda des maisons de son ordre à Tolède, à Baëça, à Xérès et à Jaën, dans la Castille. En fondant la dernière, il se proposa de procurer quelques secours spirituels aux chrétiens de Grenade, qui avaient des droits particuliers à sa sollicitude, quoiqu'il ne pût vivre au milieu d'eux.

Le bienheureux Pierre du Chemin, religieux de la Mercy, ayant été mis à mort à Tunis par les infidèles, en 1284, Pierre Paschal se sentit enflammé d'un désir ardent de sacrifier sa vie pour Jésus-Christ, et ce désir augmentait de jour en jour. Lorsqu'on l'eut fait évêque de Jaën, en 1296, il allait souvent à Grenade, malgré les dangers auxquels il s'exposait. Il rachetait les captifs; il instruisait et consolait les chrétiens; il prêchait aux infidèles; il gagnait les renégats, et les faisait rentrer dans le sein de l'Eglise. Les Maures, irrités de son zèle, le mirent dans une prison obscure, et défendirent à qui que ce fût de lui parler. Mais il trouva le moyen de composer un traité solide contre le mahométisme, et cet ouvrage opéra plusieurs conversions. La fureur des infidèles en devint plus grande, et ils portèrent leurs plaintes au Roi, qui leur promit de se défaire de lui de la manière qu'ils le jugeraient à propos. Ils saisirent le moment où il faisait son action de grâces, après avoir dit la messe, et le massacrèrent au

pied de l'autel. Ils lui coupèrent ensuite la tête. Il fut martyrisé le 6 Décembre 1300, à l'âge de 72 ans. Les chrétiens l'enterrèrent secrètement dans une grotte, et se procurèrent diverses choses qui avaient été à son usage. Peu de temps après, on transporta son corps à Baëça, où il est encore. Le nom de ce Saint se trouve dans le martyrologe romain, sous le 6 de Décembre et le 23 d'Octobre.

Voyez les mémoires rédigés pour sa canonisation; l'histoire des ordres religieux, par Hélyot; les historiens de la Mercy, sur-tout Salméron et Colombi; Ximena, *in Catal. Episcoporum Ecclesiæ Giennensis;* la vie du Saint, imprimée à Paris en 1674, in-12; l'histoire de l'ordre de Notre-Dame de la Mercy, par les Pères du même ordre, de la congrégation de Paris, Amiens, 1685, in-folio. On trouve dans ce dernier ouvrage les vies de plusieurs Saints que l'ordre a produits.

✝ Ste GERTRUDE, VEUVE.

L'AN 649.

QUOIQUE les historiens ne nous donnent aucuns détails sur la famille de Gertrude ou Gérétrude, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit issue d'une des plus riches et des plus nobles maisons, puisqu'elle était la grand'mère de saint Adalbaud, qui avait de très-riches et vastes possessions dans les Pays-Bas. Il est certain aussi que Gertrude est une des plus anciennes Saintes de notre pays.

Après la mort de Rigomar son époux, elle fonda le couvent de Hamay ou Hamage, près de Douay, communauté qu'elle gouverna pendant long-temps comme première abbesse, et dans laquelle elle mourut en 649, comme l'a prouvé Ghesquière.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta,* II, 427-430, et Baillet sous le 6 Déc.

7 Décembre.

S. AMBROISE, ARCHEVÊQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

Tiré de ses ouvrages et de sa vie, que Paulin, son diacre et son secrétaire au temps de sa mort, écrivit à la sollicitation de saint Augustin (Paulin fut depuis élevé au sacerdoce). Voyez les historiens ecclésiastiques de ce siècle ; les vies du saint docteur, données par Herman. Tillemont, et D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, tome I, part. 2, p. 323 ; Vagliano, *Sommario, de gli arcivescovi di Milano ;* les nouveaux éditeurs de saint Ambroise, à la fin du second volume ; *Archiepiscoporum Mediolanensium series critico-chronologica, aut. Jos. Saxio, biblioth. ambrosianæ præfecto,* annum 1756 ; D. Ceillier, t. VII, p. 329. Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu,* XII, XIII et XIV. *passim.*

L'AN 397.

La bonté, la douceur, la charité engageront toujours un saint évêque à entrer dans les vues du prochain, lorsqu'il s'agira de choses indifférentes ; mais s'il est question de s'opposer au mal, il n'écoutera plus que la voix du devoir ; il s'armera d'un courage invincible. Saint Ambroise fut un modèle de cette inébranlable fermeté, et aucun pasteur de l'Eglise ne l'avait portée si loin que lui depuis les apôtres.

Son père, nommé Ambroise, était préfet du prétoire des Gaules, et sa juridiction comprenait, outre la France, une partie considérable de l'Italie et de l'Allemagne, cinq provinces romaines dans la Grande-Bretagne, huit en Espagne, et la Mauritanie-Tingitane, en Afrique (1). Trois

(1) On donnait le nom de prêteur à tout magistrat qui était juge des personnes et causes militaires, et qui commandait les troupes. Sa cour s'appelait prétoire. Le préfet du prétoire de Rome était commandant de

enfans naquirent de son mariage, Marcelline, Satyre et Ambroise, auquel on donna le nom de son père. Marcelline, l'aînée des trois, reçut le voile des mains du Pape Libère. On voit par Paulin, que notre Saint vint au monde dans la ville des Gaules, où son père faisait sa résidence; mais on ignore si ce fut à Arles, à Lyon, à Trèves; les auteurs modernes n'ont pu encore s'accorder sur ce point. Quoi qu'il en soit, on met la naissance de saint Ambroise vers l'an 340.

Paulin rapporte que ce qu'on a dit de Platon, se renouvela en faveur de saint Ambroise, lorsqu'il était enfant. Un jour qu'il dormait la bouche ouverte dans une des cours du palais de son père, un essaim d'abeilles vint voltiger autour de son berceau. Quelques-unes de ces abeilles s'étant arrêtées sur son visage, entraient dans sa bouche, et en sortaient les unes après les autres. Elles s'envolèrent quelque temps après, et s'élevèrent si haut, qu'on les per-

---

la garde de l'Empereur, dite prétorienne; il était chargé de maintenir la discipline et les bonnes mœurs; il recevait tous les appels des jugemens des gouverneurs de province. Auguste avait créé cet office pour remplacer le *magister militum*, connu sous les dictateurs. Voyez Hotoman, *de Magistrat. Rom.* l. 1, p. 1874, *ap. Grævium*, t. II; et Adam, *Manuel des Antiquités romaines*, t. I.

Constantin-le-Grand supprima les gardes prétoriennes, avec le prétoire de Rome, et établit quatre préfets de prétoire, deux pour l'Orient et deux pour l'Occident. Le premier des deux de l'Orient était appelé simplement préfet de l'Orient, et le second, préfet d'Illyrie : on donnait à l'un de ceux de l'Occident, le titre de préfet d'Italie, et à l'autre, le titre de préfet des Gaules. Ces magistrats suprêmes de l'empire avaient la première place après l'Empereur. Tous les autres magistrats et les gouverneurs de province leur étaient soumis; ils commandaient aussi les armées. Voyez Onuphrius, *de Imper. Rom. c.* 24, *ap. Græv.* t. I, p. 449. Hotoman, *loc. cit.*; la *Notitia dignitatum Imper. Occident.* p. 1790, *ap. Græv.* t. VII, Guthérius, *de officiis domûs Augustæ, ap. Sallengr. Thesaur. Antiq. Rom.* t. III.

dit entièrement de vue. Cet événement fut regardé comme un présage de la force et de la douceur de l'éloquence future d'Ambroise

Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père. Sa mère quitta les Gaules, et retourna à Rome, sa patrie, où elle s'occupa sérieusement de l'éducation de ses enfans. Ambroise profita de ses instructions, et fit de grands progrès dans la vertu. Il fut encore excité puissamment à la piété par les exemples de sa mère, de sa sœur et de quelques autres vierges chrétiennes qui vivaient avec elles dans la même maison.

Il acquit une connaissance peu commune de la langue grecque, et il s'exerça avec succès dans la poésie et l'éloquence. Accompagné de son frère Satyre, il passa de Rome à Milan, qui était le siége du prétoire. Ses écrits, que nous avons encore, montrent avec combien d'ardeur il s'appliqua aux belles-lettres. Ses études achevées, il se fit une réputation brillante; les premières personnes de l'empire ambitionnèrent son amitié. De ce nombre furent Anicius Probus et Symmaque, l'un et l'autre recommandables par leurs lumières et leurs talens. Symmaque était païen; mais Anicius Probus était fort zélé pour la religion chrétienne. Valentinien fit ce dernier préfet du prétoire d'Italie, en 369. Ambroise plaida quelques causes à la cour avec une telle réputation, qu'il fut choisi pour assesseur du préfet. Il devint depuis gouverneur de la Ligurie et de l'Emilie, c'est-à-dire, de tout le pays qui comprend aujourd'hui les archevêchés de Milan, de Turin, de Gênes, de Ravenne et de Bologne, avec les diocèses qui dépendent de ces métropoles. Probus lui dit, en se séparant de lui : « Allez, et agissez plus en évêque qu'en juge. » Ambroise, fidèle à ce conseil, qui s'accordait d'ailleurs avec son caractère, se fit admirer par sa probité, sa vigilance et sa douceur.

Auxence, arien furieux, qui avait usurpé le siége de Milan après l'exil de saint Denis, mourut en 374. Pendant près de vingt ans que dura son intrusion, il persécuta les catholiques avec autant de violence que de malice. Lorsqu'il fut question d'élire un nouvel évêque, la ville se divisa en deux partis, dont chacun voulait l'emporter : les uns demandaient un arien, les autres, un catholique. La fermentation des esprits faisait craindre une sédition. Ambroise, pour la prévenir, se rendit à l'église où se tenait l'assemblée. Il fit un discours rempli de sagesse et de modération, et dans lequel il exhorta ceux qui composaient l'assemblée, à procéder à l'élection dans un esprit de paix et sans tumulte. Pendant qu'il parlait encore, un enfant s'écria : *Ambroise, évêque*. Le tumulte cessa sur-le-champ; les catholiques et les ariens se réunirent, et proclamèrent unanimement le gouverneur, évêque de Milan.

Ce choix auquel on ne s'attendait point, surprit extraordinairement Ambroise. Il employa tous les moyens possibles pour le faire révoquer. Il ordonna de dresser son tribunal, et s'étant fait amener des criminels, il les condamna à subir la question. Il affectait, par cet acte de sévérité, de passer pour un homme cruel et indigne du sacerdoce (2). Le peuple et le clergé s'aperçurent du stratagème, et per-

---

(2) Stolberg fait à ce sujet la remarque suivante, qui est pleine de justesse : « C'est au vertige qui s'empara de lui à l'image des terribles » fonctions apostoliques, que je crois pouvoir attribuer les moyens qu'il » mit en œuvre pour se soustraire à ce danger. Cette hypothèse leur » servira peut-être d'excuse, mais nous n'entendons pas qu'elle les justifie : car une action ne devient pas une bonne action par cela seul » qu'elle a été faite par un Saint ; mais si nous honorons les Saints, » c'est à cause des actions que la foi et la charité leur ont inspirées. » Renverser ce principe, c'est vouloir faire reposer une pyramide sur » sa pointe. » (*Gesch. der Rel. Jesu.*)

(*Note de l'édit. allem.*)

sistèrent dans leur choix. Ambroise sortit de la ville pendant la nuit, dans le dessein de se retirer à Pavie; mais s'étant égaré, il erra çà et là toute la nuit, et il se trouva le lendemain matin aux portes de Milan. Lorsqu'on eut été instruit de sa fuite, on lui donna une garde, et on envoya la relation de tout ce qui s'était passé à l'Empereur, dont le consentement était nécessaire pour élever à l'épiscopat un officier attaché à son service. Ambroise écrivit de son côté à Valentinien, pour le prier de ne pas consentir à son élection. L'Empereur était alors à Trèves, il répondit au peuple et au clergé, qu'il voyait avec plaisir qu'on avait cru dignes de l'épiscopat ceux qu'il avait choisis pour gouverneurs et pour juges. Il ordonna en même temps au vicaire ou gouverneur d'Italie, de veiller à ce que l'élection eût son effet. Ambroise s'enfuit de nouveau, et alla se cacher dans la maison de Léonce, un des sénateurs qui avaient le titre de *clarissimes;* mais le vicaire ayant publié un ordre sévère contre ceux qui cacheraient le Saint, ou qui, connaissant le lieu de sa retraite, ne le découvriraient point, Léonce déclara, par une innocente trahison, où il était. Ambroise se vit donc dans l'impossibilité de résister plus long-temps; mais il représenta qu'il était défendu par les canons d'élever à la prêtrise un homme qui n'était encore que catéchumène. On lui répondit que l'Église pouvait, dans certaines occasions extraordinaires, dispenser de l'observation des canons. Ainsi, après avoir reçu le baptême, et exercé successivement les fonctions des saints ordres, il fut sacré évêque le 7 Décembre 374 (3). Il était âgé d'environ trente-quatre ans.

Lorsqu'il eût été placé sur la chaire épiscopale, il ne se

(3) Non en 375, comme l'ont avancé quelques auteurs, puisque Valentinien Ier mourut le 17 Novembre 375.

regarda plus comme un homme de ce monde ; et pour rompre tous les liens qui pouvaient l'y attacher, il distribua ce qu'il avait d'or et d'argent à l'église et aux pauvres ; il donna aussi à l'église ce qu'il avait de terres, en réservant toutefois une rente à vie, pour la subsistance de sa sœur Marcelline. Il pria son frère Satyre de se charger de son temporel, afin de pouvoir se livrer uniquement à la prière et à l'exercice des fonctions épiscopales. Il renonça au monde si parfaitement, qu'il ne fut pas même tenté par la suite de désirer les richesses ou les honneurs.

Quelque temps après son ordination, il écrivit à Valentinien pour lui porter des plaintes contre quelques juges et quelques magistrats, et sa lettre était conçue dans les termes les plus forts. « Il y a long-temps, lui répondit l'Empereur, » que je connais la liberté avec laquelle vous vous exprimez. Je n'en ai pas moins consenti à votre ordination. » Continuez d'appliquer à nos péchés les remèdes que » prescrit la loi de Dieu. » Ambroise reçut vers le même temps une lettre de saint Basile (4), qui le félicitait, ou plutôt qui félicitait l'Eglise de sa promotion. Il l'y exhortait à s'opposer vigoureusement aux ariens, et à s'armer contre leurs erreurs d'un zèle intrépide et d'un courage invincible.

Le saint archevêque de Milan se mit d'abord à lire l'Ecriture sainte avec les auteurs ecclésiastiques, sur-tout Origène et saint Basile. Il choisit pour directeur de ses études, le savant et pieux Simplicien, prêtre de Rome. Il l'aimait comme un ami, l'honorait comme un père, et le respectait comme un maître. Simplicien succéda à saint Ambroise sur le siége de Milan, et il est nommé parmi les Saints le 16 d'Août (5).

---

(4) S. Basil, *ep.* 55.

(5) Vagliano, *Vite de gli Arcivescovi di Milano*, c. 15, p. 98. On

Malgré l'ardeur avec laquelle Ambroise se livrait à l'étude, il se montra, dès le commencement de son épiscopat, très-assidu à instruire son peuple. Il purgea tellement son diocèse du levain de l'arianisme, qu'en 385 personne n'était plus infecté de cette hérésie à Milan, excepté un petit nombre de Goths, et quelques personnes attachées à la famille impériale. C'est de lui-même que nous apprenons cette particularité (6). Ses instructions tiraient beaucoup de force de la sainteté de sa vie, de son zèle pour la pratique de l'abstinence, et de son jeûne qui était presque continuel. Jamais il ne dînait que les Dimanches et les jours consacrés à honorer la mémoire de certains martyrs célèbres. Il dînait encore le Samedi, jour où il n'était point d'usage de jeûner à Milan. Mais quand il se trouvait à Rome il jeûnait le Samedi, pour se conformer à la pratique de l'Eglise romaine. Attentif à éviter jusqu'au danger de l'intempérance, il s'excusait d'aller manger chez les autres, et sa table était toujours servie avec beaucoup de frugalité. Il donnait à la prière une partie considérable du jour et de la nuit, et chaque jour il offrait le saint Sacrifice de l'autel pour son peuple (7). Les besoins de son troupeau l'occupaient tout entier, et il se croyait redevable aux petits comme aux grands. Les amusemens lui étaient inconnus, et il ne se permettait d'autre délassement que celui qui provient de la diversité des occupations. Il soulageait les pauvres et consolait les affligés; il écoutait tout le monde avec douceur et charité, en sorte que tout son peuple l'admirait autant qu'il l'aimait. Il se fit une loi de ne point

voit encore dans l'église de Saint-Ambroise, le poème de saint Ennode en l'honneur de ce Saint, et l'épitaphe de sainte Marcelline, composée par saint Simplicien.

(6) *Ep.* 28, *n.* 12.

(7) S. Ambros. *ep.* 20, *n.* 15.

se mêler d'affaires temporelles, et de ne solliciter de grâces à la cour pour qui que ce fût. Mais comme il avait une âme tendre et compatissante, il s'employait avec zèle pour sauver la vie à ceux qui avaient été condamnés. Il pleurait avec ceux qui pleuraient, et se réjouissait avec ceux qui étaient dans la joie. Sa charité n'avait d'autres bornes que les nécessités humaines ; il appelait les pauvres ses intendans et ses trésoriers, et c'était entre leurs mains qu'il déposait ses revenus. Toujours il rendait le bien pour le mal, et ne se vengeait jamais des injures que par des bienfaits. La plus grande partie du jour, son appartement était rempli de personnes qui venaient le consulter. Lorsque saint Augustin lui rendait visite, il le trouvait toujours extrêmement occupé. Il lui arriva quelquefois de s'en aller sans lui parler, et même sans avoir été aperçu par le Saint; il en agissait de la sorte pour ne pas interrompre ses occupations qu'il respectait. Pendant qu'il enseignait la rhétorique à Milan, avant son baptême, il allait souvent entendre prêcher le saint archevêque; à la vérité ce n'était que par curiosité, et pour le plaisir que lui causait l'*éloquence* du prédicateur. S'il trouvait plus de grâce dans le débit de Fauste le manichéen, il avouait au moins que ce que disait Ambroise était fort solide. Notre Saint prêchait tous les Dimanches (8). Il revenait souvent dans ses discours sur la sainteté et l'excellence de la virginité. Plusieurs personnes, touchées de ses exhortations, vinrent de Bologne, de Plaisance, et même de la Mauritanie, pour servir Dieu dans ce saint état, sous sa conduite. Il n'y avait que deux ans qu'il était évêque, lorsque Marcelline, sa sœur, le pria de mettre par écrit ce qu'il avait dit en chaire sur un sujet aussi important (9). Il se rendit à sa prière, et composa ses trois livres *des Vierges* en 377.

---

(8) S. Aug *Conf.* l. 5, c. 13; l. 6, c. 3.
(9) S. Ambros. l. 1, *de Virgin.*

L'élégance avec laquelle cet ouvrage est écrit, l'a fait justement admirer par saint Jérôme et par saint Augustin. Mais il est sur-tout recommandable par l'onction et l'esprit de piété qui s'y font remarquer de toutes parts. Les deux premiers livres sont employés à montrer l'excellence de la virginité, et à faire sentir les avantages spirituels qu'elle procure. L'auteur insiste sur les vertus de la Sainte-Vierge, qu'il propose comme modèle à ceux qui ont embrassé cet état; il fait l'éloge de sainte Agnès; il cite l'exemple de sainte Thècle, et les détails dans lesquels il entre sur ces objets, sont embellis de toutes les grâces et de toutes les figures de la rhétorique. Dans le troisième livre, il traite des principaux devoirs des vierges; il leur recommande de ne point boire de vin, de fuir les visites, de s'appliquer aux exercices de piété, de prier et de réfléchir souvent dans la journée, de répéter l'Oraison dominicale et les psaumes, le soir en se couchant et le matin en se levant, et de commencer chaque jour par la récitation du symbole, qui est l'abrégé et le sceau de notre foi. Il veut que les vierges vivent dans cette tristesse salutaire qui opère le salut; qu'elles évitent toute joie immodérée, et principalement la danse, dont il fait sentir le danger. Nous apprenons du saint docteur (10), qu'il y avait à Bologne vingt vierges, qui s'occupaient du travail des mains, non-seulement pour avoir de quoi vivre, mais pour se procurer de quoi assister les pauvres. Marcelline, sœur d'Ambroise, à laquelle le Pape Libère donna le voile le jour de Noël, dans l'église de Saint-Pierre (11), ne vivait point en communauté, mais dans le sein de sa famille à Rome. D'autres vierges vivaient alors de la même manière, mais elles avaient à l'église une place séparée du lieu où étaient les

(10) L. 1, *de Virg.* c. 10, et *L. de Instit. Virgin.* l. 1.
(11) S. Ambros. l. 3, *de Virgin.* c. 1.

fidèles, et l'on écrivit sur les murailles de cette partie de l'église des sentences de l'Ecriture pour leur instruction (12).

Peu de temps après, saint Ambroise donna son traité *des Veuves*, pour exhorter les femmes qui avaient perdu leur mari, à garder une chasteté perpétuelle. Cet ouvrage fut suivi du traité de la *Virginité*. Le saint docteur y donne, d'après l'Ecriture, une haute idée de cette vertu; mais il ne veut point que les jeunes filles prennent légèrement le voile, lorsqu'elles sont d'un caractère inconstant. « Quelques-uns, dit-il, se plaignent que le nombre des » vierges fera bientôt périr le genre humain. Je voudrais » savoir qui a manqué de femmes, et qui s'est trouvé dans » le cas de n'en point trouver? Se venger d'un adultère, » porter les armes contre un ravisseur, voilà les suites » du mariage. Les pays les plus peuplés, sont ceux où il » y a le plus de vierges. Combien en consacre-t-on tous » les ans à Alexandrie, en Afrique et dans tout l'Orient? Il » y a cependant plus de vierges qu'il n'y a d'hommes » dans ce pays (13). » Le saint docteur observe encore que ce ne sont point les vierges, mais la guerre et la mer qui détruisent l'espèce humaine. Il ne veut cependant pas qu'on embrasse légèrement l'état de virginité : non-seulement le mariage est saint, mais c'est l'état général de ceux qui vivent dans le monde.

Le livre que donna saint Ambroise, sous le titre d'*Institution d'une Vierge*, contient la réfutation de Bonose, qui renouvelait l'erreur d'Helvidius, laquelle consistait à nier que la sainte Mère de Dieu ait vécu dans une virginité perpétuelle. L'auteur y rappelle les instructions qu'il avait données à Ambrosie, une des vierges qui servaient

(12) S. Ambros. *l. ad. Virgin. Laps.* c. 6.

(13) Ne pourrait-on pas citer en preuve de la remarque de saint Ambroise, les Pays-Bas français et autrichiens, qui étaient remplis de monastères nombreux, et en même temps couverts de cités fort peuplées?

Dieu à Bologne sous sa conduite; et il fait voir que la retraite, le silence, l'humilité et la prière, sont le principal devoir d'une vierge chrétienne. Il y décrit les cérémonies usitées lorsqu'une vierge embrassait solennellement cet état. Elle se présentait au pied de l'autel, où elle faisait sa profession devant le peuple; l'évêque, après les instructions relatives à la circonstance, lui donnait le voile qui la distinguait des autres vierges : mais on ne lui coupait point les cheveux, comme aux clercs et aux moines. Le saint docteur finit en priant Jésus-Christ d'assister à ces noces spirituelles, et de recevoir son épouse, qui se consacre à lui publiquement, après s'y être consacrée long-temps auparavant en esprit et dans son cœur.

L'Empereur Valentinien I, qui faisait sa résidence, tantôt à Trèves, tantôt à Milan, mourut d'apoplexie dans la Pannonie, le 17 Novembre 375, à la cinquante-cinquième année de son âge. Il avait associé à l'empire Gratien, son fils aîné, qu'il avait eu de Sévéra, sa première femme. Ce prince, âgé de seize ans, était alors à Trèves; Valentinien, frère de Gratien, se trouvait avec Justine sa mère, sur les frontières de la Pannonie. L'armée de son père le proclama Empereur, quoiqu'il n'eût que quatre ans. Gratien lui confirma cette dignité, et promit de lui tenir lieu de père. Il se contenta des provinces situées en deçà des Alpes, et lui céda l'Italie avec l'Afrique et l'Illyrie; mais il se réserva l'administration générale, jusqu'à ce que Valentinien fût en âge de gouverner par lui-même. Il établit sa résidence à Trèves ou à Mayence.

Fritigerne, Roi des Goths, ayant fait une irruption sur les terres des Romains, dans la Thrace et la Pannonie, Gratien voulut passer en Orient avec une armée, pour secourir Valens, son oncle; mais il résolut en même temps de se prémunir contre les piéges des ariens, dont Valens était le protecteur. Dans cette vue, il pria saint Ambroise,

pour lequel il avait une vénération singulière, de lui donner par écrit quelques instructions contre l'arianisme. Le saint archevêque, pour seconder ses pieuses intentions, composa, en 377, son *Traité de la Foi à Gratien*, ou *de la Trinité*. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, dont les trois derniers ne furent écrits qu'en 379. C'est une excellente réfutation de l'arianisme. L'auteur y établit le dogme avec autant d'esprit que de force et de solidité, et donne les réponses les plus satisfaisantes aux objections. Le style des livres *du Saint-Esprit* est moins concis et plus simple. C'est, dit saint Augustin, parce que le sujet n'a pas besoin des ornemens du discours pour toucher le cœur, et qu'il suffit d'établir par des preuves solides la consubstantialité de la troisième personne de la sainte Trinité. On y trouve plusieurs choses copiées de saint Athanase, de Didyme et de saint Basile, sur la même matière. Saint Ambroise donna encore un livre *sur l'Incarnation*, pour répondre à certaines objections des ariens, et l'adressa à deux Officiers de la cour de Gratien.

Valens fut défait, en 378, par les Goths, *auxquels* il livra témérairement bataille près d'Andrinople, et fut brûlé lui-même dans une cabane où il s'était retiré dans sa fuite, pour faire panser ses plaies. Sa mort fut regardée comme un juste châtiment de la persécution qu'il avait excitée contre les catholiques, et sur-tout de la cruauté qu'il avait exercée contre la ville d'Antioche, en inondant de ruisseaux de sang innocent les rues de cette ville, et en faisant consumer par les flammes un grand nombre de maisons : ce qui fit dire qu'il méritait d'être brûlé lui-même. Il mourut, comme il avait vécu, chargé de la haine publique.

Gratien, par la mort de Valens, devint maître de l'empire d'Orient. Comme les Barbares victorieux l'attaquaient de toutes parts, il leur opposa le brave et vertueux Théodose, lequel, avec son père qui portait le même nom,

avait fait triompher les armées de l'empire dans la Grande-Bretagne et l'Afrique. Valens ayant fait mourir injustement le père par jalousie, le fils s'était retiré en Espagne, où, depuis ce temps, il menait une vie privée. Il se montra digne du choix du prince, par les victoires qu'il remporta sur les Goths; il rétablit la paix dans tout l'empire, et fit de sages réglemens dans les provinces où il commanda, Gratien, pour lui marquer sa reconnaissance, lui donna la pourpre à Sirmich, le 16 Janvier 379, et le déclara son collègue dans le gouvernement de l'empire d'Orient. Il lui céda la Thrace, avec tout ce qu'avait possédé Valens, ainsi que la partie orientale de l'Illyrie, dont Thessalonique était alors la capitale.

Les Goths avaient fait les plus grands ravages dans la Thrace et l'Illyrie, et avaient pénétré jusqu'aux Alpes. Ambroise employa des sommes considérables pour racheter les captifs; il destina même à cette bonne œuvre les vases d'or de l'église, qui furent rompus et fondus. Il ne prit cependant que ceux qui n'avait point été consacrés, réservant les autres pour une nécessité encore plus pressante (14). Les ariens lui firent des reproches à ce sujet; mais il répondit qu'il valait mieux sauver des âmes que de garder de l'or, et que le but qu'il s'était proposé, avait été non-seulement de conserver la vie aux captifs, et de mettre à couvert l'honneur des femmes, mais d'arracher les enfans au danger où ils se trouvaient d'être élevées dans l'idolâtrie. « Je crois, disait-il, que le sang de Jésus-Christ qui » reluisait et éclatait dans ces vases d'or, leur a imprimé » l'opération de sa vertu divine, en les faisant servir au » rachat des captifs. » Plusieurs ariens qui avaient quitté l'Illyrie, pour se soustraire à la fureur des Barbares, et qui

(14) S. Ambros. *Offic.* l. 2, c. 15, n. 70, et c. 28.

s'étaient réfugiés en Italie, furent convertis à la foi par le saint archevêque de Milan. Il montrait un zèle infatigable, lorsqu'il s'agissait de procurer la gloire de Dieu. Tous les carêmes, il se donnait des peines incroyables pour instruire les catéchumènes; et plusieurs évêques ensemble, au rapport de Paulin (15), auraient à peine été capables de faire ce qu'il avait fait quand il mourut.

En 379, il perdit son frère Satyre, auquel il avait confié le soin de toutes ses affaires temporelles. Satyre s'était embarqué pour l'Afrique, dans la vue de recouvrer quelques biens qu'on retenait injustement à l'archevêque de Milan. Le vaisseau fit malheureusement naufrage. Satyre n'était encore que catéchumène. Il pria les fidèles qui portaient l'Eucharistie avec eux, suivant l'usage établi alors, de lui remettre cet adorable Sacrement. Il l'enveloppa dans un linge ou espèce de mouchoir que les Romains avaient coutume de porter à leur cou. Muni de ce sacré dépôt, il se jette dans la mer, sans attendre de planche pour se soutenir. Il nage et arrive à terre le premier : on croit que ce fut dans l'île de Sardaigne. Pour témoigner à *Dieu* sa reconnaissance, il va trouver l'évêque diocésain, et lui demande le baptême; mais avant de recevoir de lui ce sacrement, il s'informe s'il est uni de communion avec les évêques catholiques, c'est-à-dire, avec l'Eglise Romaine. Ayant appris que ce prélat était engagé dans le schisme de Lucifer, il se rembarque, et aime mieux différer encore son baptême, que de le recevoir des mains d'un schismatique. Lorsqu'il se vit dans un pays catholique, il se fit baptiser. Son attention à conserver la grâce qu'il avait reçue, fut extrême. Peu de temps après son retour à Milan, il mourut dans les bras d'Ambroise et de Marcelline. Il ne

(15) *Vit. Ambros. n.* 38.

fit point de testament : il laissa ses biens à son frère et à sa sœur, en les priant d'en disposer comme ils le jugeraient à propos. Ambroise et Marcelline les distribuèrent aux pauvres, et crurent remplir par-là les intentions de leur frère. Les funérailles de Satyre se firent avec une grande solennité. Saint Ambroise prononça son oraison funèbre, que nous avons encore, et de laquelle sont tirées les particularités qu'on vient de lire (16). Sept jours après on alla au tombeau de Satyre, pour répéter les prières de l'Eglise, suivant ce qui se pratiquait alors. Saint Ambroise fit une seconde fois l'éloge de son frère : et comme il s'étendit beaucoup sur le bonheur d'une mort chrétienne, et sur la résurrection des morts, cet éloge est communément appelé le *discours sur la résurrection*. Satyre est honoré parmi les Saints le 17 de Septembre.

Ambroise tint un concile à Milan, en 381, contre l'hérésie d'Apollinaire. Il assista aussi à un concile d'Aquilée, où Pallade et Secondien, évêques ariens, furent déposés. Dans un voyage qu'il fit à Sirmich, il procura à l'église de cette ville un évêque catholique, malgré les intrigues de l'Impératrice Justine, qui voulait qu'on en prît un dans la secte des ariens. L'année suivante, il assista au concile que le pape Damase avait convoqué à Rome, pour remédier aux divisions qui troublaient l'Église d'Orient, à l'occasion du siége d'Antioche. Pendant son séjour à Rome, une baigneuse, retenue au lit par une paralysie, se fit porter, dit Paulin, au lieu où l'archevêque de Milan célébrait la messe, et lui demanda le secours de ses prières. Tandis que le Saint lui imposait les mains et priait pour elle, ajoute le même auteur, elle prit le bord de ses vêtemens qu'elle baisa avec respect et confiance, et aussitôt elle se trouva parfaitement guérie.

---

(16) S. Ambros. *de excessu fratris Satyri.*

Saint Ambroise eut toujours beaucoup de crédit auprès de Gratien, et lui fit porter diverses lois pleines de sagesse. Il était ordonné par une de ces lois de n'exécuter les criminels que trente jours après la sentence. Cette précaution fut jugée nécessaire pour éviter les surprises. Gratien était chaste, tempérant, affable, bienfaisant, et il joignait à ces vertus un grand zèle pour la religion. Il fit ôter du sénat, sur les représentations de saint Ambroise, l'autel de la Victoire, que Julien l'Apostat avait rétabli; mais il était trop passionné pour la chasse et pour d'autres divertissemens : ses ministres l'entretenaient dans cette passion, pour se rendre maîtres des affaires et gouverner sous son nom. Ce défaut d'application à ses devoirs, l'empêchait de veiller sur la conduite de ses officiers. De là, des murmures, des plaintes, qui aliénèrent insensiblement les esprits. Maxime, qui commandait dans la Grande-Bretagne, et qui avait eu autrefois pour collègue Théodose, alors Empereur d'Orient, profita de ce mécontentement; il prit la pourpre et passa dans les Gaules avec son armée. Gratien sortit de Trèves aux approches de l'ennemi. Il se livra près de Lyon une bataille qui dura cinq jours. Mais Gratien se voyant à la fin abandonné d'une partie de son armée, s'enfuit avec trois cents chevaux. Andragatius, général de la cavalerie de Maxime, lui tendit un piége, et il y tomba. Ce général se mit dans une litière fermée, et fit publier que c'était l'Impératrice qui venait joindre son mari. Gratien passa le Rhône pour aller au-devant d'elle : mais quand il fut auprès de la litière, Andragatius en sortit et le massacra le 25 Août 383 (17). Gratien se plaignit en expi-

(17) Voyez Socrate et Sozomène. Mais saint Ambroise rapporte que Gratien fut invité à dîner, à Lyon, par un homme à qui il avait confié des provinces, et qu'après le repas il fut assassiné.

(*Note de l'édit. allem.*)

rant de n'avoir point avec lui, dans ce dernier moment, son père Ambroise.

Maxime, devenu maître de la puissance suprême, traita avec beaucoup de rigueur ceux qui étaient attachés au parti de Gratien; il menaça de passer les Alpes, et de venir attaquer Valentinien II, qui faisait sa résidence à Milan avec Justine sa mère. Pour prévenir ce danger, l'Impératrice députa saint Ambroise vers Maxime. Le Saint s'acquitta de cette commission avec tant de succès, qu'il arrêta l'usurpateur dans sa marche. Il conclut même avec lui un traité plus favorable qu'on n'avait osé l'espérer. Il y était porté que Maxime régnerait sur la Gaule, la Bretagne et l'Espagne, et que Valentinien aurait l'Italie avec le reste de l'Occident. Saint Ambroise passa l'hiver de l'année 384 avec Maxime à Trèves, il eut le courage de refuser constamment de communiquer avec un tyran, dont les mains étaient teintes du sang de son maître, et de l'exhorter à fléchir la colère de Dieu par la pétitence.

Les païens de Rome profitant de ces temps de confusion, firent leurs efforts pour rétablir les superstitions de l'idolâtrie. Ils avaient à leur tête le célèbre Symmaque, qui jouissait de la plus haute considération par ses talens, et sa capacité dans les affaires, et qui était alors préfet de Rome. Dans l'automne de l'année 384, il présenta une requête à Valentinien, au nom du sénat, pour lui demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, et pour le prier de rendre aux prêtres et aux vestales leurs anciens revenus. Il attribuait au culte de ses prétendus dieux, les triomphes et la prospérité de l'ancienne Rome. Deux ans auparavant, on avait présenté une semblable requête à Gratien; mais ce prince l'avait rejetée : elle avait d'ailleurs été désavouée par les sénateurs chrétiens, qui étaient en grand nombre.

Saint Ambroise, instruit de ce qui se passait, adressa deux lettres ou apologies à Valentinien. Non-seulement il

y vengeait la religion chrétienne ; mais il y paraissait même supérieur en éloquence à Symmaque, qui était regardé comme le premier orateur de son temps. Dans la première de ces apologies, il demande communication de la requête qu'il ne connaissait que par les avis secrets qu'on lui avait donnés. « Tous vos sujets, disait-il à l'Empereur, » sont tenus de se soumettre à votre autorité ; mais vous » êtes obligé d'obéir au vrai Dieu, et de défendre la religion de Jésus-Christ. Il ne vous est point permis de concourir à l'idolâtrie. Comment l'Église recevrait-elle les » oblations d'un prince qui aurait donné des ornemens » pour les temples des idoles ? L'autel de Jésus-Christ » n'admet point les dons de celui qui en a fait aux faux » dieux (18). » Le Saint, dans sa seconde apologie, réfutait les raisons que Symmaque avait alléguées dans sa requête (19). Ces deux apologies ayant été lues dans le conseil de l'Empereur, ce prince répondit aux païens qu'il ne pouvait leur accorder ce qu'ils demandaient ; qu'il aimait Rome comme sa mère, mais qu'il devait obéir à Dieu comme à l'auteur de son salut.

L'Impératrice Justine, quoique arienne furieuse, n'avait osé se déclarer publiquement pour ceux de sa secte, tant que Valentinien I et Gratien vécurent. Mais elle se servit, pour persécuter les catholiques, de la paix qui régnait entre son fils et Maxime. Elle oublia que cette paix était l'ouvrage de saint Ambroise, et ce fut contre le saint archevêque qu'elle dirigea ses principaux coups. Elle lui envoya demander, aux approches de Pâque de l'année 385, la basilique Porcienne qui était hors les murs de la ville, afin que les ariens y fissent le service divin, pour elle, pour

(18) S. Ambros. *ep.* 17.
(19) S. Ambros. *ep.* 18.

l'Empereur son fils, et pour plusieurs officiers de la cour. Ambroise répondit qu'il ne livrerait jamais le temple de Dieu à ses ennemis. Il vint d'autres employés de la première qualité, qui demandèrent la basilique neuve. Ils reçurent la même réponse. Ils insistèrent pour que la première au moins fût donnée aux ariens. L'évêque resta inflexible. Des officiers de la cour eurent ordre d'aller tendre les tapisseries impériales à la basilique Porcienne, comme pour en prendre possession. Cette violence excita une émeute, et les habitans de la ville se saisirent dans la rue d'un prêtre arien, nommé Castulus. Ambroise était alors à l'autel. Informé de ce qui se passait, il pria Dieu avec larmes de ne pas permettre qu'il y eût de sang répandu. Il envoya en même temps des prêtres et des diacres pour délivrer Castulus. La cour, en punition de l'émeute, condamna les habitans de la ville à payer deux cents livres d'or. Ceux-ci répondirent qu'ils étaient disposés à payer une somme plus considérable, pourvu qu'ils eussent la liberté de retenir la vraie foi. Des comtes et des tribuns vinrent sommer Ambroise de céder la basilique, alléguant pour raison qu'elle appartenait à l'Empereur. « Si le prince, ré-
» pondit l'archevêque, me demandait ce qui est à moi,
» mes terres, mon argent, je ne les lui refuserais pas,
» quoique tout ce que je possède appartienne aux pauvres;
» mais il n'a aucun droit à ce qui appartient à Dieu. Vou-
» lez-vous mon patrimoine? vous pouvez le prendre; si vous
» demandez mon corps, je suis prêt à vous le livrer; si
» vous avez dessein de me mettre à mort, vous n'éprou-
» verez de ma part aucune résistance. Je n'aurai point
» recours à la protection du peuple, je ne me réfugierai
» point aux pieds des autels; mais je sacrifierai ma vie
» pour la cause de ces mêmes autels (20). »

(20) Rufin, *Hist.* l. 11, c. 15; S. Ambros. *ep.* 20, *ad soror.* Mabillon, *Itin. Ital.* p. 17.

Ambroise passa tout le jour dans l'ancienne basilique. La nuit étant venue, il se retira dans sa maison, afin que, s'il y avait un ordre pour se saisir de sa personne, on pût facilement le trouver. Le lendemain, qui était le Mercredi de la Semaine-sainte, il se rendit avant le jour à l'ancienne basilique, qui fut aussitôt investie de soldats. On en envoya d'autres se saisir de la basilique neuve. Ambroise de son côté envoya des prêtres pour y faire l'office. Ceux-ci menacèrent de l'excommunication quiconque se porterait à la moindre violence. Les soldats, qui étaient catholiques, entrèrent dans l'église, et y prièrent paisiblement. Ambroise prêcha le soir sur la patience, à l'occasion de l'histoire de Job, qu'on avait lue à l'église. Après le sermon, il vint un secrétaire de la cour, qui demanda à parler à l'évêque en particulier. Il lui fit des reproches amers, et lui dit qu'il se comportait en tyran. « Maxime, » répondit Ambroise, Maxime qui se plaint que je l'ai arrêté dans sa marche quand il venait en Italie, ne dit » point que je sois un tyran envers Valentinien. Les évêques n'agissent point en tyrans; mais ils ont quelquefois » beaucoup souffert de la part des tyrans. » Les catholiques passèrent tout le jour dans de grandes alarmes. Comme la basilique était environnée de soldats, le Saint ne put retourner à sa maison. Il employa la nuit à réciter des psaumes avec ses clercs dans la petite basilique de l'église, ou dans quelque chapelle des bâtimens extérieurs. Le lendemain, qui était le Jeudi-saint, Ambroise continua de prier et d'instruire le peuple. Enfin on apprit que l'Empereur avait retiré les soldats de la basilique, et qu'il avait remis aux habitans de la ville l'amende à laquelle ils avaient été condamnés. Chacun fit alors éclater sa joie et sa reconnaissance envers le Seigneur. L'archevêque envoya la relation de ce qui s'était passé, à Marcelline, sa sœur, qui pour lors était à Rome. Il lui dit, à la fin de cette

relation, qu'il prévoit des troubles encore plus grands; puis il ajoute : « L'eunuque Calligone, grand chambellan, m'a » dit : Vous osez donc mépriser Valentinien, de mon vi- » vant? je vous ferai couper la tête. Je prie Dieu, lui ai-je » répondu, de m'accorder la grâce de souffrir : je souffri- » rai en évêque; mais vous, vous agirez en eunuque. Puis- » sent tous les ennemis de l'Eglise cesser de la persécuter, » en tournant contre moi tous leurs traits, et en étanchant » leur soif barbare dans mon sang (21)! » Peu de temps après, Calligone, convaincu d'un crime abominable, fut condamné à perdre la tête.

L'attachement du peuple à saint Ambroise ne fit qu'augmenter la haine de Justine contre le saint archevêque. Elle engagea son fils à donner une loi qui autorisât les assemblées religieuses des ariens. Cette loi fut publiée le 23 Janvier 386 (22) : elle avait été rédigée par Mercurin, que les ariens avaient fait évêque de Milan pour ceux de leur secte, et qui prit le nom d'Auxence II. Comme il y était défendu, sous peine de mort, de troubler les assemblées des hérétiques, on ne savait quelles mesures prendre pour empêcher qu'ils n'eussent une église (23). Ainsi, le carême suivant, Justine demanda de nouveau à saint Ambroise la basilique Porcienne. « Naboth, répondit le Saint, ne vou- » lut point donner l'héritage de ses pères, et moi je livre- » rais l'héritage de Jésus-Christ! A Dieu ne plaise que » j'abandonne celui de mes pères, de saint Denis qui est » mort en exil pour la défense de la foi, de saint Eustor- » gue-le-Confesseur, de saint Mérocle, et de tous les saints » évêques mes prédécesseurs. » Dalmace, tribun et notaire,

---

(21) S. August. l. 6, *cont. Julian. c.* 14, *n.* 41.

(22) *L. ult. cod. Theod. de fide cathol.*

(23) S. Ambros. *ep.* 21, *ad Valentin.*

vint trouver Ambroise de la part de l'Empereur, pour lui ordonner de choisir des juges, comme Auxence en avait choisi de son côté, afin que ce qui faisait l'objet de la dispute, fût examiné et décidé en présence du prince : il ajouta que si le Saint refusait d'accepter cette proposition, il n'avait d'autre parti à prendre que de se retirer, et de céder son siége à Auxence. Ambroise, ayant consulté son clergé et quelques évêques catholiques qui se trouvaient à Milan, envoya sa réponse à l'Empereur. Il lui dit entre autres choses : « Qui ne sait que dans les matières de foi » les évêques sont juges des Empereurs chrétiens? comment » donc les Empereurs jugeraient-ils les évêques? Voulez- » vous que je choisisse des juges laïques, pour qu'ils soient » bannis ou condamnés à mort, s'ils défendent la vraie » foi? Dois-je les exposer à la prévarication ou aux tour- » mens? La personne d'Ambroise n'est pas assez impor- » tante, pour que le sacerdoce soit déshonoré à cause de » lui. La vie d'un homme ne doit point entrer en compa- » raison avec la dignité de tous les évêques. Si l'on veut » une conférence sur la foi, c'est aux évêques à la tenir. » C'est ainsi que les choses se sont passées sous Constantin, » qui laissa les évêques juges de la doctrine. »

Lorsqu'Ambroise eut envoyé sa réponse à l'Empereur, il se retira dans l'église. Il y fut gardé quelque temps par le peuple qui faisait sentinelle nuit et jour, pour empêcher qu'on ne lui enlevât son pasteur. L'église fut bientôt environnée de soldats envoyés par la cour; ils laissaient entrer dans l'église, mais ils ne permettaient à personne d'en sortir. L'archevêque fit plusieurs discours au peuple dans cette occasion. Dans un de ces discours, qui fut prononcé le Dimanche des Rameaux, et que nous avons encore sous ce titre : *Il ne faut point livrer les basiliques* (24), il s'exprime ainsi : « Croyez-vous que je puisse

(24) V. S. Ambr. *Serm. de Basil. non trad. post. ep.* 21, *n.* 8, 19.

» vous abandonner, pour sauver ma vie? ma réponse » a dû vous faire connaître que je n'abandonnerais pas » l'église, parce que je crains le Seigneur de l'univers » plus que l'Empereur. Si on m'enlève de force de l'église, » on n'en tirera que mon corps ; jamais mon âme n'en sera » séparée. Si l'Empereur agit contre moi en prince, je sau- » rai souffrir en évêque. Pourquoi donc êtes-vous dans le » trouble? Je ne vous quitterai point volontairement : mais » je ne puis résister ni m'opposer à la violence : je puis » gémir et pleurer : je n'ai d'appui que dans mes larmes, » contre les soldats et les glaives; les évêques n'ont point » d'autre défense. Je ne puis, je ne dois opposer d'autre » résistance. Mais s'il s'agit de fuir et d'abandonner mon » église, je ne me rendrai jamais coupable d'une telle » lâcheté, malgré mon respect pour l'Empereur. Je m'of- » fre aux tourmens, et je ne crains point les maux dont » on me menace....... On m'a proposé de livrer les vases » qui appartiennent à l'église. J'ai répondu que, s'il était » question de mes terres, de mon or ou de mon argent, » je les donnerais volontiers, mais que je ne pouvais rien » prendre de l'Église de Dieu. Si l'on en veut à mon corps » et à ma vie, vous ne devez être que spectateurs du » combat. Inutilement vous opposeriez-vous à l'exécution » des desseins du Seigneur. Celui qui m'aime, ne peut » me donner une plus grande preuve de son amour, qu'en » me laissant devenir la victime de Jésus-Christ...... J'at- » tendais quelque chose d'extraordinaire, c'est-à-dire, que » je m'attendais à périr par le glaive ou à être brûlé pour » le nom de Jésus-Christ. On m'offrit des plaisirs au lieu » de souffrances. Ne vous laissez donc point troubler en » entendant dire qu'un chariot est préparé, ou qu'Auxence » a donné lieu de tout craindre.... On disait effectivement » qu'on avait envoyé des bourreaux, et que j'étais con- » damné à la mort. Encore une fois, je ne crains rien,

» et je ne quitterai point ce lieu. Où irais-je ? Je ne trou-
» verais par-tout que gémissemens et que larmes, puisque
» par-tout on a donné des ordres de chasser les évêques
» catholiques, de mettre à mort ceux qui résistent, et de
» proscrire tous les officiers des villes qui n'exécuteront
» point ces ordres...... Qu'avons-nous dit dans nos répon-
» ses à l'Empereur, qui ne s'accorde pas avec le devoir
» et l'humilité? S'il demande le tribut, nous ne le lui re-
» fusons point : les terres de l'Église contribuent aux char-
» ges publiques. S'il désire nos biens, il peut les prendre;
» personne de nous ne lui résistera. Je ne les donne point,
» mais aussi je ne les refuse pas; les contributions du
» peuple sont plus que suffisantes pour assister les pau-
» vres. On nous fait des reproches à cause de l'or que
» nous leur distribuons. Loin de nier ce fait, je m'en
» glorifie. Les prières des pauvres sont ma défense. Ces
» aveugles, ces boîteux, ces vieillards sont plus puissans
» que les plus braves guerriers. Nous rendons à César ce
» qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à
» Dieu. Le tribut est à César, l'Église est à Dieu. Personne
» ne peut dire que c'est là manquer de respect à l'Em-
» pereur. Peut-on l'honorer davantage que de l'appeler
» le fils de l'Église? L'Empereur est dans l'Église, et non
» au-dessus de l'Église. »

Rien de plus admirable que l'intrépidité avec laquelle Ambroise annonce son mépris pour l'exil et les tourmens, que la hardiesse avec laquelle il découvre l'impiété d'Auxence et des autres ariens. Il appelle la loi qu'ils avaient rédigée, une épée volante envoyée dans l'empire pour mettre les uns à mort, et pour rendre les autres coupables de sacriléges. Ce qu'il dit du chariot est expliqué par Paulin. Cet auteur rapporte qu'un nommé Euthyme avait fait mettre un chariot près de l'église, afin d'enlever plus facilement le saint évêque, et de le conduire en exil; mais

l'année suivante, Euthyme fut arrêté dans sa maison, et mené en exil dans le même chariot. Ambroise l'assista dans son malheur, et lui fournit de l'argent avec tout ce qui lui était nécessaire pour son voyage. Paulin ajoute qu'on employa divers stratagêmes pour ôter au Saint la liberté et même la vie. Un assassin entra dans sa chambre pour le massacrer; mais lorsqu'il allait frapper le coup mortel, son bras étendu resta immobile, et il n'en recouvra l'usage, que quand il eut avoué qu'il était envoyé par Justine, et qu'il eut témoigné un vrai repentir de sa faute. Ambroise, étant resté plusieurs jours dans l'église ou dans les bâtimens adjacens, avec le peuple qui en gardait les portes et tous les passages, les soldats eurent ordre de se retirer, et l'archevêque retourna dans sa maison.

Les ariens lui reprochaient (25) d'enseigner l'erreur au peuple par les hymnes qu'il faisait chanter; il convient qu'il se servait de ce moyen pour leur inculquer le dogme de la Trinité; et c'était ce dogme que les ariens traitaient d'erreur. Durant la persécution dont nous venons de parler, il exhortait les fidèles à chanter assidûment les hymnes et les antiennes qu'il avait composées. Quant aux psaumes, on les avait toujours chantés dans l'Eglise. Mais il paraît que saint Ambroise fut le premier qui, d'après ce qui se pratiquait dans les églises d'Orient, établit à Milan l'usage de chanter alternativement des psaumes à deux chœurs (26); usage qu'adoptèrent depuis toutes les églises d'Occident (27).

---

(25) S. Ambr. *de Basil. non tradendis*, *n*. 34; Paulin, *Vit. n*. 3.

(26) S. Isidor. *Offic*. l. 1, *c*. 7; S. Aug. *Conf*. l. 9, *c*. 7.

(27) L'Église latine chante encore dans son office des hymnes composées par saint Ambroise. Saint Augustin, saint Isidore, Bède, le concile de Rome en 430, etc., lui en attribuent douze, telles que, *Deus Creator omnium; Jam surgit hora tertia*; *Veni Redemptor gentium*;

Saint Ambroise, au milieu de ses tribulations, fut bien visiblement consolé par la découverte des reliques de saint Gervais et de saint Protais. Il a donné lui-même l'histoire de cette découverte dans une lettre à Marcelline, sa sœur (28). Il désirait dédier l'église appelée depuis Ambrosienne, de son nom, de la même manière qu'il avait auparavant dédié la basilique romaine, à laquelle on donna ce nom, parce qu'elle était près d'une porte de Milan, dite la porte romaine; mais il n'avait point de reliques de martyrs. Ayant fait creuser la terre devant la grille des tombeaux de saint Nabor et de saint Félix, on y trouva les ossemens de saint Gervais et de saint Protais. Ces reliques furent déposées dans la basilique Faustinienne. Le lendemain matin, on les porta dans la basilique Ambroisienne. Durant cette translation, un aveugle, nommé Sévère, très-connu dans toute la ville, recouvra la vue en appliquant sur ses yeux un linge qui avait touché le cercueil où étaient les saintes reliques. Ce miracle se fit en présence d'une multitude innombrable de peuple; il est attesté par Paulin, dans sa vie de saint Ambroise, et par saint Augustin, qui était

---

Illuminans altissimus; *Æterna Christi munera*; *Somno refectis artubus*; *Consors paterni luminis*; *O lux beata Trinitas*; *Fit porta Christi pervia*, etc. La plupart des hymnes des féries de l'Église latine paraissent être du même Saint. On dit qu'il établit le premier la coutume de chanter des hymnes à l'Église. Celles dont il est l'auteur, sont composées de manière que le sens finit au quatrième vers, afin qu'on puisse les chanter à deux chœurs. Saint Hilaire composa aussi des hymnes dans le même temps. Georges Cassandre, dans l'épître dédicatoire de son recueil d'hymnes, fait une observation sur celles qui sont intitulées : *Hymnes de saint Pierre et de saint Paul*, etc. On ne doit, dit-il, entendre autre chose, sinon que ce sont des *hymnes à la louange de Dieu, en mémoire de saint Pierre et de saint Paul*, etc. Ces expressions, *église*, *autel*, *messe de saint Pierre et de saint Paul*, etc., ont la même signification. Cette manière de parler se trouve dans saint Ambroise, saint Augustin, etc.

(28) *Ep.* 2.

alors à Milan (29). Le saint archevêque fit deux discours à cette occasion. Il y parle de ce miracle, et de plusieurs autres opérés par les mêmes reliques. Il assure que des malades furent guéris, et des possédés délivrés du démon. Nous apprenons de Paulin et de saint Augustin (30), que la découverte des reliques de S. Gervais et de S. Protais, faite en 386, mit fin à la persécution suscitée par les ariens contre saint Ambroise. Les hérétiques, attachés à la cour, prétendirent que le Saint avait gagné quelques personnes pour les engager à contrefaire les possédés : mais Ambroise réfuta cette calomnie dans le second de ses discours ; il fit tellement valoir l'évidence et la notoriété des faits, que les ariens, réduits au silence, furent obligés de le laisser en paix (31).

Maxime, que Valentinien et Théodose avaient reconnu pour Empereur dans des traités solennels, écrivit au premier de ces princes, pour l'exhorter à ne plus persécuter

---

(29) S. Aug. *Conf.* l. 9, c. 7 ; l. 22, *de Civ.* c. 8, *n.* 2, *Serm.* 286, *ol.* 39, *de Div.* c. 8, *n.* 2. Voyez ce que nous avons dit de saint Gervais et de saint Protais, sous le 19 de Juin.

(30) *Conf.* l. 9, c. 7.

(31) Le docteur Midleton a fait revivre les calomnies des ariens, en niant la vérité des miracles dont nous venons de parler. Mais le docteur Cave regarde comme incontestables ces mêmes miracles, lesquels sont attestés par saint Ambroise dans les deux discours qu'il prêcha sur le lieu, en présence des reliques de saint Gervais et de saint Protais. Ce savant protestant s'exprime ainsi sur ce sujet : « La vérité de ces » prodiges est suffisamment prouvée par les témoignages de saint Am- » broise, de saint Augustin et de Paulin, qui étaient tous sur les lieux. » Ils s'opérèrent à la face de toute la ville, et ils furent deux fois la » matière des sermons de saint Ambroise. Je ne doute point que Dieu » ne les ait faits pour confondre l'impiété arienne, et pour prendre » hautement la défense de la doctrine catholique, qui éprouvait tant de » contradictions, et qui était si violemment persécutée. » Voyez Cave, *Vit. S. Ambros. sect.* 4, p. 400, et *Petri Puricelli historica dissert. de SS. Gervasio et Protasio*, Medionali, 1658, *in-fol.*

l'Église catholique. Ce fait est rapporté par Sozomène et par Théodoret. « Cette doctrine, que vous attaquez, di- » sait Maxime à Valentinien, est crue dans toute l'Italie, » en Afrique, dans la Gaule, en Aquitaine, en Espagne; » en un mot, à Rome, qui tient le premier rang dans la » religion comme dans l'empire (32). »

On apprit à Milan, en 387, que Maxime se préparait à attaquer l'Italie. C'est bien une preuve que l'ambition est une soif insatiable, et qu'elle tourmente ceux dont elle s'est emparée, jusqu'à ce qu'elle les ait précipités dans l'abîme qu'elle a creusé elle-même. Maxime comptait pour rien la possession tranquille de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne, tant qu'il ne serait pas maître de l'Italie. Le succès de son usurpation lui faisait porter ses vues plus loin, et il pensait que rien ne pouvait s'opposer à l'exécution de ses projets. Valentinien, trop faible pour lui résister, résolut, de concert avec l'Impératrice, sa mère, de députer une seconde fois saint Ambroise vers Maxime. Le Saint oublia tout ce qu'on lui avait fait souffrir, et se

---

(32) St. Ambroise bâtit quatre églises à Milan : celle de la B. Vierge Marie et de toutes les Saintes-Vierges, dite aujourd'hui de Saint-Simplicien; celle de Saint-Pierre, dite aujourd'hui de Saint-Nazaire; celle de tous les Saints, dite depuis de Saint-Denis; celle qu'on appelle communément Ambrosienne. Cette dernière n'a jamais été cathédrale; mais le Saint y a été enterré : on y garde encore ses reliques, avec celles de saint Gervais et de saint Protais. En 784, l'archevêque Pierre Oldrade bâtit auprès un monastère, du nom de Saint-Ambroise. L'archevêque Arnulphe y plaça en 1002 une figure du serpent d'airain qu'on avait apportée de Constantinople; et non le serpent d'airain que Moïse avait élevé dans le désert. (Voyez Gretser, *de Cruce*, l. 1, *c.* 41, et Muratori, *Antichita Dissert.* 59, t. III, p. 295. Le même archevêque y plaça aussi une grande croix de bois, dans laquelle était renfermée une portion considérable de la vraie croix. Voyez *Petri Puricelli descriptio historica basilicæ Ambrosianæ*, *ap. Græv.* t. IV; *Thesaur. script. Ital. c.* 2, p. 49, 472.)

chargea de cette seconde ambassade. Dès le lendemain de son arrivée à Trèves, il se présenta à la cour; mais l'audience qu'il demandait lui fut refusée, on lui dit qu'il ne serait entendu qu'au conseil, ce qui était contraire au privilége qu'avaient les évêques et les ambassadeurs des Empereurs. Ambroise fit d'inutiles représentations à ce sujet, il céda à la fin, aimant mieux manquer à sa dignité, que de ne pas remplir sa commission. Il fut donc introduit dans le conseil. Maxime, qui était assis sur son trône, se leva pour lui donner le baiser, comme cela se pratiquait alors à l'égard des évêques et des hommes revêtus de places éminentes. Le Saint resta debout, quoique les membres du conseil lui dissent d'approcher du trône, et que l'Empereur l'appelât. Maxime lui reprocha de l'avoir trompé dans sa première ambassade, en l'empêchant d'entrer en Italie, dans un temps où rien ne pouvait s'opposer à ses armes. Ambroise répondit qu'il était bien aise d'avoir cette occasion pour se justifier; qu'au reste il lui était glorieux d'avoir sauvé la vie à un prince orphelin; qu'il n'avait point mis d'obstacle à la marche des légions de Maxime; qu'il n'avait pas fait un rempart de son corps pour leur fermer le passage des Alpes; qu'on ne pouvait lui reprocher d'avoir trompé l'Empereur en quelque chose que ce fût; qu'à la vérité il n'avait pas été d'avis qu'on fît venir Valentinien, comme Maxime le désirait; mais qu'il avait pensé ainsi, parce qu'il ne lui paraissait pas raisonnable qu'un prince encore enfant se mît en chemin pour traverser les Alpes dans le cœur de l'hiver. Valentinien, ajouta-t-il, avait auprès de lui le frère de Maxime, quand il apprit l'assassinat de Gratien; il le renvoya cependant sans vouloir le sacrifier à son juste ressentiment. Qui l'eût empêché de lui ôter la vie, et de le traiter comme son frère l'avait été par Maxime? Ambroise reprocha à Maxime d'avoir non-seulement assassiné Gratien, mais d'avoir fait périr encore

plusieurs grands hommes, qui n'avaient d'autre crime que d'être fidèlement attachés à leur prince naturel; il finit par l'exhorter à faire pénitence pour obtenir miséricorde auprès de Dieu : enfin, il le pria de rendre à Valentinien le corps de Gratien, son frère, afin qu'il ne fût pas privé d'une sépulture convenable à son auguste rang. Maxime dit qu'il délibérerait sur cette dernière demande. Sa colère contre Ambroise augmenta encore, quand il le vit refuser constamment de communiquer et avec lui et avec les ithaciens, qui poursuivaient la mort des priscillianistes. Comme il se montrait inflexible sur ce point, il eut ordre de se retirer. On exila en même temps un évêque fort âgé, qui se nommait Hygin. Ambroise intercéda en sa faveur, et demanda qu'on lui fournît au moins les secours les plus nécessaires. Non-seulement il n'obtint point la grâce qu'il sollicitait, mais il fut chassé lui-même. De retour à Milan, il informa Valentinien du mauvais succès de son ambassade, et lui recommanda de se tenir sur ses gardes, quand il serait question de traiter avec Maxime. Il lui représenta que ce prince était un ennemi caché, dont les vues n'étaient rien moins que pacifiques, et qui ne pensait qu'à faire la guerre (33). L'événement prouva que le Saint ne se trompait pas.

Valentinien, qui avait une grande confiance en Domnin, le destina à remplacer S. Ambroise dans son ambassade. Maxime le reçut d'une manière honorable, et lui fit toutes sortes de caresses. Il le chargea d'assurer Valentinien de son amitié; il le renvoya même avec un corps considérable de troupes, sous prétexte de secourir son maître contre les barbares qui venaient de tomber sur la Pannonie. Mais ces troupes étant arrivées aux Alpes, se saisirent de tous

(33) S. Ambros. *ep.* 24.

les passages. Maxime alla les joindre avec son armée, entra dans l'Italie sans trouver la moindre résistance, et vint prendre ses quartiers à Aquilée. Cette entreprise, à laquelle on ne s'attendait point, jeta partout la terreur. Valentinien et l'Impératrice sa mère, s'enfuirent à Thessalonique, d'où ils envoyèrent demander du secours à Théodose. Ce prince désirait depuis long-temps de venger la mort de Gratien; mais il n'avait pu encore exécuter ce projet, parce qu'il s'était occupé à soumettre les barbares, et à rétablir la paix de l'Eglise dans l'Orient.

Il n'eut pas plus tôt été instruit de la fuite de Valentinien, qu'il partit de Constantinople. Arrivé à Thessalonique, il consola les malheureux restes de la famille de Valentinien Ier, auxquels il promit les secours les plus efficaces : mais il commença par représenter au jeune Empereur qu'il avait attiré sur lui la colère du Ciel, en favorisant l'arianisme et en persécutant l'Eglise catholique. Il dissipa ses préjugés, et le fit renoncer entièrement à l'hérésie. C'était la coutume de Théodose de ne former aucune entreprise, qu'il ne se fût d'abord adressé au Ciel pour le mettre dans ses intérêts.

Ce prince avait perdu quelque temps auparavant l'Impératrice Flaccille, son épouse, qui descendait de la famille Ælienne, dont était l'Empereur Adrien, mais qui était encore plus illustre par ses vertus que par sa naissance. La prière et le soin des pauvres avaient fait sa principale occupation. Elle allait visiter les malheureux qu'elle servait de ses propres mains. On la vit aussi plus d'une fois rendre les services les plus humilians à des pauvres attaqués de maladies dégoûtantes (34). Elle employa le crédit que ses vertus et ses belles qualités lui donnaient sur l'esprit

(34) Théodoret, l. 5, c. 18.

de son mari, à lui inspirer du respect pour la religion, et un zèle ardent pour la défense de l'Eglise. Elle désirait plus de le voir un prince selon le cœur de Dieu, que maître du monde entier. Pour le prémunir contre les piéges de l'arianisme, elle l'engagea à chasser de son palais ceux qui entretenaient des correspondances secrètes avec Eunomius, et à se tenir fermement attaché aux décisions du concile de Nicée (35).

Théodose, pour donner une preuve non équivoque de son amitié à Valentinien II, épousa Galla, sœur de ce prince. Quelques auteurs disent que ce mariage se fit à Thessalonique, mais d'autres prétendent qu'il se célébra plus tôt. Quoi qu'il en soit, Théodose déclara la guerre à Maxime, au printemps de l'année 388. Il ordonna des prières solennelles, afin d'attirer sur ses armes la protection du Ciel; il engagea aussi les plus célèbres solitaires d'Egypte à lever les mains vers le Seigneur, tandis qu'il combattrait (36). Il consulta en particulier saint Jean, l'un d'entre eux, lequel lui prédit la victoire, et les principaux événemens de son règne (37). Il mit parmi ses troupes la discipline la plus exacte, afin qu'elles ne causassent aucun dommage dans les lieux où elles devaient passer. Ayant attaqué Maxime avec autant de courage que de prudence, il le défit sur les bords de la Save, près de Siscia, aujourd'hui Peisseig, dans la Pannonie; il défit aussi Marcellin, frère du tyran, sur les bords de la Drave, quoique son armée fût de beaucoup moins nombreuse. Après avoir envoyé dans la Gaule Arbogaste, général des barbares, qui servait dans son armée, pour se rendre maître de ce pays, il marcha vers Aquilée où Maxime s'était sauvé.

(35) Sozom. l. 7, c. 6.
(36) S. Aug. *de Civ*. l. 5, c. 26.
(37) Evagr. *Vit. Patr*. c. 1.

Comme l'usurpateur ne pouvait échapper, ses propres soldats le dépouillèrent des habits impériaux, et le livrèrent à Théodose. Ce prince lui reprocha sa perfidie, toutefois avec plus de compassion que de colère. Il était porté d'abord à lui laisser la vie; mais enfin il souffrit qu'on le décapitât le 28 Juillet 388. Maxime avait régné près de cinq ans. Théodose se rendit ensuite à Milan, et il y resta depuis le 10 d'Octobre jusqu'à la fin de Mai.

Les chrétiens de Callinique, en Mésopotamie, avaient été insultés par les Juifs dans une procession religieuse; ils s'en vengèrent en renversant leur synagogue. Le comte d'Orient informa Théodose de cette affaire. L'Empereur rendit une ordonnance, portant qu'il fallait punir sévèrement l'évêque et les chrétiens de Callinique, et les obliger de rebâtir à leurs frais la synagogue qu'ils avaient détruite. Ce jugement pénétra de douleur les évêques orientaux. Ils écrivirent à saint Ambroise, pour le prier d'engager l'Empereur à réformer son ordonnance. Le Saint écrivit à Théodose de la manière la plus forte: mais il ne put rien obtenir (38). Il lui adressa depuis dans l'église un discours sur le même sujet, et il y déclara qu'il n'irait point à l'autel que l'évêque et les chrétiens de Callinique n'eussent obtenu grâce (39). Théodose se rendit à la fin, et promit de ne point faire exécuter l'ordonnance qu'il avait rendue. Les députés du sénat de Rome vinrent complimenter Théodose à Milan. Ils le prièrent dans leur harangue de laisser subsister l'autel de la Victoire, dont Maxime avait permis le rétablissement. L'Empereur paraissait incliné à user de condescendance en cette occasion: mais sur les représentations de saint Ambroise, il refusa d'acquiescer à la de-

---

(38) *Ep.* 40.

(39) Paulin, *in vit. S. Ambros.*

mande qu'on lui faisait. Après avoir passé à Milan l'hiver et une partie du printemps, il partit pour Rome. Il y fit son entrée au mois de Juin, et y reçut les honneurs du triomphe. Il était monté sur un char tiré par des éléphans, que le Roi de Perse lui avait envoyés. On portait devant lui les dépouilles des ennemis, avec les représentations des provinces qu'il avait ou conquises ou délivrées. Les seigneurs de sa cour, le sénat, la noblesse, le peuple, suivaient avec des acclamations extraordinaires; mais quelque magnifique que fût la pompe de cette auguste cérémonie, tous les yeux se fixaient sur le triomphateur, qui en faisait le plus bel ornement par sa modestie (40). Pacatus, orateur gaulois, prononça le panégyrique de Théodose en présence de ce prince, et ce discours fut applaudi par tous les ordres de la ville. L'Empereur avait fait asseoir le jeune Valentinien à côté de lui sur son char, afin de lui faire partager la gloire du triomphe. Pendant son séjour à Rome, on le voyait souvent sans gardes, et il gagna tous les cœurs par son affabilité, sa bienfaisance et sa générosité. Il abolit les restes de l'idolâtrie, et défendit de célébrer à l'avenir les fêtes païennes. Les idoles furent brisées, et les temples dépouillés de leurs ornemens. On épargna cependant les statues qui venaient des grands maîtres, et on les destina à servir d'ornement à la ville, en les mettant dans des portiques ou dans les places publiques.

Symmaque, qui avait eu des intelligences avec Maxime, fut accusé de haute trahison. Il se sauva dans une église, comme dans un asyle; mais Théodose ne voulut point revenir sur ce qui s'était fait sous le règne de l'usurpateur. Symmaque prononça dans le sénat le panégyrique de l'Em-

---

(40) Claudian. *Consul. Honor.*; Sozom., l. 7, c. 14; Pacatus, *in Panegyr.*

pereur, et renouvela, toutefois avec beaucoup d'art, la demande de l'autel de la Victoire. Théodose témoigna sa satisfaction du discours ; mais il ne dissimula pas son mécontentement de l'opiniâtreté avec laquelle on insistait sur un objet qu'on savait lui déplaire, et sur lequel il s'était expliqué si clairement. Il défendit à Symmaque de reparaître devant lui. Il lui rendit cependant depuis ses bonnes grâces, et l'éleva même aux premières dignités (41).

Théodose revint à Milan au mois de Septembre, et remit à Valentinien tout l'empire d'Occident. Les instructions qu'il avait données à ce jeune prince, restèrent si profondément gravées dans son esprit, qu'il fut toujours depuis très-zélé catholique ; il se mit sous la conduite de saint Ambroise, et l'honora comme son père, tant qu'il vécut. L'Impératrice Justine était morte avant la fin de la guerre.

Le Pape Sirice avait condamné Jovinien à Rome. Cet hérésiarque, obligé de prendre la fuite, se retira à Milan ; mais Théodose l'en fit chasser. Il fut condamné de nouveau et anathématisé dans un concile que tint saint Ambroise en 390.

Ce concile était encore assemblé, lorsqu'on apprit à Milan la nouvelle du massacre commis à Thessalonique (42). Buthéric, commandant des troupes d'Illyrie, lequel faisait sa résidence à Thessalonique, avait fait mettre en prison un cocher attaché au cirque, pour avoir séduit une jeune domestique de sa maison. Le peuple lui demanda la liberté du cocher, afin qu'il pût paraître dans le cirque un jour de fête. N'ayant pu l'obtenir, il devint furieux, et se porta aux dernières extrémités. Dans cette sédition,

(41) Socrate, l. 5, *c.* 14 ; Symmach. l. 1, *ep.* 31 ; Prudent l. 1, *contr. Symmach. v.* 503.

(42) Théodoret, l. 5, *c.* 17 ; S. Aug. *de Civ. Dei,* l. 5, *c.* 29 ; S. Ambr. *ep.* 15 ; Paulin, etc.

plusieurs officiers furent tués à coups de pierres, et on traîna leurs corps dans les rues de la ville. Buthéric perdit lui-même la vie. Cette nouvelle transporta de colère l'Empereur, qui était naturellement emporté. Saint Ambroise et quelques autres évêques intercédèrent pour les coupables, et Théodose promit leur grâce. Mais le fameux Rufin, alors maître des offices, et d'autres courtisans le firent changer de résolution, sous prétexte que l'insolence du peuple avait été portée trop loin, que l'impunité serait dangereuse, et qu'un exemple de sévérité était nécessaire dans la circonstance présente. On envoya donc un ordre au commandant de l'Illyrie, pour mettre à mort sept mille hommes de Thessalonique. Cet ordre fut exécuté avec la plus grande barbarie; les soldats saisirent le moment où le peuple était assemblé dans le cirque, et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Cette boucherie dura trois heures, et il périt sept mille hommes. On ne distingua point les innocens des coupables. Telle fut la brutalité des soldats, qu'un esclave s'étant offert pour prendre la place de son maître, ils le massacrèrent. On rapporte aussi qu'un père, voyant ses deux fils prêts à recevoir le *coup mortel*, se jeta aux pieds de ceux qui allaient les frapper. Il les toucha par ses larmes, et ils lui promirent d'en laisser vivre un à son choix. Ce malheureux père, que sa tendresse empêchait de faire ce choix, courait à ses enfans l'un après l'autre, sans pouvoir se décider; les soldats, impatiens du délai, ôtèrent la vie à tous les deux.

Cette scène tragique pénétra de douleur Ambroise et les autres évêques. Le Saint crut cependant devoir dissimuler quelque temps, afin que Théodose, venant à réfléchir, pût rentrer en lui-même. L'Empereur n'était point alors à Milan, mais il devait y revenir sous peu de jours. Ambroise quitta la ville, pour ne pas s'y trouver avec lui. Mais il lui écrivit une lettre que nous avons encore, et

qui est aussi tendre que pathétique. Après l'avoir exhorté à faire pénitence, il lui déclare qu'il ne pourra recevoir son offrande, ni offrir les divins mystères en sa présence, jusqu'à ce qu'il ait satisfait à la Justice divine. Il ajoute qu'il est rempli de respect pour l'Empereur, mais qu'il doit à Dieu la préférence, et que l'amour qu'il lui porte doit se concilier avec le salut de son âme (43).

Peu de temps après, l'évêque revint à Milan. L'Empereur s'étant présenté pour entrer dans l'église, selon la coutume, Ambroise alla au-devant de lui dans le vestibule, et lui défendit d'avancer plus loin. « Seigneur, lui dit-il, il » semble que vous ne sentez point encore l'énormité du » massacre commis par vos ordres. L'éclat de la pourpre » ne doit point vous empêcher de reconnaître la faiblesse » de ce corps si magnifiquement couvert. Vous êtes pétri » du même limon que vos sujets : il n'y a qu'un Seigneur, » qu'un Maître du monde. Avec quels yeux considérerez- » vous son temple ? avec quels pieds foulerez-vous son » sanctuaire ? oserez-vous, en priant, lever vers lui ces » mains encore teintes d'un sang injustement répandu ? » Retirez-vous donc, et n'allez pas aggraver par un nou- » veau crime celui dont vous êtes coupable. Recevez avec » soumission le joug que le Seigneur vous impose ; il est » dur, mais salutaire, et il procure la guérison de l'âme.» Le prince ayant dit pour s'excuser que David avait péché, l'évêque lui répondit que puisqu'il l'avait imité en péchant, il devait aussi l'imiter dans sa pénitence (44). Théodose se soumit, et accepta la pénitence canonique qui lui fut imposée. Il se retira dans son palais, où il passa huit mois, sans aller à l'église, entièrement occupé des exercices pro-

---

(43) S. Ambr. *ep.* 51.

(44) *Secutus es errantem, sequere pœnitentem.* Paulin, Vit. Ambr.

pres aux pénitens publics. La fête de Noël étant arrivée, il redoubla ses larmes, en pensant qu'il était exclus de l'assemblée des fidèles. Rufin, maître des offices et contrôleur du palais, lui demanda la cause de l'excessive douleur qu'il témoignait; il voulut lui persuader qu'il n'avait fait autre chose que de punir des coupables; qu'il n'avait pas sujet de se livrer ainsi à la tristesse, et que la piété chrétienne n'exigeait point qu'il persistât dans un état aussi cruel. Il ne se contentait pas de l'avoir porté à commettre un crime, il employait encore la flatterie pour affaiblir sa pénitence. L'Empereur versant des larmes avec plus d'abondance, lui dit : « Rufin, vous vous moquez de moi. » Que vous connaissez peu la peine que je ressens! Je » gémis, je pleure sur mon triste état. L'église est ouverte » aux mendians et aux esclaves; mais les portes de l'église, » et conséquemment celles du ciel me sont fermées; car » le Seigneur a dit : *Tout ce que vous lierez sur la terre,* » *sera lié dans le ciel.* Si vous le jugez à propos, reprit » Rufin, j'irai trouver l'évêque, et j'espère lui persuader » de vous absoudre. Vous n'y réussirez point, répliqua » l'Empereur. Je reconnais la justice de la sentence portée » contre moi, je sais d'ailleurs qu'Ambroise est inflexible » quand il s'agit de son devoir, et qu'il ne fera rien contre la loi de Dieu, par respect pour la majesté impériale (45). » Il ajouta qu'il aimait mieux achever sa pénitence,

---

(45) Pour mieux faire comprendre la réponse de Théodose, il faut remarquer que d'après la discipline ecclésiastique de cette époque, l'excommunication ne se levait qu'à Pâques, et quant aux assassins volontaires, peu de temps seulement avant leur mort, si par leur repentir ils s'étaient montrés dignes de recevoir les sacremens. Si Ambroise s'écarta de cette marche, c'est que l'humilité et l'esprit de pénitence de l'Empereur l'y déterminèrent : jamais non plus il n'en fut blâmé.

(*Note de l'édit. allem.*)

que de demander une absolution qui serait jugée trop précipitée. Rufin persistant toujours, il lui permit d'aller trouver l'évêque. Il le suivit peu de temps après, dans l'espérance que sa démarche ne serait pas inutile.

Dès qu'Ambroise aperçut Rufin, il lui dit : « Comment » osez-vous concevoir une pareille espérance? C'est vous » qui avez conseillé le massacre, et vous vous chargez d'en » solliciter le pardon? Vous avez dépouillé tout sentiment » de honte, et vous ne tremblez pas au souvenir d'un si » grand crime, et de l'outrage fait à l'image de Dieu? » Rufin redoubla ses prières, et dit à l'évêque les choses les plus pressantes. Il ajouta que l'Empereur arriverait bientôt. « Si cela est, répondit Ambroise, je vous déclare » que je ne le laisserai point entrer dans le vestibule de » l'église. S'il veut employer la force et agir en tyran, » je suis prêt à souffrir la mort. Je me présenterai moi- » même au glaive des bourreaux. » Rufin voyant son inflexibilité, envoya dire à l'Empereur de né pas sortir de son palais; mais comme Théodose était en chemin, il dit : « J'irai et je recevrai l'affront que je mérite. » Il n'alla cependant point à l'église; il attendit l'évêque qui était dans la salle d'audience, et le pria de ne pas lui refuser l'absolution. « Quoi ! dit Ambroise, vous venez » ici, au mépris des lois saintes de Dieu? Je les respecte, » répondit l'Empereur, je ne violerai point les règles en » entrant dans le vestibule : mais je vous prie de rompre » ces liens, et de ne pas me fermer la porte que le Sei- » gneur a ouverte à tous les pénitens. Quelle pénitence, » reprit l'évêque, avez-vous faite, après vous être rendu » coupable d'un tel crime? C'est à vous, dit l'Empereur, » à me prescrire ce que je dois faire, et à appliquer les » remèdes convenables à la maladie de mon âme, comme » c'est à moi à me soumettre, et à accomplir ce qui me

» sera ordonné (46). » Ambroise lui dit de se placer dans l'église parmi les pénitens publics.

On lit dans Sozomène que l'Empereur fit une confession publique de son péché, et dans l'oraison funèbre de ce prince par S. Ambroise, qu'il se mit à genoux à la porte de l'église, qu'il resta long-temps prosterné parmi les pénitens, et qu'il disait avec David : *Mon âme a été comme attachée à la terre; Seigneur, rendez-moi la vie selon votre parole* (47). Dans cette posture, il se frappait la poitrine de temps en temps, et il demandait pardon à Dieu en versant beaucoup de larmes. Ce spectacle attendrit le peuple, tous pleuraient et priaient avec lui. Ambroise, avant de lui donner l'absolution, lui enjoignit de porter une loi qui ordonnât de suspendre pendant trente jours l'exécution des jugemens concernant la vie et la confiscation des biens des citoyens. C'était une précaution pour empêcher à l'avenir les funestes effets de la précipitation ou de la surprise. Théodose signa la loi, et promit de la faire observer. Gratien en avait donné une semblable huit ans auparavant ; elle a été jointe à celle de Théodose, et les deux n'en font plus qu'une (48). Enfin l'Empereur reçut l'absolution ; mais il ne cessa le reste de sa vie de détester la faute dans laquelle il était tombé par surprise, et à l'instigation des autres.

Théodoret rapporte un autre exemple de religion et d'humilité que ce prince donna dans la ville de Milan (49) : mais on ne sait s'il faut le placer avant ou après sa pénitence. Ayant présenté son offrande à l'autel, un jour de

(46) Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 18.

(47) Ps. CXVIII.

(48) L. 13, *Cod. Theod. de pæn.*

(49) Théodoret. *Hist.* l. 5, c. 18; Sozom. *Hist.* l. 7, c. 24.

fête, il resta dans l'enceinte du sanctuaire. Ambroise lui demanda s'il attendait quelque chose. Théodose répondit qu'il restait pour assister au sacrifice et pour recevoir la communion. L'archidiacre alla lui dire de la part de l'évêque : « Seigneur, il n'y a que les ministres sacrés qui » aient le droit d'être dans le sanctuaire ; vous devez donc » en sortir, et rester avec les autres fidèles. La pourpre » fait les princes, mais non les prêtres. » L'Empereur répondit qu'il n'avait point eu l'intention d'aller contre les règles, ni de se singulariser en se séparant des autres fidèles, et qu'il avait cru pouvoir rester dans le sanctuaire à Milan comme à Constantinople. Après avoir remercié Ambroise de ce qu'il venait de l'avertir de son devoir, il sortit de la balustrade, et se mit parmi les laïques. A son retour à Constantinople, il ne resta plus dans le sanctuaire, et il en sortait dès qu'il avait fait son offrande. La première fois que l'archevêque Nectaire s'en aperçut, il lui envoya dire de rentrer, et de prendre sa place ordinaire. « J'ai appris enfin, dit l'Empereur en soupirant, la différence qu'il y a entre le sacerdoce et l'empire. Je suis » environné de flatteurs, et je n'ai trouvé qu'un homme » qui m'ait dit la vérité. Je ne connais qu'un évêque au » monde : c'est Ambroise. » Il ne parut donc plus à l'église qu'en dehors de la balustrade qui fermait le sanctuaire, un peu au-dessus des autres fidèles ; en quoi il fut imité par les Empereurs qui lui succédèrent.

Théodose passa environ trois ans dans l'Occident. Il laissa Valentinien paisible possesseur de ses états, et il ne voulut d'autre récompense de ses combats et de ses victoires, que la gloire d'avoir délivré ce prince de ses ennemis, et d'avoir protégé diverses nations injustement opprimées. Lorsqu'il retournait en Orient, on courait de toute part au-devant de lui ; son entrée dans les villes était une espèce de triomphe. Ce fut sur-tout à Constantinople, où il

arriva le 9 Novembre 391, que le peuple fit éclater les transports de sa joie.

Valentinien se conduisait en tout par les avis de saint Ambroise; il l'honorait et l'aimait autant que Justine sa mère l'avait haï et persécuté. Jamais prince ne montra plus de zèle pour se corriger de ses fautes. Ayant appris qu'on lui reprochait d'avoir trop de passion pour les exercices du cirque, il résolut de n'y plus assister que quand la décence l'exigerait. Sur les représentations qu'on lui fit, que l'amour de la chasse l'empêchait de s'appliquer avec soin aux affaires, il ordonna de tuer toutes les bêtes qu'on avait rassemblées pour lui procurer ce divertissement. On lui donna avis qu'en avançant l'heure du repas, il se faisait soupçonner d'intempérance; il profita de cet avertissement, et s'assujettit depuis à une abstinence rigoureuse. Il jeûnait souvent, et pratiquait la mortification, même dans les festins qu'il était obligé de donner aux officiers de sa cour. Non-seulement il ne mit point de nouvelles impositions sur le peuple; mais il le déchargea encore d'une partie des anciennes.

L'Empereur se plaignait souvent du comte Arbogaste, général de ses armées. Ce sujet audacieux s'appropriait l'autorité souveraine, et n'en laissait que l'ombre à son maître. Il était Français de naissance, et professait le paganisme. Il servait dès sa jeunesse dans les troupes romaines, et il avait su parvenir aux places les plus éminentes. Son pouvoir n'avait plus de bornes; il commandait à Valentinien lui-même, et disposait à son gré de toutes les affaires. A la fin l'Empereur voulut s'affranchir de l'esclavage, et montrer que c'était à lui à gouverner. Il se trouva dans les Gaules avec Arbogaste, en 392, et il était question de mettre le pays à l'abri des incursions des Germains. Leur mésintelligence éclata plus que jamais. La paix cependant parut se rétablir entre eux. Valentinien pria saint

Ambroise de venir le voir à Vienne pour cimenter cette réconciliation. Il voulait aussi recevoir le baptême des mains du saint archevêque. Dans l'impatience qu'il avait de le voir arriver, on l'entendait souvent dire, « Serais-je assez » heureux que de voir mon père? » Il ne put avoir ce bonheur; Arbogaste le fit étrangler à Vienne le 15 Mai 392 (50). Ce malheureux prince, qui n'était encore que dans sa vingtième année, prenait alors quelque divertissement dans le jardin de son palais, sur les bords du Rhône. Saint Ambroise, qui avait déjà gagné les Alpes, apprit la nouvelle de cet événement tragique. Il en ressentit la douleur la plus vive, et retourna sur ses pas. Le corps de l'Empereur fut enterré à Milan auprès de celui de Gratien. Saint Ambroise prononça l'oraison funèbre de Valentinien, et y montra que le désir qu'avait témoigné ce prince de recevoir le baptême, lui tiendrait lieu de ce sacrement devant le Seigneur; il y promit encore de se souvenir toujours de lui dans ses prières et ses sacrifices.

Arbogaste mit la couronne impériale sur la tête d'Eugène, qui lui était entièrement dévoué. Eugène avait enseigné la rhétorique, et s'était acquis une grande réputation par son savoir et ses talens littéraires. Quoique d'une condition ignoble, il était parvenu aux premières places. Il se donnait pour chrétien, mais il ne remplissait point les devoirs du christianisme. Il favorisait les superstitions des païens, et avait même beaucoup de confiance aux divinations et aux augures. Eugène et Arbogaste crurent qu'il était de leur intérêt de passer en Italie; ils essayèrent aussi

---

(50) On rapporte de diverses manières la mort de Valentinien; mais il résulte de tous les renseignemens que nous possédons, que d'après une probabilité qui est bien près de la certitude, elle fut amenée par le *Comes* Arbogastes. Voyez Stolberg, *Geschichte der Rel. Jesu,* XIII, 226 sq.

de gagner saint Ambroise, en lui écrivant des lettres très-obligeantes. Le saint archevêque, avant leur arrivée à Milan, se retira à Bologne et y assista à la translation des reliques de saint Vital et de saint Agricole. De là il se rendit à Florence, où il fit la consécration d'une église, connue depuis sous le nom de Basilique Ambrosienne. Pendant son séjour à Florence, il logea chez Décentius, un des principaux habitans de la ville. Dieu permit que Décentius perdît son fils encore en bas âge. La mère porta l'enfant sur le lit d'Ambroise, qui était alors sorti. Le Saint, au rapport de Paulin, s'étendit sur le corps de l'enfant, à l'exemple d'Elisée, et lui rendit la vie par ses prières.

Cependant Eugène envoya des ambassadeurs à Théodose : mais ce prince ne voulut entendre à aucune proposition ; il leva une armée puissante pour marcher contre les usurpateurs de l'empire d'Occident, et se prépara à la guerre par le jeûne, par des exercices de piété, par la visite fréquente des églises (51). Il envoya aussi demander à saint Jean d'Egypte le secours de ses prières. Ce saint hermite, qui lui avait déjà prédit la défaite de Maxime, lui annonça qu'il éprouverait plus de difficultés dans son entreprise contre Eugène ; qu'il remporterait néanmoins une victoire complète, mais qu'il mourrait peu de temps après (52). Théodose, non content d'avoir pratiqué des actes héroïques de plusieurs vertus chrétiennes, voulut encore, avant de marcher à l'ennemi, publier un rescrit par lequel il pardonnait toutes les injures qu'on avait pu commettre contre sa personne, soit en paroles, soit en actions. « Si » c'est, disait-il, par une légèreté indiscrète que quelqu'un » a parlé contre nous, nous ne devons pas y faire atten-

(51) Sozom. l. 7, c. 22.

(52) Evagr. *Vit. Patr.* c. 1 ; Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 24.

» tion ; si c'est par folie, nous devons avoir pitié de lui ; » si c'est de propos délibéré, nous voulons lui pardon- » ner. » Ce rescrit a été inséré dans le droit romain (53).

L'armée impériale se rassembla sous la conduite de Timase, qui était à la tête des légions romaines ; de Stilicon, prince vandale, qui avait épousé Séréna, nièce de l'Empereur ; de Gaïnas, qui commandait les Goths, etc. Théodose joignit ces généraux dans la Thrace. Après avoir traversé la Pannonie et l'Illyrie, il vint forcer le passage des Alpes, qu'Arbogaste défendait et avait cru d'abord inaccessible. Cependant celui-ci ne perdit point courage, il rangea son armée en bataille dans les plaines d'Aquilée, au pied des Alpes. Il eut l'avantage dans la première attaque. Dans la seconde, l'armée de Théodose fut sur le point d'être vaincue et dispersée. L'Empereur eut recours à Dieu, et le conjura par une fervente prière de défendre sa propre cause (54). Peu de temps après, il s'éleva du côté des Alpes un vent impétueux qui mit le désordre parmi les ennemis, qui leur fit tomber des mains leurs dards et leurs javelots, et qui, en leur poussant un tourbillon de poussière dans les yeux, les empêchait de voir, et leur ôtait presque entièrement la respiration (55). Théodose, à la faveur de cette tempête, remporta une victoire complète. On lit dans Théodoret (56), que ce prince, avant la seconde attaque, passa la nuit en prières dans une église, et que s'étant endormi, il eut une vision, où deux hommes vêtus de blanc et montés sur des chevaux de même couleur, lui apparurent et lui promirent de l'assister. Ces

---

(53) *Leg.* 1. *Si quis maledic. Imper. Cod. Theod.*

(54) Rufin, l. 2, *c.* 33.

(55) Claudian. *in Panegyr. consul. Honor.*; Oros. l. 7, *c.* 35; S. Aug. l. 5, *c.* 26, *de Civ Dei;* Rufin, Socrat. Sozom. Theod.

(56) Hist. l. 5, *c.* 24.

deux hommes étaient l'apôtre saint Philippe et saint Jean l'évangéliste. Evagre et ses compagnons prenant congé de saint Jean dans la Thébaïde, ce saint homme leur donna sa bénédiction, et leur dit : « Allez en paix, mes chers » enfans, et sachez qu'on apprend aujourd'hui à Alexan- » drie que Théodose a défait le tyran Eugène ; mais ce » prince ne jouira pas long-temps du fruit de sa victoire, » Dieu le retirera bientôt de ce monde (57). »

Eugène, qui était sur une hauteur voisine du champ de bataille, fut pris et conduit à Théodose, qui, après lui avoir reproché ses crimes et sa vaine confiance aux promesses des païens, le condamna à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 9 Septembre 394. Pour Arbogaste, il erra deux jours sur les montagnes ; puis joignant le désespoir à ses autres crimes, il devint son propre bourreau, et se perça de son épée (58). Théodose épargna les autres rebelles. Il ne savait, pour ainsi dire, que pardonner ; il ne connaissait plus d'ennemis, dès qu'il avait vaincu. Ayant appris que les enfans d'Eugène et Flavien son général, s'étaient réfugiés dans les églises d'Aquilée, il leur envoya dire par un tribun qu'ils n'avaient rien à craindre pour leur vie. Il fit élever les enfans du tyran dans la religion chrétienne ; il leur laissa leurs biens, et les traita comme s'ils eussent appartenu à sa famille.

Comme Théodose avait été spécialement redevable de la victoire à la protection du Ciel, il voulut qu'on en rendît à Dieu de solennelles actions de grâces dans tout l'em-

---

(57) Evagr. l. 1, c. 5 ; Pallad. *in Lausiac. c.* 4.

(58) Claudien, quoique païen, s'exprime ainsi en parlant à Théodose de la victoire qu'il venait de remporter sur le tyran Eugène :

O nimiùm dilecte Deo, cui militat æther,
Et fortunati veniunt ad classica venti.

pire. Il écrivit à saint Ambroise sur ce sujet. Le saint archevêque était retourné à Milan, aussitôt après qu'Eugène eut quitté cette ville. A peine eut-il reçu la lettre de l'empereur, qu'il offrit le saint Sacrifice pour remercier le Seigneur. Il envoya un de ses diacres porter sa réponse à Théodose. Après avoir félicité ce prince sur le succès de ses armes, il lui représentait qu'il devait rapporter à Dieu toute la gloire de son triomphe; que sa valeur y avait moins contribué que sa piété ; que sa victoire serait incomplète s'il ne pardonnait à ceux dont le crime venait des circonstances, et qui n'avait pas eu de part aux sentimens du tyran (59). Il intercédait sur-tout en faveur de ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises : il ne doutait point, disait-il, qu'il n'obtînt leur grâce d'un prince, pour l'amour duquel Dieu venait de renouveler les prodiges qu'il avait anciennement opérés en faveur de Moïse, de Josué, de Samuël et de David (60). Peu de temps après saint Ambroise se rendit à Aquilée pour voir l'Empereur. La joie et la tendresse éclatèrent dans leur entrevue. L'archevêque se prosterna aux pieds de Théodose, que sa piété et la protection visible du Ciel rendaient encore plus vénérable que sa couronne et ses victoires, et il pria le Seigneur de le combler de ses bénédictions dans l'autre vie, comme il l'en avait comblé dans celle-ci. Théodose de son côté se jeta aux pieds de l'archevêque, attribuant à ses prières les faveurs qu'il avait reçues de Dieu, et le conjurant de solliciter le salut de son âme, comme il avait sollicité la prospérité de ses armes. Ils s'entretinrent ensuite des moyens de rétablir la religion.

Quelque temps après, Théodose vint à Milan. Il voulut

(59) S. Ambr. *ep.* 61.
(60) S. Ambr. *ep.* 62.

s'abstenir d'abord de la sainte communion, parce qu'il était, pour ainsi dire, encore teint de sang, quoique ce sang eût été répandu dans une guerre juste et nécessaire (61). Mais tandis qu'il s'occupait à purifier son âme par la componction, il fut attaqué d'une hydropisie mortelle que les médecins attribuèrent à la fatigue et la rigueur de la saison. Il fit venir ses enfans à Milan, et les reçut dans l'église, le jour même où il communia pour la première fois depuis sa victoire. Il leur donna d'excellentes instructions sur la manière de gouverner; puis se tournant vers Ambroise, il lui dit : « Voilà les vérités que vous m'avez apprises et » que j'ai tâché de mettre en pratique. C'est à vous de les » transmettre à ma famille, et d'en instruire ces jeunes » Empereurs que je vous recommande. » Ambroise lui répondit qu'il espérait que Dieu leur donnerait un cœur aussi docile qu'à leur auguste père. L'Empereur confirma par une loi l'amnistie qu'il avait accordée précédemment à tous les rebelles qui étaient rentrés dans le devoir; il ordonna aussi qu'ils fussent rétablis dans leurs biens et dans leurs dignités. Il déchargea le peuple de l'augmentation des impôts, désirant que ses sujets pussent jouir des avantages d'une victoire à laquelle ils avaient contribué par leurs prières et par leur courage. On ne peut rien imaginer de plus pathétique que les exhortations qu'il fit aux sénateurs encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, pour les engager à embrasser le christianisme. Il leur déclara que tant qu'il avait vécu, son plus ardent désir avait été de faire de tous ses sujets, de fidèles serviteurs de Jésus-Christ (62). Pendant sa maladie, il montra de vifs sentimens

---

(61) Ceci était prescrit par quelques anciens canons pénitentiaux. Voyez saint Basile à Amphiloque, *c.* 13, *num.* 31, et S. Ambr. *in fun. Theodos.*

(62) Oros. l. 7, *c.* 36.

de piété, et il s'entretenait souvent de Dieu avec saint Ambroise. Il mourut dans les bras du saint archevêque le 17 Janvier 395, dans la cinquantième année de son âge. Ambroise prononça son oraison funèbre au service qui se fit quarante jours après sa mort. On porta son corps à Constantinople. Les honneurs avec lesquels on le reçut par-tout, ressemblaient plus à un triomphe qu'à une pompe funéraire.

Ce fut dans cette même année qu'Ambroise découvrit dans un jardin de Milan les corps de saint Nazaire et de saint Celse, martyrs. Il les transféra dans la basilique des apôtres près la porte Romaine. On ramassa le sang des saints martyrs avec du plâtre et des linges, et on le distribua aux fidèles comme une relique précieuse (63). Ambroise délivra un possédé dans cette circonstance. Le démon tourmentait ce malheureux en présence des corps saints; mais l'évêque lui ayant ordonné de se retirer, il obéit. Quelque temps avant sa mort, il livra au malin esprit un serviteur de Stilicon qui faisait de fausses lettres pour élever à la dignité de tribun ceux qui traitaient avec lui. Il n'avait point encore parlé, que le démon s'empara du faussaire et le mit en pièces : « Nous en fûmes tous » effrayés, dit Paulin; nous vîmes alors, ajouta-t-il, plu- » sieurs possédés qu'Ambroise délivrait, soit en leur im- » posant les mains, soit en commandant au malin esprit » de se retirer. » Le saint archevêque guérit aussi plusieurs malades par la vertu de ses prières.

Sa réputation le fit connaître jusque dans les contrées les plus éloignées. Deux Perses, renommés dans leur pays, le visitèrent à Milan, ils venaient dans le des-

(63) Paulin. *in Vit. Ambros. n.* 32; S. August. *ep.* 31, *et ep.* 7, *alias ep.* 46; S. Paulin. *Natal.* 9; S. Gaudent. *Serm.* 17, p. 90; *Bibl. Patr.* Ennod *carm.* 18.

sein de lui proposer diverses questions pour éprouver sa sagesse ; il s'entretinrent avec lui un jour entier, par le moyen d'un interprète, et retournèrent dans leur patrie remplis d'admiration.

Peu de temps avant sa mort, il lui vint des ambassadeurs de la part de Fritigile, Reine des Marcomans. Cette princesse avait entendu parler de la sainteté d'Ambroise à des chrétiens d'Italie qui se trouvaient dans ses états, ce qui lui inspira le désir d'embrasser leur religion. Ses ambassadeurs, chargés de présens pour l'église de Milan, dirent à Ambroise que leur Reine le priait de mettre par écrit ce qu'elle était obligée de croire. Le Saint lui adressa une lettre qui contenait un abrégé de la doctrine chrétienne, mais que nous n'avons plus. Fritigile l'ayant reçue, engagea le Roi son mari à se soumettre aux Romains avec ses sujets, et partit pour Milan. Mais elle n'eut point la satisfaction de voir Ambroise ; il était mort quand elle arriva.

Notre Saint se livrait avec beaucoup de zèle à l'*administration* du sacrement de Pénitence. Voici ce que Paulin rapporte à ce sujet : « Toutes les fois que quelqu'un » lui confessait ses péchés pour en recevoir la *pénitence*, » il versait une telle abondance de larmes, qu'il le forçait » aussi à en répandre (64). » Ambroise, dans ses écrits, explique en détail toutes les qualités qui caractérisent la vraie pénitence. Il s'exprime ainsi en parlant de l'obligation de confesser ses péchés : « Voulez-vous être justifié ? » confessez votre crime. Une humble confession délivre » des liens du péché (65). Pourquoi, dit-il ailleurs (66), » auriez-vous honte de confesser vos péchés à l'Eglise ? il

---

(64) Paulin. *n*. 39.

(65) L. 2, *de Pænit. c*. 6, *n*. 40.

(66) *Ibid. c*. 10, *n*. 91, 92.

» n'y a de honte qu'à ne les pas confesser, puisque nous » sommes tous pécheurs; le plus humble n'est-il pas le » plus recommandable? et celui qui est le plus petit à ses » propres yeux, n'est-il pas le plus juste? » Il écrivit ses deux livres *de la Pénitence,* pour combattre l'hérésie des novatiens. Il montre dans le premier qu'on ne doit point refuser l'absolution aux pénitens pour les péchés les plus énormes; mais il observe vers la fin qu'il faut que la pénitence soit sincère, et proportionnée à la grièveté des fautes. « Si quelqu'un, dit-il, est coupable de péchés se- » crets (67), et qu'il les déteste de tout son cœur, pour » obéir au commandement de Jésus-Christ, comment re- » cevra-t-il la récompense, s'il n'est rétabli dans la com- » munion de l'Église ? Je veux que le coupable espère le » pardon de ses péchés; mais il doit le demander avec » des larmes et des gémissemens, et avec les lamentations » de tout le peuple : il doit prier, pour obtenir l'absolu- » tion : et quand on la lui diffère deux, trois fois, qu'il » attribue ce délai au défaut d'importunité de ses prières, » qu'il redouble ses gémissemens, qu'il se rende plus » digne de pitié, qu'il revienne ensuite, qu'il se pros- » terne aux pieds des fidèles, qu'il les baise et les arrose » de ses larmes, afin de mériter enfin que le Seigneur » lui dise : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il » a beaucoup aimé.* J'ai connu plusieurs personnes qui » dans leur pénitence ont défiguré leur visage à force de » pleurer, qui ont creusé leurs joues par la continuité de » leurs larmes, qui se sont prosternés pour se faire fou- » ler aux pieds, et que le jeûne avait rendus si pâles et » si faibles, qu'ils présentaient dans un corps vivant,

(67) *Si quis occulta habens crimina.* Daillé prétend qu'il faut lire, *si quis multa habens crimina;* mais on ne peut admettre cette correction, qui est contraire à tous les manuscrits.

» l'image même de la mort. » Le Saint, dans son second livre, réfute quelques objections des novatiens; puis il montre que la pénitence est fausse et infructueuse, lorsqu'elle n'est point accompagnée du changement du cœur dans lequel consiste son essence. « Il s'en trouve, dit-il, » auxquels on peut rendre sur-le-champ la communion. » Ceux-là déchargent moins leur conscience, qu'ils ne » chargent celle des prêtres auxquels il est ordonné de » ne pas donner les choses saintes aux chiens, c'est-à- » dire, de ne pas admettre les âmes impures à la Table » sainte.... J'ai trouvé plus de personnes qui ont conservé » l'innocence baptismale, que je n'en ai vu qui aient fait » pénitence, après l'avoir perdue..... Les pénitens doivent » renoncer au monde, et se priver d'une partie du som- » meil que la nature demande; il faut qu'ils interrompent » leur repos par des soupirs et des gémissemens; qu'ils » donnent une partie de la nuit à la prière; qu'ils vivent » comme s'ils étaient morts à l'usage de la vie, en un » mot, qu'ils renoncent à eux-mêmes, et qu'un change- » ment entier annonce leur conversion, etc. » Le saint docteur exhorte les fidèles à la communion fréquente, parce que l'Eucharistie est notre pain spirituel et notre nourriture journalière.

Dans son livre *sur les mystères*, composé en 387, il instruit les nouveaux baptisés, et leur explique avec une grande clarté les cérémonies du baptême et de la confirmation, ainsi que la doctrine de l'Eglise sur le sacrement de l'Eucharistie (68). On ne peut douter que cet ouvrage

(68) On trouve la même doctrine et quelques-unes des mêmes expressions dans les six livres *sur les Sacremens*, qui sont attribués à saint Ambroise par les écrivains du neuvième siècle, et dans les manuscrits du huitième. L'auteur de cet ouvrage était un évêque qui vivait dans un lieu où il y avait beaucoup de catéchumènes adultes, et où il se trou-

ne soit du saint docteur ; il lui est attribué par tous les auteurs ; et ceci se prouve encore par la première partie de l'ouvrage même. L'auteur, après avoir expliqué les anciennes figures de l'Eucharistie, comme le sacrifice de Melchisedech, la manne, l'eau sortie du rocher, ajoute : « Vous direz peut-être : Mais je vois autre chose ; com-» ment puis-je être sûr que je reçois le corps de Jésus-» Christ ? Je vais prouver que ce n'est point ce qui a été » formé par la nature, mais ce que la bénédiction a con-» sacré, et que la bénédiction est plus puissante que la » nature, puisqu'elle la change. » Il cite à ce sujet plusieurs miracles, entre autres celui de la verge d'Aaron

---

vait encore des restes d'idolâtrie. Les livres *sur les Sacremens* sont une imitation de celui de saint Ambroise *sur les Mystères*, avec cette différence que le premier ouvrage est plus long, et que le style en est bas et rampant. S'il n'était point de saint Ambroise, comme les nouveaux éditeurs de ce Père en doutent, ainsi que Ceillier et Rivet, la cause de l'Église y gagnerait, puisqu'au lieu d'un témoin de sa doctrine, elle en aurait deux. Voyez les nouveaux éditeurs de saint Ambroise, tom. II, pag. 341.

La liturgie de Milan, dite *ambrosienne*, reçut un nouveau lustre de notre saint docteur ; mais il est prouvé par ses écrits même qu'elle était plus ancienne que lui, du moins quant à certains points empruntés de la liturgie romaine. On regarde saint Barnabé, ou plutôt saint Mérocle, comme le premier auteur de cette ancienne liturgie. Voyez Le P. le Brun, *Explication des cérémonies de la Messe*, t. II, diss. 3, p. 175 ; l'*Origine Apostolica della Chiesa Milanese e del rito della stessa, opera del dottore Nicolo Sonmani, oblato e prefecto della bibl. ambros. in Milano* 1755 ; Muratori, *Antichita*, *etc. diss.* 57, *de riti della Ciesa Ambrosiana*, p. 222.

Les Bénédictins ont rejeté dans l'appendice de leur édition de saint Ambroise, plusieurs sermons qui étaient attribués au saint docteur dans les premières éditions. Ils y ont aussi placé deux prières à réciter avant la messe. Quelques critiques cependant ont pensé que celle de ces prières qui commence par ces mots : *Summe Sacerdos*, pourrait être de notre Saint, et qu'elle représente assez bien son style. On peut voir sur l'hymne *Te Deum*, le P. Le Brun ; la vie de saint Augustin, par Berti, etc.

changée en serpent, et enfin le mystère de l'incarnation qu'il compare à celui de l'Eucharistie. « Une vierge, dit-» il, a enfanté, ce qui est contraire à l'ordre de la na-» ture; or, le corps que nous consacrons est né d'une » vierge. Pourquoi cherchez-vous l'ordre de la nature » dans le corps de Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ est » né d'une vierge contre l'ordre de la nature? Jésus-Christ » avait une chair réelle qui fut attachée à la croix et dé-» posée dans le tombeau. Ainsi l'Eucharistie est le vrai » sacrement de cette chair. Jésus-Christ nous en assure » lui-même, en disant : *Ceci est mon corps*. Avant la bé-» nédiction des paroles célestes, c'est une autre nature; » après la consécration, c'est son corps.... Si la béné-» diction d'un homme est capable de changer la nature » des choses, que dirons-nous de la consécration divine, » où les paroles du Sauveur lui-même opèrent? La parole » de Jésus-Christ, qui de rien pouvait faire ce qui n'était » pas, n'aura-t-elle pas le pouvoir de changer ce qui est » en ce qui n'était pas? » Le Saint recommande aux nouveaux fidèles de tenir secrets les mystères de leur foi, à cause de l'abus qu'en auraient pu faire les païens. Saint Augustin, qui fut baptisé par saint Ambroise, en 387, assista sans doute aux discours que le saint archevêque fit aux néophytes dans ces temps-là.

Ambroise avait un soin particulier de ne choisir que de dignes ministres de la religion. On en pourrait citer plusieurs exemples, d'après ses propres écrits. Il refusa constamment d'admettre dans le clergé un de ses amis, parce qu'il annonçait quelque légèreté dans sa conduite. Il défendit par la même raison à un de ses clercs de marcher devant lui. Il était persuadé que ces défauts venaient d'une âme mal réglée (69). Il ne voulait point que les membres

---

(69) S. Ambros. l. 1, *offic. c.* 18, *n.* 72.

de son clergé se mêlassent d'affaires temporelles, et il leur ordonnait de se contenter de leur patrimoine, ou s'ils n'en avaient point, de l'honoraire qu'on leur donnait (70). Ce fut pour apprendre à tous ses clercs à être véritablement la lumière du monde, qu'il composa, vers l'an 386, ses trois livres *des Offices des Ministres.* On trouve aussi dans cet ouvrage des détails sur les principes généraux de la morale évangélique, et qui sous ce rapport conviennent à tous les chrétiens (71).

---

(70) *Ibid.* l. 1, *c.* 37, *n.* 184.

(71) Tout le monde connait les *Offices* de Cicéron. Deux Empereurs romains lurent cet ouvrage avec tant de soin, qu'ils le savaient par cœur. Il n'a cependant pas tout le degré de perfection qu'il pourrait avoir; il serait plus utile, s'il y avait plus de méthode, du moins en quelques endroits. Pour suppléer à ce défaut, le marquis de Sylva en a réduit les principes de morale dans un ordre plus clair. On peut voir son commentaire italien sur les *Offices* de Cicéron. Ce commentaire, dédié à dom Philippe d'Espagne, duc de Parme, et imprimé à Vicence, en 1756, est écrit avec beaucoup d'élégance : mais il est un peu long. Au reste, l'orateur romain ne pouvait rien faire de parfait; il n'avait point d'idée de la résignation, de l'humilité, de la mortification, de la pénitence, et de plusieurs autres vertus : il ne connaissait point non plus la nécessité de régler les affections, ni celle de rapporter nos actions à une fin digne d'une créature raisonnable.

De tous les systèmes de morale donnés par les païens, celui d'Aristote est le plus complet. Les devoirs qui découlent des quatre vertus cardinales y sont expliqués avec autant d'ordre que d'élégance. Aristote cependant connaît peu les vertus morales les plus héroïques, et il gâte les autres en y faisant entrer un mélange de vanité, d'orgueil et d'amour-propre. Son portrait de l'homme parfaitement vertueux, *Ethic.* l. 7, *c.* 7, 8, porte sur un raffinement d'orgueil intolérable. Voyez les *Maximes* du duc de la Rochefoucault, et la *fausseté des vertus humaines,* par Esprit.

On ne doit pas être surpris après tout de voir des absurdités, et même des impiétés dans les systèmes de morale qu'ont donnés les plus célèbres philosophes de l'antiquité païenne. Ils n'avaient d'autre guide que

L'ordination de saint Honorat, évêque de Verceil, fut une des dernières actions de saint Ambroise. Quelques jours avant sa maladie, il prédit sa mort; mais il annonça qu'il vivrait jusqu'à Pâques. Il continua ses études ordinaires, et il entreprit l'explication du psaume XLIII. Pendant qu'il dictait à Paulin, son secrétaire, celui-ci vit sur la tête du Saint une flamme qui représentait la forme d'un petit bouclier, et qui entrait peu à peu dans sa bouche; son visage devint blanc comme la neige, et ce ne fut que quelque temps après qu'il parut dans son état ordinaire. « Je fus, dit Paulin, tellement effrayé, que je restai » sans mouvement, et qu'il ne me fut pas possible d'écrire » ce qu'Ambroise me dictait, tant que la vision dura. Il ré- » pétait alors un passage de l'Ecriture, que je me rappelle » bien; ce jour-là il cessa d'écrire et de lire, en sorte qu'il » ne put finir d'expliquer le psaume. » Nous avons encore

---

la raison humaine, dont les lumières sont si souvent obscurcies par les passions. (Voyez Cumberland *sur la Loi naturelle.*)

Lorsque les vertus de l'homme sont purement humaines, et qu'elles ne sont point appuyées sur les principes de la révélation, quelque brillantes qu'elles paraissent, on ne doit point se laisser éblouir par leur éclat. Les actions et les affections qu'elles produisent n'ont guères d'autre source que l'amour-propre. La vertu pure et désintéressée est fort rare : on ne la trouve que là où elle est fondée sur les maximes de crucifiement et d'abnégation tracées dans l'Évangile.

C'est ce qui assure la prééminence aux *Offices* de saint Ambroise sur tous les ouvrages des philosophes païens. Quoique le saint docteur se renferme souvent dans des considérations morales ou philosophiques, il fait voir néanmoins les grands avantages que la morale tire de l'Évangile. Il montre, par exemple, l. 3, c. 1, que la maxime de Scipion, *qu'il n'était jamais plus occupé, ni moins seul, que quand il était avec lui-même*, a été vérifiée d'une manière plus excellente dans Moïse, Elie, Elisée et les apôtres. Ces grands hommes savaient non-seulement converser avec eux-mêmes, mais ils savaient encore être toujours avec Dieu, et goûter les douceurs de la contemplation céleste.

cette explication qui finit au verset vingt-unième. Le Saint était déjà malade quand il la commença, puisqu'au rapport de Paulin, il écrivait ses livres de sa propre main.

Ambroise fit encore l'ordination d'un évêque de Pavie; mais ensuite il se trouva si mal, qu'il fut obligé de garder le lit. Stilicon, premier ministre d'Honorius, qui gouvernait l'Empire d'Occident, fut extrêmement affligé de cette nouvelle, et dit publiquement que si ce grand homme venait à mourir, l'Italie était menacée d'une ruine prochaine. Il envoya donc au Saint ceux qui lui étaient particulièrement attachés, et qu'il croyait avoir le plus de crédit sur son esprit, en les chargeant de l'engager à prier Dieu de lui prolonger la vie. Ils exécutèrent fidèlement leur commission. « Je me suis conduit parmi vous, répondit le saint » archevêque, de manière que je ne rougirais pas de vivre » plus long-temps; mais je ne crains point de mourir, » parce que nous avons un bon maître. » Pendant ce temps-là, quatre diacres, qui étaient au bout de la galerie où il était couché, s'entretenaient ensemble du choix du successeur qu'on pourrait lui donner. Ils parlaient si bas, qu'à peine pouvaient-ils s'entendre. Lorsqu'ils eurent nommé Simplicien, Ambroise, quoique éloigné, cria par trois fois que Simplicien était vieux, mais homme de bien. Pendant qu'il était en prières, il vit le Sauveur qui s'approchait de lui avec un visage riant. Il le dit à Bassien, évêque de Lodi, qui priait avec lui; et ce fut de Bassien que Paulin l'apprit. Ambroise mourut peu de jours après. Le jour de sa mort, il eut les mains élevées en forme de croix pendant plusieurs heures; le mouvement continuel de ses lèvres annonçait la continuité de sa prière, mais on ne pouvait entendre ce qu'il disait. Saint Honorat, évêque de Verceil, était présent. Etant allé prendre un peu de repos dans une chambre haute, il entendit une voix qui lui cria trois fois : « Levez-vous promptement et hâtez-vous, car

» il va partir. » Il descendit et administra l'Eucharistie au Saint. Il l'eut à peine reçue, qu'il rendit l'esprit (72). Il mourut la nuit du Vendredi au Samedi-saint, le 4 avril 397, dans la cinquante-septième année de son âge. Il avait été évêque vingt-deux ans et quatre mois (73). L'antiquité lui a assigné la première place parmi les quatre grands docteurs de l'Église latine.

On célèbre sa fête le 7 de Décembre, jour auquel il reçut l'ordination épiscopale. Il est nommé en ce même jour, non-seulement dans les calendriers de l'Eglise d'Occident, mais encore dans ceux de l'Eglise d'Orient. Son corps est sous le grand autel de la basilique ambrosienne à Milan; il avait d'abord été enterré près des reliques de saint Gervais et de saint Protais.

Ce fut à son intercession que l'empire fut redevable d'une victoire complète remportée sur les idolâtres. Radagaise, Roi des Goths, très-zélé pour le paganisme, forma le projet de détruire le christianisme, et de renverser la puissance romaine. Il attaqua l'empire avec une armée formidable vers l'an 405. Il fit vœu de sacrifier tous les Romains à ses dieux, et il ne tint pas à lui que l'idolâtrie ne fût rétablie sur ses ruines. Ceux des Romains qui professaient encore le paganisme, paraissaient disposés à se révolter, et ils attribuaient les calamités de l'Etat à l'abolition du culte de leurs prétendues divinités. Cependant les Romains, commandés par Stilicon, remportèrent la victoire sans aucune perte. Radagaise et ses deux fils furent faits prisonniers et mis à mort. Voici de quelle manière ce fait est rapporté par un savant moderne (74). « Radagaise avait

(72) Paulin, *n.* 47.

(73) V. Pagi, *ad. an.* 397.

(74) Tillemont, *Hist. des Emper.* t. V, p. 540.

» mis le siége devant Florence. Cette ville était réduite à » la dernière extrémité, lorsque saint Ambroise, qui s'y » était autrefois retiré, apparut à une personne de la » maison où il avait alors logé, et lui promit que la ville » serait délivrée le lendemain. Cet homme le dit aux ha- » bitans, qui reprirent l'espérance qu'ils avaient entière- » ment perdue, et le lendemain Stilicon arriva avec son » armée. Paulin, qui rapporte ceci, dit l'avoir appris » d'une dame de Florence même; et c'est une preuve de » ce qu'on lit dans Paulin, que Dieu accorda la conser- » vation des Romains aux prières de saint Pierre et de » saint Paul, et des autres martyrs et confesseurs que » l'Eglise honorait dans l'étendue de l'empire. » Les forces de l'Empereur Honorius n'étaient point capables de s'opposer à ce torrent : mais à leur approche, Radagaise, saisi d'une terreur panique, prit la fuite, et son armée fut défaite et entièrement dispersée.

Saint Ambroise sut allier un zèle inflexible pour l'observation de la loi de Dieu, avec une prudence, une douceur et une charité extraordinaire. Aussi gagnait-il tous les cœurs; on connaissait le motif de sa fermeté, et on l'aimait parce qu'elle était tempérée par la plus tendre charité. Saint Augustin s'attacha sincèrement à lui la première fois qu'il le vit, quoiqu'il fût encore esclave du monde et de ses passions. Pouvais-je, dit-il, faire autrement, à la vue d'un homme qui annonçait une âme si belle, et un cœur si bon? Quand quelqu'un se montre notre ami par ses paroles et par toute sa conduite; quand il nous a persuadé que nos intérêts lui sont aussi chers que les siens, toutes les avenues de notre âme lui sont ouvertes; ses avis ne peuvent manquer de faire une impression profonde. Quiconque parle du cœur touche efficacement celui des autres. Cette vraie charité doit caractériser tous les ministres de Jésus-Christ; il faut qu'à l'exemple de saint Am-

broise, ils ne cherchent autre chose que la gloire de Dieu et le salut des âmes.

M. Olier, instituteur du séminaire de Saint-Sulpice, où l'on s'applique avec tant de soin à inspirer l'esprit ecclésiastique aux jeunes clercs, avait une dévotion particulière à saint Ambroise, et il le proposait pour modèle aux ministres de la religion. « O! s'il y avait encore, dit-il, » quelques cœurs comme celui-là dans l'Église, que Jésus-» Christ serait glorifié et honoré dans le monde! ô! s'il » plaisait à sa bonté, et à l'amour qu'il a pour Dieu, son » Père, de ressusciter cet esprit! et, pour vous dire sim-» plement le désir de mon cœur, il me reste toujours un » souhait très-ardent d'aller au tombeau de ce Saint, » pour l'invoquer sur l'Église, sur le clergé, et sur son » pauvre serviteur, qui désire vivre et mourir pour la » gloire du royaume de Dieu (75).

Notice des Ouvrages de saint Ambroise.

1° L'*Hexameron*, ou traité sur les six jours de la création, écrit vers l'an 389. Il est distribué en neuf discours, aujourd'hui renfermés en six livres, qui répondent à chacun des jours de la création. Saint Ambroise a suivi en partie saint Basile, qui a écrit sur la même matière.

2° Le livre *du Paradis*, écrit vers l'an 375, a pour objet de précautionner les simples contre les artifices des hérétiques qui abusaient de l'Écriture. Le Saint examine quel est l'auteur du Paradis, ce que c'est que le Paradis, comment Eve fut séduite par le serpent, etc., mais en traitant ces questions, il s'attache moins à la lettre qu'au sens allégorique.

3° Les deux livres *sur Caïn et Abel* furent composés aussitôt après celui *du Paradis*, et ils en sont une suite. Il y est traité de la naissance, de la vie, des mœurs, des sacrifices de Caïn et d'Abel.

4° Le livre *sur Noé et sur l'Arche,* écrit vers l'an 379, comprend l'histoire

---

(75) Olier, *Lettres spirituelles, let.* 184, p. 457.

du déluge et de l'arche de Noé. C'est dommage que nous n'ayons point cet ouvrage en entier; c'est un des mieux travaillés de saint Ambroise. Noé y est présenté comme un modèle de vertu pour tous les hommes.

5° Les deux livres *sur Abraham*, écrits vers l'an 387, paraissent être composés des discours que saint Ambroise avait faits aux catéchumènes durant le carême. On trouve dans le premier un bel éloge d'Abraham, de ses actions, de ses vertus; le second livre est moins intéressant. Il paraît avoir été corrompu en quelques endroits par les hérétiques.

6° Le livre *sur Isaac et sur l'Ame*, écrit aussi vers l'an 387. C'est un des plus estimables ouvrages de saint Ambroise. Il y est traité, à l'occasion du mariage d'Isaac avec Rebecca, de l'union du Verbe avec l'âme, ce qui amène une paraphrase du Cantique des Cantiques. On doit juger par-là que le saint docteur s'attache principalement au sens mystique.

7° Le livre *du bien de la Mort*, écrit dans le même temps. L'auteur y montre que la mort n'est point terrible en elle-même, qu'elle affranchit l'âme de ses liens; qu'elle nous met dans l'heureuse nécessité de ne plus pécher; qu'elle peut nous servir de passage à la béatitude éternelle. Il finit par une description de cette béatitude, et exhorte les fidèles à la désirer.

8° Le livre *de la Fuite du siècle* est du même temps. Il est rempli d'instructions solides sur la vanité des biens du monde, sur le danger de ses charmes, sur la fragilité de la nature humaine, sur le besoin que nous avons du secours de Dieu, etc.

9° Les deux livres *de Jacob et de la vie bienheureuse*, sont du même temps. C'est un recueil d'instructions adressées aux néophytes, pour leur enseigner les moyens d'acquérir la sainteté de vie à laquelle ils s'étaient engagés par les vœux du baptême. Ces instructions sont confirmées par des exemples, et sur-tout par celui du patriarche Jacob, que les afflictions et les traverses n'empêchèrent point d'être heureux de ce bonheur que produit la fidélité au Seigneur.

10° Le livre *du patriarche Joseph*, écrit vers le même temps, ainsi que le suivant. On y trouve l'éloge des vertus, et sur-tout de la chasteté de Joseph. Le saint y instruit les pères et mères de la manière dont ils doivent partager leur affection entre leurs enfans.

11° Le livre *des Bénédictions des Patriarches*. Il y est traité de l'obéissance et de la reconnaissance que les enfans doivent à leurs pères et à leurs mères. Les bénédictions que Jacob, étant près de mourir, donne à ses enfans, y sont expliquées dans un sens mystique.

12° Le livre *d'Elie et du Jeûne*, écrit vers l'an 390. Saint Ambroise y traite du jeûne, de sa vertu, de ses effets. Il fait voir que ce fut par le jeûne qu'Elie opéra tous les prodiges que raconte de lui l'histoire sainte. Il cite plusieurs autres exemples de l'efficacité du jeûne. Selon lui, le jeûne

est la nourriture de l'âme, la mort du péché, le fondement de la chasteté, etc. Il s'élève avec force contre le luxe des festins, et contre les désordres qu'entraîne l'intempérance.

13° Le livre *de Naboth*, écrit vers l'an 395 contre l'avarice, la cruauté des riches et l'abus des richesses.

14° Le livre *de Tobie*, écrit l'an 376. Le Saint y fait l'éloge de Tobie et de ses vertus, et y donne d'excellentes leçons contre l'usure. C'est sans fondement qu'on a voulu contester cet ouvrage à saint Ambroise.

15° Les quatre livres *de l'interpellation ou de la Plainte de Job et de David*, écrits vers l'an 383, sont aussi certainement de saint Ambroise. On trouve dans les deux premiers les plaintes que Job et David font à Dieu, sur la faiblesse et la misère de l'homme. Dans les deux autres livres, il répond aux injustes plaintes de ceux qui trouvent à redire que les impies soient heureux en cette vie, et les justes dans l'adversité.

16° L'*Apologie de David*, écrite vers l'an 384. L'auteur y justifie David, et montre qu'il a expié par la pénitence les crimes qu'il avait commis, ce qui est rare parmi les personnes de son rang. Il y a une autre apologie de David qui porte aussi le nom de saint Ambroise; mais il ne paraît pas certain qu'elle soit de ce Père.

17° Les *Commentaires sur les Psaumes*. Tout cet ouvrage se réduit à douze homélies ou discours, qu'on croit avoir été recueillis par quelqu'un des disciples du Saint. Il n'y a qu'un petit nombre de psaumes expliqués.

18° Le *Commentaire sur saint Luc*, écrit en 386, est une suite de discours sur cet évangéliste. Le saint docteur s'attache tout à la fois au sens littéral, historique et mystique, et saisit toutes les occasions de combattre les hérésies qui régnaient de son temps.

19° Le traité *des Offices des Ministres*. Nous en avons parlé dans la vie du Saint; nous nous contenterons d'indiquer simplement les titres des autres ouvrages de saint Ambroise, dont il a été parlé également dans sa vie.

20° Les trois livres *des Vierges ou de la Virginité*, *à Marcelline*.

21° Le livre *des Vierges*, écrit vers l'an 377.

22° Le livre *de la Virginité*, écrit l'année suivante.

23° Le livre *de l'Institution d'une Vierge*, écrit vers l'an 391.

24° L'*Exhortation à la virginité*, écrit vers l'an 393. Ce sont des instructions adressées aux filles de Julienne, veuve de Florence.

25° L'*Invective contre une Vierge qui s'était laissé corrompre*. Le Saint l'exhorte à pleurer sa faute, et à l'expirer par la pénitence.

26° Le livre *des Mystères ou des Initiés*.

27° Les livres *des Sacremens* ne sont point de saint Ambroise, quoi-

qu'ils lui soient attribués. Cet ouvrage est ancien : mais on ignore quel en est l'auteur.

28° Les deux livres *de la Pénitence*, écrits vers l'an 384.

29° Les cinq livres *de la Foi.*

30° Les trois livres *du Saint-Esprit*, écrits en 381, à la prière de Gratien.

31° Le livre *de l'Incarnation*, écrit en 382.

32° Les *Lettres*, au nombre de quatre-vingt-onze. Elles sont divisées en deux classes dans la dernière édition. La première classe contient celles dont on a pu fixer le temps, et la seconde, celles dont on n'a point l'époque certaine.

33° Les livres *sur la mort de Satyre.*

34° Les discours *sur la mort de Valentinien et de Théodose.*

35° Plusieurs *Hymnes.*

Saint Ambroise avait composé encore d'autres ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. On lui en a attribué d'autres qui ne sont pas de lui, et dont nous ne dirons rien.

Saint Ambroise, dans les règles qu'il prescrit à l'orateur, exige un style simple, clair, plein de force et de gravité, qui exclue l'affectation et les ornemens recherchés. Il est cependant tombé lui-même dans les défauts qu'il blâmait, parce que c'étaient ceux de son siècle; mais les pointes et les jeux d'esprit qu'il emploie quelquefois, n'empêchent pas qu'on ne trouve dans ses ouvrages beaucoup de force, de pathétique et d'onction. Fénélon cite la lettre à Théodose, en preuve de la première de ces qualités, et les discours sur la mort de Satyre, en preuve de la seconde. Les livres que le saint docteur a travaillés avec soin, sont polis, ingénieux, ornés de fleurs et de figures : en général son style est noble, concis, sententieux, étincelant de traits d'esprit, et a toujours une certaine douceur qui charme le lecteur. Ses lettres, celles sur-tout qu'il écrivit aux Empereurs, sont des chefs-d'œuvre; on y voit que le Saint connaissait le monde et les affaires, et qu'il savait s'accommoder à tous les rangs.

L'édition des OEuvres de saint Ambroise par le cardinal Montalte, depuis pape sous le nom de Sixte V, est la plus estimée de toutes les anciennes. Elle a été réimprimée plusieurs fois. D. de Friche et D. le Nourri, religieux de la congrégation de Saint-Maur, en ont donné une nouvelle qui a effacé toutes les autres, et qui parut à Paris en 1686-1690, 2 vol. in-fol. Richard Simon leur a cependant reproché d'avoir laissé dans le texte plusieurs fautes, que D. Lemerault, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Près, avait entrepris de corriger. Voyez les Lettres critiques de Richard Simon, p. 74, et D. Ceillier, t. VII.

L'édition des OEuvres de saint Ambroise par les Bénédictins a été réimprimée à Venise, en 1752, 4 vol. in-fol.

S. MARTIN ET S. EUTROPE, ABBÉS A SAINTES.

Cinquième siècle.

S. Martin de Saintes était disciple de saint Martin de Tours. Ce fut dans le monastère de Marmoutiers qu'il se forma aux pratiques de la perfection évangélique. Il se retira depuis dans la Saintonge, où il bâtit lui-même un monastère à Saintes. Saint Eutrope, un de ses plus célèbres disciples, fut abbé après lui. Nous ne savons rien des actions, ni des vertus de l'un et de l'autre. Saint Martin florissait dans le quatrième et le cinquième siècle. On ignore l'année de sa mort; mais il est probable qu'elle arriva le 7 de Décembre, jour auquel il est nommé dans les martyrologes. Celui de France marque au même jour la fête de saint Eutrope, successeur de saint Martin.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloria Confes. c.* 57, et Baillet sous ce jour.

Ste FARE, ABBESSE DE FAREMOUTIER, EN BRIE.

Vers l'an 655.

Agneric, un des principaux officiers de la cour de Théodebert II, Roi d'Austrasie, épousa Léodegonde, dont il eut quatre enfans : saint Cagnoald, qui prit l'habit à Luxeul sous saint Colomban, vers l'an 594; saint Faron, qui devint évêque de Meaux, sainte Fare, autrement appelée *Burgondofare* et Agnétrude (1).

(1) Voyez la vie de saint Faron, sous le 28 d'Octobre. Nous y avons

Il demeurait dans un lieu appelé *Pipimisium* (2), à deux lieues de Meaux. Ce fut dans sa maison que logea saint Colomban, lorsque ses ennemis l'eurent fait chasser de Luxeul, en 610. Saint Cagnoald, qui suivit le saint abbé en Suisse, l'introduisit sans doute chez son père. Colomban donna sa bénédiction à toute la famille d'Agneric; mais quand il fut venu à Fare, il la consacra au Seigneur d'une manière particulière. Fare était encore fort jeune (3).

Lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, on lui proposa un parti digne d'elle : mais elle déclara qu'elle voulait rester vierge. Son père s'opposant à son dessein, elle en conçut une vive douleur : elle tomba même dans une maladie de langueur qui fit craindre pour sa vie. Heureusement que saint Eustase passa chez son père. Il venait rendre compte à Clotaire II, du voyage qu'il avait fait à Bobio en Italie, par l'ordre de ce prince. L'objet de ce voyage avait été de presser saint Colomban de repasser en France. Eustase était accompagné de saint Cagnoald, qui était retourné à Luxeul lorsque son bienheureux maître quitta la

---

expliqué ce que signifient les mots *faro* et *fara*; nous y avons aussi prouvé contre Baillet, que la Brie dépendait du royaume d'Austrasie dans le temps dont il s'agit.

Nous ajouterons qu'en Allemagne, en France et en Espagne, *faro*, *baro*, *varo*, signifiaient un homme de marque, de condition noble. Ces mots viennent de *vir*, dont on a fait *var*, *bar*, *ber* et *bers*, comme l'a montré M. Barbazan, *Observ. sur les Etymol.* On peut voir aussi le Dict. de Trév. au mot *Baron*. Il n'y a pas long-temps qu'en Picardie une femme appelait son mari, *mon baron*. En Angleterre, l'époux et l'épouse s'appellent encore *baron* et *femme*, ce qui vient de l'introduction des lois normandes dans cette île. Voyez les Institutes de Wood.

(2) C'est présentement Aupigny, suivant Mabillon, et Champigny, suivant Duplessis.

(3) Elle était encore enfant, suivant Jonas; Duplessis lui donne dix ans, et Baillet, quinze.

Suisse. Fare lui découvrit la résolution qu'elle avait prise de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Eustase dit au père que la maladie de sa fille venait de ce qu'il l'empêchait d'exécuter sa résolution, et qu'elle en mourrait, s'il ne se rendait pas à ses pieux désirs. Il se mit ensuite en prières, et lui rendit la santé en formant sur elle le signe de la croix. Il la recommanda vivement à sa mère, et lui dit de la préparer à recevoir le voile de la religion, cérémonie qui se ferait quand il reviendrait de la cour.

Mais à peine fut-il parti, qu'Agneric persécuta de nouveau sa fille, pour la faire consentir au mariage qu'il avait projeté. Fare s'enfuit dans l'église; et sur ce qu'on lui représentait que son père la ferait massacrer si elle n'obéissait, elle répondit généreusement : « Pense-t-on m'effrayer » par la vue de la mort? ce serait un grand bonheur pour » moi que de perdre la vie pour la cause que je défends, » et pour ma fidélité à garder la promesse que j'ai faite à » Dieu. » Sur ces entrefaites arriva saint Eustase : après avoir réconcilié le père et la fille, il engagea Gondoald, évêque de Meaux, à donner le voile à notre *Sainte*. Ceci arriva en 614.

On met un ou deux ans après, la fondation du célèbre monastère de Faremoutier. Agneric donna l'emplacement, et fit construire les bâtimens (4). Le monastère étant dou-

---

(4) L'abbaye portait originairement le nom de *Brige*, dérivé d'un mot celtique, qui signifie un point. Duplessis pense qu'il y avait autrefois, comme à présent, un pont sur la rivière, au confluent de l'Aubetin et du Morin. C'est de là que la forêt, dite aujourd'hui de Faremoutier, fut appelée *Saltus Briegius*. Le nom latin *Eboriacas* ou *Evoriacas*, que le monastère portait dans le septième siècle, paraît aussi dérivé du celtique; de ce monastère que c'est la forêt, et le district situé au midi de la Marne, ont pris le même nom. Le pays dont il s'agit est présentement connu sous le nom de Brie. Voyez Duplessis, n. 17, p. 639.

ble, saint Eustase y envoya saint Cagnoald et saint Walbert. Le premier fut fait évêque de Laon en 620; le second, qui sortait d'une famille illustre du Ponthieu, avait servi quelque temps, et s'était ensuite retiré à Luxeul, où il succéda à saint Eustase, en 625. Jonas fut aussi moine de Faremoutier, peu après la fondation de ce monastère, et il nous a laissé une relation édifiante des vertus de ceux qui l'habitaient de son temps.

Quoique sainte Fare fût encore fort jeune, on l'élut abbesse du monastère bâti pour les personnes de son sexe. Aidée des conseils de saint Cagnoald et de saint Walbert, elle y établit la règle de saint Colomban dans toute sa pureté. On n'y buvait point de vin, et on s'y interdisait l'usage du lait, du moins en avent et en carême. Il est rapporté que les religieuses faisaient trois confessions par jour, c'est-à-dire, que tous les jours elles examinaient trois fois leur conscience, et qu'elles manifestaient à leur supérieure ce qui se passait dans leur âme. Cette pratique fortement recommandée dans les anciennes règles monastiques (5), est un des moyens les plus propres à faire acquérir la pureté du cœur, l'habitude de la vigilance chrétienne et la vraie perfection. Aussi le monastère des religieuses de Faremoutier répandait-il au loin la bonne odeur de Jésus-Christ. L'Eglise honore plusieurs de celles qui s'y retirèrent, entre autres Sisetrude, Gibitrude et Hercantrude (6).

On voit par la vie de sainte Gibitrude, qu'il était d'usage à Faremoutier de dire un trentain ou trente messes pour toutes les personnes qui mouraient dans la maison.

Saint Faron, frère de sainte Fare, fut si touché des exemples et des discours de sa sœur, qu'il abandonna le

---

(5) *Reg. S. Bened. c.* 7; *Pœnitent. S. Columbani, p.* 98.

(6) V. Mabillon, *Act. Ben. p.* 430, 441, 442.

monde pour se consacrer entièrement au service de Dieu (7). Il fut depuis fort utile à l'abbesse de Faremoutier dans les contradictions qu'elle eut à essuyer. Un moine brouillon, nommé Agreste, attaqua la règle de saint Colomban, et prétendit qu'elle avait besoin d'être corrigée en plusieurs endroits. Saint Romaric, fondateur de Remiremont, et saint Amat, premier abbé de cette maison, prirent d'abord son parti ; mais depuis ils découvrirent le piége, et se repentirent de leur imprudence. Sainte Fare se tint sur ses gardes, et ne voulut jamais permettre qu'on portât la moindre atteinte à la règle qu'on professait dans son monastère.

Sa sainteté lui acquit une grande réputation jusque dans les contrées les plus éloignées. Plusieurs princesses d'Angleterre passèrent la mer, pour venir se mettre sous sa conduite (8). Enfin elle alla recevoir dans le ciel la récom-

---

(7) Voyez sa vie, sous le 28 d'Octobre.

(8) Sédride fut la première de ces princesses. Elle était fille de sainte Héreswith. Héréric, père de cette dernière princesse, était frère de saint Edwin, Roi des Northumbres. Sainte Héreswith avait eu Sédride d'un premier mari, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous. Son second mari fut Annas, Roi des Est-Angles. Elle quitta depuis le monde, de son consentement, et mourut religieuse à Chelles. Sédride, sa fille, passa en France en 644 ou 646, environ deux ans après qu'Annas, son beau-père, fut monté sur le trône. Elle servit Dieu à Faremoutier dans la pratique des plus héroïques vertus. Elle succéda à sainte Fare, et gouverna l'abbaye depuis l'an 655, jusqu'à sa bienheureuse mort.

Héreswith, Edelburge, que cette princesse avait eue d'Annas, et Erkengote, fille de Sexburge et d'Ercombert, Roi de Kent, passèrent en France dans le même temps. Bède dit (*), en parlant d'Edelburge, qu'elle était fille *naturelle* d'Annas, d'où quelques auteurs ont conclu qu'elle était illégitime : mais anciennement le mot *naturel* n'avait point ce sens; enfant naturel était l'opposé d'enfant adoptif (**). Il est visible au moins

(*) L. 3., c. 8.

(**) Sueton. *in Tib.* c. 52. Voyez Robert Estienne, *Thes. ling. latinæ*, *verb.* NATURALIS.

pense de ses vertus, le 3 Avril vers l'an 655 (9). Dans son testament, elle légua une partie de ses biens à ses frè-

---

que Bède emploie ce terme, pour distinguer la naissance d'Edelburge, de celle de Sédride, qui n'était que belle-fille d'Annas (*). Edelburge fut élue abbesse de Faremoutier, après la mort de Sédride. On l'honore le 17 de Juillet dans le diocèse de Meaux, sous le nom de sainte Aubierge. On fit rebâtir, en 1714, une ancienne chapelle, dédiée sous son invocation, à quelque distance de l'abbaye. Quatre ans après, des Anglais qui demeuraient dans le pays, y firent des embellissemens considérables.

Sainte Erkengote, vulgairement sainte Artongate, mourut simple religieuse à Faremoutier. Elle est honorée le 23 de Février. (Voyez Bède, *loc. cit.*, le bréviaire de Meaux et le Ménol. bénéd.)

Quelques écrivains de l'ordre de saint Benoît ajoutent une autre princesse d'Angleterre à celles dont nous venons de parler : c'est sainte Hildélide, qui aida à sainte Edelburge à fonder le monastère de Barking.

La régularité établie à Faremoutier par ces religieuses ferventes, subsista long-temps. Le P. le Cointe et les Bénédictins ne se sont point accordés sur le temps où l'on cessa d'y suivre la règle de saint Colomban, pour adopter celle de saint Benoit. Il paraît que ce fut vers le temps de Charlemagne. A une demi-lieue de Faremoutier était l'abbaye de *la Celle*. On donnait anciennement ce nom aux hermitages et aux petits monastères. L'abbaye dont il s'agit fut bâtie à l'endroit où avait demeuré saint Blandin, hermite, qui mourut le premier de Mai, jour où l'on fait sa fête, et qui florissait vers le dixième siècle.

Il fut ordonné par un concile de Meaux, tenu en 1082, que toutes les petites communautés où il n'y aurait pas plus de dix religieux, passeraient sous la juridiction de Marmoutier ou de Cluny. La Celle fut soumise à Marmoutier. En 1633, les religieux de Marmoutier la cédèrent aux Bénédictins anglais, établis à Paris ; mais à condition que le prieur claustral de ceux-ci recevrait son institution de leur grand prieur ; qui conserverait le droit de visiter ou de faire visiter la nouvelle communauté. (Voyez Duplessis, t. I, p. 117, l. 2, n. 28, et tom. II, pag. 343.)

Les Bénédictins anglais étaient regardés comme étrangers en France ; mais en 1650, Louis XIV les naturalisa par des lettres-patentes, qui

(9) Voyez Mabillon, *Act. SS. Bened.* t. II, p. 449, et *Annal. Ben.* t. I, p. 434 ; Duplessis, not. 19, p. 642.

(*) Du Plessis, t. I, n. 34, p. 699.

res et à sa sœur ; mais la plus grande partie fut donnée à son monastère. En parlant de cette seconde portion de ses biens, elle fait mention de ses terres de Champeaux (10); mais rien ne prouve qu'elle eût fondé un autre monastère, et il paraît que l'abbaye de Faremoutier fit depuis bâtir à Champeaux un prieûré conventuel : c'était depuis un chapitre de chanoines séculiers, situé dans le diocèse de Paris.

En 695, on renferma dans une châsse les reliques de sainte Fare, et il s'est opéré plusieurs miracles par son intercession. Nous en rapporterons un des plus célèbres. Charlotte le Bret, fille du premier président et trésorier général de France au bureau des finances, en la généralité de Paris, perdit l'œil gauche à l'âge de sept ans; cela ne l'empêcha pas de se retirer à Faremoutier, où elle prit l'habit en 1609. Sa vue s'affaiblissant de jour en jour, elle perdit encore l'œil droit, et devint entièrement aveugle en 1617. Elle vint deux fois à Paris consulter les plus habiles oculistes, qui déclarèrent unanimement qu'elle avait les yeux morts, et qu'elle ne recouvrerait jamais la vue. Pour la délivrer des douleurs qu'elle ressentait fréquemment, on fit mourir les prunelles à force de remèdes, en sorte qu'elle n'éprouvait plus aucune sensation, même par l'application du vinaigre, du sel, et de quelque mordant que ce fût. S'il lui arrivait de pleurer, elle ne s'apercevait de ses larmes, que quand elles coulaient sur ses joues.

---

furent renouvelées en 1674, et qui l'ont encore été depuis par Louis XV, en 1723. (Voyez D. Duplessis, *loc. cit.*)

Le titre et les revenus de la mense priorale de la Celle ont été unis au séminaire des Missions étrangères à Paris. Les bulles de cette union sont du 7 Février 1701, et les lettres-patentes du mois de Décembre 1703. (Voyez Duplessis, *loc. cit.*)

(10) Voyez Duplessis, t. II, p. 1.

En 1622, on tira les reliques de sainte Fare de la châsse qui les renfermait, afin que toutes les religieuses pussent les vénérer. Charlotte le Bret ne se contenta pas de les baiser, elle les fit encore appliquer sur ses yeux. Elle y sentit aussitôt de la douleur, quoique depuis quatre ans elle ne souffrît plus rien. A peine eut-on retiré les reliques, qu'une humeur découla de ses yeux. Elle pria qu'on les lui appliquât une seconde et une troisième fois, et à la troisième fois, elle s'écria qu'elle voyait. La vue lui fut en effet rendue dans le même instant, et elle distingua tous les objets qui l'environnaient. Elle se prosterna pour rendre grâces à l'auteur de sa guérison, et toute l'assemblée se joignit à elle (11). L'évêque de Meaux fit constater juridiquement les faits, et déclara dans son ordonnance, rendue le 9 Décembre 1622, que la guérison était miraculeuse (12).

Sainte Fare est honorée d'une dévotion particulière en France, en Sicile, en Italie, etc.

Voyez la vie de sainte Fare ou Burgondofare, qu'on a mal à propos attribuée à Bède. Elle est de Jonas, moine de Bobio sous saint Colomban, lequel se retira depuis à Faremoutier, et devint probablement abbé d'Elnone ou de Saint-Médard. Il était à Faremoutier lorsqu'il écrivit les vies de saint Colomban, de saint Attale et de saint Bertulfe, abbés de Bobio; de saint Eustase de Luxeul, et de sainte Fare. Voyez aussi D. du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. I, l. 1, n. 21, etc., t. II, p. 1, et le *Gallia Christ. nova*, t. VIII, p. 1701.

---

(11) Voyez Duplessis, t. I, c. 5, p. 433, 434.

(12) Voyez Duplessis, *pièces justificatives*, t. II, p. 320, 322. Il donne le mandement de l'évêque de Meaux, avec les certificats des médecins et des chirurgiens, et les dépositions des témoins. On trouve le détail de plusieurs autres miracles dans le même auteur, et dans la vie de la Sainte, par Carcat.

8 Décembre.

LA CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE.

Tels sont les précieux avantages que nous procure l'incarnation du Fils de Dieu, tel est l'excès d'amour qu'il a fait éclater dans ce mystère, qu'il devrait être l'objet principal et continuel de nos pensées, de nos louanges, de notre reconnaissance. Nous célébrons aujourd'hui l'aurore de ce beau jour qui luira bientôt sur l'univers; nous honorons l'entrée que fait dans le monde la plus pure des créatures, avec les premières semences de grâce qui produisirent dans son âme les fruits les plus admirables. Sa conception fut elle-même un mystère glorieux, une grande grâce, et le premier effet de sa prédestination.

Le Verbe éternel considéra dès-lors la dignité sublime à laquelle Marie serait élevée; il pensa au doux, au sacré nom de mère qu'elle porterait un jour à son égard; il la regarda avec complaisance, et il la distingua d'une manière proportionnée aux rapports intimes et augustes qu'elle aurait avec lui. Il ne lui dit point comme à Israël, qu'elle était sa servante dans laquelle il se glorifierait (1); mais il l'appela sa mère, et il résolut pour sa propre gloire de la rendre digne de lui. Comme c'était dans son sein qu'il devait se revêtir de notre nature, il la combla des faveurs les plus signalées, et versa sur elle, avec une profusion vraiment divine, ses dons les plus précieux. Marie pouvait donc dire avec plus de raison qu'Isaïe (2) : *Le Sei-*

(1) Isaïe XLIX, 3.

(2) *Ibid.* 1.

gneur m'a appelée dès le sein de ma mère; il s'est souvenu de mon nom, lorsque j'étais encore dans ses entrailles. Le Fils de Dieu la destina, dès le premier instant de sa conception, à devenir son tabernacle.

Quand le Seigneur ordonna aux Juifs de lui bâtir un temple à Jérusalem, quelles précautions ne prescrivit-il pas? quelle pureté n'exigea-t-il pas dans tout ce qui appartenait à cet ouvrage? Tout fut réglé par rapport aux personnes et aux matériaux. Quelque saint que fût David, il n'eut point la permission de travailler à la construction de ce temple, parce que ses mains étaient teintes du sang répandu dans les guerres entreprises contre les ennemis d'Israël. Ce n'est pas tout encore. Que de purifications, que de consécrations, que de rites, que de cérémonies le Seigneur n'ordonna-t-il pas pour sanctifier toutes les parties de l'édifice? Ce n'était cependant qu'un temple matériel où l'on devait placer l'arche, et offrir des prières et des sacrifices à la Majesté divine. Jugeons par-là de ce que le Verbe éternel fit pour Marie, dont le chaste sein était destiné à être son tabernacle vivant, du sang de laquelle son corps adorable devait être formé, qu'il devait honorer en un mot de la maternité divine. L'Eglise touchée de cette grande miséricorde, fait valoir dans les prières qu'elle adresse à Jésus-Christ, le motif tiré des grâces singulières qu'il accorda à Marie pour préparer son corps et son âme à l'accomplissement du mystère de l'incarnation; et elle lui demande par ces mêmes grâces d'exaucer sa sainte Mère, et de venir au secours de ses enfans.

Une pureté parfaite est la première des qualités qui rendent une âme agréable à Dieu; ainsi Marie fut préservée de la moindre tache du péché. Il échappe tous les jours aux plus grands Saints des fautes de surprise et d'inadvertance, parce qu'ils ne veillent point avec assez de soin sur tous les mouvemens de leur cœur. Mais par un pri-

vilége spécial et par le secours d'une grâce extraordinaire, Marie ne contracta jamais la plus légère souillure. La charité ne souffrit jamais en elle la moindre diminution. Du moment qu'elle eut atteint l'usage de la raison, elle marcha tous les jours avec une nouvelle ardeur dans les voies de la plus sublime perfection.

Mais le bonheur qu'elle eut d'être exempte du péché originel, est un privilége encore plus extraordinaire. Tous les théologiens s'accordent à dire qu'elle fut préservée de la tache originelle, dès avant sa naissance, et qu'elle vint au monde dans un état de sainteté parfaite. Quelques-uns ont pensé qu'il était plus conforme à l'Ecriture de soutenir qu'elle n'avait été ainsi sanctifiée qu'après sa conception, c'est-à-dire, après que son âme eut été unie à son corps. Mais le sentiment le plus général, quoiqu'il n'ait point été défini comme article de foi, est qu'elle fut *immaculée* dans sa conception même. Plusieurs évêques, et un grand nombre d'universités catholiques (3) se sont déclarés formellement pour ce dernier sentiment, et plusieurs Papes ont expressément défendu de l'attaquer dans des disputes ou par des écrits. Il a été en même temps défendu de le mettre au nombre des articles de foi définis par l'Eglise, et de censurer ceux qui en particulier tiendraient le sentiment contraire. Nous n'insisterons point sur les preuves qui établissent la doctrine communément suivie. Nous sommes enfans de l'Eglise, et à ce titre nous nous faisons gloire de penser comme elle sur une opinion qui est fondée sur des passages des plus célèbres d'entre les Pères, sur les décrets de plusieurs conciles particuliers, et sur le suffrage des plus pieux et des plus savans docteurs des écoles de

---

(3) Voyez les suffrages recueillis par le P. François Davenport, dit en religion François de Sainte-Claire, et par Frassen, t. VIII, p. 188.

théologie (4). D'ailleurs, l'honneur que nous devons à Jé-

---

(4) Il y avait eu à Paris de vives disputes sur la question de l'immaculée Conception de la Sainte-Vierge, lorsque l'évêque et l'université de cette ville condamnèrent, en 1387, quelques propositions de Jean de Montesano, Dominicain, dans lesquelles ce privilége était attaqué.

En 1439, le concile de Bâle, *sess.* 36, déclara que la croyance de l'immaculée Conception était conforme à la doctrine et à la dévotion de l'Église, à la foi catholique, à la droite raison, à l'Écriture-sainte, et qu'elle devait être tenue par tous les catholiques. Mais ce décret n'eut point force de loi, parce que le concile n'était point alors regardé comme assemblée légitime. Il fut néanmoins reçu par l'université de Paris, et par un concile tenu à Avignon en 1457.

Les disputes sur l'immaculée Conception ayant causé du scandale dans Paris, l'université de cette ville, en 1497, fit un décret par lequel il fut ordonné que personne ne serait admis au degré de docteur en théologie, qu'il ne s'engageât par serment à soutenir le sentiment de la faculté. Voyez Sponde, *cont. Baron. ad. an.* 1497; Duboulay, *His. Universit. Paris*, t. V, p. 815; le continuateur de Fleury, t. XXIV, p. 336; Frassen, t. VIII, p. 227.

Le concile de Trente, dans son décret sur le péché originel, déclara que son intention n'était point de comprendre la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, et ordonna de suivre le décret de Sixte IV sur ce point. Ce Pape, en 1479, accorda des indulgences à ceux qui assisteraient à l'office et à la messe de la fête de la Conception. En 1483, il donna une autre constitution dans laquelle il défendit de censurer cette fête, ou de condamner l'opinion de ceux qui croyaient l'immaculée Conception. En 1570, le saint Pape Pie V publia une bulle qui défendait de censurer ceux qui soutenaient ou niaient cette opinion. Paul. V réitéra la même défense en 1617; mais il défendit l'année suivante de soutenir dans les sermons, dans les thèses et autres actes publics, que la bienheureuse Vierge Marie avait été conçue dans le péché originel.

En 1622, Grégoire XV défendit d'affirmer cette doctrine, même dans les disputes particulières, et n'excepta de la défense que ceux qui avaient obtenu une permission contraire du Saint-Siége, comme les Dominicains, à condition toutefois qu'ils ne parleraient de leur opinion qu'en particulier et entre eux; mais il ordonna en même temps que dans l'office et la messe de la fête, on n'employerait d'autre dénomination que celle de *Conception*.

Alexandre VII déclara, en 1671, que la dévotion à l'immaculée Con-

sus-Christ, et notre respect pour Marie, nous portent à ne pas contester à la Sainte-Vierge ce privilége que semble

---

ception de la bienheureuse Vierge Marie était pieuse; il défendit cependant de censurer ceux qui ne croyaient point cette Conception immaculée.

Philippe III et Philippe IV, Rois d'Espagne, demandèrent, l'un à Paul V, et l'autre à Grégoire XV, de décider cette question; mais ils ne purent obtenir rien de plus que ce qui était porté dans les bulles précédentes.

Voyez Luc Wadding, savant Franciscain irlandais qui passa quelque temps en Espagne, et mourut à Rome en 1655, *de Legatione Philippi III et Philippi IV, ad Paulum V et Gregorium XV, pro definienda controversia de conceptione Virginis.*

Un petit office de l'immaculée Conception se trouve condamné dans les dernières éditions de l'index romain; mais cette censure ne s'étend point à tous les petits offices de ce genre. Les phrases où on lit *la Conception de la Vierge immaculée*, ne présentent pas un sens clair; mais cela peut signifier simplement que Marie fut exempte de tout péché actuel, et qu'elle fut purifiée du péché originel avant sa naissance: doctrine qu'admettent tous les catholiques.

Benoît XIII permit de réciter tous les Samedis un office de l'*immaculée* Conception en Autriche et dans l'empire: mais l'épithète d'*immaculée* n'est que dans le titre de l'office; elle n'est dans aucune des prières qu'il renferme. L'Église, par cette conduite, avertit ses enfans *qu'ils ne doivent point*, en suivant l'opinion pieuse dont il s'agit, passer les bornes qu'elle leur a prescrites. Il y a cependant des lieux où la Conception est appelée *immaculée* dans les prières mêmes.

Personne n'a exprimé avec plus de netteté, de précision et d'exactitude théologique l'état actuel du sentiment de l'*immaculée Conception* dans l'Église, que M. Bossuet, évêque de Meaux, dans son premier sermon sur la Conception. « L'opinion de l'*immaculée Conception*, dit-il, a je ne » sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de » foi, je ne vois guères de chose plus assurée. C'est pourquoi je ne m'é» tonne pas que cette école des théologiens de Paris oblige tous ses en» fans à défendre cette doctrine........ Pour moi, je suis ravi de suivre » aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait, je me » soumets volontiers à ses ordonnances, d'autant plus que c'est aussi, » ce me semble, la volonté de l'Église. Elle a un sentiment fort hono» rable de la Conception de Marie. Elle ne nous oblige pas de la croire » *immaculée*; mais elle nous fait entendre que cette créance lui est » agréable. Il y a des choses qu'elle commande, où nous faisons con-

exiger sa pureté sans tache. Il ne convenait point que celle qui était destinée à donner au monde l'auteur de la sainteté, fût un seul instant souillée par le péché : elle aurait été dans cet instant, et avant qu'elle eût été purifiée, un objet de colère et de haine pour le Seigneur, malgré ses autres prérogatives, et sa destination à la maternité divine. Cette raison a paru suffisante à saint Augustin pour l'excepter toutes les fois qu'il parle du péché. « C'est, dit-il (5), » par respect pour Marie, et pour l'honneur qui est dû à » son Fils, que nous ne parlons point d'elle toutes les fois » qu'il est question du péché. » Au reste, Jésus-Christ ne fut pas moins son Sauveur en la préservant du péché originel, qu'il l'aurait été en la purifiant de cette tache. Comme fille d'Adam, elle aurait contracté la dette commune, si elle n'en eût été affranchie par la grâce et les mérites de son Fils.

Pour mieux comprendre l'excellence du privilége qui a exempté Marie de tout péché, considérons les ravages que ce monstre a causés sur la terre depuis la chute de notre premier père. Les plus grands Saints sont nés ses esclaves. Tous ont été obligés de dire avec saint Paul (6) : *Nous sommes comme les autres, des enfans de colère.* La chute d'Adam a précipité tout le genre humain dans le péché, et l'a assujetti aux misères qui en sont la suite. Depuis ce temps-là, le péché a régné de toutes parts avec empire ; et jusqu'à l'avénement du Messie, la plus grande partie

---

» naitre notre obéissance ; il y en a d'autres qu'elle insinue, où nous » pouvons témoigner notre affection. Il est de notre piété, si nous som- » mes vrais enfans de l'Eglise, non-seulement d'obéir aux commandemens, » mais de fléchir aux moindres signes de la volonté d'une Mère si bonne » et si sainte. »

(5) L. *de Nat. et Grat.* c. 36, n. 42, p. 144

(6) Ephes. II, 3.

du monde a été plongée dans l'aveuglement et dans des ténèbres effroyables. Les enfans même de lumière, Abraham, Moïse, Elie, Job, etc., s'écriaient comme David (7) : *J'ai été conçu dans l'iniquité : oui, ma mère m'a conçu dans le péché.* Enfin aucun des descendans d'Adam n'a échappé à la contagion générale que les parens transmettent avec la vie. Il n'y a que Marie qui, par un privilége spécial, en ait été exempte. *Qui est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil, et qui est terrible comme une armée rangée en bataille* (8)? Ne pouvons-nous pas appliquer ces paroles aux anges qui, en voyant paraître Marie dans le monde, furent ravis de l'éclat qu'elle jetait au milieu des ténèbres dont était couverte la surface de la terre; qui, frappés des rayons de grâce dont elle était environnée, la comparèrent à l'aurore, à la lune, au soleil même; qui enfin étonnés de son auguste destination, la considérèrent comme une armée rangée en bataille, et formidable aux puissances de l'enfer? Quels transports de joie ne durent pas éprouver les esprits célestes, lorsqu'ils virent que l'empire du péché allait être détruit, et que l'instrument de cette grande merveille serait une fille d'Adam, laquelle non-seulement naissait sans la tache originelle, mais qui les effaçait tous par sa sainteté, et par les autres grâces dont elle était ornée! Refuserions-nous à Marie nos louanges et notre admiration? Pourrions-nous ne pas offrir à Dieu nos plus fervens hommages, pour le remercier d'une telle miséricorde, et du grand présent qu'il a fait au monde en la personne de la Sainte-Vierge.

Marie ayant été préservée du péché originel, n'en a point

(7) Ps. L. v. 6.

(8) Cant. V, 9.

éprouvé les tristes suites. En qualité d'enfans d'Adam, nous sommes sujets à l'ignorance, nous sommes assujettis à la concupiscence ; le péché du premier homme a répandu le venin de sa malignité sur toutes les puissances de notre âme ; notre entendement devient le jouet de l'erreur ; notre volonté est abandonnée aux assauts des passions les plus honteuses ; nos sens sont l'instrument des plus dangereuses suggestions ; notre vie n'est qu'un mélange de faiblesse, d'inconstance et de vanité ; nous sommes tyrannisés par des appétits désordonnés. De là cette difficulté que nous éprouvons quand il s'agit de faire le bien, cette répugnance pour l'accomplissement de nos devoirs, ce penchant pour le mal, ce charme qui nous dérobe l'horreur du vice, cette guerre intestine entre la chair et l'esprit. Tels sont les maux sous le poids desquels nous gémissons ; mais, par un malheur encore plus grand, nous ne laissons pas d'aimer notre aveuglement, d'être orgueilleux, insensibles. Quelque extrême que soit notre misère, nous ne la sentons pas ; elle ne nous humilie point, nous refusons de travailler à nous prémunir contre le danger par la vigilance, la mortification et la prière. Marie employa ces armes pendant tout le cours de sa vie, quoiqu'elle n'éprouvât aucune de ces suites du péché originel qui restent en nous, même après le baptême, pour exercer notre vertu et notre fidélité. Quelle confusion pour nous qui ne balançons pas de nous exposer au danger, qui fortifions nos ennemis par une molle complaisance, qui caressons et adorons les idoles que nous devrions chercher à détruire ! Si nous voulons avoir quelque part aux grâces dont Marie fut comblée, il faut vaincre nos passions, réprimer nos sens, mourir à nous-mêmes. Pour obtenir cette victoire, disons souvent à Dieu avec le prophète (9) : *Ayez pitié de moi, Seigneur,*

(9) Ps. VI, 3.

parce que je suis faible ; guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont ébranlés, et que mon âme est toute troublée. Notre faiblesse et les périls qui nous menacent de toute part, doivent sans doute faire couler nos larmes ; mais n'avons-nous pas sujet d'en répandre de plus abondantes encore, à la vue de nos transgressions si souvent répétées? Dans Marie, la grâce triompha même du péché originel, et nous, qui avons été régénérés par le baptême, et purifiés par la pénitence, nous ne craignons pas les rechutes qui ne font qu'augmenter notre faiblesse, ni ces offenses journalières qui aggravent nos fautes en les multipliant. Chacun de nous n'a-t-il pas raison de dire avec Jérémie (10) : *Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes ?* Prions Marie, appelée à si juste titre Mère de miséricorde, d'intercéder pour nous ; conjurons-la, par ses glorieux priviléges, d'avoir compassion de nos misères, de nous obtenir le courage nécessaire pour résister à tant d'ennemis, et de solliciter pour nous la grâce d'éviter le péché. C'est le moyen de profiter du mystère que notre piété honore en ce jour.

Les grâces signalées que reçut Marie dans sa conception, furent le germe des vertus éminentes qu'elle pratiqua depuis. Affranchie de toute inclination perverse, l'entrée de son cœur fut fermée à l'orgueil et aux affections déréglées, pendant le cours de sa vie mortelle. Quoique élevée à la plus sublime dignité, elle ne voyait en elle que néant et rapportait à Dieu toute la gloire des avantages qu'elle possédait. Elle se reconnaissait indigne du choix que Dieu avait fait d'elle ; elle confessait qu'il avait uniquement voulu montrer sa toute-puissance, en se servant, pour l'exécution de ses desseins, de l'instrument le plus vil et le plus

---

(10) Jérém. IX, 1.

:. Comment, après cela, nous livrer à l'orgueil, et
:cher l'effet des vues des miséricordes que Dieu avait
tre égard? Notre cœur ne peut recevoir l'effusion de
ìce, tant que le poison de l'amour-propre en remplit
ıpacité. Le prophète demanda des vaisseaux vides,
les remplir de l'huile miraculeuse; de même nous
ns offrir à Dieu des cœurs entièrement vides, lorsque
le prions de les remplir de sa grâce. La pratique de
ailité, de la pénitence et des autres vertus, commence
rage; mais la prière et l'amour perfectionnent le prin-
qui produit ces vertus. Par là nous arriverons à cette
:té de cœur qui nous donnera du moins quelque res-
blance avec la Sainte-Vierge. Demandons cette grâce
son intercession; demandons en particulier celle de
:erver la vertu de pureté. Le pieux Jean d'Avila assure
l a vu plusieurs personnes qui ont été délivrées des
ations de la chair, en récitant quelques prières en l'hon-
r de l'immaculée Conception et de la pureté virginale
s laquelle Marie avait conçu le Fils de Dieu.

'immaculée Conception de Marie est non-seulement en
même un mystère glorieux; c'est encore un mystère
doit exciter dans le monde une joie universelle. La ré-
ıption du genre humain avait été annoncée dès la chute
dam, par des révélations, des types, des figures. Les
iarches et les Saints de l'ancienne loi avaient tressailli
oie, en considérant dans le lointain ce bienfait de la
éricorde divine; mais la Conception de Marie fut, comme
s l'avons déjà observé, l'aurore de ce beau jour (11).

---

1) Saint Bernard, dans sa lettre aux chanoines de Lyon, *ep.* 174,
:s blâma point de leur dévotion à l'immaculée Conception, mais de
ju'ils en célébraient la fête, de leur autorité privée, et sans avoir
ulté le Saint-Siége. On la célébrait en Orient long-temps auparavant

Sa pureté la fit paraître *parmi les filles d'Adam comme un*

---

et elle y était fête d'obligation avant la loi que l'Empereur Emmanuël Commène donna à ce sujet, vers l'an 1150, *ap. Balsam. in Nomocan. Photii.* George, évêque de Nicomédie, sous le règne d'Héraclius, l'appelle une fête d'ancienne date.

Baronius, Benoît XIV, etc. supposent que pour l'Occident, elle fut d'abord instituée en Angleterre par saint Anselme, vers l'an 1150. Mais il ne parait pas que la lettre de saint Anselme; sur laquelle est fondée cette opinion, soit authentique. (Lupus, *ad Conc. Mogunt. sub Leone IX*, t. III, p. 497.) M. Jos. Assémani prouve, d'après le calendrier gravé à Naples sur le marbre dans le neuvième siècle, qu'on célébrait alors dans cette ville la fête de la Conception, et que l'église de Naples fut la première de l'Occident qui l'adopta, à l'exemple des Orientaux. En 1483, le Pape Sixte IV ordonna qu'elle serait chômée. Voyez Benoît XIV, *de Festis B. Mariæ V.*, c. 15, p. 348. M. Jos. Assémani, *in Cal. univ.* t. V, à pag. 433 ad pag. 462, et Mazocchius, *in vet. marm. Neap. Calendarium.*

La fête de la Conception a été appelée *la fête aux Normands*, parce qu'ils ont été très-zélés à la célébrer. Cette dévotion dut chez eux son origine, à la persuasion où ils étaient qu'elle avait opéré plusieurs miracles. Ils lui attribuaient la délivrance d'un ambassadeur de Guillaume le Conquérant, qui, en revenant du Nord, échappa à un naufrage. En 1070, on ne se contenta pas en Normandie de célébrer la fête dont il s'agit, il s'y établit encore plusieurs associations particulières en l'honneur de la Conception. La plus connue, comme la plus célèbre, fut érigée dans la paroisse de Saint-Jean, à Rouen. Jean de Bayeux, archevêque de cette ville, la confirma. En 1486, il se forma dans la même église une nouvelle société qui s'incorpora à la première. Les confrères conçurent le projet d'une espèce d'académie où l'on couronnerait les poètes qui auraient composé les meilleures pièces sur Marie conçue sans péché. Alors plusieurs gens de lettres entrèrent dans la compagnie pour l'aider de leurs lumières, et juger les poésies qui lui seraient présentées. Les assemblées où se faisait le couronnement, se tinrent près de trente ans dans l'église de Saint-Jean; mais elle se trouva trop petite pour contenir tous ceux qui s'y rendaient ce jour-là. On chercha, en 1515, un emplacement plus vaste et plus commode. On choisit le cloître des Carmes, que l'on agrandit pour cet effet. Le nouveau bâtiment prit le nom de Palinod, qu'il porte encore aujourd'hui. *Palinod* ou *chant réitéré*, vient du refrain qu'on employait dans les chants royaux et dans les ballades. C'était aussi une des dénominations de la société littéraire qui ve-

lis au milieu des épines (12). Dieu lui dit dès le moment de sa conception (13) ! *Vous êtes toute belle*, *ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous.* Elle est ce *jardin fermé*, où le serpent n'entra point; cette *fontaine scellée*, qui n'a jamais été souillée (14). Elle fut le trône et le tabernacle du vrai Salomon, et l'arche du Testament destinée à renfermer, non une manne corruptible, mais l'au-

---

nait de se fixer en ce lieu. Elle prenait encore le titre de *Puy*, à cause de la tribune où se lisaient les pièces couronnées, et celles qui avaient approché du prix. Cet exemple fut suivi par l'université de Caen, qui eut aussi un *Puy des Palinods*, formé en tout sur le modèle de celui de Rouen. Ces deux académies furent long-temps les seules qu'il y eut en Normandie, et même dans le royaume, si l'on en excepte celle des Jeux Floraux à Toulouse. Ces deux établissemens ont toujours continué depuis leurs exercices, sous la protection des personnes les plus qualifiées; et c'est en concourant pour les prix qu'ils distribuent, que plusieurs de nos meilleurs écrivains ont commencé à développer leurs talens pour la poésie. Le Puy de Caen a suivi assez constamment ses anciens usages; mais celui de Rouen a cru devoir se prêter aux circonstances et aux révolutions arrivées dans la république des lettres. Il a supprimé les genres surannés, comme les rondeaux, les sonnets, etc., et y a substitué les odes, les poèmes héroïques, etc. Ce changement, adopté en partie par le Palinod de Caen, a ranimé les talens; et les recueils de ces deux académies offrent des morceaux plus piquans et moins monotones, tant pour la forme que pour le fond. L'une et l'autre cependant n'ont point encore d'histoire particulière; elles se sont contentées de mettre à la tête de chaque recueil une préface historique sur leur fondation et leurs progrès. On a commencé celle du Puy à Rouen, et ce travail a été confié à un de ses derniers secrétaires, M. Guyot, chanoine régulier de Saint-Victor à Paris. Quant aux recueils, ils s'imprimaient autrefois tous les ans : ils renferment aujourd'hui plusieurs années. Le dernier et le plus considérable du Palinod de Rouen, a été imprimé à Paris, chez Berton, 1776, in-8°. Nous devons les détails contenus dans cette note à M. Guyot, dont nous avons parlé ci-dessus.

(12) Cant. II, 2.

(13) Cant. IV, 7.

(14) Cant. IV, 12.

teur de la vie incorruptible de nos âmes. Faisons donc éclater notre joie en chantant avec l'Eglise : « C'est la » Conception de la glorieuse Vierge Marie, issue du sang » d'Abraham, de la tribu de Juda, de l'illustre maison » de David, dont la vie, par son éclat, illustre toutes les » Eglises. »

S. ROMARIC, ABBÉ DE REMIREMONT.

L'AN 653.

S. Romaric, appelé encore *Remiré* et *Rombert*, était un prince du sang royal. Il fut élevé à la cour, et y parvint aux premières places ; mais il sut pratiquer les vertus chrétiennes au sein des grandeurs. Il se lia d'une étroite amitié avec saint Arnould, qui fut depuis évêque de Metz. Son attachement à Théodebert, son souverain, lui suscita des persécutions et le fit exiler. On le rappela depuis, et on lui rendit ses biens dont on l'avait dépouillé. Il quitta la cour sous Clotaire II, et résolut de n'avoir plus de commerce avec le monde. Il vendit ses biens et en donna une partie aux pauvres ; le reste fut employé à fonder un monastère double pour des hommes et pour des filles. Romaric choisit pour emplacement son château d'Abend, situé sur le mont des Vosges, en Lorraine, au diocèse de Toul, aujourd'hui de Saint-Diez. Ce monastère, connu sous le nom de Remiremont (1), se soumit à la règle de saint

(1) Ce monastère fut bâti sur une montagne qui a été appelée du nom du Saint, *Romarieberg* et *Remiremont*. On l'appelle aussi *Rumelsberg*, *Romberg* ou *Saint-Mont*. La règle de saint Colomban s'y observa longtemps avec ferveur. L'abbaye fut détruite dans le dixième siècle par les

Colomban, et eut pour premier abbé saint Amat, ou Amet, moine de Luxeul. Le saint fondateur voulut y vivre en simple religieux. Mais la mort ayant enlevé saint Amat, on l'obligea d'en prendre le gouvernement, vers l'an 627. Il fut abbé près de vingt-six ans, et se rendit recommandable par son humilité, sa douceur et sa charité. Son zèle pour les austérités de la pénitence animait tous ses religieux à pratiquer avec ferveur les observances prescrites par la règle. On met sa bienheureuse mort en 653. Il est nommé dans le martyrologe gallican et dans le romain.

Voyez sa vie, écrite par un de ses disciples; Bulteau, *Histoire de l'ordre de saint Benoît;* Pinius, un des continuateurs de Bollandus, *in vitâ S. Amati,* t. IV, *Sept.* p. 95, et Mabillon, *sec.* 2, *Ben.*

Hongrois ou nouveaux Huns. Elle fut rebâtie peu de temps après, non à la même place, mais au bas de la montagne, dans une plaine au-delà de la Moselle. Nous lisons dans les écrivains de l'ordre de saint Benoît, que leur règle fut établie à Remiremont sous le règne de Louis-le-Débonnaire; mais les religieuses du monastère ont toujours prétendu que la règle et la manière de vivre qu'elles suivaient, avaient pour auteur le concile tenu à Aix-la-Chapelle en 816. On a substitué aux religieuses un chapitre noble de chanoinesses, qui recevaient une rétribution au chœur comme des chanoines. Elles faisaient des vœux simples pour le temps qu'elles restaient à Remiremont; mais elles pouvaient changer d'état et même se marier. Il n'y a que l'abbesse qui faisait les vœux solennels de religion. Elle jouissait d'un revenu assez considérable.

Sur le Saint-Mont était un prieuré bâti à l'endroit où furent enterrés saint Romaric et saint Amat. Les chanoines réguliers de saint Augustin le cédèrent à la congrégation de Saint-Vanne en 1623. (Voyez D. Beaunier, p. 1054, et le *Gallia Christ.* pour le diocèse de Toul.)

S. HILDEMAN, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.

Vers l'an 845.

S. HILDEMAN était un moine de Corbie, qui fut élevé sur le siége de Beauvais en 821. Nous ne savons presque rien du détail de ses actions. Il assista dans sa dernière maladie saint Adélard, abbé de Corbie, et fit la cérémonie de ses funérailles. Il fut du nombre des pères du concile qui se tint à Paris en 829. On l'accusa de s'être déclaré contre l'Empereur, et d'avoir pris le parti de Lothaire : mais c'était une calomnie dont il se justifia dans le concile de Thionville, tenu en 835; et il se joignit aux évêques qui rétablirent l'Empereur sur le trône. Il se trouva depuis à quelques autres conciles qui s'assemblèrent pour les affaires de l'Eglise et de l'Etat. Il n'est plus parlé de lui après l'an 845, ce qui fait juger qu'il ne vivait plus alors. Il est probable qu'il mourut le 8 de Décembre, jour auquel il est nommé dans le martyrologe gallican et dans celui des Bénédictins. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Lucien-lez-Beauvais.

Voyez Baillet sous ce jour, et le *Gallia Christ. nova*, t. IX, *col.* 697.

9 Décembre.

Ste LÉOCADIE, VIERGE ET MARTYRE EN ESPAGNE.

Voyez ses actes, que le P. Florès a donnés avec des remarques dans sa *Spana sacrada*, t. VI, p. 313.

Vers l'an 302.

Le nom de sainte Léocadie est très-célèbre en Espagne. Elle était née à Tolède. Son zèle à professer la religion chrétienne la fit connaître durant la persécution de Dioclétien. Le gouverneur Dacien, fameux par sa cruauté contre les disciples de Jésus-Christ, ordonna qu'elle fût arrêtée. Après avoir souffert d'horribles tourmens, on la conduisit en prison où elle mourut.

Ce qu'elle avait entendu raconter du martyre de sainte Eulalie, lui avait inspiré un désir ardent de verser son sang pour la foi : elle demanda à Dieu la grâce d'être bientôt tirée du monde, et de partager la gloire comme les combats d'Eulalie, et elle ne cessa de répéter cette prière jusqu'à sa bienheureuse mort. Elle est patronne de Tolède, où il y a trois églises célèbres qui portent son nom. Il s'est tenu plusieurs conciles dans une de ces églises, et le quatrième de ces conciles fait une mention honorable de notre sainte martyre.

On gardait alors ses reliques dans l'église dont il s'agit. Durant les incursions des Maures, on les porta à Oviédo, puis à l'abbaye de Saint-Guislain, près de Mons, en Hainaut ; mais le Roi Philippe II les fit reporter à Tolède en 1580. Cette translation se fit avec la plus grande solennité. Le Roi, le prince Philippe son fils, la princesse

Elisabeth sa fille, l'Impératrice Marie sa sœur, assistèrent à la réception qui s'en fit dans la grande église de Tolède.

Sainte Léocadie, appelée à souffrir pour Jésus-Christ, montra une constance invincible, parce qu'elle s'était exercée toute sa vie à la pratique des vertus chrétiennes, et que cette pratique lui était devenue comme naturelle. On dit quelquefois qu'il était alors facile aux chrétiens de vivre dans un parfait détachement du monde, et de se livrer aux mortifications de la pénitence, parce qu'ils pouvaient à chaque instant mourir pour leur religion. Mais ceux qui tiennent ce discours, se trouveraient dans les mêmes dispositions que les chrétiens de la primitive Eglise, s'ils n'étaient point aveuglés par les vanités du monde, s'ils pensaient à l'éternité, à l'incertitude du jour et de l'heure de la mort, et aux maximes si souvent répétées dans l'Evangile. Ces maximes ne les touchent point, parce qu'ils négligent de les méditer attentivement. Quoi qu'ils en disent, le détachement du monde est nécessaire à tous les chrétiens; Dieu ne répand ses grâces que dans les âmes qui lui sont unies, et cette union suppose l'exclusion de tout attachement désordonné. Il n'y a personne qui ne soit tenu d'être dans la disposition de tout abandonner et de tout souffrir pour l'amour de Dieu.

S. HIPPARQUE, S. PHILOTHÉE, S. JACQUES, S. PARAGRUS, S. HABIDE, S. ROMAIN ET S. LOLLIEN, MARTYRS A SAMOSATE.

Tiré de leurs actes sincères, écrits en chaldaïque par un prêtre, qui fut témoin oculaire de leurs souffrances, et publiés par M. Et. Assémani, *Act Mart.* t. II, p. 123.

L'AN 297.

L'EMPEREUR MAXIMIEN, revenant vainqueur de l'armée des Perses en 297, fit célébrer les jeux pour la cinquième année de son règne, à Samosate, capitale de la Syrie-Comagène, sur les bords de l'Euphrate. Tous les habitans eurent ordre de se rendre au Temple de la Fortune, situé au milieu de la ville, et d'assister aux sacrifices solennels qu'on devait y offrir aux dieux. La fête fut annoncée au son des trompettes; on sentait de toutes parts l'odeur de l'encens et des victimes que l'on brûlait.

Hipparque et Philothée, recommandables par leur naissance et par les places distinguées qu'ils occupaient, avaient depuis peu embrassé le christianisme. Ils résolurent de passer le temps de la fête dans une chambre de la maison d'Hipparque. Ils firent placer une croix sur la muraille tournée vers l'orient, et sept fois le jour ils priaient devant ce signe de notre salut, et adoraient Jésus-Christ. Cinq de leurs amis, mais plus jeunes qu'eux, savoir, Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien, vinrent les visiter à la neuvième heure, c'est-à-dire, à trois heures après midi. Ils les trouvèrent renfermés dans la chambre, et priant devant la croix. Ils leur demandèrent d'où venait l'air triste qu'ils avaient, et pourquoi ils étaient ainsi renfermés dans un temps où l'Empereur avait fait porter tous les dieux de

la ville au Temple de la Fortune, et avait ordonné à tous les habitans de s'y assembler pour prier. Ils répondirent qu'ils adoraient le Créateur du monde. « Eh quoi! dit Jac-
» ques, prenez-vous cette croix pour le Créateur du monde?
» car je vois que vous l'adorez. Nous adorons, reprit Hip-
» parque, celui qui a été attaché à la croix. Nous confes-
» sons qu'il est Dieu et Fils de Dieu, engendré et non fait, de
» la même essence que le Père, par la puissance duquel nous
» croyons que ce monde a été créé et est gouverné. Il y a
» trois ans que nous fûmes baptisés au nom du Père, du Fils
» et du Saint-Esprit, par Jacques, prêtre de la vraie foi;
» et il n'a point cessé depuis de nous donner de temps en
» temps le corps et le sang de Jésus-Christ. Nous pensons
» donc qu'il ne nous est pas permis de sortir ces trois
» jours; nous détestons l'odeur des victimes dont toute la
» ville est infectée. »

Après quelques autres semblables discours, les cinq jeunes gens dirent qu'ils désiraient être baptisés, mais qu'ils craignaient la sévérité des lois. Ils ajoutaient que cette crainte pouvait ne pas retenir Hipparque et *Philothée*, parce qu'ils seraient protégés par l'éminence de leur rang et de leurs dignités; mais que pour eux ils étaient jeunes et sans aucune espèce de protection. Hipparque et Philothée répondirent qu'un vase de terre n'était que de la boue, jusqu'à ce qu'il eût été préparé et qu'il eût passé par le feu. Ils s'exprimèrent d'une manière si touchante sur le martyre et sur le mépris du monde, qui est une suite de la foi, que les cinq jeunes gens demandèrent à recevoir le baptême, et à porter le sceau de Jésus-Christ. Ils avouèrent qu'en voyant leurs deux amis prier devant la croix, il s'étaient sentis embrasés d'un feu secret. Hipparque et Philothée leur conseillèrent de différer quelque temps leur baptême; mais charmés de leurs heureuses dispositions, ils écrivirent au prêtre Jacques une lettre conçue en ces ter-

mes : « Vous voudrez bien venir chez nous le plus tôt » qu'il vous sera possible, et apporter avec vous de l'eau, » une hostie, et de l'huile pour les onctions. Votre pré- » sence est vivement désirée par de jeunes brebis qui se » sont réunies à notre troupeau, et qui sont impatientes » d'être marquées du sceau du Seigneur. »

Le prêtre vint, portant sous son manteau ce qu'on lui avait demandé. En arrivant, il trouva les cinq jeunes gens qui priaient à genoux avec Hipparque et Philothée ; il leur adressa ces paroles : « Que la paix soit avec vous, » serviteurs de Jésus-Christ, qui a été crucifié pour ses » créatures. » Tous se levèrent à l'instant. Mais Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien se jetant à ses pieds, lui dirent : « Ayez pitié de nous ; marquez-nous du sceau » du Christ que nous adorons. » Il leur demanda s'ils étaient prêts à supporter les tribulations et les tourmens pour ce même Jésus-Christ, qui le premier avait souffert pour eux. Comme ils lui répondirent tout d'une voix que rien ne serait capable de les séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ, il leur ordonna de prier avec lui. Quand ils eurent prié ensemble pendant une heure, le prêtre se leva et les salua en leur disant : « Que la grâce de » notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. » Il leur fit faire une confession de leur foi, et l'abjuration de l'idolâtrie, après quoi il les baptisa et leur donna le corps et le sang du Seigneur : ensuite il se retira chez lui de peur que les païens ne les découvrissent tous ensemble. Ce prêtre était un homme âgé qui s'était déguisé sous un habit pauvre. Hipparque et Philothée avaient moins à craindre, parce que c'étaient des hommes du premier rang, qui possédaient des places très-honorables. Les cinq jeunes gens étaient également distingués par leur naissance.

Le troisième jour de la fête, l'Empereur s'informa si aucun des magistrats n'avait méprisé les dieux, et si tous

avaient sacrifié. On lui dit que, depuis trois ans, Hipparque et Philothée ne paraissaient plus lorsqu'il s'agissait de rendre un culte public aux dieux. Il ordonna de les conduire au Temple de la Fortune, et de les obliger à sacrifier. Les officiers chargés de l'exécution de cet ordre, se rendirent à la maison d'Hipparque. Ils le trouvèrent avec les six autres chrétiens. Ils n'arrêtèrent d'abord qu'Hipparque et Philothée. L'Empereur auquel on les conduisit, leur demanda pourquoi ils osaient lui désobéir, et mépriser les dieux immortels. Hipparque répondit à Maximien qu'il rougissait pour lui de l'entendre donner le nom de Dieu à du bois et à des pierres. L'Empereur lui fit donner sur le dos cinquante coups avec des fouets garnis de plomb, après quoi il ordonna de le renfermer dans une prison obscure. Philothée comparut ensuite. L'Empereur le pressa de sacrifier, et lui promit, dans le cas où il obéirait, de le faire préteur, et de le combler d'honneurs. Mais le confesseur lui répondit qu'il se couvrirait d'ignominie, en acceptant des honneurs à une pareille condition, et que rien ne lui paraissait comparable à la gloire de souffrir pour Jésus-Christ. Il expliqua la création du monde, et parla avec beaucoup d'éloquence. L'Empereur l'interrompit en lui disant qu'il voyait bien qu'il était instruit, et qu'il lui épargnerait les tortures, dans l'espérance que sa propre raison lui découvrirait qu'il était dans l'erreur. Il fut cependant chargé de fers, et conduit dans une prison séparée de celle où était Hipparque.

Des officiers eurent ordre en même temps de se saisir des cinq autres chrétiens qu'on avait trouvés avec Hipparque et Philothée. L'Empereur, après leur avoir représenté qu'ils étaient à la fleur de leur âge, les exhorta fortement à ne pas mépriser la vie. « La foi en Jésus-Christ, répon» dirent-ils, est préférable à la vie, et rien ne sera ca» pable de nous faire renoncer à l'amour de notre Dieu.

» Nous avons le précieux avantage de porter en nous le » corps et le sang de Jésus-Christ..... Nos corps sont con- » sacrés par l'attouchement de celui du Seigneur ; ces corps » qui sont devenus saints, ne doivent point être profanés ; » nous ne pouvons donc sacrifier, ce serait faire outrage » à la dignité à laquelle nous avons été élevés. » L'Empereur les pressa de nouveau d'avoir pitié de leur jeunesse, et de ne point s'exposer à perdre la vie. Il jura par ses dieux qu'ils périraient au milieu des supplices, s'ils persistaient dans leur opiniâtreté. Il ajouta qu'il les ferait crucifier comme leur maître. Ils répondirent qu'ils ne craignaient point de tourmens. L'Empereur ordonna de les charger de chaînes, et de les renfermer dans des cachots séparés ; il défendit, en même temps de leur donner à boire ou à manger jusqu'après la fête.

Les cérémonies de cette fête étant achevées, l'Empereur fit élever un tribunal hors de la ville, dans une prairie située sur les bords de l'Euphrate. On tendit tout autour des tapisseries qui formaient des espèces de tentes. Maximien, s'étant assis sur le tribunal, se fit amener les confesseurs. Hipparque et Philotée comparurent les premiers, avec des chaînes au cou ; les cinq autres les suivaient les mains liées derrière le dos. Sur le refus qu'ils firent de sacrifier, on les étendit sur le chevalet, et ils reçurent chacun vingt coups de fouet sur les épaules ; on les frappa ensuite avec des courroies sur la poitrine et sur le ventre. Lorsqu'ils eurent souffert ce supplice, on les remena en prison. L'Empereur défendit de leur laisser voir personne, et voulut qu'on ne leur donnât de nourriture qu'autant qu'il en faudrait pour les empêcher de mourir. Ils restèrent en cet état depuis le quinze d'Avril jusqu'au vingt-un de Juin. Au second interrogatoire qu'ils subirent, ils ressemblaient plus à des squelettes qu'à des hommes vivans. L'Empereur dit que s'ils voulaient obéir, il les ferait ra-

ser et conduire au bain; que de là on les mènerait au palais, et qu'ils seraient rétablis dans leurs dignités. Tous le prièrent de les laisser dans la voie que Jésus-Christ leur avait ouverte. L'Empereur, que cette réponse transporta de fureur, leur dit : « Méchans que vous êtes, vous cher-» chez la mort, vos désirs vont être accomplis; vous ces-» cerez au moins d'insulter les dieux. » Il les fit lier avec des cordes, et ordonna qu'ils fussent crucifiés. Ces cordes leur entraient dans la bouche, en sorte qu'on ne pouvait plus les entendre parler. Ils louaient le Seigneur, et s'entr'exhortaient mutuellement; ils se réjouissaient d'être sur le point de quitter une vie misérable pour être réunis à Dieu, à Jésus-Christ, et au Saint-Esprit. On les entraîna au Tétradion, situé à quelque distance de la ville : c'était ainsi qu'on appelait le lieu où l'on exécutait les personnes condamnées à mort. Les saints confesseurs étaient suivis d'une grande foule, et particulièrement de leurs parens, de leurs amis, de leurs serviteurs, qui faisaient retentir l'air de leurs lamentations.

Quelques seigneurs, chargés du gouvernement de la ville, vinrent trouver l'Empereur en corps, pour lui représenter qu'une multitude d'habitans suivaient les prisonniers, et témoignaient par l'abondance de leurs larmes, la douleur qu'ils avaient de voir sept des principaux du pays, destinés à une mort aussi cruelle qu'ignominieuse. Ils ajoutèrent qu'Hipparque et Philothée étaient leurs collègues, et qu'à ce titre il fallait qu'ils rendissent compte des affaires qui leur avaient été confiées; que les cinq autres étaient sénateurs, et qu'on devait leur donner au moins la liberté de faire leur testament. Ces raisons obtinrent un délai de l'Empereur. Les magistrats les conduisirent sous le vestibule du cirque; et, après avoir ôté les cordes qu'ils avaient dans la bouche, ils leur dirent en particulier : « Nous vous avons obtenu cette liberté, sous

» prétexte de traiter avec vous d'affaires civiles ou publi-
» ques ; mais dans la réalité, notre but a été de vous
» prier d'intercéder pour nous auprès du Dieu pour lequel
» vous mourez, afin qu'il répande ses grâces sur la ville
» et sur nous-mêmes. » Les martyrs leur donnèrent leur bénédiction, et firent un discours au peuple assemblé. L'Empereur informé de ce qui se passait, envoya réprimander les magistrats de ce qu'ils avaient permis aux sept chrétiens de parler au peuple. Ils alléguèrent pour excuse qu'ils avaient agi de la sorte pour ne pas donner lieu à quelque tumulte.

L'Empereur monta sur son tribunal, et voulut voir les martyrs encore une fois. Comme ils persistaient dans les même sentimens, il ordonna d'élever sept croix vis-à-vis la porte de la ville. Il revint encore à Hipparque pour l'exhorter à obéir. Ce vénérable vieillard, portant sa main sur sa tête chauve, lui dit : « Comme il n'est pas possible,
» selon le cours ordinaire de la nature, que ma tête soit
» de nouveau couverte de cheveux, il ne l'est pas non
» plus que je change de résolution pour vous obéir. »
L'Empereur lui ayant fait attacher sur la tête avec des clous une peau de chèvre, lui dit en le raillant : « Voilà
» la tête chauve couverte de cheveux, sacrifie donc, puis-
» que tu l'as promis à cette condition. » Les martyrs ayant été crucifiés, il vint de la ville plusieurs dames qui obtinrent des gardes, par argent, la liberté d'essuyer le visage des soldats de Jésus-Christ, et de ramasser leur sang avec des éponges et des linges. Hipparque mourut sur la croix en peu de temps. Jacques, Romain et Lollien vécurent jusqu'au lendemain : les bourreaux les poignardèrent sur leurs croix. On détacha Philothée, Habide et Paragrus, tandis qu'ils vivaient encore. L'Empereur leur fit enfoncer des clous dans la tête, et l'ordre fut exécuté avec tant de cruauté, qu'ils eurent le visage tout couvert de leur cer-

velle. Maximien commanda encore de jeter leurs corps dans l'Euphrate ; mais un chrétien riche, nommé Bassus, engagea secrètement les gardes à les lui remettre pour une somme de sept cents deniers, et il les enterra pendant la nuit dans une ferme qu'il avait à la campagne. L'auteur de leurs actes était présent lorsqu'ils donnèrent leur bénédiction à leurs concitoyens.

S. CYPRIEN ou S. SUBRAN, ABBÉ EN PÉRIGORD.

Fin du sixième siècle.

Saint Cyprien se consacra dès sa jeunesse au service de Dieu, et prit l'habit dans un monastère dont l'abbé se nommait Saval ou Savalon, et vivait du temps de Clotaire premier. Après s'être perfectionné dans les exercices de la vie cénobitique, il se retira dans une solitude près de la Dordogne. Il s'y construisit un hermitage qui a donné naissance à une ville nommée encore aujourd'hui Saint-Cyprien. Il mourut vers la fin du sixième siècle. Dieu, suivant saint Grégoire de Tours, opéra divers miracles par son intercession, tant de son vivant qu'après sa mort. La fête de saint Cyprien est marquée en ce jour dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, ainsi que dans le romain.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloria confessorum*, c. 100, et Baillet.

Ste WULFHILDE, ABBESSE EN ANGLETERRE.

L'AN 990.

Wulfhilde, d'une des premières familles d'Angleterre, montra dès son enfance beaucoup de mépris pour toutes les choses de la terre. Ses parens la mirent dans le monastère de Winchester. Le Roi Edgad conçut pour elle une passion violente; mais il employa vainement les prières, les promesses et les présens pour la gagner. Il fit entrer dans ses vues une tante de la Sainte. Celle-ci, feignant d'être malade, envoya chercher sa nièce. Le Roi arriva aussitôt. Wulfhilde ne tarda pas à sentir le danger qu'elle courait : elle s'enfuit malgré les efforts que faisait le prince pour la rétenir, et alla se refugier dans l'église au pied de l'autel. Il y avait long-temps qu'elle méditait d'embrasser l'état religieux ; ce qui venait de lui arriver, lui fournit un nouveau motif d'exécuter sa résolution. Le Roi la laissa tranquille; il la nomma même depuis abbesse de Barking, et donna des biens considérables à ce monastère. Wulfhilde céda aussi au même monastère la possession de vingt villages de son patrimoine. Elle en fonda un second à Horton, dans le comté de Dorset. Elle gouverna ces deux maisons avec autant de prudence que de sainteté, et elle donna l'exemple de toutes les vertus à ses sœurs. Son zèle lui attira des ennemis, et la Reine Elflède en vint jusqu'à la chasser de son monastère; mais elle y fut ensuite rétablie d'une manière honorable. Elle mourut en 990, sous le règne d'Ethelred II. On lit dans Guillaume de Malmesbury et dans d'autres écrivains, qu'il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau.

Les Anglais, avant la prétendue réforme, honoraient

avec beaucoup de dévotion S[te] Edilburge, S[te] Wulfhilde et S[te] Hildélide; et leurs reliques étaient regardées comme le plus précieux trésor de l'abbaye de Barking. Cette maison, fondée par saint Erconwald, eut pour première abbesse sainte Edilburge, sœur du fondateur. On lui donna pour assistante sainte Hildélide, qu'on fit revenir de France. Elle avait pris l'habit monastique dans ce royaume, quoiqu'elle fût Anglaise de naissance (1). Elle succéda à sainte Edilburge, qu'elle avait aidée de ses conseils pendant qu'elle vivait; elle est nommée dans les calendriers d'Angleterre, sous le 24 Mars (2).

Voyez sur sainte Wulfhilde, Guillaume de Malmesbury, l. 2, *Pontif.*, et la vie de la Sainte dans Capgrave, et dans Jean de Tinmouth (3).

---

(1) Suivant D. Duplessis, *Hist. de l'Eglise de Meaux*, l. 1, n. 84, Trithème et les autres écrivains qui prétendent que sainte Hildélide, abbesse, a fleuri à Faremoutier, l'ont confondue avec sainte Hilde, puisqu'elle ne demeura jamais dans ce monastère. A la vérité, sainte Hildélide n'a point été abbesse de Faremoutier; mais il est certain qu'elle a vécu dans cette abbaye ou à Chelles, avant de venir à Barking. Voyez Bède, *loc. cit.*

(2) Voyez Bède, *Hist.* l. 4, c. 10.

(3) Jean de Tinmouth, moine de saint Alban, florissait en 1370. Il a écrit les vies de 157 Saints bretons, anglais, écossais et irlandais. Son *Sanctilogium*, cité par Wharton, *Anglia sacra*, t. II, p. 75, etc., se garde Ms. dans la bibliothèque de Lambeth, et dans la bibliothèque Cottoniène. Lorsque ce Ms. était à Westminster, il fut fort endommagé par un incendie qui consuma une maison voisine, en sorte qu'en plusieurs endroits les feuilles sont collées ensemble. Plusieurs Mss. gâtés par l'injure des temps, ou par divers accidens, pourraient peut-être redevenir utiles, si on employait les moyens dont on a fait usage au Vatican et à Herculanum, pour déplier d'anciens Mss. qui avaient péri de vétusté, ou dont les feuilles étaient collées ensemble.

La *Legenda Sanctorum Angliæ* de Jean Capgrave fut imprimée à Londres en 1516. C'est un recueil de 168 vies de Saints. Toutes, excepté quatorze, ont été copiées mot à mot par Jean de Tinmouth, si nous en croyons Léland. Il faut convenir cependant qu'il y a dans Jean de Tinmouth plusieurs choses qui ne se trouvent point dans Capgrave.

LE BIENHEUREUX PIERRE FOURRIER,

Général des chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur, et Instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame.

L'AN 1636.

Pierre Fourrier, dit *le père de Matincour,* parce qu'il fut curé de la paroisse de ce nom, naquit à Mirecour, ville du diocèce de Toul, le 30 Novembre 1565. Son père était médiocrement favorisé des biens de la fortune; mais il avait une rare piété. Pierre montra dès son enfance un amour extraordinaire pour la pureté. On l'envoya à l'université de Pont-à-Mousson, pour y faire ses études, et il y eut les plus grands succès. Sa vertu le rendait respectable à tous ceux qui le connaissaient, et sa jeunesse ne l'empêchait point de se livrer aux plus rigoureuses mortifications de la pénitence. Il avait une telle réputation de octrine et de sainteté, qu'on le chargea de l'instruction e plusieurs enfans, quoiqu'il fût encore fort jeune. Les çons qu'il donnait à ses élèves, avaient tout à la fois our objet de leur inspirer l'application au travail, et la ainte du Seigneur. Il prenait un soin particulier de la nservation de leur innocence.

Lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, il entra dans bbaye des chanoines réguliers de Chaumousey, peu éloiée de Mirecour, laquelle avait été fondée en 1094. ix qui l'habitaient alors, étaient bien déchus de la ferveur leurs premiers pères. On fut d'abord étonné du choix Pierre Fourrier; mais on ne douta pas ensuite qu'il n'eût dirigé par les vues particulières de la Providence. On fit beaucoup souffrir dans son noviciat; il ne se rebuta

point, et fut admis à la profession. Etant retourné à Pont-à-Mousson, pour y faire sa théologie, il s'y lia d'une étroite amitié avec deux hommes destinés comme lui à réformer leur ordre, le père Servais de Lairuels et D. Didier de la Cour. On dut au premier la réforme de l'ordre de Prémontré, et au second l'établissement de la congrégation de Saint-Vanne. Notre jeune chanoine régulier était parent du père Jean Fourrier, qui fut depuis provincial des Jésuites : il lui donna sa confiance, et se fit un devoir de ne plus rien entreprendre sans l'avoir consulté.

Son cours de théologie achevé, il retourna à Chaumousey. Sa régularité, sa ferveur, ses mortifications lui attirèrent la haine des plus relâchés de ses confrères. Ils ne voyaient dans sa conduite que la censure secrète de leurs déréglemens ; ils l'accablèrent d'injures et d'outrages. Pierre Fourrier souffrit sans se plaindre, et avec une patience qui ne se démentit jamais. Enfin, on lui proposa la nomination à trois cures. Il choisit celle de Matincour, parce qu'elle était plus pauvre, et qu'il y avait plus de travail. Il en prit possession en 1597. Cette paroisse était dans l'état le plus déplorable ; l'irréligion ou l'hérésie en avait entièrement banni l'esprit de piété. Il y entra le jour du Saint-Sacrement, et fit la procession. De retour à l'église, il fit un discours si pathétique, qu'il toucha les cœurs les plus endurcis, et tira de tous les yeux des larmes abondantes. Il annonça à ses paroissiens qu'il venait uniquement pour travailler à leur salut, et que s'il le fallait, il sacrifierait sa propre vie pour sauver leurs âmes. Son zèle se manifesta bientôt par les effets. Il s'attacha d'abord à dissiper les ténèbres de l'ignorance, et à réformer les abus qui mettaient principalement obstacle au règne de la piété. Il cherchait les moyens les plus propres à déraciner les habitudes invétérées, et à éloigner les occasions du péché. Il faisait souvent le catéchisme, et y

rendait sensibles toutes les vérités de la religion. Il possédait l'art d'exciter l'émulation parmi les enfans, afin d'exciter leur attention, et de leur inspirer le désir d'apprendre. Les parens rougissaient de se voir moins instruits que leurs enfans, et ils les engageaient à leur répéter ce qui avait été dit à l'église. Pierre Fourrier ne se contentait pas d'instruire en public, il parcourait encore les maisons de sa paroisse pour parler en particulier à ceux dont il connaissait l'ignorance. On ne saurait imaginer les fruits merveilleux que produisit son zèle. Il avait un talent particulier pour conduire les âmes de ceux qui venaient se confesser à lui. Après leur avoir aidé à faire une confession exacte, il leur suggérait les motifs d'une vive componction, et les confirmait solidement dans la vertu. Il établit dans son église diverses confréries, et ceux qui voulaient y être associés, étaient obligés de se confesser tous les mois. S'il se trouvait quelque pécheur dont il ne pouvait vaincre l'endurcissement, il allait le trouver secrètement, il se jetait à ses pieds fondant en larmes, et le conjurait d'avoir pitié de son âme. Lorsqu'il ne le touchait point, il se prosternait au pied des autels, et y demandait la conversion de ce pécheur au Père des miséricordes. Il allait ensuite le trouver de nouveau, et il était rare qu'il ne triomphât pas de la dureté de son cœur. Sa charité envers les pauvers n'était pas moins admirable. Leurs misères ne lui étaient pas plus tôt connues, qu'il s'empressait de les soulager. Malgré la modicité du revenu de sa cure, il suffisait à tout, et disait agréablement que *la fragilité est une banque de grand rapport.* Personne, en effet, ne portait cette vertu plus loin que lui; il ne vivait que de légumes; il couchait sur la dure, et n'avait jamais de feu, même dans la saison la plus rigoureuse.

Cependant quelques filles de sa paroisse, dégoûtées du monde, formèrent le projet de se consacrer à Dieu dans

l'état de virginité. Elles allèrent trouver Pierre Fourrier, auquel elles communiquèrent leur dessein, en lui promettant de se soumettre aux réglemens qu'il leur prescrirait. Il leur répondit qu'elles devaient encore examiner leur vocation. Elles revinrent quelque temps après, et lui dirent qu'elles persistaient dans la même résolution. Il leur permit donc d'assister à la messe de la nuit de Noël, avec un habit noir et un voile sur la tête, pour marquer publiquement leur renonciation au monde. Telle fut la naissance de la congrégation des filles de Notre-Dame, destinées à l'instruction des enfans de leur sexe. Leur établissement en corps de communauté souffrit d'abord de grandes difficultés; mais Pierre Fourrier vint à bout de les lever. Il logea ces filles dans une maison de sa paroisse. Leur nombre s'étant considérablement augmenté, elles s'établirent dans plusieurs villes où on les demandait. Les services qu'elles rendaient, les firent universellement respecter. Enfin leur institut fut approuvé par les bulles de Paul V, du premier Février 1615, et du 6 Octobre 1616.

Lorsque le père de Matincour eut réglé tout ce qui concernait ses filles spirituelles, il s'occupa de la réforme de sa propre congrégation, afin de la mettre en état de rendre service à l'Église par l'instruction de la jeunesse, et par l'exercice des fonctions du saint ministère. L'évêque de Toul avait reçu une commission du Pape pour travailler à cette réforme; mais il n'espéra de succès qu'autant que le père de Matincour l'aiderait de ses lumières et de ses exemples. La bonne œuvre réussit au-delà de ses espérances. Les difficultés qu'on éprouva d'abord s'aplanirent; la réforme commença par quelques maisons particulières, et devint bientôt générale. Ceux qui l'embrassèrent prirent le titre de *Congrégation de Notre-Sauveur*. On en donna le gouvernement au P. Guignet, qui mourut trois ans après. On élut pour le remplacer le P. de Matincour, qui donna en cette occasion les plus grandes preuves de son humilité.

tte place ne lui fit rien changer à son premier genre de
l se regardait comme le dernier de ses frères, et ne pou-
souffrir aucune distinction. Sa douceur était inaltéra-
et sa charité sans bornes. Il rendait le bien pour le
et ne se vengeait de ses ennemis que par des servi-
Le cardinal de Bérulle, qui le vit à Nanci, et qui
ersa avec lui, dit à ses disciples, quand il fut de re-
que s'ils voulaient d'un coup d'œil considérer toutes
ertus, ils devaient aller en Lorraine, et qu'ils les trou-
ent réunies en la personne du P. de Matincour. Nous ne
ons pas, s'il fallait entrer dans le détail de toutes ses
s, de sa piété envers Dieu, de sa dévotion à la Sainte-
ge et aux autres Saints, de son amour pour la prière,
pureté, de son zèle pour la foi catholique et pour la
ersion des hérétiques. Tant de vertus furent récompen-
par le don de prophétie et par celui des miracles.
guerre qui troubla la Lorraine l'ayant obligé de fuir
une partie de ses enfans, il se retira à Grey, en
gogne, où il passa deux ans. Il y mit la dernière
aux constitutions des religieuses de la congrégation
otre-Dame. Ayant été attaqué de la maladie qui de-
l'enlever de ce monde, il fit son testament, par lequel
ssa aux religieuses leurs constitutions, et aux chanoi-
éguliers des avis salutaires pour entretenir parmi eux
rit de la réforme qu'ils avaient embrassé. Il mourut
Décembre 1636, et fut béatifié le 29 Janvier 1730,
ès les preuves les plus authentiques de l'héroïsme de
ertus et de plusieurs miracles opérés par son interces-
(1). On garde son sorps à Matincour (2).

Voyez Benoît XIV, *de Can. SS.* l. 4, part. 1, c. 15, n. 21, p. 185;
c. 21, n. 15, p. 297.

Outre les constitutions des religieuses de la congrégation de Notre-
, le B. Pierre Fourrier composa aussi les statuts des chanoines
ers dont il était le réformateur. Le recueil de ses lettres manus-

Voyez le livre intitulé, *Imago boni Parochi, seu Acta B. Petri Forerii*, imprimé à Vienne, en Autriche, et réimprimé depuis à Nanci; la vie du Saint, écrite en diverses langues; celle sur-tout qu'a écrite le P. Jean Bédel, chanoine régulier de la même congrégation, lequel avait connu particulièrement le serviteur de Dieu; D. Calmet, *Bibl. de Lorraine*, etc.

10 Décembre.

S. MELCHIADE, PAPE.

Voyez Eusèbe, l. 9, c. 9; saint Optat, l. 1; saint Augustin, Tillemont, tom. VI, etc., et Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, IX, 587 et 600, et X, 79 à 89.

L'AN 314.

Saint Melchiade ou Miltiade succéda au saint Pape Eusèbe, le 2 Juillet 311, sous le règne de Maxence. Constantin ayant vaincu ce tyran, le 28 Octobre de l'année suivante, publia des édits par lesquels il permettait aux chrétiens le libre exercice de leur religion, et leur accordait la liberté de bâtir des églises. Mais pour ne point effaroucher les païens mécontens de cette innovation, il donna, au commencement de l'année 313, un nouvel édit par lequel il laissait liberté de conscience à ceux qui professaient d'autres religions; il en excepta toutefois les hérétiques. Parmi les lois favorables au christianisme, il y en avait une qui exemptait le clergé du fardeau des charges civiles. Constantin obligea tous ses soldats à réciter le Dimanche une prière adressée au seul Dieu; et aucun païen ne fit scru-

crites est considérable, et pourrait fournir trois volumes in-fol. Etant à Matincour, il entreprit un ouvrage intitulé *Pratique des curés*, mais il ne l'acheva pas.

de suivre cette pratique. Il abolit les fêtes païennes, célébration des mystères profanes qui donnaient lieu corruption des mœurs. Les idolâtres se livraient aux retés les plus abominables ; la débauche était même e à un point parmi eux, que plusieurs fuyaient le lien ariage, afin de pouvoir s'abandonner plus librement à la lité de leurs passions. L'Empereur crut que le moyen us efficace de remédier à ce désordre, était d'encou- ses sujets à se marier, de les y obliger même par rce des lois, et de menacer de peines sévères ceux efuseraient d'obéir (1) : mais les progrès que faisait iellement la religion chrétienne, eurent bien plus de oir que toutes les lois du prince pour ramener la pu- des mœurs. Alors Constantin, en faveur du célibat, qua la loi pappienne : il ordonna aussi la peine de contre l'adultère (2).

saint Pape voyait avec joie multiplier le nombre des ns de l'Eglise, et il travaillait avec zèle à étendre de s parts le royaume de Jésus-Christ. Mais sa joie fut blée par les divisions intestines qu'excita le schisme des atistes, qui avait pris naissance en Afrique. Mensu- évêque de Carthage, avait été accusé d'avoir livré aintes Ecritures aux païens pour être brûlées, durant rsécution de Dioclétien. Quoique ce fût une calomnie, at, évêque des Cases-Noires en Numidie, s'était séparé a communion de ce prélat. Il persévéra dans son sme, sous Cécilien, successeur de Mensurius sur le de Carthage. Plusieurs ennemis de cet évêque se joi- ent à Donat ; il attira encore dans son parti une Dame sante nommée Lucille, qui avait conçu une haine per-

---

Voyez la loi Julia et la loi Poppæa.

Voyez Gotofred, *ad cod. Theod.* l. 11, *tit.* 36.

sonnelle contre Cécilen, lorsqu'il n'était encore que diacre de l'église de Carthage (3). Les schismatiques eurent recours à Constantin, qui se trouvait alors dans les Gaules, et le prièrent de commettre trois évêques gaulois qu'ils désignèrent, pour juger leur cause contre Cécilien. L'Empereur acquiesça à leur demande; mais il voulut que les trois évêques se rendissent à Rome. Il écrivit en même temps à Melchiade, pour le prier d'examiner conjointement avec les prélats gaulois, la question qui occasionnait le schisme, et de la décider conformément à la justice et à l'équité. Il laissa aux évêques la décision de cette affaire, parce qu'elle regardait un évêque (4).

La lettre de l'Empereur au Pape Melchiade mérite que nous la transcrivions ici :

« Constantin-Auguste à Melchiade, évêque de la ville de » Rome, et à Marcus (5). Anulius (6), notre proconsul

---

(3) Après la mort d'Alexandre le Phrygien, préfet en Afrique, les délateurs recommencèrent librement leurs intrigues, et le diacre Felix de Carthage fut accusé d'être l'auteur d'un pamphlet contre Maxence. Dans cette extrémité, il invoque la protection de son évêque Mensurius, qui refusa de le livrer. Il en fut fait rapport à Maxence, qui ordonna à l'évêque ou de livrer le diacre ou de rendre compte de sa conduite à Rome. Mensurius préféra le dernier parti et partit pour Rome, après avoir confié à deux hommes les biens de son église. Il ne lui arriva rien de fâcheux à Rome, et il repartit pour Carthage, mais mourut en chemin, l'an 311 d'après ce que rapporte S. Optat.

(*Note de l'édit. allem.*)

(4) S. Aug. *ep.* 105, p. 299; *ep.* 43, p. 94, *et in Brev. Collat die* 3, c. 12 et 17; Eusèbe *Hist.* l. 10. c. 15; saint Optat, l. 1, p. 44.

(5) Tillemont et quelques autres pensent, qu'au lieu de *Marcus* il faut lire *Mirokles*, parce que Mirokles, évêque de Milan, assista nonseulement au concile de Rome, dont il est parlé ici, mais aussi à celui d'Arles, qui fut assemblé peu de temps après pour le même objet. Ils

(6) Anulius ou Anulinus, proconsul en Afrique, avait autrefois per-

n Afrique, nous ayant envoyé plusieurs mémoires desquels il résulte que Cécilien, évêque de Carthage, est accusé de diverses choses par ses collègues en Afrique, et comme je vois avec beaucoup de peine, que dans ces pays, que la divine Providence m'a confiés par une soumission volontaire, le peuple, en quelque sorte partagé en deux, penche généralement vers le plus mauvais côté,

---

itent que Constantin doit avoir fait sa connaissance à Milan, et en ir fait grand cas, puisque, du témoignage de S. Ambroise, c'était homme du plus haut mérite. Mais dans cette hypothèse on ne voit comment Constantin a pu écrire en commun au Pape et à lui. L'aur de la *Geschichte der Rel. Jesu* (X, 79 *note*) trouve plus plausible pinion de Henri de Valois, suivie aussi par Fleury, d'après laquelle Marcus était le même que celui qui devint Pape vingt-trois ans plus d et qui, en 313, était peut-être un prêtre distingué ou un archidiacre Rome. (*Note de l'édit. allem.*)

uté les chrétiens; mais sous Constantin il vint à d'autres sentimens celui-ci l'honora de plusieurs missions. Voici entre autres une lettre e Constantin lui adressa en faveur des chrétiens, et qui témoigne de piété du premier Empereur chrétien.

« Très-cher Anulinus! Comme il nous est démontré par plusieurs choses, que le mépris de la religion qui enseigne le plus parfaitement le respect qui est dû à la puissance divine, a précipité l'État dans les plus grands dangers; que cette même religion, au contraire, là où elle a été bien accueillie et où l'on en suit les préceptes, a toujours fait aimer et respecter le nom romain, et fut toujours, dans les choses humaines, une source de succès et de prospérité, il nous a plu ordonner, que les hommes qui se vouent à cette religion avec une sainteté convenable, fussent récompensés de leurs travaux. C'est pourquoi nous voulons, cher Anulinus, que dans la province qui vous est confiée, et dans l'Église catholique gouvernée par Cécilien, les hommes chargés du service de cette sainte religion soient dispensés de toute charge publique, afin qu'ils ne soient pas détournés, par des erreurs ou de coupables écarts, du service qu'ils doivent à la Divinité; qu'au contraire ils puissent sans entrave suivre leur propre loi. Car il est patent combien leur ministère est utile à la chose publique. Adieu, cher Anulinus. » Eusèbe, *Hist.* lib. 10, cap. 7; Stolberg, X, 13 et 14. (*Note de l'édit. allem.*)

» et que les évêques même sont divisés entre eux, il m'a » plu ordonner à Cécilien de faire voile pour Rome, avec » dix évêques qui lui paraissent contraires, ainsi qu'avec » dix autres qu'il croit favorables à sa cause, afin qu'il » y fût entendu par vous, comme aussi par Reticius, Ma- » terne et Marin (7), vos collègues, que j'ai invités à se » rendre en toute hâte à Rome pour cette affaire, de la ma- » nière que vous jugerez conforme à la loi supérieure (8). » Pour que vous fussiez parfaitement instruit de tout ce » qui se rapporte à cette affaire, j'ai envoyé copie des mé- » moires que m'a adressés Anulius à vos collègues précités. » Ainsi vous déterminerez, d'après ce qui convient à votre » dignité, de quelle manière il faudra procéder pour éclaircir » la question dont il s'agit et pour la décider suivant la » justice; car vous n'ignorez pas le respect que je porte » à la véritable Eglise catholique, et combien je désire que » vous ne laissiez nulle part ni schisme ni dissension. Que » la divinité du grand Dieu vous conserve encore pendant » une longue suite d'années, vous tous qui m'êtes si » chers (9)! »

---

(7) Ce sont les trois évêques des Gaules cités plus haut. Reticius, dont S. Jérôme et S. Augustin parlent avec beaucoup d'éloge, était évêque d'Augustodunum ou Autun. Les auteurs de la *Gallia Christiana* pensent que ce fut lui qui donna les premières instructions religieuses à l'Empereur Constantin, après l'apparition de la croix. Materne était évêque de Cologne; on croit cependant qu'il siégeait alors à Trèves. Voyez ci-dessus, tom. XIII, pag. 315. Marin était évêque d'Arles, et présida peu de temps après le concile qui y fut tenu.

(*Note de l'édit. allem.*)

(8) *Σεβασμιωτάτῳ νόμῳ*, c'est-à-dire *conformément à l'usage de l'Eglise*, dit le comte de Stolberg, X, 80. (*Note de l'édit. allem.*)

(9) Eusèbe, *Hist.* lib. 10, cap. 5; Stolberg, *loc. cit.* pp. 79 et 80. Cet auteur judicieux dit à cette occasion : « Sans parler des nombreux » scandales que causa le parti des donatistes par leur schisme, nous

Melchiade assembla un concile dans le palais de Latran, l'ouverture s'en fit le 2 Octobre 313. Quinze évêques d'I-ie y assistèrent; de sorte que le synode, y compris le Pape, i le présidait, et les trois évêques de la Gaule, se com-sait de dix-neuf arbitres. Le vertueux Cécilien se présenta mme accusé, et les Pères s'abstinrent de toute commu-on avec lui, jusqu'à ce que l'enquête l'eût fait recon-ître comme pur et innocent. Les vingt évêques que Con-ntin avait fait venir à Rome ne furent pas admis à voter; x d'entre eux figurèrent comme défenseurs et dix comme cusateurs de Cécilien. Parmi ces derniers se distingua à sa nte Donat, dont nous avons déjà parlé.

Dans la première séance ceux-ci produisirent un acte accusation contre Cécilien, et parlèrent prétendûment au om de tout le peuple de Carthage. Ils articulèrent lon-iement de nombreux griefs; les juges demandèrent des moignages, sur quoi les accusateurs introduisirent dans ssemblée des témoins, qu'ils avaient gagnés en Afrique amenés à Rome : mais ceux-ci déclarèrent, au grand onnement de tous, qu'ils n'avaient rien à déposer contre écilien. Ce dernier au contraire reprocha à Donat d'avoir availlé à cette scission déjà sous l'épiscopat de Mensurius t d'avoir baptisé une seconde fois, contrairement à la règle postolique, ceux qui étaient tombés pendant la persécution

---

sommes forcés encore de blâmer fortement l'intervention de l'Empereur dans une affaire purement spirituelle, exemple dangereux, auquel il faut peut-être attribuer une partie des troubles et du scandale, dont l'empire d'Orient fut plus tard le théâtre. Une seconde irrégularité fut commise, en ce que les accusateurs de l'évêque de Carthage demandèrent pour juges trois évêques des Gaules, sans faire attention à l'évêque de Rome, qui était le chef de tous les évêques : demande que Constantin n'aurait pas dû leur accorder, mais dont il adoucit ce qu'elle avait d'offensant, en subordonnant ces juges au Pape, qui présidait l'assemblée. » (*Loc. cit.* p. 81.) (*Note de l'édit. allem.*)

et que l'Eglise avait de nouveau reçus dans son sein, comme aussi d'avoir réimposé les mains aux évêques qui s'étaient rendus coupables de la même apostasie. Donat ne put refuter cette accusation ; il biaisa et renouvela ses griefs contre Cécilien; mais ne pouvant produire aucun témoin, il quitta l'assemblée, et ne reparut plus devant les Pères. Cependant les accusateurs remirent, peut-être dans la seconde séance, un nouvel acte d'accusation; mais il ne fut pas admis, comme étant dénué de toute espèce de preuve.

Dans la troisième séance Cécilien fut proclamé innocent, et son ordination, qui avait été attaquée, déclarée valide. Quant à Donat, il fut convaincu de schisme et condamné comme étant de son propre aveu, l'auteur du scandale qui avait eu lieu. A l'égard des évêques de son parti et de celui de Majorin, il fut décidé qu'on leur laisserait leurs siéges s'ils revenaient à l'unité de l'Eglise. On poussa même la clémence plus loin, en ordonnant que là où deux évêques auraient été ordonnés pour le même siége, l'un par Cécilien, l'autre par Majorin, le plus ancien appartiendrait à cette église et l'autre serait promu à un autre siége.

S. Augustin à qui nous devons ces détails (10), attribue cette conduite si sage et si conciliante au Pape Melchiade, et s'écrie à cette occasion : « O l'homme excellent ! le vé-» ritable enfant de paix, le père du peuple chrétien ! » On lit encore dans la même lettre aux donatistes Glorius, Eleusinus, Felix et Grammaticus, ces belles paroles du saint évêque d'Hippone : « L'apôtre S. Paul a dit, à la vérité : » *Evitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti une* » *première et une seconde fois ; sachant que quiconque est* » *en cet état est perverti, et qu'il pèche comme un homme* » *qui se condamne lui-même par son propre jugement* (11).

---

(10) *Epist.* 150, alias 162.
(11) Ad Tit. III, 10 et 11.

» Mais ceux qui défendent leur opinion, quoique fausse » et erronnée, sans obstination, surtout quand ils n'en sont » pas eux-mêmes les téméraires auteurs, mais qu'ils l'ont » reçue de parens séduits et tombés dans l'erreur *et qu'ils » cherchent la vérité avec une prudente sollicitude, disposés » qu'ils sont à se corriger dès qu'ils l'auront trouvée*, ceux » là, disons-nous, nesont aucunement des hérétiques (12). »

Malgré la modération du saint Pape, les donatistes essayèrent après sa mort de noircir sa réputation par la calomnie : ils prétendirent qu'il avait livré les saintes Ecritures aux persécuteurs. S. Augustin le justifia, et fit voir que l'accusation n'avait point d'autre fondement que la méchanceté des ennemis du saint Pape.

Melchiade mourut le 10 Janvier 314, après avoir siégé deux ans six mois et huit jours. Il fut enterré sur la voie Appienne, dans le cimetière de Calixte. On lit son nom dans le martyrologe romain, et dans ceux de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc. Quelques calendriers lui donnent le titre de martyr, parce que sans doute il avait souffert pour la foi dans les persécutions précédentes.

La paix rendue à l'Église par Constantin, remplit de joie saint Melchiade, parce qu'en multipliant les conversions, elle devait faire triompher la croix de Jésus-Christ. Mais l'esprit du monde n'accompagne que trop souvent les prospérités temporelles ; il s'insinue même dans le sanctuaire,

---

(12) « Puissent ces paroles de ce grand docteur de l'Eglise, mûrement méditées, ramener à une charité modeste ceux d'entre nous, qui » condamnent sans pitié leurs frères qui sont dans l'erreur ! puissent- » elles aussi ramener ces derniers à un consciencieux examen et par-là » à la vérité ! La connaissance est un don de Dieu ; mais il veut qu'elle » soit le fruit de nos efforts ; l'indifférence à l'égard de la vérité est un » grand péché. » (Stolberg, *Gesch. der Religion Jesu*, X, 85, *note*.)

(*Note de l'édit. allem.*)

en sorte que les pasteurs zélés se sont plus d'une fois écriés avec Isaïe (13) : *Seigneur, vous avez multiplié ce peuple, mais vous n'avez point augmenté ma joie.* La ferveur des premiers siècles, qui se soutenait au milieu des plus cruelles persécutions, ne fut point universelle; le poison du vice infecta le cœur de quelques chrétiens, qui devinrent d'autant plus méchans, qu'ils avaient été comblés de plus de grâces. Le mal est devenu plus considérable dans la suite des temps, parce que l'amour du monde, si sévèrement proscrit dans l'Evangile, a étendu ses ravages. L'esprit du christianisme règne cependant encore et régnera toujours. Dieu se réservera dans tous les temps un certain nombre d'âmes choisies qui ne vivront que pour lui. Quels doivent être nos sentimens, à la vue de cette corruption et de cet oubli de Dieu qui ont gagné tous les états? Tremblons, veillons, tenons-nous sur nos gardes, pour ne pas nous laisser entraîner par le torrent du mauvais exemple. Ce n'est point la multitude, mais l'Evangile que nous devons suivre. Quoique les biens temporels soient un don de Dieu, nous ne devons point nous y attacher; craignons d'en abuser : ils deviendraient un piége pour nous, et détruiraient dans nos cœurs le règne de Dieu.

Ste EULALIE, VIERGE ET MARTYRE A MÉRIDA EN ESPAGNE.

Quatrième siècle.

SAINTE EULALIE, dont Prudence (1) a célébré le glorieux triomphe, était de Mérida, capitale de la Lusitanie en Es-

---

(13) Is. IX, 3.

(1) Aurélius Prudentius Clemens naquit en Espagne en 348, comme

pagne, laquelle est beaucoup déchue de son ancienne splendeur, depuis que le siége archiépiscopal qui y était, a été

---

il nous l'apprend lui-même, *præf. in Cathem.*, p. 1. Ceillier et quelques autres écrivains se sont trompés en le faisant naître à Saragosse. Il est vrai qu'il résida quelque temps dans cette ville en qualité de gouverneur; mais il eut pour patrie Calahorra, dans la vieille Castille, *hymn.* 1, *de Coron.* p. 116, et *hymn.* 18, v. 31.

Il étudia l'éloquence sous un maître célèbre, et il apprit, suivant l'usage de son siècle, à déclamer sur toutes sortes de sujets, ainsi que l'art de donner en plaidant une tournure favorable à une mauvaise cause. Il se repentit depuis d'avoir ainsi abusé de ses talens, et de les avoir fait servir à défendre le mensonge, aux dépens de la vérité. Les panégyriques d'Hélène et de Busiris par Isocrate montrent que la coutume dont il s'agit était ancienne dans les écoles des rhéteurs. Cicéron en cite aussi plusieurs exemples, *in Bruto, de Orat.* § 8.

La vie de Prudence ne fut pas toujours sans reproche. Il déplore les déréglemens dans lesquels il tomba pendant sa jeunesse, *præf. in Cathem. et in hymn.* 9, *de SS. Calagurit.*

Il fut fait deux fois gouverneur de province et de ville en Espagne. Il dit, *præf. in Cathem.* qu'ensuite la bonté du prince (Théodose I ou Honorius) l'éleva aux plus grands honneurs, et qu'il obtint une des places les plus distinguées de la cour. L'opinion la plus probable est qu'il fut créé préfet du prétoire. Il éprouva alors de violens combats dans son âme; tantôt il était plein de ferveur et désirait ardemment servir Dieu; tantôt il se laissait entraîner par les vanités du monde, et cédait à la corruption de son propre cœur. *Psychom. sub finem,* v. 898, etc. Mais après son entière conversion, Dieu fit toute sa joie; il ne trouva qu'en lui les consolations dont il avait besoin. « Vous êtes, lui disait-il, la » beauté charmante pour laquelle je brûle d'un amour chaste; en vous » seul je trouve le vrai et souverain bonheur. » *Apoth carm.* 4.

Prudence était encore dans la vigueur de l'âge, quand il quitta le monde. Il fit un voyage à Rome vers l'an 405. En passant par Imola, il baisa le tombeau de saint Cassien, et l'arrosa de ses larmes avec une vive componction de ses péchés, *de Coron. hymn.* 19, *de S. Cassiano.* Arrivé à Rome, il visita les tombeaux des martyrs, et pria pour obtenir la guérison des maladies spirituelles de son âme, *de Coron. hymn.* 12, *de S. Hyppolyto*, etc. Il y passa la fête de saint Pierre et de saint Paul, après quoi il retourna en Espagne, où il mena depuis une vie retirée.

transféré à Compostelle. Issue d'une des meilleures familles d'Espagne, elle fut élévée dans la religion chrétienne.

Il employait ses momens de loisir à composer des poésies sacrées, se faisant une loi de ne traiter aucun sujet profane.

On l'a toujours regardé comme le plus savant des poètes chrétiens. Sidoine Apollinaire, l. 2, *ep.* 9, compare ses compositions lyriques aux odes d'Horace, qui est conjointement avec Phèdre, celui de tous les poètes, même de tous les auteurs classiques, qui a le plus de douceur, de délicatesse, d'élégance et de goût. Il n'y a peut-être rien de supérieur aux stances des hymnes de la fête des Innocens, qui sont tirées de Prudence. *Cathemer. hymn.* 12; rien de plus beau que les similitudes et les autres figures qui s'y trouvent : *Salvete flores*, etc. Quoi de plus ingénieux et de plus énergique que ces expressions : *Palmâ et coronis luditis*, etc. Les hymnes, *Nox et tenebræ*, *lux ecce surgit aurea*, etc. sont presqu'entièrement prises de celle du matin, composée pas Prudence, *Cathem hymn.* 2.

Outre l'érudition qui brille dans ses livres contre Symmaque, on y découvre un génie qui sait rendre ses idées avec force, avec noblesse, avec élégance. Il faut cependant convenir qu'il n'est pas toujours semblable à lui-même, qu'il tombe quelquefois, et que sa versification n'est pas toujours correcte. Comme la langue latine avait alors dégénéré beaucoup de sa pureté, les phrases de Prudence n'ont pas toujours la tournure du siècle d'Auguste; il se permet même des fautes de quantité dans ses vers. On reproche le même défaut à Juvencus, prêtre espagnol, qui composa un poème *sur la vie de Jésus-Christ*, sous le règne de Constantin-le-Grand. Il est d'ailleurs trop dénué de figures, et de cette élévation qui sont l'âme de la poésie. Il parut sous Théodose-le-Grand un autre poète chrétien, estimé pour la correction et la pureté de sa diction, pour la force et la majesté de son style; mais qui cependant doit le céder à Prudence : c'est le prêtre Sédulius, que quelques-uns font évêque en Italie. Il a composé un poème sur les miracles de Jésus-Christ, et sur d'autres sujets de piété. Les hymnes qu'on chante à l'église les jours de Noël et de l'Epiphanie, sont tirées d'un de ses poèmes. Bède lui attribue aussi l'hymne, *A solis ortûs cardine*, etc. Trithème, et ceux qui le font Écossais, paraissent le confondre avec un autre Sédulius, qui est moins ancien, et qui a écrit sur les épîtres de saint Paul. Voyez Ceillier, t. X, p. 632, et Ussérius, *Antiq. Brit.* c. 16, pag. 408.

Pour revenir à Prudence, il célèbre dans sa *Psycomachie*, ou combat de l'âme contre le vice, la victoire de la foi sur l'infidélité, de

Dès son enfance, elle fit paraître une admirable douceur de caractère une modestie rare, une tendre piété,

---

la pureté sur la corruption, de la patience sur la colère, de l'humilité sur l'orgueil, de la tempérance sur la gourmandise, de l'aumône sur l'avarice, de la concorde sur l'inimitié.

Son *Cathemerinon*, ou recueil d'hymnes pour chaque jour, consiste en un certain nombre d'hymnes qu'on devait réciter en différens temps de la journée, comme le matin, le soir, avant et après le repas, lorsqu'on allumait les lumières, etc.

Il donna le titre d'*Apothéose* au poëme qu'il composa pour la défense de la Divinité et des perfections divines : c'est une réfutation du paganisme, et des principales hérésies qui avaient attaqué les dogmes de la foi, notamment la nature de Dieu, Jésus-Christ et la résurrection.

L'*Amartigénie*, ou livre sur l'origine du péché, fut composé contre les marcionites, qui admettaient un mauvais principe. Il y est prouvé que le péché vient de la perversité de la volonté de la créature libre. A la fin de cet ouvrage, Prudence reconnaît avec humilité qu'il mérite toutes sortes de châtimens pour ses péchés; il implore la miséricorde divine, et prie le Ciel de lui accorder la grâce d'être purifié par les peines du purgatoire, tandis que les justes sont appelés à recevoir la couronne de gloire.

Symmaque s'était adressé aux Empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose, pour obtenir le rétablissement de l'autel de la Victoire; mais le zèle de saint Ambroise avait rendu ses démarches inutiles. L'armée d'Honorius, commandée par Stilicon, défit, en 403, Alaric, Roi des Goths, près de Pollence, dans la Ligurie. Les soldats romains firent le signe de la croix sur leur front avant de commencer le combat, et l'on porta à la tête des légions l'enseigne de Jésus-Christ, c'est-à-dire, la figure de la croix sur le premier drapeau, *Prudent* l. 2, *adv. Symma.* p. 710. Notre poëte prit de là occasion d'écrire ses *deux livres contre Symmaque*. C'est une réfutation élégante et solide de l'idolâtrie. L'auteur la finit par exhorter Honorius à abolir les combats des gladiateurs, et à ne plus souffrir que le meurtre serve d'amusement au peuple. Il lui cite l'exemple de Théodose, son père, qui avait proscrit les combats de taureaux bien moins répréhensibles. Peu de temps après, Honorius défendit ces divertissemens inhumains.

L'*Enchiridion* de Prudence est un abrégé de l'histoire sainte, en vers. Les poëtes Juvensus et Sédulius s'étaient auparavant exercés sur le même sujet.

Le plus célèbre des ouvrages de Prudence est son livre *des couronnes*

et un grand amour pour l'état de virginité. Sa gravité, son éloignement de la parure et des plaisirs du monde,

---

des martyrs, composé de quatorze hymnes. Le Clerc, savant critique protestant, fait sur ce livre l'observation suivante : « Il parait clairement » par plusieurs endroits de ces hymnes, que depuis ce temps-là on in- » voquait les martyrs, et qu'on croyait qu'ils avaient été établis de Dieu, » patrons de certains lieux. Quelques protestans qui se sont imaginés que » l'on doit joindre à l'Écriture la tradition des quatre ou cinq premiers » siècles, ont nié que l'on invoquât les Saints dans le quatrième siècle; » mais ils ont eu tort de se former un système en idée, avant que d'être » bien instruits des faits, puisqu'on peut les convaincre de celui-ci par » divers endroits de Prudence. Ainsi dans la première hymne, qui est » à la louange de deux martyrs de Calahorra, ville d'Espagne, il dit, » vers 10 : *Exterii necnon et orbis,* etc. *Les étrangers se rendent ici* » *en foule, parce que la renommée a publié par tout l'univers, que les* » *patrons du monde* (patroni mundi) *sont ici, dont on peut rechercher* » *la faveur par des prières. Personne n'a présenté ici en vain des orai-* » *sons pures : quiconque les est venu supplier, ressent que les demandes* » *justes qu'il faisait lui avaient été accordées, s'en est retourné plein de joie,* » *après avoir essuyé ses larmes. Ces martyrs ont tant de soin d'intercéder* » *pour nous, qu'ils ne permettent pas qu'on les invoque vainement; soit* » *qu'on le fasse à haute voix ou tout bas, ils l'entendent et le vont dire* » *aux oreilles du Roi éternel.* Ceux qui voudront en avoir d'autres preu- » ves, n'ont qu'à recourir aux passages qui sont ici désignés, *Hymn. II,* » v. 457; III, 311; IV, 175, 196; V, 545; IX, 97; X, 1139; XIV, 124. »

On voit aussi par les ouvrages de saint Paulin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Basile, de saint Chrysostôme, etc. que la doctrine et la pratique dont il s'agit, existaient dans l'Église au quatrième et au cinquième siècle.

Le Clerc observe encore que Prudence se plaignait, *hymn. I,* v. 73, que le temps et la malice des hérétiques avaient fait périr un grand nombre d'actes des martyrs, et qu'il rapporte expressément, *hymn. II,* v. 541; *hymn. XI,* v. 158, que Rome était remplie des tombeaux des martyrs.

Nous lisons dans le même critique, que les églises étaient pleines d'images en Italie, du temps de Prudence, et il le prouve par son hymne IX, sur saint Cassien, v. 9, et par son hymne IV, sur saint Hippolyte, v. 123. « Il faut remarquer, dit-il sur le second passage, que sur ce tombeau » il y avait une table ou un autel sur lequel on célébrait l'Eucharistie, » v. 170, si bien que l'image était justement sur l'autel où l'on a cou-

prouvaient qu'elle avait un désir sincère de mener sur la terre une vie vraiment céleste. Elevées au-dessus de toutes les choses créées, elle n'aimait rien de ce qui flatte les jeunes personnes ; sa vertu prenait chaque jour de nouveaux accroissemens. Elle n'avait encore que douze ans, lorsque parurent les édits de Dioclétien, par lesquels il était ordonné à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux de l'empire. Malgré sa jeunesse, elle regarda la publication de ces édits comme le signal du combat. Sa mère, inquiète de l'ardeur qu'elle montrait pour le martyre, crut devoir la mener à la campagne. Eulalie s'échappa pendant la nuit, et, après beaucoup de fatigues, elle arriva au point du jour à Mérida. Le juge, nommé Dacien,

---

» tume aujourd'hui de placer les images dans l'Église romaine. » Voyez la vie de Prudence par Le Clerc, *Bibl. univ. et hist.* t. XII, p. 167 et suiv.

Prudence parle avec beaucoup de respect du signe de la croix, en recommande l'usage fréquent, et lui attribue le pouvoir de chasser les démons, *Cathem hymn. VI*, v. 129, 133, etc. Il décrit le *labarum*, ou enseigne militaire de Constantin, sur lequel était représentée une croix, *in Sym.* l. 1, v. 466, 488.

Il composa son *Cathemerinon* dans la cinquante-septième année de son âge ; il le déclare lui-même dans sa préface. Il y donne aussi la liste de ses autres ouvrages ; mais il n'y parle point de son *Enchiridion*. On ne sait s'il vécut encore long-temps après la composition de son *Cathemerinon*.

On remarque dans ses poèmes de vifs sentimens de religion. Suivant Erasme, il mérite, par la sainteté et par l'érudition sacrée qui éclatent dans ses écrits, d'avoir une place parmi les plus grands docteurs de l'Église.

Des auteurs ecclésiastiques, et quelques hagiographes, lui ont donné le titre de Saint; mais on ne lit point son nom dans les martyrologes.

Les meilleures éditions des œuvres de Prudence, sont celles de Veitzius, de Nic. Heinsius, de Cellarius, d'Elzevir, et du P. Chamillard, *ad usum Delphini*.

Voyez les œuvres de Prudence, avec les notes de Veitzius, de Cellarius et de Chamillard; sa vie par Alde Manuce, George Fabricius, et Le Clerc, *loc. cit.*; Baillet, sous le 25 d'Août; Ceillier, t. XVII, p. 66.

ne fut pas plus tôt assis sur son tribunal, qu'elle vint elle-même se présenter à lui, pour lui reprocher l'impiété dont il se rendait coupable, en voulant faire abjurer la seule vraie religion. Dacien ordonna qu'elle fût arrêté. Il employa d'abord les caresses, et lui représenta le tort qu'elle se ferait à elle-même et la douleur qu'elle causerait à ses parens, si elle persistait dans sa désobéissance.

Ces moyens étant inutiles, il eut recours aux menaces, et, après avoir fait exposer à ses yeux les instrumens destinés à la tourmenter, il lui dit qu'elle ne subirait aucune torture, si elle voulait prendre seulement du bout du doigt un peu de sel et d'encens. Eulalie, pour montrer qu'elle ne se laisserait pas séduire, renversa l'idole et foula aux pieds le gâteau destiné pour le sacrifice. Prudence ajoute qu'elle cracha au visage du juge. On ne pourrait excuser cette action, qu'en disant que la Sainte était très-jeune; que la véhémence de son zèle ne lui laissait point assez de réflexion, et qu'elle agit par la crainte des piéges qu'on lui tendait. Deux bourreaux, par ordre du juge, lui déchirèrent les côtés avec des crocs de fer, et lui découvrirent tous les os. Elle appelait trophées de Jésus-Christ, les plaies qu'on lui faisait. On lui appliqua ensuite des torches ardentes sur la poitrine et sur les côtés. Elle souffrit cette torture sans se plaindre, et elle n'ouvrait la bouche que pour louer le Seigneur. Le feu ayant pris à ses cheveux épars sur son visage, elle fut étouffée par la fumée et par la flamme. La neige qui tomba en abondance couvrit son corps qu'on avait laissé dans le *Forum* : circonstance qui prouve que notre Sainte souffrit en hiver. Les chrétiens l'enterrèrent près du lieu de son martyre. On bâtit depuis en cet endroit une magnifique église, et ses reliques furent placées sous l'autel; elles y étaient dans le quatrième siècle, lorsque Prudence composa son hymne en l'honneur de sainte Eulalie. Cet auteur assure qu'on

venait la vénérer de toutes parts, et qu'Eulalie placée auprès du trône de Dieu, voyait ceux qui lui adressaient des prières, et leur faisait ressentir les effets de sa protection (2).

Voyez Prudence, *Coron. Hymn.* 9, *al.* 3, *de S. Eulalia.*

✝ LE B. FULGENCE, PREMIER ABBÉ D'AFFLIGHEM.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 366; Sanderi *Brabant. illustr.* I, 41 sqq., et Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechl.* t. II, p. 170.

L'AN 1122.

FULGENCE était originaire du Brabant-Wallon, et embrassa la vie monastique dans l'abbaye de S. Agiric, près de Verdun, où il vécut sans reproche environ douze ans. Thierri, évêque de cette ville, fut excommunié par le saint Pape Grégoire VII, à cause de son aveugle attachement à l'Empereur Henri IV. L'abbé et les moines de ce monastère ne purent plus être en communion avec ce prélat, et se virent bientôt obligés de quitter leur couvent, qui était alors dans un état très-florissant, et que cet événement ruina presque entièrement. Fulgence retourna alors dans sa patrie.

Dans ce temps, Gédéric (1), moine de S. Bavon à Gand, avait converti par ses prédications grand nombre de pécheurs endurcis. Il se trouva parmi eux six chevaliers (2), qu'il

---

(2) Il ne faut point confondre notre sainte martyre avec sainte Eulalie de Barcelone, dont parlent Adon, Usuard, etc.; mais dont nous n'avons pas d'actes authentiques. Voyez ce que nous avons dit de la seconde de ces Saintes, sous le 12 de Février, p. 193.

(1) *Gedericus* ou *Wethericus.*

(2) Le plus distingué d'entre eux était Gérard, surnommé le *Noir;*

envoya à l'évêque de Cologne S. Annon, pour recevoir l'absolution de leurs péchés. Cinq d'entre eux se rendirent d'après les conseils de l'évêque en un endroit désert, nommé Affligheim, et y embrassèrent la vie d'hermites. Quelques moines se joignirent à ces reclus, pour les instruire dans la règle de S. Bénoît. Fulgence fut de ce nombre.

Cette communauté était fondée depuis six ans, lorsqu'on songea à lui élire un pasteur. Le choix tomba sur Fulgence, qui se reconnaissant incapable de porter un tel fardeau, se vit néanmoins forcé de se rendre aux sollicitations de ses frères (3). Le nombre des religieux s'accrut considérablement sous sa direction, et la maison acquit même quelques riches dotations (4). Il mourut à un âge très-avancé, en 1122.

Dès le commencement de la fondation d'Affligheim, on y faisait de bonnes études, et on y suivait la règle et les usages de Cluni. Fulgence était un homme respectable par toute sorte d'endroits. De son temps se retirèrent à *Affligheim* plusieurs personnes illustres, entre autres un nommé *Hugues*, homme distingué par sa naissance, sa vertu et son savoir (5). Mais le plus célèbre fut Francon, successeur immédiat de

---

les autres étaient Emelin, Hargère, Wibodon ou Ulbode, Geldulfe et Thibaut.

(3) Il fut élu en 1086, jour de la fête de S. Martin. L'année suivante, à la fête de S. Grégoire, il fut sacré par Gérard II, évêque de Cambrai.

(4) Henri III, comte de Brabant, qui avait donné le terrain pour bâtir le monastère, donna encore de ses biens situés dans la mayerie d'Assche vingt censes, il y ajouta une chapelle située au Bas-Wavre, avec les tonlieux, vignobles, moulins et censes qui lui appartenaient. En 1094, il céda encore au monastère toutes ses possessions de Genappe qu'il tenait en bénéfice d'Ide de Lorraine, comtesse de Boulogne, qui confirma cette donation, et donna elle-même, en 1096, les dîmes et l'église de Genappe.

(5) Voyez Trithème, *de Eccl. script.* cap. 367, it. *Chron. Hirsaug.*, tom. I, p. 211 et 291.

Fulgence (6). On lit dans les monumens de cette abbaye qu'en 1184, lorsque S. Bernard vit de ses propres yeux la vie exemplaire des moines d'Afflighem, il s'écria en disant : *partout j'ai trouvé des hommes, mais ici je trouve des anges.*

Depuis Fulgence, qui fut créé premier abbé, Arnoul Motman fut le vingt-septième et dernier abbé; il avait pris possession de sa dignité au mois de Mai en 1565. Lors de l'érection des nouveaux évêchés, l'abbaye d'Afflighem fut incorporée à l'archevêché de Malines, et dirigée par des prévôts qui la gouvernaient au nom de l'archevêque de Malines. En 1627, le prévôt Benoît de Haeften y introduisit la règle primitive de S. Benoît suivant la congrégation des saints Viton et Hidulfe ; mais dans la suite elle fut adoucie avec la permission du Saint-Siége.

---

11 Décembre.

S. DAMASE, PAPE.

Tiré de ses œuvres, de saint Jérôme, de Rufin et d'Anastase, *in Pontif.* Voyez Tillemont, t. VIII, p. 386; Ceillier, t. VI, p. 355 ; la vie du Saint dans la nouvelle édition de ses œuvres, par Antoine Mérenda, laquelle fut imprimée à Rome en 1754, in-fol. Blanchini, *Præf. in Pontif. ap. Muratori, Script. Ital.*, t. III, p. 70, 78, 79.

L'AN 384.

On lit dans les pontificaux que Damase était Espagnol, ce qui signifie peut-être que sa famille était originaire d'Espagne; mais d'habiles critiques ont prouvé que Rome avait été sa patrie (1). Son père se nommait Antoine.

(6) V. ci-dessus, tom. XIII, p. 293.

(1) Tillemont et Mérenda. Voyez aussi Remedelli dans la dissertation

Il embrassa l'état ecclésiastique; mais on ne sait si ce fut après en avoir obtenu le consentement de sa femme, ou quand il fut devenu veuf. Quoi qu'il en soit, il fut successivement lecteur, diacre et prêtre du titre ou de l'église paroissiale de Saint-Laurent, à Rome. Damase exerça les fonctions du saint ministère dans la même église, et vécut toujours dans une parfaite continence, suivant saint Jérôme. Il était archidiacre de l'Eglise Romaine, lorsque Constance exila Libère à Bérée, en 355. Il suivit le Pape dans son exil, mais il revint à Rome peu de temps après.

Libère trompé souscrivit une formule de foi où n'était point le mot *consubstantiel*. De retour à Rome, il ne cessa de communiquer avec saint Athanase, comme le prouve la lettre que ce Saint écrivit aux évêques d'Egypte en 360. Il proscrivit et annula les décisions du concile de Riminis par une lettre qu'il adressa à ces évêques, et qui est citée par Sirice (2). Cette conduite l'exposa à de nouvelles persécutions, il se cacha quelque temps (3). On voit par ces faits qu'il répara la faute qu'il avait commise en souscrivant la formule de foi dont nous venons de parler. Pendant tout ce temps, Damase eut beaucoup de part au gouvernement de l'Église, et l'on présume avec raison qu'il ne contribua pas peu à exciter le zèle de Libère (4).

---

où il examine si Damase était Espagnol ou Romain : elle fait partie des dissertations de l'Académie d'histoire ecclésiastique de Bologne, imprimées en 1758.

(2) *Ep. ad Himer. Terrac.*

(3) Voyez Sozomène, *Hist.* l. 4, c. 11, 19; Prosper, *Chron. ap. Canis. ed. Basnage,* t. I; Lucifer de Cagliari, *adv. Constantium,* et Anastase, *in vit. Papæ Julii.*

(4) On a reproché à Damase d'avoir, malgré le serment dont nous avons parlé plus haut, soutenu l'antipape Félix contre Libère. (*Marcellini et Faustini libellus precum ad Theodosium.*) « Des auteurs dignes de foi » nous rapportent que plusieurs membres du clergé de Rome en firent

Ce Pape étant mort le 24 Septembre 366, on élut pour lui succéder Damase, alors âgé de soixante ans. Il fut ordonné dans la basilique de Lucine, autrement dite de Saint-Laurent : c'était son titre avant son pontificat. Peu de temps après, Ursin ou Ursicin furieux de ce que Damase lui avait été préféré, ameuta le peuple qui s'assembla dans l'église de Sicin, communément appelée basilique Libérienne, et aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure. Il engagea Paul, évêque de Tibur ou Tivoli, prélat fort ignorant, à l'ordonner évêque de Rome. C'était aller contre les anciens canons, qui exigeaient trois évêques pour le sacre d'un autre évêque, et contre l'ancienne coutume de l'Eglise Romaine, dont l'évêque devait être sacré par celui d'Os-

---

» autant, et qu'ils continuèrent à demeurer attachés à Félix, jusqu'à » l'avant-dernière année de la vie de Libère, année où Félix mourut » et dans laquelle Libère reçut ces ecclésiastiques dans la communion » de son église. Damase fut peut-être de leur nombre. Il ne s'en suit » pas que ces hommes aient trahi leurs sermens, qui leur furent dictés, » non par Libère, mais par l'Eglise, attendu que le premier avait été » violemment expulsé du Siége apostolique par les ariens, comme con- » fessant la vraie doctrine. Mais lorsqu'il fut tombé, lorsqu'il se fut » déclaré contre S. Athanase, et qu'il fut entré dans la communion des » chefs de l'arianisme, il fut permis aux hommes zélés pour la bonne » cause de le considérer comme hérétique, reproche qui ne tombait pas » sur Félix. Il est vrai que celui-ci avait été institué par les ariens, et » que son occupation du Saint-Siége était un grand crime, puisque c'é- » tait la suite de l'expulsion de Libère, alors, confesseur de la foi pure ; » mais cependant il était resté fidèle à la confession de Nicée. On peut » regarder, si l'on veut, le serment de ses ecclésiastiques comme un acte » de précipitation ; mais qui aurait pu prévoir que Libère, qui avait » résisté avec tant de courage à l'Empereur, se rendrait coupable d'une » telle lâcheté ? Qui oserait soutenir que celui qui aurait fait serment » d'accompagner, et de seconder un général dans toutes ses entreprises, » serait encore lié par ce serment dicté par l'amour de la patrie du mo- » ment où le général, ainsi que fit Wallenstein, se serait déclaré l'en- » nemi de la patrie. » (Stolberg, XII, 88 et 89.)

(*Note de l'édit. allem.*)

tie (5). Juventius, préfet de Rome, bannit Ursin et quelques-uns de ses partisans. On arrêta sept prêtres qui lui étaient attachés, pour les conduire aussi en exil : mais leurs amis les enlevèrent, et les portèrent dans la basilique Libérienne. Ceux qui tenaient pour Damase accoururent avec des bâtons et des épées. Ils assiégèrent la basilique, afin de se rendre maîtres de ceux qui y étaient renfermés, pour les livrer ensuite au préfet. On en vint aux mains de part et d'autre, et il y eut cent trente-sept personnes de tuées (6). Au mois de Septembre de l'année suivante, l'Empereur Valentinien permit à Ursin de revenir à Rome. Mais comme il continuait d'exciter des troubles, il fut banni de nouveau en Novembre, et relégué dans les Gaules avec sept de ses partisans. Les schismatiques étaient toujours maîtres d'une église qu'on croit être celle de Sainte-Agnès, hors des murs de la ville, et ils tenaient leurs assemblées dans les cimetières. Valentinien ordonna que cette église fût remise entre les mains de Damase. Maximien, un des magistrats de Rome, naturellement porté à la cruauté, fit mettre plusieurs schismatiques à la torture; mais nous apprenons de Rufin (7) que Damase ne concourut en aucune manière à ce qui se passa en cette occasion; qu'il n'approuva point le procédé barbare de Maximien; que les schismatiques tombèrent dans le piége qu'ils avaient tendu au Pape; qu'ils paraissent avoir demandé eux-mêmes une information où l'on emploierait les tortures : ce qui tourna à leur confusion, et attira sur eux les peines qu'ils souffrirent. Nous voyons par quelques vers de Damase, qu'il avait fait vœu de deman-

---

(5) Voyez Baronius et Tillemont.

(6) Ammien Marcellin, l. 27, c. 3; S. Augustin, *Brev. Collat.* c. 16; S. Jérôme, *in Chron. an.* 367.

(7) *Hist.* l. 2, c. 10.

der à Dieu, par l'intercession de certains martyrs, la conversion des ecclésiastiques de son clergé qui persistaient dans le schisme; et que ceux-ci étant revenus à l'unité, ils en témoignèrent leur reconnaissance, en ornant à leurs frais les tombeaux des martyrs dont il s'agit. Il est prouvé par les mêmes vers, que les plus animés des partisans d'Ursin se convertirent quelque temps après, et qu'ils se soumirent sincèrement à Damase. On ne pouvait douter qu'il ne fût le Pape légitime. Son élection était antérieure à celle d'Ursin, et avait été faite selon toutes les règles. Elle fut déclarée canonique dans un concile tenu à Aquilée en 381, et composé des plus illustres évêques d'Occident. Le concile tenu à Rome en 378, avait jugé de même, et dans tous les deux on attribua les actes de violence qui se commirent, à la fureur d'Ursin. Saint Ambroise (8), saint Jérôme (9), saint Augustin, etc., rendent également témoignage à la conduite de Damase et à la canonicité de son élection.

Ammien Marcellin, célèbre historien païen de ce temps-là, dit que les chars, les riches vêtemens et la magnificence des évêques de Rome, dont la table était mieux servie que celle des Rois, devaient être un objet de tentation pour les ambitieux; et il ajoute qu'il serait à souhaiter qu'ils imitassent la simplicité de quelques évêques qui vivaient dans les provinces. Il est certain qu'il calomnie les évêques de Rome, ou du moins qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce qu'il dit de leur table. Au reste, il pouvait se rencontrer quelquefois des occasions où il était permis à l'Eglise de s'écarter de sa simplicité ordinaire. « Certes, » dit le comte de Stolberg (10), « la conduite sans tache du

---

(8) *Ep.* 11.
(9) *In Chron.*
(10) *Geschichte der Rel. Jésu*, XII, 92.

» grand et saint Jules, dont Ammien ne pouvait pas avoir » perdu le souvenir ne pouvait donner matière à un tel » reproche, et nous pouvons en dire autant de Libère, le » prédécesseur de Damase, et de Sirice, qui lui succéda. » Il résulte cependant du récit d'Ammien Marcellin, que la dignité pontificale avait alors une certaine pompe et un certain éclat, puisqu'au rapport de saint Jérôme (11), Prétextat, sénateur païen, qui depuis fut préfet de Rome, dit à Damase : « Faites-moi évêque de Rome, et dès demain je » me ferai chrétien. » Les paroles de ce païen montrent jusqu'à quel point les ecclésiastiques sur-tout doivent porter la modestie chrétienne : mais certainement Damase ne méritait point le reproche que Prétextat semblait lui faire. Saint Jérôme (12), grand admirateur de ce Pape, s'élève avec force contre le luxe de quelques ecclésiastiques de Rome, ce qu'il n'aurait pas fait, si ce qu'il disait eût pu s'appliquer à son patron ; il faut au moins convenir qu'il était trop sincère pour continuer d'être l'admirateur de Damase, dans le cas où il l'aurait su livré au luxe qu'il censurait.

En 370, Valentinien, pour réprimer la conduite scandaleuse de quelques ecclésiastiques qui faisaient faire des legs à l'Eglise au préjudice des héritiers, donna une loi qu'il adressa au Pape Damase, et par laquelle il défendait aux clercs et aux moines de s'introduire dans les maisons des veuves et des orphelins, et d'en recevoir ni dons, ni legs, ni fidéicommis. Damase fit lire cette loi dans toutes les églises de Rome, et prit les mesures les plus efficaces pour qu'elle fût exécutée. Sa fermeté à cet égard fit des mécontens, il y en eut même qui prirent le parti des schis-

(11) *Ep.* 61, *ad Pammach.* c. 3.
(12) *Ibid.*

matiques ; mais quelque temps après ils rentrèrent dans le devoir. Comme la loi dont il s'agit fut adressée au Pape, Baronius en a conclu qu'il l'avait sollicitée : du moins est-il certain qu'il l'approuva, et qu'elle lui fut aussi agréable qu'elle était juste en elle-même (13).

Il paraît par le quinzième poème de saint Damase (14), qu'il fit un pélerinage à la châsse de saint Félix de Nole, en actions de grâces de ce qu'il avait échappé aux persécutions de ses ennemis ; qu'il y suspendit ce poème, et qu'il y fit ses dévotions.

L'arianisme, appuyé de la protection de Valens, régnait en Orient, malgré le zèle de saint Athanase, de saint Basile, et de plusieurs autres évêques catholiques. En Occident, il ne faisait sentir ses ravages qu'à Milan et dans la Panonie. Pour l'extirper entièrement de cette partie du monde, Damase tint un concile à Rome en 368. Ursace et Valens, évêques ariens de la Pannonie, y furent condamnés ; Auxence de Milan le fut dans un autre concile tenu deux ans après.

Le schisme d'Antioche attirait encore l'attention de toute l'Eglise. Voici ce qui y avait donné occasion. Les ariens ayant banni le saint évêque Eusthate, on ordonna Mélèce en sa place. Les catholiques, appelés eusthatiens, à cause

---

(13) En 378, l'Empereur Gratien donna plusieurs lois en faveur de l'autorité épiscopale, et il attribua au Pape la décision des causes de tous les évêques. Newton, *in Daniël. proph.* c. 8, *et in Apoc.* c. 3, prétend que cette loi a été l'origine de l'autorité papale, et cette corne de Daniël qui doit précéder le jour du jugement : ceci prouve qu'on doit s'attendre à voir bien des contradictions des absurdités et dans les commentaires des diverses prophéties, composés par ceux qui poussent jusqu'au fanatisme l'attachement à leur secte.

(14) *Carm.* 15, p. 230. Voyez Muratori, *not. in Carm. Paulini XI*, v. 11, et *dissert.* 18 ; Ferrarius, *de Nol. Cæmet.* c. 10 ; Mérenda, an. 368, pag. 15.

de leur attachement à saint Eustathe, ne voulurent point le reconnaître; ils se déclarèrent pour Paulin. Les Orientaux instruits de l'orthodoxie de Mélèce, communiquèrent avec lui; mais Damase et les Occidentaux prirent le parti de Paulin. Ils suspectaient la foi de Mélèce, parce qu'ils regardaient comme douteuse la doctrine de plusieurs de ceux qui l'avaient fait évêque. Cependant, malgré cette division, les évêques d'Orient et d'Occident avaient soin de conserver entre eux la paix de Jésus-Christ. L'hérésie d'Apollinaire causa de nouveaux troubles.

Apollinarius ou Apollinaris enseigna la grammaire à Bérite, puis à Laodicée, en Syrie. Il se maria dans cette dernière ville, et eut un fils du même nom que lui. Il prit beaucoup de soin de son éducation, et cultiva si bien ses heureuses dispositions, qu'il le mit en état d'enseigner la rhétorique avec succès dans la même ville. Ils embrassèrent l'un et l'autre l'état ecclésiastique, et servirent en même temps dans l'église de Laodicée, le père en qualité de prêtre, et le fils en qualité de lecteur. Ce dernier fut élu évêque de Laodicée en 362. Julien l'apostat ayant défendu aux chrétiens d'étudier les auteurs classiques, les deux Apollinaire composèrent des hymnes en toutes sortes de vers sur l'Histoire sainte et sur d'autres sujets de piété; mais il ne nous reste plus de leurs ouvrages poétiques, qu'une paraphrase des psaumes en vers hexamètres. On trouvait dans ces poésies diverses erreurs que saint Athanase condamna dans un concile tenu à Alexandrie, en 360, sans toutefois parler de l'auteur qui n'était point alors connu. Saint Athanase écrivit contre les mêmes erreurs, en 362, toujours sans nommer l'auteur. Le concile assemblé à Rome par Damase, en 374, tint la même conduite; mais comme l'évêque Apollinaire persistait opiniâtrement dans ses erreurs, on ne lui épargna plus l'humiliation de le nommer. Damase lui dit anathème. Cet hérésiarque parvint à un âge

fort avancé, et mourut dans son impiété. Voici quelles étaient ses principales erreurs. Il enseignait que Jésus-Christ n'avait point pris une âme humaine, mais seulement la chair, c'est-à-dire, un corps avec l'âme sensitive; que la personne divine lui avait tenu lieu de l'âme humaine, ce qu'il prétendait prouver par ces paroles, *le Verbe a été fait chair;* que l'âme humaine étant un principe de péché, on ne pouvait dire que Jésus-Christ l'eût prise. Il suivait de là que Jésus-Christ ne s'était point fait homme, puisqu'il n'avait pris qu'un corps qui est la partie la moins noble de la nature humaine. Apollinaire enseignait encore que le corps de Jésus-Christ, venu du ciel, était impassible; qu'il était descendu dans le sein de la Vierge Marie; qu'il n'était point né d'elle; qu'il n'avait souffert et n'était mort qu'en apparence (15). Il faisait revivre aussi l'hérésie des millénaires, et avançait encore d'autres erreurs sur la Trinité. Deux de ses disciples, Vital et Timothée, furent choisis pour être évêques de la secte, l'un à Antioche, et l'autre à Alexandrie. Des conciles tenus dans ces deux villes reçurent les décrets de Damase contre Apollinaire; ils furent aussi reçus par le concile général de Constantinople, en 381 (16).

---

(15) S. Grég. Naz. *ep. ad Clédon.* p. 747, et *Or.* 52; S. Epiphane, *Hær.* 77; S. Basile, *ep.* 293, p. 1060; Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 10; Sozomène, etc.

(16) Socrate rapporte que le père et le fils se partagèrent cette grande entreprise littéraire, le premier se chargeant de la partie poétique et l'autre de la partie prosaïque. Sozomène l'attribue au fils seul.

La partie poétique, ou, pour mieux dire, métrique consistait en un long poème de vingt-quatre chants, qui embrassaient toute l'Histoire sainte depuis la création jusqu'au Roi Saül. De même que dans ce grand poème, dont le sujet était tiré de la bible, il imita Homère quant à la forme et la disposition de son ouvrage, de même, dans des compositions de moindre étendue, empruntées également aux saintes Ecritures, il prit

L'Illyrie comprenait alors toute la Grèce et plusieurs autres provinces près du Danube. L'Empereur Gratien céda à Théodose l'Illyrie orientale, c'est-à-dire, la Grèce et la Dacie, et voulut qu'elle fît partie de l'empire d'Orient; mais les Papes soutinrent que ce pays appartenait toujours au patriarcat d'Occident, et se réservèrent en conséquence le droit d'en confirmer les évêques. Damase choisit pour son vicaire dans ces contrées, saint Ascole, évêque de Thessalonique, qui, par ses prières, avait préservé la Macédoine des incursions des Goths. Dans la lettre qu'il lui écrivit alors, et que nous avons encore, il le chargea spécialement de veiller à ce qu'il ne se fît rien dans l'église de Constantinople, au préjudice de la foi ou contre les canons. Il condamnait l'intrusion de Maxime le Cynique sur le siége de cette église. Nectaire ayant été élu archevêque de Constantinople, l'Empereur Théodose envoya des députés à Rome, pour prier Damase de confirmer *son élection* (17).

---

pour modèles, sous le rapport du mètre, les comédies de Ménandre, les tragédies d'Euripide et les hymnes de Pindare.

Sozomène élève jusqu'aux nues le prétendu poème épique d'Apollinaire, et va jusqu'à l'égaler à l'épopée d'Homère.

Si on en croit Socrate, le fils s'exerça aussi sur les évangiles, et les épîtres des apôtres, auxquels il donna la forme de dialogues platoniques. Il aurait composé en outre quelques poésies destinées à être chantées les jours de fête, à table et dans les ateliers. Il est aussi l'auteur d'un livre intitulé : *Pour la vérité.* Il y prouvait que les opinions des philosophes païens, déduites de la raison pure, sans l'appui des Livres divins, étaient insoutenables, comme étant dénuées de base. Voyez Socrate, *Hist.* lib. 3, cap. 16; Sozomène, *Hist.* lib. 5, cap. 8, et lib. 6, cap. 25; Jérôme, *Catal. viror. illustr.*

L'explication des psaumes choisie dans le texte se trouve dans la *Bibliothèque des Pères;* elle fut aussi imprimée séparément à Paris, 1613, in 8°.

On trouve dans les œuvres de S. Grégoire de Nazianze une tragédie, que l'on attribue à Apollinaire-le-Jeune. (*Note de l'édit. allem.*)

(17) Bonifac. *ep. ad Episc. Maced. Conc.* t. IV, p. 1708.

Lorsque saint Epiphane et Paulin d'Antioche firent le voyage de Rome, saint Jérôme les accompagna. Damase retint celui-ci auprès de lui en qualité de secrétaire, et le chargea de répondre aux consultations qu'on lui adressait de toute part. Ce Pape était lui-même fort instruit, et très-versé dans la connaissance des saintes Ecritures. Il encouragea saint Jérôme à suivre ses études. Ce saint docteur lui a rendu justice en plusieurs endroits de ses ouvrages. « C'était, selon lui, un homme excellent (18), un » homme incomparable, savant dans les Écritures, un » docteur vierge d'une Eglise vierge, qui aimait la chas- » teté, et qui en entendait l'éloge avec plaisir (19). » Théodoret donne au même Pape le titre de célèbre (20), et le met à la tête des saints docteurs qui ont illustré l'Eglise latine (21). Les évêques orientaux se faisaient gloire, en 431, de suivre les saints exemples de Damase, de Basile, d'Athanase, et des autres Pères qui s'étaient distingués par leurs lumières. Suivant le concile général de Calcédoine, Damase fut par sa piété l'ornement et la gloire de Rome (22). Théodoret, déjà cité, dit (23) qu'il s'est rendu illustre par sa sainte vie; qu'il était plein de zèle pour instruire, et qu'il ne négligea rien pour la défense de la doctrine apostolique.

Damase fit rebâtir ou du moins réparer l'église de Saint-Laurent, située près du théâtre de Pompée, et qu'il avait desservie après son père : elle porte encore aujourd'hui le titre de saint Laurent *in Damaso*. Il l'embellit de peintures qui représentaient plusieurs traits de l'Histoire sainte, et

---

(18) *Ep. ad Eustoch.*
(19) *Ep.* 30, p. 240.
(20) *Ep.* 144.
(21) *Ep.* 145.
(22) *Conc.* t. IV, p. 825.
(23) *Hist.* l. 5, c. 2.

qui subsistaient encore quatre cents ans après (24). Il l'enrichit de divers dons, comme patènes, calices, lampes, chandeliers, le tout d'argent et parfaitement travaillé. *Il* donna encore à cette église des fonds en terres et en maisons (25). Il fit dessécher les sources du Vatican, dont les eaux passaient sur les cadavres qui avaient été enterrés en ce lieu; il décora les tombeaux d'un grand nombre de martyrs dans les cimetières, et les orna d'épitaphes en vers. Il nous reste encore un recueil de ces épitaphes (26). Quel-

---

(24) Adrian. I, *ep. Conc.* t. V.

(25) Anast. *in Pontif.*

(26) On ne doute point que saint Damase ne soit l'auteur des épitaphes sur saint Maur, enfant, martyrisé quelque temps avant saint Chrysanthe; sur saint Paul, saint Marcellin et saint Pierre, saint Saturnin, saint Prote et saint Hyacinthe, saint Laurent, saint Marcel, saint Eusèbe, saint Marc, Pape, saint Eutychius, etc. Merenda, p. 136, confirme l'opinion de Vossius, de Colomiès et de Cave, qui, fondés sur l'autorité de plusieurs bons manuscrits, et sur d'autres raisons solides, attribuent à notre saint Pape les petits poëmes chrétiens qui ont été imprimés parmi les œuvres de Claudien.

« Christiana poëmata, » dit Cave, *Script. eccles.* voce *Damasus*, « quæ » apud Claudianum leguntur, Damasi esse non improbabili sane con- » jectura conjicit *Antonius Delrius* sub finem *conjectur. ad Claudiani* » *Opera.* »

Le pontifical qui porte le nom de Damase, n'est point de lui; le style en est plat et rampant. Il paraît venir de plusieurs mains. Walafride Strabon, Bède, Raban Maur, etc. l'ont cité; d'où l'on doit conclure qu'il est plus ancien qu'Anastase le bibliothécaire, qui put cependant y faire quelques additions sur les autres ouvrages de Damase, soit authentiques soit supposés. Voyez Cave, *loc. cit.*, et surtout Merenda.

Il y a dans la bibliothèque de Sorbonne à Paris, un beau manuscrit, intitulé, *Collectio Canonum*, lequel fut copié en 1009, par l'ordre de Heimon, évêque de Verdun. On y trouve, p. 382, c. 8, le catalogue des livres de l'Écriture-sainte, publié par le Pape Damase. Voici ce qu'on y lit :

ques-unes ne sont pas de Damase ; mais on remarque dans celles qui lui appartiennent beaucoup d'élévation et d'élégance ; ce qui justifie ce que dit saint Jérôme du génie poétique de ce Pape (27). On trouve aussi beaucoup d'esprit et de goût dans quelques-unes de ses lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui ont été imprimées dans les collections des conciles.

Nous possédons deux lettres de S. Jérôme à Damase (28).

CONCILIUM URBIS ROMÆ SUB DAMASO.

Nunc verò de scripturis divinis agendum est qui universalis ecclesia catholica recipiat, vel quid vitare debeat.

Genesis l. 1, *etc.*
Salomonis l. 3.
Proverbiorum l. 1.
Ecclesiastes l. 1.
Cantica Canticorum l. 1.
Item Sapientiæ l. 1.
Ecclesiastices l. 1.
Prophetarum, etc.
Historiarum.
Job. l. 1.
Tobiæ l. 1.
Esdræ l. 2.
Ester l. 1.
Judith l. 1.
Maccabæorum l. 2.
Item ordo scripturarum novi Testamenti quas sancta catholica suscipit et veneratur ecclesia.
S. Pauli epistolæ 14.
Jacobi apostoli ep. 1.
Alterius Joannis presbyteri ep. 2.
Judæ Zelotis epistola 1, *etc.*

On voit par ce décret de Damase, que les livres deutérocanoniques étaient reçus de l'Église romaine et de l'Église universelle, quoique des églises particulières eussent encore des doutes sur quelques-uns de ces livres.

Dans le même manuscrit, c. 7, est le canon d'Innocent III, qui donne le même catalogue des livres canoniques, lequel a été copié par le concile de Trente.

Chapitre 3 du manuscrit, le canon du concile de Carthage met au nombre des livres de l'Écriture-sainte Daniël, Tobie, Esther, deux livres d'Esdras, deux épîtres de saint Pierre, trois épîtres de saint Jean.

(27) Damasus .... elegans in versibus componendis ingenium habuit, multaque et brevia metra edidit. *Script. eccles.* (*Note de l'édit. allem.*)

(28) *Inter epist. S. Hieronymi, ep.* 57 et 58.

Dans la première on lit entre autres : « Comme l'Orient, » bouleversé par l'antique fureur des peuples armés les » uns contre les autres, déchire insensiblement la robe » indivisible du Seigneur, et que les renards ravagent » la vigne de Jésus-Christ, de manière qu'au milieu des » lacs encombrés, qui n'ont plus d'eau, il est difficile » de reconnaître le lieu où se trouve la fontaine scel- » lée et le jardin clos : j'ai jugé nécessaire de consulter » le siége de S. Pierre et la foi annoncée par la bouche » apostolique (29). » Et plus bas : « Comme je ne recon- » nais pas d'autre chef que Jésus-Christ, je suis allié, » par la communion de la foi, à Votre Sainteté, c'est-à- » dire à la Chaire de S. Pierre ; je sais que sur cette pierre » a été bâtie l'Eglise. Celui qui mange de l'agneau hors de » cette maison est un profane. Celui qui n'aura pas été » dans l'arche de Noë, périra dans le déluge...... Celui » qui ne recueille pas avec toi disperse, c'est-à-dire celui » qui n'est pas pour Jésus-Christ est contre lui (30). »

Dans les éloges que les anciens ont donnés au Pape Damase, ils ont sur-tout relevé sa constance à maintenir la pureté de la foi, l'innocence de ses mœurs, sa profonde humilité, sa charité pour les pauvres, son zèle à décorer les lieux saints, sur-tout les tombeaux des martyrs, son

---

(29) Quoniam vetusto Oriens inter se populorum furore collisus, indiscissam Domini tunicam et desuper textam minutatim per frustra discerpit, et Christi vineam exterminant vulpes, ut inter lacus contritos, qui aquam non habent, difficile, ubi fons signatus et hortus ille conclusus sit, possit intelligi; ideo mihi cathedram Petri et fidem apostolico ore laudatam censui consulendam.

(30) Ego nullum primum nisi Christum sequens, Beatitudini tuæ, id est, cathedræ Petri communione consocior : super illam petram ædificatam ecclesiam scio. Quicunque extra hanc domum agnum comederit, profanus est. Si quis in arca Noë non fuerit, peribit regnante diluvio..... Qui tecum non colligit, spargit, id est, qui Christi non est, antichristi est.

savoir extraordinaire. Il mourut à l'âge de près de quatre-vingts ans, le 10 Décembre 384, après avoir siégé dix-huit ans et deux mois. On lit dans un pontifical que cite Mérenda, et qui se garde dans la bibliothèque du Vatican, que brûlant d'un désir ardent d'être réuni à Jésus-Christ, il fut saisi de la fièvre, et qu'après avoir reçu le corps et le sang du Seigneur, il leva les mains et les yeux au ciel, et qu'il expira en priant avec beaucoup de ferveur. On implore, sur-tout en Italie, son intercession contre la fièvre (31).

Damase fut enterré auprès de sa mère et de sa sœur, dans son oratoire qu'il avait fait bâtir et décorer. Cet oratoire était dans les catacombes voisines de la voie Ardéatine, entre le chemin et le cimetière de Calixte ou de Prétextat. On découvrit son tombeau et ceux de sa mère et de sa sœur, en 1736, et un savant Italien en a donné la description (32).

La science destinée à perfectionner l'esprit humain, devient souvent préjudiciable. Ceci vient du choix qu'on fait de ses études, et plus communement encore de la manière dont on étudie. Il est des hommes qui se livrent à des études vaines, frivoles et inutiles, et auxquels on pourrait appliquer ce que Platon disait à un conducteur de char qui, par son adresse dans le cirque, étonnait les spectateurs. « Tu mérites d'être puni, pour avoir perdu tant de » temps à acquérir cette adresse dans un exercice qui a si » peu d'utilité. » Nous devons sans doute apprendre notre langue, et même les langues savantes ; elles sont comme la clef des connaissances utiles ; elles nous serviraient peu

---

(31) Fonseca, l. 1, c. 16; Mérenda, p. 133.

(32) Marangonus, *in commentariis ad chronologiam romanorum Pontificum in picturis Ostiensis basilicæ superstitem.*

cependant, si nous ne portions nos vues plus haut. Saint Ambroise, saint Damase, saint Prudence, saint Paulin, etc., cultivèrent la poésie, et l'employèrent à la gloire de la religion. Nous sommes bien éloignés de proscrire l'étude des belles-lettres : on y puise l'avantage de rendre ses pensées avec élégance, avec noblesse, avec dignité; mais il ne serait pas permis d'en faire son unique occupation, surtout lorsqu'on est obligé par état de se livrer à des études plus sérieuses, ou de remplir des devoirs plus importans. C'est pour cela que des pères et des conciles les ont défendues aux ecclésiastiques, comme incompatibles avec leurs obligations, et avec cet esprit de ferveur qui doit les caractériser. Ce que nous disons des belles-lettres doit s'appliquer aux sciences. La logique apprend à mettre de l'ordre, de la liaison dans les idées, et à raisonner avec justesse. Rien de plus utile que les règles qu'elle prescrit, pourvu qu'on évite les subtilités puériles dont le propre est de jeter la confusion dans l'esprit. La métaphysique accoutume l'âme à s'élever au-dessus des objets créés, et dispose ses facultés à saisir ce qu'il y a de plus sublime dans les sciences et dans les arts. Mais encore une fois, si nous n'étudions comme les Saints, si à leur exemple nous ne nous proposons pas une fin digne d'un chrétien, si nous ne sanctifions pas nos études par la prière, quel fruit retirerons-nous de notre travail pour l'éternité? Défions-nous de cet amour de l'étude qui dégénère en passion : autrement nous ne serions bientôt plus conduits que par une curiosité dangereuse qui, en captivant notre âme et en desséchant notre cœur, nous rendrait incapables de louer dignement le Seigneur, de méditer sa loi sainte, et produirait enfin les désordres qu'entraînent les autres passions lorsqu'elles ne connaissent plus de frein.

S. FUSCIEN, S. VICTORIC ET S. GENTIEN, MARTYRS PRÈS D'AMIENS.

Vers l'an 287.

SAINT FUSCIEN et saint Victoric, qu'on fait compagnon de saint Denis de Paris, prêchèrent la foi aux Morins, dans le temps où saint Quentin la prêchait à Amiens. Ils firent de Térouenne le siége de leur mission. Ayant entrepris un voyage à Paris, ils passèrent par Amiens pour se réjouir avec saint Quentin des progrès de l'Évangile : mais ils apprirent d'un vieillard nommé Gentien, que ce saint apôtre avait depuis peu versé son sang pour Jésus-Christ. Gentien, sans avoir encore reçu le baptême, connaissait la Religion chrétienne, et désirait l'embrasser. Il logea dans sa maison Fuscien et Victoric. Le préfet Rictius-Varus en fut bientôt instruit. Il fit couper la tête à Gentien. Pour Fuscien et Victoric, ils furent chargés de fers et conduits à Amiens, où on les décapita, après leur avoir fait souffrir d'horribles tortures. On met leur martyre vers l'an 287. Il s'est fait diverses translations de leurs reliques, sur lesquelles les historiens qui en ont parlé ne sont pas d'accord. La fête de ces saints martyrs est marquée en ce jour dans les martyrologes.

Voyez leurs actes, cités par Adon, avec la chronique de saint Bertin, *ap. Bosquet*, l. 4. On peut consulter sur la translation de leurs reliques, Mabillon, *Sæc. 4. Ben.*

S. DANIEL STYLITE.

Vers l'an 490.

La singularité est condamnable, parce qu'elle vient d'un fonds d'orgueil. Il y a cependant des voies extraordinaires que quelques âmes privilégiées peuvent choisir; et on reconnaît à leur ferveur et à leur simplicité, de quel esprit elles sont animeés. La vraie vertu toutefois est singulière, en ce sens qu'elle n'imite point la multitude qui marche dans la voie large, et dont la conduite est en opposition avec les maximes de l'Evangile. On peut d'après cela former son jugement sur le genre de vie qu'embrassèrent saint Siméon et saint Daniël Stylite. Il est évident qu'ils agirent par une inspiration particulière, *et que sous* ce rapport ils doivent être l'objet de notre *admiration*. Mais cette humilité, ce zèle, cette piété qui les sanctifièrent, peuvent être proposés à l'imitation de tous les chrétiens.

Daniël était de la ville de Marathe, près de Samosate. A l'âge de douze ans, il se retira dans un monastère du voisinage, où il fit paraître une ferveur surprenante pour la perfection. Long-temps après, son abbé, que les affaires de l'Eglise appelaient à Antioche, lui dit de l'accompagner. Ils passèrent par Télanisse, et allèrent voir saint Siméon sur sa colonne. Ce Saint permit à Daniël de venir auprès de lui; il lui donna sa bénédiction, et lui prédit qu'il souffrirait beaucoup pour Jésus-Christ. L'abbé étant mort, les moines voulurent élire Daniël pour le remplacer; mais il prit la fuite, et retourna auprès de saint Siméon. Lorsqu'il eut passé quatorze jours dans le Mandra (1), ou

(1) Mandra est un mot syriaque qui signifie tente de berger. On s'en servait pour exprimer un amas de cellules.

monastère situé auprès de la colonne de ce Saint, il entreprit le pélerinage de la Terre-Sainte; mais il eut sur la route une vision dans laquelle saint Siméon lui apparut, et lui ordonna d'aller à Constantinople. Il obéit et passa sept jours dans l'église de Saint-Michel hors des murs de la ville. De là il se rendit à Philempore, et fixa sa demeure dans un petit temple abandonné qui n'offrait plus qu'un amas de ruines. Il y resta neuf ans. Ce terme expiré, il résolut d'imiter le genre de vie de saint Siméon Stylite, mort en 459. Il gardait précieusement la coule de ce Saint, qu'il avait reçue de Serge son disciple.

Il choisit pour le lieu de sa retraite une montagne solitaire peu éloignée, vers le Pont-Euxin : elle était à quatre milles de la mer, et à sept par terre de Constantinople, du côté du nord. Un des amis de Daniël y fit construire deux colonnes qui furent unies ensemble par des barres de fer, et qui n'en formaient qu'une. On mit au-dessus une autre colonne plus petite, au haut de laquelle était une espèce de tonneau environné d'une balustrade (2) : c'était là qu'il demeurait. Comme il y avait dans le pays de grands vents, et qu'il y régnait quelquefois un froid excessif, sa pénitence devint plus pénible que celle de saint Siméon Stylite. Vers l'an 463, le seigneur du lieu lui fit construire une colonne plus forte et plus élevée que la première. Quand Daniël était obligé de prendre du repos, il s'appuyait sur la balustrade de sa colonne : mais comme il était toujours debout, ses jambes et ses pieds enflèrent, et il s'y forma des ulcères. Pendant un hiver, il devint tellement roide de froid, que ses disciples, pour l'empêcher de mourir, montèrent sur sa colonne, où ils le dégelèrent, en le frottant avec des éponges trempées dans de l'eau chaude.

---

(2) Théod. Lect. l. 1, p. 554, *Vit. S. Daniël*, c. 28, 31.

Malgré cet accident, il continua le même genre de vie jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Gennade, évêque de Constantinople, l'ordonna prêtre. Il lut au bas de la colonne les prières préparatoires; après quoi il monta au haut, pour achever la cérémonie de l'ordination. Daniël dit la messe sur sa colonne, et y administra depuis la communion à plusieurs personnes.

En 465, un incendie arrivé à Constantinople réduisit en cendres huit des quartiers de cette ville. Le Saint avait prédit ce malheur; il avait en même temps conseillé au patriarche Gennade et à l'Empereur Léon de le prévenir, en ordonnant des prières publiques deux fois la semaine. On n'eut égard ni à sa prédiction ni à ses conseils : mais l'incendie en rappela le souvenir, et le peuple courut en foule à sa colonne. Daniël, touché de l'affliction de ceux qui avaient recours à lui, versa beaucoup de larmes, et les exhorta à fléchir la colère du Ciel par la prière et le jeûne. Il pria aussi pour eux les mains élevées vers le ciel. L'Empereur Léon le visitait souvent, et avait pour lui un grand respect. Il dut à ses prières la naissance d'un fils; il est vrai que cet enfant mourut jeune : c'est que Dieu aima mieux le faire régner dans le ciel que sur la terre. Léon fit bâtir auprès de la colonne un petit monastère pour les disciples du Saint.

Gubas, Roi des Lazes dans la Colchide, étant venu renouveler l'alliance qu'il avait faite avec les Romains, l'Empereur le mena voir Daniël, comme la merveille de son empire. Le Roi barbare, fondant en larmes, se prosterna au pied de la colonne, et le Saint fut l'arbitre du traité conclu entre les deux princes. Gubas, de retour dans ses états, écrivit souvent à Daniël, pour se recommander à ses prières. Il lui fit construire une troisième colonne qui touchait aux deux autres, en sorte que celle du milieu était plus basse, pour que le Saint pût se mettre à l'abri dans

les temps orageux. Daniël consentit enfin aux instances que lui fit l'Empereur Léon, de laisser couvrir d'un toit le haut de sa colonne. Des herbes sauvages et des racines insipides faisaient sa nourriture ordinaire : il jeûnait souvent plusieurs jours de suites sans rien manger. Dieu lui accorda le don de prophétie et celui des miracles. Les malades venaient en foule à sa colonne, et il les guérissait en leur imposant les mains, ou en les oignant avec l'*huile des Saints*, ce qui doit s'entendre de l'huile qu'on brûlait devant les reliques des Saints. Les instructions qu'il faisait à ceux qui le visitaient, opérèrent la conversion de plusieurs pécheurs. Ses paroles toutes de feu pénétraient les cœurs les plus endurcis; on ne pouvait résister à l'exemple de sa pénitence, et on s'empressait d'entrer dans la voie étroite de l'Évangile. Quelques personnes firent faire son image en argent, et la placèrent dans l'église de Saint-Michel, peu éloignée de sa colonne.

Il prédit à Zénon que Dieu le délivrerait d'un grand danger, qu'il succéderait à Léon, son beau-père, qu'il serait quelque temps dépouillé de l'empire, mais qu'il le recouvrerait. Léon étant mort au mois de Janvier 474, Zénon fut proclamé Empereur. Il s'abandonna bientôt à toutes sortes de vices, comme si la dignité impériale l'eût autorisé à compter pour rien ce qui était condamné par les lois et par la vertu. Pendant les incursions des Huns dans la Thrace et des Arabes dans l'Orient, il acheva d'écraser ses sujets par les exactions les plus tyranniques. Ses brouilleries avec Vérine, sa belle-mère, le firent abandonner, et il se vit obligé de s'enfuir dans l'Isaurie où il était né, en 475, la seconde année de son règne.

Basilisque, frère de Vérine, s'empara du trône impérial. Il se conduisit lui-même en tyran, et prit hautement la protection des eutychiens. Non content d'avoir rétabli Timothée, surnommé Elure, Pierre le Foulon, et les prin-

cipaux chefs de l'eutychianisme, il écrivit à tous les évêques une lettre circulaire, dans laquelle il ordonnait d'anathématiser et de brûler les actes du concile de Calcedoine, avec la lettre de saint Léon. Les évêques et les clercs devaient être déposés, s'ils refusaient de souscrire sa lettre, et s'ils osaient faire mention du concile de Calcédoine. La peine du bannissement était prononcée contre les moines et les laïcs qui se trouveraient dans le même cas.

Le Pape Simplicius condamna hautement la conduite de Basilisque (3). Il choisit pour légat Acace, patriarche de Constantinople, en lui enjoignant de s'opposer au rétablissement de Timothée à Alexandrie, et de maintenir, malgré la défense de l'Empereur, le respect dû aux décisions du concile de Calcedoine. Acace refusa de souscrire la lettre de Basilisque; il se revêtit d'un habit de deuil, et couvrit d'un voile noir la chaire et l'autel de son église. Il instruisit en même temps saint Daniël Stylite de ce qui s'était passé. Basilisque, de son côté, porta des plaintes au Saint contre le patriarche qu'il accusait de sédition. Daniël répondit que Dieu dépouillerait de la puissance souveraine le persécuteur de son Eglise, et il ajouta à cette menace plusieurs reproches sur l'impiété du prince. L'envoyé ne voulut point être porteur d'une telle réponse; il pria le Saint d'écrire à Basilisque, afin de lui remettre la lettre cachetée. Le patriarche, tant en son nom qu'en celui de plusieurs évêques qu'il avait assemblés, envoya deux fois conjurer Daniël avec les plus vives instances, de venir au secours de l'Eglise. Le Saint consentit, après beaucoup de résistance, à descendre de sa colonne, et vint à Constantinople. Le patriarche et les évêques l'y reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Basilisque, effrayé

---

(3) *Conc.* t. IV, p. 1070; *Simplic. ep.* 4.

de la disposition où il voyait les esprits, se retira à Hebdomon, près de la ville. Le Saint l'y suivit : mais comme les plaies qu'il avait aux jambes et aux pieds l'empêchaient de marcher, on fut obligé de le porter, et un humble pénitent reçut en cette occasion l'honneur que le monde accordait aux consuls. Les gardes du palais refusèrent l'entrée à Daniël. Le Saint, secouant alors la poussière de ses pieds, retourna dans la ville. Basilisque, saisi de frayeur, alla lui-même trouver Daniël, il se jeta à ses pieds, demanda pardon, et promit d'annuler ses édits. Le Saint lui annonça que les coups de la colère divine allaient tomber sur lui; puis il dit à ceux qui étaient présens : « Cette hu» milité apparente n'est qu'un artifice pour cacher des » projets de cruauté. Vous verrez bientôt éclater la puis» sance de Dieu qui renverse les grandeurs humaines. » Après avoir ainsi prédit la chute de Basilisque, et opéré divers miracles, il retourna sur sa colonne, où il continua de vivre.

Cependant Timothée-Elure fut rétabli sur le siége d'Alexandrie, et Pierre le Foulon sur celui d'Antioche. L'eutychianisme soutenu et encouragé gagnait de toutes parts. Mais Zénon ayant rassemblé une armée en Isaurie, revint bientôt pour chasser l'usurpateur. Basilisque effrayé se retira dans l'église, mit sa couronne sur l'autel, et chercha un asyle dans le baptistère, avec sa femme et son fils. Zénon les relégua tous trois dans un château de la Cappadoce, et les y fit périr. L'Empereur n'eut pas plus tôt été rétabli sur le trône, qu'il alla visita Daniël. Notre Saint, qui était alors fort âgé, prédit sa mort. Il voulut qu'on mît par écrit les instructions qu'il laissait à ses disciples; il leur recommandait sur-tout de pratiquer l'humilité, l'obéissance, l'hospitalité, la mortification; d'aimer la pauvreté; de vivre dans la paix et dans l'union; de faire tous les jours de nouveaux progrès dans la charité; d'éviter les

piéges de l'hérésie ; d'obéir à l'Eglise, la Mère commune des fidèles. Trois jours avant sa mort, il offrit le saint sacrifice à minuit, et eut une vision où les anges le consolèrent. Le patriarche Euphémius, qui l'assista dans ses derniers momens, le vit mourir sur sa colonne vers l'an 490, le 11 de Décembre, jour auquel il est nommé dans les calendriers des Grecs et des Latins.

Voyez sa vie, écrite avec exactitude dans le sixième siècle, et qui est cité par Jean Damascène. Il y a quelques altérations dans la même vie donnée par Métaphraste et Surius. Voyez aussi Théodore Lecteur, Evagre, Théophane, et Falconius, *in Ephemerides Græco-Moschas,* p. 43.

✝ Ste IDE DE NIVELLES.

L'AN 1231.

L'ANCIENNE abbaye de la Ramée fut fondée avant l'année 1200, dans un endroit nommé *Kerkum* ou *Kerkem*, dans la mayerie de Cumptich, près de Tirlemont : mais comme le nombre des religieuses augmentait de jour en jour, et qu'elles se trouvaient dans un lieu incommode, en ce qu'il manquait d'eau, elles firent bâtir un autre couvent, dans la paroisse de Jauchelette, dans un local qui leur avait été donné par Helwide, abbesse de Nivelles, et Gerard, seigneur de Jauchelette, qui moururent l'un et l'autre vers l'année 1216.

C'est dans ce monastère que l'on célébrait, avec beaucoup de solennité, la mémoire de sainte Ide, née à Nivelles. Elle avait passé seize ans et neuf mois dans le cloître, et elle mourut en 1231, ayant atteint sa trente-deuxième année. Plusieurs auteurs s'étendent longuement sur les vertus de cette sainte vierge, qui servit son céleste Époux avec

une si éclatante pureté et un si grand esprit de pénitence, que la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus daignèrent lui apparaître.

La bienheureuse Ide, native de Zout-Leeuw (Léau), vécut aussi dans une grande sainteté dans la même maison et vers la même époque.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 270 ; Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 374, et Wichmans, *Brabantia Mariana*, pp. 190-192.

---

‡ LE B. THIERRI DE MUNSTER (1), RÉCOLLET.

L'AN 1515.

THIERRI naquit à Munster, capitale de la Westphalie. Après avoir passé sa jeunesse dans la pratique des vertus et dans l'étude des sciences, il entra chez les pères Augustins, et y prononça ses vœux; mais quelque temps après, voulant imiter l'exemple de saint Antoine de Padoue, il quitta cet ordre, pour servir Dieu avec plus de perfection et dans une pauvreté plus rigoureuse, et se rendit au couvent des pères Récollets de la province de Basse-Allemagne. Ses grandes vertus, la sainteté de sa conduite, et les effets merveilleux qu'il opéra dans beaucoup d'âmes prouvèrent bientôt qu'il ne fallait pas attribuer ce changement à une légèreté de caractère, mais bien au grand zèle qui l'animait pour la conversion des pécheurs.

Dans un temps d'ignorance il se montra véritable apôtre de la foi et zélé précepteur de la jeunesse dans la doctrine chrétienne. Par ses touchans sermons, il éclaira presque tous les Pays-Bas, tira du gouffre de leur corruption

---

(1) Ou d'Osnabruck, selon quelques auteurs, à cause de son liguage paternel.

un grand nombre de pécheurs endurcis, rétablit la paix entre des ennemis exaspirés; arracha aux dangers du monde et plaça dans divers couvens beaucoup de jeunes personnes, et se montra infatigable dans ces œuvres pies, n'ayant d'autre but que de procurer le salut de son prochain.

En 1489 et 1490, lorsque la ville de Bruxelles était ravagée par une peste dévorante, qui avait déjà enlevé ou atteint presque tous les curés, Thierri demanda et obtint de ses supérieurs la permission d'aller secourir les malades abandonnés, et leur administrer les saints Sacremens : il offrit en même temps ses services aux magistrats. Pour ne pas infecter son couvent de cette maladie, il avait érigé sur le grand marché une tente, où il administrait les saints Sacremens à tous ceux qui étaient attaqués de la peste et qui pouvaient encore venir le trouver. Après cela, il parcourut tout Bruxelles, pour secourir les mourans et les fortifier par les sacremens; et il semblait connaître par inspiration divine ceux qui étaient le plus près de leur fin, et qui devaient recevoir les premiers les secours de la religion.

Au milieu de tous les dangers auxquels il était journellement exposé, Dieu veilla constamment sur lui. Quand il visitait les malades, il était accompagné du sacristain de l'une des églises de la ville; celui-ci fut attaqué de la peste et mourut, et après lui personne ne voulut plus faire ce service. Thierri remplit alors seul les fonctions de curé et de sacristain : il suspendit la lanterne à sa corde, porta le ciboire de la main droite et agita la sonnette de l'autre. L'hiver, lorsque la violence du vent ne lui permit plus de garder une lumière allumée dans sa tente, il fut invité par un brasseur, qui demeurait aux environs du grand-marché, à venir habiter sa maison (2).

---

(2) Voyez Sanderi *Brab. illustr.*, t. III, p. 66.

On ne saurait décrire les travaux et les peines que cet homme charitable endura pendant deux ans à Bruxelles (3). Il ne s'occupait ni de sa nourriture ni de son repos : toujours actif, nuit et jour, il ne redoutait ni la longueur ni les dangers des courses qu'il avait à faire, il visitait jusqu'aux plus petites retraites des pauvres, et était infatigable tant au confessionnal qu'auprès du lit des malades. Son zèle pour le salut des âmes le rendait inaccessible à la crainte de la mort, et insensible pour ainsi dire aux longues et pénibles incommodités qui le frappèrent.

L'amour de ses semblables ne lui permit pas de se reposer. Lorsque la peste eut cessé ses ravages, il reprit ses prédications.

Ce qui donnait une autorité particulière à ses paroles, c'était sa conduite irréprochable et ses mortifications continuelles. Sa dévotion pour la Sainte-Vierge était grande, et il cherchait à la faire partager aux autres, mais particulièrement aux religieux. Lui-même, il craignait avec l'apôtre S. Paul, qu'après avoir prêché pour les autres, il ne fut reprouvé lui-même ; c'est pourquoi il répétait souvent ces paroles : « Seigneur ! Si Satan, à l'heure de la » mort, venait me tenter par des doutes touchant la foi, » je les rejette dès à présent, et je suis prêt à souffrir mille » tourmens et la mort, plutôt que m'écarter de la foi. »

On a consigné par écrit plusieurs belles actions de cet homme apostolique, et plus d'une fois on eut lieu de remarquer que le Seigneur avait doué son serviteur du don des miracles (4).

Après avoir été gardien dans plusieurs monastères de son

(3) La peste dura deux ans, et l'on porte le nombre des victimes à trente-trois mille.

(4) Sanderus, *Brabantia illustr.* III, 67, en cite quelques cas.

ordre, après avoir toujours donné à ses frères l'exemple d'une sévère régularité, et avoir atteint, dans la pratique de toutes les vertus, une vieillesse très-avancée, il souhaita d'être délivré des liens qui l'attachaient à la terre, et d'être réuni à Jésus-Christ. Ses forces corporelles commencèrent à s'affaiblir; mais il n'en continua pas moins à observer la règle de la maison. Le 11 Décembre 1515, il vint à midi au réfectoire, mais les douleurs qu'il éprouvait le forcèrent de se rendre à sa cellule. Un frère, qui le suivit, le trouva à genoux, et les bras étendus, comme s'il était plongé dans la prière; mais l'ayant appelé et touché, il vit que le saint homme avait déjà rendu son âme à Dieu.

Ce fut au couvent des Récollets à Louvain, où il était mort, qu'il fut enterré, d'abord dans le chœur de l'ancienne église; ensuite ses ossemens furent mis dans une châsse, à côté de l'autel de l'infirmerie.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 369; Mann, *Hist. de Bruxelles*; et Wadding, tom. XV, 437.

FIN DU TOME DIX-HUITIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

SAINTS ET DES FÊTES

CONTENUS DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME.

Nota. On trouvera dans la Table des matières les Saints dont il est parlé par occasion, ou dans les notes.

A.

B.

C

D.

E.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

W.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

AVERTISSEMENT

SUR LA TABLE DES MATIÈRES.

On ne trouvera point dans cette table les Saints et les Fêtes qui ont un jour fixe ; on les a mis dans la table précédente, qui renvoie au jour où chaque Saint est honoré, et où chaque fête est célébrée ; mais on indique dans la table des matières la page où l'on trouve les Saints dont il n'est parlé que par occasion ou dans les notes.

Si ce que l'on indique ne se trouve que dans les notes, on en avertit par ces trois lettres not. *Lorsqu'on ne voit pas cette marque, il faut chercher dans le texte, ou dans le texte et les notes en même temps.*

TABLE DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

Z.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

